U d'/ of Ottawa
39003002599487

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/tudesurquincec00doss

ÉTUDE

SUR

QUINTE CURCE

SA VIE ET SON ŒUVRE

COULOMMIERS. — IMP. P. BRODARD ET GALLOIS.

ÉTUDE

SUR

QUINTE CURCE

SA VIE ET SON ŒUVRE

PAR

S. DOSSON

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE CLERMONT-FERRAND
DOCTEUR ÈS LETTRES

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1887
Tous droits réservés.

PA
6378
D65
1887

A MM.

MICHEL BRÉAL

MEMBRE DE L'INSTITUT

INSPECTEUR GÉNÉRAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ET

EUGÈNE BENOIST

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

Hommage de reconnaissance et de respect.

S. D.

ÉTUDE
SUR QUINTE CURCE

PREMIÈRE PARTIE

QUESTIONS PRÉLIMINAIRES SUR QUINTE CURCE ET SON ŒUVRE

CHAPITRE I

AUTHENTICITÉ DE L'HISTOIRE D'ALEXANDRE

I. Les critiques et leurs doutes. — II. L'histoire littéraire chez les modernes et chez les Romains. Les monographies et les encyclopédies biographiques. — III. Le silence des écrivains anciens sur Quinte Curce.

I

Certains ouvrages de l'antiquité ont eu deux fortunes bien diverses.

Nous avons sur les uns des renseignements de tout genre; nous savons à quelle époque et dans quelles circonstances ils ont été composés, quel succès ils ont eu; nous n'ignorons rien de leurs auteurs, de la position qu'ils ont occupée dans la société, du rôle qu'ils ont joué; en un mot, nous avons tous les éléments possibles d'appréciation, hormis un, le seul indispensable, les ouvrages eux-mêmes. Ils ont disparu, emportés par le temps, les révolutions, l'ignorance ou la barbarie, et nous en sommes réduits à croire les anciens sur parole, regrettant de ne pouvoir juger par nous-mêmes le talent si vanté d'un Varius ou d'un Pollion.

A côté de ces ouvrages, assez nombreux pour que la liste de leurs titres suffise à la matière d'un volume [1], il en est d'autres, plus rares, qu'un heureux hasard nous a conservés. Nous les lisons, nous les étudions comme de précieux monuments de la pensée humaine, comme des documents du plus haut intérêt, mais nous ignorons absolument ce que les anciens en ont pensé. Nous ne les trouvons jamais cités ; nous ne savons que par conjecture l'époque à laquelle ils appartiennent, et l'érudition la plus patiente et la plus perspicace n'a pu réunir sur leurs auteurs que des renseignements d'un laconisme désespérant ; elle a dû souvent même se résoudre à n'admettre que des hypothèses plus ou moins plausibles.

L'*Histoire d'Alexandre* par Quinte Curce est un exemple curieux de ce malheureux destin. Elle a eu le sort commun à la plupart des œuvres antiques ; son titre, le nom exact de l'auteur [2], le nombre des livres dont elle est composée varient suivant les manuscrits [3] ; elle est défigurée par des lacunes souvent considérables [4] ; mais, de plus, — et c'est là un fait regrettable, — ni elle ni son auteur ne sont cités par les écrivains anciens.

Ce silence est-il un fait aussi extraordinaire qu'on pourrait le croire? le cas de Quinte Curce est-il unique dans les annales de

1. Matthæi Aimerichii *Specimen veteris Romanæ litteraturæ deperditæ vel adhuc latentis*..... Ferraræ, 1784. — Matthæi Aimerichii *Novum lexicon historicum et criticum antiquæ litteraturæ deperditæ vel latentis*..... Bassani, 1787.

2. Voici les titres différents que les manuscrits donnent en *incipit* ou en *explicit*, quelques-uns avec des variantes insignifiantes. — Q. Curtii Rufi Historiarum Alexandri magni Macedonis, *Flor.* Plut., LXIV, cod. 35. *Vindob.*, CCCCXCII. *Paris.*, 5717. *Regius*, 971. *Vat.*, 1869. *Paris.*, 5718. *Bruxell.*, 10161. — Quinti Curtii Rufi de gestis Alexandri magni regis Macedonum, *Bern.*, 451. *Paris.*, 5717. *Rothomag.*, X, 188. — Curti Rufi historiarum libri, *Voss.* Q. xx. — Quinti Curtii historici de gestis Alexandri regis Macedoni (sic). *Reg.*, 885. — Clarissimi et elegantissimi hystorici (sic) Quinti Curtii de gestis Alexandri magni liber, *Urb.*, 427; *Urb.*, 664. *Vat.*, 1866, etc. Cf. page 315, sqq.

3. Certains manuscrits ne donnent aucune indication de livres ou de chapitres ; d'autres, réunissant le cinquième et le sixième, adoptent la division en huit livres ou en douze. — Decembrio dans sa traduction italienne (Cf. page 374) et H. Glareanus dans son édition de Quinte Curce (Bâle, 1556, in-8°) ont adopté cette division. — Enfin les manuscrits les plus nombreux et les meilleurs divisent l'histoire d'Alexandre en dix livres, c'est ce que font aujourd'hui tous les éditeurs.

4. Les deux premiers livres manquent, ainsi que la fin du cinquième, le commencement du sixième et quelques passages du dixième.

l'antiquité romaine? Certains savants des siècles derniers l'ont pensé, ils ont en conséquence déclaré que sous le nom de Quinte Curce se cachait un faussaire, que l'*Histoire d'Alexandre* était une œuvre apocryphe.

J. Bodin [1] affirme catégoriquement que notre écrivain vivait en 1480. Crollius [2] n'est pas aussi précis; il admet cependant que l'*Histoire d'Alexandre*, attribuée à Quinte Curce. est une production du XVe siècle, et il croit avec Fleyschbein [3] que le texte de cette histoire est un simple remaniement en prose de l'*Alexandreis* de Gautier de Châtillon. Gui-Patin [4], Vigneul-Marville [5], Rapin [6] sont beaucoup plus réservés; ils rapportent — sans paraître y croire beaucoup, Vigneul-Marville surtout — une opinion professée de leur temps, et suivant laquelle un savant italien aurait déguisé sa personnalité sous le nom romain de

1. J. Bodini advocati *Methodus ad facilem historiarum cognitionem*. Paris, 1566, p. 452 : « Quintus Curtius de rebus gestis Alexandri magni libri VIII qui restant de X; » et en marge : « claruit 1480 ».

2. L. Crollius, *Allocutio ad J. Wilhelmum comitem Palatinum de bibliotheca Heidelbergensibus donata*. Funck (*De immin. ling. lat. senect.*, Marbourg, 1736, p. 505) cite en ces termes l'opinion de Crollius : « J.-L. Crollio auctore, in bibliotheca Palatina servabatur historia Alexandri magni heroico carmine conscripta, ex qua, post renatas litteras, vir quidam, purioris latinitatis studiosissimus, stilo soluto eamdem historiam sub nomine Quinti Curti adornasse dicitur. »

3. *Disputationem circularem de Quinto Curtio* sub præsidio Dan. Guil. Molleri... *defendere annitetur* N. F. Fleyschbein. Altdorf, 1683, p. 6 : « Unde etiam sequi ultro quilibet animadvertit, Gualterum Belgam in Alexandreide sua non tam voces Curtianas in versum redegisse, quam Curtium versus ex isto auctore desumtos historiæ suæ, soluto sub orationis schemate, inseruisse. » Nous avons cité en entier le titre de cette dissertation, car c'est peut-être à Fleyschbein et non à Moller qu'il faut, contrairement à l'opinion courante, attribuer la paternité de cette opinion contestable; nous n'avons pu d'ailleurs nous procurer la dissertation de Moller, qui, suivant Meusel (*Bibliotheca historica*, Leipzig, 1789, t. IV, page 183, 1re partie), aurait paru à Altdorf en 1687, ni celle qui, d'après Vallauri (édition de Quinte Curce, Rome, Paravia, 1882, page 7), aurait été publiée à Nuremberg en 1726.

4. Gui-Patin, éd. de G.-H. Réveillé. Paris, 3 vol. in-8°, 1846. Let. 212, à Ch. Spon (17 septembre 1649), t. I, pages 477-478. Let. 384, à Falconnet (15 septembre 1650), t. II, pages 558-559. « Que le livre n'était qu'un « roman, que le latin véritablement en était beau, mais qu'il avait de « grandes fautes de géographie; que l'auteur de ce livre était un savant « italien, qui le fit il y a environ trois cents ans; que nul ancien n'avait « cité Quinte Curce, et que c'était un nom supposé. »

5. De Vigneul-Marville, *Mélanges d'histoire et de littérature*, Paris, 1725, t. II, page 332.

6. Rapin, *Réflexions sur l'histoire*, Paris, Muguet, 1684, page 233.

Quintus Curtius. Ni les uns ni les autres ne disent d'ailleurs quel est le vrai nom de ce savant, ni à quelle époque il vivait; ils défendent en outre assez mal leur thèse.

Les arguments sur lesquels ils s'appuient peuvent se ramener à ceci : Quinte Curce a commis en géographie des erreurs monstrueuses qu'un ancien n'aurait pu commettre; de plus, ni son nom ni le titre de son histoire ne se trouvent dans aucun des ouvrages anciens qui nous restent; il ne doit donc pas être compté parmi les écrivains de l'antiquité classique; d'autre part, le nom de Quinte Curce apparaissant au XVe siècle pour la première fois, le faussaire qui se cache sous ce pseudonyme a vécu à cette époque.

La faiblesse de cette argumentation éclate à tous les yeux, et l'opinion de ces critiques peu sévères n'obtient plus guère de crédit aujourd'hui. Pour ne pas les croire, il suffit en effet de se rappeler que maint ouvrage ancien abonde en erreurs géographiques [1] et n'a pas cependant été pour cela considéré comme apocryphe; que l'histoire de Q. Curce nous a été transmise par de nombreux manuscrits dont quelques-uns datent du IXe siècle [2]; que son influence peut se constater dans les œuvres les plus anciennes [3].

Sans doute il reste encore ce fait que ni son nom ni son histoire ne semblent être expressément cités par les écrivains antérieurs à Loup de Ferrières [4], mais ce fait — accidentel peut-être — ne saurait avoir l'importance qu'on lui reconnaît, il perdra encore de sa force et s'expliquera très facilement si l'on veut bien voir avec nous ce qu'étaient à Rome l'histoire littéraire et le genre biographique.

1. Cf. page 194.
2. Cf. appendice I. Les manuscrits de Quinte Curce sont beaucoup plus nombreux que l'on ne croyait. TEUFFEL (*Hist. de la litt. romaine*, traduction française, Paris, Vieweg, 1879, 1884, page 203), G. BERNHARDY (*Grundriss der römischen Litteratur*, Brunswick, 1872, page 730) et les autres en comptent seulement 80; nous en décrivons plus de 110, et nous ne comprenons dans ce nombre ni les manuscrits perdus, ni les manuscrits qui contiennent seulement des fragments.
3. Cf. page 357, sqq.
4. Cf. page 361.

II

L'esprit scientifique et investigateur de notre époque a introduit dans tout ce qui touche à la littérature des habitudes de rigueur, de minutie même, fort différentes des habitudes des anciens ou, pour rester dans notre domaine, des Romains.

Aujourd'hui nous voulons, avant d'aborder la lecture d'un ouvrage quelconque, savoir dans quelles circonstances il a été composé et dans quel milieu vivait son auteur. Nous croyons que la connaissance de ces faits nous permet seule de formuler une appréciation exacte. Ce n'est pas sans raison, car, on l'a dit fort justement : « Si inventeur que soit un esprit, il n'invente « guère ; ses idées sont celles de son temps, et ce que son génie « original y change ou y ajoute est peu de chose. La réflexion « solitaire, si forte qu'on la suppose, est faible contre cette mul- « titude d'idées qui, de tous côtés, à toute heure, par les lectures, « les conversations, viennent l'assiéger, renouvelées encore et « fortifiées par les institutions, les habitudes, la vue des lieux, « par tout ce qui peut séduire ou maîtriser une âme. Et comment « les repousserait-elle, formée elle-même à l'image des contem- « porains, ayant reçu des mêmes circonstances la même éduca- « tion et les mêmes penchants? Tels que des flots dans un grand « fleuve, nous avons chacun un petit mouvement, et nous fai- « sons un peu de bruit dans ce large courant qui nous emporte ; « mais nous allons avec les autres et n'avançons que poussés par « eux [1]. »

Il ne nous suffit pas de connaître le milieu dans lequel vivait l'auteur que nous étudions ; nous voulons le connaître lui-même. Nous pensons en effet que l'auteur ne peut pas plus être séparé de l'homme que l'homme ne peut être séparé du milieu dans lequel il se mouvait. Il nous faut connaître non seulement l'homme moral, avec ses idées en religion, en politique, en littérature, mais encore l'homme physique, avec ses goûts, ses penchants et ses habitudes. Nous espérons, aidés de cette connaissance, pénétrer plus avant dans l'intelligence de son ouvrage, en saisir

1. H. Taine, *Essai sur Tite-Live*, Paris, Hachette, 1874, p. 11.

plus facilement les nuances, en mieux comprendre les contradictions apparentes et les plus violentes disparates. Nous mettons l'âme et le corps entièrement à nu, asservissant despotiquement et par une exagération quelque peu paradoxale l'une à l'autre [1].

Cette préoccupation constante de retrouver l'auteur dans l'homme ne nous abandonne pas quand nous étudions les œuvres de l'antiquité. Nous appliquons à toutes les productions littéraires des anciens les procédés dont nous nous servons pour les auteurs modernes. Si, comme il arrive le plus souvent, l'homme, avec tous les éléments caractéristiques de sa personnalité, nous échappe, nous n'arrêtons pas pour cela nos investigations, mais, ne pouvant retrouver l'auteur dans l'homme, nous renversons le problème, et nous cherchons l'homme dans l'auteur.

Enfin, derniers traits caractéristiques de notre époque et sur lesquels il serait inutile d'insister, nous ne nous intéressons pas seulement aux grands talents, mais à tout écrivain, quel qu'il soit; de plus, nous aimons à rappeler, parfois un peu trop complaisamment, les titres littéraires de tous les personnages dont le nom vient sous notre plume.

Les Romains avaient sur la littérature et les littérateurs des idées toutes différentes des nôtres. Ils n'eurent jamais pour le pur dilettantisme littéraire qu'une assez mince estime et considérèrent toujours l'étude comme une espèce d'oisiveté [2]. Les littérateurs, par contre-coup, n'attirèrent jamais beaucoup l'attention, ou, s'ils l'attirèrent, ils n'eurent pas à s'en louer. Le public romain, en pensant à eux, fut toujours un peu, semble-t-il, de l'avis du vieux Caton sur la poésie et les poètes [3]. Les lettrés, les esprits cultivés, s'ils ne partageaient pas tous les préjugés du vulgaire, ne se souciaient guère cependant de la personnalité des écrivains.

Qu'on s'intéressât à la vie intime d'un homme politique, d'un

1. C'est le but que se proposait M. E. Deschanel, dans son livre intitulé *Essai de critique naturelle ou Observations physiologiques sur les écrivains et les artistes*. Paris, Hachette, 1864.

2. Ovide (*Amores*, I, 15) dit qu'on l'appelle paresseux parce qu'il fait des vers. Cicéron (*pro Sextio*, LI, 110) le dit clairement : « Græculum se atque *otiosum* putari voluit, *studio litterarum* se subito dedit. »

3. Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, XI, 2. — Cf. Cic. *Tuscul.*, I, 2.

de ces grands citoyens mêlés à toutes les affaires de l'État et dont l'histoire était une part de l'histoire nationale, cela paraissait aux Romains une chose toute naturelle et même un devoir patriotique. Mais, qu'un écrivain osât pour un littérateur ce qu'Accius avait osé pour Brutus et prétendît faire d'un simple homme de lettres le héros d'une pièce de théâtre ou le sujet d'un travail longuement élaboré, c'est ce qu'un Romain n'eût jamais admis. Quel intérêt en effet aurait eu la vie d'un homme qui ne jouait aucun rôle public dans un État où l'homme politique était tout, d'un homme qui n'occupait qu'un rang inférieur dans une organisation sociale où la hiérarchie était si forte, d'un homme enfin dont toutes les occupations semblaient n'avoir aucun but sérieux, tandis que la vie tout entière de ses concitoyens était consacrée à un but pratique [1] ? Pour pouvoir écrire une comédie sur un auteur dramatique [2] et trouver des spectateurs, pour pouvoir faire d'un écrivain le sujet de tout un livre et trouver des lecteurs, il fallait une civilisation et des idées nouvelles.

Les écrivains eussent-ils été plus en honneur qu'ils ne le furent, leurs biographies n'auraient cependant jamais atteint au développement et à la perfection des biographies modernes. Les qualités et les défauts de caractère, tout ce menu [3] détail de la vie intime, qui a tant d'attrait pour nous, touchait peu les Romains et n'eût jamais pris place dans une biographie. Ils séparaient absolument la personnalité de l'écrivain de l'homme lui-même [4] et ne tenaient aucun compte de cette connexité

1. Mme de Staël l'a dit fort justement : « l'utilité est le principe créateur de la littérature latine. » *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*, 1800, *Œuv.*, t. IV, p. 141. Cf. Cicéron, *Tuscul.*, I, 1, et Pline, qui appelle les Romains : « omnium utilitatum rapacissimi » (*Hist. nat.*, XXV, II, 1).

2. Comme G. Sand, par exemple, l'a fait pour Molière.

3. Ce goût, tout au moins au commencement du IVe siècle, ne leur a pas été complètement étranger, s'il faut en croire une critique fort vive, adressée par Vopiscus à certains biographes : « non enim scimus quales mulos Clodius habuerit aut mulas T. Annius Milo, aut utrum Tusco equo sederit Catilina an Sardo..... » (Vopiscus, *Firmi vita*, 6).

4. Ovide, *Tristes*, II, 356, le laisse entendre :

> Magnaque pars operum mendax et ficta meorum,
> Plus sibi permisit compositore suo.

Martial aussi, *Epig.*, I, IV, 8 :

> Lasciva est nobis pagina, vita proba est.

étroite que nous admettons aujourd'hui. Ils n'auraient jamais sans doute reproché à Salluste de moraliser après avoir mené une vie scandaleuse [1], et ils n'auraient pas trop vivement protesté quand l'austère Sénèque [2]

En louant Diogène
Buvait le Falerne dans l'or [3],

si Salluste n'avait été un homme politique, si Sénèque n'avait occupé dans l'État une haute position. En revanche, les mœurs pures d'Ovide ne firent pas excuser la légèreté de ses vers [4].

Aussi l'histoire littéraire telle que nous la comprenons, c'est-à-dire l'histoire de la vie intellectuelle d'un peuple considérée en elle-même et dans ses rapports avec l'histoire générale, n'exista ni en Grèce ni à Rome; il y a plus, le latin n'a pas de mot qui corresponde exactement à ce que nous entendons par histoire littéraire. Comme le mot γράμματα chez les Grecs, le mot *litteræ*, chez les Romains, s'appliquait plutôt en effet à la théorie générale des œuvres littéraires ou aux règles particulières de chacune d'elles, et éveillait bien plus l'idée d'une étude purement critique ou grammaticale que celle d'une appréciation littéraire appuyée sur l'histoire. Ce caractère théorique et critique prédomine dans l'*Orator* et le *de Oratore* de Cicéron; il prédominait aussi probablement dans le *Sisenna vel de historia* [5], dans le *de Compositione satirarum* [6] de Varron, ainsi que dans le *de Ratione dicendi* [7] de l'orateur Antoine. Quant à l'exposition historique du développement littéraire, elle n'a dû exister que sous une forme très rudimentaire dans les *de Poetis*

1. Suétone le laisse entendre en parlant de la satire de Lenæus, affranchi de Pompée, contre Salluste. Cf. Suétone dans les *C. Suetoni.... reliquiæ* d'A. Reifferscheid, Leipzig, 1860, page 112.
2. On a effectivement critiqué le peu d'accord de ses actes et de sa morale, car il se défend contre des accusations de ce genre (Sénèque. *de Vita beata*, 17). Cf. sur ces critiques : Dion Cassius, LXI, 10; Tacite, *Annales*, XIV, 53.
3. V. Hugo, *Odes*, IV, xv, 11, 12.
4. Ovide, *Tristes*, V, 357-360.
5. Aulu-Gelle, *Nuits attiques*. XVI, 9.
6. Nonius, *Parectati*.
7. Cicéron, *de Oratore*. I, xxi, 94; Quintilien, III, i, 19.

de Varron [1], de Porcius Licinus [2], de Volcatius Sedigitus [3], dans les *Didascalica* et les *Pragmatica* d'Accius [4]; elle n'est qu'à l'état d'esquisse dans le *Brutus*, dans quelques épîtres d'Horace [5], et dans le Xe livre du *de Institutione oratoria* de Quintilien. Encore, dans ces ouvrages, si précieux pour nous, le but purement didactique se montre-t-il nettement; Cicéron, par exemple, ne cherche pas à dissimuler qu'il a eu l'intention de donner des règles aux futurs orateurs [6].

On ne voit pas que les Romains aient songé davantage à se livrer sur les écrivains et sur leurs œuvres à cette espèce d'autopsie que les critiques contemporains regardent comme indispensable; ils ne se sont jamais avisés de s'armer d'un scalpel et, comme le dit Sainte-Beuve, « d'indiquer le défaut de la cuirasse, de montrer le point de suture entre le talent et l'âme, de louer l'un, mais de marquer aussi le défaut de l'autre qui se ressent jusque dans le talent même et dans l'effet qu'il produit à la longue. »

Ils n'ont pas non plus soupçonné l'utilité qu'il peut y avoir à connaître indistinctement tous ceux qui se sont occupés de littérature; ils négligent aussi d'ordinaire, quand ils parlent incidemment d'un écrivain, de rappeler les ouvrages dont il est l'auteur, ou même d'y faire allusion [7]. Ils croyaient, sur bien des points, être entendus à demi-mot, et la sobriété des renseigne-

1. Le caractère de cet ouvrage et de ceux qui portent le même titre n'est pas déterminé d'une manière absolument précise. Peut-être ce *de Poetis* a-t-il été écrit à l'imitation des ouvrages publiés en Grèce sous le titre de περὶ ποιητῶν et dont Aristote avait donné lui-même un modèle; il aurait dû alors contenir un certain nombre de détails biographiques. Cf. A. Uppenkamp, *De origine conscribendæ historiæ litterarum apud Græcos*, Monasteri, Coppenrath, page 16. — É. Egger, *Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs*. Paris, Durand, 1849, page 121. — L'ouvrage d'Aristote est cité par Athénée, XI, page 505, c; celui de Varron, par Aulu Gelle, *Nuits attiques*, I, 24; XVII, 4 et 21; par Suétone, *Vie de Térence* dans les *C. Suetoni... reliquiæ*, *Op. l.*, page 30.

2. Madvig, *de L. Atti didascalicis*, dans ses *Opuscula academica*, Copenhague. 1834, page 20.

3. Cf. Ludewig, *Ueber den Canon des Volcatius Sedigitus*, Programm zu Neustrelitz, 1842.

4. Cf. Madvig, *Op. l.*, pages 87-110. L. Müller, *Quintus Ennius*.... Leipzig, 1884, page 283.

5. *Epître à Auguste*, l. II, ép. I. — *Épître aux Pisons*.

6. Cicéron, *Brutus*, XCIII, 319 : « ..... omnis hic sermo noster non solum enumerationem oratoriam, verum *etiam præcepta* quædam desiderat.... »

7. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, Tacite ne mentionne ni les écrits de Corbulon ni ceux de Frontin ni le Satyricon.

ments qu'ils nous donnent a plus d'une fois embarrassé les historiens modernes de la littérature ancienne. Parlaient-ils d'un personnage qui a eu plusieurs homonymes, ils ne songeaient pas à le désigner d'une façon précise, ils disaient par exemple simplement Varro, sans s'inquiéter d'indiquer s'ils parlaient de M. T. Varro ou de Varro Atacinus.

Ils n'ont même guère pris souci de consacrer aux écrivains quelques-uns de ces ouvrages à visées modestes dont on est si prodigue à notre époque. Ils n'ont écrit sur eux qu'un petit nombre de monographies et ne leur ont que très parcimonieusement accordé une place dans leurs encyclopédies biographiques.

Les hommes politiques attiraient avant tout l'attention; il en est peu parmi les plus célèbres qui n'aient trouvé un biographe, et l'on a pu lire à Rome les biographies de Sylla [1], de Scipion l'Africain [2], de M. Brutus [3], de Caton d'Utique [4], de Marius [5], de Cicéron [6], de Cassius [7], de Catilina [8], de Pompée [9], de César [10], d'Auguste [11], de Drusus [12], d'Agricola [13], d'Avidius Cassius [14], d'Antonin [15], de bien d'autres encore.

1. Par L. Corn. Sisenna. Cf. Salluste, *Jugurtha*, 95. — Velleius Paterculus, II, 9.

2. Par C. Oppius. Cf. Charisius, I, p. 347, 3, K. et Aulu Gelle, *Nuits attiques*, VII, 1, 2.

3. Par L. Calpurnius Bibulus, cf. Plutarque, *Brutus*, 13 et 23, et par Volumnius, cf. Plutarque, *Brutus*, 48; 51.

4. Par Munatius Rufus, cf. Plutarque, *Cat. min.*, 25 et 37, et par Cicéron, cf. Cicéron, *Ad Atticum*, XII, 4; Tacite, *Annales*, IV, 34; Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, XIII, 19; Plutarque, *Cæsar*, 54; Dion Cassius, XLIII, 13. — Par Fabius Gallus, cf. Cicéron, *Ad familiares*, VII, 24. — Par M. Brutus. Cicéron, cf. *Ad Atticum*, XIII, 46.

5. Par C. Oppius. Cf. Pline, *Histoire naturelle*, XI, 45, 104.

6. Par Tiron. Cf. Cicéron, *Pro Milone*, éd. Orelli, p. 49 : Plutarque, *Cicéron*, 41, 49. — Par Corn. Nepos. Cf. Aulu Gelle, *Nuits attiques*, 15, 20.

7. Par C. Oppius. Cf. Charisius, I, page 347, 3, Keil.

8. Par Salluste.

9. Par C. Oppius, cf. Plutarque, *Pompée*, 10, et par L. Voltacilius Plotus, cf. Suétone, *Reliquiæ*, *Op. l.*, page 124.

10. Par C. Oppius. Cf. Suétone, *César*, 52, 53. — Par Corn. Balbus. Cf. Suétone, *César*, 81.

11. Par Marathus. Cf. Suétone. *Auguste*, 79 et 94. — Par Mécène. Cf. Servius, *Géorg.*, II, 42; Solin, 18; Horace, *Odes*, II, xii, 9-12. — Par Cremutius Cordus. Cf. Suétone, *Auguste*, 35.

12. Par Auguste. Cf. Suétone, *Auguste*, 28 et 85.

13. Par Tacite, car nous n'admettons pas l'opinion d'Hübner (*Hermès*, 1866, p. 428-448), qui fait de l'*Agricola* une oraison funèbre.

14. Par Vulcatius Gallicanus. Cf. *Scriptores historiæ Augustæ*.

15. Par Gordien. Cf. J. Capitolin, *Hist. des Gordiens*, 3. Cf. pour l'ensemble

La liste des monographies relatives aux écrivains est bien plus courte; telle que nous pouvons la dresser aujourd'hui, elle ne comprend guère plus d'une douzaine de noms, ceux de Térence [1], de Lucilius [2], de Salluste [3], de Virgile [4], d'Horace [5], d'Ovide [6], de Lucain, de Musonius Bassus [7], de Pomponius Secundus [8], d'Helvidius Priscus [9], de Sénèque le père [10], de Juvénal [11], de Perse [12].

Les auteurs de ces rares biographies n'ont en général qu'une

de ces biographies Wiese, *De vitarum scriptoribus Romanis*, Berlin, 1840, *Progr. des Joachimsthalschen Gymnasiums*. Nous ne parlons pas des histoires proprement dites du règne de chaque empereur, histoires dont Tacite (*Ann.*, I, 1) dit : « Tiberii Caiique et Claudii ac Neronis res, florentibus ipsis ob metum falsæ, postquam occiderant recentibus odiis compositæ sunt. »

1. Vie anonyme de Térence, *P. Terentii vita quam e codice Oxoniensi descripsit Ab. Gronovius*, éd. de Térence par Zeune, 1787, pages IX-XXIV. — Autres vies anonymes publiées par A. Mai dans ses *M. Acci Plauti fragmenta inedita*, Milan, 1815, d'après un manuscrit de l'Ambrosienne; par G. de Murr (Nuremberg, 1786) d'après un manuscrit de Nuremberg. — Cosconius avait peut-être écrit une vie de Térence. Cf. Suétone, *Reliquiæ*, éd. Riffsch, Vie de Térence, page 32. Ritschl (cf. Riffsch, éd. de Suétone, page 518) n'admet pas cette hypothèse.

2. Vie de Lucilius par Curtius Nicia; « hujus (Niciæ) de Lucilio libros etiam Santra comprobat, » dit Suétone, *Reliquiæ, Op. l.*, page 112.

3. Vie de Salluste par Asconius Pedianus; Acro ad Horatium Sat., I, II, 41 : « [Ille flagellis ad mortem cæsus] hoc de Sallustio videtur dicere. Sallustius enim Crispus in Faustæ, filiæ Syllæ, adulterio deprehensus, ab Annio Milone flagellis cæsus esse dicitur, quem Asconius Pedianus in vita ejus significat. »

4. Vies de Virgile par Probus, Donat, Servius, Phocas, et peut-être aussi par Varius et Mélissus. Cf. Suétone, éd. Reiffsch, pages 398, 399, 403, et Servius, *Comm. des Églogues de Virgile*, II, 97. Cf. Quintilien, X, III, 8 : « Vergilium paucissimos die composuisse versus auctor est *Varius*. » Cf. Donat, *Vie de Virgile*, 16 (27) : « In sermone tardissimum ac pæne indocto similem eum fuisse *Melissus* tradit. »

5. Vie d'Horace par Porphyrion. Cf. *Scholies, Sat.*, I, VI, 41.

6. Reifferscheid, édition de Suétone, *Op. l.*, p. 404. Cf. Teuffel, *Littérature latine, Op. l.*, § 247, 5; 303, 1.

7. Vie de Musonius Bassus par Cl. Pollion. Cf. Pline, *Lettres*, VII, 31, 5.

8. Vie de Pomponius Secundus par Pline l'Ancien. Cf. Pline, *Histoire naturelle*, XIV, IV, 4 et II, 83, 103; Pline, *Lettres*, III, 5.

9. Vie d'Helvidius Priscus par Hérennius Sénécion. Cf. Pline, *Lettres*, VII, I.

10. Vie de Sénèque le Rhéteur par son fils. Cf. Teuffel, *Littérature latine, Op. l.*, § 269, 3.

11. Vies de Juvénal; on en connaît sept, elles sont toutes anonymes. — Cf. Suétone, éd. *Reiffersch., L. l.*, p. 394, sqq.; J. Val. Franke, *Examen criticum D. Junii Juvenalis vitæ* (Leipzig, 1820), page 13; O. Jahn, *D. Junii Juvenalis satirarum libri, cum scholiis veteribus*, Berlin, 1851, p. 386-397.

12. Vie de Perse, tirée du commentaire de Probus. Cf. O. Jahn, *A. Persii satirarum liber, cum scholiis antiquis*, Leipzig, 1843, et Reifferscheid, *Op. l.*, pages 72 sqq, 395 sqq.

assez médiocre notoriété. Trois ou quatre, il est vrai, sont illustres; mais ne voit-on pas que Varius, Pline et Sénèque ont simplement payé, par un éloge biographique, un légitime tribut à l'amitié ou à la piété filiale? Les autres, que sont-ils? Des grammairiens ou des rhéteurs. On est loin, on le voit, de ces noms célèbres qui figurent parmi les biographes des hommes politiques. Leurs œuvres du moins témoignent-elles d'une étude approfondie? y retrouve-t-on ces élans d'éloquence et cette richesse de détails que nous offrent certaines biographies politiques, ou bien y peut-on admirer ces analyses si délicates dont notre littérature contemporaine nous fournit tant d'exemples?

Les quelques monographies que le temps nous a conservées nous permettent d'affirmer que non.

Écrites généralement par des grammairiens et à une époque assez basse, elles ne sont guère qu'une collection sèche, brève et mal ordonnée de renseignements plus ou moins authentiques, — les sept biographies de Juvénal tiennent quatre pages de l'édition de Jahn [1]; — elles n'ont rien d'original, leurs auteurs ne faisant d'ordinaire qu'abréger un travail plus étendu et puiser sans critique à des sources sans valeur; elles ressemblent assez aux notices mises en tête de nos éditions classiques, et non pas des meilleures; elles paraissent, comme elles, avoir été écrites dans un but purement pédagogique.

Les encyclopédies biographiques ne paraissent pas leur avoir été de beaucoup supérieures.

Varron avait publié sous le titre d'*Hebdomades* le premier recueil de ce genre. Il avait condensé dans cet ouvrage les renseignements les plus importants sur tous les hommes illustres de la Grèce et de Rome, sans oublier les écrivains.

Après lui, Santra [2], Cornélius Népos [3], Hygin [4], Suétone [5],

1. O. Jahn, *Op. l.*, pages 386, 390.

2. Suivant Lersch (*Zeitschrift f. Alterth.* 1839, page 100), Santra vécut au courant du viie siècle de Rome; le titre de son ouvrage est inconnu; on peut cependant affirmer que cet ouvrage se rapprochait de celui de C. Népos et de Suétone. Cf. saint Jérôme. *Prolog. in libr. de scriptoribus ecclesiasticis*, et Quintilien, *Inst. orat.*, XII, x, 16. Santra est cité à propos de Térence par Suétone, *Reliquiæ. Op. l.*, page 31, ainsi que par Festus et Nonius.

3. Cf. Diomède, I, page 403, K. Cornélius Népos, *Vie de Dion;* 3, etc.

4. Aulu-Gelle. *Nuits attiques*, I, 14, 1; VI, 1, 2, et Asconius, éd. d'Orelli, *Scholies de Cicér.*, part. II. page 113. — Jean de Salisbury, *Nug. Curial.*, V, 7. Cf. aussi saint Jérôme, *L. l.*

5. Cf. *Suetoni quæ supersunt omnia recensuit* K. Lud. Roth., Leipzig,

peut-être aussi Tarquitius Priscus [1], enfin Aurelius Victor publièrent, sous le titre de *de Viris illustribus* ou de *Vitæ illustrium virorum*, des recueils qui renfermaient soit la biographie de tous les hommes illustres de l'antiquité, soit simplement celle des écrivains de profession.

Ces encyclopédies présentent les mêmes caractères que les monographies. Les *Hebdomades* de Varron ne contenaient, d'après les conjectures les plus vraisemblables, que de très courtes notices terminées par un distique, moyen mnémotechnique destiné à rappeler au lecteur une opinion toute faite [2]. Le recueil de Suétone, pour être supérieur à celui de Varron, était bien loin d'avoir les qualités que nous lui demanderions, si toutefois l'on en juge d'après un des articles le mieux conservés, la biographie d'Horace. Suétone s'y montre simple et précis, mais sec; désireux de trouver la vérité, il l'a puisée à des sources pures, mais il s'est trop attardé à nous conter des incidents mesquins et sans intérêt. D'ailleurs, comme Varron et comme la plupart des auteurs de monographies biographiques, il semble avoir cherché à faire une œuvre moins littéraire que pédagogique. Il s'est de plus volontairement enfermé dans des limites fort étroites.

Dans ces encyclopédies où, semble-t-il, tous les écrivains de quelque importance auraient dû trouver place, un choix était fait, les « illustres » seuls avaient droit à une mention particulière. Si l'on y regarde de près, on s'assurera que plus d'un écrivain digne de figurer parmi les « illustres » pouvait fort bien être laissé de côté et que les auteurs qui cultivaient certains genres étaient de parti pris négligés par les biographes. En effet, parmi les monographies, on trouve une seule biographie d'historien et une seule biographie de philosophe : dans les recueils, ces deux catégories d'écrivains tiennent une très petite place; ainsi, l'ouvrage de Suétone — le seul dont il soit possible de parler avec connaissance de cause — ne mentionne que six historiens et trois philosophes [3]; et encore a-t-on voulu

1858, et *C. Suetoni præter Cæsarum libros reliquiæ*, edidit Aug. Reifferscheid, Leipzig, 1860.

1. Lactance, *Divinarum institutionum* lib. I, 10, 2. Cf. Teuffel, *Litter. lat.*, § 158, 2.

2. G. Boissier, *Étude sur la vie et les ouvrages de Varron*, Paris, Hachette, 1861, page 347.

3. Cf. Suétone, *Reliquiæ*, éd. Riffsch., page 91, sqq.

rayer de l'ouvrage de Suétone les noms de ces écrivains et les quelques lignes qui les accompagnent [1].

Ainsi donc l'histoire littéraire n'a existé à Rome qu'à l'état d'esquisse, elle a toujours affecté un caractère pédagogique et didactique ; le genre biographique, sous ses deux formes, la monographie et le recueil encyclopédique, paraît avoir été cultivé surtout par des écrivains qui visaient à l'utile; il a servi à glorifier, justement ou non, les hommes politiques, il n'a que bien peu souvent été employé à conserver le souvenir des écrivains et non pas de tous.

III

Les considérations qui précèdent expliquent suffisamment le silence de l'antiquité sur Quinte Curce, il n'est plus besoin que d'en préciser les conséquences.

Quinte Curce était historien, non pas peut-être des plus célèbres, et il avait écrit la vie d'un conquérant étranger; il n'avait donc aucun titre pour qu'un grammairien lui consacrât une de ces notices scolaires dont nous avons parlé, ou pour qu'un biographe lui fît, dans un recueil, une place à côté des illustrations romaines.

Si nous ne devons pas nous étonner de ne pas trouver son nom dans les monographies et les encyclopédies biographiques, nous ne devrons pas nous étonner davantage de ne voir jamais cités ni Quinte Curce ni son œuvre. Ce silence s'explique très facilement.

Les contemporains de Quinte Curce qui auraient eu occasion de le nommer se sont abstenus de le faire, par une espèce

1. A. Graefenhan, *Geschichte der klassischer Philologie im Alterthum*, Bonn, König, 1843-1844, t. IV, page 450. — *Id.*, *L. l.*, page 369, constate qu'on n'a de commentaire que pour le seul Salluste. On peut rappeler aussi, sans attacher autrement d'importance à ce fait, que l'on ne connaît à Rome aucun buste authentique d'historien romain ; du moins Ampère l'affirme. Cf. l'*Histoire romaine à Rome*, Paris, Lévy, t. III, page 571. Les historiens et les philosophes ont été laissés de côté par les biographes probablement parce qu'ils n'étaient pas, comme nous dirions, portés au programme des classes : les poètes, les orateurs et les grammairiens avaient seuls ce privilège. Cf. A. Witticu, *De grammatistarum et grammaticorum apud Romanos scholis*. Eisenach, 1844.

de réserve ou de parti pris dont les exemples ne manquent pas [1] dans l'histoire de la littérature ancienne.

Ceux qui ont vécu après lui n'ont pas manqué de raisons pour l'oublier.

Les historiens qui s'occupaient d'Alexandre avaient sous la main non seulement les sources où avait puisé notre auteur, mais encore des écrivains grecs qu'ils lui préféraient peut-être à juste titre. Les grammairiens ne le citaient pas, préférant emprunter leurs exemples à des auteurs de plus de notoriété. Parmi les littérateurs, les uns se servaient de l'histoire de Quinte Curce, sans en nommer l'auteur, ce qu'ils faisaient souvent, ne s'astreignant pas, comme nous, à une rigueur scientifique [2]; les autres ne la lisaient pas. Ils agissaient envers Quinte Curce comme envers Cornélius Népos : savaient-ils le grec, ils lisaient Diodore, Arrien ou Plutarque; l'ignoraient-ils, ils avaient recours à Trogue-Pompée, à Justin, dont l'abrégé a eu une si fâcheuse influence, à l'*Itinéraire d'Alexandre*.

Faut-il après cela examiner une question particulière que l'on s'est posée souvent? Faut-il s'étonner avec Rollin [3], ou s'indigner avec Bruno, Scioppius, Pitiscus [4] de ce que Quintilien n'a pas compris Quinte Curce dans son énumération des historiens romains? Ce serait, semble-t-il, une question oiseuse. Quintilien y a d'ailleurs répondu par avance. Comme les auteurs d'encyclopédies, et même plus qu'eux, il faisait un choix; il le

1. Cf. Cicéron, *Brutus*, LXI, 231; Ovide, *Tristes*, II, 467; Velleius Paterculus, II, 36; Tacite, *Dialogues des orateurs*, 26; Quintilien, *de Institutione oratoria*, X, I, 38. Les écrivains grecs gardaient la même réserve. Cf. Quintilien, *de Institutione oratoria*, X, I, 54.

2. Il n'est pas rare que les écrivains anciens utilisent l'ouvrage d'un de leurs contemporains ou de leurs prédécesseurs sans le nommer. Le cas de Lucrèce est des plus curieux en ce genre : Cicéron, Virgile, Horace l'ont imité de très près sans le citer jamais. — Cf. C. Martha, *Le poème de Lucrèce*, Paris, Hachette, p. 351, 3e éd.; Macrobe, *Saturnales*, VI, 2; Aulu-Gelle, I, 21; Connington, éd. de Virgile, t. III, *Index*; Weingartner, *de Horatio Lucretii imitatore*, Halle, 1874, etc. — Les anciens ne citent en général leurs sources que quand elles se contredisent : Plutarque offre de fréquents exemples de ce fait, cf. *Tiberius Gracchus*, 4, 8, 21. Ils se servent ordinairement des termes vagues *multi*, *plerique*, *plurimi* (cf. page 110); Capitolin dit : « imperitus latinus scriptor ».

3. Rollin, *Histoire ancienne*, Vve Estienne, Paris, 1726, t. VI, Avant-propos, pages 5, 6.

4. S. Pitiscus, édit. de Quinte Curce, La Haye, P. Van Thol, 1708; Préface, I.

dit à plusieurs reprises [1], précisément en parlant des historiens [2]. Il a omis Quinte Curce pour la même raison qu'il a omis Cornélius Népos, Velleius Paterculus, Valère-Maxime, Trogue-Pompée et bien d'autres.

Ce silence serait-il inexplicable, qu'il ne prouverait rien. Quinte Curce n'est malheureusement pas le seul sur lequel l'antiquité tout entière soit muette ou à peu près. Si, pour prouver qu'un ouvrage est apocryphe, il suffisait de démontrer qu'il n'a jamais été cité, ce n'est pas Quinte Curce seulement qu'il faudrait rayer de la liste des écrivains anciens, mais encore Manilius, Florus [3], Ampélius, Julius Obsequens, pour ne pas emprunter d'exemples à la littérature grecque et pour ne citer que quelques noms [4].

Enfin cet argument, tiré du silence de l'antiquité, paraîtra encore plus faible, si l'on veut bien se rappeler que beaucoup d'ouvrages, où nous eussions pu trouver des renseignements, sont perdus sans retour, et si l'on songe qu'il s'en est fallu de bien peu que Gratius Faliscus [5], Velleius Paterculus [6], Phèdre [7], Valerius Flaccus [8], etc., aient été rangés au nombre des écrivains qui n'ont jamais existé.

On ne lui accordera même pas cette ombre de valeur que la discussion précédente pourrait lui avoir laissée, si l'on admet avec beaucoup de critiques [9] que l'historien Q. Curtius et le rhé-

1. Quintilien, *Op. l.*, X, I, 104 : « sunt et alii scriptores boni, sed nos genera degustamus, non bibliothecas excutimus. »

2. Quintilien, *de Institutione oratoria*, X, I, 94 : « sunt clari hodieque et qui olim nominabuntur. »

3. Qui n'est pas cité avant Malalas, Χρονογραφία, VIII, 211, 2.

4. Si nous voulions emprunter des exemples à la littérature grecque, nous en aurions de célèbres à citer, ne serait-ce que la *Géographie* de Strabon, sur laquelle toute l'antiquité a gardé le silence. Cf. É. Egger, *Examen critique des historiens anciens de la vie et du règne d'Auguste*, Paris, 1844, page 96.

5. Cité une seule fois par Ovide, *Pontiques*, IV, xvi, 34.

6. Cité par Priscien, VI, 11, 63, et dans les *Scholies* de Lucain, IX, 178. Cependant il semble avoir été assez répandu avant cette époque. Cf. H. Goelzer, *Grammaticæ in Sulpicium Severum observationes*, Paris, Hachette, 1883, page xi, n° 1.

7. Cité seulement par Avienus, *Ep. ad Theodosium*. Le passage de Martial (III, xx, 5) ne prouve pas que le Phèdre auquel le satirique fait allusion soit l'auteur des fables.

8. Valerius Flaccus n'est cité que par Quintilien.

9. Cf. page 49.

teur dont Suétone avait retracé la vie ne sont qu'un seul et même personnage, si surtout l'on veut bien reconnaître avec nous [1] que Sénèque, Lucain, Quintilien ont utilisé, sans la citer, l'*Histoire d'Alexandre*.

En résumé, la question de l'authenticité de l'ouvrage de Quinte Curce, si elle pouvait être signalée au point de vue historique, si elle devait même être éclaircie, ne saurait nous arrêter [2]; d'autres problèmes plus importants se posent : il faut, avant d'examiner l'ouvrage lui-même, savoir à quelle époque son auteur a vécu et s'il est possible de l'identifier avec quelqu'un des personnages romains qui ont porté le même nom.

1. Cf. page 31, sqq., et appendice II, page 357, sqq.

2. Signalons, pour être complet, une hypothèse d'Acidalius, hypothèse que toute la discussion précédente (cf. surtout page 15, note 2) rend invraisemblable. Il croit à une conspiration du silence organisée contre Quinte Curce : V. Acidalii *in Q. Curtium Animadversiones*.... Francfort, 1594, page 28 : « illa autem vix omnino quemquam calamitas extra Curtium afflixit, ut reliquorum scriptorum nemo mentionem ejus usquam vel uno verbo, certam dico mentionem et indubitatam faciat, ad unum omnibus tacentibus quasi de compecto, ut conspirasse videantur ad supprimendum hominis nomen, et famam prorsus opprimendam. »

CHAPITRE II

PROBLÈMES BIOGRAPHIQUES

I. De l'époque où vécut Quinte Curce.

I. Opinions des divers savants. Méthode à suivre pour arriver à la solution du problème; son application. — II. Claude et l'allusion du Xe livre de Quinte Curce.

I

Dans quelle période de l'antiquité, ou plutôt, car c'est ainsi que la question se pose ordinairement, sous quel empereur Quinte Curce a-t-il vécu?

Il est difficile de se prononcer. Tous les savants sont à peu près d'accord pour considérer Quinte Curce comme un écrivain de l'empire, mais ils sont d'avis très différents quand il s'agit de déterminer avec plus de précision l'époque de sa vie et la date de la publication de son ouvrage.

G. Barth [1] fait vivre Quinte Curce sous Théodose; Bagnolo [2], sous Constantin; Gibbon [3], sous Gordien III. L'abbé Dubos [4]

1. G. Barth, éd. de Claudien, Francfort, 1650, pages 1164-1165. — Cf. aussi J. G. Koken, éd. de Quinte Curce, Leipzig, 1818; Int., page ix.

2. *Della gente Curzia e dell' eta di Q. Curzio l'istorico, ragionamento del conte* Giovan Francesco Giuseppe Bagnolo *mandato ad un amico il signor conte *** con annotazioni del medesimo autore*, Bologne, 1741, page 212, sqq. — A. Huguet (éd. de Quinte Curce, Leipzig, Barth, 1836, préface. page 3) se range à l'opinion de Bagnolo.

3. Gibbon, *Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*, dans le *Panthéon littéraire*, 1843, t. I, page 115.

4. Dubos. *Réflexions critiques sur la poésie et sur la peinture*, Paris, 1733, 2e partie, § xiii, pages 199-200.

hésite à se prononcer pour ce dernier empereur ou pour Claude.

Jean de Müller [1] regarde notre historien comme un contemporain d'Alexandre Sévère; Niebuhr [2] et Letronne [3], comme un contemporain de Septime Sévère. Is. Pontanus [4] le place sous Trajan; cette dernière opinion semble être aussi celle de Daunou [5] et de Decembrio [6].

Ce sont les opinions extrêmes et les moins soutenables; la majeure partie des critiques ou des savants qui se sont occupés de ce problème font de l'*Histoire d'Alexandre* une œuvre du Ier siècle de l'ère chrétienne.

J. Rutgers [7], Freinsheim [8], G. Voss [9], Ph. Caroli [10], Bœcler [11], Saxe [12], Loccen [13], Cellarius [14], J. Tristan [15], Leclerc [16],

1. Jean de Müller, *Vier und zwanzig Bücher allgemeiner Geschichte*, t. I, page 145.

2. B. G. Niebuhr, *Kleine historische und philologische Schriften*. Bonn, 1828, 1843, vol. I, pages 305, 307; ailleurs (*Op. l.*, vol. II, page 58), il met sous Vespasien la publication de l'*Histoire d'Alexandre*.

3. Letronne, *La statue de Memnon*. Acad. des insc. et belles-lettres, t. X (1833), page 48.

4. J. Is. Pontanus, lettre à Vossius, 1er septembre 1625. cf. son édition de Quinte Curce, Amsterdam. Jansson, 1628, et lettres 39, 60, 75, 87, 97 dans le recueil publié par Cf. Ant. Mathæus à Leyde en 1708. Pontanus s'appuie sur un passage interpolé (X, iv, 4 : *Postquam vero cognitum est, Persis ducatus...*) donné par Snakenburg, dans son édition de Quinte Curce, Leyde, 1724, *L. l.*

5. Daunou, *Cours d'études historiques*, Paris, 1842-1846, t. I, page 347. Cependant ailleurs (t. XIX, page 530) il a perdu de son assurance et laisse la question en suspens.

6. A. Decembrii.... *de Politia literaria*... Basileæ, 1562, page 36.

7. J. Rutgers, *Variarum lectionum libri sex*, Leyde, 1618, l. I, chap. xix. Du reste, il a plusieurs fois changé d'opinion. Cf. Vossius, *de Hist. lat.*, pages 147-8.

8. J. Freinsheim *Commentarii in libros superstites Q. Curtii Rufi*, Argentorati, Tezner, 1539, not. l. X, ix, 3.

9. G. Vossii *de Historicis latinis* libri III, ed. altera, Leyde, 1651, pages 146, 152.

10. P. Caroli *Animadversiones historicæ...., in Q. Curtii Rufi de rebus gestis Alexandri magni libros X quibus dissertatio nova* (Christoph. Arnoldi) *præmittitur*. Nuremberg, 1663.

11. J. H. Bœcler, *De Eloquentia politici*, cité par Snakenburg, dans les Prolégomènes de son édition, *Op. l.*, ch. II.

12. Saxius, *Onomasticum litterarium*... Utrecht, 1775, 1803, I, p. 258.

13. J. Loccen, éd. de Quinte Curce. Amsterdam, 1656.

14. Ch. Cellarius, éd. de Quinte Curce. Leipzig, Th. Fritsch, 1696, *judicia de* Q. Curtio.

15. J. Tristan, cité par J. A. Fabricius. *Bibliotheca latina*, éd. Ernesti, Leipzig, 1723, 1724, t. II, ch. 17, page 342.

16. J. Clerici *Ars critica*..... 2e éd. Amsterdam, G. Gallet, 1700, page 358.

Struve [1], G. Pinzger [2], A. Baumstark [3], Buttmann [4], Fr. Kritz [5], W. Berger [6], Schmidt [7], Bähr [8], Hedicke [9], Græsse [10], Ménage [11] en placent la composition sous le règne de Vespasien, quelques-uns cependant avec hésitation.

Au contraire, Brisson [12], Juste-Lipse [13], Letellier [14], Erycius Puteanus [15], Tillemont [16], Funck [17], Tiraboschi [18], Sainte-Croix [19], F. D. Gerlach [20], Th. Wiedemann [21], Eussner [22], O. Hirschfeld [23], Mützell [24], Teuffel [25], Vogel [26], A. Hug [27], Böck [28], Cocchia [29],

1. B. G. Struvii *Selecta bibliotheca historica*, Iéna, 1705, page 26.
2. G. Pinzger, *Seebode's Archiv. f. Phil. u. Pädog.*, t. I, pages 91, 104.
3. A. Baumstark, éd. de Quinte Curce, Stuttgard, 1829; Int., page xx.
4. Ph. Buttmann, *Ueber das Leben des Geschichtschreibers Q. Curtius Rufus*. Berlin, 1820.
5. Fr. Kritz, *Hallische allgm. Literaturzeitung*, 1844, pages 726, 733 sqq.
6. G. Berger, *de Q. Curtii ætate...*, dissertatio, Carlsruhe, 1820.
7. G. Schmidt, *Neue Jahrbücher für class. Philologie....* t. CXIII (1876), p. 704.
8. F. Baehr, *Geschichte der Römischen Literatur*, 4e éd., Carlsruhe, 1869, t. II, page 246.
9. E. Hedicke, *de Codicum Curtii fide atque auctoritate*, Bernburg, 1870, page 24.
10. Graesse, *Lehrbuch einer allgemeinen Literärgeschichte*, Dresde, 1837, erste Abth., page 1246.
11. Ménage, *Origines de la langue française*, Paris, 1650, page 24.
12. B. Brisson, *De regio Persarum principatu*. Paris, Prevosteau, 1591, p. 51-52.
13. Juste-Lipse, éd. de Tacite. Anvers, Plantin, 1648. *Annales*. XI, 21, note 72.
14. M. Letellier, éd. de Quinte Curce, Paris, 1678, *préface*.
15. Erycius Puteanus, éd. de Quinte Curce, *préface*. Cité par Snakenburg dans son édition, *Op. l.*, ch. I.
16. Tillemont, *Histoire des empereurs*, Paris, Robustel, 1700, t. I, page 226.
17. J. N. Funccius, *De imminenti latinæ linguæ senectute tractatus*, Marbourg, 1726, page 514.
18. Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, Milan, Fontana, 1833, t. III, page 224.
19. Sainte-Croix, *Examen critique des historiens d'Alexandre*, Paris, 1804, pages 104 et 850.
20. F. D. Gerlach, *Die Geschichtschreiber der Römer*..... Stuttgard, 1855, page 186.
21. Th. Wiedemann, *Philologus*, XXX, page 241 sqq. et 441 sqq.
22. A. Eussner, *Philologus*, XXXII, page 157. sqq.
23. O. Hirschfeld, *Hermes*, VIII (1874), page 472.
24. J. Mützell, éd. de Quinte Curce. Berlin, 1841, *préface*, page lxxxi.
25. W. S. Teuffel, *Histoire de la littérature romaine*, *Op. l.*, § 292, 1. Cf. *Studien und Charakteristiken zur griech. und röm. Literaturges.* Leipzig, Teubner, 1871, p. 387, 390.
26. Th. Vogel, éd. de Quinte Curce, Leipzig, 1875, 1880, t. I, *préface*, page 2.
27. A. Hug, *Philologischer Anzeiger*, III, 108.
28. A. Böckh, *Encyclopädie.... der philologischen Wissenschaften*, Leipzig, 1877, page 227.
29. E. Cocchia, *La Storia di Alessandro... di Q. Curzio Rufo*. Turin, Löscher, 1884, t. I, préface, page vii, sqq.

pensent que Quinte Curce écrivit peu après l'avènement de Claude. Popma [1], Rader [2], Casaubon [3], Petrus Opmerus [4], Perizonius [5], Cunze [6], F. A. Wolf [7], C. Spon [8], Pitiscus [9], Egger [10], Porcacchi [11], admettent que ce fut sous Tibère.

Enfin, Alde Manuce [12], Pithou [13], Bongars [14], F. A. Roccha [15], J. J. Frisius [16], J. Maria Catanæus [17], Herwarth [18], Hirt [19], Zumpt [20], Weichert [21], Klotz [22], prétendent que Quinte Curce vécut sous Auguste. Un copiste, ou un des lecteurs de Quinte Curce au XVe siècle, semble avoir partagé cette opinion, s'il faut en croire une note marginale d'un manuscrit de cette époque cité par Niebuhr [23]. Vasquez de Lucènes, dans sa traduction de Quinte Curce, soit qu'il interpole le texte, soit qu'il traduise d'après

1. T. Popma (éd. de Quinte Curce, Leyde, 1622, Elzévir, petit in-12, note du l. X, IX, 3) dit que ce fut sous Tibere ou sous Auguste.
2. M. Rader, éd. de Quinte Curce, J. Kinck, Cologne, 1628, in-folio, p. 667.
3. Is. Casaubon, éd. de Suétone, Paris, 1606; à propos de l'index des rhéteurs cités par Suétone.
4. Petrus Opmerus, *Opus chronologicum*, cité par Freinsheim, *Op. l.*
5. J. Perizonius, *Q. Curtius Rufus restitutus in integrum et vindicatus*, Leyde, Teering, 1703, page 6.
6. D. J. Th. Cunze, éd. de Quinte Curce, Helmstadt, Fleckeisen, 1802, *préface*, XI.
7. F. A. Wolf, *Præfatio ad orationem Pro Marcello*, XXXIII, n° X. Wolf n'exprime son opinion que d'une façon tout à fait dubitative.
8. Cf. Gui Patin, *L. l.*
9. S. Pitiscus, éd. de Quinte Curce, La Haye, 1708, préface, I.
10. É. Egger, *Mémoires de littérature ancienne*, 1862, page 469.
11. T. Porcacchi, traduction de Quinte Curce, Venise, 1680, notes p. 54.
12. Cité par A. Roccha, *Bibliotheca apostolica Vaticana....* Rome, 1591, index auctorum.
13. P. Pithou, cité par Vossius, *L. l.*
14. J. Bongars, cité par Vossius, *L. l.*
15. A. Roccha, *Bibliotheca Vaticana*, *L. l.*
16. J. Frisius, *Bibliotheca chronologica...* 1592, an X ap. J.-Ch.
17. J. M. Catanæus, *Ad Plinii epistol. VII*, 27 : lego in fide digno exemplari historiam de gestis Alexandri compositam a Q. Curtio Rufo, qui inibi fatetur se floruisse sub Augusto et Tiberio.
18. Cité par Rader, *Op. l.*, préface.
19. A. Hirt, *Ueber das Leben des Geschichtschreibers Q. Curtius Rufus*, Berlin, 1820, pages 4, 14, 33.
20. C. T. Zumpt, éd. de Quinte Curce, Dümmler, Berlin, 1826, préf., XXII, sqq.
21. A. Weichert, *de Augusti.... scriptis eorumque reliquiis comment.*, II, Grimæ, 1836, page 10, n° 13.
22. R. Klotz (*Handbuch der lat. Literaturgeschichte*, Leipzig, 1846, t. I, pages 28-42) prétend s'appuyer sur plusieurs manuscrits.
23. Niebuhr, *Kleine Schrift*, *Op. l.*. t. I, page 306; cette note se trouve dans le *Vaticanus*, 4597, cf. page 348.

un manuscrit interpolé, donne au prince loué par Quinte Curce le nom de Jules César [1].

Quelques savants se sont montrés moins affirmatifs et n'ont pas cru devoir se décider pour une époque plutôt que pour une autre [2].

Cette hésitation est toute naturelle; elle se comprenait fort bien de la part des savants du XVIe siècle; elle se comprend encore bien mieux de nos jours. Comment en effet concevoir l'espérance de résoudre un problème étudié depuis quatre siècles, et, il semble, sans succès, puisque personne n'a, quant à présent, réussi à trouver une solution qui s'impose d'elle-même? Ce problème toutefois n'est peut-être pas aussi difficile à résoudre qu'il le paraît, et la diversité des solutions qu'on a proposées pourrait bien venir d'une erreur de méthode; nous serions, pour notre part, très porté à le croire.

Tous les savants dont nous avons énuméré les opinions, ou du moins à peu près tous, ont pris pour point de départ l'explication du passage de Quinte Curce dans lequel il est fait allusion à un empereur. Ils ont donné à ce passage le sens qui leur a paru le plus rationnel, puis ils en ont fait l'application à l'un des empereurs romains. Or quel est le contenu de ce passage? — Après avoir raconté de quelle façon s'apaisèrent les troubles occasionnés par la mort d'Alexandre, l'historien

1. Cf. traduction de Quinte Curce, n° 3687 de la Bibliothèque de l'Arsenal. liv. X. chap. IX : « Donques par droit et mérite confesse le peuple « romain devoir le salut à son prince, Julius-César, auquel resplendy la « neuve étoile de la nuit de sa mort qui fut pour nous la dernière. »

2. Fr. Modius, éd. de Quinte-Curce. 1591. Cologne.

Ch. Bruno, éd. de Quinte-Curce. Bâle, 1545, in *Epistola nuncupatoria ad Albertum comitem Palatinum.*

V. Acidalius, *Valentis Acidalii in Q. Curtium animadversiones; Animadversiones ad lib. IV*, page 29. Francfort, 1594. — Ant. Candidus, préface de son édition. Lyon. 1591.

Fr. Schmieder. éd. de Quinte Curce. Göttingue, 1803. p. 10.

N. E. Lemaire, éd. de Quinte Curce, Paris, 1822, 1824, t. I, préface, p. XL.

Magnus Daniel Omeisius (= Hermannus Breverus), *de Q. Curtii ætate*, Altdorf, 1683, met Quinte Curce au nombre des écrivains anciens. Fabricius (*Bibliotheca latina, l. l.*) et G. Bernhardy (*Grundriss der römischen Literatur*, Brunswick, 1872, page 730) le font vivre au Ier siècle.

Nous n'avons pu avoir aucun renseignement sur l'opinion de J. E. Muller. *Programma de Q. Curtio Rufo*, Rud., 1695; de Khukoff, *de Q. Curtii ætate oratio*, Moscou, 1836: de Chr. Lauterbach, *de Ætate, vita, vitæ genere et scriptis Q. Curtii Rufi*, Lunebourg, 1683; ni sur celle de P. Berg, *Historia Critica Q. Curtii Rufi*, Gryphiswald, 1802.

romain interrompt le cours de son récit et s'écrie [1] : « Mais « déjà les destins préparaient des guerres civiles à la nation ma- « cédonienne, car la royauté n'admet pas de partage et plusieurs « la convoitaient. Les concurrents heurtèrent [2] d'abord leurs « forces les uns contre les autres, puis les dispersèrent, mais, « comme ils avaient donné au corps plus de têtes qu'il n'en pou- « vait porter [3], les membres s'affaiblirent, et cet empire qui, « avec un seul chef, aurait pu subsister, tomba dès que plu- « sieurs voulurent en soutenir le poids.

« C'est donc avec une juste reconnaissance que le peuple « romain reconnaît pour son sauveur le prince qui brilla, comme « un astre nouveau, dans cette nuit [4] qu'on croyait la dernière « de toutes. Oui, c'est le lever de cet astre, et non pas celui du « soleil, qui rendit le jour au monde, plongé dans les ténèbres, « alors que tous les membres de l'empire, privés de leur chef, « étaient en proie à la discorde. Que de torches n'éteignit-il « pas alors! que de glaives ne fit-il pas rentrer au fourreau! « que d'orages ne dissipa-t-il pas en ramenant tout à coup la « sérénité! Non, l'empire ne renaît pas seulement, il refleurit. « Que les destins n'envient pas notre bonheur, et cette même « famille se perpétuera par une longue suite de générations, « que nous voudrions voir éternelles. »

Si l'on se borne aux points principaux, les renseignements

1. Quinte Curce, X, ix, 1 : « Sed jam fatis admovebantur Macedonum genti bella civilia; nam et insociabile est regnum, et a pluribus expetebatur. [2] Primum ergo collisere vires, deinde disperserunt : et, cum pluribus corpus quam capiebat capitibus onerassent, cetera membra deficere cœperunt; [3] quodque imperium sub uno stare potuisset, dum a pluribus sustinetur, ruit.

« Proinde jure meritoque populus Romanus salutem se principi suo debere profitetur, qui noctis, quam pæne supremam habuimus, novum sidus illuxit. [4] Hujus, hercule, non solis, ortus lucem caliganti reddidit mundo, cum sine suo capite discordia membra trepidarent. [5] Quot ille tum exstinxit faces! Quot condidit gladios! Quantam tempestatem subita serenitate discussit! Non ergo revirescit solum, sed etiam floret imperium. [6] Absit modo invidia, excipiet hujus sæculi tempora ejusdem domus, utinam perpetua, certe diuturna posteritas. »

2. Variante : *collegere, Val.*, 1866, 1867, 4597; Jeep et Hedicke admettent la correction *commisere*.

3. Les manuscrits ne donnent pas *capitibus*, qui peut cependant être très bien tiré du *capiebant* précédent.

4. Variante : *cui noctis. Bern.*, 451 : *Flor.*, LXIV, 35; *Leid.*, 137; *Voss.*, Q. 20; *Reg.*, 971.

fournis par ce passage sont très peu nombreux et leur importance est fort affaiblie par le vague des termes dans lesquels ils sont exprimés. Quinte Curce fait allusion :

1° A une époque de troubles causée par la mort du chef de l'État ;

2° A un empereur qui fait cesser ces troubles et ramène la prospérité ;

3° A la famille de cet empereur.

C'est peu de chose ; les époques de troubles ne sont pas rares dans toute la durée de l'empire romain ; et les sauveurs, les hommes providentiels n'y manquent pas plus qu'ailleurs [1].

Les métaphores par lesquelles Quinte Curce agrémente cette effusion de lyrisme patriotique ou tout au moins dynastique n'ajoutent rien de précis. Assimiler un empereur au soleil [2] est un artifice de style dont bien peu d'écrivains se sont passé, et une louange dont bien peu d'empereurs ont été privés. Comparer une époque de troubles à une nuit qui a failli être la dernière [3], parler de tempête et de ciel serein [4], d'empire

1. Ce titre est donné à Auguste, sur une médaille. Cf. J. Eckhel, *Doctrina nummorum*..... Vienne, 1792, t. VI, pages 108 et 113 ; l'arc de Septime Sévère porte *ob restitutam rempublicam*.

2. A son avènement, Caligula est salué par la foule du nom de *Sidus* (Suétone, *Caligula*, 13). — Des métaphores analogues se retrouvent dans Castorion de Soles cité par Athénée, XII, page, 542 E ; Sidoine Apollinaire, *Panegyr. Aviti*, 101 ; Sénèque, à propos de Claude, *Consolatio ad Polybium*, 32 ; Eumenius, *Panegyricus ad Constantium Cæsarem ;* Valère-Maxime, à propos de Tibère, *Factorum et dictorum memorabilium*, lib. IX, préf. 1. — Letronne, *Recueil des inscriptions grecques et latines de l'Égypte*, Paris, 1852, p. 146, en cite de curieux exemples tirés d'inscriptions ; on pourrait en trouver aussi dans les littératures modernes ; Boileau a bien dit (*Discours au roi*, v. 25 sqq.) :

> L'autre, en vain se lassant à polir une rime,
> Et reprenant vingt fois le rabot et la lime,
> Grand et nouvel effort d'un esprit sans pareil !
> Dans la fin d'un sonnet, te compare au *soleil*.

3. Cf. Virgile, *Géorgiques*, I. 468. — Cicéron, *Pro Flacco* (40 = 102). — Tite-Live, VI, 17, 4. — Sedulius, II, 244. — Cicéron, *Brutus*, XCVI, 338, et une formule presque analogue dans Tacite, *Histoires*, I, 11. — Suivant certains savants, cette expression *noctis quam pæne supremam habuimus* n'est pas du tout métaphorique. C'est là une simple question d'interprétation qu'il nous semble inutile d'examiner.

4. Cf. Quinte Curce, X, IX, 5 : « quantam *tempestatem* subita *serenitate discussit,* » avec Orose, VII, 9, 1 : « brevi illa quidem sed turbida *tempestate discussa,* tranquilla sub Vespasiano duce *serenitas* rediit ; » cependant Orose ne s'est pas servi de Quinte Curce, mais de Justin ; Cf. Sainte-Croix, *Op. l.*, p. 122. — P. T. de Mörner, *De Orosii vita ejusque historiarum libris septem*, Berlin, 1844, page 93.

qui renaît [1], ce ne sont là des formules ni neuves ni précises.

Une preuve du vague et de l'indécision de tout ce fameux passage, si souvent torturé et pressuré, c'est la diversité des interprétations auxquelles il a donné lieu. On ne peut même pas lui donner plus de netteté et de valeur en soutenant que les mots *noctis quam pæne supremam habuimus* font allusion à un fait réellement arrivé la nuit, car là encore les savants ne s'accordent pas et placent cet événement sous le règne d'empereurs très différents et d'époques très diverses.

Doit-on donc renoncer à en faire usage? A-t-on dépensé en pure perte tant de savoir et d'ingéniosité? Certainement non. Ce passage a et doit avoir son utilité, mais ce n'est pas celle qu'on lui a prêtée jusqu'à ce jour. Il ne peut servir de base à une argumentation solide, ni de point de départ pour arriver à la solution du problème qui nous occupe; en revanche, il peut devenir un critérium infaillible.

Quand un mathématicien a trouvé la solution d'un problème, il ne se tient pas pour satisfait, il faut qu'il la vérifie, qu'il s'en démontre et en démontre aux autres l'exactitude par une nouvelle opération.

C'est à cette deuxième opération que peut servir notre passage. Qu'après avoir déterminé par un procédé quelconque l'époque de la publication de l'*Histoire d'Alexandre*, on cherche à retrouver dans la vie de l'empereur, contemporain de cette publication, les diverses circonstances que mentionne Quinte Curce, on aura fait ce que fait le mathématicien, et, si l'on réussit, on aura démontré l'exactitude de la solution à laquelle on sera arrivé. Il est bien évident en effet que si les allusions à une époque de troubles, à un sauveur, à sa famille, s'appliquent sans difficulté à ce même empereur, ces allusions, tout à l'heure si vagues, se préciseront, ces preuves, que nous contestions avec justice, prendront plus de force, et la solution trouvée sera aussi évidente et aussi inattaquable que possible.

Ici se présente une difficulté. Abstraction faite du passage que nous avons cru devoir laisser momentanément de côté, l'*Histoire d'Alexandre* ne fournit aucun fait plus ou moins précis sur

1. Cf. Quinte Curce, X, IX, 5 : non ergo *revirescit*, avec FLORUS, *Epitome*, I, Prœm., 8; ce rapprochement est de Pontanus.

lequel nous puissions nous appuyer pour nous prononcer en faveur de telle ou telle date; il ne nous est donc pas permis d'employer la méthode de raisonnement dont nos devanciers se sont servis. Rien ne nous empêche en revanche d'en employer une toute différente, et de nous appuyer sur certains faits que rapporte cette histoire pour affirmer que Quinte Curce n'a pu écrire ni avant ni après tel ou tel événement; nous procéderons donc par négation et par élimination, en prenant comme objectif les diverses affirmations émises par les savants précédemment cités: l'empereur que cette élimination aura épargné devra, suivant toute probabilité, être considéré comme celui sous le règne duquel parut l'*Histoire d'Alexandre.*

Les derniers mots de l'histoire de Quinte Curce, « *omnisque memoriæ ac nomini honor habetur* [1], » nous permettent d'éliminer tout d'abord Théodose. Quinte Curce fait évidemment, par les mots que nous avons cités, allusion au culte que l'on rendait à Alexandre dans la ville même où il avait été enseveli. Ce culte était très ancien [2] et s'était maintenu sous la domination romaine. Les Romains avaient même confié l'entretien et la conservation du tombeau du grand conquérant macédonien à un fonctionnaire spécial. C'est du moins ce qui semble résulter d'une inscription [3], reproduisant le *cursus honorum* d'un certain *Sextus Cornelius, Alexandreæ procurator Neapoleos et Mausolei* [4]. Ce culte était encore fort en honneur au IIe siècle, comme le prouve notre inscription qui date de cette époque; mais au temps de Théodose il avait dû disparaître absolument. On sait en effet que ce prince avait défendu par un édit spécial tous les sacrifices païens [5]. Il est même fort vraisem-

1. Quinte Curce. X, x, 20. La variante *habitus*, qui se trouve dans quelques éditions, doit être rejetée; *habetur* est la leçon de tous les manuscrits.

2. Cf. Théocrite, XVII, 15, 17, et *Inscription de Rosette*, C. I. G., t. III, nº 4697, l. 4. Cf. pages 60 et 68.

3. C. I. L., t. VIII, 8934. Cf. L. Renier, *Inscriptions de l'Algérie*, nº 3518. — Boissieu, *Inscriptions de Lyon*, page 246. — *J. des Savants*, 1837, p. 658, et Orelli Henzen, *Inscriptionum latinarum amplissima collectio*, Zurich, 1856, t. III, nº 6924; Orelli donne une insc. analogue, *Op. l.*, nº 6929.

4. Nous admettons l'opinion de G. Lumbroso qui identifie le mausolée de l'inscription avec le tombeau d'Alexandre. Cf. *Bulletino dell' instituto di corrispondenza archeologica*, 1877; et *l'Egitto al tempo dei Greci e dei Romani*, Rome, Bocca, 1882, page 130 sqq.

5. *Codex Theodosianus*. L. XI, xvi, 10. Voy. à ce sujet Guldenpfennig und

blable que ce culte avait cessé beaucoup plus tôt à Alexandrie, et qu'il avait disparu avec le tombeau d'Alexandre. A quelle époque le mausolée a-t-il été détruit? On ne pourrait le dire avec précision, mais ce fut certainement avant la publication de l'édit de Théodose. On n'a aucune preuve de son existence postérieure à Dion Cassius, c'est-à-dire à 229; on sait au contraire pertinemment qu'il n'existait pas à la fin du IVe siècle [1]. Si l'on admet que ce culte a pu se maintenir après la destruction du tombeau, et qu'Alexandre a pu être honoré ailleurs, par exemple au Sérapeum, on n'arrivera pas cependant à réfuter notre argumentation, puisque ce temple fut détruit, lui aussi, et à une date parfaitement connue, sous Théodose [2].

Constantin le Grand et Gordien doivent être écartés sans autre discussion. Ce dernier régna de 238 à 242; or l'empire parthe, dont Quinte Curce parle en « contemporain [3] », fut renversé en 226 par Artaxerxès, fils de Sassan, et remplacé par le nouvel empire des Perses [4]. Cet argument n'a pas besoin d'être autrement discuté; la plupart des savants l'admettent aujourd'hui [5].

Il ne faut pas songer davantage à Alexandre Sévère, qui occupa le trône de 222 à 235, car alors le passage dans lequel Quinte Curce parle de Tyr et de sa prospérité, sous la bienveillante protection de Rome [6], deviendrait tout à fait inexplicable. On sait en effet que Tyr, ayant pris parti pour Macrin dans sa lutte contre Héliogabale (217-218), fut, après la victoire de ce dernier, privée de tous les avantages dont elle avait joui jus-

IFLAND : *Der Kaiser Theodosius der grosse*, Halle, 1878, et *Codex Theodosianus cum perpetuis commentariis J. Gottofredi....* Leipzig, 1743. Une grande partie du titre X contient des lois interdisant le culte païen. — SOZOMÈNE, *Histoire ecclésiastique*, VII, 20, dit même que cette interdiction était sanctionnée par la peine de mort.

1. Cf. SAINT JEAN CHRYSOSTOME, *Epistola II, ad Corinthios; Homélie* XXVI, ch. XII. — THÉODORET, *Histoire ecclésiastique*, V, 22-23.

2. Cf. GULDENPFENNIG, *L. l.* — *Extraits des manuscrits*, t. XIII, page 176. — SOZOMÈNE, *Histoire ecclésiastique*, VII, 15, etc.

3. QUINTE CURCE, V, VII, 9; VIII, 1; VI, II, 12.

4. G. RAWLINSON, *The sixth great oriental monarchy*, Londres, Longmans, 1873, page 366.

5. SAINTE-CROIX, *Examen critique... Op. l.*, page 504. — NIEBUHR, *L. l.*, page 311. — G. PINZGER, *L. l.*, page 100. — J. MÜTZELL, éd. de Quinte Curce, préface, page LXII. — TH. WIEDEMANN, *Philologus*, XXX, pages 254, 255, etc.

6. QUINTE CURCE, IV, IV, 21 : « Multis ergo casibus defuncta, et post exscidium renata, nunc tandem, longa pace cuncta refovente, sub tutela Romanæ mansuetudinis adquiescit. »

qu'alors [1], c'est-à-dire, sans doute, de l'*asulia*, du titre de *métropole*, de celui de *colonie*.

Ce même passage ne nous permet pas d'admettre que Quinte Curce ait vécu sous Septime Sévère.

L'histoire de Tyr, depuis Alexandre jusqu'à la fin de l'empire romain, se divise en deux périodes bien distinctes. Pendant la première, elle est indépendante. Son autonomie est reconnue par les rois de Syrie [2] et par Antoine [3]. Au début de l'ère chrétienne, Tyr fut privée de cette autonomie par Auguste [4], mais elle ne tarda sans doute pas à la recouvrer et put continuer à s'intituler justement ἱερὰ, ἄσυλος καὶ αὐτόνομος μητρόπολις. Plusieurs faits le prouvent; jusqu'en 185, Tyr conserva le droit de frapper des monnaies et d'y faire graver un Silène, emblème de la liberté [5]; de plus, une inscription de l'an 174, trouvée à Pouzzoles, la qualifie des titres énumérés plus haut [6]; enfin Ulpien la range parmi les *civitates fœderatæ*, c'est-à-dire parmi les villes libres [7].

Le passage que nous avons cité convient parfaitement à cette première période. Pendant les deux premiers siècles de notre ère, Tyr se gouverne par ses propres lois; elle a son administration, ses tribunaux particuliers; elle est exempte de tout tribut romain, de l'impôt foncier notamment, et même de tous les impôts indirects, comme les *portoria;* elle ne doit de secours en troupes, en navires, en argent, qu'à titre de services extraordinaires [8]; elle a, en un mot, son individualité propre, et ses rapports avec le grand empire romain peuvent se caractériser très exactement par le mot *tutela*, auquel correspond à peu près notre expression moderne de *protectorat*.

A partir de Septime Sévère, tout change : ce n'est plus une ville libre; au lieu de ces titres glorieux, que nous énumérions plus

1. Eckhel, *Doctrina nummorum*, t. III, page 387. — Mionnet, *Description des médailles antiques, grecques et romaines*, Paris, 1806-37, t. V, page 228, sqq. Supplément, t. VIII, page 304.
2. Strabon, XVI, page 757.
3. Josèphe, *Antiquitates judaicæ*, XV, iv, 1.
4. Dion Cassius, LXIV, 7.
5. Mionnet, *Op. l.*, t. V, pages 409-427, nos 614, 615. Supplément, t. VIII, page 296, sqq. — Eckhel, *Doctrina nummorum*, t. III, pages 382, 383. et Servius, *ad Æneidem*, III, 20, et IV, 58.
6. C. I. G., III, 5853. — Pour le mot Μητρόπολις, cf. Suidas : Πόλος Τύριος.
7. Ulpien, *de Censibus*, I, 15.
8. Cf. Beaudoin, *Revue hist. de droit*, 1881, page 163, sqq.

haut, ses monnaies ne portent plus qu'une désignation banale : *Col. Septimia Tyrus* [1], et l'emblème de la liberté a été, depuis Héliogabale, remplacé par le seul mot *Tyriorum* [2]; l'opulente cité phénicienne n'est plus qu'une simple colonie romaine, dont les habitants sont *cives*, dont l'organisation municipale est calquée sur celle de Rome, et dont le sol lui-même est assimilé au sol italique [3]. Elle n'est plus désormais qu'un membre du grand corps romain et fait partie de l'empire au même titre qu'une ville italienne quelconque. L'expression *tutela* devient dès lors inexacte; appliquée à la colonie de Tyr, la phrase de Quinte Curce n'aurait pas de sens ; elle ne peut en avoir un que si, comme nous l'admettons, elle fait allusion à une époque où Tyr était encore ville libre, c'est-à-dire à une époque antérieure à Septime Sévère.

D'autres considérations nous empêchent d'ailleurs de faire de Quinte Curce un contemporain de Septime Sévère : Tyr ne pouvait mériter sous cet empereur le nom de cité paisible que lui donne Quinte Curce [4]; elle avait été dévastée en 191 par Pescennius Niger, alors qu'il luttait contre Septime Sévère [5]. De plus, le passage dans lequel Quinte Curce attribue aux Parthes le pays compris entre l'Euphrate, le Tigre et la mer Rouge [6] est en contradiction formelle avec les données que l'on a sur les possessions respectives des Parthes et des Romains à cette époque. Depuis l'an 165, la Mésopotamie était un champ de bataille tour à tour occupé, puis abandonné par les Parthes et les Romains [7]; ni l'un ni l'autre de ces peuples ne pouvait s'en dire complètement possesseur. Les Romains pouvaient prétendre à sa possession à aussi juste titre que les Parthes, et en fait, depuis Verus, ils conservèrent toujours quelques colonies dans cette contrée.

1. Eckhel, *Doctrina nummorum*, t. III, 337, IV, 467. — Mionnet, *Op. l.*, t. V, 428. Supplément, t. VIII, 304.
2. Eckhel, *L. l.*
3. Cf. *Rev. hist. de droit*, 1881, page 625.
4. Cf. page 27, note 6.
5. Hérodien, III, 9-10.
6. Quinte Curce, VI, II, 12 : « Hinc in Parthienem..., caput omnium qui post Euphratem et Tigrim amnes Rubro mari terminantur. »
7. Rufus Festus, *Breviarium rerum gestarum populi romani*, 14 : « Sed postea, sub Antoninis duobus, Marco et Vero, ac Severo Pertinace, ceterisque principibus Romanis, qui adversus Parthos, eventu vario, dimicaverunt, quater amissa, quater recepta Mesopotamia est. »

Marc Aurèle en fonda à Carrhes [1], à Singara [2], peut-être à Édesse [3]; Septime Sévère en établit à Nisibis [4], à Rhesæna [5], à Zathya [6]; de plus, il conquit tout ou partie du territoire délimité par Quinte Curce [7].

De Septime Sévère à Trajan, il n'est pas un seul empereur que l'on ait essayé de regarder comme un contemporain de Quinte Curce. Par conséquent, nous n'entreprendrons pas de démontrer que notre auteur n'a pu vivre entre 193 et 115. Nous ne nous arrêterons pas davantage à discuter l'opinion de Pontanus [8] et de quelques autres savants qui veulent faire de Quinte Curce un contemporain de Trajan. Elle est absolument insoutenable, car le seul fait absolument précis que nous fournisse le passage [9] tant de fois commenté du livre X, c'est-à-dire l'allusion aux héritiers de l'empereur, ne peut s'appliquer à Trajan; il n'eut jamais d'enfants.

Ainsi d'élimination en élimination nous avons singulièrement restreint le champ des conjectures. Quinte Curce ne peut plus désormais être considéré que comme un historien du Ier siècle. Un fait grammatical corrobore cette conclusion à laquelle nous sommes arrivé. On ne trouve pas dans toute l'*Histoire d'Alexandre* un seul exemple de *que* mis après un *e* bref; or, d'après un excellent travail de M. Harant [10], les prosateurs qui ont écrit depuis Cicéron jusqu'à Quintilien se sont tout particulièrement abstenus de mettre ces deux *e* l'un à côté de l'autre. C'est un petit fait, il a cependant son importance, et il apporte son modeste appui à la démonstration que nous avons tenté de faire.

L'*Histoire d'Alexandre* a été publiée antérieurement au

1. Eckhel, *Doctrina nummorum*, t. III, 508. — Mionnet, *Op. l.*, t. V, 594. VIII, 385. 392.
2. Eckhel, *Doctrina nummorum*, t. III, 519.
3. Mionnet, *Op. l.*, t. VIII, 399, n° 1.
4. Dion Cassius, LXXV, 3. — Eckhel, *Doctrina nummorum*, III, 517.
5. Eckhel, *Doctrina nummorum*, t. III. 518. — Mionnet, *Op. l.*, t. V, 630.
6. Mionnet, *Op. l.*, Supplément, t. VIII, 418.
7. Cf. Rawlinson, *Op. l.*. pages 325 à 346.
8. Cf. page 19.
9. Quinte Curce. X, ix, 6 : « absit modo invidia, excipiet hujus sæculi tempora ejusdem domus, utinam perpetua, *certe diuturna posteritas*. »
10. *Revue de Philologie*, t. IV (1880), page 25. — M. E. Thomas a combattu les conclusions trop rigoureuses de M. Harant (*Revue de Phil.*, 1884, page 132; cf. *Op. l.*, 1885, page 151); le fait que nous constatons ne laisse pas que d'être important et significatif.

IIe siècle après J.-C. Cette date laisse encore un champ trop vaste aux conjectures, et nous allons essayer de la préciser davantage [1].

Une lettre de Sénèque nous fournit une indication précieuse. Elle contient le récit d'une blessure reçue par Alexandre au siège de Mazages, capitale du royaume d'Assacanus, dans l'Inde. Ce récit a une ressemblance singulière avec celui de Quinte Curce; qu'on en juge :

Quinte Curce, VIII, x, 27, sqq. — Hæc munimenta contemplantem *Alexandrum*, consiliique incertum, quia nec cavernas nisi aggere poterat implere, nec tormenta aliter muris admovere, quidam e muro *sagitta* percussit eum. Forte in suram incidit telum : cujus spiculo evulso, admoveri *equum jussit*; quo vectus, ne obligato quidem vulnere, haud segnius destinata exsequebatur. Ceterum, *cum crus* saucium *penderet*, et, *cruore siccato*, frigescens *vulnus* aggravaret *dolorem*, dixisse fertur « se quidem *Jovis filium dici* sed corporis ægri vitia sentire ».

Sénèque, *Lettres*, VI, 7 (= 59), 12. — *Alexander*, cum jam in *India* vagaretur, et gentes, ne finitimis quidem satis notas, bello vastaret, in obsidione cujusdam urbis, dum circumit muros, et imbecillissima mœnium quærit, *sagitta* ictus, diu persedere et incepta agere perseveravit. Deinde *cum*, represso *sanguine, sicci vulneris dolor* cresceret, et *crus suspensum equo* paulatim obtorpuisset, coactus absistere, « omnes, inquit, jurant esse *me Jovis filium*, sed vulnus hoc hominem esse me clamat ».

La parenté des deux versions est évidente; les circonstances de l'accident arrivé à Alexandre sont les mêmes, la réflexion échappée au blessé est exprimée par les deux écrivains dans des termes à peu près semblables; il n'y a guère qu'une seule différence. Quinte Curce nomme la ville devant laquelle Alexandre fut blessé, Sénèque ne la nomme pas; rien de plus naturel, Quinte Curce écrit l'histoire d'Alexandre, Sénèque conte une anecdote en passant. D'où vient cette parenté entre les deux passages que nous examinons?

Elle ne peut s'expliquer que de deux façons : ou bien Sénèque et Quinte Curce ont puisé à une même source, ou bien l'un des deux a copié l'autre.

1. Nous avons emprunté, en partie, les éléments de cette discussion à un article très intéressant de M. Th. Wiedemann, *Philologus*, XXX (1870), pages 241 sqq. et 441.

La première de ces deux hypothèses n'est pas soutenable [1].

En effet, l'ouvrage commun auquel Quinte Curce et Sénèque auraient puisé ne peut avoir été écrit en grec. Car, si cela était, on ne retrouverait pas cette identité de termes que nous avons notée : deux écrivains d'un tempérament aussi différent auraient trouvé des expressions différentes pour traduire le même texte. Il ne faut pas non plus songer à un ouvrage écrit en latin. Avant Quinte Curce et Sénèque, Trogue Pompée est le seul écrivain latin qui se soit longuement occupé d'Alexandre, mais son histoire ne saurait être considérée comme la source commune du récit de ses deux compatriotes. Justin, qui parle de la blessure d'Alexandre, ne donne aucun détail caractéristique et omet le mot sceptique d'Alexandre [2]. Songera-t-on à un recueil d'anecdotes aujourd'hui perdu? On ne le pourra pas davantage; Sénèque aurait bien pu se servir d'un pareil recueil, Quinte Curce n'aurait assurément pas voulu le faire.

Reste la dernière hypothèse : l'un de nos deux écrivains a copié l'autre ou tout au moins s'en est inspiré. Lequel est-ce? Avant tout examen, la réponse à cette question n'est pas douteuse; le copiste ne peut être que Sénèque. On comprend très bien qu'un écrivain, au sortir d'une lecture faite soit par curiosité sans but déterminé, soit pour une raison quelconque, se laisse aller à raconter un fait anecdotique qu'il vient de lire, et que, la mémoire encore toute fraîche, il le raconte inconsciemment dans les termes mêmes dont un autre s'était servi; mais qu'un historien faisant un travail de longue haleine sur un personnage, objet de travaux innombrables, aille emprunter le récit d'une anecdote si peu importante à un ouvrage comme les *Lettres* de Sénèque, c'est là une hypothèse inadmissible, surtout étant donné ce fait que le récit de Quinte Curce, comme on peut en juger par une simple lecture, est plus complet que celui de Sénèque.

1. Elle l'est d'autant moins qu'aucun écrivain de l'antiquité ne raconte ce fait avec autant de détails que Quinte Curce. — Cf. *Philologus*, XXX, pages 248-49 et les notes.

2. Justin, XII, 8. — Wiedemann *Philologus*, XXX, page 250 et Eussner *Philologus*, XXXII, page 155, sqq. soutiennent à tort, à propos de ce passage, que Quinte Curce ne s'est jamais servi de Trogue Pompée. — Cf. R. Petersdorff, *Eine neue Hauptquelle des Q. Curtius Rufus*. Hanovre, 1884, page 20, et *Infra*, pages 126, 127, 146, sqq.

On doit donc croire que Sénèque a pris dans l'histoire de Quinte Curce les détails et, en partie, les termes de l'anecdote que nous avons citée.

Sénèque d'ailleurs avait peut-être lu Quinte Curce plus qu'on ne l'imaginerait tout d'abord. C'est du moins ce qui paraît résulter de deux autres phrases que l'on trouve à la fois chez l'historien et le philosophe. Dans le même passage [1] que nous avons rapproché de celui de Quinte Curce, Sénèque ne donne pas le nom de la ville devant laquelle Alexandre fut blessé, il se contente de la désigner par ces mots assez vagues *ne finitimis quidem satis notas;* or Quinte Curce dit précisément, quelques chapitres auparavant [2], en parlant des Paropamisades, peuplade voisine du royaume d'Assacanus, *ne finitimis quidem satis notam.* De plus, dans une lettre précédente, à propos des vices que fait naître l'oisiveté et qui cessent avec elle, Sénèque soutient, comme Quinte Curce, que le travail seul peut dompter l'indiscipline d'une armée, et il exprime sa pensée dans les termes mêmes dont s'est servi l'historien. Le rapprochement paraîtra encore plus frappant, si l'on veut bien oublier un moment que Quinte Curce parle d'un événement précis, et que Sénèque reste dans les généralités; si, enfin, l'on remarque ce fait que le passage de Quinte Curce appartient, coïncidence singulière, au même livre auquel Sénèque semble avoir emprunté le « ne finitimis quidem satis notas ».

Quinte Curce, VII, I, 4. — Horum cogitatio subibat exercitum, seditiosæque voces referebantur ad regem. Quis ille haud sane motus, satisque *prudens otii vitia negotio discuti*, edicit ut omnes in vestibulo regiæ præsto sint.	Sénèque, *Lettres*, VI, 4 (=56), 9. — Magni imperatores, cum male parere militem vident, aliquo labore compescunt et expeditionibus detinent. Nunquam vacat lascivire districtis, nihilque tam certum est *quam otii vitia negotio discuti.*

Si l'on admet avec nous que Sénèque [3] a fait usage de l'histoire de Quinte Curce, on devra donc par là même admettre que

1. Cf. page 31.
2. Quinte Curce, VII, III, 5.
3. Il n'est pas rare que les écrivains anciens utilisent l'ouvrage d'un de leurs contemporains ou de leurs prédécesseurs sans le nommer; cf. page 15, note 2.

cette histoire est antérieure au règne de Vespasien, puisque les *Lettres* de Sénèque ont été publiées en 62 [1], ou tout au plus en 65 [2].

Cette date est trop vague, mais on peut la préciser davantage. Il suffira pour cela de continuer, comme nous l'avons fait, à examiner quels sont les empereurs sous lesquels on ne peut placer la publication de l'*Histoire d'Alexandre*.

Elle ne peut avoir eu lieu ni sous Jules César ni sous Auguste, parce que l'œuvre de Quinte Curce est certainement postérieure à celle de Tite Live [3], dont l'histoire parut ou acheva de paraître après la mort du premier empereur romain. Il ne faut pas davantage chercher à mettre cette publication sous Tibère.

Amyntas, dans le discours que lui prête Quinte Curce, explique les raisons qui l'ont amené à se lier d'amitié avec Philotas, et démontre qu'on ne peut lui faire un crime de cette amitié. Ces mêmes idées, exprimées souvent en termes presque identiques, se retrouvent dans le discours que, suivant Tacite, M. Terentius prononça devant Tibère, pour se défendre de ses relations intimes avec Séjan. Cette ressemblance singulière avait été remarquée dès le XVIe siècle. J. Lipse l'avait notée [4], mais, jusqu'à ces derniers temps, on n'en avait tiré aucune conclusion particulièrement intéressante. Il y en a une cependant à tirer, et fort curieuse. Elle ressortira clairement de la simple comparaison des trois passages suivants :

QUINTE CURCE, VII, 1, 26, sqq. : « *Amicitiam*, quæ nobis cum Philota fuit, adeo NON EO INFITIAS, ut *expetisse* quoque nos magnosque ex ea fructus percepisse *confitear*. An vero Parmenionis, quem tibi proximum esse voluisti, filium, omnes pæne *amicos* tuos di-	TACITE, *Annales*, VI, 8 : Sejani *amicitiam*...ausus est *eques romanus, M. Terentius*, ob id *reus*, amplecti, ad hunc modum apud senatum ordiendo : « Fortunæ quidem meæ fortasse minus expediat adgnoscere CRIMEN quam ABNUERE; sed, utcunque casura res est, *fatebor*	DION CASSIUS, LVIII, 19, 1 : Μάρκου Τερεντίου ἱππέως..... ὅτι ἐπὶ τῇ τοῦ Σηιανοῦ φιλίᾳ κρινόμενος οὐχ ὅσον οὐκ ἠρνήσατο, ἀλλὰ καὶ ἔφη καὶ σπουδάσαι μάλιστα αὐτὸν καὶ θεραπεῦσαι, ἐπειδὴ καὶ ὑπ'αὐτοῦ τοῦ Τιβερίου οὕτως ἐτιμᾶτο « ὥστε εἰ μὲν ἐκεῖνος

1. Cf. H. L. LEHMANN, *Philologus*, t. VIII, page 317, et *Claudius und Nero* (1858), page 8, sqq.
2. FR. HAASE, *Œuvres de Sénèque*, Leipzig, Teubner, 1872, 1874, t. III, préface, page 3, sqq.
3. Cf. page 276, note 5.
4. Éd. de Tacite, Anvers, Plantin, 1648, *Annales*, VI, 8, page 242.

gnatione vincentem, cultum a nobis esse MIRAMUS? Tu, hercules...., hujus nobis periculi es causa... Ab illo traditi ad hunc gradum amicitiæ tuæ ascendimus. Is apud te fuit cujus et gratiam expetere et iram timere possemus. Si non propemodum tuo verbo ERRATUM EST, omnes, te præeunte, juravimus eosdem nos inimicos amicosque habituros esse quos tu haberes. Hoc sacramento pietatis obstricti, aversaremur scilicet quem tu OMNIBUS PRÆFEREBAS! Igitur, si hoc crimen est, paucos innocentes habes, immo, hercules, neminem.... Ita, si a *consciis* amicos non dividis, ne ab amicis quidem separabis illos qui idem esse voluerunt. »

et fuisse me Sejano *amicum*, et ut essem *expetisse*, et, postquam adeptus eram lætatum..... Illius propinqui et adfines *honoribus* angebantur; ut quisque Sejano intimus, ita ad Cæsaris *amicitiam validus;* contra, *quibus infensus esset*, metu ac sordibus conflictabantur....., cunctos, qui *novissimi consilii expertes* fuimus... tua officia in republica capessentem *colebamus. Non est nostrum æstimare quem supra ceteros* et quibus de causis *extollas :* tibi SUMMUM RERUM JUDICIUM di dedere, NOBIS OBSEQUII *gloria* relicta est..... Abditos Principis sensus, et si quid occultius parat, exquirere, illicitum, anceps. »

ὀρθῶς, εἶπεν, ἐποίει τοιούτῳ φίλῳ χρώμενος, οὐδ' ἐγώ τι ἠδίκηκα· εἰ δ' ὁ αὐτοκράτωρ ὁ πάντα ἀκριβῶς εἰδὼς ἐπλανήθη, τί θαυμαστὸν εἰ καὶ ἐγὼ οἱ συνεξηπατήθην; καὶ γάρ τοι προσήκει ἡμῖν πάντας τοὺς ὑπ' αὐτοῦ τιμωμένους ἀγαπᾶν, μὴ πολυπραγμονοῦσιν ὁποῖοί τινές εἰσιν, ἀλλ' ἕνα ὅρον τῆς φιλίας σῴων ποιουμένοις τὸ τῷ αὐτοκράτορι αὐτοὺς ἀρέσκειν. »

Les idées exprimées par les trois historiens que nous venons de citer sont identiques; elles sont mises par Tacite et Dion dans la bouche d'un même personnage, Marcus Terentius, et par Quinte Curce dans la bouche d'Amyntas, incriminé, comme Terentius, à cause de son intimité avec un favori tombé en disgrâce. Ainsi, même situation, mêmes idées, et souvent, dans les deux histoires de Quinte Curce et de Tacite, mêmes expressions et mêmes tournures. De telles coïncidences ne peuvent être fortuites; viennent-elles de ce que Quinte Curce a copié Tacite, suivant l'opinion de Pontanus [1], ou bien de ce que Tacite s'est servi de Quinte Curce, comme le croit J. Lipse? Dion aurait-il emprunté à Tacite les éléments de son développement oratoire? Point du tout. Ces trois historiens ont pu fort bien ne pas se connaître; en tout cas, aucun d'eux n'a, dans le cas présent, fait usage de l'ouvrage de l'un des deux autres. La preuve en est irrécusable;

1. Cf. *Philologus*, XXX, page 245, note 12, et *supra*, page 34.

il y a dans chacun de ces discours des parties qui ne se trouvent que dans l'un des deux autres; ainsi dans Tacite on trouve les termes « *tibi summum judicium di dedere* » et « *non est nostrum æstimare* », qui correspondent parfaitement aux termes de Dion « ὁ αὐτοκράτωρ ὁ πάντα ἀκριβῶς εἰδώς » et « ἡμῖν μὴ πολυπραγμονοῦσιν ὁποῖοί τινές εἰσιν », mais qui n'ont pas d'équivalent dans le texte de Quinte Curce. En revanche, le discours d'Amyntas nous offre des tournures comme « *non eo infitias; erratum est; an miraris* », évidemment analogues aux tournures de « οὐκ ἠρνήσατο; ἐπλανήθη; τί θαυμαστόν », mais qui ne peuvent être assimilées à aucune des tournures employées par Tacite [1].

L'opinion des savants que nous rappelions plus haut n'a donc aucune valeur; Quinte Curce et Tacite ne se doivent rien, et Dion n'a rien emprunté à Tacite. Ces différences et ces ressemblances ne peuvent s'expliquer facilement que d'une seule manière : Dion et Tacite, racontant le même fait, ont puisé à la même source, comme ils le faisaient le plus souvent, et chacun d'eux y a puisé librement. sans s'astreindre à une traduction ou à une transcription littérale. Quinte Curce, lui aussi, a eu entre les mains l'ouvrage dont Tacite et Dion se sont servis, il l'a lu, et devant faire prononcer un discours par Amyntas, accusé du même crime que Terentius, il lui a prêté les mêmes arguments, entraîné par sa mémoire, ou, ce qui est plus vraisemblable, poussé par le désir de faire allusion à un événement récent [2].

Or cet ouvrage, mis à contribution par nos trois écrivains, ne peut être qu'une histoire dans laquelle le règne de Tibère était raconté; autrement on ne comprendrait pas que Tacite et Dion aient été emprunter à quelque œuvre étrangère à leurs études le récit de l'aventure de Terentius et le canevas de sa plaidoirie. Donc cet ouvrage, source commune à Quinte Curce, Tacite et Dion, est postérieur au règne de Tibère; et par conséquent l'*Histoire d'Alexandre* par Quinte Curce, postérieure à cet ouvrage, est aussi postérieure au règne du successeur d'Auguste.

1. *L. l.* Sur les rapprochements que l'on peut faire entre Quinte Curce et Tacite, cf. Appendice II, page 357, note 2.

2. On le verra en effet, Quinte Curce aimait à relever son récit par des allusions transparentes, que ses contemporains reconnaissaient avec un malin plaisir. Cf. page 304, sqq.

Le champ des hypothèses est dès maintenant singulièrement restreint; l'histoire de Quinte Curce a dû être écrite, ou tout au moins publiée, sous un des princes qui régnèrent entre 37 et 65. Dans cet intervalle très court, il n'y a qu'un seul empereur auquel il soit possible d'appliquer le passage du livre X; cet empereur, c'est Claude.

II

Faisons donc la preuve de notre opération, et examinons si les points importants de ce fameux passage, si les allusions qu'on y a reconnues s'expliquent sans difficulté par diverses circonstances de la vie ou du règne de cet empereur.

Au premier abord, le début de ce passage ne semble pas fait pour appuyer l'opinion de ceux qui veulent reconnaître Claude dans le prince loué par Quinte Curce. Il n'y eut pas de guerre civile entre le règne de Caligula et celui de Claude. On n'a pas manqué de mettre en relief ce fait indiscutable et d'en tirer une conclusion. Partant de ce fait que Quinte Curce a voulu établir une parité absolue entre les événements qui suivirent la mort d'Alexandre et ceux auxquels il fait allusion, on en a conclu que Claude n'était pas l'empereur dont parle notre historien. Mais cette parité, Quinte Curce a-t-il voulu l'établir, et surtout a-t-il dit que l'avènement de ce prince providentiel avait été précédé par une guerre civile? A cette double question on ne peut répondre que négativement.

Non, Quinte Curce n'a pas voulu dire que les deux époques historiques qu'il rapproche étaient de tout point identiques. S'il l'avait voulu, il aurait évité l'emploi de termes contradictoires, il n'aurait pas dit en parlant des Macédoniens « cum *pluribus* corpus, quam capiebat, *capitibus* onerassent [1] », et en parlant des Romains « cum sine *suo capite* discordia membra trepidarent [2] »; il n'aurait pas caractérisé par l'épithète de *subita* [3] l'heureux achèvement de ces troubles auxquels il fait allusion, alors que — il le savait parfaitement — les guerres civiles ame-

1. Quinte Curce, X, ix, 3.
2. Quinte Curce, X, ix, 4.
3. Quinte Curce, X, ix, 5.

nées par la mort d'Alexandre ne s'étaient que lentement éteintes.

Il n'a pas davantage parlé de guerre civile dans l'empire romain; on n'avait pour l'affirmer qu'une seule raison tirée de l'identité de situation entre les deux empires à une certaine époque. Cette raison n'existe plus, il faut donc rendre au mot *tempestas* [1] son vrai sens de *troubles* et ne pas faire dire au texte plus qu'il ne dit.

Du reste, la place que Quinte Curce a donnée à sa digression rend fort improbable toute allusion à une guerre civile réelle. En effet, cette digression est mise avant le récit du meurtre de Méléagre et de ses partisans, c'est-à-dire précisément avant le début effectif de la guerre civile chez les Macédoniens [2]. N'insistons pas; lorsque Quinte Curce signalait, dans son récit, les premières secousses qui présageaient le démembrement de l'empire d'Alexandre, il était sans doute sous l'impression d'événements contemporains. Sous le coup de cette impression, que traduisent certains tours de phrase [3], il a tout naturellement établi un parallèle entre ces événements et ceux qu'il retraçait, voyant seulement les analogies qu'ils présentaient et ne songeant pas aux différences. Comme d'ailleurs ce parallèle lui offrait un moyen adroit de glisser l'éloge du maître et l'occasion de faire un rapprochement piquant, il n'a pas dû, on le comprend, être trop exigeant.

Laissons donc toute préoccupation de voir l'au delà du texte; lisons-le simplement et comparons-le avec les diverses circonstances qui accompagnèrent l'avènement de Claude; alors tout concordera, et, par cette comparaison même, le sens de certains mots vagues se précisera, prendra une rigueur presque mathématique.

Ces troubles [4] si violents et si vite apaisés ne sont-ils pas une claire allusion aux désordres que fit naître la mort de Caligula? Ces troubles n'amenèrent pas, il est vrai, la guerre civile, ils la firent du moins craindre au peuple [5]; et, s'ils furent en somme

1. Quinte Curce, X, ix, 5.

2. Quinte Curce le dit lui-même, X, ix, 1 : « Sed jam fatis admovebantur Macedonum genti *bella civilia;* » — X, i, 19 : « hoc *bellorum civilium* Macedonibus et omen et principium fuit. »

3. Quinte Curce, X, ix, 3 : « noctis quam pæne supremam *habuimus.* »

4. Quinte Curce, X, ix, 5 : « *Quantam tempestatem* subita serenitate discussit! »

5. Josèphe, *Antiquitates judaicæ,* XIX, iii, 3 : éd. Dindorf, Didot, 1845 :

assez peu considérables, ils le furent cependant assez pour exciter la terreur d'une ville depuis soixante et onze ans accoutumée à une somnolente indifférence, et qui ne voyait plus couler le sang que par l'ordre du maître. Ces « *membra discordia* [1] », ce sont bien les sénateurs [2], incertains de ce qu'ils veulent faire, embarrassés de leur liberté, les uns penchant pour la monarchie, les autres pour la démocratie, votant la guerre contre Claude [3], l'élu des soldats, tandis que le peuple [4] se félicite d'avoir retrouvé un empereur et que les soldats donnent des leçons de politique gouvernementale aux sénateurs, les engageant à ne pas perdre l'État en le confiant à plusieurs chefs [5]. Il semble même que l'on retrouve un souvenir de ces clameurs de la soldatesque dans cette phrase de Quinte Curce : « *quodque imperium sub uno stare potuisset dum a pluribus sustinetur ruit* [6]. »

Cette nuit suprême [7] qui décida du sort de l'empire romain, c'est bien aussi cette nuit dans laquelle le sénat, indécis, inhabile à tirer parti de la situation, délibéra en vain sur les mesures à prendre [8], cette nuit dans laquelle Claude tremblant attendait au camp des prétoriens, se demandant avec angoisse ce que l'avenir lui réservait [9]. Ces glaives [10], dont parle Quinte Curce,

ὁ δὲ δῆμος..... ἔχαιρε τῇ Κλαυδίου ἁρπαγῇ, στάσιν τε ἔμφυλον ὁποία καὶ ἐπὶ Πομπηΐου γένοιτο, ἀπαλλάξειν αὐτῶν ὑπελάμβανον τοῦτον αὐτοκράτορα καθειστάμενον.

1. Quinte Curce, X, ix, 4.

2. Dion Cassius, *Histoire romaine*, texte et traduction de Gros, Didot, 1866, LX, 1 : οἱ ὕπατοι... τήν τε βουλὴν ἐς τὸ Καπιτώλιον ἤθροισαν, καὶ πολλαὶ καὶ ποικίλαι γνῶμαι ἐλέχθησαν· τοῖς μὲν γὰρ δημοκρατεῖσθαι, τοῖς δὲ μοναρχεῖσθαι ἐδόκει.

3. Josèphe, *Bellum judaicum*, II, xi, 1 : Ἡ δὲ σύγκλητος..... εἰς τὸ Καπιτώλιον ἠθροίσθη, καὶ διὰ τὴν ὠμότητα τὴν Γαΐου Κλαυδίῳ πολεμεῖν ἐψηφίζετο.

4. Josèphe, *Antiquitates judaicæ*, XIX, iii, 3 : Διεστήκεσαν δὲ αἱ γνῶμαι τοῦ τε δήμου καὶ τῶν ἐκ βουλῆς. Οἱ μὲν..... ὁ δὲ δῆμος φθόνῳ τε πρὸς ἐκείνην καθιστάμενος καὶ τῶν πλεονεξιῶν αὐτῆς ἐπιστόμισμα τοὺς αὐτοκράτορας εἰδώς, καὶ αὐτοῦ καταφυγὴν, ἔχαιρε τῇ τοῦ Κλαυδίου ἁρπαγῇ.

5. Josèphe, *Antiquitates judaicæ*, XIX, iv, 3 : ... αἰφνίδιον αἵρεται βοὴ τοῦ συνεστηκότος αὐτοῖς στρατιωτικοῦ, στρατηγὸν αὐτοκράτορα τὴν βουλὴν ἑλέσθαι, καὶ μὴ φθείρειν πολυαρχίᾳ τὴν ἡγεμονίαν.

6. Quinte Curce, X, ix, 3.

7. Quinte Curce, X, ix, 3 : « noctis quam pæne supremam habuimus. »

8. Dion Cassius, LX, 1 : καὶ διὰ τοῦτο τὴν ἡμέραν τὴν λοιπὴν καὶ τὴν νύκτα πᾶσαν κατέτριψαν μηδὲν τελειώσαντες. — Josèphe, *Antiquitates judaicæ*, XIX, iii, 1 : προελήλυθει δὲ ἡ νὺξ ἐπὶ μέγα.

9. Suétone, *Claude*, 10 : « receptus intra vallum, inter excubias pernoctavit. »

10. Quinte Curce, X, ix, 3 : « quot condidit gladios ! »

avaient bien été tirés aussi à la mort de Caligula, et c'est bien l'avènement de Claude qui les avait fait rentrer dans le fourreau. Des sénateurs avaient déjà été tués [1], la femme de Caligula avait été assassinée, sa fille avait eu la tête brisée contre un mur [2], les spectateurs avaient tremblé au théâtre devant la colère des prétoriens [3], et, aux portes de Rome, se groupaient les légions, l'épée à la main, — le mot est de Josèphe [4], — toutes prêtes à donner l'assaut. Un carnage, égal à tous ceux qui avaient si souvent ensanglanté Rome, aurait eu lieu [5], si Claude n'avait été élu empereur et accepté par tous ou, plus justement, imposé à tous par les soldats.

L'élévation de Claude au trône impérial était d'ailleurs bien faite pour justifier l'épithète de « *subita* [6] » dont se sert Quinte Curce. Que l'on donne à cet adjectif le sens que l'on voudra; qu'il signifie « imprévu » ou « soudain », nul autre ne caractérisera mieux cet épisode tragi-comique de l'histoire romaine.

La mort de Caligula avait été aussi imprévue que soudaine; le monstre, comme l'appelle Suétone, n'avait que vingt-neuf ans, il avait régné à peine quatre ans, et rien ne faisait prévoir sa chute; le peuple était trop bien façonné au joug, et Caligula eût sans doute donné longtemps encore cours à toutes ses folies, s'il n'avait blessé l'amour-propre de Chéréas.

L'avènement de Claude ne fut ni moins imprévu, ni moins soudain. Qui jamais eût pensé à lui? Il avait cinquante ans, il n'avait jamais rempli d'autre charge publique que celle d'augure [7], il n'appartenait pas — même par l'adoption — à la famille des Jules. Toute sa vie s'était écoulée jusque-là dans le mépris ou dans l'oubli. Auguste ne parlait de lui qu'avec com-

1. Josèphe, *Antiquitates judaicæ*, XIX, I, 15.
2. Suétone, *Caligula*, 59.
3. Josèphe, *Antiquitates judaicæ*, XIX, I, 17.
4. Josèphe, *Bellum judaicum*, II, XI, 4. Il emploie une expression analogue en parlant de l'invasion du théâtre par les soldats. Cf. *Antiquitates judaicæ*, XIX, I, 17.
5. Josèphe, *Antiquitates judaicæ*, XIX, IV, 3 : Ἐγεγόνει δ'ἂν φόνος οὗ τινος ἐλάσσων, ἐπιχωρηθέντων τῶν ἐπιθυμούντων τῆς ἡγεμονίας ὥστε ἀντιτάξασθαι τῷ Κλαυδίῳ.
6. Quinte Curce, X, IX, 3 : « quantam tempestatem *subita* serenitate discussit. »
7. Suétone, *Claude*, 4. — Dion Cassius, LX, 2, dit qu'il avait été consul une fois; il faut peut-être comprendre que Claude avait reçu une fois les ornements consulaires.

misération [1], sa mère le traitait de sot [2], Tibère le tenait à l'écart et le raillait [3], Caligula l'avait un jour fait jeter dans le Rhin [4], et il n'était pas un courtisan dont il ne fût quotidiennement le jouet [5]. Pour qu'il devînt empereur, il fallait un coup du hasard et le caprice du prétorien Gratus.

La révolution qui tira Claude de derrière la tapisserie où il se cachait pour le mettre sur le trône n'eut qu'une durée très limitée. Elle fut aussi courte qu'inattendue. Le 24 janvier 41, à une heure de l'après-midi, Caligula tombait sous le poignard des conjurés, et, le lendemain, le calme était rentré dans Rome, l'émotion était apaisée, Claude était empereur.

Claude était empereur, et son élévation au trône était, contre toute attente, accueillie avec joie. Elle mettait un terme à des angoisses d'un nouveau genre, et faisait espérer que ces angoisses ne se renouvelleraient plus. Après la mort de Caligula, les Romains, déshabitués de la liberté, n'avaient pu rétablir l'antique forme de gouvernement, ils avaient même failli ne pas trouver de maître. Ce n'est pas un vain mot, il n'y avait point de prétendant, point de fils légitime, point de fils adoptif, on peut même dire qu'il n'y avait plus d'homme naturellement désigné par son mérite pour prendre le pouvoir. Tibère et Caligula avaient fait en conscience leur besogne de niveleurs. Gratus, il est vrai, avait découvert Claude, mais pouvait-on se flatter de trouver toujours un homme de détermination aussi prompte que Gratus, et que deviendraient les Romains sans empereur? Claude était au pouvoir, heureusement, et — on pouvait du moins l'espérer — sa succession ne tomberait pas en déshérence. Claude s'était marié plusieurs fois avant sa prise de possession du pouvoir. De ces diverses unions il eut cinq enfants; Drusus et Claudia, nés d'Urgulanilla, étaient morts avant l'année 41; mais Antonia, fille d'Ælia Petina, Octavia, fille de Messaline, vivaient encore, et Germanicus, plus connu sous le nom de Britannicus, naissait vingt jours après la fameuse journée du 25 janvier. C'était, on en conviendra, une famille assez nom-

1. Il l'appelle *Misellus*. Suétone, *Claude*, 4.
2. Suétone, *Claude*, 3.
3. Suétone, *Claude*, 4.
4. Suétone, *Claude*, 9. — Caligula s'amusait de Claude. Suétone, *Caligula*, 23.
5. Suétone, *Claude*, 8.

breuse [1] pour justifier les espérances des Romains, les tranquilliser sur l'avenir, et justifier par là même la phrase de Quinte Curce, simple écho des sentiments publics, écho qui se retrouve dans un passage analogue de Sénèque [2].

L'épreuve que nous avons tentée a réussi; il n'est pas une phrase, pas un détail de l'effusion lyrique de Quinte Curce qui ne s'explique par un fait historique, par un des événements qui ont accompagné l'élévation de Claude à l'empire. C'est donc bien au successeur de Caligula que Quinte Curce pensait; il semble du reste avoir voulu nous en prévenir par une de ces allusions qui lui sont familières, alors que, faisant une plaisanterie d'un goût contestable, et jouant sur les mots « *Caligula* » et « *caligare* [3] », il s'écrie : « hujus, hercule, non solis, ortus lucem *caliganti* reddidit mundo [4]. »

Toutefois ce panégyrique, surtout les lignes qui le terminent, paraît si peu fait pour le Claude de l'histoire, qu'on éprouvera peut-être quelque répugnance à admettre la démonstration précédente, et qu'on sera tenté de la prendre pour un simple jeu d'esprit, favorisé par un concours de circonstances fortuites. Rien de plus naturel; il est bien difficile aujourd'hui de se représenter Claude comme « un astre [5] », un sauveur qui fit « revivre et refleurir l'empire romain [6] ». Mais, quand on juge les choses de l'antiquité, il faut se débarrasser de tous les préjugés et de toutes les idées modernes [7].

Des exagérations pareilles nous choquent; il est fort douteux que les Romains en fussent aussi vivement blessés.

Pour ces hommes à imagination vive, « *sidus* » n'était guère

1. Sur la famille de Claude, cf. Suétone, *Claude*, 27.

2. Sénèque, *Consolatio ad Polybium*, XXXI, 4 : « Dii illum deæque omnes terris diu commodent. Acta hic divi Augusti et annos vincat, ac, quamdiu mortalis erit, nihil ex domo sua mortale esse sentiat. Rectorem Romano imperio filium longa fide approbet, et ante illum consortem patris quam successorem accipiat. Sera, et nepotibus demum nostris dies nota sit, qua illum gens sua cælo afferat. Abstine ab hoc manus tuas, fortuna.... »

3. O. Hirschfeld, *Hermès*, VIII, page 472.

4. Quinte Curce, X, ix, 4.

5. Quinte Curce, X, ix, 3.

6. Quinte Curce, X, ix, 5.

7. Et cependant Racine a bien dit (*Discours prononcé à l'Académie française*) : « Tous les mots de la langue, toutes les syllabes nous paraissent précieuses, parce que nous les regardons comme autant d'instruments qui doivent servir à la gloire de notre auguste protecteur. »

plus qu'une métaphore banale; ils la prodiguaient à tort et à travers, nous l'avons montré [1]. Ils ne s'indignaient assurément pas de la voir accolée au nom de Claude. Ils ne s'étonnaient pas non plus des éloges outrés qu'on pouvait décerner à ce prince: déjà le régime impérial les avait accoutumés à bien d'autres exagérations. Il n'y a d'ailleurs dans le passage de Quinte Curce rien qui dépasse la mesure des flatteries obligatoires que Velleius Paterculus [2] et Valère Maxime [3] ont si libéralement accordées à Tibère, que Sénèque n'épargna ni à Claude [4] ni à Néron [5], que Stace [6], Martial [7], Frontin [8], le vertueux Quintilien [9] lui-même ne purent refuser à Domitien.

Nous dirons plus : les expressions de Quinte Curce devaient, aux yeux des Romains, caractériser fort exactement le règne de Claude, tout au moins pendant les premières années. Ce prince, en effet, en montant sur le trône, apparut réellement comme un sauveur. Il faisait naître toutes les espérances et il les réalisait en partie. Frère de Germanicus, il réveillait dans la mémoire de ses concitoyens le souvenir de cette famille des Drusus en qui Rome mettait depuis si longtemps son espoir. Ses premiers actes ne démentaient pas les bonnes intentions qu'on lui supposait; à peine empereur, il proclamait une amnistie générale [10], il pardonnait à Galba [11], il oubliait toutes les offenses dont on l'avait accablé [12], il aurait pu dire : « L'empereur ne venge pas les injures de Claude, » il abolissait les impôts créés par Caligula [13], il rapportait les mesures malheureuses prises par son prédécesseur [14], en un mot, et, pour employer les termes de Dion Cassius, « il faisait beaucoup de bonnes choses [15] ».

1. Cf. page 24, note 2.
2. Velleius Paterculus, II, 131.
3. Valère Maxime, éd. Halm., liv. I, préf., 14; liv. II, préf., etc.
4. Sénèque, *Consolatio ad Polybium*, 26; 32.
5. Tacite, *Annales*, XIV, 53.
6. Stace, *Sylves*, Proœmium.
7. Martial, *Epigrammes*, VIII, préface.
8. Frontin, *Stratagematica*, II, xi, 7.
9. Quintilien, *de Institutione oratoria*, IV, Proœmium, 2-5; X, i, 91. — Cf. encore l'apothéose de Néron, par Lucain, *Pharsale*, I, 33 et 59.
10. Dion Cassius, LX, 3.
11. Suétone, *Galba*, 7.
12. Dion Cassius, LX, 3.
13. Dion Cassius, LX, 4.
14. Dion Cassius, LX, 4.
15. Dion Cassius, LX, 3.

Ce n'était pas un mince mérite; aussi ne passa-t-il pas inaperçu; les cruautés folles du règne précédent donnaient, par contraste, du prix aux actes les plus insignifiants et rendaient les bienfaits plus sensibles. Le panégyrique de Quinte Curce pourrait donc passer même pour l'expression du sentiment général; en tout cas, il ne peut servir d'argument pour infirmer le raisonnement que nous avons établi, ni rendre invraisemblable la date que nous avons fixée.

Nous allons plus loin : ce panégyrique, par la nature des éloges qu'il contient, par la place qu'il occupe dans l'*Histoire d'Alexandre*, nous offre le moyen d'arriver à une solution plus approchée, de donner une date plus précise.

Quinte Curce loue surtout Claude d'avoir sauvé Rome et l'empire, il insère sa louange au milieu du récit de troubles amenés par la mort d'un prince sans héritiers. Un éloge de ce genre, et placé dans un tel endroit, s'explique tout naturellement s'il a été écrit à la suite d'une de ces heures d'affolement auxquelles les peuples sont sujets. A ce moment-là, il se présente de lui-même à l'esprit de tout courtisan, et il est sûr d'être le bienvenu du maître auquel il s'adresse. Plus tard, le souvenir du péril effacé, un pareil thème de panégyrique n'est plus suggéré par rien au panégyriste; il serait d'ailleurs assez mal accueilli. Un empereur n'a-t-il donc pas d'autres mérites que celui d'avoir été un jour un homme providentiel? Quinte Curce ne pouvait-il pas louer la douceur de Claude, sa clémence, son attachement à ses amis, son activité infatigable, son éloquence, ses talents militaires? Certes, il le pouvait, Sénèque l'a bien prouvé [1]; et la vie d'Alexandre fournissait à son historien assez d'occasions de glisser ces formules laudatives. Si cependant il n'en a saisi aucune, s'il a volontairement attendu jusqu'au récit de la mort d'Alexandre, et si alors même il s'est borné à louer le rôle providentiel de Claude, c'est que cet éloge était le seul à faire au moment où il écrivait, le seul qui eût chance d'être goûté, c'est qu'il écrivait au début du règne de Claude.

L'exactitude de ce raisonnement et de la conclusion qui en est la conséquence apparaîtra plus clairement encore, si l'on compare l'éloge de Claude par Quinte Curce à celui que Sénèque fait

1. Sénèque, *Consolatio ad Polybium*, 26, 32, 33.

du même prince. Claude, pour Quinte Curce, est uniquement l'homme providentiel, le sauveur; pour Sénèque, c'est un être supérieur, doué de toutes les perfections. Dans le fragment qui nous a été conservé sous le titre de *Consolations à Polybe*, toutes les vertus réelles ou imaginaires du frère de Germanicus, tous ses titres, sérieux ou frivoles, à l'admiration et à l'amour des Romains, sont exposés, développés, commentés sans mesure. C'est un thème que Sénèque reprend sans cesse et sur lequel il brode des variations sans fin [1]. Il ne néglige qu'un point, celui-là précisément que Quinte Curce a cru seul digne de son attention [2].

On devine sans peine pourquoi nos deux panégyristes ont fait des choix si différents; ils écrivaient à des époques différentes. Quinte Curce, quand il prit la plume, était encore sous l'impression des événements, sous le coup d'un souvenir tout récent: au contraire, quand Sénèque mêlait l'éloge de l'empereur aux consolations offertes à Polybe, la sensation de terreur et de bien-être produite par la mort de Caligula et l'avènement de Claude s'était évanouie; il n'en restait plus qu'un vague souvenir; or c'est en 43 ou en 44 [3] que Sénèque adressait à Polybe ses consolations intéressées; l'*Histoire d'Alexandre*, nécessairement antérieure à l'une de ces deux dates [4], a donc dû être achevée soit en 42, soit plutôt en 41; le peuple est si oublieux et les courtisans sont si prompts à découvrir des mérites au maître nouveau!

1. Sénèque, *Op. l.*, *L. l.*
2. Sénèque, *Op. l.*, 32.
3. La date de 43 est préférable. Cf. Fr. Jonas, *De ordine librorum L. Annæi Senecæ philosophi*, Berlin, 1870, p. 30.
4. La première année du règne de Claude convenait d'ailleurs admirablement à la publication d'un ouvrage dont l'auteur s'exprime avec tant de liberté sur les rapports entre le prince et ses sujets, sur l'apothéose des tyrans, sur leur conduite violente, et sur la dissolution de leurs mœurs. — Cf. Th. Vogel, éd. de Quinte Curce, *Op. l.*, t. I, préface, page 4.

II. Quinte Curce et ses homonymes.

Les hypothèses des critiques. — Le Curtius de Suétone; celui de Tacite et de Pline.

Avoir déterminé d'une manière même approximative l'époque où vécut Quinte Curce, c'est un résultat qui ne satisfait qu'à demi; en effet, la personnalité de l'écrivain conserve encore quelque chose d'indécis qui nous fait douter de sa réalité. Le seul moyen de donner au personnage de Quinte Curce ce caractère de réalité positive, matérielle, qui lui manque, serait d'arriver à connaître soit sa position sociale, soit quelques-uns des événements de sa vie.

Dans les cas analogues à celui qui nous occupe, le procédé le plus fréquemment employé est celui qui consiste à chercher dans l'œuvre même de l'écrivain les renseignements qui nous intéressent et que nous n'avons pu découvrir ailleurs. Ce procédé, mis en œuvre par les critiques modernes avec un art si ingénieux, a donné pour certains écrivains les meilleurs résultats. Les ouvrages de Cicéron et d'Horace, pour ne citer que les exemples les plus célèbres, sont pour les biographes une mine inépuisable. Il n'en pouvait être autrement; l'orateur et le poète, volontairement ou involontairement, se mettent toujours en scène, et ils ne parlent de qui que ce soit, ni de quoi que ce soit, sans nous éclairer sur leur personnalité physique ou morale. L'œuvre de Quinte Curce, biographie d'un conquérant grec, ne saurait nous être de la même utilité.

La préface, qui nous aurait peut-être fourni quelques détails, a disparu avec les deux premiers livres, on ne le sait que trop. Quant au reste de l'ouvrage, il ne nous semble offrir aucun renseignement capable de satisfaire notre légitime curiosité.

Tout le monde n'est pas de cet avis, et l'auteur d'une des nombreuses brochures dont Quinte Curce a été le sujet, Buttmann [1], a découvert des documents suffisants pour écrire une biographie complète. Suivant lui, Quinte Curce était intelligent, de bonnes mœurs [2], riche; il fit la guerre en Asie, visita Tyr, vécut

1. Buttmann, *Ueber d. Leb. d. Gesch.*, *Op. l.*
2. Ph. Buttmann, *Op. l.*, page 78, sqq.

en bons termes avec Vespasien et Titus, fut le commensal de Domitien et l'ami de Quintilien [1]. Tous ces renseignements si précieux, Buttmann ne peut les avoir trouvés que dans l'*Histoire d'Alexandre :*

C'est avoir de bons yeux que d'y voir tout cela.

Certains commentateurs se sont montrés plus perspicaces encore [2]; ils ont découvert que Quinte Curce était chrétien. L'argument le plus fort qu'ils apportent à l'appui de leur thèse est tiré d'un passage de Tertullien [3] et du texte d'un rescrit impérial [4].

Dans ce passage, Tertullien dit que les chrétiens évitaient, en prêtant serment à l'empereur, de se servir de la formule *per genium*, et qu'ils disaient *per salutem;* or Quinte Curce a mis dans la bouche de Philotas la phrase suivante : « jurare eos *per Alexandri salutem* volebat [5]; » ce qu'il n'aurait pas fait s'il avait été païen.

Pour que cet argument eût quelque valeur, deux conditions seraient nécessaires : il faudrait d'abord que Tertullien constatât que ce serment *per salutem* n'était employé que par les chrétiens, et il ne le dit pas; il faudrait de plus que cette formule n'eût jamais eu cours avant l'apparition du christianisme, et il n'en est rien; deux textes indiscutables constatent d'une manière positive que cette formule, d'un usage courant entre particuliers [6],

1. Il prétend (*Op. l.*, page 25) que Quintilien fait allusion à Quinte Curce dans le passage suivant, si souvent — et si inutilement — discuté (*De Institutione oratoria*, X, I, 104) : « Superest adhuc, et ornat ætatis nostræ gloriam, vir sæculorum memoria dignus, qui olim nominabitur, nunc intelligitur. » — Ce passage est trop vague pour que l'on puisse en tirer une conclusion précise; de plus, l'ouvrage de Quintilien ayant été publié au plus tôt en 92, il faudrait admettre que Quinte Curce avait vécu 50 ans encore après la publication de son histoire, ce qui est fort invraisemblable.

2. F. Schmieder, éd. de Quinte Curce, préface, page viii. Lemaire, éd. de Quinte Curce, t. I, préface, page 36, sqq., et t. II, page 73.

3. Tertullien, *Apologétique*, 32 : « Sed et juramus sicut non per genium Cæsarum ita per salutem eorum, quæ est augustior omnibus geniis. »

4. *Codex Theodosianus*, l. II, tit. ix, *Op. l.*, t. I, page 152. Cf. le *Commentaire*, page 155 : « Qui nomina nostra placitis inserentes, *salutem* principum confirmationem initarum juraverint esse pactionum..... »

5. Quinte Curce, VI, xi, 18.

6. Cf. Pline, *Épîtres*, II, xx, 5, 6.

fut employée en parlant de César [1] et d'Auguste [2]. La seule conclusion que l'on pourrait tirer du passage de Quinte Curce serait que l'historien tenait à être exact et que, faisant parler un soldat, il lui a prêté la formule de serment usitée dans l'armée romaine [3].

A cet argument, dont on peut maintenant apprécier la valeur, ils en ajoutent un autre tiré de la liberté avec laquelle Quinte Curce parle des mensonges poétiques des Grecs [4], des présages et de la superstition [5]. Ils auraient pu, pour rendre leur hypothèse plus vraisemblable, recueillir dans l'*Histoire d'Alexandre* certains préceptes de morale qui font songer à la morale chrétienne, ils auraient pu citer une curieuse expression de Quinte Curce qui semble être empruntée à saint Paul [6] ; ils n'auraient d'ailleurs convaincu personne: Sénèque lui aussi en use très librement avec le paganisme, il se rapproche souvent des chrétiens par ses opinions philosophiques, il n'est pas chrétien pour cela [7].

Si l'on ne peut trouver dans l'*Histoire d'Alexandre* les éléments nécessaires pour donner à Quinte Curce cette réalité qui leur manque, est-on du moins en droit d'espérer d'arriver par un autre moyen à un meilleur résultat? Tous ceux qui se sont occupés de la question l'ont pensé et se sont efforcés d'identifier l'historien d'Alexandre avec un des personnages historiques du nom de Curtius [8]. L'entreprise ne laisse pas que de présenter des difficultés sérieuses.

Et d'abord quel est le nom exact de l'écrivain qu'en France

1. Dion Cassius, XLIV, 50 : ὑπὲρ οὗ (César) δημοσίᾳ... ἐψηφίσαντο, καὶ οὗ τήν τε ὑγιείαν τήν τε τύχην ὤμνυσαν. Nous considérons ici ὑγιείαν comme l'équivalent de *salutem*, c'est l'opinion de B. Brisson, *De Formulis et solemnibus populi romani verbis*, Francfort, 1592, page 707.

2. Cf. *Institutes*, II, xxiii, 1 : « Primus divus Augustus, semel iterumque gratia personarum motus, vel quia per ipsius *salutem* rogatus diceretur.... jussit. »

3. Cf. Arrien, *Entretiens d'Épictète*, I, 14 : ἀλλ' ἐκεῖνοι (στρατιῶται) μὲν τὴν μισθοφορίαν λαμβάνοντες, ὀμνύουσι πάντων προτιμήσειν τὴν τοῦ Καίσαρος σωτηρίαν.

4. Quinte Curce, III, i, 4; VIII, x, 12.

5. Quinte Curce, IV, vi, 12; V, iv, 1; VII, vii, 8, 21.

6. Quinte Curce, VII, i, 23 : corporibus quæ utique non odimus. Saint Paul, *Ephés.*, V, 29 : οὐδεὶς γάρ ποτε τὴν ἑαυτοῦ σάρκα ἐμίσησεν.

7. Cf. Aubertin, *Sénèque et saint Paul*, Paris, 1869, et G. Boissier, *La religion romaine....*, Paris, Hachette, 1884, t. II, page 63, sqq.

8. Il ne faut pas songer ici, comme l'ont fait certains savants (cf. Snakenburg, *Op. l.*, prolég., I, à Curtius Salassus (Eusèbe, *Chronique*, ann. rom., 713) ou à Curtius Montanus (Juvénal, *Satires*, IV, 107, 131 ; XI, 34) ; on en comprend sans peine les raisons.

on appelle Quinte Curce? D'après les manuscrits actuellement connus, ce serait Q. Curtius, Curtius Rufus ou Q. Curtius Rufus [1]. C'est ce dernier nom qu'il convient d'adopter : il se trouve en effet dans de nombreux manuscrits et dans les plus anciens. En présence de ce dernier fait, il n'y a pas lieu de tenir compte d'une opinion formulée par quelques critiques [2] et en vertu de laquelle le nom de Rufus devrait être considéré comme ayant été ajouté par les savants du moyen âge désireux d'identifier l'historien d'Alexandre avec le personnage mentionné par Suétone, Pline et Tacite [3].

Le problème n'en reste pas moins difficile à résoudre. Deux personnages romains peuvent seuls, par l'époque où ils ont vécu, être identifiés avec notre auteur : l'un s'appelle Curtius Rufus; il fut consul et gouverneur de l'Afrique, il nous est connu par Tacite [4] et Pline le Jeune [5]; l'autre s'appelle Q. Curtius Rufus et ne nous est connu que par l'Index des rhéteurs dont Suétone avait écrit la biographie [6].

C'est entre ces deux personnages que la plupart des savants ont choisi, et c'est entre eux qu'il faut choisir. Il n'y a lieu de tenir compte ni de l'opinion de ceux qui font du rhéteur, du consul et de l'historien une seule personne [7], ni de l'hypothèse de ceux qui considèrent l'historien comme le fils du rhéteur ou du consul [8]. Ce sont là de pures conjectures, qui ne s'appuient sur rien, et à de telles affirmations il suffit de répondre par des affirmations contradictoires.

On ne peut songer à répondre de la même manière aux savants qui assimilent notre historien soit avec le rhéteur de Suétone, soit avec le consul de Tacite. Les raisons qui les ont déter-

1. Cf. page 2, note 2.
2. Cf. Snakenburg, *Op. l.*, prolégom., I.
3. On a précisément, il faut bien le dire, un exemple de cette falsification ou de cette erreur à propos de Quinte Curce; cf. G. Paris, *Journal des savants*, octobre 1884, page 573.
4. Tacite, *Annales*, XI, 19 et 20.
5. Pline, *Épitres*, VII, 27.
6. Suétone, *Reliquiæ*. éd. Rffschd, *op. l.*, page 99.
7. B. Brisson, *De Regio Persarum principatu... L. l.* — Popma, éd. de Quinte Curce, note X, ix, 3. — Perizonius, *Op. l.*, page 3. — Klotz, *Op. l.*, page 29.
8. Rutgersius, *Var. lect.*, cité par de Vit, *Onomasticon*, page 519. — Buttmann, *Op. l.*, page 28, sqq.

minés ne sont cependant ni bien nombreuses ni bien fortes par elles-mêmes, mais du moins elles existent et peuvent être discutées. Examinons donc successivement chacune de ces identifications.

Les savants qui veulent reconnaître l'historien d'Alexandre dans le rhéteur de Suétone [1] — ce sont les plus nombreux, disons-le tout de suite — raisonnent à peu près ainsi : Q. Curtius Rufus, historien d'Alexandre, doit être considéré comme ne faisant qu'un même personnage avec le rhéteur Q. Curtius Rufus dont Suétone avait écrit une biographie aujourd'hui perdue; en effet, ces deux personnages portent le même nom, ils ont vécu à la même époque, et le tour plus qu'oratoire, rhétoricien du récit dans l'*Histoire d'Alexandre* indique clairement que son auteur était un rhéteur de profession.

Ces différentes allégations sont-elles suffisamment justifiées? Il serait téméraire de l'affirmer. L'identité de nom ne prouve rien; les Curtius Rufus n'ont pas manqué à Rome. La date à laquelle a vécu le Curtius Rufus de Suétone est d'ailleurs assez incertaine et ne peut guère être considérée comme une preuve décisive. Pour la fixer, on n'a d'autre point de départ que la place occupée par Curtius Rufus dans le texte de Suétone; il s'y trouve entre M. Porcius Latro et L. Valerius Primanus [2]. Le premier se suicida en l'an 3 avant J.-C. : le second nous est complètement inconnu, mais il précède Virginius Flavus, qui vivait vers l'an 65 de l'ère chrétienne [3]. Entre ces deux dates il y a, on le voit, un écart considérable, et, si l'on veut faire des conjectures, rien n'empêche de supposer que ce Q. Curtius Rufus était mort avant l'an 40, date de l'avènement de Claude. En

1. Casaubon, *Animadversiones ad Suetonium*. — Perizonius, *Op. l.*, page 3. — Letellier, éd. de Quinte Curce, *Op. l.*, préface. — Bähr, *Op. l.*, page 246. — Teuffel, *Op. l.*, § 292, page 201 de la traduction française. — Bernhardy, *Op. l.*, page 733. — Wolf, *L. l.* — Eussner, *Philologus*, XXXII, page 160. — Mützell, *Op. l.*, préface, page LXXXIII, sqq. — Berger, *Op. l.*, page 22, suppose même que Quinte Curce est le père de Curtius Montanus, dont Tacite parle (*Annales*, XVI, 28, 33) comme d'un poète satirique. — On pourrait allonger la liste de ceux qui ont émis des hypothèses sur ce point spécial; mais ce serait un travail aussi fastidieux qu'inutile, après l'énumération que nous avons faite précédemment (page 18, sqq.) des critiques qui se sont occupés de Quinte Curce.

2. Suétone, *Reliquiæ*..., éd. Rffsch., page 128.

3. Teuffel, § 297, n. 9, page 212 de la traduction française, t. II.

définitive, faire de l'historien et du rhéteur un seul personnage est une simple hypothèse et une hypothèse qui n'a même pas le mérite de satisfaire notre curiosité, le rhéteur nous étant aussi inconnu que l'historien.

L'identification de notre historien avec le Curtius Rufus de Tacite [1] a été beaucoup plus vivement attaquée que soutenue. Ceux qui en sont partisans ne donnent guère les raisons qui les ont déterminés; ceux qui ne l'admettent pas au contraire s'évertuent à mettre en lumière les difficultés que présente une telle identification. Ils s'appuient surtout, pour nier toute parenté entre ces deux personnages, sur ce fait que les descriptions, particulièrement les descriptions de bataille, ont dans l'*Histoire d'Alexandre* quelque chose de vague, de flottant, d'indécis qu'elles n'auraient pas si elles avaient été écrites par un homme de guerre. L'objection a bien sa valeur; il ne faut pas néanmoins lui accorder une importance exagérée et en faire un empêchement absolu à l'identification des deux personnages. Il y a dans ces descriptions beaucoup moins de vague et d'obscurité qu'on n'a bien voulu le dire; y en eût-il autant, ce ne serait pas une raison déterminante; l'habitude du commandement et du métier des armes ne confère pas nécessairement le don d'exprimer des idées avec clarté et précision.

Une autre objection a paru aussi vivement toucher tous les contradicteurs de cette opinion. Ni Tacite [2], disent-ils, ni Pline [3], en parlant de ce Curtius Rufus, ne font la moindre allusion à des travaux littéraires quelconques, ils n'auraient pas manqué d'en parler, si la chose eût été possible; ce Curtius Rufus n'est donc pas l'historien. Une objection de cette nature, si elle était émise à propos d'un moderne, aurait quelque valeur, l'habitude des périphrases et des allusions aux productions littéraires ou à la situation sociale des personnes s'est en effet si bien introduite dans nos mœurs que des locutions comme « le plus grand poète du XIXe siècle » ou « le chantre de *Rolla* » sont devenues d'un usage courant et sont parfaitement comprises.

Les anciens en usaient tout autrement, et nous avons rappelé

1. Erycius Puteanus, éd. de Quinte Curce, préface. — J. N. Funccius, *De imminenti... Op. l.*, page 512.
2. Tacite, *L. l.*
3. Pline, *Lettres*, VII, 27.

que Tacite précisément ne parle ni du *Satyricon* de Pétrone, ni des *Stratagematica* de Frontin[1]. D'ailleurs Tacite eût-il pris pour règle de mentionner à l'occasion les titres littéraires des personnages dont il parle, qu'il les eût assurément passés sous silence dans le cas actuel; sa partialité ne lui permettait pas de faire autrement. Le silence de Pline n'est pas moins naturel; Pline n'a pas plus parlé de l'*Histoire d'Alexandre* à propos d'une apparition vue par Curtius Rufus, qu'il n'a parlé dans la même lettre, à propos d'Athénodore, du traité de ce philosophe contre les *Catégories* d'Aristote.

Si rien ne s'oppose à ce que nous considérions le personnage consulaire de Tacite comme l'auteur de l'*Histoire d'Alexandre*, avons-nous cependant des raisons de le faire? Nous avons d'abord les mêmes que celles que l'on a alléguées en faveur du rhéteur. Le Curtius Rufus de Tacite porte le même nom que l'historien, — l'absence du prénom n'a ici aucune importance — et, ce qui n'est pas prouvé du rhéteur, il a vécu sous Claude.

C'est peu, et cependant, s'il fallait choisir entre les deux personnages, peut-être préférerions-nous opter pour celui dont parle Tacite. En effet, dans les quelques lignes mordantes que Tacite a consacrées à Curtius Rufus, on trouve plus d'un trait qui s'accorde assez bien avec ce que nous pouvons penser de l'historien Q. Curtius Rufus, jugé d'après son ouvrage. Tacite accorde à Curtius Rufus un esprit actif[2]. Cette qualité expliquerait comment il a pu consacrer ses heures de loisir à la composition d'un travail historique; il lui reproche, en revanche, d'avoir eu un caractère difficile[3] et de s'être montré lâchement flatteur[4]; ces deux traits, si l'on tient compte du grossissement qu'ils doivent à la haine de Tacite, conviennent à l'auteur de l'*Histoire d'Alexandre*, qui s'est plu à mêler à son récit des réflexions amères[5] et qui a écrit la courtisanesque allusion que l'on sait[6]. Enfin le Curtius Rufus de Tacite n'était pas —

1. Cf. page 9, note 7.
2. Tacite, *Annales*, XI, 20 : « acri ingenio..... »
3. Tacite, *L. l.* : « inter pares difficilis. »
4. Tacite, *L. l.* : « adversus superiores tristi adulatione. »
5. Cf. Quinte Curce, VIII, iv, 30 : « vultus qui maxime servit : » VIII, v, 5 : « tanquam perinde animis imperare posset ac linguis, etc. »
6. Quinte Curce, X, ix, 1, sqq.

semble-t-il — sans valeur personnelle; « il s'était fait lui-meme », disait Tibère [1].

Un dernier fait nous affermirait dans nos préférences : le légat de Germanie reçut à son retour les ornements triomphaux; ce fut, dit Tacite, pour avoir découvert dans le territoire de Mattium une mine d'argent [2]; est-ce bien la raison? La suite du passage des *Annales* auquel nous empruntons ce renseignement permettrait d'en douter; on y lit en effet : « Les soldats écrivirent « à l'empereur pour le prier, quand il donnerait des comman- « dements, de décerner d'avance aux généraux les insignes du « triomphe [3]. » Ne faudrait-il pas plutôt voir dans cette récompense, accordée en l'an 46 [4], un témoignage de satisfaction décerné à l'auteur qui flattait Claude comme empereur, en le proclamant homme providentiel, et comme écrivain, en popularisant, à l'exemple de son maître, l'histoire des peuples étrangers [5].

Si l'on se rangeait à cette opinion, la biographie de Quinte Curce ne serait plus pour nous un mystère, elle serait au contraire assez facile à reconstituer d'après Tacite et Pline le Jeune. Bornons-nous à reproduire un des chapitres que Tacite [6] consacre à Curtius Rufus : « En parlant de l'origine de Rufus, qu'on « a dit fils d'un gladiateur, je ne répéterai pas les mensonges, « mais je rougis de dire la vérité. Au sortir de l'adolescence, « Rufus, qui avait accompagné en Afrique le questeur de cette « province, se promenait seul, vers le milieu du jour, dans la « ville d'Adrumète, sous des portiques solitaires, lorsque le fan- « tôme d'une femme de grandeur surhumaine lui apparut, et il « entendit une voix qui disait : « Rufus, tu viendras un jour « comme proconsul dans cette province. » Cette prédiction éveilla « en lui d'ambitieuses espérances. De retour à Rome, il obtint la « questure grâce aux intrigues de ses amis et à sa propre acti- « vité, puis la préture, qu'il emporta, par le suffrage du prince, « sur des candidats de plus haute naissance. Tibère, pour cacher

1. Tacite, *Annales*, XI, 21.
2. Tacite, *Annales*, XI, 19.
3. Tacite, *Annales*, XI, 20.
4. Borghesi, *Œuvres complètes*, Paris, 1869, t. V, pages 98-99.
5. On sait que Claude (Suétone, *Claude*, 42) avait composé des Καρχηδονιακά et des Τυρρηνικά.
6. Tacite, *Annales*, XI, 20.

« la bassesse de son extraction, se servit de ce mot : « Rufus me « paraît être né de lui-même. » Il parvint depuis à une longue « vieillesse [1]. Lâchement flatteur auprès des grands, insolent « avec ses inférieurs, difficile dans ses rapports avec ses égaux, « il obtint le consulat, les ornements du triomphe et en dernier « lieu le gouvernement de l'Afrique, où il mourut. Ainsi s'ac- « complit la destinée qui lui avait été prédite. »

Il ne serait pas malaisé de compléter par des hypothèses ces renseignements si brefs; nous ne l'essayerons pas; il nous suffit d'avoir, dans une question aussi épineuse, fait le départ du faux et du vrai; peut-être ne l'avons-nous pas fait avec un égal succès, tant il est vrai, comme dit Cicéron, « qu'il est plus difficile de trouver la vérité que de démasquer l'erreur [2] ».

1. Pline, qui raconte aussi l'anecdote de l'apparition, paraît différer en un point de Tacite : *Épîtres*, VII, XXVII. 3 : « Facta sunt omnia. Præterea, *accedenti* Carthaginem *egredientique* navem, eadem figura in littore occurrisse narratur. Ipse certe *implicitus morbo*, futura præteritis, adversa secundis auguratus, *spem salutis*, nullo suorum desperante, *projecit*. »

2. Cicéron, *de Natura deorum*, I, 32, *sub finem* : « utinam tam facile vera invenire possem quam falsa convincere ! »

CHAPITRE III

ALEXANDRE ET LES ROMAINS
CIRCONSTANCES QUI FAVORISÈRENT AU PREMIER SIÈCLE LA PUBLICATION D'UNE HISTOIRE D'ALEXANDRE

La littérature. — Les expéditions en Orient. — Les œuvres d'art. — L'influence alexandrine. — La politique.

Pendant longtemps les Romains, renfermés dans les limites de l'Italie, excluant systématiquement les étrangers, n'ont connu que leur propre histoire et n'ont daigné s'occuper que d'elle. Peu à peu toutefois, et lentement, leur manière de voir, leurs mœurs se transformèrent au contact des peuples étrangers, sous l'influence de la civilisation grecque, par l'infiltration continue dans la population romaine d'éléments divers, par l'introduction des Gaulois au sénat, des étrangers [1] dans l'armée. Leur esprit devenant plus compréhensif et plus large, ils sentirent enfin tout ce qu'avait d'étroit un patriotisme pour lequel rien n'existe en dehors des frontières du sol natal; ils s'aperçurent que les peuples devenus sujets de Rome avaient, eux aussi, une histoire, souvent plus ancienne que celle de leurs maîtres, parfois non moins glorieuse et toujours instructive; ils éprouvèrent le besoin de connaître par quelle série d'événements ces nations autrefois puissantes et libres avaient perdu puissance et liberté [2].

Cette transformation des idées romaines, qui se termina à peu près au premier siècle de l'ère chrétienne, explique l'appa-

1. Sur la présence des étrangers à Rome, cf. Suétone, *César*, 86; *Caligula*, 45, 55, et pages 66 et 268.

2. Cf. É. Egger, *Examen critique des historiens anciens de la vie et du règne d'Auguste*, Paris, Dezobry, 1844, page 111.

rition d'un ouvrage comme celui de Trogue Pompée, elle ne suffit pas à justifier à nos yeux la publication d'une biographie d'Alexandre.

Pour qu'un Romain de cette époque osât, en dépit des biographies de Timagène [1] et de Strabon [2], consacrer à un conquérant étranger une œuvre de longue haleine, une œuvre écrite en latin, accessible par conséquent à tous ceux qui lisaient, il a fallu qu'il y fût poussé par un courant d'opinion bien fort. Sous l'empire de quelles circonstances ce courant s'est-il formé? C'est ce qu'il ne sera pas inutile d'examiner.

La littérature grecque n'a pas tout fait ici; sans doute elle florissait à Rome, elle y avait pris droit de cité, par conséquent elle devait avoir contribué à populariser le personnage qui a le plus préoccupé les écrivains grecs [3], ces modèles si fidèlement copiés par les Romains.

C'est ainsi que Plaute, à diverses reprises, rappelle le nom d'Alexandre à ses auditeurs [4], et Sueius aux lecteurs de son *Moretum* [5]. Varron écrit un court abrégé de sa vie [6]; Cornélius Népos traduit une lettre publiée sous son nom et relative à la géographie de l'Inde [7]; Cicéron parle souvent de lui [8], et l'auteur de la *Rhétorique à Hérennius* prend son nom pour servir d'exemple à une figure de rhétorique [9]; Tite Live s'arrête pour établir un parallèle entre le héros grec et les plus illustres généraux romains, entre les forces militaires de la Macédoine et celles de Rome [10], et dès lors cette comparaison deviendra

1. Dans son περὶ βασιλέων. ÉTIENNE DE BYZANCE, *de Urbibus*, au mot Μιλύαι.

2. STRABON, II, page 70 : Καὶ ἡμῖν ὑπῆρξεν ἐπὶ πλέον κατιδεῖν ταῦτα ὑπομνηματιζομένοις τὰς Ἀλεξάνδρου πράξεις.

3. La biographie d'Alexandre par Clitarque a largement contribué à faire connaître aux Romains le héros macédonien. Cf. CICÉRON, *de Legibus*, I, 2; *ad Familiares*, II, 10; QUINTILIEN, X, I, 75. La traduction d'Onésicrite par Juba n'a probablement pas eu une moindre influence, cf. page 167.

4. PLAUTE, *Mostellaria*, III, II, 88. — *Miles gloriosus*, III, I, 179. — *Bacchides*, IV, IX, 23.

5. MACROBE, *Saturnales*, III, XVIII, 11.

6. SUIDAS, au mot Βάρρων. Varron raconte ailleurs une anecdote sur Alexandre. Cf. RIESE, *Sat. menip. reliquiæ*, Leipzig, Teubner, 1865, page 165.

7. PAULUS DIACONUS, *Historia Miscella*, XII, 19. — CORNELIUS NEPOS (*Vie d'Eumène*, 8) compare les vétérans d'Alexandre aux vétérans romains.

8. CICÉRON, *de Officiis*, I, XXVI, 3. — *Ad Famil.*, II, X, 3. — *Pro Archia*, X, 24. — *De Divinatione*, II, LXVIII, 141, etc.

9. *Auct..... ad Herennium*, IV, XXII, 31.

10. TITE-LIVE, IX, 16, sqq.

un lieu commun littéraire auquel tous sacrifieront, Velleius Paterculus [1], Aulu-Gelle [2], Tibère [3], Appien [4], Plutarque [5], Tacite [6] et, avec eux, les panégyristes, Claudius Mamertinus [7], Thémistius Euménius [8], Latinus Pacatus [9], Claudien [10], et Procope, quand il joue son rôle d'historien officiel [11]. Ce sera encore sous l'influence de la littérature grecque que les rhéteurs emprunteront à divers épisodes de la vie d'Alexandre le sujet de leurs déclamations ou de leurs exercices scolaires [12]. C'est peut-être enfin à cette influence que l'on dut de voir apparaître un certain nombre d'opuscules en vers ou en prose dont le temps n'a guère épargné que le titre et dont le souvenir s'est perdu de bonne heure [13], le poème de Corvinus Clemens [14], les quelques épigrammes de l'*Anthologie* [15]; on ne saurait lui attribuer la naissance de l'histoire de Quinte Curce, de l'*Itinerarium Alexandri*, ni des *Res gestæ Alexandri* de Julius Valérius.

La littérature grecque agit assez fortement sur les lettrés, elle n'eut, naturellement, aucun effet sur nombre de Romains que leur manque de culture, leur haine de l'étranger éloignait de tout ce qui venait de la Grèce. Elle ne fut en somme qu'un facteur assez peu important dans la formation de la popularité

1. Velleius Paterculus, II, 41.
2. Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, VII, viii, 2.
3. Dion Cassius, LVI, 36.
4. Appien, *de Bellis civilibus*, II, 150, sqq.
5. Plutarque, *de Fortuna Romanorum*, XIII, et les deux discours sur Alexandre.
6. Tacite, *Annales*, XII, 73.
7. Claudius Mamertinus, *Panégyrique de Maximien*, 10.
8. Eumenius, *Panégyrique de Constantin*, 5.
9. Pacatus, *Panégyrique de Théodose*, 8.
10. Claudien, *de Laudibus Stilichonis*, I, 268.
11. Procope, *de Bello Persico*, II, ii, 6.
12. Quintilien, *de Institutione oratoria*, III, viii, 16; VIII, v, 24; V, x, 111. — *Alexander templum dedicans* est le titre de la déclamation 323, attribuée à Quintilien. — Cf. Sénèque, *Orator. et rhet. sententiæ....*, éd. A. Kiessling, Leipzig, Teubner, 1872. *Suasoriæ*, I, i, 1, 10; IV, i, 5. *Controversiæ*, VII, vii, 17. Cf. page 243.
13. Gautier de Chatillon (*Alexandreis*, édition F. A. W. Mueldner, Leipzig, Teubner, 1863, préface, page 2) dit : « Considerent..... altitudinem materiæ quam nullus veterum poetarum, teste Servio, ausus fuit aggredi perscribendam. »
14. Apulée, *Florides*, I, 7.
15. Burmann, *Anthologie latine*, II, page 17. — Riese, *Anthologie*, ép. 437 et 862.

d'Alexandre à Rome, et c'est à des causes plus générales qu'il faut demander compte de l'intérêt si vif que toutes les classes de la société romaine prirent à l'*Histoire d'Alexandre*.

Les faits, les personnages historiques prennent un relief extraordinaire aux yeux de tous ceux qui visitent les lieux où ces faits se sont passés, où ces personnages ont vécu. Les uns et les autres revivent alors, ils se matérialisent en quelque sorte, il semble que, pour la première fois, ils entrent dans le domaine de la réalité. C'est par ce phénomène psychologique qu'il faut en grande partie expliquer l'extension de la popularité d'Alexandre à Rome.

Quand, après avoir achevé la conquête de l'Italie, après avoir abattu Carthage et s'être remis de leurs longues et pénibles guerres, les Romains regardèrent du côté de l'Orient, pour y chercher de nouveaux champs de bataille, ils se trouvèrent en présence des débris de l'immense empire d'Alexandre, ils eurent à lutter contre ses successeurs. Dès l'année 217 av. J.-C., les Romains étaient entrés en lutte avec les Macédoniens, et, dès cette époque, les plus illettrés avaient appris le nom d'Alexandre, ce nom qu'après la troisième guerre de Macédoine M. Servilius, s'il faut en croire Tite Live [1], rappelait au peuple de Rome dans son discours en faveur de Paul Émile.

Dès lors, à chaque pas qu'elles firent dans leur marche victorieuse à travers la Grèce, l'Asie, l'Égypte, les légions romaines se heurtèrent à un monument matériel du passage d'Alexandre, elles retrouvèrent partout son souvenir vivant encore. Toutes les villes qu'elles traversaient se faisaient gloire d'honorer Alexandre ou de tenir à lui par quelque lien. Ici, on ne voyait que le héros; c'est à ce titre qu'Olympie [2], Athènes [3], après bien d'autres villes sans doute, lui dressaient des statues. Là, c'était le civilisateur qu'on vénérait; à tort ou à raison, les villes qui portaient son nom, en Troade [4], en Cilicie, en Égypte, et

1. Tite-Live, XLV, 35, sqq. Cf. Plutarque, *Pyrrhus*, 19, discours d'Appius.
2. Pausanias, V, xx, 10; V, xxiv, 11; VI, xi, 1. Cf. J. Overbeck, *Die antiken Schriftquellen zur Geschichte der bildenden Künste bei Griechen*, Leipzig. Engelmann, 1868, page 251.
3. C. I. G., I, 135.
4. Cf. J. G. Droysen, *Geschichte des Hellenismus*, Gotha, 1877-1878, t. III, 2e partie, page 193, sqq.

avec elles Magnésie du Sipyle [1], Smyrne [2], Cyzique [3], Clazomène [4], Haliarte [5], Apollonie [6], Gerasa [7], Dium [8], Paretonium [9], Nicephorium [10], se vantaient d'avoir eu Alexandre comme fondateur ou comme restaurateur, ou conservaient simplement le souvenir de son passage. Sagalassos, Amorium [11] ornaient leurs monnaies de son effigie. Émathie [12], Priène [13], Apamée [14], la Cilicie [15] montraient les temples qu'il avait dédiés, les autels qu'il avait élevés. La Lydie conservait pieusement le caravansérail où, suivant la légende, Alexandre s'était arrêté, et où plus tard Mithridate se reposait, considérant comme un heureux présage d'avoir dormi sous le même toit que le conquérant de l'Asie [16]. Au temps de Plutarque encore, on montrait, sur les bords du Céphise, un vieux chêne à l'ombre duquel Alexandre avait dressé sa tente à la bataille de Chéronée [17]; aux environs de Tyr, on faisait voir la source près de laquelle Alexandre avait rêvé de la capture d'un Satyre [18]. Dans l'Inde, les marchands visitaient, auprès de Minnagra, port à l'est de l'embouchure de l'Indus, les autels, les camps, les puits témoins du passage des Macédoniens [19].

Cette vénération prenait même un caractère plus respectueux. Pour certaines villes, Alexandre était plus qu'un homme, c'était un être supérieur, un dieu. Berée [20], Byzance, Odessus,

1. C. I. G., II, n° 3137.
2. Pline, *Histoire naturelle*, V, xxxi, 7.
3. Pausanias, VII, iii, 5.
4. Strabon, XIV, page 644.
5. Etym. magn., au mot Ἁλίαρτος.
6. Mionnet, *Op. l.*, Supplément VI, page 469.
7. Ety. mag., au mot Γερασηνός.
8. Étienne de Byzance, au mot Δῖον.
9. C'est l'Ammonia de Strabon, XVII, page 799. Cf. Eusèbe, *Chronique*, éd. Schöne, page 115.
10. Pline, *Histoire naturelle*, VI, xxx, 2.
11. Bien d'autres encore. Cf. L. Müller, *La Numismatique d'Alexandre*... Copenhague, 1855.
12. Cf. J. G. Droysen, *Op. l.*, t. III, 2e partie, page 200.
13. C. I. G., II, n° 2904.
14. Cf. J. G. Droysen, *L. l.*
15. Cicéron, *Epistolæ ad familiares*, XV, 4. — Hérodien, III, 12.
16. Appien, *de Bello Mithridatico*, 20.
17. Plutarque, *Alexandre*, IX, 2.
18. Plutarque, *Alexandre*, xxiv, 10.
19. Geog. min., *Perip. maris Erythræi*, I, page 24, éd. Hudson.
20. J. Vaillant, *Numismata imperatorum... a populis romanæ ditionis... per-*

Philippopolis, Clazomène [1], Chalcis [2] célébraient des jeux en son honneur; Arcé [3], Babylone lui avaient élevé des temples; les Grecs [4], les Égyptiens [5] l'avaient mis au nombre de leurs dieux; à Parium, en Mysie, Alexandre passait pour faire des miracles [6].

Que ce contact perpétuel avec les monuments du passé, avec des traditions vivantes, que « cette leçon de choses » ininterrompue n'ait pas éveillé chez les Romains, même les plus rebelles, un désir plus ou moins vif de faire connaissance avec l'histoire de cet homme qui avait si profondément marqué sa trace, excité une admiration si durable, c'est un fait de tous points inadmissible [7]. Aucun de ceux qui ont vécu sur le sol témoin des succès d'Alexandre n'est resté indifférent à sa personne. Dans leur séjour en Orient, les croisés apprirent à l'admirer, et c'est peut-être en partie à l'influence de leurs merveilleux récits qu'est due cette refloraison aussi brillante qu'inattendue de la légende d'Alexandre au moyen âge [8]. Devant Alexandrie et Saint-Jean-d'Acre, Napoléon Ier pense aussi à l'antique héros macédonien, et encore aujourd'hui les peuplades ignorantes du plateau d'Arbèles montrent avec vanité [9] les ruines d'une ville dont elles attribuent la fondation au conquérant qu'elles connaissent à peine de nom.

Ces souvenirs, recueillis au cours de leurs marches victorieuses, les Romains ne les oubliaient pas à leur retour dans leurs foyers.

cussa..., Paris, 1698. page 333, sqq. Cf. J. Eckhel, *Doctrina nummorum veterum.... Op. l.*, t. IV, page 433.

1. Strabon. XII, page 644, C.

2. Strabon, XIV, page 550.

3. Lampride, *Alexandre Sévère*, 5. — Cf. Belley, *Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XXXII (1778), page 685.

4. A. Schefer, *Demosthenes und seine Zeit....*, Leipzig, 1858, t. III, page 285.

5. Pausanias, I, ix, 4. — Lucain, X, 272. — *Inscription de Rosette*, C. I. G., III, 4697, l. 4. — Théocrite, *Iydlles*, XVII, 18. — Lucien, *Dialogues des morts*, XIII, 3. — Antipater (Cf. Suidas) et Eumène (Plutarque, *Eum.*, 13) avaient été les premiers à diviniser Alexandre.

6. A. Friedlænder, *Mœurs romaines du temps d'Auguste...*, trad. Vogel, Paris, Reinwald, 1874, t. IV, page 241.

7. G. Boissier (*La religion romaine...*, Paris, 1884, t. I, p. 390) établit que les soldats ont puissamment contribué à introduire dans Rome les cultes étrangers. — Cf. G. Boissier, *Op. l.*, t. II, p. 338.

8. J. J. Ampère, *Revue des Deux-Mondes*, janvier 1833, page 26. — E. Talbot, *Essai sur la légende d'Alexandre...*, Paris, Franck, 1850, page 29.

9. Rawlinson, *On the site of the Atropatenian Ecbatana*. Cité par Droysen, *Op. l.*, t. III, 2e partie, page 210.

A Rome, en Italie, ils retrouvaient, pour raviver leurs souvenirs, les statues et les tableaux exécutés par les artistes qu'avait attirés le goût nouveau et toujours croissant des maîtres du monde pour les œuvres d'art [1], les statues et les tableaux arrachés aux cités grecques par la main d'un vainqueur pillard, ou l'or d'un amateur.

Parmi les trois mille statues que M. Scaurus avait fait dresser dans un seul théâtre [2], parmi les œuvres d'art que T. Quintus Flamininus [3], L. Scipion l'Asiatique [4], Fulvius Nobilior [5], Cn. Manlius [6], Paul Émile [7], Q. Cæcilius Métellus [8], Mummius [9] avaient enlevées aux vaincus au profit des vainqueurs, les monuments figurés relatifs à Alexandre ne devaient pas manquer. Les renseignements fournis par les auteurs anciens et les découvertes modernes, quoique trop rares, confirment pleinement cette hypothèse.

On voyait au forum d'Auguste deux tableaux d'Apelle, l'un représentant Alexandre accompagné de la Victoire, de Castor et de Pollux [10], l'autre le montrant sur un char triomphal et suivi de la Guerre dont les mains étaient chargées de chaînes [11]. On admirait, dans le portique d'Octavie, un portrait de Philippe et d'Alexandre avec Minerve par Antiphile [12]; dans celui de Philippe, un portrait d'Alexandre enfant par le même peintre [13]; dans celui de Pompée, un autre portrait du héros par Nicias [14], et, dans le temple de la Paix, un tableau d'Héléna représentant un combat

1. O. Müller, *Manuel d'archéologie*, § 186. Il ne faudrait pas croire que le peuple fût insensible aux beaux-arts; à ce que raconte Pline (*H. N.*, XXXIV, xix, 13), Tibère fut contraint par les réclamations violentes du peuple à faire replacer devant les thermes d'Agrippa l'athlète au strigile de Lysippe, qu'il avait fait transporter dans sa chambre à coucher.
2. Pline, *Histoire naturelle*, XXXIV, xvii, 1.
3. Tite-Live, XXXIV, xlviii, 52.
4. Pline, *Histoire naturelle*, XXXIII, 53; XXXVII, 6. — Tite-Live, XXXIX, 6.
5. Tite-Live, XXXVIII, 44.
6. Pline, *Histoire naturelle*, XXXIV, 8; XXXVII, 6.
7. Tite-Live, XLV, 29. — Velleius Paterculus, I, ix.
8. Velleius Paterculus, I, xi, 3.
9. Velleius Paterculus, I, xiii, 4.
10. Pline, *Histoire naturelle*, XXXV, xxxvi.
11. Pline, *Histoire naturelle*, XXXV, xxxvi.
12. Pline, *Histoire naturelle*, XXXV, xxxvii, 2.
13. Pline, *Histoire naturelle*, XXXV, xxxvii, 2.
14. Pline, *Histoire naturelle*, XXXV, xl, 8.

entre Alexandre et Darius [1]. A côté des tableaux, les statues ne manquaient pas : le groupe des cavaliers morts au Granique, parmi lesquels Lysippe faisait figurer Alexandre, ornait le portique de Métellus [2], qui l'avait enlevé à la ville de Dium [3]; une autre statue d'Alexandre par le même Lysippe fut dorée sur l'ordre de Néron [4]; Domitien en fit mutiler une autre d'un artiste inconnu, pour substituer sa propre image à celle d'Alexandre [5].

Les objets qui avaient appartenu à Alexandre attiraient aussi l'attention; devant le temple de Mars Vengeur et le palais de Numa se dressaient deux statues qui, suivant une tradition, avaient orné la tente d'Alexandre [6]; dans le temple d'Apollon, sur le mont Palatin, on conservait pieusement un candélabre pris au sac de Thèbes par le jeune vainqueur, puis transporté par son ordre dans un temple de Cymé, d'où il passa sans doute directement à Rome [7].

Les villes de province possédaient aussi des monuments relatifs à Alexandre; les fouilles exécutées à Herculanum et à Pompéi suffisent à le prouver. Ces villes, englouties par les laves du Vésuve, n'étaient que des villes de second ordre; elles avaient été fouillées par ceux de leurs habitants qui avaient échappé à la terrible catastrophe de l'année 79 [8], elles nous offrent cependant encore : Herculanum, plusieurs bustes en marbre [9]; Portici, une statuette équestre [10] d'Alexandre en bronze;

1. J. Overbeck, *Antiken Schriftquellen*, *Op. l.*, n° 1976. Ce tableau ne fut transporté à Rome que sous Vespasien.
2. Pline, *Histoire naturelle*, XXXIV, xix, 6. — Cf. Velleius Paterculus, I, xi, 3.
3. Arrien, *Anabase*, I, xvi, 4.
4. Pline, *Histoire naturelle*, XXXIV, xix, 17.
5. Stace, *Sylves*, I, i, 85 sqq.
6. Pline, *Histoire naturelle*, XXXIV, xviii, 8.
7. Pline, *Histoire naturelle*, XXXIV, viii, 1.
8. G. Boissier, *Promenades archéologiques*, Paris, Hachette, 1880, page 318.
9. E. Gerhard und Th. Panofka, *Neaples antike Bildwerke*, Stuttgard et Tübingue, Cotta, 1828, pages 42 et 114. — Cf. de Jorio, *Notizie su gli scavi di Ercolano*, Naples, 1827, page 83. — *Guide du musée de Naples*, n° 6149.
10. Œuvre d'Entycrates, fils de Lysippe. — Cf. J. Overbeck, *Geschichte der Griechischen Plastik*, Leipzig, Hinrichs, 1880-1882, t. II, pages 132-133. — Clarac et Maury, *Musée de sculpture....*, Imprimerie nationale, Paris, 1851, t. V, page 84, n° 2105. — Piranesi, *Antiquités d'Herculanum*, Paris, 1805, t. V (= t. II des bronzes), pl. 32-33.

Pompéi, un bas-relief représentant Alexandre et Bucéphale [1], une mosaïque célèbre [2], et un Alexandre enfant, petit buste en bronze d'un travail exquis [3].

Ces monuments sont pour nous plus intéressants peut-être que ceux dont nous avons constaté l'existence à Rome sur la foi des écrivains anciens. Ils ne sont pas faits, plusieurs d'entre eux tout au moins, pour décorer des portiques ouverts au public et élevés par des personnages officiels ; ils ont pour but d'orner la maison de simples particuliers. La mosaïque de la maison du Faune, ce curieux spécimen de l'art décoratif qui reproduisait probablement un tableau célèbre [4], montre jusqu'à quel point le combat d'Alexandre et de Darius était devenu un sujet populaire [5] ; les peintures du vase de Ruvo, de celui de S. Agata [6], les bronzes de Pompéi et d'Herculanum le montrent mieux encore. On songe, en voyant ces derniers, aux bronzes d'art dont les artistes et les amateurs contemporains aiment à parer leurs maisons. On s'imagine involontairement qu'ils ont dû être faits sur un modèle courant et avoir été aussi répandus en Italie que le sont, chez tous les peuples européens, certains bronzes modernes ; on accepte d'autant mieux cette hypothèse que Julien fait allusion à une statuette équestre d'Alexandre plus

1. De Guidobaldi, *Alessandro e Bucefalo, bassorilievo Pompeiano....*, Naples, 1851, page 1.

2. Cf. E. Breton, *Pompeia*, Gide et Baudry, Paris, 1855, page 299.

3. Il a appartenu à M. Gréau, puis à M. Basilewski. Cf. Froehner, *Collection J. Gréau*, Paris, Hoffmann, 1885, n° 959 et planche XXIX ; G. Bapst, *Musée rétrospectif du métal* (Exposition de 1880), Paris, Quantin, 1881, page 13.

4. J. Overbeck, *Pompeij in seinen Gebauden, Alterthümern und Kunstwerken...*, Leipzig, Engelmann, 1875, pages 541 sqq. = t. II, page 228. — Cf. *Ant. Schrift., Op. l.*, n° 1976. Tous les archéologues ne sont pas de cet avis. Cf. H. Nissen, *Pompejanische Studien zur Städtekunde des Alterthums*, Leipzig, Breitkopf, 1877, page 657 (= ch. xxiv, § 6), et surtout H. Heydemann, *Alexander der grosse und Dareios Kodomannos...*, Halle, Niemeyer, 1883, page 12. M. Heydemann a réuni (note 44) dix-sept opinions différentes sur le sujet même de cette mosaïque.

5. Un épisode de ce combat est représenté sur un bas-relief d'Æsernia. Cf. *Annali dell' Inst.*, 1857, planche N.

6. W. Helbig, *Untersuchungen über die campanische Wandmalerei in Pompei*, Berlin, 1882, page 44. — Conestabile, *Monumenti di Perugia*. Pérouse, 1870, t. III, 4 ; t. IV, 25, 26. *Sepolcri dei Volum*, tab. IV-XX, n° 2. — Les vases trouvés à Ruvo et à S. Agata de' Goti ont été surtout étudiés par H. Heydemann, *Alexander der grosse und Dareios Kodomanos..... Op. l.* Halle, 1883.

petite que celle d'Herculanum [1], et que la collection Galitzin en possède une de provenance inconnue et qui n'est peut-être pas unique [2].

Nous n'avons jusqu'à présent cité que les monuments dont la présence en Italie, au courant du premier siècle, était incontestable ; cette revue des représentations figurées d'Alexandre serait incomplète si nous n'énumérions rapidement celles que les écrivains ont mentionnées, sans indiquer si elles étaient connues en Italie, et celles que d'heureuses circonstances ont conservées jusqu'à nous. Sans doute elles ne sauraient toutes être considérées comme se trouvant en Italie à l'époque dont nous nous occupons, mais plus d'une devait très probablement s'y trouver, tout au moins sous forme de copie.

Il faut donc ajouter à notre liste les tableaux représentant un combat entre Darius et Alexandre, œuvre de Philoxène [3], le mariage d'Alexandre et de Roxane peint par Aétion [4], les portraits d'Apelle [5], de Protogène [6], de Chéréas [7], les nombreuses statues de Lysippe [8], et la chasse au lion par Léocharès et Lysippe [9], l'Alexandre sur un quadrige d'Euphranor [10], peut-être aussi la statue équestre que Libanius dit avoir existé à Alexandrie [11].

Il faut enfin y ajouter la statuette en cristal de roche récemment découverte à Sienne [12], une tête de statue récemment découverte

1. Julien, *Lettre à Georgios*, 8.
2. W. Helbig, *Bulletino dell'Inst. di Corresp. arch.*, octobre-novembre 1880.
3. Pline, *Histoire naturelle*, XXXV, xxxvi, 45. Peut-être était-ce le même sujet qu'Aristide avait traité pour Mnason, tyran d'Élée. Cf. Pline, *Histoire naturelle*, XXXV, xxxvi, 35. Cf. H. Heydemann, *Op. l.*, page 11.
4. Sur l'époque où vécut ce peintre, cf. O. Mueller (*Manuel d'archéologie*, § 213, n° 1), qui en fait un contemporain d'Adrien, et Pline, *Histoire naturelle*, XXXV, 78. Cicéron (*Brutus*, XVIII, 71) cite un peintre de ce nom.
5. Pline, *Histoire naturelle*, XXXV, xxxvi, 29.
6. Pline, *Histoire naturelle*, XXXV, xxxvi, 42.
7. Pline, *Histoire naturelle*, XXXIV, xix, 25.
8. Pline, *Histoire naturelle*, XXXIV, xix, 14. — Cf. J. Overbeck, *Antik Schriftq.*, *Op. l.*, page 251, n° 1312.
9. Pline, *Histoire naturelle*, XXXIV, xix, 15. — Pausanias, V, xx, 15. — Plutarque, *Alexandre*, 40.
10. Pline, *Histoire naturelle*, XXXIV, xix, 27. Cf. J. Overbeck, *Ant. Schrift.*, *Op. l.*, page 340, n° 1798.
11. Libanii.... *Orationes... illustravit* J. Reiske, Altenburg, 1791, t. IV, page 1120.
12. Il n'en reste que la tête. Cf. Cipolla, *Notizie degli scavi*, juillet 1884 page 234.

à Délos [1], et tous ces monuments figurés en bronze ou en marbre, découverts en Italie, qui ornent les musées ou les collections particulières, le Louvre [2], le musée des Offices à Florence [3], le musée du Capitole à Rome [4], le British Museum [5], le musée de Berlin [6], la Glyptothèque de Munich [7], les collections Erbach [8], Chigi [9], Massimi [10]; et, quelque minutieux qu'on ait été, on n'aura donné qu'une idée bien faible de la richesse de l'Italie en œuvres d'art relatives à Alexandre. Nous ne connaîtrons, en effet, jamais les trésors de tout genre accumulés par les collectionneurs, les Verrès [11], les J. César [12], les Damasippe [13], les Manlius Vopiscus [14], les Pollius Félix [15], les Nonius Vindex [16], les Domitius Tullus [17], et tant d'autres [18]. Ces collectionneurs

1. Homolle, *Bulletin de correspondance hellénique,* 1885, pages 253-255.

2. Buste de Tivoli. Cf. Visconti, *Icon. grec.*, t. II, page 36; J. Overbeck, *Gesch. d. Gr. Plast.*, t. II, pages 111, 112; Clarac et Maury, *Musée de sculpture...*, *Op. l.*, t. VI, page 62, n° 2958, A. — Statuette de Gabies. Cf. Clarac, *Op. l.*, t. V, page 83, n° 2100. — Statue de la villa Albani. Clarac, *Op. l.*, t. V, page 83, n° 2101.

3. Alexandre mourant. Toutefois les archéologues ne sont pas d'accord. — Cf. J. Overbeck, *Gesch. d. Gr. Plast.*, t. II, page 112. — H. Brunn, *Geschichte der griechischen Künstler*. Stuttgart, 1857-59, t. I, p. 438. — Bluemner, *Arch. Ztg.*, 1880, page 162.

4. Deux bustes. — Cf. Ampère, *l'Histoire romaine à Rome*, t. III, page 580, sqq. — O. Mueller, *Manuel d'archéologie*, § 130, 4. — F. Baumsteine, *Zur Geschichte der griechisch-römischen Plastik*, I, page 308, sqq.

5. Un buste. — K. B. Stark, *Zwei Alexanderköpfe der Sammlung Erbach und des Britischen Museum zu London. Festschrift dem Arch. Inst. zu Rom.* Leipzig, 1879.

6. Un buste. — Stark. *Op. l.*

7. Plusieurs statues. — Cf. Clarac, *Op. l.*, t. V, page 85, n° 2108. J. Overbeck, *Gesch. d. Gr. Pl.*, *Op. l.*, t. II, page 114.

8. Un buste. Stark, *Op. l.*

9. Bas-relief représentant la bataille d'Arbèles. — Cf. Visconti, *Opere varie*, Milan, Stella, 1829, t. III (= XV), page 63.

10. Statue colossale. — Cf. Clarac, *Op. l.*, t. V, page 84, n° 2106.

11. Cf. Fraguier, *La collection de Verrès*. Ac. des inscriptions et belles-lettres, t. VI. nouv. sér. (1729), page 565, sqq. — Cf. *Verr.*, IV, 3.

12. Suétone, *César*, 47.

13. Horace, *Satires*, II, III, 64.

14. Stace, *Sylves*, I, III, 50, sqq.

15. Stace, *Sylves*, II, II, 63, sqq.

16. Stace, *Sylves*, IV, VI, 10, sqq.

17. A. Friedlænder, *Mœurs romaines du temps d'Auguste à la fin des Antonins*, *Op. l.*, t. III, page 337.

18. C'est dans les collections de ces riches amateurs que devaient se trouver les monnaies, les camées, les médaillons, les tessères dont nous connaissons beaucoup d'exemplaires précieux et curieux. — Cf. A. de Longpérier, *Œuvres*, éd. Schlumberger, t. III, page 188, sqq. — *Bullet. de cor-*

étaient devenus très nombreux à Rome, — au temps d'Auguste, une galerie d'œuvre d'art faisait partie intégrante de toute maison romaine [1], — et, comme les amateurs de toutes les époques, ils recherchaient tout ce qui avait, d'une façon plus ou moins certaine, appartenu à un personnage célèbre [2]. Outre les statues et les tableaux représentant Alexandre, plus d'une de ces collections contenait des objets que leur possesseur montrait avec orgueil comme ayant été la propriété du héros macédonien. Nonius Vindex possédait un petit Hercule de Lysippe auquel Alexandre tenait beaucoup [3] et dont M. Ravaisson a récemment découvert une réplique au Louvre; Caracalla aimait à se servir de vases à boire et d'armes dont Alexandre avait jadis fait usage [4].

L'impression produite par la vue constante des chefs-d'œuvre de la peinture, de la sculpture, par la vue de tous ces souvenirs qui rappelaient Alexandre, était bien faite pour agir sur les esprits les plus indifférents, les plus récalcitrants même. Elle était à chaque instant renouvelée, avivée par d'autres causes.

Au siècle d'Auguste, Alexandrie avait fait la conquête de Rome : c'est de la cité égyptienne qu'accouraient astronomes, devins, géomètres, médecins, rhéteurs, historiens, musiciens, pantomimes, esclaves de luxe, bouquetières, marchands de toute espèce [5]. Les uns et les autres transportèrent à Rome

resp. hellén., t. VIII, page 11. — Mionnet, *Op. l.*, t. III, nos 1296, 1297. — Eckhel, *Op. l.*, t. I, p. 568, et *Choix de pierres gravées*, Vienne, 1768. — Friedlænder, *Zeitschrift für Numismatik*, 1879, page 223. — Montfaucon, *Diarium italicum*, Paris, Anesse, 1702, pages 21 et 242. — Chabouillet, *Catalogue des camées de la Bibliothèque nationale*, Paris, no 154, sqq.; nos 2048, 2049. — G. Fiorelli, *Gli scavi di Pompei dal 1861 al 1872*, Naples, 1873, page 154, page 166. — L. Müller, *Numismatique d'Alexandre, Op. l.* — Fr. Lenormant, article sur *les médailles contorniates*, dans le *Dictionnaire des Antiquités* de Daremberg et Saglio, page 1487; l'image qui se montre le plus fréquemment sur ces médailles est celle d'Alexandre. — Fr. Lenormant, *la Monnaie dans l'antiquité*, Paris, 1879, t. I, p. 40.

1. A. Friedlænder, *Op. l.*, t. III, page 334.

2. A. Friedlænder, *Op. l.*, t. III, page 340.

3. Stace, *Sylves*, IV, vi, 10, sqq. C'est sans doute celui qui avait appartenu à Sylla. — Cf. Stace, *Sylves*, *L. l.*, et A. Friedlænder, *Op. l.*, t. III, page 341.

4. Dion Cassius, LXXVII, 7. — Trebellius Pollion (*Triginta tyranni*, 14) parle d'une coupe d'ambre (*electrina*) sur laquelle Alexandre et son histoire étaient représentés.

5. Plutarque, *Antoine*, 33, 75. — Pline, *Épîtres*, X, v, 6. — Suétone, *Néron*, 20; *Auguste*, 98. — C. I. G., III, 5898. — J. Capitolinus, *Verus*, 8. — *Maximinus Junior*, 3; 29. — Orose, VI, 15. — Trebellius Pollion, *Triginta tyranni*, 30. — Pétrone, *Satyricon*, 31, 34, 35.

leurs mœurs, leurs goûts, leurs modes, leurs habitudes religieuses [1]; alors, comme le dit Corneille :

Tous les monstres d'Égypte ont leurs temples dans Rome.

Les provinces, tout au moins celles de l'Italie méridionale [2], avaient, autant que Rome, été envahies par les Alexandrins et soumises à leur influence.

Or, Alexandrie étant le foyer le plus ardent du culte d'Alexandre, — et c'est là un fait qui n'est plus à démontrer [3], — le culte d'Alexandre a dû rapidement se répandre en Italie. Les Égyptiens de toutes les classes ont peu à peu familiarisé les Romains de tout rang avec la légende si brillante d'Alexandre. De bonne heure, leur enthousiasme communicatif a triomphé des résistances que leur opposait un patriotisme exclusif, il a rendu Alexandre aussi populaire sur les bords du Tibre qu'il l'était aux rives du Nil. Il a fait partager par les Romains le sentiment de vénération superstitieuse que les Alexandrins éprouvaient pour le fondateur de leur cité.

Cette influence sourde, mais continue, se montre dans certains détails de la vie privée ou publique des Romains. Antoine donne le nom d'Alexandre à l'un [4] des fils qu'il a de Cléopâtre, il le fait habiller à la macédonienne [5]; un préteur romain, Cæcilius,

1. Cf. G. Lumbroso, *L'Egitto*, *Op. l.*, page 15 sqq. — Cf. Nisard, *Correspondance inédite du comte de Caylus avec le Père Paciaudi*. Paris, 1877. Lettre de Paciaudi (*Lettre* VII, 1759) au comte de Caylus : « Ne croyez pas qu'à Rome on manque d'antiquités égyptiennes. On trouva, il y a quelques années, une chambre remplie de ces bagatelles; c'était une boutique pour ceux qui adoraient ces divinités et cherchaient ces amulettes, depuis que le culte des dieux égyptiens fut admis à Rome. » — Cf. G. Lafaye, *Histoire du culte... d'Alexandrie*. Paris, Thorin, 1884.

2. Pour Pompéi, cf. Minervini, *Bulletino Archeologico Napolitano*, IIIe année, nouv. sér. (1854), page 57, sqq.; pour Pouzzoles, cf. insc. citée par J. Beloch : *Campanien*, Berlin, Calvary, 1879, page 115.

3. Cf. C. I. G., III, n° 4697. — Arrien, *Anabase*, VII, xxiii, 7. — Théocrite, XVII, 18. — Lucien, *Dialogues*, X, 272, XIII, 3. — Plutarque, *Eumène*, 13. — Athénée, V, 5. — Dion Cassius, LXXIX, 18. — Lepsius, *Mémoires de l'Académie de Berlin*, 1852. — Wescher et Révillout, *Revue archéologique*, 1866, page 157; 1877, page 326. — G. Lumbroso, *Op., l.*, page 147, sqq. — E. D. Clarke, *The tomb of Alexander*..... Cambridge, 1805.

4. Plutarque, *Antoine*, 36. C'est évidemment à l'imitation d'Alexandre qu'Antoine entre dans Athènes revêtu des vêtements qu'on attribuait à Bacchus. — Cf. Sénèque, *Oratorum...*, *Op. l.*, *Suasor.*, I, 6, et Quinte Curce, IX, x, 24.

5. Plutarque, *Antoine*, 54.

fait frapper des monnaies à l'effigie d'Alexandre [1]; Auguste contresigne longtemps les actes officiels avec une bague où l'image d'Alexandre était gravée [2]. Des bijoux, des camées à l'image d'Alexandre, des monnaies d'or ou d'argent à son effigie servent d'amulette, ou, comme nous dirions, de porte-bonheur [3]; le philosophe Asclépiade obéissait à cet entraînement superstitieux [4], et une garniture de baudrier appartenant à notre musée d'artillerie prouve que les soldats n'étaient pas moins superstitieux que les philosophes [5]; les chrétiens, à la grande indignation de saint Jean Chrysostome [6], n'étaient pas sur ce point plus sages que les païens. Enfin, un magistrat spécial fut chargé de l'administration du temple d'Alexandre [7], et, s'il faut en croire certains témoignages, le sénat [8], à une époque inconnue, aurait mis le héros grec au nombre des grandes divinités. Dans les derniers temps de l'antiquité, Alexandre aurait même été révéré comme thaumaturge [9].

A l'époque de Pline l'Ancien, Alexandre était devenu un terme courant de comparaison; Pline dit, en effet, en parlant d'un vase précieux, qu'on le lui montrait « comme si c'était le corps d'Alexandre le Grand [10] ».

L'attitude des empereurs ne contribua pas peu à rendre les Romains plus accessibles à toutes ces influences extérieures.

1. Borghesi, *Op. l.*, t. II, page 242.
2. Suétone, *Auguste*, 50. — Cf. Pline, *Histoire naturelle*, XXXVII, 4.
3. Trebellius Pollion, *Triginta tyranni*, 14.
4. Ammien Marcellin, 22.
5. Catalogue, c. 31. Cf. Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des Antiquités*, *Op. l.*, page 258.
6. Saint Jean Chrysostome, Κατάχρησις δευτέρα πρὸς τοὺς μέλλοντας φωτίζεσθαι, page 243, E.
7. C. I. L, t. VIII, 8935 (= O. H. 6924). Orelli Henzen, *Insc. Select.*, *Op. l.*, t. III, n° 6929. — Boissieu, *Inscriptions antiques de Lyon*, 1854, page 246. — L. Renier, *Inscriptions de l'Algérie*, n° 3518. — *Journal des Savants*, 1837, page 658, sqq. — Clarac, *Op. l.*, t. II, page 1275.
8. Clément d'Alexandrie, *Protrepticon*, page 77, 27, 39, éd. Pottier. — Saint Jean Chrysostome, *Homélies*, XXVI, ch. xii, p. 624, A. — Peut-être y a-t-il là cependant une confusion avec le décret proposé par Démade aux Athéniens et auquel fait allusion Énéas de Gaza, page 39, éd. Boissonade. Ce qui est certain, c'est que Trajan célébra à Babylone un sacrifice funèbre en l'honneur d'Alexandre (Dion Cassius, LXXVIII, 30), et qu'Alexandre Sévère avait mis dans son oratoire l'image d'Alexandre à côté de celle des grandes divinités (Lampride, *Alexandre Sévère*, 31).
9. A. Friedlænder, *Op. l.*, t. IV, page 241.
10. Pline, *Hist. naturelle*, XXXVII, 7 : « tanquam Alexandri magni corpus. »

Dès le dernier siècle de la république, les idées, les goûts personnels, les manies des grands personnages faisaient loi; sous l'empire, le caprice de l'empereur réglait tout :

Componitur orbis
Regis ad exemplum [1].

Et cet asservissement à un homme n'était pas le triste privilège des courtisans ; nul n'y échappait. Pline le Jeune l'avoue ingénument. « Sujets dociles, dit-il, nous sommes dirigés par notre « prince dans le sens qui lui plaît, et nous le suivons en tout, « car notre ambition la plus haute est de gagner son amour et « son approbation, ce qu'espéreraient en vain ceux qui ne lui « ressemblent pas. C'est par cette docilité continuelle que nous « sommes arrivés à ce résultat remarquable que presque le « monde entier conforme sa manière de voir à celle d'un seul « homme. La vie de l'empereur est comme une censure viagère. « C'est sur lui que nous nous réglons, c'est sur ses traces que « nous marchons, sans avoir besoin qu'il nous l'ordonne, son « exemple nous suffit [2]. » Et, afin que l'on ne s'y trompe pas, il dit ailleurs : « Il est évident que la discipline à laquelle les em- « pereurs nous soumettent entraîne aussi la multitude [3]. »

Ce n'est pas là un développement de pure rhétorique ; les faits probants ne manqueraient pas si l'on voulait les réunir [4], et, de même que Plutarque disait que « les empereurs mélomanes font les musiciens », on peut affirmer que les empereurs φιλαλεξανδρότατοι, comme Dion les appelle, ont, dans une large mesure, fait la popularité d'Alexandre.

Dès la fin de la république, les hommes d'État, les généraux les plus distingués s'inspirent des actes d'Alexandre, s'efforcent de se hausser à sa taille. Son souvenir les hante continuellement ; le désir de l'imiter cause la mort de Crassus [5], tire des larmes de jalousie à César et fait naître ou, tout au moins, ravive en lui les plus ambitieuses pensées [6]. Dès sa jeunesse,

1. Claudien, *de IV Cons. Hon.*, 299.
2. Pline, *Panégyrique*, 45.
3. Pline, *Panégyrique*, 46. — Cf. Tacite, *Annales*, III, 56.
4. Hérodien, I, ii, 4. — Dion Cassius, LXXI, 35. — Galien, *de Antidotis*, XIV, page 24, éd. Kühn.
5. Cicéron, *Brutus*, LXXXI, 282.
6. Dion Cassius, XXXVII, 53, E. — Suétone, *César*, 7.

Pompée est l'émule d'Alexandre [1], il s'essaye à lui ressembler physiquement [2], il aime à s'entendre donner le nom du roi de Macédoine [3], et, dans un jour de triomphe, il abandonne le vêtement traditionnel pour revêtir la chlamyde d'Alexandre, qui, trouvée dans les bagages de Mithridate, avait été donnée à Cléopâtre par les habitants de Cos [4].

C'est le tombeau, et le tombeau seul d'Alexandre, qu'Auguste va pieusement visiter à Alexandrie [5], et c'est en souvenir d'Alexandre qu'il pardonne aux Alexandrins révoltés [6], il le déclare hautement. De plus, c'est sous Auguste encore, et surtout sous Tibère, que se forma, sous le nom d'*amici* [7], une espèce de noblesse de cour qu'il est impossible de ne pas identifier avec les hétæres (ἑταῖροι), compagnons habituels d'Alexandre, admis dans son intimité et prenant part à toutes les délibérations importantes. Alexandre avait emprunté aux Perses l'organisation des hétæres; les Séleucides et les Ptolémées l'avaient successivement adoptée; c'est à ces derniers sans doute que les empereurs romains la prirent [8], toutefois ils furent amenés à introduire cette innovation à Rome moins par l'exemple des Ptolémées que par celui d'Alexandre. Le jugement dédaigneux porté par Auguste sur les princes égyptiens ne laisse à ce sujet aucun doute [9]; au moment où il s'éloignait du tombeau d'Alexandre [10], on lui demanda s'il voulait voir aussi les Ptolémées. « J'ai voulu voir un roi, répondit-il, et non pas des

1. Salluste, *Historiarum fragmenta*, éd. Kritz. Leipzig, 1866, III, 6.
2. Plutarque, *Pompée*, 2.
3. Plutarque, *L. l.*
4. Appien, *de Bello Mithridatico*, 117.
5. Suétone, *Auguste*, 18.
6. Dion Cassius, LI, 16. — Plutarque, *Apophthegmata Cæs. Aug.*, 4.
7. Cf. Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des antiquités*, article Amici. — A. Friedlænder, *Op. l.*, t. I, page 128, sqq. Nous prenons ce nom d'hétæres dans le sens le plus étroit, dans le sens que Quinte Curce lui donne parfois (cf. VI, II, 11, VII, 17) et Droysen (*Op. l.*, t. I, page 177, n° 2). On pourrait peut-être aussi rapprocher de l'institution du « corps des pages » l'institution des « *pueri eminentes Cæsaris* », cf. Daremberg, *L. l.*
8. Ce n'est pas le seul emprunt de ce genre que firent les Romains; ils prirent l'habitude de donner, comme le faisaient les Perses, un baiser à l'empereur. — Cf. A. Friedlænder, *Op. l.*, t. I, page 161.
9. Suétone, *Auguste*, 18.
10. Ce tombeau fut encore visité par César (Lucain, X, 19), par Caracalla (Hérodien, IV, 8) : Septime Sévère (Dion Cassius, LXXV, 13) le fit fermer pour qu'il ne fût plus possible de le visiter. Les mahométans, au moyen

morts. » On ne cherche guère à imiter les gens que l'on traite avec autant d'impertinence; en établissant ou du moins en régularisant le corps des *amici*, Auguste avait donc en vue Alexandre et non ses successeurs. A part cette institution des *amici*, commencée déjà par Auguste, Tibère ne fit rien, autant qu'on puisse le savoir, qui indiquât une intention quelconque d'imiter Alexandre. L'explication de cette conduite est facile à donner; son ennemi personnel, Germanicus, avait dû prendre pour modèle le héros macédonien, tout au moins c'est à Alexandre que la foule le comparait [1]; c'était là, on le comprend, une raison suffisante pour empêcher Tibère de manifester les mêmes sentiments qu'Auguste à l'égard d'Alexandre. Cependant, quand il dut prononcer l'éloge de son prédécesseur, il le compara à Romulus et à Alexandre, le mettant d'ailleurs bien au-dessus de ce dernier [2].

Avec Caligula et Néron les preuves de cette imitation du héros grec redeviennent plus visibles; l'un cherche à lui ressembler extérieurement, il se pare de sa cuirasse enlevée au tombeau d'Alexandrie [3]; il songe, comme César [4], à se retirer en Égypte [5]; l'autre crée un corps d'armée sur le modèle de la phalange macédonienne et médite du côté des portes caspiennes [6] une expédition qui resta toujours à l'état de projet. De Néron jusqu'à Trajan l'histoire ne dit rien qui puisse venir à l'appui de notre thèse; à peine pourrait-on rappeler que Vespasien fit rapporter d'Égypte le tableau d'Héléna représentant la bataille d'Issus [7]. Ce manque de renseignements n'est probablement que le résultat d'un fâcheux hasard; l'empereur Julien nous apprend, en effet, par la bouche de Quirinus que « les empereurs eurent toujours pour Alexandre beaucoup d'admiration [8] »,

âge, révéraient un prétendu tombeau d'Alexandre (Léon l'Africain, *Description de l'Afrique*, page VIII dans Ramusio, *Della navigazionie e viaggi*, Venise, 1563, page 82).

1. Tacite, *Annales*, II, 73. Il ne faut pas davantage s'attendre à trouver le nom de Tibère à propos des monuments figurés d'Alexandre; on sait que cet empereur avait assez peu de goût pour les beaux-arts (Suétone, *Tibère*, 47).
2. Dion Cassius, LVI, 36.
3. Dion Cassius, LIX, 17. — Suétone, *Caligula*, 52.
4. Suétone, *César*, 69.
5. Suétone, *Caligula*, 49.
6. Suétone, *Néron*, 19.
7. Cf. page 62, note 1.
8. Julien, *les Césars*, 16.

et nous retrouvons à partir de Trajan une série ininterrompue de documents qui constatent le maintien ou plutôt le progrès de la popularité d'Alexandre auprès des empereurs romains. Il n'entre pas dans notre plan de recueillir tous ces documents, ni de raconter par le menu tous les faits qui valurent à Caracalla le nom de φιλαλεξανδρότατος[1] et qui l'auraient valu à plusieurs de ses successeurs; il nous suffira de constater que cette popularité alla toujours croissant[2].

Comment les empereurs romains furent-ils amenés à prendre comme modèle un héros étranger? Fut-ce par des raisons politiques? Voyaient-ils dans Alexandre le type du maître du monde et cherchaient-ils à autoriser de son exemple le pouvoir monarchique qu'ils avaient établi? ou bien, comme le dit un auteur byzantin, Codinus Curopalata[3], s'efforçaient-ils de faire plus facilement accepter leur domination par les peuples orientaux, en se posant comme les successeurs de leur ancien maître[4]? étaient-ils tout simplement entraînés par un sentiment involontaire d'admiration et d'émulation? Ce sont autant de questions auxquelles il nous semble inutile de répondre; il nous suffit d'avoir constaté que depuis Auguste, même avant lui, les hommes qui furent à la tête de l'empire romain eurent, à quelques exceptions près, constamment en vue l'image d'Alexandre; et que, par une conséquence toute naturelle, leurs courtisans et leurs sujets s'intéressèrent à la personnalité de cet homme, préoccupation habituelle de leurs maîtres. Il faut ajouter que les relations, relativement fréquentes, que les Romains eurent alors avec l'Inde, purent attirer l'attention sur ce pays et par conséquent engager les écrivains à s'en occuper

1. Dion Cassius, LXXVII, page 874.

2. Dion Cassius, LXVIII, 29-30. Capitol., *M. Ant.*, XXVII, 11. Spartien, *Adr.*, IV, 9. Lampride, *Alexandre Sévère*, V, 1, 2, 5; XXXV, 1, 4, 5; XXXIX, 1; L, 4; LXII, 3; XXX, 3; XXV, 9. Dion Cassius, LXXVII, 7, 8. Hérodien, IV, 8. Spartien, *Carac.*, II, 1. Dion Cassius, LXVIII, 18, 19; LXXVII, 22; Lucien, *Adv. Indoctos*, 21. Aur. Victor, *Ep.*, 4, 21, 35, 40. Julien, *Lettre à Themistius*. P. Diacre, *Hist. misc.*, 2.

3. Codinus, *De Officiis*, VI, D, page 55, B.

4. Cette hypothèse est des plus vraisemblables. Mithridate se vantait de descendre d'Alexandre (Justin, XXXVIII, vii, 1), et, sous le règne de Philippe, un aventurier, nommé Jotapianus ou Tapianus, qui chercha à se tailler un royaume en Syrie, se vantait, lui aussi, d'être issu de la race d'Alexandre (Clarac, *Op. l.*, t. VI, page 160, n° 3351).

et à s'occuper d'Alexandre [1], dont l'expédition se prêtait bien au développement d'un récit pittoresque.

Ainsi donc, sous l'influence de la littérature, des expéditions en Orient, des beaux-arts, de l'introduction des Alexandrins en Italie, du goût des personnages politiques, un public se forma auquel le nom d'Alexandre était familier. Ce public se composait de lecteurs sachant le grec, et de lecteurs l'ignorant ou n'en ayant qu'une très légère notion. Les nombreuses monographies écrites en grec du vivant d'Alexandre et après sa mort pouvaient suffire à contenter les uns; pour satisfaire les autres, il fallait un ouvrage nouveau, écrit en latin. Cet ouvrage, Quinte Curce, après d'autres peut-être, l'écrivit. Les lecteurs ne devaient pas lui manquer.

Il est possible d'ailleurs que, indépendamment de ces causes générales, des causes particulières aient déterminé Quinte Curce à prendre pour sujet de son étude l'histoire d'un conquérant étranger. Peut-être ne se sentait-il pas assez de courage pour raconter fidèlement l'histoire de sa patrie; peut-être voulait-il, en publiant cette biographie, faire un acte d'opposition politique [2], ou au contraire flatter délicatement le prince [3]; peut-être enfin a-t-il simplement voulu développer [4] le chapitre dans lequel Tite-Live parle d'Alexandre? Nous n'en déciderons pas; pour admettre ces hypothèses ou pour les repousser, il nous faudrait mieux connaître la vie et le caractère de notre historien.

1. Cf. Dion Cassius, LIV, 9, parle d'une ambassade venue de l'Inde. — Favorinus avait un Hindou pour parasite. Cf. A. Friedlænder, *Op. l.*, t. I, page 32. — Pline, *Histoire naturelle*, VI, 88. — Strabon, II, page 118. — Horace, *Ep.*, I, 1, 45. — Et, en général, A. Friedlænder, *Op. l.*, t. II, page 370, t. III, page 7 du supplément, t. IV, appendice, page 53. — Reinaud, *Sur les relations politiques et commerciales de l'empire romain avec l'Asie orientale pendant les cinq premiers siècles de l'ère chrétienne*, 1863.

2. Cf. page 307.

3. Cf. page 53.

4. A. Kœlher, *Qua ratione T. Livii annalibus usi sint historici*..... Göttingue, 1860, page 6. — A. Eussner (*Philologus*, XXXII, page 559) combat l'opinion de Kœlher.

DEUXIÈME PARTIE

QUINTE CURCE HISTORIEN

CHAPITRE I

L'HISTOIRE D'ALEXANDRE ET LES DOCUMENTS SUR SA VIE ANTÉRIEURS A QUINTE CURCE

Depuis le commencement de ce siècle, l'étude des historiens d'Alexandre a été abordée par plusieurs savants; Sainte-Croix [1], Geier [2], C. Müller [3], G. Droysen [4], sans parler des auteurs d'ouvrages généraux sur la littérature grecque [5], ont essayé de les apprécier au point de vue historique et littéraire, ou bien se sont contentés de réunir les renseignements que l'antiquité nous a laissés sur eux, de collectionner et de coordonner avec une ingénieuse patience les fragments de leurs écrits. En raison même du plan sur lequel ils ont été faits, du but que s'étaient proposé leurs auteurs, ces travaux sont le plus souvent incom-

1. Sainte-Croix, *Examen critique des anciens historiens d'Alexandre*, 2e éd. Paris, 1804.

2. R. Geier, *Alexandri magni historiarum scriptores ætate suppares. Vitas enarravit.....* Leipzig, Gebauer, 1844.

3. C. Mueller, *Scriptores rerum Alexandri magni.....* à la suite de l'édition d'Arrien, Didot, 1846; et *Fragm. hist. gr.*, volumes I, II, III, IV, éd. Didot.

4. J. G. Droysen, *Histoire de l'hellénisme*, traduction française, Paris, E. Leroux, 1882, t. I, appendice I, page 739, sqq. — Cf. aussi Fr. Kampe, *Philologus*, t. IV, pages 111-146.

5. G. J. Vossius, *de Historicis græcis*, éd. Westermann. Leipzig, 1838. — R. Nicolai, *Griechische Literaturgeschichte*, Magdebourg, 1873-1878, t. II, page 156, sqq.

plets; les uns ne donnent pas tous les documents qu'une information rigoureuse et éclairée peut recueillir; les autres mêlent de telle façon la critique à l'exposition historique, qu'il est impossible de se rendre un compte exact du développement de cette histoire et d'en avoir une vue d'ensemble. Au reste, ces travaux fussent-ils parfaits de tout point que néanmoins, avant d'apprécier la valeur historique de Quinte Curce, il faudrait les résumer. Il est en effet impossible de porter sur un historien un jugement équitable si l'on ne connaît ses prédécesseurs et les matériaux qu'il avait à sa disposition. Avant donc de toucher aux diverses questions que soulève l'histoire d'Alexandre par Quinte Curce, il est indispensable de faire l'inventaire des documents de toute sorte qu'il aurait pu utiliser.

Dans cet inventaire, où les sources de Quinte Curce seront seules examinées et jugées, nous ne nous contenterons pas de donner la liste des œuvres véritablement historiques; les monuments épigraphiques, les documents de tout genre, dont on use aujourd'hui avec tant d'intelligence, y auront aussi leur place marquée. Ce travail ainsi fait comprendra sans doute bien des noms écartés par une critique sévère, bien des documents plutôt soupçonnés que connus, bien des ouvrages dont le nom seul nous est parvenu, il offrira du moins un tableau assez complet des ressources immenses qu'aurait mises à profit un historien initié aux procédés de la science moderne; à ce titre, il causera peut-être bien des regrets à ceux de nos contemporains qui s'occupent de l'histoire d'Alexandre.

I

Documents officiels et privés.

Les inscriptions. — Les archives. — Les rapports des gouverneurs, des généraux, des explorateurs, des ingénieurs. — Le Bulletin royal. — Les lettres.

Parmi les documents qui seraient utilisés avec le plus de fruit par les historiens modernes, il faut compter avant tout les inscriptions. Chacun sait tout le parti qu'on en a tiré de nos jours [1]; chacun sait aussi que, dès l'antiquité, certains historiens ont compris l'utilité des inscriptions, les ont mentionnées ou en ont reproduit le texte [2]. Les biographes anciens d'Alexandre ne leur ont pour la plupart accordé, semble-t-il, qu'une médiocre attention; ils ont passé à côté des trésors qu'elles leur offraient, sans y toucher et sans les voir.

Cette indifférence ou, si l'on aime mieux, cette ignorance est d'autant plus fâcheuse que les inscriptions relatives à l'histoire d'Alexandre devaient être très nombreuses dans l'antiquité, avant que le vandalisme des barbares et des modernes les détruisît. Elles étaient aussi très intéressantes, si l'on en juge d'après celles que le temps a épargnées. Elles nous renseignent sur des points de détail peu ou mal connus et viennent à l'appui de certains faits rapportés par les historiens. L'inscription d'Orchomène [3] nous apprend la présence d'un contingent hellénique dans l'armée d'Alexandre. Les arrêtés pris par les villes d'Érésos [4], de Calymnos [5], de Mitylène [6], nous font con-

1. E. Desjardins, *Revue politique et littéraire*, 1879, p. 847, sqq. Cf. *Revue des Deux-Mondes*, 1874, décembre, page 626. Cf. S. Reinach, *Traité d'épigraphie grecque*, Paris, Leroux, 1885, page 1, sqq.

2. Timée de Locres, par exemple, avait reconnu l'utilité des inscriptions; Thucydide les consultait. Cf. Thucydide, IV, 16; V, 47; VI, 54, et Reinach, *Op. l.*, pages 330 et 540.

3. *Bulletin de corr. hellén.*, VII, page 454. M. P. Foucart rapproche de cette inscription une épigramme de l'*Anthologie* (VI, 334) qui permet de constater la présence parmi les troupes macédoniennes d'un corps de Thespiens.

4. Conze, *Reise auf der Insel Lesbos*, 1865, page 35, sqq. — Cf. Sauppe, *Commentatio de duabus inscriptionibus Lesbiacis*. Göttingue, 1871.

5. C. I. G., II, 2671, l. 45.

6. A Mitylène, C. I. G, t. II, *addenda*, 2166, *b*. — Un décret de Samos

naître les difficultés amenées par le retour des bannis, retour ordonné par Alexandre. Les décrets découverts à Athènes nous mettent au courant des tentatives de résistance projetée par les Grecs contre la domination macédonienne [1], ou nous éclairent sur un traité de paix intervenu entre Alexandre et les Athéniens [2]. D'autres satisfont, incomplètement parfois, notre curiosité sur des points de détail, sur les récompenses accordées par Alexandre aux vétérans [3], sur les fondations [4] qu'il trouvait le temps d'ordonner entre deux étapes, sur la situation qu'il faisait à certaines villes [5], sur le culte qu'on lui rendit après sa mort [6]. Mais ces renseignements ne font que nous rendre plus sensibles la perte des monuments du même genre et la disparition du recueil de décrets, œuvre d'un Macédonien, Cratère, compagnon d'Alexandre [7].

Les archives royales fournissaient aussi en quantité des documents non moins précieux; ces documents nous sont, par malheur, encore moins connus que les précédents. Que des archives aient existé au quartier général de l'armée d'Asie, un passage de Plutarque ne permet pas d'en douter. « La tente d'Eumène, « dit-il, fut brûlée, et Alexandre regretta la perte des papiers « qu'elle renfermait...; ayant écrit à tous les satrapes et à tous « les généraux d'envoyer une copie des documents perdus, il fit « recueillir ces copies par Eumène [8]. »

Les historiens anciens n'ont pas ignoré l'existence de ces archives; Ptolémée en avait fait usage, c'est même ce qui explique, suivant Droysen [9], l'exactitude de certains détails donnés par Arrien et empruntés par lui à Ptolémée. Diodore, ou

semble aussi relatif au même événement. Cf. C. Curtius, *Urkunden zur Geschichte von Samos.* Wesel, 1873.

1. C. I. A., II, 161. — C. I. A. II, 176.
2. C. I. A., II, 160.
3. C. I. G., 3137.
4. C. I. G., II, 2904.
5. Insc. d'Érythrée, *Monatsberichte der Berl. Akad.*, 1875.
6. Insc. de Rosette. C. I. G., III, 4697. Voir un intéressant recueil publié par E. L. Hicks, *A manual of Greek Historical inscriptions,* Oxford, Clarendon Press, 1882, page 207, sqq. On peut signaler comme intéressantes les inscriptions suivantes : *Anthologie,* VII, 246; C. I. G., 2672.
7. Cité sous le titre de συναγωγὴ ψηφισμάτων. Cf. C. Mueller, *Frag. Hist. Græc.*, t. II, page 617, sqq., et en général Reinach, *Op. l.,* page 540, sqq.
8. Plutarque, *Vie d'Eumène,* II, 14.
9. J. G. Droysen, *Op. l.*, t. I, app. 1, pages 755, 756.

du moins l'auteur dont il s'est servi, les connaissait également [1]. Le mot ὑπόμνημα qu'il emploie soulève toutefois quelques difficultés. Ce mot a des sens très variés; il a été donné comme titre à beaucoup d'ouvrages d'origine et de nature très diverses qu'on trouvera soigneusement catalogués dans deux dissertations de Köpke [2]; mais, dans le passage de Diodore, il ne peut se traduire exactement que par le mot « archives ». Si, en effet, on comprend très bien que le devis des funérailles d'Héphestion soit resté dans des archives, on ne comprend pas du tout qu'il ait pris place dans des notes, dans une espèce de mémento d'Alexandre analogue à celui d'Antigone Gonatas [3]. Le mot ὑπόμνημα semble d'ailleurs avoir été employé en ce sens dans d'autres passages par Plutarque [4], par Lucien [5] et par Diodore [6] lui-même, qui parle d'une description du golfe Arabique tirée des βασιλικὰ ὑπομνήματα conservés à Alexandrie.

Que, du reste, les historiens anciens aient ou n'aient pas eu connaissance de ces archives, il importe peu; elles ont existé, le passage de Plutarque le prouve surabondamment; à son défaut, plus d'un motif nous déterminerait à croire à leur existence. Elles étaient indispensables à la bonne organisation et à l'exacte administration d'un empire aussi étendu, de services aussi divers, répartis en des lieux si éloignés les uns des autres; enfin elles existaient chez les Perses [7]; Alexandre, grand imitateur du peuple qu'il avait vaincu, les aurait créées pour cette seule raison.

1. Diodore, XVIII, iv, 2.

2. E. Köpke, *de Hypomnematis græcis*, P. I, Berlin, 1842, et P. II, Brandebourg, 1863.

3. Cf. E. Köpke, *Op. l.*, P. II, page 29. — Polyen, *Stratag.*, IV, vi, 2.

4. Plutarque, *Solon*, XI, 3; *Marcellus*, 5; *De Malign. Herodoti*, XXXIII, 6. Cependant ces passages de Plutarque doivent peut-être s'entendre des inscriptions gravées sur marbre.

5. Lucien, *Éloge de Démosthène*, 26. On a contesté à Lucien la paternité de cet opuscule (Cf. M. Croiset, *Essai sur la vie et les œuvres de Lucien*, Paris, 1882, p. 43); on a prétendu d'autre part (Wieland, *Œuvres de Lucien*) que ces documents officiels étaient une invention de l'écrivain grec; le témoignage n'en reste pas moins intéressant à signaler.

6. Diodore, III, 37 : Περὶ τοῦ καταλελειμμένου μέρους, λέγω δὴ τοῦ Ἀραβίου κόλπου, ποιησόμεθα τὴν ἀναγραφήν, τὰ μὲν ἐκ τῶν ἐν Ἀλεξανδρείᾳ βασιλικῶν ὑπομνημάτων ἐξειληφότες, τὰ δὲ παρὰ τῶν αὐτοπτῶν πεπυσμένοι.

7. B. Brisson, *de regio Persarum principatu*, *Op. l.*, page 184 à 185, et Esdras, livres apocryphes, I, 2 (= III, 2). — Esther, III, 14; VIII, 13.

Ces archives contenaient d'abord ce que nous appellerions aujourd'hui la correspondance diplomatique et administrative, c'est-à-dire la copie ou l'original des lettres officielles échangées entre Alexandre et les villes grecques ou asiatiques, — des dépêches ou des rapports fournis par les gouverneurs et les généraux. On peut compter parmi ces documents : les lettres d'Alexandre auxquelles font allusion certaines inscriptions encore existantes [1]; — les lettres d'Antipater sur l'immixtion d'Olympias dans le gouvernement de la Macédoine [2] et sur la guerre soulevée par Agis [3]; — les dépêches de Parménion relatives au butin fait sur les Perses [4] et à la prise de Damas [5]; — enfin la lettre de Cléomène [6], gouverneur de l'Égypte, lettre qu'on est tenté de prendre pour un rapport sur l'état des approvisionnements dans cette province.

Les rapports des ingénieurs Gorgos [7] et Cratès [8] — rapports dans lesquels était exposé l'ensemble des découvertes de mines faites dans les pays conquis et des travaux exécutés par ordre du roi — avaient dû prendre place dans les archives à côté des documents précédents.

Il en devait être de même des listes de matériel, des registres de présence [9], et de ces itinéraires donnés par les *bêmatistes*, — nous dirions aujourd'hui les ingénieurs militaires, — géomètres attachés à l'armée pour opérer les reconnaissances militaires et relever les routes parcourues. Ces itinéraires furent publiés d'abord par leurs auteurs, Diognète et Bæton [10], et réédités

1. *Lettre d'Alexandre aux habitants de Iasos*, C. I. G., 2671, ligne 45. — *Lettre d'Alexandre aux habitants de Smyrne*, C. I. G., 3137, ligne 101.
2. Arrien, *Anabase*, VII, xii, 6. — Plutarque, *Alexandre*, 39.
3. Justin, XII, i, 4. — Quinte Curce, VII, iv, 32.
4. Athénée, XI, page 781, F.
5. Athénée, XIII, page 607, F, sqq.
6. Athénée, IX, page 393, C. On trouve plusieurs fois la mention d'un courrier envoyé à Alexandre, par exemple dans Arrien, *Anabase*, III, xvi, 6.
7. Strabon, XV, page 700, l'appelle « *Métalleute* ». Pour le sens de ce mot, cf. *Géographie de Strabon*, traduite du grec en français. Paris, Imprimerie impériale, 1805-1812, *L. l.*
8. Strabon, IX, page 407. — Diogène Laerce, IV, 23. — Steph. Byz., v. Ἀθῆναι.
9. On peut en soupçonner l'existence d'après le nom d'un fonctionnaire (*scriba equitum*) mentionné par Quinte Curce, VII, i, 15.
10. Sur ces personnages, cf. C. Müller, *Scriptores Rerum Alexandri*, pages 134-135. — Fr. Kampe, *Philologus*, t. IV, page 137, sqq. — R. Geier (*Op. l.*, page 338), qui croit voir dans l'*Itinerarium Alexandri* une imi-

avec des additions ou des coupures par un écrivain d'époque inconnue, Amyntas [1]. Dans ces archives encore devaient être conservées, après avoir été réunies en un seul corps [2], les relations des nombreux explorateurs si intelligemment envoyés vers tous les points de l'Asie, et dont quelques-uns nous sont plus ou moins connus, entre autres Néarque [3], Androsthène [4], Héraclide [5], Hiéron de Soles [6], et peut-être aussi Archélaüs [7], si l'on en fait un compagnon d'Alexandre [8].

Le document cité par Plutarque [9], Arrien [10], Élien [11], Athénée [12], sous le titre de βασίλειοι ou βασιλικαὶ ἐφημερίδες, offrait aussi, autant qu'on en peut juger, une foule de renseignements intéressants; mais qu'étaient-ce au juste que ces βασίλειοι ἐφημερίδες?

Si l'on s'en rapporte aux extraits qui ont été conservés, ce n'était guère autre chose qu'un journal relatant par le menu tous les actes plus ou moins importants de la vie privée d'Alexandre, l'œuvre, sans caractère officiel, d'un Dangeau

tation de leurs ouvrages. — J. G. Droysen, *Op. l.*, t. I, appendice I, page 744. Une inscription publiée par Dittemberger (*Archäol. Zeitung*, 1879, page 139) nous donne le nom d'un autre bématiste, Philonidès.

1. C. Müller, *Script. Rerum Alex.*, page 134, le compte parmi les compagnons d'Alexandre; Vossius le range parmi les inconnus, *de Hist. gr.*, édition Westermann, page 383.

2. Strabon affirme positivement l'existence d'un de ces recueils qui fut communiqué à Patrocle par Xénoclès γαζοφύλαξ, Strabon, II, page 70. Ces ouvrages étaient nombreux dans l'antiquité; cf. *Géographie* de Strabon, traduction française, *Op. l.*, note de la page 181, sur le passage du livre II, page 70.

3. Cf. surtout Plutarque, *Alexandre*, 76.

4. Athénée, III, page 93, B. — Strabon, XVI, page 766. — Théophraste, *de Caus. plant.*, II, VII, 5. — Arrien, *Anabase*, VII, XX, 7.

5. Arrien, *Anabase*, VII, XVI, 2.

6. Arrien, *Anabase*, VII, XX, 7.

7. Diogène Laerce, II, 4.

8. Vossius, *de Hist. Gr.*, éd. Westermann, page 96. C'est aussi l'avis de Droysen, *Op. l.*, t. I, appendice I, page 745, et de C. Müller, *Script. rer. Alex.*, page 134.

9. Plutarque, *Sympos.*, I, 6; *Alexandre*, 76.

10. Arrien, *Anabase*, VII, 25.

11. Élien, *Vari. Hist.*, III, 23. Élien toutefois ne donne pas ce titre d'ἐφημερίδες.

12. Athénée, X, page 434, B. — Cf., pour l'ensemble de cette question, C. Müller, *Script. rer. Alex.*, page 121, sqq. — E. Plew, *Jahrbüch. f. Phil.*, t. CIII, 1871, page 553. — Fr. Kampe, *Philologus*, t. IV, page 136, qui donne comme rédacteurs de ces éphémérides *Eumène*, *Diodote* d'Érythrée, *Strattis*, et, d'après Creuzer (cf. page 82, n. 5), *Æschrion* de Mitylène.

macédonien. C'est presque l'opinion professée par Heeren [1], Sainte-Croix [2] et aussi par de Geer [3]. Ce dernier cependant croit que — à côté des détails purement intimes — les ἐφημερίδες donnaient l'indication précise des délibérations prises en conseil royal, des projets d'Alexandre, des décrets qu'il rendait.

On concevra de ces ἐφημερίδες une idée un peu différente, si l'on considère quelle était la charge officielle d'Eumène [4], le seul auteur véritablement connu des ἐφημερίδες [5], et si l'on songe à la nécessité absolue où se trouvait Alexandre d'entretenir des relations suivies et régulières avec ses représentants dans toutes les parties de son vaste empire. On ne verra plus alors dans ce journal l'œuvre quotidienne d'un faiseur de mémoires secrets, mais, comme nous l'avons traduit, un Bulletin royal, espèce de journal officiel envoyé à tous les fonctionnaires civils ou militaires [6]. Il n'y a pas d'ailleurs pour nous à choisir entre ces deux hypothèses, nous n'avons qu'à regretter la perte d'un recueil qui eût pu fournir aux historiens tant de traits caractéristiques et de détails intimes.

La correspondance d'Alexandre et de ses contemporains n'eût pas été moins riche en renseignements de tout genre ; elle eût jeté une vive lumière sur les sentiments les plus cachés, sur la personnalité, toujours un peu flottante pour nous, de ces vainqueurs de l'Orient. Quel intérêt n'auraient pas ces nombreuses lettres adressées par Alexandre aux médecins Alexippus [7] et

1. Heeren, *De Fontibus et Auctoritate vitarum parallelarum Plutarchi.* Göttingue, 1820, page 63.

2. Sainte-Croix, *Op. l.*, page 45.

3. De Geer, *De Eumene Cardiano a cæteris Alexandri magni ducibus rite distinguendo.* Ultrajecti, 1838, page 102.

4. Il était ἀρχιγραμματεύς. Plutarque, *Eumène*, 1.

5. On ne sait rien sur Diodote d'Erythrée, connu par un seul passage d'Athénée (X, 434, B) ; on ne sait rien non plus sur le Strattis dont parlent Suidas (V. Στράττις) et Eudocie (Ἰωνιά, *Violarium*, éd. E. Flach, Teubner, 1880, page 381). On en est réduit sur eux aux conjectures. Vossius (*de Hist. Græc.*, page 96) croit que Strattis était contemporain d'Alexandre et auteur d'un ouvrage distinct de celui d'Eumène et de Diodote. Geier (*Alex. Mag. Hist. Script.*, page 357) met en doute l'exactitude du renseignement de Suidas. Sainte-Croix (page 45, n. 5) pense que Strattis avait fait simplement un extrait des ἐφημερίδες ; cette opinion est partagée par Droysen (*Op. l.*, t. I, Appendice I, page 745) et par Creuzer (*Hist. Kunst der Griechen in ihren Entstehung und Fortbildung*, éd. Kayser, Leipzig, 1845, page 361).

6. Droysen, *Op. l.*, t. I, Appendice I, page 745.

7. Plutarque, *Alexandre*, 41.

Pausanias [1], à Antipater [2], Aristote [3], Cléomène [4], Cratère [5], Darius [6], Hagnon [7], Héphestion [8], Léonidas [9], Mégabyze [10], Olympias [11]. Parménion [12], Peucestas [13], Philoxénus [14], Phocion [15], ainsi qu'aux Athéniens [16] et aux Grecs [17] ?

Cet intérêt serait assurément considérable ; celui que nous prendrions à la lecture de la correspondance adressée à Alexandre, ou échangée par ses contemporains entre eux, ne serait pas moins vif. Cette lecture nous permettrait non seulement de connaître certains faits politiques par des dépêches officielles, comme celles d'Antipater, de Parménion et de Cléomène [18], mais surtout elle nous montrerait en déshabillé les personnages les plus marquants d'une époque brillante et nous ferait voir l'envers de l'histoire. En effet, les détails intimes ne devaient sans doute pas manquer dans la lettre d'Antipater à son fils Cassandre [19], dans celle de Cratère [20] à sa mère sur les merveilles de l'Inde, dans la volumineuse correspondance d'Aristote [21], dans celle d'Olympias [22] et moins encore dans les lettres d'Eumène [23] et de Ptolémée.

1. Plutarque, *Alexandre*, 41.
2. Plutarque, *Alexandre*, 20: *de Fort. Alexandri*, II, page 341, C. — Plutarque, *Alexandre*, 46, 47, 55, 57, 39. — Diogène Laerce, VI, 44.
3. Plutarque, *Alexandre*, 7. — Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, XX, 5.
4. Arrien, *Anabase*, VII. xxiii, 6.
5. Plutarque, *Alexandre*, 55.
6. Arrien, II, xiv, 4-9. — Plutarque, *Alexandre*, 29.
7. Plutarque, *Alexandre*, 22.
8. Plutarque, *Alexandre*, 41.
9. Plutarque, *Alexandre*, 25.
10. Plutarque, *Alexandre*, 42.
11. Plutarque, *Alexandre*, 27. — Arrien, VI, i, 4. — Pollux, VI, 87.
12. Plutarque, *Alexandre*, 22.
13. Plutarque, *Alexandre*, 41, 42.
14. Plutarque, *Alexandre*, 22.
15. Plutarque, *Phocion*, 17-18; *Alexandre*, 39. — Élien, *Var. Hist.*, I, 25.
16. Arrien, *Anabase*, I, x, 4. — Plutarque, *Alexandre*, 28.
17. Plutarque, *Alexandre*, 34. — Diodore, XVIII, 8. — Élien, *Var. Hist.*, II, 19.
18. Voyez page 80.
19. Cicéron, *de Officiis*, II, xiv, 48. C'est probablement par erreur que Suidas met sous le nom de ce prince un recueil de lettres en deux livres. — Cf. Suidas, au mot Ἀντίπατρος.
20. Strabon, XV, page 702. Sur l'authenticité de cette lettre, cf. Müller, *Pseudocallisth.*, Introd., xix, et Westermann, *De epistolarum scriptoribus græcis* commentatio IV, Leipzig, 1851-58, page 9.
21. Westermann, *Op. l.*, comm. III, page 6, sqq.
22. Westermann, *Op. l.*, comm. VI, page 8-9.
23. Plutarque, *Eumène*, 11. — Lucien, *Pro lapsu in salutando*, 8. Citons encore les lettres d'Aristote à Alexandre, Diogène Laerce, V, i, 12.

Évidemment, parmi ces lettres, beaucoup étaient fausses. Les unes étaient l'œuvre des historiens élevés à l'école des rhéteurs[1]; ils les avaient inventées de toutes pièces comme bon nombre des discours qu'ils inséraient dans leurs histoires. Les autres avaient été fabriquées par des faussaires peu scrupuleux, mais fort désireux de vendre très cher aux amateurs des pièces introuvables[2]; d'autres étaient de simples exercices scolaires[3]; d'autres enfin avaient sans doute appartenu à des ouvrages publiés sous la forme épistolaire[4].

Il ne faut pas cependant, comme on l'a fait trop souvent, les considérer toutes comme apocryphes. Il y avait certainement des lettres authentiques, surtout des lettres d'Alexandre. Leur existence, si nous n'avions pas d'autre preuve, serait établie par le fait de la présence d'Eumène, archichancelier de l'empire, au quartier général de l'armée macédonienne; elle est attestée d'autre part d'une façon formelle par certaines inscriptions[5] et par le témoignage peu suspect d'Arrien[6]. L'authenticité des lettres autres que celles d'Alexandre est moins évidente; on peut cependant la défendre en rappelant que nombre de discours prononcés du vivant d'Alexandre font allusion à des lettres relatives à des événements contemporains[7], lettres que les auteurs de ces discours n'auraient sans doute pas citées s'ils ne les avaient considérées comme authentiques; on est donc

1. Des lettres de ce genre se trouvent même dans des histoires très sérieusement écrites; voy. par exemple Thucydide, I, 128, 129, 137; IV, 10.

2. Ces fabricants de pièces apocryphes sont surtout contemporains des Attale et des Ptolémée. — Cf. Galien, *de Nat. hom.*, I, 42, page 105, éd. Kühn, et *ibidem*, II, préf., page 509.

3. Démétrius parle du genre épistolaire et en donne les règles. Περὶ ἑρμηνείας, ch. 223. — Cf. *ibidem*, ch. 228 et 231.

4. Athénée, X, 483, F, mentionne un ouvrage historique de Hieronymos de Rhodes publié sous forme de lettres.

5. Voir page 80.

6. Arrien, *Anabase*. I, x, 4; II, xxv, 3; VI, i, 4; VII, xxiii, 7; il en donne une à peu près textuellement, *Op. l.*, II, xiv, 4. — Sur l'ensemble de cette question, cf. R. Hansen (*Philologus*, XXXIX, 1880, pages 258, 304), qui soutient l'authenticité des lettres d'Alexandre, et A. Schoene (*de Rerum Alexandri magni Scriptorum..... Fontibus*. Leipzig, 1870, page 31), qui est de l'avis de Hansen.

7. *Lettre d'Olympias*, Hypéride, III, 36. — *Lettre du roi Ochus*, Eschine, III, 238. — *Lettre de Darius*, Dinarque, I, 27. — *Lettre sur la bataille d'Issus*, Eschine, III, 164.

autorisé à admettre que des contemporains d'Alexandre, mêlés aux événements politiques, ont écrit des lettres, que ces lettres ont été connues, et probablement utilisées par les historiens.

La seule précaution à prendre, avant de se servir de ces documents, était donc simplement de faire le départ entre les lettres vraies et les fausses [1]. Ce triage était d'ailleurs plus facile pour les anciens que pour nous, et ils étaient parfaitement capables de le faire : un grammairien du premier siècle, Apollonidès de Nicée, en est la preuve [2].

II

Les œuvres littéraires.

I. Récits des témoins oculaires et des contemporains. — II. L'histoire d'Alexandre depuis Ptolémée Soter jusqu'à l'empereur Claude. — III. Les ouvrages de géographie.

I. Les grands conquérants et leurs lointaines expéditions ont, de tout temps, eu le privilège d'engager à écrire beaucoup de gens qui n'y auraient probablement jamais songé sans les événements dont ils avaient été acteurs ou témoins. Rien de plus naturel d'ailleurs; tous ces écrivains de circonstance trouvent dans leur travail même une satisfaction personnelle et légitime. L'homme d'affaires ou le diplomate revoit ces documents précieux, longtemps tenus secrets, qu'il va révéler au monde; le général retrace les combats auxquels il a assisté, et surtout il établit, un peu trop libéralement peut-être, la part qu'il y a prise ; l'observateur et le simple curieux se plaisent à publier les faits nouveaux qu'ils ont vus, les anecdotes ou les traits de mœurs qu'ils ont recueillis ; tous sont heureux de revivre par le souvenir leur vie d'autrefois et de constater publiquement qu'ils ont été pour quelque chose dans ces grands événements historiques. De nos jours, après la chute du premier empire, les mémoires de toute sorte sur Napoléon ont pullulé; après la mort d'Alexandre, il en fut de même.

1. J. G. Droysen (*Op. l.*, t. I, page 758, sqq.) a tenté de le faire.
2. Westermann, *Vitarum scriptores græci minores*, Brunswig, 1845, page 55.

Néarque, Androsthène, et les autres explorateurs, dont nous avons donné les noms plus haut [1], remanièrent et publièrent sous une forme un peu plus littéraire les rapports qu'ils avaient rédigés pour Alexandre et sur son ordre.

Ptolémée écrivit ses mémoires, qu'Arrien estimait beaucoup et qu'il prit pour base de son récit [2]. Ces mémoires furent probablement écrits après la bataille d'Ipsus [3]; ils s'arrêtaient à la mort d'Alexandre [4], et traitaient principalement des questions militaires. Par contre, les renseignements géographiques y faisaient presque complètement défaut; Arrien ne cite pas une seule fois dans ses *Indiques* l'œuvre de Ptolémée, et, dans son *Anabase* [5], il cite, comme exemple unique, un renseignement géographique fourni par le roi d'Égypte sur l'Acésinès.

Aristobule de Cassandrée [6] — qui suivit peut-être l'armée en qualité d'ingénieur [7] — se préoccupa beaucoup au contraire de tout ce qui touchait à l'histoire naturelle, à l'ethnographie, à la géographie en général, et à celle de l'Inde en particulier. Ses mémoires, qu'il composa dans un âge très avancé [8], devaient à ce point de vue être aussi intéressants qu'exacts. Les missions dont il fut à plusieurs reprises chargé en Inde [9] lui avaient permis de recueillir facilement de nombreuses observations, et la nature même des emprunts [10] que lui fait souvent Arrien nous donne le droit d'affirmer qu'il les avait recueillies.

1. Voyez page 81.
2. Arrien, *Anabase*, préface et VI, II, 4; V, XIV, 5.
3. J. G. Droysen, *Op. l.*, t. I, appendice I, page 750, sqq., et R. Geier. *Op. l.*, page 1.
4. Arrien, *Anabase*, VII, XXVI, 3 : Οὐ πόρρω δὲ τούτων, οὔτε Ἀριστοβούλῳ, οὔτε Πτολεμαίῳ ἀναγέγραπται. — Sintenis (éd. d'Arrien. Berlin, 1860, préf., page 14) croit que ce passage n'a pas le sens qu'on lui donne généralement.
5. Arrien, *Anabase*, V, XX, 8 : Τὸ μέγεθος μόνου τῶν Ἰνδῶν ποταμῶν Πτολεμαῖος.... ἀνέγραψεν.
6. Fils d'Aristobule, d'après Arrien, qui n'ajoute aucune autre mention (*Anabase*, VI, XXVIII, 2); originaire de Cassandrée, d'après Lucien (*de Macrobiis*, 21), Plutarque (*Démosthène*, 13), Athénée (II, 43, D. VI, 251, A).
7. J. G. Droysen, *Op. l.*, page 752.
8. Il les écrivit après la bataille d'Ipsus. Cf. Arrien, *Anabase*, VII, XVIII, 5. Cf. Lucien, *de Macrob.*, 12. L'anecdote rapportée par Lucien (*Quomodo hist. sit conscribenda*, 12) ne peut s'appliquer à Aristobule. Lucien ou un copiste a dû confondre Aristobule avec Onésicrite; c'est l'avis de Sainte-Croix (*Op. l.*, page 43) et de Droysen (*Op. l.*, t. I, appendice I, page 741).
9. Strabon, XV, pages 691-693.
10. Arrien, *Anabase*, III, III, 3; III, XXVIII, 5; VI, XI, 5; etc.

Onésicrite d'Égine [1] ou d'Astypalée [2] — pilote du vaisseau royal et non pas amiral, comme il s'en vantait [3] — avait eu les mêmes facilités qu'Aristobule; il avait accompagné Néarque dans l'exploration des côtes asiatiques [4] et avait été envoyé par Alexandre en qualité d'ambassadeur auprès des Gymnosophistes [5], mais il ne profita pas de la situation. Son ouvrage, dont le titre exact ne nous est pas connu [6], n'était trop souvent qu'un ramassis de fables de toute espèce [7] et a mérité à son auteur le joli surnom de « grand amiral des mensonges [8] ». Il l'avait commencé du vivant d'Alexandre [9], et il l'acheva beaucoup plus tard, à la cour de Lysimaque [10]. On ne sait pas quel plan Onésicrite avait suivi; s'il fallait en croire Diogène Laerce [11], il aurait pris pour modèle la *Cyropédie* de Xénophon, mais on ne peut guère se prononcer à ce sujet avec les rares fragments et les maigres renseignements que nous possédons [12].

Charès de Mitylène [13] et Ephippus d'Olynthe avaient aussi publié des mémoires, mais des mémoires d'un tout autre genre que les précédents. Tandis que les œuvres de Ptolémée, d'Aristobule, d'Onésicrite affectent une allure historique et embrassent l'ensemble de la vie d'Alexandre, tout au moins la totalité des événements arrivés en Asie, celles de Charès et d'Ephippus ont des visées beaucoup plus modestes.

Le premier de ces écrivains remplissait auprès d'Alexandre les fonctions d'εἰσαγγελεύς [14], c'est-à-dire de chambellan ou à peu

1. Diogène Laerce, VI, 84.
2. Élien, *Hist. An.*, XVI, 39. D'après Geier et Müller, ces deux indications ne seraient pas contradictoires, Onésicrite serait né à un endroit et aurait habité l'autre.
3. Arrien, *Anabase*, VI, II, 3; *Indiques*, XVIII, 9.
4. Arrien, *Anabase, L. l.*
5. Strabon, XV, page 715.
6. Lucien (*de Macrobiis*, 14) l'appelle τὰ περὶ Ἀλεξάνδρου, et Arrien (*Anabase*, VI, II, 3) ξυγγραφὴ ὑπὲρ Ἀλεξάνδρου.
7. Cf. Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, IX. 4.
8. Strabon, XV, page 698, τῶν παραδόξων ἀρχικυβερνήτης.
9. Lucien, *Quomodo historia s. scrib.*. 40.
10. Plutarque, *Alexandre*, 46; toutefois Droysen (*Op. l.*. t. I, page 741) ne considère pas le passage de Plutarque comme absolument décisif.
11. Diogène Laerce, VI, 4, 2.
12. Sainte-Croix (*Op. l.*, page 38) pense que Diogène Laerce a commis une erreur et qu'Onésicrite avait imité l'*Anabase*.
13. Plutarque, *Alexandre*, 54. — Athénée, I, page 27, D, sqq.
14. Plutarque, *Alexandre*, 46.

près [1]. En cette qualité il avait surtout eu connaissance des menus faits dont la cour était le théâtre, et ce sont ces faits, ces anecdotes qu'il s'était plu à recueillir et à publier. Il en avait réuni une assez belle collection, puisque ses mémoires — le mot est ici parfaitement exact — se composaient d'au moins dix livres [2]; Plutarque et Athénée y ont largement puisé.

Le second, Ephippus d'Olynthe [3], avait occupé une situation plus importante; il avait été gouverneur (ἐπίσκοπος) d'Égypte, en même temps qu'Eschyle, si l'on admet une conjecture très plausible de Geier [4]. Le seul écrit que nous connaissions de lui ne touchait pas à des intérêts généraux, il traitait seulement de la mort, ou plutôt de l'inhumation d'Héphestion et de celle d'Alexandre [5]. Peut-être avait-il encore laissé d'autres ouvrages? On serait tenté de le croire en retrouvant son nom dans la liste des auteurs que Pline avait consultés pour composer le XIIe livre et le XIIIe de son *Histoire naturelle*, à moins toutefois que l'Ephippus de Pline ne soit un personnage tout autre que le gouverneur d'Égypte [6].

Ce ne sont pas sans doute les seuls témoins oculaires qui aient écrit sur Alexandre ou sur son expédition en Asie, mais les autres nous sont moins connus. Ou bien on ignore s'ils ont véritablement été témoins des faits qu'ils rapportent, ou bien on hésite sur la nature de leurs ouvrages.

On peut cependant sans trop de hardiesse compter parmi les auteurs de mémoires : Anaximène de Lampsaque, qui fut, d'après Suidas [7], maître d'Alexandre et qui l'accompagna dans ses

1. C'est la traduction admise par Droysen, *Op. l.*, t. I, app. I, page 747.

2. Athénée (III, page 575) leur donne le titre de περὶ Ἀλέξανδρον ἱστορίαι.

3. Suivant Athénée, III, page 120, E. — Arrien dit qu'il était de Chalcis, *Anabase*, III, v, 4.

4. Geier, *Alex. Mag. Script. Ætate Suppares, Op. l.*, page 309. — Sainte-Croix, *Op. l.*, page 45, n'ose pas être aussi affirmatif.

5. Athénée, IV, 146, C, donne pour titre περὶ τῆς Ἀλεξάνδρου καὶ Ἡφαιστίωνος μεταλλαγῆς, ailleurs il donne (X, 434, A), au lieu de μεταλλαγῆς, ταφῆς et (XII, p. 537) τελευτῆς.

6. C'est l'avis de Vossius, *de Hist. gr.*, page 99. — Geier, *Op. l.*, page 311, croit au contraire que l'Ephippus de Pline est bien l'auteur dont nous parlons.

7. Suidas, V. Ἀναξιμένης. — Valère Maxime (VII, 3, 4) et Cédrénus (page 130, 53) l'appellent aussi maître d'Alexandre. — Fr. Kampe, *Philologus*, t. IV, page 129, n'accorde qu'une médiocre confiance au renseignement fourni par Suidas.

expéditions [1]; le Triérarque [2] Médius de Larisse [3], ami intime d'Alexandre [4]; Cyrsillos de Pharsale, qui nous est connu par un seul passage de Strabon [5], et Policrite [6], ou mieux Polyclite de Larisse, si l'on admet la conjecture de Müller [7].

Callisthène doit avoir une place à part; son ouvrage sur Alexandre — ouvrage dont le titre ne nous est pas connu d'une manière suffisamment précise [8] — n'avait rien de commun avec les mémoires dont nous avons parlé jusqu'ici. Il n'en pouvait être autrement; Callisthène fut peut-être en effet un historiographe officiel [9]; tout au moins il écrivit du vivant d'Alexandre, sous ses yeux sans doute, et dans le but parfaitement avoué, non pas de raconter ce qu'il avait vu, mais « d'illustrer à jamais le nom d'Alexandre [10] ». Le ton des divers fragments que nous possédons permet de constater qu'il ne perdit guère de vue le but qu'il s'était proposé.

Deux autres écrivains de cette époque, Clitarque et Marsyas de Pella, ont encore écrit l'histoire d'Alexandre. Il est assez difficile de les ranger parmi les témoins oculaires, car leur présence dans l'armée macédonienne est loin d'être certaine [11]; ce

1. Il est cité par Diogène Laerce (II, ii, 3), Pausanias (VI, xviii, 2), Plutarque (*de Fort. Alex. Or.* I, 3), et par Harpocration (V. Ἀλκίμαχος et Ἀκινάκης); d'après ce dernier écrivain, l'ouvrage d'Anaximène aurait compris au moins deux livres et aurait été intitulé τὰ περὶ Ἀλέξανδρον.

2 Strabon, XI, page 530.

3. Arrien, Ἰνδική, XVIII, 7. Il avait après la mort d'Alexandre rempli divers commandements: cf. Diodore, XIX, 69, 75; XX, 50, 74.

4. Arrien, *Anabase,* VII, xxiv, τῶν ἔτ ἱρων ἐν τῷ τότε πιθανώτατον.

5. Strabon, XI, page 530.

6. Son ouvrage n'est cité que sous le titre vague d'Ἱστορίαι. — Cf. Athénée, XII, page 539, A. — Strabon, XV, 742, A, etc. — Élien, *Hist. Anim.*, XVI, 41. — Plutarque, *Alexandre,* 46. — Pline, *Histoire naturelle,* in *elencho* lib. XII et XIII; Pollux, II, 151.

7. C. Müller, *Script. Rer. Alex.*, page 129.

8. Suidas, V. Σαρδανάπαλλος, le cite sous le titre de Περσικά; Müller (*Script. Rer. Alex.*, p. 6-7) ne croit pas que ce passage soit de Callisthène; le titre serait peut-être simplement τὰ κατ' Ἀλέξανδρον. Cf. Polybe, XII, 19.

9. Justin, XII, vi, 17 : *ab ipso rege ad prodenda memoriæ acta ejus accitus.*

10. Arrien, *Anabase*, IV, x, 2. — Cette intention de Callisthène se trouve confirmée par un passage de Polybe, Περὶ ἀρετῆς καὶ κακίας, 12. — Cf. Sainte-Croix, *Op. l.*, page 37, note 3.

11. Nous n'avons sur ce point aucun renseignement relatif à Marsyas; pour Clitarque, le seul passage d'où l'on pourrait tirer une conclusion est susceptible de deux interprétations contradictoires. — Cf. Diodore, II, vii, 3 : ὡς Κλείταρχος καὶ τῶν ὕστερον μετ' Ἀλεξάνδρου διαβάντων εἰς τὴν Ἀσίαν τινές. — Geier (*Op. l.*, page 152) dit qu'en admettant la présence de

sont des contemporains des événements qu'ils racontent; on ne peut rien affirmer de plus.

La biographie dont Clitarque est l'auteur comprenait, suivant une hypothèse de Kampe, 14 ou 15 livres [1]; elle fut composée probablement avant la publication des mémoires de Ptolémée, c'est-à-dire vers 304 [2]. Nous n'en connaissons que des fragments assez peu nombreux, et nous ignorons, comme dans bien d'autres cas, le titre exact qu'elle portait [3]. Elle fut néanmoins populaire de très bonne heure et elle le fut longtemps [4].

Marsyas de Pella [5], frère [6] d'Antigone le Grand, fut élevé avec Alexandre. On ignore à peu près tout sur sa vie, on ne sait pas grand'chose sur ses ouvrages. Il avait retracé tout ou partie de la vie d'Alexandre, c'est le seul point parfaitement établi; l'avait-il fait dans un ou dans plusieurs [7] écrits? Il est difficile de se prononcer; la dernière hypothèse est la plus vraisemblable [8].

Il y avait sans doute à recueillir des faits, des détails d'une exactitude et d'une importance qu'il est impossible d'apprécier, dans les ouvrages de certains écrivains de la même époque : Léon de Byzance [9], Cléarque de Soles [10], Aristoxène [11], Théo-

Clitarque dans l'armée macédonienne on ne doit cependant admettre aucune relation intime entre lui et Alexandre. — Müller (*Op. l.*, page 75 croit qu'il n'alla pas en Asie.

1. Fr. Kampe, *Philologus*, t. IV, page 120.

2. Cf. Müller, *Script. Rer. Alex.*, page 75.

3. Elle est désignée sous le titre de αἱ περὶ Ἀλέξανδρον ἱστορίαι par Athénée (IV, 148, D), de τὰ περὶ Ἀλέξανδρον par le même Athénée (XII, p. 530) et de τὰ περὶ Ἀλεξάνδρου par Stobée (*Floril.*, LXIV, 36).

4. Cf. Cicéron, *ad Familiares*, II, 10.

5. Suidas, V. Μαρσύας.

6. Ou plutôt frère utérin; cf. Schweigauser, *Note sur Diod.*, XX, 50, et Kampe, *Phil.*, IV, *L. l.*

7. Suidas, *L. l.* parle d'une Ἀλεξάνδρου ἀγωγή et dit que Marsyas avait dans ses Μακεδονικά écrit l'histoire d'Alexandre jusqu'en 331. Harpocration, V. Ἀριστείων et Μαργίτης, cite un ouvrage du même Marsyas intitulé Αἱ περὶ Ἀλέξανδρον ἱστορίαι.

8. Cf. Fr. Ritschl, *Opuscula philologica*, t. I, pages 468-469.

9. Suidas, Λέων..... ἔγραψε..... τὰ κατ' Ἀλέξανδρον. Vossius (*Op. l.*, page 70) et Müller (*Script. Rer. Alex.*, préf., v) font remarquer avec justesse qu'il ne peut s'agir ici de l'historien Léon de Byzance, puisque cet historien, de l'aveu même de Suidas, périt sous le règne de Philippe; il l'a confondu avec un écrivain du même nom.

10. Dans son recueil de biographies (Βίοι ou Περὶ βίων); c'est ce qui paraît ressortir d'un passage d'Athénée, XII, 539, B. — Cf. en outre Athénée, XII, 514, D.

11. Dans ses Ὑπομνήματα ἱστορικά; Plutarque, *Alexandre*, IV, 9 et 10. — Cf. Köpke (*Op. l.*, I, pages 11-12).

phraste [1], Hiéronyme de Cardie [2], Phanias d'Érésos [3], Hécatée d'Abdère [4].

Mais il n'est permis de rien affirmer, car on est malheureusement réduit à de simples hypothèses sur les ouvrages de la plupart de ces écrivains.

On est mieux renseigné sur Dicéarque [5] de Messine. Son ouvrage intitulé Περὶ τῆς ἐν Ἰλίῳ θυσίας [6] était relatif aux sacrifices offerts à Troie par Alexandre [7]. Le passage d'Athénée où cet opuscule se trouve cité l'atteste formellement; il serait d'ailleurs permis de le supposer d'après le titre d'un ouvrage analogue composé par un écrivain de beaucoup plus récent, Jason, que cite le même Athénée [8]. Ces monographies sur les sacrifices n'étaient pas rares, nous en connaissons encore quelques-unes, et il est tout naturel qu'on ait écrit sur les sacrifices d'Alexandre, comme on écrivait sur ceux des Athéniens ou des Rhodiens [9]. Dicéarque s'était-il occupé d'une façon plus générale d'Alexandre dans l'ouvrage qu'il écrivit sous le titre de Περὶ τοῦ τῆς Ἑλλάδος βίου? Il est permis de le conjecturer d'après un renseignement fourni par Athénée [10], sans qu'on soit autorisé à rien affirmer de positif.

1. Cité par Plutarque, *Alexandre*, 4.

2. C'est peu sûr; cette affirmation repose sur une correction faite au texte de Suidas, V. Ἱερώνυμος, par Vossius, Fabricius, Mannert, Kiessling, qui lisent τὰ ὑπ'Ἀλεξάνδρου πραχθέντα; Müller (*Frag. Hist. Græc.*, II, 450, et *Script. Rer. Alex.*, préf., v), Brückner (*Zeitschrift für Alterthumswissenschaft*, 1842, page 252), Reuss (*Hieronymus von Kardia*, Berlin, 1876), Bekker (éd. de Suidas, 1854) lisent au contraire τὰ ἐπ'Ἀλεξάνδρου. Il y a cependant une présomption en faveur de la correction de Vossius : Athénée (V. 206, E) dit en effet qu'Hiéronyme assistait à l'inhumation d'Alexandre : or, comme notre historien vivait encore en 272, on est porté à croire qu'il dut être tenté de raconter ce qu'il avait vu.

3. Clément, *Stromata*, I, p. 333. — Cf. Fabricius, *Bib. Græc.*, éd. Harl., III, p. 48.

4. Dans son *Histoire des Juifs*. Cf. Boeckh, *Encyclop. und Methodologie*..... Leipzig, 1877, page 216.

5. Suidas, V. Δικαίαρχος.

6. Athénée, XIII, page 603.

7. Arrien, *Anabase*, I, 11 et 12. — Elien, *Var. Hist.*, XII, 7. — C. Müller, *Frag. Hist. Græc.*, t. II, page 225 sqq.

8. Athénée, III, 120, E, Περὶ τῶν Ἀλεξάνδρου ἱερῶν. — Cf. Führ, *Dicearchi Messenii quæ supersunt*, Darmstadt, 1841, pages 114-115.

9. Sosibius, Περὶ θυσιῶν (τῶν ἐν Λακεδαίμονι), Athénée, XV, 674 A, 678 B. — Cratès, Περὶ τῶν Ἀθήνησι θυσιῶν. *Schol. ad equites*, 739. — Gorgos, Περὶ τῶν ἐν Ῥόδῳ θυσιῶν, Athénée, XIV, 663 A.

10. Athénée, XIII, page 557; en réalité, ce passage n'est relatif qu'à Philippe et à Darius.

Enfin, pour en terminer avec les contemporains d'Alexandre, il faut nommer ces poètes qu'il traînait à sa suite et qui durent, on n'en saurait douter, s'efforcer de traduire en vers les glorieux exploits de leur maître.

Le fait est incontestable [1] pour Chœrilus. Son poème conserva même toujours une célébrité fâcheuse ; Horace le critique en termes très vifs [2], et un philosophe du ve siècle, Hermias, parle encore de Chœrilus comme du poète le plus éloigné d'Homère par le talent [3].

On ne saurait être aussi affirmatif pour Agis d'Argos [4] ; il n'y a néanmoins rien d'invraisemblable à conjecturer que ce poète épique, d'ailleurs parfaitement inconnu [5], n'ait été l'émule de Chœrilus. A côté d'eux on peut nommer encore Cléon [6] et Æschrion de Mitylène [7]. On peut même s'étonner de n'avoir à mettre que quatre noms sur la liste des chantres officiels; ce serait à croire, s'il n'y en eut pas davantage, que l'imagination des historiens avait découragé les poètes.

II. Quand les derniers contemporains de l'épopée macédonienne eurent disparu, les travaux relatifs à Alexandre ne s'interrompirent pas, ils se ralentirent cependant. A la brillante floraison d'écrits de toute sorte qu'on admire succéda une stérilité croissante [8], rendue plus sensible par la rareté des renseignements que l'antiquité nous a laissés sur les historiens d'Alexandre pendant cette seconde période.

Du commencement du IIIe siècle jusqu'au règne de Claude, Hégésias de Magnésie [9], Nymphis d'Héraclée [10], Démoda-

1. Acron, *ad Hor. Ar. poet.*, 357. Cf. Athénée, VIII, 345, D. Quinte Curce, VIII, v, 8.
2. Horace, *Epp.*, II, i, 232. — *Ars poet.*, 357.
3. Hermias, *ad Platonis Phædrum*, page 112.
4. Quinte Curce, VIII, v, 8. — Arrien, *Anabase*, IV, ix, 9.
5. On croit cependant que l'épigramme 152 du liv. VI de l'*Anthologie grecque* est de lui.
6. Cf. Quinte Curce, VIII, v, 8.
7. Cf. *Philologus*, t. IV, page 137. Sur les poètes grecs d'Alexandre, cf. E. Talbot, *Essai sur la légende d'Alexandre*, Paris, 1850, page 27.
8. Quintilien parle de cette espèce d'éclipse de l'histoire; après avoir cité Clitarque, il saute à Timagène, qui, dit-il : « Longo post intervallo temporis natus.... intermissam historias scribendi industriam nova laude reparavit » (X, i, 75).
9. Cf. C. Müller, *Script. Rer. Alex.*, page 138, sqq. — Nicolaï, *Op. l.*, II, page 138. — Blass, *Griech. Beredtsamkeit von Alexander bis Augustus.*
10. Dans son histoire en 24 livres intitulée Περὶ Ἀλεξάνδρου καὶ τῶν διαδόχων καὶ τῶν ἐπιγόνων. — Cf. Suidas, V. Νύμφις, et Müller, *Frag. Hist. Græc.*, t. III, page 12, sqq.

mas [1], Aristus [2], Asclépiades [3], Anticlides [4], Potamon [5], peut-être même Antigenes [6], font de la vie d'Alexandre le sujet d'une monographie; Duris de Samos [7], Lyncée [8] son frère, Carystius de Pergame [9], Phylarchus [10], sans doute Idoménée de Lampsaque [11], Hégésander de Delphes [12], Héraclide [13], donnent accidentellement des renseignements plus ou moins étendus, soit sur Alexandre, soit sur ses expéditions; Diodore de Sicile, dans sa *Bibliothèque historique*, consacre un livre tout entier à Alexandre, livre qui, par l'étendue et la valeur, s'élève bien au-dessus des ouvrages précédents.

Cette liste, s'il fallait l'arrêter ici, serait bien courte pour un intervalle de plus de trois siècles; mais elle ne comprend que les noms des écrivains qui habitèrent des pays grecs et qu'on peut rapporter à une époque précise. On doit, pour les compléter, mentionner encore les historiens qui, par un lien plus ou moins étroit, tinrent à l'école d'Alexandrie, et ceux sur la vie desquels l'antiquité ne nous a pas laissé de renseignements suffisants et incontestables.

Alexandrie aurait dû, semble-t-il, être le foyer d'études nom-

1. Pline, *Histoire naturelle*, IV, 18. — Solin, *Polyhistor*, 4. 9.
2. Arrien, *Anabase*, VII, xv, 5; pour la date à laquelle il faut placer Aristus, cf. Vossius, *de Hist. Græc.*, page 96, et C. Müller, *Script. Rer. Alex.*, page 153.
3. Cf. Arrien, *Anabase*. VII, xv, 5. — Vossius et Müller, *L. l.*
4. Cité par Plutarque (*Alexandre*, 46). — Cf. pour la date Vossius, *de Hist. Græc.*, page 389; C. Müller, *Script. Rer. Alex.*, page 147, et Kampe. *Philologus*, t. IV, page 139.
5. Suidas, V. Ποτάμων..... ἔγραψε περὶ τοῦ Ἀλεξάνδρου. Plutarque (*Alexandre*, 61) semble faire allusion à cet ouvrage.
6. Cité par Plutarque (*Alexandre*, 46). On ne sait au juste si Antigenes était géographe ou historien. — Cf. Müller, *Script. Rer. Alex.*, page 157.
7. Dans ses Μακεδονικά. — Cf. Plutarque, *Alexandre*, 15, et Sainte-Croix, *Op. l.*, pages 53-54. — Müller, *Frag. Hist. Græc.*, t. II, page 466, sqq.
8. Dans ses Ἀποφθέγματα. Cf. Athénée, VIII. page 337, D.
9. Dans ses Ὑπομνήματα ἱστορικά. On n'est pas d'accord sur la date que l'on doit assigner à cet historien. — Cf. Köpke (*Op. l.*, I, pages 14-15), Nicolaï (*Op. l.*, II, page 129), Vossius (*de Hist. Græc.*, page 412), Müller, *Frag. Hist. Græc.*, t. IV, page 356, sqq.
10. Dans son histoire, mais le fait n'est pas sûr : il est en tout cas cité par Plutarque (*de Alex. Mag. s. Virt. s. for.*, or. II. 11) et par Athénée (XII, page 539, B) à propos de faits relatifs à Alexandre.
11. On peut le conclure d'après un passage de Plutarque (*Démosthène*, 23).
12. Dans ses Ὑπομνήματα, c'est du moins ce qu'il est permis de supposer d'après certaines citations d'Athénée, par exemple VI, page 249, D.
13. Cité par Plutarque, *Alexandre*, 26.

breuses et intéressantes sur la vie d'Alexandre. Tout y rappelait le souvenir du héros : le sépulcre où son corps était enseveli, les autels qu'une admiration enthousiaste lui avait élevés, le nom même d'Alexandrie. Dans cette ville, les hommes les plus distingués de tous les pays s'étaient réunis, attirés par la libéralité intelligente des Ptolémées; grâce au musée, devenu un centre commun de réunion, chacun de ces savants profitait des connaissances de tous : grâce à la bibliothèque, la plus riche de l'antiquité, tous, les historiens plus que les autres, avaient sous la main une collection inépuisable de documents rassemblés à grands frais.

Quoique tout parût se réunir pour faciliter son développement, l'histoire en général ne fut guère cultivée; l'histoire d'Alexandre fut surtout négligée. Soit en effet que, sous les premiers Lagides, les historiens ne voulussent pas entrer en concurrence avec le fondateur de la dynastie des Ptolémées, soit que, plus tard, ils craignissent de s'attirer le mécontentement de leurs protecteurs en rappelant la grandeur d'Alexandre et en faisant par là même ressortir la médiocrité de ses derniers successeurs, les membres du musée s'abstinrent presque complètement de toucher à un sujet que tout semblait leur imposer. De tous ces savants, Ératosthène [1] est peut-être le seul qui ait, semble-t-il, consacré un travail spécial au fondateur d'Alexandrie, et encore Müller [2] conteste-t-il l'existence de cette monographie.

Après lui, on ne trouve à signaler comme auteur de monographie que le géographe Strabon [3], et, comme sources plus ou moins directes de l'histoire d'Alexandre, que les œuvres, aujourd'hui perdues, d'Hermippus [4], d'Ister [5], du péripatéticien

1. Cf. Plutarque, *Alexandre*, 3, 21; *de fort. Alexandr.*, 3. — Arrien, *Anabase*, V, 3. — Cf. Sainte-Croix, *Op. l.*, page 52. — Heeren, *Op. l.*, page 68. — Matter, *Essai historique sur l'histoire d'Alexandrie*, Paris, 1820, t. I, page 36.

2. C. Müller, *Script. Rer. Alex.*, préf., page v, et Eratosthenis *Fragmenta chronologica*, nos 16-19, et la note.

3. Strabon, II, page 71 : καὶ ἡμῖν δ'ὑπῆρξεν ἐπὶ πλέον κατιδεῖν ταῦτα, ὑπομνηματιζομένοις τὰς Ἀλεξάνδρου πράξεις. Nous comptons Strabon parmi les Alexandrins à cause du séjour qu'il fit à Alexandrie sous la préfecture de C. Ælius Gallus. Cf. Strabon, II, 118, XVII, 806, 816, 818.

4. Cité par Plutarque (*Alexandre*, 54) probablement d'après une vie de Callisthène.

5. Cité par Plutarque (*Alexandre*, 46).

Satyrus [1], de Timagène [2], de Sotion [3]. Quand à ces écrivains on aura ajouté Ménechme de Sicyone [4], Diogène de Babylone [5], et Dorothée [6], — auteurs dont la vie et les ouvrages nous sont également inconnus, — on aura dressé un catalogue complet des historiens d'Alexandre avant Quinte Curce. Ce catalogue suffit à montrer qu'au point de vue du nombre les historiens de cette longue période de trois siècles sont inférieurs à ceux de la période précédente, aussi féconde que courte. Un examen même rapide des jugements des anciens sur ces écrivains montrerait qu'au point de vue scientifique ils étaient non moins inférieurs à leurs devanciers. Il y avait sans doute parmi eux des exceptions honorables: mais, pour la plupart, ils n'avaient fait faire aucun progrès à la science historique et pouvaient être négligés sans grave préjudice.

III. Tout au contraire, les géographes méritent une attention spéciale; celles de leurs publications qui sont relatives aux expéditions d'Alexandre ne sont pas très nombreuses; elles sont, du moins en général, fort intéressantes. Cette supériorité des ouvrages géographiques sur les œuvres historiques n'a rien d'extraordinaire; tout concourait à les favoriser, alors que bien des causes, apparentes ou non, arrêtaient le progrès des études historiques.

L'expédition macédonienne avait ouvert à la science et aux savants des contrées à peine soupçonnées jusque-là; les relations des explorateurs officiels [7], les Néarque et les Androsthène; les ouvrages historiques des Clitarque [8], des Callisthène [9] et des

1. Cf. C. Müller, *Frag. Hist. Græc.*, t. III, page 159 sqq.

2. Cf. Quinte Curce, IX, v, 21, et Tite-Live, IX, 18. Timagène avait sans doute parlé d'Alexandre dans son Περὶ βασιλέων.

3. Cité par Plutarque (*Alexandre*, 61). Dans son ouvrage sur l'Inde dont parle Tzetzès (*Chil.*, VII, 144).

4. Cité par Pline dans la liste des auteurs dont il s'est servi pour les livres XII et XIII de son *Histoire naturelle*.

5. Cité par Cicéron, *de Natura deorum*, I, 15, et Quintilien, *de Institutione oratoria*, I, 1, 9. — Cf. Cicéron, *de Oratore*, II, xxxvii.

6. Auteur d'un Περὶ Ἀλέξανδρον (Athénée, VII, page 276, F); pour la date, Cf. Müller, *Script. Rer. Alex.*, page 155.

7. Cf. page 81.

8. Son histoire contenait un certain nombre de données géographiques sur l'Inde (Cf. Strabon, V, page 224; XV, page 718; Élien, *Hist. An.*, XVII, 2; Pline, *Histoire naturelle*, VII, iii, 2, etc.), sur les îles situées au sud de l'Éthiopie (Cf. Pline, *Histoire naturelle*, VI, xxvi, 36) et sur d'autres pays.

9. Il avait même composé un *Périple* (Cf. Scholies d'Apollonius de Rhodes, I, 1037; II, 672) cité par Strabon, XVII, page 813.

autres, les avaient fait connaître, assez inexactement parfois, c'est un devoir de l'avouer; mais la route était tracée, il n'y avait plus qu'à la suivre; des rapports fréquents étaient établis avec ces peuples nouvellement connus, il n'y avait plus qu'à les continuer. Les successeurs d'Alexandre, c'est une justice à leur rendre, ne laissèrent pas se perdre cette partie de leur héritage, et le domaine de la géographie ne cessa de s'accroître chaque jour.

Les Séleucides, par la position même de leur empire, étaient les plus rapprochés des contrées nouvellement découvertes, et, par cela même, ils entretenaient avec elles des relations plus fréquentes; aussi, grâce à eux, les connaissances géographiques furent-elles rectifiées ou complétées sur plus d'un point. Les rois égyptiens ne firent pas moins pour les études géographiques; ils les encouragèrent, ils favorisèrent ou ordonnèrent même des voyages d'exploration, et, surtout, mirent, par leur libéralité, une masse énorme de documents à la disposition des géographes. C'était beaucoup; si l'on se rappelle en outre qu'Alexandrie était le centre commercial où se donnaient rendez-vous les flottes marchandes à leur retour des pays les plus lointains, que, par conséquent, elle était une source toujours abondante de renseignements récents sur les contrées les plus reculées et en particulier sur l'extrême Orient, on ne s'étonnera pas qu'elle ait vu naître beaucoup d'ouvrages géographiques.

Parmi ces ouvrages, il s'en trouvait naturellement un assez grand nombre qui offraient aux historiens d'Alexandre les moyens de rectifier les assertions inexactes des premiers explorateurs de l'Asie et de l'Inde. Ces derniers ouvrages, qui ont pour nous un intérêt tout particulier, n'étaient pas d'égale valeur et n'avaient pas été conçus d'après un plan uniforme.

Dans le laps de temps qui va de la mort d'Alexandre à la fin du IIIe siècle avant notre ère, les ouvrages de géographie, les plus intéressants pour les historiens de l'expédition macédonienne, sont surtout des relations de voyage, des récits publiés par des hommes qui d'ordinaire avaient vu les choses dont ils parlaient, qui avaient séjourné dans les pays dont ils donnaient la description et avaient recueilli sur place les éléments de leurs travaux.

Évhémère de Messénie avait parcouru l'Arabie Heureuse et l'océan Indien à la demande du roi de Macédoine, Cassandre, son ami [1]; Mégasthène [2] avait rempli les fonctions d'ambassadeur de Séleucus auprès du roi de Palimbothra (Pâtalipoutra), Sandracottus (Tchandragoupta), probablement en même temps qu'un envoyé de Ptolémée Philadelphe, Dionysius, à peine connu par un passage de Pline [3]. Après Mégasthène, Daïmaque [4] avait aussi séjourné à Palimbothra auprès d'Allitrochadès (Amitraghatas), en qualité d'ambassadeur du même Séleucus. Tous ces personnages, à leur retour, avaient publié des récits utilisés par les écrivains postérieurs, quoique fort inexacts, au dire de Strabon [5]. Les critiques du célèbre géographe avaient certainement un fondement sérieux; elles n'étaient peut-être pas cependant de tout point justifiées, tout au moins pour Mégasthène. Beaucoup de ces fables, que Strabon lui reproche d'avoir racontées, étaient de l'invention des Brahmes [6], de qui Mégasthène les tenait; de plus, elles devaient être beaucoup moins nombreuses qu'on ne serait porté à le croire, sans cela Arrien, juge d'ordinaire assez sévère, n'aurait pas si fort estimé Mégasthène [7] et ne l'aurait pas pris pour guide dans ses *Indiques*. On pourrait peut-être même aller plus loin et, en tenant compte de la sévérité outrée de Strabon [8], admettre que les ouvrages d'Évhémère et de Daïmaque ne manquaient pas d'une certaine valeur. Un autre personnage important de la même époque, qui fut amiral, gouverneur de Babylone [9] et, plus tard, des pays voisins de la mer Caspienne [10], Patrocle, avait lui aussi publié le relevé de ses observations personnelles sur l'Inde [11] et la mer Caspienne [12]; ses

1. Eusèbe, *Præparation. evangelic.*, II, ii, 52, sqq.
2. Cf. Solin, *Polyhistor*, 60. — Strabon, II, page 70.
3. Pline, *Histoire naturelle*, VI, xxi, 3. — Solin, *Polyhistor*, 60.
4. Cf. Strabon, II, page 70, et Müller, *Frag. Hist. Græc.*, t. II, page 440.
5. Cf. Strabon, I, page 47, II, pages 70, 102, 104. — Cf. aussi Plutarque, *de Is. et Os.*, page 457, et Pline, *Histoire naturelle*, VI, xxi, 3.
6. Cf. C. Müller, *Frag. Hist. Græc.*, t. II, page 400.
7. Il l'appelle δόκιμον ἄνδρα. *Anabase*, V, v, 1.
8. Cf. Vivien de Saint-Martin, *Histoire de la géographie*, Paris, Hachette, 1873, page 166.
9. Diodore, XIX, 100.
10. Strabon, II, page 74.
11. Strabon, II, page 117, XVI, pages 776-777, II, page 68, etc. — Cf. Müller, *Frag. Hist. Græc.*, t. II, 442. — Pline, *Histoire naturelle*, VI, 17.
12. Strabon, XI, page 508.

observations étaient d'ordinaire fort exactes, mais il ne s'en était pas contenté et avait cru devoir les contrôler au moyen des documents géographiques recueillis par ordre d'Alexandre [1]. Il n'est donc pas étonnant que son ouvrage ait été loué sans réserve par Strabon [2], et souvent utilisé par le plus grand géographe du IIIe siècle, Ératosthène [3].

Ératosthène, qui vécut un peu plus tard que les écrivains précédents, n'avait jamais voyagé [4]. Appelé à Alexandrie par Ptolémée Évergète III, il avait été chargé des fonctions de bibliothécaire. Faisant usage des documents précieux qui s'entassaient depuis un demi-siècle dans la bibliothèque qui lui était confiée, et recueillant tous les renseignements que le commerce et les relations politiques lui fournissaient en abondance, il composa un traité de géographie remarquable, dans lequel était comprise la description, très exacte pour l'époque, des pays conquis par Alexandre.

Après Ératosthène, le mouvement géographique se ralentit; on n'ose plus, semble-t-il, toucher à un sujet traité si magistralement, les explorateurs se font aussi de plus en plus rares. Au IIe siècle, on ne trouve guère à citer que les noms de deux voyageurs, Eudoxe de Cyzique [5] et Orthagoras; encore les voyages du premier sont-ils révoqués en doute [6], et la vie du second est-elle assez peu connue [7] pour qu'il soit impossible d'affirmer qu'il appartient réellement à cette époque, et que son ouvrage a été fait d'après des observations personnelles. Les géographes, dont les travaux pouvaient servir aux historiens d'Alexandre, ne sont pas beaucoup plus nombreux. Hipparque, le célèbre géographe et le critique acharné d'Ératosthène [8], Polémon de Glycée [9], Mnaséas de Pa-

1. Strabon, II, page 69.
2. Strabon, II, page 69, sqq.
3. Cf. Strabon, II, page 69, sqq.
4. Cf. Suidas, V. Ἐρατοσθένης, et G. C. F. Seidel, *Eratosthenis geographicorum fragmenta*. Göttingue. 1789.
5. Cf. Vivien, *Op. l.*, page 151. — Müller, *Geog. Græc. Min.*, page 111.
6. Cf. Forbiger, *Handbuch der alten Geographie*, 2e édit., 1877, Hambourg, t. I, pages 158-159.
7. Cf. Vossius, *de Histor. Græc.*, page 477.
8. Sur les critiques qu'il fait d'Ératosthène, cf. Strabon, II, pages 76, 79, 89, 91. — Sur ce qu'il dit de l'Inde, cf. Strabon, II, pages 77, 81. etc.
9. Suidas, V. Πολέμων..... ἔγραψε περιήγησιν Ἰλίου ἐν βιβλίοις γ'..... καὶ ἄλλα πλεῖστα ἐν οἷς καὶ κοσμικὴν περιήγησιν ἤτοι γεωγραφίαν.

tara [1], avaient certainement éclairci ou complété sur plusieurs points les travaux de leurs devanciers, apporté leur contribution à la géographie de l'Asie; dans quelle mesure? nous ne le savons pas exactement. Nous sommes, en revanche, mieux renseignés sur leur contemporain Agatharchides de Cnide. Attiré en Égypte par les trésors topographiques accumulés au Musée, il y avait publié, outre un *Périple de la mer Rouge* [2], une *Géographie de l'Asie* en dix livres [3].

Après lui, et dans tout le courant du Ier siècle avant notre ère, on ne trouve à signaler — exception faite de quelques travaux de faible valeur — que le *Périple de la mer Rouge* par Artémidore [4] et le *Traité des Merveilles de l'Inde* par Statius Sebosus [5], ami de Catulle. Il faut aller jusqu'à Strabon pour rencontrer une œuvre digne d'être citée. Avec sa géographie, excellent résumé des connaissances géographiques de l'époque, se termine le catalogue que nous avons entrepris de dresser. Tout incomplet qu'il est, il comprend, on l'a vu, de nombreux et d'excellents ouvrages, et il montre bien que, au Ier siècle de l'ère chrétienne, il existait une collection de documents aussi abondants que variés, relatifs à l'*Histoire d'Alexandre*. Mais il ne suffit pas que des documents existent; il est indispensable encore qu'on les connaisse, qu'on puisse et qu'on veuille en faire usage. Pouvait-il en être ainsi? Difficilement. Parmi tant de documents, les uns, les inscriptions et les archives, échappaient à la compétence des historiens romains; d'autres devaient leur être inconnus, la bibliographie ne commençant qu'à naître alors; d'autres, enfin, qu'Alexandrie seule possédait, ne leur étaient guère accessibles. Et d'ailleurs, s'ils les avaient tous connus, s'ils les avaient eus à leur disposition, ils n'en auraient fait qu'assez rarement usage; ils en auraient même, de parti pris, laissé bon nombre de côté. Si, en effet, les historiens anciens n'avaient pas pour les riches bibliothèques le mépris de Sénèque, s'ils y voyaient autre chose que « le luxe d'une vanité royale [6] », si tous, sans en excepter Plutarque, quoi

1. Dans son Περὶ Ἀσίας. — Cf. Athénée, VIII, page 346, D.
2. Photius, *Bibliotheca*, 223.
3. Photius, *Bibliotheca*, 223. — Cf. Diodore, III, 10.
4. Marcien d'Héraclée, page 65, édit. Huds. — Strabon, III, page 137.
5. Pline, *Histoire naturelle*, VI, 36 et 37. — Solin, *Polyhistor*, 52.
6. Cf. Sénèque, *de tranq. Animæ*, IX. — Sénèque, *Lettres à Lucilius*, 2 et 27.

Universitas BIBLIOTHECA Lovaniensis

qu'en ait dit Courier [1], ils avaient d'autre souci que celui de paraître habiles écrivains, ils se contentaient toutefois à beaucoup moins de frais que les historiens d'aujourd'hui. En général, ils ne visaient guère à l'érudition : ils ne cherchaient pas à recueillir tous les témoignages, à les contrôler les uns par les autres, en un mot à faire le départ du vrai et du faux aussi strictement que le fait la critique moderne; ils n'avaient pas à y songer, partant de ce principe que l'histoire est un art et non pas une science. Aussi un historien du 1er siècle, Quinte Curce, pour en revenir à notre sujet, n'a pas dû connaître tous les documents que nous avons groupés ensemble, et il a dû en négliger volontairement un assez grand nombre; quels sont les documents dont il s'est servi? Nous allons essayer de répondre à cette question.

1. P. L. Courier, *Lettre à M. et Mme Thomassin*, 25 août 1809.

CHAPITRE II

LES SOURCES DE QUINTE CURCE

I

Historique de la question.

Résultats des premières recherches. — Leur diversité, cause de cette diversité.

« Pour bien juger du degré de créance que méritent les histoires de Tite-Live et de Denys d'Halicarnasse, il est nécessaire d'examiner sur quoi ils fondaient leurs relations [1]. » Ce principe de critique historique, formulé nettement pour la première fois par de Beaufort, a été depuis généralisé, et il est devenu le point de départ d'une rénovation des études historiques. La dissertation, qui est le développement clair et méthodique de ce principe fécond, a donné naissance à une foule d'ouvrages de forme un peu différente, mais inspirés du même esprit, les monographies sur les sources des historiens anciens. C'est à partir du commencement du XIXe siècle, et en Allemagne surtout, que ces monographies se sont multipliées. Chaque année en voit éclore au moins une douzaine, et, on peut l'affirmer sans exagération, il n'est pas un historien grec ou romain qui n'ait été étudié plusieurs fois à ce point de vue spécial.

C'est dire que les historiens d'Alexandre n'ont pas été oubliés. Plus que tous les autres d'ailleurs ils appelaient l'attention de

1. L. de Beaufort, *Dissertation sur l'incertitude des cinq premiers siècles de l'histoire romaine*, éd. A. Blot, Paris, Maillet, 1866, page 110.

la critique. Ils ont été tellement accusés de légèreté, même par les anciens [1], on a de telles preuves du peu de conscience historique de quelques-uns d'entre eux [2], que l'on se demande toujours s'ils n'avaient pas sur l'histoire les mêmes théories que Paul Jove, et s'ils n'auraient pas fait ingénument la réponse que G. Bouchet [3] prête à cet historien : « estant blamé de men-« songe en son histoire, dit l'auteur des *Sérées*, P. Jove le con-« fessa, adjoutant néantmoins qu'une chose le confortait qui « estoit l'asseurance qu'il avoit que dedans cent ans il n'y au-« roit escript aucun, ne personne, qui dist le contraire de ce « qu'il avoit mis en son livre, et par ainsy que la postérité croi-« roit tout ce qui estoit couché dans son histoire. »

Plus d'un historien, parmi les contemporains d'Alexandre, eût pu répondre de même ; en tout cas, plus d'un écrivit comme s'il professait intérieurement les mêmes opinions sur l'histoire que P. Jove. C'était donc pour la critique un impérieux devoir que de rechercher si quelques-uns de ces historiens fantaisistes avaient servi de guides à Diodore, Trogue Pompée, Quinte Curce, Arrien, Plutarque. Ces écrivains, en effet, racontant des événements dont ils étaient séparés par trois ou quatre siècles, avaient dû faire un choix parmi les travaux de leurs prédécesseurs, et ils ne pouvaient prétendre à être considérés comme des historiens sérieux qu'à la condition d'avoir puisé à des sources sûres.

Cette enquête fort délicate a été sérieusement entreprise pour la première fois par Sainte-Croix [4] ; après lui, elle a été continuée par de nombreux savants, dans des histoires générales de la Grèce [5], dans les éditions des divers historiens d'Alexandre, dans des travaux particuliers. La question des sources de Quinte Curce, la seule qui doive nous occuper, n'a véritablement été traitée à fond que dans ces vingt dernières années. Elle avait été cependant soulevée et assez légèrement résolue à une époque bien antérieure. Dès le xve siècle, les savants l'avaient examinée, mais ils n'avaient pu trouver une solution qui les mît tous

1. Cf. Strabon, XV, page 480.
2. Cf. Lucien, *Quomodo sit historia cons.*, 12.
3. G. Bouchet, *les Sérées*, Paris, 1618, folio 28 verso.
4. Dans son *Examen critique des historiens d'Alexandre* déjà cité.
5. Par Grote, Droysen.

d'accord; ils ne l'ont pas trouvée davantage à notre époque, à ce qu'il semble.

Angelo Decembrio [1], le premier qui ait émis une opinion à ce sujet, paraît considérer Arrien comme une des sources principales de Quinte Curce.

Cette opinion — fort hasardée — fit bientôt place à une autre beaucoup plus en harmonie avec la date probable de la publication de l'histoire latine d'Alexandre. Erycius Puteanus [2], au XVIe siècle, La Mothe Le Vayer [3] et Freinsheim [4] au XVIIe, s'accordèrent, à quelques divergences près, pour reconnaître Callisthène, Aristobule, Ptolémée, Onésicrite et Diodore comme les sources de Quinte Curce.

Ils ne parvinrent cependant pas à faire prévaloir leur manière de voir. Au XVIIe siècle, des savants, contre lesquels s'emporta vivement Freinsheim [5], reprirent une ancienne opinion professée par Pierre Daniel [6] et prétendirent que Quinte Curce avait choisi Clitarque pour son guide. Depuis cette époque, l'œuvre de Clitarque a été pendant très longtemps considérée comme la seule source où Quinte Curce ait puisé. C'est ce qu'ont essayé de démontrer ou du moins ce qu'ont affirmé Sainte-Croix [7], Le-

1. Ang. Decembrius, *de Politia litteraria. Op. l.*, page 36 : .... græcorum et Arriani constat historia ex quorum fontibus hic scriptor..... opus suum excudit.

2. E. Puteanus, éd. de Quinte Curce, préface : « Quidquid narrat, quia « post alios, stabilivit, ut ceteris crederetur, Callistheni, Aristobulo, Ptole- « mæo unus fecit. »

3. La Mothe Le Vayer, *Des anciens et principaux historiens grecs et latins*, Paris, 1646, p. 262 : « ... qu'elle passe dans mon esprit pour une « copie prise sur le véritable original de Ptolémée, d'Aristobule, de Cal- « listhène, d'Onésicrite. »

4. Freinsheimius, *Suppl. in Curtium*, I, 1 : « uterque autem (Ptolémée et Aristobule)... ceteris antehabuimus... », et en marge, à propos de Diodore : « Quem maxime sequi videtur Curtius. »

5. J. Freinsheimii *Commentarii in libros superstites Q. Curtii Rufi*. Argentorati, apud heredes L. Tezneri, 1639. Prolégomènes, IV, au mot Clitarchus : « Hujus historiam interpretatus est Curtius, ut quidam putant, eo argumento quod Curtius eum laudet IX. v, 21. Sed ipse ille locus eos diversum docere debuit; nec enim Clitarchum ibi solum, sed et Timagenem citat, quos tantum abest ut sequatur, ut potius securitatis et credulitatis eos arguat. »

6. En tête du manuscrit de Berne, n° 431. Cf. de Sinner, *Catalogus codicum manuscriptorum bibliothecæ Bernensis*, t. III, pages 490, 491, et appendice, page 318. — P. Daniel regarde même Quinte Curce comme un simple traducteur.

7. Sainte-Croix, *Op. l.*, pages 102, 109, 121.

maire [1], Baumstark [2], Niebuhr [3], Zumpt [4], Geier [5], Mommsen [6], Müller [7], Droysen [8], Schöne [9], Bernhardy [10], Raun [11], Raven et Heitland [12], Schäfer [13], Miller [14].

Ce ne sont pas les grands noms qui manquent dans cette longue liste, et, si l'autorité d'un Droysen ou d'un Niebuhr suffisait pour imposer à tous une solution, il n'y aurait plus qu'à s'incliner. Cette autorité ne suffit pas; elle a cependant, à ce qu'il semble, exercé une certaine influence sur les idées plus mûrement réfléchies, à coup sûr plus longuement développées, des critiques qui depuis une vingtaine d'années s'efforcent de fixer ce point intéressant d'histoire. Ces critiques n'osent pas en général battre ouvertement en brèche une opinion qu'ont soutenue tant d'hommes illustres; ils se contentent de la restreindre ou de la compléter en développant certaines indications qui leur étaient fournies par leurs prédécesseurs. Ainsi, — sans parler de Schmieder [15], dont l'assertion trop brièvement

1. N. E. Lemaire, éd. de Quinte Curce, *Op. l.*, préf., xlviii.
2. A. Baumstark, éd. de Quinte Curce, *Op. l.*, *notitia literaria*, page xlv.
3. B. G. Niebuhr, *Historische und philologische Vorträge*, Berlin, 1848, t. II, 2e partie, page 423.
4. C. T. Zumpt, éd. de Quinte Curce, Berlin, 1829, préface.
5. R. Geier, *Op. l.*, prolegomena, page xxxiv.
6. Th. Mommsen, *Histoire romaine;* traduction d'Alexandre, Paris, 1872, t. VIII, page 264.
7. C. Müller, *Script. Rer. Alex.*, préf., iii, et page 75.
8. J. G. Droysen, *Op. l.*, append. I, page 749. Droysen ne croit pas toutefois que Quinte Curce ait directement utilisé l'œuvre de Clitarque.
9. A. Schöne, *Analecta Philologica Historica. — De rerum Alexandri magni scriptorum... fontibus.* Leipzig, 1870. Il n'est pas très affirmatif. Cf. page 51. « Aliter de Curtio judicandum qui Timagenis libro videtur usus esse, « quique haud scio an ex solo Timagene Clitarchum noverit. »
10. G. Bernhardy, *Grundriss der Römischen Literatur*, *Op. l.*, page 729.
11. C. Raun, *de Clitarcho, Diodori, Curtii, Justini auctore.* Bonn, 1868.
12. Raven and Heitland, *A portion of the history of Q. Curtius.* Cambridge, 1879. *Introduction*, pages 10, 11.
13. A. Schæfer, *Arbriss der Quellenkunde der Griechischen und Römischen Geschichte*, 3e édition, Ire partie, page 73. C'est encore l'opinion d'Unger (*Philologus*, t. XXXVII, page 11), de Duncker (*Geschichte der Alterthums*, 1878, t. II, page 15). Grote (*Histoire de la Grèce*, trad. Sadous, Paris, 1866) ne se prononce pas; cf. t. XVIII, pages 144, 246.
14. A. Miller (*Die Alexandergeschichte nach Strabo*, Ire partie, Wurzbourg, 1882, page 23, note) admet que Clitarque a surtout fourni à Quinte Curce des données géographiques.
15. Fr. Schmieder, éd. de Quinte Curce, Göttingue, 1803, page 11 : « Ex turbidis plerumque fontibus hausisse merito arguitur. Namque plures eum « auctores habuisse, Clitarchum, Timagenem et Ptolemæum ipse testatur. »

exprimée ne mérite guère l'attention, — Pétersdorff soutient que Quinte Curce, tout en se servant des données de Clitarque, en a corrigé les erreurs, surtout d'après Ptolémée et Callisthène [1]; le même critique, dans une brochure toute récente, s'efforce de démontrer que Trogue Pompée a en outre été utilisé par Quinte Curce [2]. Kärst [3], comme Pétersdorff, admet que l'ouvrage de Clitarque est la base du récit de Quinte Curce, mais il croit pouvoir affirmer que l'historien latin s'est en outre servi des travaux de Timagène et d'Artémidore, et enfin d'un recueil de documents [4] publié probablement par Strabon. Eussner et Laudien s'écartent davantage de l'opinion traditionnelle. Quinte Curce, suivant le premier [5], n'a connu directement ni Clitarque, ni Aristobule, ni Ptolémée; il a, suivant le second [6], fait usage de Callisthène, d'Onésicrite et d'Aristobule, et les ressemblances évidentes que présente son récit avec celui de Clitarque viennent de ce qu'il a imité l'ouvrage d'Onésicrite, ouvrage dont Clitarque s'est lui-même servi. Laudien, on le voit, reprend presque complètement l'opinion de Puteanus et de Freinsheim; Köhler [7] s'en éloigne absolument. Il s'efforce d'établir un compromis entre les deux systèmes le plus généralement adoptés, et prétend que l'ouvrage de Quinte Curce est fait d'après une histoire d'Alexandre écrite au temps d'Auguste sur les données fournies par Clitarque [8]. Bröcker, dont

1. R. Petersdorff, *Diodorus, Curtius, Arrianus quibus ex fontibus expeditiones ab Alexandro in Asia usque ad Darei mortem factas hauserint?* Danzig, 1870, et I *Aufgabe der Quellenforschung für die Geschichte Alexanders und ihre bisherigen Resultate.* Program. Flensburg, 1872.

2. R. Petersdorff, *Eine neue Hauptquelle der Q. Curtius Rufus.* Hannovre, 1884.

3. J. Kaerst, *Beiträge zur Quellenkritik des Q. Curtius Rufus.* Gotha, 1878.

4. Th. Vogel (éd. de Quinte Curce, Leipzig, 1875, t. I, introd., page 6) admet aussi l'existence d'un recueil de ce genre.

5. A. Eussner, *Literarische Centralblatt,* 1871, page 1054. *Philologus,* XXXII, page 162.

6. C. F. Laudien, *Ueber die Quellen zur Geschichte Alexanders des Grossen in Diodor, Curtius und Plutarch.* Königsberg, 1874.

7. R. Köhler, *Eine Quellenkritik zur Geschichte Alexanders des Grossen in Diodor, Curtius und Justinus.* Leipzig, 1879.

8. C'est seulement pendant l'impression de notre thèse que nous avons eu connaissance du dernier travail de Pétersdorff et de celui de Fränkel; nous n'avons donc pu utiliser, autant que nous l'aurions désiré, ces deux intéressantes publications; nous n'aurions eu d'ailleurs à modifier ni notre méthode, ni notre opinion. Signalons encore une dissertation de H. Kal-

la critique est plus négative qu'affirmative, semble vouloir réagir contre l'opinion des écrivains qui considèrent Clitarque comme la source principale de Quinte Curce; il croit que l'auteur latin a souvent mis à contribution Aristobule et Ptolémée [1]. H. Crohn prétend que Quinte Curce a utilisé l'ouvrage de Clitarque et celui de Trogue Pompée [2].

Enfin, A. Fränkel, dans un volumineux et savant travail, s'est efforcé de démontrer que l'histoire de Quinte Curce, sauf quelques rares passages empruntés à Timagène, est écrite en entier d'après l'ouvrage plusieurs fois remanié de Clitarque [3].

Des divergences aussi prononcées, des efforts si souvent répétés et si infructueux sont bien faits pour causer un profond étonnement. Cet étonnement, loin de diminuer, augmente quand on examine les choses de près. Parmi les critiques que nous avons nommés, les uns — et c'est le plus grand nombre — n'apportent aucune preuve à l'appui de leur assertion; les autres paraissent raisonner d'après une idée préconçue. Il y aurait évidemment injustice à accuser de légèreté les premiers de ces critiques; des hommes comme Droysen ou Mommsen ne peuvent en être soupçonnés; on ne peut cependant se défendre de leur reprocher de ne nous avoir pas fait connaître les arguments sur lesquels ils appuyaient leurs affirmations. On n'ose pas davantage dire des seconds ce que Fréret disait de cer-

LENBERG (*Philologus*, t. XXXVI, page 488): il y démontre que Quinte Curce a suivi un autre auteur que Diodore et Justin. — MAXIM. POSNER (*Quibus auct... usus sit Dio Cassius*, Bonn, 1874) prouve que Quinte Curce s'est servi d'un ouvrage écrit en latin. Cf. quelques autres indications bibliographiques dans le t. III de la traduction française de Droysen, *op. l.*, pages 775, 776.

1. L. O. BROECKER, *Moderne Quellenforscher und antike Geschichtschreiber*, Innsbrück, 1882, page 4, sqq.

2. H. CROHN, *De Trogi Pompei apud antiquos auctoritate*, Strasbourg, 1882, page 23, sqq. PETERSDORFF (cf. *supra*, page 105, note 2), qui a récemment professé la même opinion, ne paraît pas connaître l'opuscule de Crohn, du moins il ne le cite pas.

3. A. FRÆNKEL, *Die Quellen der Alexanderhistoriker*. Breslau, 1883. Il dit, pages 460, 461 : « Die Quelle Diodors war eine nur wenig durch Zusätze oder Missverständnisse veränderte Bearbeitung des Klitarch. Diese Bearbeitung wurde dann von einem anderen Autor einer weiteren Modification unterworfen, und diese so modificirte Klitarchbearbeitung wurde dann sowohl von dem Verfasser der Quelle des Curtius, wie von dem Verfasser der Quelle des Trogus als Grundlage benutzt, auf der jeder seine Compilation aufbaute..... Curtius hat neben dieser Compilation noch den Timagenes, aber anscheinend sehr spärlich benutzt. »

tains historiens de son temps [1] : « Ils ont commencé par prendre « leur parti... sur une légère et superficielle inspection... et, « après cela, ils semblent avoir étudié non pour parvenir à la « connaissance de ce qui est, mais pour trouver des preuves de « ce qu'ils ont imaginé devoir être. » On n'ose pas, et l'on a sans doute raison; on est en revanche parfaitement en droit de leur reprocher de n'avoir pas adopté une méthode rigoureuse et de s'être ainsi volontairement mis dans l'impossibilité d'arriver à une solution définitive. En effet, aucun de ceux qui se sont occupés du problème dont nous parlons ne semble s'être fait une idée bien nette de la marche qu'il y avait à suivre pour le résoudre.

Sainte-Croix se contente le plus souvent de prendre un passage attribué à Clitarque, de le rapprocher d'un passage correspondant de Quinte Curce et d'en conclure que l'historien grec est la source de l'historien latin. Raun fait de même en général, quoique avec plus de détail. Ce simple rapprochement de passages pris au hasard est évidemment insuffisant : deux historiens racontant les mêmes événements, parlant des mêmes personnages, ont dû forcément se rencontrer en bien des points, sans qu'il soit permis de tirer de ces coïncidences, peut-être fortuites, un argument décisif. Les écrivains postérieurs à Raun n'ont pas usé de procédés sensiblement différents; tout au plus ont-ils ajouté à ces rapprochements la critique des solutions proposées avant eux. Dans ces conditions, la question des sources de Quinte Curce ne pouvait guère être résolue d'une manière définitive; aussi ne l'a-t-elle pas été. Et, de fait, cette question des sources, toujours fort difficile à résoudre, l'est encore beaucoup plus quand on l'étudie dans les historiens d'Alexandre et en particulier dans Quinte Curce.

Là, en effet, tout point d'appui fait défaut ; les récits des contemporains d'Alexandre ont disparu presque complètement ; à peine les connaissons-nous par les rares citations, citations peu littérales d'ailleurs, qui en ont été faites par les écrivains grecs ou latins; le critique moderne se trouve ainsi dans l'impossibilité absolue de remonter à la source primitive au moyen d'une

1. *Mémoires de littérature tirés des registres de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres*, 1729, t. VI, page 148.

comparaison des formes du langage, du tour donné aux idées et à l'expression des faits, de l'esprit général de l'ouvrage.

Pour Quinte Curce, la difficulté s'accroît encore. Les deux premiers livres de son histoire sont perdus, et leur perte nous prive probablement d'un point de départ fort utile. On peut, en effet, supposer avec beaucoup de vraisemblance qu'il avait, en commençant, donné, comme Arrien [1] et Denys d'Halicarnasse [2], la liste des auteurs sur lesquels il s'appuyait, ou tout au moins qu'il avait indiqué à grands traits sa manière d'envisager l'histoire et la façon dont il avait réuni les matériaux de son ouvrage [3]; Diodore [4] l'avait fait au début de son quatrième livre, et Plutarque [5] dans la préface de sa biographie d'Alexandre.

Nous n'avons pas même la ressource de feuilleter les livres qui nous restent de l'*Histoire d'Alexandre* et d'y recueillir les noms des historiens que Quinte Curce cite à l'appui d'un fait particulier. Si, en effet, Arrien, après nous avoir déclaré dans sa préface qu'il a surtout pris pour guides Ptolémée et Aristobule, se réfère encore à l'autorité d'Aristus [6], d'Asclépiade [7], de Néarque [8], de Mégasthène [9], d'Ératosthène [10], d'Onésicrite [11], des βασίλειοι ἐφημερίδες [12] et même des lettres d'Alexandre [13]; si Plutarque nomme à son tour Aristobule [14], Ératosthène [15], Oné-

1. Arrien, *Anabase*, I.
2. Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, IV, préface.
3. Il l'a fait d'ailleurs au début du livre V : « Quæ interim ductu imperioque Alexandri vel in Græcis vel Illyriis ac Thracia gesta sunt, si suis quæque temporibus reddere voluero, interrumpendæ sunt res Asiæ, quas utique ad fugam mortemque Darii universas in conspectum dari, et, sicut inter se cohærent, ita opere ipso conjungi haud paulo aptius videri potest. Igitur, quæ prœlio apud Arbela conjuncta sunt, ordiar dicere. »
4. Diodore, IV, I, 3, 4.
5. Plutarque, *Alexandre*, 1.
6. Arrien, *Anabase*, VII, xv, 5.
7. Arrien, *Anabase*, VII, xv, 5.
8. Arrien, *Anabase*, VI, xiii, 4; VII, iii, 6, xx, 9.
9. Arrien, *Anabase*, V, v, 1, vi, 2; VII, ii, 4.
10. Arrien, *Anabase*, V, v, 1.
11. Arrien, *Anabase*, VI, ii, 3.
12. Arrien, *Anabase*, VII, xxv.
13. Arrien, *Anabase*, VII, xxiii, 6, etc.
14. Plutarque, *Alexandre*, XVI, 7; XVIII, 2; LXXV, sub fin.
15. Plutarque, *Alexandre*, III, 2; XXXI, I.

sierite [1], les βασίλειοι ἐφημερίδες [2] et bien d'autres [3] ouvrages, Quinte Curce est malheureusement beaucoup moins explicite. Il ne cite expressément qu'en deux passages [4] l'opinion de ses prédécesseurs, et il le fait très rapidement.

Il n'est du reste pas le seul à agir ainsi; beaucoup d'historiens anciens se préoccupaient assez peu d'appuyer d'une autorité chacun de leurs dires ; ils eussent cru en le faisant se rabaisser eux-mêmes; invoquer sans cesse des témoignages, « cela était bon « pour un pauvre Grec, rhéteur et sans crédit [5] comme Denys. » Aussi Diodore, dans tout son XVIIe livre, ne cite-t-il pas le nom d'un seul historien ; Tite-Live fait souvent de même, ou désigne ses autorités par un terme général [6]. Quinte Curce a suivi l'exemple de Tite-Live, et, comme son modèle, il n'a pas voulu nuire à l'élégance de son style, ni interrompre le mouvement oratoire de son récit par l'introduction de tout un appareil scientifique [7]. Ce n'est pas seulement l'exemple de Tite-Live qui a déterminé Quinte Curce à supprimer presque constamment le nom des historiens dont il se sert, il y a été amené surtout par la manière même dont il avait conçu le plan de son ouvrage et par la nature du public auquel il s'adressait [8].

Si ce silence est explicable, sinon justifié, il n'en est pas moins embarrassant pour nous. Les deux passages que nous avons cités ne permettent pas de conclure que Clitarque, Timagène et Ptolémée soient les sources et les sources uniques de Quinte Curce.

Ptolémée est cité une seule fois, et à propos d'un fait qui lui était personnel; son témoignage a donc pu être invoqué en cette seule occasion. Timagène et Clitarque sont cités aussi peu

1. Plutarque, *Alexandre*, XLVI, sub fin.
2. Plutarque, *Alexandre*, LXXVI, 1.
3. Par exemple au chapitre 46 de sa vie d'Alexandre, où il réunit les témoignages de quatorze historiens. Il cite encore Hégésias (*Alex.*, 3), Aristoxène (*Alex.*, 3), Duris (*Alex.*, 15, 46), Charès (*Alex.*, 20, 24, 26, 54, 55, 70), Héraclide (*Alex.*, 26).
4. Quinte Curce, IX, v, 21 : « Ptolemæum, qui postea regnavit, huic pugnæ adfuisse auctor est Clitarchus et Timagenes. Sed ipse.... abfuisse se.... memoriæ tradidit. » — IX, viii, 15 : « Clitarchus est auctor. »
5. H. Taine, *Op. l.*, page 39.
6. Cf., par exemple, Tite-Live, IV, 20; VII, 21; XXII, 31; XXXII, 6; I, 7; XI, 33; XXI, 46; etc.
7. C'est la raison donnée par Lachmann, *de Fontibus historiarum Livii commentatio prior*, Göttingue, 1822, page 4.
8. Cf. *infra*, page 299 sqq.

souvent et dans des termes peu flatteurs. Le passage où leurs noms se trouvent réunis est de telle nature que, si l'on voulait absolument en tirer une conclusion quelconque, il faudrait peut-être, comme le dit Freinsheim [1], en conclure que Quinte Curce n'a fait aucun usage des travaux de ces deux historiens.

Les deux passages en question ne prouvent rien; lors même qu'il en serait autrement, notre embarras n'en subsisterait pas moins, car il nous resterait à expliquer les passages assez nombreux dans lesquels une description géographique, un fait particulier, un détail de mœurs sont accompagnés d'expressions générales, comme *fertur* [2], *dicitur* [3], *fama est* [4], *quidam credidere* [5], etc.

Ces termes vagues sont, on le sait, très fréquemment employés par les historiens anciens pour désigner les sources auxquelles ils ont puisé. On les trouve, par exemple, très souvent dans Tite-Live, et aussi dans les historiens grecs d'Alexandre, Diodore [6], Plutarque [7], dans Arrien [8] lui-même, qui a du reste pris la peine de nous en expliquer le sens [9]. Il est donc probable que Quinte Curce, lui aussi, s'est servi de ces termes généraux pour désigner certains auteurs qu'il avait lus et dont il avait fait usage.

II

Méthode à suivre. — Son application.

I. Examen des faits caractéristiques; chiffres, particularités historiques, détails géographiques. — II. Examen des faits que Quinte Curce accompagne d'une indication vague.

Cela étant, et les deux passages dans lesquels Quinte Curce cite ses autorités ne permettant d'arriver à aucune conclusion

1. Freinsheimius, *Comm. in Curtium., Op. l.*, prolég., IV, au mot Clitarchus, *L. l.*, cf. page 103, note 5. Sur Timagène, cf. page 129.
2. Quinte Curce, III, xii, 6, V, v, 9; VIII, x, 29.
3. Quinte Curce, IV, xv, 30.
4. Quinte Curce, IV, viii, 6.
5. Quinte Curce, VII, vii, 3. Cf. des expressions analogues, IV, ii, 13, xvi, 9; V, i. 24, 26, 32, 35; VI, ix, 31; VII, vii, 3; VIII, vi, 25, ix, 14; IX, i, 31, 34, vi, 15; X, x, 5, 12; V, vii, 11; VI, iv, 17, 19; VIII, i, 17.
6. Diodore, XVII, vii, 4 et 5; XXIII, 1; LXV, 5; LXXIII, 4.
7. Plutarque, *Alexandre*, 26.
8. Arrien, *Anabase*, I, ix, 10, xi, 7, xii, 1; II, xxv, 2; etc.
9. Arrien, *Anabase*, préf., 3 : ἔστι δὲ ἃ καὶ πρὸς ἄλλων ξυγγεγραμμένα, ὅτι καὶ αὐτὰ ἀξιαφήγητά τέ μοι ἔδοξε καὶ οὐ πάντῃ ἄπιστα, ὡς λεγόμενα μόνον ὑπὲρ Ἀλεξάνδρου ἀνέγραψα.

indiscutable, il nous faut, avant tout, chercher les moyens de reconnaître parmi les nombreux historiens d'Alexandre ceux que Quinte Curce a pris pour guides et pour modèles.

Ces moyens ne sauraient d'ordinaire nous être fournis par la comparaison du style de notre auteur avec celui de ses prédécesseurs : ils écrivaient en grec, il écrivait en latin ; ils ne sauraient davantage nous être fournis par la comparaison du plan et de l'esprit général de l'histoire de Quinte Curce avec le plan et l'esprit général des ouvrages antérieurs ou contemporains écrits sur le même sujet, car l'un des termes de la comparaison manque, ces ouvrages étant perdus, à l'exception de celui de Diodore ; enfin, ils ne peuvent pas non plus être empruntés à la comparaison des fragments des historiens grecs avec les passages correspondants de l'histoire de Quinte Curce, car il est impossible de déterminer, sans arbitraire, auquel de ces historiens notre auteur a pris tel ou tel fait qui nous a été transmis à la fois sous le nom d'Onésicrite, par exemple, et sous celui de Clitarque.

Toute argumentation fondée sur une de ces comparaisons est évidemment condamnée d'avance ; son point de départ étant une hypothèse, elle ne peut donner que des résultats hypothétiques. Veut-on arriver à une conclusion inattaquable ? il faut s'appuyer sur un point de départ solide, partir du connu pour arriver à l'inconnu.

Il n'est peut-être pas impossible de trouver ce point de départ indispensable.

Alexandre a livré des batailles nombreuses et plus ou moins célèbres, il a parcouru d'immenses étendues de pays, il a découvert, tout au moins fait mieux connaître, des contrées entières ; et ses batailles, ses longues marches, ses découvertes ont été racontées par de nombreux historiens. Or il est de toute évidence que, suivant leur degré d'admiration pour Alexandre, suivant leur goût pour l'exactitude historique ou pour la légende, suivant le développement de leur faculté d'observation, suivant leur désir de s'instruire et leurs moyens d'information, ces historiens ont dû donner de ces batailles, de ces marches, de ces découvertes, des récits très différents. Les évaluations numériques ont été grossies ou diminuées, certains faits ont été considérés sous des aspects très divers, certaines circonstances très particulières ont été racontées par les uns, omises par les autres.

Il est, d'autre part, non moins évident que la présence de ces particularités dans un ouvrage postérieur sera la preuve d'une filiation indiscutable entre l'auteur de cet ouvrage et l'historien qui le premier a fait connaître ces particularités.

Donc, si nous trouvons dans l'ouvrage de Quinte Curce tel chiffre donné expressément par un historien, si nous y notons telle circonstance plus ou moins historique, telle description géographique attribuée par l'antiquité à un historien ou à un géographe déterminé et à lui seul [1], nous serons parfaitement en droit d'affirmer que Quinte Curce a emprunté ce chiffre, cette circonstance, cette description à l'historien ou au géographe en question; nous aurons alors ce fait connu qui devra nous servir de point de départ, nous aurons un critérium qui nous permettra d'affirmer que tel fait, donné par plusieurs historiens à la fois, a été emprunté par Quinte Curce à l'un de ces historiens et non pas à l'autre.

I

A. — Les indications numériques ne font pas défaut dans les ouvrages des historiens d'Alexandre. Nous sommes renseignés sur les dates de départ et d'arrivée, sur la durée des marches ou des expéditions, sur l'effectif des troupes et sur les pertes qu'elles ont subies, sur le chiffre des sommes d'argent trouvées après les victoires ou reçues comme contributions, sur l'étendue des villes conquises, des montagnes et des fleuves; nous devrions donc, semble-t-il, trouver dans ces multiples indications des éléments d'information aussi précieux qu'abondants. Il n'en est malheureusement pas ainsi, ces données numériques étant le plus souvent anonymes. Diodore, dans tout son XVIIe livre, ne dit pas une seule fois à quel historien il les emprunte; Plutarque le dit une fois [2], mais à propos d'un événement qui ne se trouve plus dans l'œuvre mutilée de Quinte Curce; ces deux écrivains ne peuvent donc nous être d'aucun secours. On s'est, il est vrai, efforcé de suppléer à leur silence, mais les résultats

1. Le fait sera d'autant plus probant que Strabon, par exemple, sait très bien l'origine du renseignement qu'il donne; il dit, XI, page 509 : Ἐρατοσθένης παρὰ Πατροκλέους λαβών.
2. Plutarque, *Alexandre*, 15.

auxquels on est arrivé n'ont rien d'assez particulier ni d'assez précis pour qu'il soit permis de les prendre comme point de départ d'une argumentation solide. Restent les œuvres des autres historiens d'Alexandre, des géographes et d'Arrien. Ni les unes ni les autres ne fournissent beaucoup de renseignements; les œuvres des historiens sont perdues et les fragments que nous en connaissons sont assez pauvres en indications numériques; les ouvrages géographiques ne sont pas plus riches. L'histoire d'Arrien n'offre pas non plus toutes les ressources qu'on s'attendrait à y trouver; son auteur ne donne, de parti pris, que les chiffres adoptés par Ptolémée ou Aristobule, et encore les donne-t-il avec assez de parcimonie; il n'est pas rare, en effet, de trouver dans Quinte Curce et dans Arrien un même fait raconté de la même façon, seulement dans le second manquent les indications numériques données par le premier [1]. Au reste, nous ne sommes guère plus avancés quand nos deux historiens rapportent des chiffres identiques, Arrien omettant ordinairement de dire s'il cite ses chiffres d'après Aristobule ou d'après Ptolémée [2].

Dans ces conditions, les rapprochements entre les données numériques appuyées du nom d'un historien ou d'un géographe et les données correspondantes de Quinte Curce ne peuvent qu'assez rarement se présenter; les suivants seuls ont un caractère absolu d'évidence :

Polybe, XII, 19 (d'après Callisthène qu'il nomme expressément): καὶ ποιήσασθαι τὸ βάθος αὐτῆς ἐπὶ τριάκοντα καὶ δύο.	Quinte Curce, III, ix, 12 : *triginta et duo* armatorum ordines ibant.
Strabon, XV, 727, κατ' Ἐρατοσθένη..... κἀντεῦθεν (de Persépolis) ἐπὶ τοὺς Καρμανίας ὄρους ἄλλοι χίλιοι ἑξακόσιοι.	Quinte Curce, V, iv, 5 : namque Persis ab altero latere perpetuis montium jugis clauditur. Hoc dorsum... in longitudinem *M D C*..... stadia procurrit.

Si l'on ajoute à ces passages celui dans lequel Quinte Curce donne positivement d'après Clitarque le chiffre des pertes subies

1. Cf., par exemple, Quinte Curce, VII, v, 27, et Arrien, III, xxix, 5. — Quinte Curce, X, i, 1. et Arrien, VI, xxvii, 3, sqq. — Quinte Curce, VI, iv, 2, et Arrien, III, xxiii, 2. — Quinte Curce, VI, v, 22, et Arrien, III, xxiv, 4.

2. Cf. Arrien, II, xx, 9, et Quinte Curce, IV, iii, 12. Cf. J. Mützell, *Op. l.*, pages 231, 439, 440, 521, 525. 543, 552, 621, 670, 708, 885.

par les Indiens [1], on aura la liste bien courte des témoignages, relatifs à des évaluations numériques, dont l'attribution à un historien déterminé se trouve expressément constatée.

Tout rares qu'ils sont, ces témoignages n'en sont pas moins précieux; ils nous autorisent à reconnaître l'un ou l'autre de ces écrivains comme auteurs de certains renseignements numériques à propos desquels l'hésitation était jusque-là permise. Ainsi nous pouvons sans trop de hardiesse admettre que les chiffres [2] donnés par Quinte Curce, III, VIII, 24, sont empruntés à Callisthène [3], que les évaluations de la hauteur de la roche Sogdienne [4], de la distance entre le Tigre et l'Euphrate [5], de l'étendue des murailles de Babylone sont dues à Ératosthène. Le passage qui contient cette dernière évaluation mérite même qu'on s'y arrête un instant. On a cru pendant longtemps que les renseignements qu'il contient avaient été empruntés à Clitarque; il n'en est rien, les chiffres donnés par Quinte Curce sont assez différents de ceux que Diodore donne d'après Clitarque; en revanche, ils sont presque identiques à ceux que Strabon rapporte, très probablement d'après Ératosthène, son guide le plus habituel dans toutes les parties de sa géographie où il ne cite pas en termes exprès les

1. Quinte Curce, IX, VIII, 15 : Octoginta milia Indorum in ea regione cæsa Clitarchus est auctor.

2. Quinte Curce, *L. l.* : Darium XXX *Inde stadia* abesse præmissi indicabant.

3. Polybe, XII, 20 : μετὰ δὲ ταῦτά φησι (Callisthène) μετωπηδὸν ἄγειν τὴν δύναμιν ἀπέχοντα τῶν πολεμίων περὶ τετταράκοντα σταδίων. Il y a, on le voit, une légère différence entre les deux chiffres, mais elle est moins importante qu'elle ne paraît, car Callisthène donne un nombre approximatif et Quinte Curce un nombre rond; peut-être d'ailleurs serait-il permis de corriger le texte de Quinte Curce, tout le passage en question étant presque entièrement écrit d'après Callisthène.

4. Strabon, XI, page 517 : Τὴν μὲν οὖν Σισιμίθρου πεντεκαίδεκα σταδίων ἱστοροῦσι τὸ ὕψος..... τὴν δὲ τῆς Σογδιανῆς διπλασίαν τὸ ὕψος φασί.

Quinte Curce, VII, XI, 2 : Petra (en Sogdiane) in *altitudinem* XXX eminet *stadia*.

5. Strabon, XVI, page 746 : Τὸ μὲν οὖν μέγιστον ὃ ἀφίστανται διάστημα ἀπ'ἀλλήλων τὸ πρὸς τοῖς ὄρεσίν ἐστι· τοῦτο δ'ἂν εἴη τὸ αὐτὸ ὅπερ εἴρηκεν Ἐρατοσθένης, τὸ ἀπὸ Θαψάκου..... ἐπὶ τὴν τοῦ Τίγριος διάβασιν.... δισχιλίων τετρακοσίων (σταδίων).

Quinte Curce, V, I, 13 : *Duo millia et quingenta stadia* emensi sunt qui *amplissimum* intervallum (du Tigre à l'Euphrate) circa Armeniæ montes notaverunt. — Le chiffre de Quinte Curce est un peu plus fort; peut-être l'erreur vient-elle de Strabon, qui ailleurs (XI, p. 521) donne exactement le chiffre de l'historien latin.

auteurs qu'il suit. Le simple rapprochement du texte des trois écrivains sera le plus concluant des raisonnements :

DIODORE, II, VII, 3 : ὡς δὲ Κλείταρχος καὶ..... τινὲς ἀνέγραψαν, τριακοσίων ἑξήκοντα πέντε σταδίων.... τὸ μὲν ὕψος, ὡς μὲν Κτησίας φησί, πεντήκοντα ὀργυιῶν, ὡς δ'ἔνιοι τῶν νεωτέρων ἔγραψαν, πηχῶν πεντήκοντα..... πύργους δὲ τὸν μὲν ἀριθμὸν διακοσίους καὶ πεντήκοντα, τὸ δὲ ὕψος καὶ πλάτος ἐξ ἀναλόγου τῷ βάρει τῶν κατὰ τὸ τεῖχος ἔργων.	STRABON, XVI, p. 738 : τὸν δὲ κύκλον ἔχει τοῦ τείχους τριακοσίων ἑξήκοντα πέντε σταδίων, πάχος δὲ τοῦ τείχους ποδῶν δύο καὶ τριάκοντα, ὕψος δὲ τῶν μεσοπυργίων πήχεις πεντήκοντα, τῶν δὲ πύργων ἑξήκοντα.	QUINTE CURCE, V, I, 25, sqq. : murus..... spatium XXX *et duorum* pedum in latitudinem amplectitur. Quadrigæ inter se occurrentes sine periculo commeare dicuntur. Altitudo *muri L cubitum* eminet spatio ; *turres denis pedibus* quam murus altiores sunt.

Si Quinte Curce ne s'est pas servi de Clitarque dans ce passage, — et le dernier membre de phrase de notre citation le prouve bien — il l'a certainement pris pour guide en mainte autre circonstance ; nous aurons, à plus d'une reprise, occasion de le constater.

Il a fait également usage d'Aristobule : il dit en effet qu'Alexandre, au moment de passer en Asie, disposait de soixante talents ; Arrien donne le même chiffre [1], or, on le sait de reste, Arrien puisait en partie ses renseignements dans l'ouvrage d'Aristobule ; donc Quinte Curce, qui est ici d'accord avec Arrien, a pu, dans cette circonstance, faire comme lui usage de l'histoire d'Aristobule, et il l'a certainement fait. Cette conclusion est justifiée par un passage dans lequel Plutarque, rapportant à ce même sujet les évaluations contradictoires des historiens [2], donne, d'après Aristobule, un chiffre à peu près identique à celui d'Arrien et de Quinte Curce. La légère différence que l'on peut noter tient sans doute à une erreur du copiste ou de Plutarque lui-même.

Enfin il semble avoir emprunté à Trogue Pompée le chiffre

1. ARRIEN, VII, IX, 6 : ὃς παραλαβών... τάλαντα δὲ οὐδὲ ἑξήκοντα ἐν τοῖς θησαυροῖς, χρεῶν δὲ ὀφειλόμενα ὑπὸ Φιλίππου ἐς πεντακόσια τάλαντα.

QUINTE CURCE, X, II, 24 : ... *Quingenta talenta æris alieni,* cum omnis regia supellex haud amplius quam *sexaginta talentorum esset.....*

2. PLUTARQUE, *Alexandre,* 15 : Ἐφόδιον δὲ τούτοις οὐ πλέον ἑβδομήκοντα ταλάντων ἔχειν αὐτὸν Ἀριστόβουλος ἱστορεῖ, Δοῦρις δὲ τριάκοντα μόνον ἡμερῶν διατροφήν, Ὀνησίκριτος δὲ καὶ διακόσια τάλαντα προσοφείλειν.

de la rançon offerte par Darius à Alexandre [1]; le détail qu'il a ajouté n'a pas grande importance et n'est pas en contradiction absolue avec le texte de Justin.

Ainsi donc l'examen des chiffres de Quinte Curce nous a permis de reconnaître une série d'emprunts incontestables faits à Aristobule, à Callisthène, à Clitarque, à Ératosthène, à Trogue Pompée; voyons si l'examen des autres parties de l'histoire de Quinte Curce infirmera ou confirmera les résultats de cette première enquête.

B. — Nous retrouvons ces mêmes noms à propos de certains détails sur lesquels les écrivains n'étaient pas d'accord, ou à propos de faits donnés par un historien seul.

Examinons, par exemple, l'anecdote des Branchides : Strabon la raconte d'après Callisthène, cela ressort d'un passage postérieur dans lequel Strabon cite Callisthène à propos de ces mêmes Branchides [2]; or Quinte Curce comme Strabon, affirmant que les Branchides quittèrent leur pays sur l'ordre de Xerxès [3], alors que leur émigration avait eu lieu sous Darius [4], on doit conclure que l'historien a ici puisé à la même source que le géographe.

On ne doit pas davantage hésiter à reconnaître l'influence de Clitarque dans le récit de certains faits plus ou moins légendaires, par exemple dans le récit de l'incendie de Persépolis, de cet incendie allumé sur les conseils de la courtisane Thaïs, et dans la légende des Amazones. C'est à lui sans conteste qu'il faut

1. Justin, XI, xii, 10 : Offert deinde majorem partem regni usque ad Euphraten, et alteram filiam uxorem; *pro reliquis captivis triginta millia talentum.*

Quinte Curce, IV, xi, 5, 6 : Quidquid inter Hellespontum et Euphraten est, in dotem filiæ offert..... *pro tribus corporibus triginta millia talentum* auri precatur accipias.

Les chiffres donnés par les autres historiens sont absolument différents. Cf. Arrien, *Anabase*, II, 25. — Plutarque, *Alexandre*, 29. — Diodore, XVII, 54. — Valère Maxime, VI, 4.

2. Strabon, XVII, page 814.

3. Strabon, XI, p. 518 : Περὶ τούτους δὲ τοὺς τόπους (en Sogdiane) καὶ τὸ τῶν Βραγχιδῶν ἄστυ ἀνελεῖν, οὓς Ξέρξην μὲν ἱδρῦσαι αὐτόθι, συναπάραντας αὐτῷ ἑκόντας ἐκ τῆς οἰκείας διὰ τὸ παραδοῦναι τὰ χρήματα τοῦ θεοῦ τὰ ἐν Διδύμοις καὶ τοὺς θησαυρούς....

Quinte Curce, VII, v, 28 : Perventum erat in parvulum oppidum : Branchidæ ejus incolæ erant. Mileto quondam jussu *Xerxis*, cum e Græcia rediret, transierant, et in ea sede constiterant, quia templum, quod Didymeon appellatur, in gratiam Xerxis violaverant.

4. Cf. Hérodote, VI, 19, et C. Müller, *Script. Rer. Alex.*, page 27.

attribuer la paternité du premier de ces deux épisodes [1], et c'est encore à lui qu'il faut, après examen, attribuer la paternité du second; Plutarque [2], il est vrai, raconte que l'entrevue des Amazones avec Alexandre avait aussi pris place dans les histoires de Polyclite, d'Onésicrite, d'Antigènes et d'Ister, mais Strabon, rapportant à son tour cette tradition, l'attribue à Clitarque seul et donne, d'après lui, un détail qui se retrouve précisément dans le texte de Quinte Curce :

Strabon, XI, page 505: Κλείταρχος δέ φησι τὴν Θαληστρίαν ἀπὸ Κασπίων πυλῶν καὶ Θερμώδοντος ὁρμηθεῖσαν ἐλθεῖν πρὸς Ἀλέξανδρον.	Quinte Curce, VI, v, 24 : Erat, ut supra dictum est, Hyrcaniæ finitima gens Amazonum, circa Thermodontem amnem Themiscyræ incolentium campos.

Ces passages sont d'autant plus probants qu'ils contiennent tous les deux une erreur identique; Clitarque et Quinte Curce placent le Thermodon près de l'Hyrcanie (ou des Portes Caspiennes); or, comme le fait justement remarquer Strabon, il y a entre ces deux points extrêmes un intervalle de plus de 600 stades [3].

Les noms d'Aristobule et de Ptolémée sont également attachés à certaines particularités que Quinte Curce donne d'après l'un ou l'autre de ces historiens.

On ne saurait douter par exemple qu'il ne raconte d'après Aristobule la prise de Bessus par Spitamène :

Arrien, III, xxx, 5 : Ἀριστόβουλος δὲ τοὺς ἀμφὶ Σπιταμένην τε καὶ Δαταφέρνην Πτολεμαίῳ ἀγαγεῖν Βῆσσον καὶ παραδοῦναι Ἀλεξάνδρῳ γυμνὸν ἐν κλοιῷ δήσαντας.	Quinte Curce, VII, v, 36 : Quo perductus est Bessus non vinctus modo, sed etiam omni *velamento corporis* spoliatus. *Spitamenes* eum tenebat collo inserta catena.

Ptolémée prétendait au contraire avoir arrêté de sa main l'assassin de Darius et l'avoir amené près d'Alexandre [4].

1. Cf. Quinte Curce, V, vii, 3, sqq., et Athénée, XIII, page 576, E.
2. Plutarque, *Alexandre*, 46.
3. Strabon, XV, page 505. — Cependant Laudien (*Op. l.*, page 32) croit que le premier propagateur de la légende des Amazones est Onésicrite; il appuie cette assertion sur l'anecdote racontée par Plutarque, *Alexandre*, 46 *sub fin.*; c'est aussi l'avis de Droysen, *Op. l.*, t. I, p. 741.
4. Cf. Arrien, *Anabase*, III, xxx, 1, sqq.

C'est encore Aristobule qu'il faut considérer comme l'auteur des traditions sur la prise de la ville des Mémacènes [1], sur la manière dont Alexandre échappe aux pages conjurés pour l'assassiner, sur le dernier acte du drame dont Clitus est la victime [2], et sur l'arrivée d'Harpale à Athènes [3]. De ces divers emprunts, le plus considérable est celui qui est relatif à la conspiration des pages; il n'est pas sans intérêt d'en citer la partie la plus saillante :

Arrien, *Anabase*, IV, xiii, 5, sqq. : Ἀριστόβουλος δὲ ὧδε ἀνέγραψε· Σύραν γυναῖκα ἐρομαρτεῖν Ἀλεξάνδρῳ, κάτοχον ἐκ τοῦ θείου γιγνομένην, καὶ ταύτην τὸ μὲν πρῶτον γέλωτα εἶναι Ἀλεξάνδρῳ τε καὶ τοῖς ἀμφ' αὐτόν· ὡς δὲ τὰ πάντα ἐν τῇ κατοχῇ ἀληθεύουσα ἐφαίνετο, οὐκέτι ἀμελεῖσθαι ὑπ' Ἀλεξάνδρου, ἀλλ' εἶναι γὰρ τῇ Σύρᾳ πρόσοδον πρὸς τὸν βασιλέα καὶ νύκτωρ καὶ μεθ' ἡμέραν, καὶ καθεύδοντι πολλάκις ἤδη ἐπιστῆναι. Καὶ δὴ καὶ τότε ἀπαλλασσομένου ἐκ τοῦ πότου, κατεχομένην ἐκ τοῦ θείου ἐντυχεῖν, καὶ δεῖσθαι ἐπανελθόντα πίνειν ὅλην τὴν νύκτα· καὶ Ἀλέξανδρον θεῖόν τι εἶναι νομίσαντα ἐπανελθεῖν τε καὶ πίνειν...

Quinte Curce, VIII, vi, 16, sqq. : ... cum *mulier attonitæ*, ut creditum est, *mentis*, conversari in *regia solita*, quia instinctu *videbatur futura prædicere*, non occurrit modo obeunti, sed etiam semet objecit, vultuque et oculis motum præferens animi, ut rediret in convivium monuit; et ille per ludum, « bene deos suadere » respondit, revocatisque amicis, in horam diei ferme secundam, convivii tempus extraxit.

Le récit de Quinte Curce est à la fois plus concis et plus détaillé que celui d'Aristobule, mais il n'en diffère en aucun point essentiel; on doit donc admettre que l'anecdote en question a été prise par Quinte Curce dans l'ouvrage d'Aristobule, et on l'admet d'autant plus volontiers qu'elle n'a trouvé place dans aucune autre histoire d'Alexandre antérieure au premier siècle de notre ère, du moins dans aucune de celles qui nous restent.

Enfin l'influence de Trogue Pompée, qu'un chiffre nous avait permis de constater [4], se montrera de nouveau et plus clairement

1. Cf. Arrien, *Anabase*, IV, iii, 5. — Quinte Curce, VII, vi, 23.
2. Cf. Quinte Curce, VIII, i, 50, sqq., et Arrien, *Anabase*, IV, viii, 9.
3. Cf. Athénée, VI, 251, et Quinte Curce, X, ii, 2.
4. Cf. page 116.

dans la lettre adressée par Darius à Alexandre [1] dans le passage où Quinte Curce [2] et Justin [3] rapportent le désir exprimé par Alexandre d'être enseveli dans l'oasis d'Hammonium, désir qu'Arrien [4] et Diodore [5] paraissent ignorer l'un et l'autre.

Indépendamment de ces particularités caractéristiques qui nous ont servi à confirmer les résultats de nos recherches précédentes, le récit de Quinte Curce en offre plusieurs autres qui nous permettront d'ajouter à notre liste le nom de Ptolémée. Quinte Curce, en effet, se sert du témoignage de cet historien pour rectifier une assertion de Clitarque et de Timagène [6]; en outre, — et c'est un argument beaucoup plus fort, — il raconte certains événements avec des circonstances toutes différentes de celles que donnent les autres historiens à l'exception de Ptolémée. Ainsi, il dit qu'Alexandre pardonna aux Uxiens à la demande de Sisygambis [7], que Callisthène périt dans les tortures [8], que Cléandre, Polydamas et Sitalces [9] participèrent au meurtre de Parménion. Ces détails — Arrien l'affirme en termes positifs — caractérisaient le récit de Ptolémée; nous sommes donc autorisé à le croire, c'est là que Quinte Curce les a pris. A ces détails Quinte Curce, il est vrai, en joint d'autres que Ptolémée laisse de côté ou même refuse d'admettre, mais cela n'infirme en rien la valeur de notre assertion, car ce mélange de renseignements puisés à des sources très différentes est un procédé de composition familier à notre auteur [10].

C. — L'influence des mêmes écrivains se fait encore sentir dans les parties de l'ouvrage de Quinte Curce relatives à la géographie ou à l'ethnographie.

1. Quinte Curce, IV, v, 1. — Justin, XI, xii, 3.
2. Quinte Curce, X, v, 4 : « .... adjectis mandatis ut corpus suum ad Hammonem ferri juberent. »
3. Justin, XII, xv, 7 : « ad postremum corpus suum in Ammonis templum condi jussit. »
4. Arrien, *Anabase*, VII, 26.
5. Diodore, XVII, 117.
6. Quinte Curce, IX, v, 21. — Cf. Arrien, *Anabase*, VI, 10.
7. Cf. Quinte Curce, V, iii, 14, sqq. — Arrien, *Anabase*, III, xvii, 6.
8. Cf. Quinte Curce, VIII, viii, 21. — Arrien, *Anabase*, IV, xiv, 3.
9. Quinte Curce, VII, ii, 11-27; X, i, 1, et Arrien, *Anabase*, III, xxvi, 3.
10. Cf. page 181, sqq.

C'est Callisthène qui est l'auteur du renseignement géographique donné par Quinte Curce à propos de l'antre de Typhon et de la forêt de Corycie. En effet, en parlant de ces curiosités naturelles, Strabon et Quinte Curce s'expriment tous les deux à peu près de la même manière :

STRABON, XIV, page 670 : Ἔστι τὸ Κωρύκιον ἄντρον, ἐν ᾧ ἡ ἀρίστη κρόκος φύεται... μεστὸν δὲ τῆς θαμνώδους ὕλης..... παρέσπαρται δὲ καὶ τὰ ἐδάφη τὰ φέροντα τὴν κρόκον.	QUINTE CURCE, III, IV, 10 : Typhonis quoque *specus* et *Corycium nemus* ubi *crocum gignitur*.

Mais Strabon — on le sait par un passage antérieur [1] — tient ces détails de Callisthène, c'est donc à Callisthène aussi que Quinte Curce doit la courte notice qui précède.

C'est à Clitarque au contraire que sont empruntés les détails suivants sur les mœurs et les coutumes des Indiens :

STRABON, XV, page 718 : Ὁ δὲ Κλείταρχός φησιν ἁμάξας τετρακύκλους, δένδρα κομιζούσας τῶν μεγαλοφύλλων, ἐξ ὧν ἀπήρηται γένη τετιθασευμένων ὀρνέων.	QUINTE CURCE, VIII, IX, 24, 25 : ... *lecticam* sequuntur armati..... inter quos *ramis aves pendent, quas cantu* seriis rebus *obstrepere docuerunt*.
DIOGÈNE LAERCE, *Proœmium*, 6 : Τοὺς γοῦν γυμνοσοφιστὰς καὶ θανάτου καταφρονεῖν φησι Κλείταρχος [2].	QUINTE CURCE, VIII, IX, 31 : Apud hos (sapientes) occupare fati diem pulchrum.

Clitarque n'a pas d'ailleurs été le seul guide que Quinte Curce ait suivi dans sa description de l'Inde; l'auteur latin a pris dans la relation d'Aristobule certains traits de son tableau, et, sans conteste, les deux suivants :

1. STRABON, XIII, page 627.
2. Ce détail doit avoir été emprunté à Clitarque et non pas à Onésicrite, qui l'a rapporté lui aussi (cf. *infra*, page 123, et STRABON, XV, page 715); en effet, Clitarque, si l'on en juge par les fragments qui nous restent, n'avait jamais parlé de Calanus, tandis qu'Onésicrite, non seulement en avait parlé, mais avait même eu une entrevue avec lui (cf. STRABON, *L. l.*), et avait été le premier sans doute à le faire connaître aux Macédoniens; or, cela est bien évident, Quinte Curce a omis de rapporter l'histoire fantastique de ce sage, par cette raison que, ne la trouvant pas dans Clitarque, il s'est pris à douter de son authenticité.

STRABON, XV, page 706 : Ἀριστόβουλος..... ἔχεις δὲ πολλούς φησι..... τοὺς δὲ πληγέντας αἱμορροεῖν..... ἔπειτα ἀποθνήσκειν, εἰ μὴ βοηθήσει τις εὐθύς· τὴν δὲ βοήθειαν ῥᾴδίαν εἶναι διὰ τὴν ἀρετὴν τῶν Ἰνδικῶν ῥιζῶν καὶ φαρμάκων.	QUINTE CURCE, IX, I, 12 : Ceterum hic quoque *serpentium magna vis* erat... Virus haud ullum magis noxium est : quippe *morsum præsens mors sequebatur*, donec ab incolis remedium oblatum est.
PLUTARQUE [1], *de Nobil.*, 19 : Ἰνδικοὺς κύνας δῶρον πεμφθέντας Ἀλεξάνδρῳ φησὶν Ἀριστόβουλος..... πρὸς δὲ τὸν εἰσηγμένον λέοντα ἐκθορήσαντας εἰς μάχην ἐπερρίφθαι.	QUINTE CURCE, IX I, 31 : Nobiles ad venandum *canes* in ea regione (*l'Inde*) sunt..... *leonibus maxime infesti.*

Ce n'est pas seulement à propos de l'Inde que Quinte Curce a mis Aristobule à contribution, il lui a aussi emprunté des informations sur le reste de l'Asie, une en particulier sur un fleuve de la Sogdiane dont le nom semble inconnu aux autres historiens :

STRABON, XI, page 518 : Τὸν δὲ διὰ τῆς Σογδιανῆς ῥέοντα ποταμὸν καλεῖ Πολυτίμητον Ἀριστόβουλος,..... ἄρδοντα δὲ τὴν χώραν ἐκπίπτειν εἰς ἔρημον καὶ ἀμμώδη γῆν καταπίνεσθαί τε εἰς τὴν ἄμμον, etc. ARRIEN, *Anabase*, IV, VI, 7, d'après le même Aristobule : Ὁ δὲ Πολυτίμητος πολὺ ἔτι μείζων ἢ κατὰ τὸν Πηνειὸν ποταμόν ἐστι.	QUINTE CURCE, VII, X, 1, sqq. : Sogdiana regio *majore ex parte deserta est*... ... ingens spatium rectæ regionis est, per quam amnis — Polytimetum vocant incolæ — fertur. Torrentem..... deinde caverna accipit et *sub terram rapit.* Cursus absconditi indicium est aquæ meantis sonus, cum ipsum solum, sub quo *tantus amnis* fluit, ne modico quidem resudet humore.

A côté des ouvrages des Callisthène, des Aristobule et des Clitarque, ouvrages dans lesquels les questions géographiques étaient d'ordinaire simplement effleurées, il existait toute une catégorie de travaux spéciaux. Ces travaux, dont le nombre était considérable, durent avoir une influence plus ou moins

1. STRABON (XV, page 700), qui donne des détails presque identiques, ne dit pas à quelle source il les a puisés; DIODORE (XVII, 92) dit que ces chiens étaient mâtinés de tigre; il donne évidemment ce détail d'après une source particulière.

directe, plus ou moins puissante sur tous les ouvrages qui de près ou de loin touchaient aux mêmes questions; ils durent, par exemple, modifier sur certains points, et même assez profondément, les données géographiques transmises par les historiens contemporains d'Alexandre. Il ne pouvait en être autrement, tout esprit ouvert devait songer à mettre à profit les découvertes, les documents nouveaux publiés par les voyageurs ou les géographes; il y aurait donc lieu de s'étonner si, dans l'histoire de Quinte Curce, on ne trouvait aucune trace de ces travaux importants qui, du IIIe siècle avant J.-Ch. jusqu'au Ier siècle de notre ère, firent si sérieusement progresser les études géographiques; mais il n'en est pas ainsi, l'examen de la biographie d'Alexandre par Quinte Curce, et en particulier de la partie relative à l'Inde, permet de reconnaître que si l'écrivain latin a subi l'influence de Néarque, d'Onésicrite, il a mis aussi à profit les travaux des voyageurs et des géographes postérieurs à ces deux contemporains de l'expédition macédonienne.

Les détails que Quinte Curce donne, en deux endroits différents, sur les arcs et les flèches des Indiens, ne peuvent avoir été empruntés qu'à Néarque [1]. En effet, ils se retrouvent, avec quelques légères modifications, dans un passage d'Arrien; or ce passage d'Arrien est écrit d'après la relation de Néarque, le contexte le prouve ainsi que le témoignage positif de Strabon à propos de la longueur des flèches indiennes [2].

Arrien, *Indica*, XVI, 6 et 7 : Οἱ μὲν πεζοὶ αὐτοῖσι τόξον τε ἔχουσιν, ἰσόμηκες τῷ φορέοντι τὸ τόξον, καὶ τοῦτο κάτω ἐπὶ τὴν γῆν θέντες, καὶ τῷ ποδὶ τῷ ἀριστερῷ ἀντιβάντες, οὕτως ἐκτοξεύουσι, τὴν νευρὴν ἐπὶ μέγα ὀπίσω ἀπαγαγόντες· ὁ γὰρ ὀϊστὸς αὐτοῖσιν ὀλίγον ἀποδέων τριπήχεος...	Quinte Curce, VIII, XIV, 19 : Quippe longas et prægraves (sagittæ), *nisi prius in terra statuerent arcum*, haud satis apte et commode imponunt. Quinte Curce, VIII, IX, 28 : *Binum cubitorum* sagittæ sunt, quas emittunt *majore nisu* quam effectu.

1. Cette hypothèse est confirmée d'abord par le passage X, I, 10, *nuntiabant*, etc.., et par la présence dans le texte de Quinte Curce d'emprunts incontestables, par exemple les détails sur les baleines. Cf. Strabon, XV, page 735. — Arrien, *Indica*, XXX, 2, sqq.

2. Cf. Strabon, XV, page 717.

Les emprunts notoires faits par Quinte Curce à Onésicrite sont un peu plus nombreux et ont trait à l'Inde pour la plupart; cela n'a rien que de très naturel; Onésicrite avait dû prendre un intérêt tout particulier à l'histoire et à la géographie de ce pays, où il avait rempli plusieurs missions sur l'ordre [1] d'Alexandre; et de fait, au dire de Strabon lui-même [2], il avait étudié avec beaucoup de soin la configuration du royaume de Musicanus.

Ainsi, c'est en partie d'après Onésicrite que Quinte Curce a rédigé le IXe chapitre de son VIIIe livre et le Ier de son IXe; la comparaison de trois passages tirés des livres VIII et IX avec des passages attribués positivement à Onésicrite par Strabon ne permet guère d'en douter.

STRABON, XV, page 716 : ...αἴσχιστον δ'αὐτοῖς νομίζεσθαι νόσον σωματικήν, τὸν δ'ὑπονοήσαντα καθ' αὑτοῦ τοῦτο, ἑξάγειν ἑαυτὸν διὰ πυρὸς νήσαντα πυράν, ὑπαλειψάμενον δὲ καὶ καθίσαντα ἐπὶ τὴν πυρὰν ὑφάψαι κελεύειν, ἀκίνητον δὲ καίεσθαι.	QUINTE CURCE, VIII, IX, 32 : Apud hos, occupare fati diem pulchrum [3]; et *vivos se cremari jubent* quibus aut segnis ætas aut *incommoda valetudo est.*
STRABON, XV, page 699 : Βασιλέα τε γάρ... αἱρεῖσθαί φησιν Ὀνησίκριτος· γενόμενόν τε παιδίον μετὰ δίμηνον κρίνεσθαι δημοσίᾳ πότερον ἔχει τὴν ἔννομον μορφὴν καὶ τοῦ ζῆν ἀξίαν, ἢ οὔ, κριθέντα δ' ὑπὸ ἀποδειχθέντος ἄρχοντος, ζῆν ἢ θανατοῦσθαι.	QUINTE CURCE, IX, I, 25 : Genitos liberos non parentum arbitrio tollunt aluntque, sed eorum *quibus spectandi infantium habitum cura mandata est.* Si quos insignes, aut aliqua parte membrorum inutiles, notaverunt, *necari* jubent [4].
STRABON, XV, page 694 : Ὀνησίκριτος..... διηγεῖται μεγάλα δένδρα εἶναί τινα, ὧν τοὺς κλάδους..... κατακαμπτομένους ἕως ἂν ἅψωνται τῆς γῆς· ἔπειτα κατὰ γῆς διαδοθέντας ριζοῦσθαι ὁμοίως ταῖς κατώρυξιν, εἶτ' ἀναδοθέντας στελεχοῦσθαι· ἐξ οὗ πάλιν ὁμοίως τῇ αὐξήσει κατακαμφθέντας ἄλλην κατώρυγα ποιεῖν.....	QUINTE CURCE, IX, I, 9, sqq. : Silvæ erant prope in immensum spatium diffusæ, *procerisque et in eximiam altitudinem editis arboribus umbrosæ.* Plerique *rami,* instar ingentium stipitum, *flexi in humum,* rursus, *qua se curvaverant,* erigebantur, adeo ut species esset non rami resurgentis, sed *arboris ex sua radice* generatæ.

1. Cf. page 87.
2. Cf. STRABON, XV, page 694.
3. Quinte Curce a, dans ce passage, combiné des renseignements empruntés à Clitarque et à Onésicrite; c'est un procédé qui lui est familier, cf. pages 119, 120, 181, sqq.
4. DIODORE, XVII, 91, connaît aussi cette coutume curieuse.

Pour les autres pays, Quinte Curce semble avoir eu moins souvent recours à Onésicrite; il lui a cependant, semble-t-il, emprunté un détail de sa description de l'Hyrcanie [1] :

PLINE, *Histoire naturelle*, XII, 8, 18 : *Onesicritus* tradit in Hyrcaniæ convallibus fici similes esse *arbores... ex quibus mel diffluit horis duabus matutinis.*	QUINTE CURCE, VI, IV, 22: Frequens *arbor* faciem quercus (DIOD., XVII, 73, παραπλήσιον δρυΐ) habet, cujus *folia multo melle tinguntur*, sed, nisi *solis ortum incolæ occupaverint*, vel modico tepore *sucus extinguitur.*

Les géographes de l'époque postérieure ont aussi fourni leur part de renseignements; mais, s'il est assez facile de constater qu'ils ont exercé une influence sur Quinte Curce, il est assez difficile de dire avec précision dans quelle mesure ils l'ont exercée. Toutefois, c'est certainement d'après Mégasthène que Quinte Curce donne sur les Brahmes le renseignement suivant :

STRABON, XV, page 718 : Μεγασθένης δ'ἐν τοῖς μὲν φιλοσόφοις οὐκ εἶναι δόγμα φησὶν ἑαυτοὺς ἐξάγειν.	QUINTE CURCE, VIII, IX, 33 : Nec quemquam *admovere diem leti credunt*, cui exspectare interrito liceat.

C'est encore d'après le même géographe qu'il détermine la position de l'Inde; en effet, quand il dit : « India tota ferme spectat orientem, *minus in latitudinem quam recta ratione spatiosa* [2], » il se souvient évidemment d'une théorie géographique qu'Arrien déclare [3] avoir appartenue en propre à Mégasthène.

Mais c'est à Artémidore, si l'on s'en rapporte au dire de Strabon, qu'il faut attribuer l'origine des renseignements donnés par Quinte Curce sur le cours du Gange et du Dyardénès [4], et il

1. Cf. STRABON, XI, page 509.
2. QUINTE CURCE, VIII, IX, 2.
3. Cf. ARRIEN, *Indica*, III, 7 : Μεγασθένεϊ δὲ τὸ ἀπὸ ἀνατολέων ἐς ἑσπέρην πλάτος ἐστὶ τῆς Ἰνδῶν γῆς, ὅ τι περ οἱ ἄλλοι μῆκος ποιέουσι. Cf. STRABON, XV, page 689.
4. STRABON, XV, page 719 : Ἀρτεμίδωρος δὲ τὸν Γάγγην φησὶν ἐκ τῶν Ἡμωδῶν ὀρῶν καταφερόμενον πρὸς νότον, ἐπειδὰν..... ἐπιστρέφειν πρὸς ἕω μέχρι Παλιβόθρων καὶ τῆς εἰς τὴν θάλατταν ἐκβολῆς.....

QUINTE CURCE, VIII, IX, 5 : Ganges..... ad *meridianam regionem decurrit.... inde* eum objectæ rupes *inclinant ad Orientem.*

Et encore, *L. l.* : τῶν δὲ συρρεόντων εἰς αὐτὸν Οἰδάνην τινὰ καλεῖ, τρέφειν δὲ καὶ κροκοδείλους καὶ δελφῖνας.

QUINTE CURCE, *L. l.*, 9 : Dyardines... non *crocodilos* modo, uti Nilus, sed etiam *delphinos... alit.*

faudra ajouter à notre liste son nom avec ceux de Néarque, d'Onésicrite et de Mégasthène.

II

Pour achever cette enquête préliminaire, il nous reste à rechercher quels auteurs se cachent sous ces expressions vagues *dicitur*, *plerique credidere*, etc., dont nous avons parlé précédemment [1].

Cette recherche ne sera pas aussi féconde qu'on serait en droit de l'espérer. Parmi les faits que Quinte Curce rapporte, en les accompagnant de ces formules chères aux historiens anciens, il en est dont l'origine ne peut être établie, soit parce que Quinte Curce les donne seul [2], soit parce que les historiens qui les rapportent concurremment avec Quinte Curce ne citent jamais les sources où ils les ont puisés [3]. Ces faits, dans les deux cas, ne sauraient donc nous être d'aucune utilité. Il y a toutefois quelques documents dont on peut établir l'origine.

Dans le chapitre où il parle de la mer Caspienne, Quinte Curce réunit en partie les opinions qui avaient cours à son époque, — et l'on sait si elles étaient nombreuses [4] et peu sûres; — quelques-unes étaient tellement connues qu'elles étaient devenues anonymes, quelques autres au contraire étaient encore mises sous le nom d'un écrivain déterminé. C'est d'après Polyclite sans doute [5] que les historiens ou les géographes affirmaient la douceur de la mer Caspienne et l'existence de serpents dans ses eaux :

Strabon, XI, page 509 : Εἷς ἓν συνῆγον τήν τε Μαιῶτιν λίμνην... καὶ τὴν Κασπίαν θάλατταν, λίμνην καὶ ταύτην καλοῦντες..... Πολύκλειτος δὲ καὶ πίστεις προσφέρεται περὶ τοῦ λίμνην εἶναι τὴν θάλατταν ταύτην, ὄφεις τε γὰρ ἐκτρέφειν καὶ ὑπόγλυκυ εἶναι τὸ ὕδωρ.	Quinte Curce, VI, iv, 18 : Mare Caspium *dulcius ceteris*, ingentis magnitudinis *serpentes* alit..... *Alii sunt qui Mæotiam paludem in id cadere putent*, et *argumentum afferant* aquam, *quod dulcior sit* quam cetera maria, infuso paludis humore mitescere.

1. Page 110.
2. Quinte Curce, IV, ii, 13.
3. Quinte Curce, IV, iv, 19; IV, viii, 5.
4. Strabon, XI, vii, page 509 : Προσεδοξάσθη δὲ καὶ περὶ τῆς θαλάττης ταύτης πολλὰ ψευδῆ διὰ τὴν Ἀλεξάνδρου φιλοτιμίαν. Cf. R. Köhler, *Op. l.*, page 41.
5. Ces renseignements ne sauraient avoir été pris à Clitarque, car

Ce devrait être au contraire Patrocle qui avait répandu l'opinion d'une communication possible entre la mer Caspienne et l'océan Indien; c'est lui, ou tout au moins Ératosthène, que Quinte Curce désigne, quand il rapporte ce renseignement erroné :

Strabon, XI, page 518 : Οὐ ὁμολογοῦσι δ'ὅτι περιέπλευσάν τινες ἀπὸ τῆς Ἰνδικῆς ἐπὶ τὴν Ὑρκανίαν· ὅτι δὲ δυνατὸν Πατροκλῆς εἴρηκε.	Quinte Curce, VI, iv, 19 [1] : Et *quidam credidere* non *Caspium* mare esse, sed *ex India in Hyrcaniam cadere*.....

Nous disons que c'était tout au moins Eratosthène qui avait transmis ce faux renseignement à Quinte Curce; nous savons en effet que ce géographe, substituant une erreur à la donnée fort exacte d'Hérodote [2] et d'Aristote [3], refusait de voir dans la mer Caspienne une mer intérieure; c'est donc peut-être à lui, aussi bien qu'à Patrocle, que Quinte Curce pensait en mettant *quidam credidere* au commencement de cette notice géographique, dont on lui a si souvent et si injustement fait un crime.

L'examen des autres passages analogues à ceux-ci ne nous permet de découvrir l'influence d'aucun nouvel historien ou géographe grec; en revanche, il nous autorise à affirmer plus positivement encore que Quinte Curce connaissait l'ouvrage de son prédécesseur Trogue Pompée, et que, tout en le critiquant parfois, il lui avait emprunté certains détails qu'il ne trouvait pas dans ses sources habituelles. C'est ainsi que Quinte Curce rapporte d'après Trogue Pompée les détails suivants omis par tous les autres historiens d'Alexandre :

Justin, XI, xiv, 3 : Darius cum vinci suos videret, *voluit et ipse mori.*	Quinte Curce, IV, xv, 30 : *Dicitur*, acinace stricto, Darius dubitasse an fugæ dedecus *honesta morte vitaret.*

Diodore, qui suit la tradition de cet écrivain, donne un certain nombre de détails omis par Quinte Curce.

1. C'est la vraie leçon des manuscrits, *Clausum* est une correction des plus arbitraires.

2. Hérodote, I, 203.

3. Aristote, *Météorologiques*, II, 1. — Arrien (*Anabase*, VII, xvi, 2) parle de cette prétendue communication entre l'océan Indien et la mer Caspienne.

JUSTIN, XI, XIV, 4 : Suadentibus deinde quibusdam ut pons fluminis ad iter hostium impediendum interscinderetur, non ita se saluti suæ velle consultum ait, ut tot millia sociorum hosti objiciat : debere et aliis fugæ viam patere quæ patuerit sibi.	QUINTE CURCE, IV, XVI, 9 : Abeuntem (Darium), cum intactum sineret pontem, dixisse *constat* malle se sequentibus iter dare quam aufferre fugientibus.
JUSTIN, XII, VII, 9 : (Cleophis) *concubitu* redemptum regnum ab Alexandro *recepit*.	QUINTE CURCE, VIII, X, 36 : et *credidere quidam* plus *formæ* quam miserationi datum.

Les formules que nous avons en vain essayé de préciser sont nombreuses, elles promettaient d'intéressantes découvertes ; l'examen que nous en avons fait n'a guère été fructueux [1], il nous a donné deux noms nouveaux seulement, il n'a que pour deux écrivains confirmé les résultats antérieurs ; on devait espérer mieux.

1. On pourrait peut-être rapprocher la notice sur les Vénètes (quidam credunt, III, I, 23) d'un passage de Tite-Live, I, I, 3.

CHAPITRE III

LES SOURCES DE QUINTE CURCE (SUITE)

I. Part qui revient à chaque écrivain dans l'histoire de Quinte Curce.

I. Les écrivains dont les ouvrages nous sont connus par des remaniements : Clitarque, Aristobule, Ptolémée, Trogue Pompée. — II. Les écrivains dont les ouvrages ne nous sont connus que par des fragments : Callisthène, Néarque, Onésicrite, Mégasthène, Ératosthène, Artémidore. — III. L'auteur anonyme.

I

L'enquête que nous avions entreprise est terminée; elle nous a permis de constater dans l'ouvrage de Quinte Curce la présence d'un certain nombre de faits caractéristiques dont l'origine s'établit avec une évidence incontestable, et, par là même, elle nous a fourni ce point de départ solide dont nous avions besoin. Il n'est plus nécessaire d'hésiter maintenant entre les nombreux historiens d'Alexandre ; nous savons, au moins en partie, quels étaient ceux que Quinte Curce connaissait, et il nous reste simplement à examiner leurs ouvrages et à essayer de déterminer la part que chacun d'eux peut légitimement revendiquer dans l'œuvre de l'historien latin.

On ne saurait toutefois accorder une égale attention à tous ces ouvrages. En effet, parmi les données historiques ou géographiques dont nous avons retrouvé l'origine, les unes — et ce sont les plus nombreuses — sont fondues dans l'ensemble du récit, elles font corps avec lui sans être distinguées par aucune mention spéciale, les autres au contraire sont précédées d'une

formule qui les signale au lecteur. Cette différence de procédé ne peut tenir qu'à une différence dans la manière dont l'auteur a mis en œuvre les documents dont il disposait. Quinte Curce a évidemment emprunté aux historiens qu'il prend pour guides habituels tous les faits qu'il expose sans ajouter une mention qui attire sur eux l'attention ; il a au contraire pris les autres à des écrivains qu'il consultait à l'occasion, quand un doute s'élevait dans son esprit ou que ses sources ordinaires ne lui suffisaient pas. S'il en est ainsi — et l'hésitation n'est guère permise — il nous faudra tout d'abord laisser de côté Patrocle, Polyclite, Timagène [1], pour nous occuper seulement des écrivains que Quinte Curce semble avoir pris pour ses guides habituels, Clitarque, Callisthène, Aristobule, Ptolémée, Néarque, Mégasthène, Ératosthène, Trogue Pompée.

C'est entre ces derniers écrivains qu'il s'agit de répartir les faits, les renseignements de toute sorte donnés par Quinte Curce et dont l'origine précise n'est pas fixée par le témoignage formel de l'antiquité. Ce départ que nous allons essayer de faire aura un double avantage : il rendra plus visibles les résultats auxquels nous sommes arrivé dès à présent, et il leur ôtera tout ce qu'ils pourraient avoir de conjectural en apparence; de plus, il nous permettra d'apprécier avec plus de justice la valeur historique de l'ouvrage de Quinte Curce.

Si l'on devait s'en rapporter à l'opinion la plus répandue, il faudrait voir dans l'ouvrage de Clitarque la source principale, sinon la source unique où Quinte Curce aurait puisé. Suivant les partisans de cette opinion, la parenté la plus étroite entre l'histoire de Quinte Curce et celle de Clitarque serait prouvée par ce fait que Clitarque fut très populaire à Rome au 1er siècle,

1. Parmi les fragments très rares qui nous restent de Timagène (cf. C. Müller, *Fragm. Hist. Græc.*, t. III, page 321, sqq.), il n'en est pas un qui puisse être rapproché d'un passage quelconque de Quinte Curce. Il nous paraît donc impossible d'admettre avec Kärst (*Op. l.*, page 42, sqq.) une étroite parenté entre Quinte Curce et Timagène, les ressemblances qu'il signale entre certains passages de Tite-Live et de Quinte Curce pouvant être purement fortuites. On ne peut pas non plus avec Köhler (*Op. l.*, page 44, cf. Schöne, *Op. l.*, page 54) affirmer que Quinte Curce a pris textuellement à une de ses sources la critique qu'il fait de Timagène, rien ne confirmant cette hypothèse, d'ailleurs ingénieuse. L'hypothèse la plus vraisemblable est que Timagène n'a été qu'incidemment mis à contribution par Quinte Curce.

que Clitarque et Quinte Curce se placent au même point de vue pour écrire l'histoire, que l'œuvre de Quinte Curce contient un certain nombre de faits empruntés à Clitarque, que le récit de Quinte Curce se rapproche beaucoup de celui de Diodore, dont le XVIIe livre est écrit d'après Clitarque.

De tous ces arguments allégués en termes plus ou moins exprès par Geier [1] et Müller [2] après bien d'autres critiques, et réunis par C. Raun [3], les deux premiers n'ont qu'une valeur purement hypothétique.

Clitarque fut très populaire à Rome au Ier siècle de l'ère chrétienne, il l'avait même été à une époque antérieure; c'est là un fait indiscutable, il ne saurait cependant prouver, à lui seul, que tous les historiens qui, au Ier siècle, ont écrit sur Alexandre, se sont uniquement inspirés de l'œuvre de Clitarque [4]. La géographie de Strabon montre bien qu'on pouvait sans difficulté se soustraire à une pareille nécessité.

Le second argument invoqué par C. Müller n'a pas plus de valeur.

Assurément, grâce au témoignage de quelques écrivains anciens, nous pouvons nous faire une idée de la manière dont Clitarque envisageait l'art d'écrire l'histoire; mais nous ne pouvons le faire que par hypothèse, ces témoignages n'étant ni assez nombreux ni assez explicites, et les fragments de Clitarque étant aussi rares que courts. Les faits que l'on invoque à l'appui de cette hypothèse ne sont d'ailleurs rien moins que probants. Prenons celui que Müller a choisi et qu'il donne dans son introduction aux fragments de Clitarque [5]. Ce fait, c'est l'épisode de Bétis pris après le siège de Gaza, mis à mort, et traîné autour des murailles qu'il avait défendues [6]. Cet épisode n'a trouvé place

1. R. Geier, *Alex. m. Hist. Script., Op. l., L. l.*
2. C. Müller, *Script. Rer. Alex., Op. l., L. l.*
3. C. Raun, *Op. l.*
4. A l'époque où Quinte Curce écrivait, Clitarque n'était pas le seul des écrivains d'Alexandre qui fût populaire; Juba traduisait Onésicrite (cf. page 167), et l'œuvre de Trogue Pompée devait être encore très en vogue, puisqu'elle avait été achevée en l'an 9 ap. J.-Ch.; c'est du moins la date que donne Matthieu de Westminster, *Flores Historiarum* (éd. 1570, I, page 81) : « Anno divinæ incarnationis IX, Cæsare Augusto imperii sui LI « agente annum, Trogus Pompeius chronica sua terminavit. »
5. C. Müller, *Script. Rer. Alex.*, page 75.
6. Quinte Curce, IV, vi.

que dans deux des ouvrages à nous connus, celui d'Hégésias [1] et celui de Quinte Curce; ni Diodore, ni Plutarque, ni Justin, ni Arrien n'en parlent. Quel auteur l'a raconté originairement? Ce ne peut être Hégésias, dont l'ouvrage parut alors que la légende d'Alexandre était déjà faite, et dont le récit est d'ailleurs en trop de points différent de celui de Quinte Curce. Quoi qu'en ait dit C. Müller, ce ne peut pas davantage être Clitarque. Si c'était lui, en effet, Justin ou Diodore, qui, dit-on, suivent si fidèlement son récit, auraient parlé de cet épisode, et ils se taisent; Justin ne dit pas un mot du siège de Gaza; Diodore le mentionne en deux lignes [2], sans nommer Bétis. Quel est donc cet auteur?

A cette question il est impossible de répondre par une affirmation catégorique; mais, en revanche, il est tout à fait facile d'émettre une conjecture de beaucoup plus vraisemblable que celle de C. Müller. La prise de Gaza est racontée avec détails seulement par deux des historiens qui nous restent, Arrien et Quinte Curce. Dans l'ouvrage de ces deux historiens, les détails du siège concordent en général assez exactement [3], et ces détails ont été pris à une source commune, la relation d'Aristobule [4]. Le récit du supplice infligé à Bétis ne serait-il pas emprunté au même auteur, et ne semble-t-il pas tout naturel que Quinte Curce ait suivi dans cette partie de sa narration le guide qu'il avait suivi dans la partie immédiatement précédente? Cette conjecture n'aurait rien que de très vraisemblable, et les objections qu'on serait tenté de soulever seraient facilement réfutées. Objecterait-on le silence d'Arrien sur l'épisode final du siège de Gaza? on répondrait qu'Arrien a là, comme en maint autre endroit, supprimé une circonstance peu honorable pour Alexandre [5]. Soutiendrait-on que le style et le ton de ce morceau diffèrent absolument du style et du ton de l'ouvrage d'Aristobule? Il suffirait de rappeler que Quinte Curce n'est pas un traducteur servile, qu'il en use au contraire fort

1. Denys d'Halicarnasse, *de Comp. verb.*, t. V, page 120, R. — Cf. C. Müller, *Script. Rer. Alex.*, pages 141, 142.
2. Diodore, XVII, 48, *sub fin.*
3. Arrien, *Anabase*, II, 25, sqq. — Quinte Curce, IV, vi.
4. Cf. page 144.
5. Cf. Sainte-Croix, *Op. l.*, page 100. — Grote, *Op. l.*, t. XVIII, page 112.

librement avec les travaux de ses prédécesseurs, et qu'il donne au récit des événements une forme très personnelle. D'ailleurs, qu'on admette ou non cette conjecture, peu importe; il s'agissait moins d'en démontrer la justesse que de faire comprendre l'erreur de C. Müller.

On ne saurait non plus avoir la prétention de prouver que Clitarque est la source unique de Quinte Curce en constatant dans l'ouvrage du second de ces historiens la présence de documents empruntés au biographe grec d'Alexandre.

L'histoire de Quinte Curce renferme des renseignements tirés de Clitarque, — nous en avons signalé plusieurs, — mais elle en renferme moins qu'on ne serait tenté de le croire.

Sur les quarante fragments de Clitarque que nous connaissons, C. Müller en relève dix dans lesquels il croit retrouver l'original d'autant de passages correspondants de Quinte Curce. Dix fragments sur quarante, c'est une proportion assez faible, et que fourniraient facilement les fragments de la plupart des historiens grecs d'Alexandre. Toute faible qu'elle est, elle est encore trop forte et devra être singulièrement diminuée. En effet, le rapprochement des fragments 4 et 7 de Clitarque avec les passages V, I, 24 et VI, IV, 18 de Quinte Curce est le résultat d'une erreur, d'ailleurs excusable [1]. Le rapprochement du fragment 23 avec le passage VII, 95 (*sic*) de Quinte Curce provient d'une erreur beaucoup plus grave. Dans ce fragment, Clitarque parle d'une ambassade envoyée par les Romains auprès d'Alexandre. Cette ambassade a-t-elle ou n'a-t-elle pas été envoyée? C'est une question fort débattue, qu'il n'importe pas de résoudre ici [2]. Ce qui nous intéresse, c'est de savoir si, comme le dit C. Müller, cette ambassade a été mentionnée par Quinte Curce. Elle ne l'a pas été, et l'indication donnée par C. Müller est de pure fantaisie. Ce fragment a d'ailleurs été cause de

1. Le fragment 4 est relatif à l'étendue de murs de Babylone, et le fragment 7 à la mer Caspienne. Cf. pages 114 et 125.

2. Il est bon de noter seulement que cette ambassade dont on a fait un crime à Quinte Curce a réellement été envoyée, suivant Niebuhr, *Römische Geschichte*, Berlin, Reimer, t. III, page 194; Grote, *Hist. de la Grèce, Op. l.*, t. XVIII, page 334, et Droysen, *Op. l.*, t. I, page 713, note 1. Cf. Arrien, VII, xv, 5. — Mommsen (*Op. l.*, t. II, page 190, note) dit que le récit de cette ambassade est un pur conte. — Sainte-Croix (*Op. l.*, page 478, sqq.) n'admet pas non plus que les Romains aient eu des relations avec Alexandre.

nombreuses erreurs ; il a été rapproché par Geier [1] et par C. Müller d'un passage de Diodore qui n'a jamais existé, enfin il a servi d'argument contre Quinte Curce au seul critique français qui se soit de nos jours un peu longuement occupé de la biographie latine d'Alexandre [2].

Ainsi le nombre des fragments de Clitarque, dont la trace évidente se retrouve dans l'histoire de Quinte Curce, doit être abaissé à sept, peut-être même à six [3]. Ce nombre est, on le voit, trop faible pour servir à prouver, par lui seul, que Clitarque est la source unique de Quinte Curce.

Cette parenté, que l'on veut si étroite entre nos deux historiens, ressort-elle au moins de la comparaison du récit de Diodore avec celui de Quinte Curce? Pas davantage ; pour que cette parenté fût incontestable, il faudrait d'abord que l'histoire de Diodore eût été composée uniquement d'après celle de Clitarque, et que, de plus, le récit de Quinte Curce ne fût jamais en contradiction avec celui de Diodore; or aucune de ces conditions indispensables n'est remplie, il est facile de s'en convaincre.

Le XVIIe livre de Diodore, quand on le lit même rapidement, ne donne pas l'impression d'un travail fait d'après une source unique; dans sa première moitié, il n'offre que de très rares données sur la marche des troupes, sur les opérations militaires, données qui abondent au contraire dans la seconde moitié et affectent un caractère particulier de précision. Il renferme en outre des documents qu'on ne pourrait, sans quelque hardiesse, attribuer à un seul et même historien; comment, en effet, admettre que les récits plus que légendaires sur les Amazones et sur Thaïs aient été tirés du même ouvrage qui donnait des renseignements exacts et substantiels sur le rôle de Memnon? Cette impression première se précise et se fortifie après un examen plus approfondi.

En plusieurs passages, Diodore, avant de raconter un fait, met sa responsabilité d'historien à couvert, en employant ces expres-

1. R. Geier, *Alex. m. Hist. Script., Op. l.*, page 186.
2. A. Chassang, *Histoire du roman.... dans l'antiquité*, Paris, Didier, 1862, page 316. — A. Graf (*Roma nella memoria.... del medio evo*, Turin, Löscher, 1882-1883, t. I, page 214) a reproduit tout récemment cette même erreur.
3. Sur le fragment 10, relatif à l'expédition de Bacchus en Inde, cf. p. 154.

sions vagues ἔνιοι δὲ λέγουσι[1]; ὡς μὲν ἔνιοι γεγράφασι[2]; il n'eût sans doute pas pris cette précaution oratoire — dont au reste il use assez rarement — s'il avait puisé à une seule source, s'il n'avait connu que l'ouvrage de Clitarque.

Mais il n'en est pas ainsi, et — comme on pouvait le supposer *a priori* — son texte contient des documents d'origines notoirement différentes. Les uns — pour ceux-là il n'y a point de contestation — sont tirés de l'ouvrage de Clitarque; les autres sont pris à des sources diverses, à l'histoire d'Onésicrite, aux relations dont Arrien se sert d'habitude.

Le fait a été suffisamment démontré pour que nous n'ayons pas besoin d'insister; ne le fût-il pas, Clitarque ne saurait cependant être considéré comme la source unique de Quinte Curce. En effet, la dernière condition indispensable n'est pas remplie; le récit de Quinte Curce n'est pas de tous points identique à celui de Diodore.

Non seulement l'ouvrage de l'historien latin contient des faits absolument ignorés de l'historien grec [3], mais il renferme encore des détails qui contredisent de la manière la plus formelle d'autres renseignements donnés, à propos des mêmes événements, par l'ouvrage de Diodore [4]. Cela étant, on ne peut se soustraire au dilemme suivant : ou bien Diodore n'a pas écrit uniquement d'après Clitarque, et alors on ne peut s'appuyer sur la ressemblance générale de son ouvrage avec celui de Quinte Curce pour prouver que ce dernier historien a seulement utilisé la relation de Clitarque; ou bien Diodore a écrit d'après

1. Diodore, XVII, 23.
2. Diodore, XVII, 65 et 73. Cf. page 110.
3. La marche sur Célènes (III, I) et sur Gordium; la description de la Cilicie (III, IV, 6); le passage des Pyles ciliciennes (III, IV, 11); l'histoire de Sisenès (III, VII, 11); le conseil des Grecs à Darius (III, VIII, 1); le bain dans le Cydnus (III, V); la délimitation d'Alexandrie avec de l'orge (IV, VIII, 6).
4. Détails sur l'armement des Perses, Quinte Curce (III, II, 1); sur Thymodes, Pharnabaze, le songe de Darius et l'armée perse (Quinte Curce, III, III). — Cf. encore Quinte Curce, III, XI, 23, et Diodore, XVII, XXXV, 5; Quinte Curce, III, II, 10, et Diodore, XVII, XXX, 2; Quinte Curce, IV, I, 16, et Diodore, XVII, XLVI, 6. Cf. J.-G. Droysen, *Op. l.*, t. I, page 480, n. 3, et 527, n. — A. Fræenkel, *Op. l.*, page 407, sqq. — D'autre part, on trouve dans Diodore des détails, des faits qu'ignore Quinte Curce; cf. R. Köhler, *Op. l.*, pages 36, 37, et en général pages 5, 8, 13, 17. — R. Petersdorff, *Diodorus Curtius*, *Op. l.*, page 13, sqq.

Clitarque seul, et, conséquence naturelle, Quinte Curce ne s'est servi de Clitarque dans aucun des passages où il donne des détails différents de ceux que fournit Diodore. Dans ces deux alternatives, l'argument employé par C. Müller et les autres critiques perd toute valeur.

Est-ce à dire cependant que Clitarque n'a jamais servi de guide à Quinte Curce, et que l'histoire de Diodore ne saurait nous être d'aucun secours? Assurément non.

Tout d'abord l'influence de Clitarque se reconnaît dans les passages que nous avons cités plus haut [1]; elle se reconnaît encore — quoique avec moins d'évidence — dans la description du tumulte causé par le phénomène, nouveau pour les Macédoniens, de la marée montante [2], et dans le récit du sacrifice humain offert à Moloch par les Tyriens. Nous donnons ce dernier fragment, ainsi que le passage de Quinte Curce qui le reproduit en partie, parce qu'il n'avait été signalé ni par Geier ni par C. Müller.

Suidas : Σαρδάνιος γέλως..... καί φασιν ἄλλοι τε καὶ Κλείταρχος, ἐν Καρχηδόνι ἐν ταῖς μεγάλαις εὐχαῖς παῖδα ταῖς χερσὶ τοῦ Κρόνου ἐπιτιθέντας..... ἔπειτα ὑποκαίειν.	Quinte Curce, IV, III, 23 : Sacrum quoque..... multis sæculis intermissum, repetendi auctores quidam erant, ut *ingenuus puer Saturno immolaretur*; quod sacrilegium verius quam sacrum *Carthaginienses*, a conditoribus traditum, usque ad exscidium urbis suæ fecisse dicuntur.

Ce détail du siège de Tyr n'est raconté par aucun des historiens d'Alexandre que nous possédons; il doit donc, selon toute probabilité, avoir été pris par Quinte Curce à Clitarque, qui l'avait, à tort ou à raison, introduit dans son récit. Une preuve d'ailleurs que l'origine de ce renseignement était d'ordinaire attribuée à Clitarque, c'est que le scholiaste de Platon, le rapportant à son tour, l'appuie, comme Suidas, de l'autorité de Clitarque [3].

Il ne serait pas difficile de multiplier ces rapprochements partiels, mais — quelque soin, quelque minutie même que l'on

1. Cf. pages 116, 120.
2. Cf. Strabon, VII, page 293, et Quinte Curce, IX, IX, 25, fragment 20 de C. Müller.
3. *Scholia in Platonem... collegit D. Ruhnkenius,* Leyde, 1800, page 145.

mît à les recueillir — ils n'atteindraient jamais à un chiffre très considérable, et par conséquent ne permettraient pas d'évaluer avec une exactitude suffisante la dette contractée par Quinte Curce envers Clitarque. Laissons donc de côté ces recherches de détail, et tâchons de trouver un point de repère qui nous empêche de nous égarer.

Le XVIIe livre de Diodore nous le fournira : ce livre n'est pas tout entier écrit d'après Clitarque [1]; à ce titre, nous avons rejeté l'opinion de ceux qui, constatant dans l'histoire de Diodore et dans celle de Quinte Curce un certain nombre de renseignements identiques, ont cru que ces deux ouvrages représentaient une seule et même tradition. Mais, si nous ne pouvons accepter une opinion émise sous une forme aussi absolue, nous n'avons pas pour cela renoncé à nous servir de Diodore; nous croyons, au contraire, qu'il nous sera fort utile quand les limites dans lesquelles son ouvrage peut être utilisé seront connues, c'est-à-dire quand l'étendue des emprunts faits à Clitarque par Diodore sera déterminée.

S'il en fallait juger par l'apparence, cette étendue serait plus que médiocre ; dans tout ce qui nous reste de la *Bibliothèque historique*, le nom de Clitarque se trouve une seule fois [2]. Est-ce à dire que cet écrivain n'ait été qu'en ce seul passage mis à contribution par Diodore? Les critiques, en dépit d'une aussi brève mention, n'ont pas voulu le croire, et l'examen des fragments de Clitarque rapprochés de l'histoire de Diodore leur a donné raison. Malheureusement, ils ont, pour la plupart, tiré de cet examen des conclusions trop générales [3], et ils ont à plaisir exagéré l'influence de Clitarque; un seul, M. Köhler [4], s'est, à ce qu'il nous semble, tenu dans une juste mesure.

Suivant ce critique, le XVIIe livre de Diodore — le seul dont nous ayons à prendre souci — se divise, au point de vue des sources, en trois parties d'inégale étendue. La première comprend les chapitres I à XVIII; la seconde, les chapitres XIX à LXIII; la troisième, les chapitres LXIV à CXVIII. Admettons cette

1. Cf., par exemple, XVII, 90 (sur les arbres d'Hyrcanie); — XVII, 91 (sur les Cathéens).
2. Diodore, II, 7.
3. Voyez page 103, sqq.
4. R. Köhler, *Op. l.*, page 14, sqq.

division, souscrivons à l'attribution que M. Köhler fait à Clitarque de la première et de la troisième de ces parties, et voyons ce qu'il est possible d'en tirer.

Tout d'abord, la première et la seconde partie ne sauraient nous être d'aucun secours; l'une, parce qu'elle correspond aux livres perdus de Quinte Curce; l'autre, parce qu'elle n'offre que des traces fort rares de l'influence de Clitarque. Reste donc la troisième, qui correspond aux six derniers livres de Quinte Curce.

Cette partie — au dire de M. Köhler, dont nous acceptons l'argumentation — est écrite d'après l'ouvrage de Clitarque. L'est-elle absolument, dans le sens strict du mot? Il serait peut-être permis d'en douter, puisque la description du fameux bûcher d'Héphestion, comprise dans cette dernière partie [1], ne se trouve donnée que par un seul écrivain, qui n'est pas Clitarque [2]; mais, enfin, acceptons sans réserve la conclusion de M. Köhler, — du reste vraie en général, — s'ensuivra-t-il que les cinq derniers livres de Quinte Curce soient nécessairement empruntés en entier à Clitarque? non pas : Quinte Curce — c'est un fait dont on a déjà pu s'apercevoir — ne se sert pas toujours du même auteur, il complète l'un par l'autre les historiens qu'il utilise, et mêle volontiers des données différentes prises à des sources diverses; c'est dire que, dans ses six derniers livres, il n'a pas mis Clitarque seul à contribution. Le problème que nous nous étions posé reste donc intact; mais le moyen de le résoudre nous semble ressortir de tout ce qui précède. Diodore, avons-nous dit, s'est en général servi de Clitarque, Quinte Curce s'en est servi, lui aussi, mais moins exclusivement, donc tout passage de Quinte Curce donnant un renseignement fourni par Diodore et omis ou contredit par les autres historiens d'Alexandre pourra être considéré comme très probablement emprunté à Clitarque.

L'application de cette règle à l'histoire entière de l'auteur que nous étudions ne conduira pas à des résultats d'une rigueur mathématique; elle permettra cependant de mesurer l'influence que Clitarque a exercée sur Quinte Curce et de rapporter à son ouvrage l'origine des passages suivants :

1. Diodore, XVII, 115.
2. C'est Ephippus d'Olynthe. Cf. Athénée, IV, page 146.

Quinte Curce.	Diodore.	
III, II, 1.	XVII, 30.	Résolution prise par Darius [1].
— — 10.	— —	Histoire de Charidème.
— X, 2.	— 33.	Cri répété par les échos de la montagne.
— XI, 8.	— 33.	Dévouement d'Oxathrès à la bataille d'Issus.
IV, I, 27.	— 48, 2, sqq.	Fuite d'Amyntas.
— II, 14.	— 41.	Prodige apparu aux Macédoniens devant Tyr.
— II, 14.	— 41.	Raillerie des Tyriens à l'adresse d'Alexandre.
— II, 18.	— 40, 5.	Destruction de Palætyros et emploi des matériaux qu'elle fournit [2].
— — 21.	— 42.	Attaque de la digue par les Tyriens au moyen de bâtiments légers.
— III, 9.	— —	Détail de la construction de la digue.
— III, 19.	— 41, 2.	Les Tyriens décident d'envoyer à Carthage les femmes et les enfants.
— — 25.	— 44.	Moyen employé par les Tyriens pour repousser les assiégeants.
— IV, 16.	— 46.	Mise à mort des captifs Tyriens. — Les chiffres sont en désaccord.
— V, 11.	— 48.	Félicitations envoyées par les Grecs à Alexandre.
— VII, 9.	— 49.	Présents offerts par les Cyrénéens à Alexandre.
— X, 14.	— 51, 1.	Incendies avant la bataille d'Arbèles.
— XIII, 15.	— 56.	Insomnie d'Alexandre avant la bataille d'Arbèles [3].
— — 26.	— 57.	Disposition des troupes à la bataille d'Arbèles [4].
— — 33.	— 59.	Conseil donné par Alexandre à ses soldats.
— XIV, 8.	— —	Darius commande l'aile gauche à Arbèles [5].
— XV, 5, 9, 11.	— —	Incidents divers de la bataille.
— — 17.	— 58.	
— — 32.	— 60.	Traits descriptifs de la bataille.

1. J.-G. Droysen (*Op. l.*, t. I, page 239) croit que Clitarque a emprunté ce renseignement à Callisthène.
2. J.-G. Droysen, *Op. l.*, t. I, page 282.
3. Plutarque (*Alex.*, 32) dit qu'il s'endormit tout de suite après le départ de ses conseillers.
4. Cf. J. Mützell, éd. de Quinte Curce, *Op. l.*, page 332, sqq.
5. Arrien, *Anabase*, III, XI, 5, donne un renseignement différent.

Quinte Curce.	Diodore.	
IV, xvi, 1.	XVII, 50.	Parménion et l'aile gauche des Macédoniens.
V, i, 10, 11.	— 64, 3.	Butin pris sur Darius [1].
— — 39, 40.	— 64, 3, 65.	Durée du séjour à Babylone; énumération des renforts arrivés de Grèce [2].
— i, 43.	— 64.	Agathon est nommé commandant de la citadelle de Babylone.
— i, 45.	— 64.	Détail des récompenses accordées aux soldats.
— ii, 1-2.	— 65.	Repos en Sittacène.
— ii, 8.	— 65, 5.	Darius ordonne à Aboulitès de se rendre à Alexandre.
	— 66, 7.	
— iii, 1.	— 67, 2.	Nombre de jours de marche.
— — 17.	— 68, 1.	Nombre de jours de marche. — Passage des Pyles Susiennes [3].
— v, 2.	— 69.	Lettre de Tiridate.
— v, 5.	— 69.	Rencontre des Grecs mutilés.
— vi, 1-10.	— 70.	Butin fait à Pasargades.
— vii.	— 72.	Incendie de Persépolis.
VI, i, 1-16.	— 62, 63.	Mort d'Agis.
— — 17-21.	— 73, 5.	Affaires de Grèce.
— ii, 15-21.	— 74, 3.	Mécontentement des Macédoniens.
— — 13.	(I, 55, 4).	Détail géographique.
— iii, 1-18.	XVII, 74.	Discours d'Alexandre.
— iv, 4.	— 75.	Sur le Ziobétis.
— v, 24-32.	— 77, 1-3.	Thalestris.
— vi, 1-12.	— 77, 4-7.	Alexandre adopte les mœurs perses.
VII, ii, 35.	— 80.	La compagnie de discipline.
— iii, 1.	— 81.	Notice sur les Arimaspes.
— — 5, sqq.	— 82.	Sur les Paropamisades. — Difficultés de la marche à travers leur pays.
— iv, 33.	— 83.	Combat singulier de Satibarzane et d'Érigyius.
VIII, xii, 6, 7-14.	— 86.	Détails particuliers sur Omphis. Entrevue d'Alexandre et de Taxile.
IX, i, 1-3.	— 89.	Sacrifice au Soleil [4].
— ii, 1, sqq.	— 93.	Chiffres identiques.

1. Le chiffre donné par Diodore est un peu différent de celui que donne Quinte Curce; les autres historiens ne donnent aucune indication numérique.

2. Arrien, *Anabase*, III, xvi, 10, ne donne aucun chiffre; les évaluations numériques de Diodore et de Quinte Curce présentent quelques différences sans importance.

3. Arrien, *Anabase*, III, xviii, 2, donne à ce défilé le nom de Pyles Persiques.

4. Arrien, *Anabase*, V, xx, 10, dit τοῖς θεοῖς... ἔθυε.

Quinte Curce.	Diodore	
IX, III, 19.	XVII, 95.	Érection d'autels.
— — 21.	— —	Chiffres identiques.
— IV, 12.	— 96.	Épisode du naufrage dans l'Océan.
— IV, 26, sqq.	— 98.	Alexandre au siège des Oxydra-
— V, 1 sqq.	— 99.	ques.
— VIII, 18.	— 103.	Défaite de Sambus.
— — 20.	— —	Blessure de Ptolémée.
— VII, 16.	— —	Histoire de Dioxippe.
X, II, 4.	— 109, 1.	Amnistie.

Reste maintenant à fixer la part d'influence légitime des autres historiens.

Pour Aristobule et Ptolémée, les difficultés à vaincre ne sont pas insurmontables ; et, si l'on ne peut toujours dire d'une manière positive que tel détail a été pris dans la relation d'Aristobule et tel autre dans celle de Ptolémée, on est au moins en droit d'affirmer que telle catégorie de faits ou de renseignements est empruntée à l'une de ces deux relations. C'est qu'en effet ici, comme précédemment pour Clitarque, nous avons un guide précieux, plus précieux même que ne l'a été Diodore, Arrien. « Quelques auteurs » (autres qu'Aristobule et Ptolémée), dit-il dans sa préface, « ont rassemblé des traits qui méritent d'être « cités et que je n'ai pas jugés incroyables : je les ai recueillis « comme des ondit [1]. » Nous serons donc en droit de considérer comme empruntés à Aristobule ou à Ptolémée tous les faits, tous les détails du récit de Quinte Curce qui ne sont donnés par aucun autre historien et se retrouvent cependant dans Arrien, sans être accompagnés d'une formule dubitative, comme ὁ λόγος ἔχει [2], λέγεται [3], λέγουσιν [4], οἱ δὲ ἀνέγραψαν [5], etc.

Ces détails sont assez nombreux ; ils le seraient plus encore si nous n'avions, pour être plus exact, négligé tous ceux qui correspondent à la longue lacune [6] que présente le XVIIe livre

1. Arrien, *Anabase*, préf., 3 : ὡς λεγόμενα μόνον.
2. Arrien, *Anabase*, II, XII, 6 ; IV, XX, 1 ; IV, IX, 9, etc.
3. Arrien, *Anabase*, III, II, 1 ; VII, XII, 9, etc.
4. Arrien, *Anabase*, II, XXV, 2 ; III, X, 1, etc.
5. Arrien, *Anabase*, VI, XI, 1 ; VII, 26, *sub fin.*, etc.
6. Cette lacune s'étend du l. VII, ch. VI, au l. VIII, ch. X, de Quinte Curce inclusivement.

de Diodore. Ils sont en général relatifs aux affaires politiques et militaires et sont assez inégalement répartis dans l'ouvrage de Quinte Curce; de plus, ils n'occupent pas toujours dans cet ouvrage une place correspondante à celle qu'ils ont dans l'histoire d'Arrien. Au reste, le tableau suivant permettra d'en juger mieux que tout ce que nous pourrions dire :

Quinte Curce.	Arrien.	
III, I, 9.	I, XXIX, 5.	Ambassade des Athéniens.
— — 22, sqq.	II, IV, 1, 2.	Les Paphlagoniens se soumettent; Calas est mis à leur tête.
— III, 1.	— II, 1.	Remplacement de Pharnabaze par Thymodès (Arr. Θυμώνδας).
— IV, 1.	— II, 3.	Arrivée d'Alexandre à l'ancien camp de Cyrus [1].
— VII, 2-5.	— V, 8, 9.	Sacrifices en l'honneur de Minerve et d'Esculape; soumission des Myndiens et des Cauniens; départ de Mallos.
— — 11, sqq.	I, XXV, 5.	Anecdote de Sisenès.
— VIII, 28.	II, VIII, 5.	Dispositions prises par Alexandre avant la bataille d'Issus.
— IX, 7-11.	— VIII, 3, 4. — IX, 2, 3.	Ordre de bataille de l'armée d'Alexandre au combat d'Issus. Positions occupées par les Agrianes, les Thraces et les Crétois.
— XI, 2, 3.	— IX, 1.	Manœuvre des Thessaliens.
— XI, 10.	— XII, 1.	Blessure d'Alexandre [2].
IV, I, 34, 37.	— XII, 1, 3. III, I.	Défaite des Perses échappés à la bataille d'Issus.
— — 10 sqq.	II, XIV, 5.	Réponse d'Alexandre à Darius.
— — 15.	— XV, 8.	Prise de Byblos.
— II, 22, 23.	— XVIII, 6.	Précautions prises par Alexandre pour mettre les travailleurs à l'abri des traits des Tyriens.
— III, 2-6.	— XIX, 1-6.	Brûlot lancé contre les Macédoniens pendant le siège de Tyr.
— III, 11.	— XX, 5.	Arrivée de Cléandre avec des troupes grecques; position des vaisseaux de Pnytagoras.
— V, 14, 19.	III, 2, 3 sqq.	Opérations d'Hégélochus et d'Amphotérus; prise d'Aristonicus.

1. Quinte Curce confond les deux Cyrus, mais cette erreur n'infirme pas le rapprochement que nous faisons.

2. Plutarque, *Alexandre*, 20, ajoute, d'après Charès, qu'Alexandre fut blessé par Darius.

Quinte Curce.	Arrien.	
IV, VII, 2-6.	III, I, 1-5.	Date du départ de Gaza. — Alexandre laisse Mazacès comme gouverneur de Memphis. Route suivie par Alexandre à son départ de cette ville.
— VIII, 10.	— III, 2.	Châtiment des tyrans.
— VIII, 12.	— VI, 2.	Mention d'une ambassade athénienne; départ d'Amphotérus.
— IX, 4.	— VIII, 6.	Chiffre identique.
— X, 10.	— VII, 7.	Chiffre identique.
— — 8.	— — 7.	Indication d'itinéraire identique.
— XII, 6-13.	— VIII, 3.	Énumération plus complète des troupes perses.
— XIII, 3, sqq.	— X, 1.	Mot de Parménion, réplique d'Alexandre.
— XV, 12, 13.	— XIII, 2, 3. — XIV, 1.	Combat de Ménidas contre les Scythes, à la bataille d'Arbèles; sa défaite. Aretès vient à son secours.
— XV, 18.	— XIII, 4.	Lutte des Bactriens et des Macédoniens à la bataille d'Arbèles.
V, III, 11, 15.	— XVII.	Alexandre et les Uxiens.
— IV, 14.	— XVIII, 4.	Au moment de franchir le passage de la Perse, Alexandre laisse à Cratère le commandement du camp.
— — 33.	— — 9.	Fuite d'Ariobarzane.
VI, IV, 2, 3, 8.	— XXIII, 2, 4, 6.	Division de l'armée en plusieurs corps, au moment de l'entrée en Hyrcanie. Érygius et Cratère rejoignent Alexandre.
— — 23-25.	— XXIV, 3.	
— V, 1, 6-10.	— XXIII, 7, sqq. — XXIV, 3.	Discours tenu à Artabaze et aux ambassadeurs grecs.
VII, IV, 20, 21.	— XXVIII, 8-10.	Les Bactriens abandonnent Bessus.
— V, 17, 18.	— XXIX, 4.	Passage de l'Oxus.
— III, 5.	— XXVIII, 1.	Menon, satrape de l'Arachosie.
— IV, 21.	— — 10.	Retour des Bactriens chez eux.
— V, 27.	— XXIX, 5.	Renvoi des Thessaliens dans leurs foyers.
— VI, 15.	IV, I, 5.	Rumeurs en Bactriane.
— — 21.	— III, 5.	Destruction de Cyropolis.
— IX, 20, sqq.	— VI.	Embuscade dressée par les Scythes.
VIII, I, 9.	— XV, 2, 3.	Propositions faites à Alexandre par les Scythes.
— V, 4.	*Indiques*, 19.	Chiffre identique [1].

1. Plutarque (*Alex.*, 66) ajoute des indications numériques qui manquent dans Arrien et Quinte Curce.

Quinte Curce.	Arrien.	
VIII, xi, 24, 25.	*Anabase*, IV, xxx, 4.	Alexandre offre un sacrifice, après la prise d'Aornos, et confie à Sisicottus le commandement de cette citadelle.
IX, i, 7, 8.	V, xx, 6.	Ambassade [1] d'Abisarès. Alexandre enjoint à ce prince l'ordre de se soumettre.
— — 13.	— xxii, 3.	Situation topographique du royaume des Cathéens [2].
— — 15, 23.	— xxii, 24.	Prise de Sangala (Quinte Curce omet le nom de cette ville).
— viii, 16.	V, xvii, 1, 2.	Musicanus est battu par Pithon et pendu par ordre d'Alexandre.
— — —	— xvii, 1, 2.	Défection de Musicanus.
X, i, 1.	— xxvii, 3.	Arrivée de Sitalcès, de Cléandre et d'Héracon.
— ii, 10.	VII, v, 3.	Les soldats macédoniens viennent prendre sur des tables la somme nécessaire au payement de leurs dettes [3].

Il y a là, on le voit, un nombre assez considérable de renseignements pris à Aristobule ou à Ptolémée, si toutefois on veut bien admettre la règle que nous avons posée. Mais auquel de ces deux historiens faut-il plus particulièrement rapporter l'origine des documents précédents? Il serait peut-être téméraire, en l'absence de preuve décisive, de chercher à le dire d'une manière précise; rien n'empêche cependant de supposer que les détails militaires sont dus à Ptolémée [4] et que les autres viennent d'Aristobule.

Ce ne sont pas là du reste les seuls passages que Quinte Curce ait empruntés à l'un des deux écrivains précédents, il en est où l'on reconnaît, semble-t-il, une combinaison de la relation d'Aristobule et de Ptolémée.

Ainsi, d'après Arrien [5], Ptolémée et Aristobule racontent tous

1. Diodore (XVII, 90) mentionne bien la soumission d'Abisarès, qu'il appelle Ἐμβισάρης, mais il ne donne aucun des détails fournis par Arrien et Quinte Curce.

2. Cf. A. Miller, *Die Alexandergeschichte nach Strabo*, 1re part., Würzbourg, 1882, page 45.

3. Cf. Diodore, XVII, 109. — Sainte-Croix, *Op. l.*, page 446, note 2, commet une erreur en affirmant qu'Arrien ignore ce détail.

4. Cf. C. Müller, *Script. Rer. Alex.*, page 86.

5. Arrien, *Anabase*, VI, x, 1 sqq.

les deux qu'Alexandre fut blessé par une flèche au siège d'une ville des Malles en Inde. Quinte Curce rapporte ce même fait, seulement, tout en suivant dans son récit la tradition de Ptolémée, il ajoute un détail qui se retrouve précisément attribué à Aristobule par Plutarque.

Quinte Curce, IX, v, 9 : ... donec Indus *duorum cubitum* sagittam.... ita excussit, ut *per thoracem paulum super latus* dextrum infigeret.	Plutarque, *de fort. Alex.*, Or. II, ix, p. 418, éd. Didot : ... ἐν Μαλλοῖς τοξεύματι διεπήχει διὰ τοῦ θώρακος εἰς τὸ στῆθος..... ἔλαβε κατὰ τοῦ αὐχένος, ὡς Ἀριστόβουλος ἱστόρηκε.	Arrien, *Anabase*, VI, x, 1 : Ἀλέξανδρος δὲ βάλλεται καὶ αὐτὸς διὰ τοῦ θώρακος ἐς τὸ στῆθος τοξεύματι, ὑπὲρ τὸν μαστόν, ὥστε λέγει Πτολεμαῖος.

On peut déterminer l'origine précise de certains autres renseignements. Arrien se plaît à raconter les prodiges [1], précurseurs des grands événements de l'expédition macédonienne; comme il n'indique jamais l'auteur d'après lequel il les rapporte, nous en devons conclure qu'il suit, en les rapportant, la relation d'Aristobule ou celle de Ptolémée. S'il en est ainsi, — et c'est là une conséquence dont il est inutile de démontrer l'exactitude, — le guide adopté par Arrien ne saurait être Ptolémée, uniquement occupé des faits militaires, et qui semble n'avoir qu'une seule fois [2] mentionné un prodige, dont, au reste, tous les autres historiens avaient parlé; ce guide ne peut être qu'Aristobule, dont l'histoire contenait le récit de plusieurs faits de ce genre [3], les fragments l'attestent.

Ainsi donc, c'est d'après Aristobule que Quinte Curce a introduit dans le récit du siège de Gaza l'épisode du corbeau [4], épisode sur lequel tous les autres historiens se taisent; c'est aussi d'après lui qu'il a raconté le songe qu'Alexandre eut pendant le siège de Tyr [5], songe que Plutarque mentionne brièvement [6] et dont Diodore ne dit pas un mot; c'est d'après lui enfin

1. Cf. Arrien, *Anabase*, I, xi, 2; xxv, 8; II, xviii, 1; xxvi, 4; xxvii, 2; III, vii, 6; xv, 7; IV, iv, 3 et 9; xv, 8, etc.
2. Cf. C. Müller, *Script. Rer. Alex.*, page 88, fg. 7.
3. Cf. C. Müller, *Script. Rer. Alex.*, page 98, fg. 9; page 101, fg. 24; page 109, fg. 39, et Schoene, *Op. l.*, page 23.
4. Cf. Arrien, *Anabase*, II, xxxvi et xxvii, avec Quinte Curce, IV, vii, 11.
5. Cf. Arrien, *Anabase*, II, xviii, et Quinte Curce, IV, ii, 17.
6. Plutarque, *Alexandre*, 24.

qu'il parle de l'institution du corps des pages [1] ; les détails curieux qu'il donne à ce sujet se retrouvent en effet dans Arrien [2] et, par leur nature même, semblent bien plus convenir au caractère de la narration d'Aristobule qu'à celui de la narration de Ptolémée.

La trace positive de l'influence de ce dernier historien est beaucoup plus difficile à retrouver dans l'ouvrage de Quinte Curce. Ptolémée doit, selon toute vraisemblance, avoir fourni, pour la majeure partie, les documents stratégiques qu'Arrien et Quinte Curce sont seuls à donner; il doit les avoir fournis, mais on ne saurait affirmer qu'il en soit ainsi. Indépendamment des faits partiels, notoirement rapportés d'après Ptolémée [3], on ne trouve dans l'ouvrage de Quinte Curce qu'un seul événement dont le récit paraisse avoir été inspiré par l'ancien aide de camp d'Alexandre : c'est celui de la conspiration de Philotas [4].

Arrien, après avoir donné quelques détails sur lesquels Ptolémée et Aristobule étaient d'accord, ajoute [5] : « Ptolémée dit « de plus que le criminel fut mené devant les Macédoniens ; « qu'Alexandre l'accusa devant l'assemblée générale; que Phi- « lotas se justifia d'abord; que les témoins parurent ensuite et « le convainquirent d'avoir été instruit des embûches dressées à « Alexandre, sans les avoir révélées, quoiqu'il entrât plusieurs « fois par jour dans la tente du roi. Philotas et ses complices « périrent *percés de traits* par les Macédoniens. »

Ce récit est on ne peut plus bref, et il se termine par un détail sur le genre de mort de Philotas qui contredit un peu le renseignement fourni par Quinte Curce [6]. Toutefois, dans sa sobriété, il est tellement d'accord avec celui de Quinte Curce, en ce qui concerne la marche des événements, qu'on ne saurait s'empêcher d'y voir une espèce de sommaire que l'historien latin s'est plu à développer dans les cinq derniers chapitres de son sixième livre.

1. Quinte Curce, VIII, vi, 2.
2. Arrien, *Anabase*, IV, xiii, 1. — Cf. encore Aristobule, fg. 10, et Quinte Curce, IX, vii, 5, 9; VIII, 1, 2. — A. Fræenkel, *Op. l.*, page 285, sqq.
3. Cf. page 119.
4. Quinte Curce, VI, vii-xi.
5. Arrien, *Anabase*, III, 26.
6. Cf. Quinte Curce, VI, xi, 38 : « Omnes ergo a Nicomacho nominati, more patrio, dato signo, *saxis obruti sunt.* »

Quinte Curce a emprunté à Trogue Pompée un chiffre [1], un détail caractéristique [2], il a rapporté ou critiqué quelques-unes des assertions de l'auteur de l'*Histoire philippique*. Il semble aussi lui avoir pris certains détails accessoires; certains tours de phrase, que nous retrouvons à la fois dans l'*Histoire d'Alexandre* et dans l'abrégé de Justin, permettent de l'affirmer sans trop de hardiesse [3]. Nous en citerons seulement quelques exemples en suivant l'ordre chronologique :

JUSTIN, XI, VIII, 3, 4 :.... plenus *pulveris ac sudoris* in præfrigidam undam se projecit : tum repente tantus nervos ejus occupavit *rigor*.....	QUINTE CURCE, III, V, 2, 3 :....*pulvere* simul *ac sudore* perfusum [4] regem invitavit liquor fluminis..... subito horrore artus *rigere* cœperunt....
JUSTIN, XI, X, 10 : Tyriorum civitas cum *coronam auream*.... per *legatos*.... Alexandro misisset, grate munere *accepto*, Tyrum *se ire velle* ad vota *Herculi* reddenda *dixit*.	QUINTE CURCE, IV, II, 2 : *Coronam* igitur *auream* donum *legati* adferebant.... Ille dona ut ab amicis *accipi* jussit..... *Herculi*.... sacrificare *velle se dixit*.
JUSTIN, XI, XI, 9, 13 : Rogat deinde *an omnes interfectores parentis sui* sit ultus. Respondetur patrem ejus nec *posse* interfici.... Comitibus quoque suis *responsum*, ut Alexandrum pro Deo non *pro* rege *colerent*.	QUINTE CURCE, IV, VII, 27, sqq.; VIII, 1 : Post hæc institit quærere *an omnes parentis sui interfectores* pœnas dedissent. Sacerdos parentem ejus negat ullius scelere *posse* violari.... Nihil amplius quæsierunt (amici) quam an auctor esset sibi divinis honoribus *colendi* suum regem. Hoc quoque acceptum.... *respondent*.
Reversus ab Hammone Alexandream *condidit*.	Alexander *ab Hammone rediens*.... statuerat urbem novam *condere*.

1. Cf. page 115.
2. Cf. page 126.
3. Ces ressemblances paraissent confirmer l'opinion de Petersdorff, qui croit reconnaître dans plusieurs passages de Quinte Curce non pas une interpolation, mais une trace de l'influence de Trogue Pompée: cf. R. PETERSDORFF, *Eine neue Hauptquelle*, *Op. l.*, page 22, sqq. Une opinion analogue avait déjà été soutenue dans une dissertation de FR. SCHMIEDER, *de Curtii loco.... ubi fragmentum Trogi Pompei latere videtur*.... Bregæ. 1804. Cf. encore FR. SCHMIEDER, *Commentarii perpetui in classicos romanorum scriptores*. Göttingue, 1804, vol. III, pages 117, 118.
4. Arrien, dont les renseignements se rapprochent le plus ici de ceux de Quinte Curce, dit simplement (*Anabase*, II, IV, 7) : οἱ δὲ... λέγουσι... ἱδρῶντα καὶ κόματι ἐχόμενον.

JUSTIN, XI, XII, 7 : Nam *semel tantum eam Alexandro visam esse, cum matrem* parvulasque filias ejus frequenter *consolaretur.*

JUSTIN, XI, XV, 1, 5 : *Aureis compedibus vincitur* (Darius).

Alexander quoque *citato cursu* postera die supervenit.

.... *ibi cognovit* Dareum clauso vehiculo per noctem exportatum.

JUSTIN, XI, XV, 5 : Dum *ad fontem proximum* pergit, *in vehiculo Dareum multis* quidem *vulneribus confossum....* invenit.

JUSTIN, XII, III, 8 : Post hæc Alexander *habitum regum Persarum et diadema.... velut in leges eorum quos vicerat, transiret,* adsumit.

Amicos quoque suos longam vestem.... sumere jubet.

JUSTIN, XII, VI, 1, 5, 6 : *Sollemne* die amicos in *convivium* convocat.

Postquam satiatus cæde animus conquievit, et in *iræ* locum successit *æstimatio.*

Amicum .... *a se occisum inter epulas* et pocula.

JUSTIN, XII, X, 7 : Inde *iter terrestre facturus, cum arida loca* medii itineris dicerentur, *puteos* opportunis locis *fieri* præcepit.

JUSTIN, XII, XI, 8 (Alexander) : ad *corripiendos* seditionis auctores *e tribunali* in contionem *armatam* inermis ipse *desiluit,* et, *nemine prohibente, tredecim correptos manu* sua ipse *ad supplicium* duxit.

QUINTE CURCE, IV, X, 24 : *Semel omnino eam viderat,* quo die capta est, nec ut ipsam, sed ut *Darei matrem videret.*

QUINTE CURCE, V, XII, 20 : *Aureis compedibus* Dareum *vinciunt.*

V, XIII, 5 : Igitur *raptim* agmen, *cursus..... Ibi* Melon excipitur..... Ex hoc acta *cognoscit.*

QUINTE CURCE, V, XIII, 23 : *Haud procul erat fons.....*

V, XIII, 15, 16 : *Vehiculum Darei* assecuti.... *multisque confossum vulneribus* relinquunt.

QUINTE CURCE, VI, VI, 4 : (Alexander) purpureum *diadema,* distinctum albo, *quale Dareus habuerat,* capiti circumdedit.... ne omen quidem veritus quod *a victoris insignibus in devicti transiret habitum. L. l.,* 7. *Amicos* vero et equites..... *Persicis* oneraverat *vestibus.*

QUINTE CURCE, VIII, I, 22 : *Sollemni* adhibetur *convivio....*

VIII, II, 1 : *Postquam ira* mente decesserat... magnitudinem facinoris sera *æstimatione* perspexit.

Ib., 8 : *A me inter epulas occisus est.*

QUINTE CURCE, IX, X, 2 : Leonnato.... præmisso *ut puteos foderet,* qua *terrestri itinere ducturus* exercitum videbatur, quippe *sicca erat regio.*

QUINTE CURCE, X, II, 30 : *Desiluit* deinde frendens *de tribunali,* et in medium *armatorum* agmen se immisit; notatos quoque, qui ferocissime obloquti erant, singulos *manu corripuit, nec ausos repugnare tredecim* adservandos custodibus corporis tradidit.... III, 2... *ad supplicium...* trahi [1].

1. On peut encore comparer JUSTIN, XII, XIII, 10, et QUINTE CURCE, X, X, 16-18; JUSTIN, XIII, I, 1, 4, et QUINTE CURCE, X, V, 5, 7, 17; JUSTIN, XIII, V, 8,

II

Avec la recherche des emprunts faits par Quinte Curce à Clitarque, Aristobule, Ptolémée, Trogue Pompée, se termine la partie la plus facile de notre tâche. Nous n'aurons plus désormais pour nous diriger ces guides précieux, Diodore, Arrien, Justin, et il nous faudra modifier quelque peu la règle que nous avons suivie jusqu'à présent.

Prenant pour point de départ l'étendue et la nature toute spéciale des ouvrages de Callisthène, Néarque, Onésicrite, Mégasthène, Ératosthène, Artémidore, et, concluant du particulier au général, nous admettrons non seulement que Quinte Curce a pris à l'un de ces écrivains tout renseignement fourni par cet écrivain et omis au contredit par les autres, mais nous admettrons encore que Quinte Curce aura pris à Callisthène, par exemple, tout renseignement qui se retrouvera reproduit exactement dans une des parties de l'*Histoire d'Alexandre* où la présence d'un emprunt caractéristique fait à Callisthène aura été constatée.

Une pareille méthode d'investigation n'offre pas sans doute des garanties de rigueur absolue; tout imparfaite qu'elle est, elle permettra cependant de réunir des éléments d'information suffisants pour évaluer, au moins d'une manière approximative, la part d'influence qui revient aux écrivains dont nous avons encore à nous occuper.

L'histoire de Callisthène ne devait pas comprendre le récit des événements postérieurs à l'année 330. Cette hypothèse, formulée par C. Müller [1], nous semble de tous points exacte; si elle l'est, l'ouvrage de Callisthène n'a pu être utilisé par Quinte Curce que dans les trois premiers livres qui nous restent de son histoire, livres qui offrent précisément la trace d'emprunts caractéristiques faits à Callisthène [2] et qui correspondent à la

et Quinte Curce, X, II, 2. Cf. R. Petersdorff, *Eine neue Hauptquelle*, *Op. l.* — H. Crohn, *Op. l.*, page 23 sqq. — J. Kærst, *Op. l.*, page 50. — R. Köhler, *Op. l.*, page 48, sqq.

1. C. Müller, *Script. Rer. Alex.*, page 7.

2. Cf. page 118.

partie de l'histoire de Diodore dans laquelle l'influence de Clitarque est le moins sensible [1]. Le champ de nos recherches est donc parfaitement limité, et nous devons considérer comme empruntés à Callisthène tous les faits — de quelque nature qu'ils soient — qui, nous étant parvenus sous le nom de cet historien, se retrouvent rapportés avec des détails identiques dans les trois premiers livres de Quinte Curce. L'application de cette règle nous amènera à constater surtout dans les livres III et IV la trace de l'influence exercée par Callisthène.

C'est d'après lui que l'auteur latin raconte, au moins en partie, la bataille d'Issus et celle d'Arbèles. Dans le récit du premier de ces combats, on retrouve, en effet, plusieurs détails que Polybe nous a transmis dans sa critique de Callisthène. Dans le récit du second, on peut aussi noter plusieurs renseignements que Plutarque a reproduits à son tour d'après Callisthène, comme l'ont établi les travaux récents sur les sources utilisées par cet écrivain dans sa *Vie d'Alexandre* [2].

Bataille d'Issus.

Quinte Curce.	Polybe.	
III, viii, 13.	XII, 17.	Marche de Darius poursuivant Alexandre avant la bataille.
— viii, 27.		Campement sur les bords du Pinarus.
— ix, 1-6.	— 17-18.	Ordre de bataille de l'armée perse.
— ix, 10.	— 21.	Occupation des pentes de l'Amanus par les Perses.
— xi, 4.	— 20 s. fin.	Lutte corps à corps des deux armées.

Bataille d'Arbèles [3].

Quinte Curce.	Plutarque, *Alexandre*.	
IV, xv, 6.	XII, 32, 2.	Double message envoyé à Alexandre par Parménion.
— xvi, 2.	— 33, 5.	
— xv, 26, 27.	— 33, 2.	Prodige apparu durant la bataille.
— xvi, 18, 19.	— 33, 5.	Causes alléguées par Alexandre pour abandonner la poursuite des fuyards.

1. Cf. page 136, sqq.
2. Cf. surtout A. Vogel, *Ueber die Quellen Plutarchs in der Biographie Alexanders*, Colmar, 1877, page 10.
3. Il est à noter que, d'après Strabon (XVII, page 813), Callisthène se servait de ce nom, au lieu de celui de Gaugamela, adopté par Aristobule.

Quinte Curce doit encore à Callisthène la plus grande partie du récit qu'il nous fait de la visite d'Alexandre à l'oracle d'Hammonium. Cette visite a été racontée par tous les historiens, il est vrai, mais, suivant Callisthène cité par Strabon[1], elle fut marquée par deux incidents : Alexandre fut sauvé, au milieu du désert, par une pluie soudaine, et, à son arrivée au temple, fut salué par le prêtre du nom de fils de Jupiter. Or, ces deux incidents caractéristiques se retrouvant dans le récit de Quinte Curce[2], nous sommes en droit de conclure qu'ils ont été empruntés à l'ouvrage de Callisthène.

C'est enfin dans ce même ouvrage qu'il faut chercher l'origine d'une erreur géographique commise par Quinte Curce seul. Nous lisons en effet dans son histoire[3] : « *Multa in ea regione* (en Cilicie) *monumenta, vulgata carminibus, vetustas exederat. Monstrabantur urbium sedes Lyrnessi et Thebes*, etc. » Or il n'y a jamais eu dans la Cilicie proprement dite de ville du nom de Lyrnessus ou de Thèbes; l'erreur de Quinte Curce serait donc inexplicable, si Strabon ne nous avait conservé l'indication suivante, qu'il attribue à Callisthène : « Φασὶ δ' ἐν τῷ μεταξὺ Φασήλιδος καὶ Ἀτταλείας δείκνυσθαι Θήβην τε καὶ Λυρνησσόν, ἐκπεσόντων ἐκ τοῦ Θήβης πεδίου τῶν Τρωικῶν Κιλίκων εἰς τὴν Παμφυλίαν ἐκ μέρους, ὡς εἴρηκε Καλλισθένης[4]. » Maintenant, l'explication n'est pas difficile à donner; Quinte Curce, en lisant ce passage, distrait ou emporté par la précipitation d'un travail hâtif, n'a été frappé que des mots Θήβη, Λυρνησσός, Κίλικες, et, ignorant ou bien oublieux, il a confondu les Ciliciens de Troade, dont parlait Callisthène, avec ceux de la Cilicie proprement dite. L'attribution de ce passage à Callisthène s'appuie d'ailleurs sur ce fait, établi par une discussion antérieure[5], que les renseignements qui suivent dans Quinte Curce sont aussi tirés de Callisthène.

Quinte Curce passe assez vite sur le voyage d'exploration accompli par la flotte macédonienne sous les ordres de Néarque; il n'a donc dû, semble-t-il, user qu'en de très rares occasions

1. Strabon, XVII, i, pages 813, 814.
2. Quinte Curce, IV, vii, 11, 25.
3. Quinte Curce, III, iv, 10.
4. Strabon, XIV, iv, page 667.
5. Cf. page 120.

de cette relation si intéressante et si exacte. Cette hypothèse très vraisemblable n'est cependant pas absolument justifiée.

Le Périple de Néarque ne doit pas être jugé d'après l'extrait qu'en donne Arrien dans ses *Indiques* [1]. Il avait une étendue beaucoup plus considérable que cet extrait ne le ferait supposer. Il ne commençait pas, en effet, au moment où la flotte quitta l'embouchure de l'Indus, il comprenait des faits bien antérieurs, et renfermait le récit des événements survenus depuis l'embarquement d'Alexandre à Nicée sur l'Hydaspe; de plus, ce n'était pas un simple journal de bord, enregistrant les distances parcourues et les menus incidents de la traversée : c'était une véritable relation où les détails intéressants de toute nature avaient leur place. Ce fait ressort avec évidence de l'examen des passages dans lesquels Strabon [2] et Arrien [3] renvoient au texte de Néarque. Ceci admis, il s'ensuivra comme conséquence toute naturelle que cette relation aura pu être utilisée par Quinte Curce dans une partie de sa description de l'Inde. Un chapitre de cette description montrera clairement qu'il en a été ainsi.

Dans le IXe chapitre de son VIIIe livre, Quinte Curce donne toute une série de renseignements sur les oiseaux qui imitent la voix humaine [4]; sur la différence des saisons en Inde et en Grèce [5]; sur les vents de terre et les vents de mer [6]; sur l'écriture chez les Indiens [7]; sur les attelages d'éléphants [8]; or tous ces renseignements se retrouvent dans Strabon ou dans Arrien attribués — quelques-uns en opposition à d'autres témoignages — à l'ouvrage de Néarque [9] : il faut donc en conclure, malgré certaines différences de détail, que ces renseignements sont pris à la relation du grand explorateur macédonien. C'est à cette même relation qu'il faudra rapporter encore l'origine des détails que donne Quinte Curce sur les Ichthyophages [10], sur le prix

1. Arrien, *Indica*, XX, XLIII.
2. Strabon, XV, pages 693, 696, 716, etc.
3. Arrien, *Anabase*, VI, XII, 4. *Ind.*, XV, 1, etc.
4. Cf. Quinte Curce, VIII, IX, 16. — Arrien, *Indica*, XV, 18.
5. Cf. Quinte Curce, VIII, IX, 13. — Strabon, XV, page 692.
6. Cf. Quinte Curce, VIII, IX, 12. — Strabon, XV, page 692.
7. Cf. Quinte Curce, VIII, IX, 15. — Strabon, XV, page 717.
8. Cf. Quinte Curce, VIII, IX, 29. — Strabon, XV, page 705.
9. Cf. Strabon, XV, page 717.
10. Cf. Quinte Curce, IX, X, 8, sqq. — Arrien, *Indica*, 29.

des chevaux [1] dans une île qui n'est pas nommée, le canevas ou tout au moins l'idée du discours dans lequel Cratère engage Alexandre à plus de prudence [2], enfin l'expédition de Sémiramis en Inde, expédition à laquelle Alexandre semble faire allusion dans un de ses discours [3].

L'ouvrage d'Onésicrite est, on le sait, très imparfaitement connu; ni le plan ni le titre n'en sont établis avec certitude; l'application de la méthode que nous avons suivie jusqu'ici devient donc assez difficile; toutefois, quelques indications fournies par le texte même de Quinte Curce nous permettront d'entrevoir la solution de ce problème, dont les données sont si incertaines.

En deux endroits, — dans la description de l'Hyrcanie [4] et dans celle de l'Inde [5], — le texte de l'historien latin donne des renseignements pris, comme on l'a vu [6], à Onésicrite. Si l'on tire de ce fait les conséquences que les recherches antérieures permettent d'en tirer, on arrive à cette conclusion : Onésicrite a étudié avec un soin spécial l'Inde et l'Hyrcanie; Quinte Curce, en décrivant ces deux contrées, s'est servi, plus qu'on ne le croirait, de la relation d'Onésicrite.

L'exactitude de cette conclusion, fort hypothétique à première vue, n'est pas confirmée en ce qui concerne l'Hyrcanie; cela tient sans doute à ce que nous connaissons mal l'ouvrage d'Onésicrite; en revanche, elle l'est, et très fortement, pour l'Inde. En effet, dans son XVe livre, consacré à ce pays, Strabon cite fréquemment [7] Onésicrite et le signale comme l'auteur qui s'est le plus occupé du royaume indien de Musicanus [8]; d'autre part, Quinte Curce donne, en dehors des passages cités plus haut, des détails tellement conformes [9] aux fragments d'Onésicrite

1. Quinte Curce, X, i, 10. Clitarque (Cf. C. Müller, *Alex. Rer. Script.*, page 83) donne bien le même chiffre, mais il explique autrement que Quinte Curce l'élévation du prix auquel les insulaires en question achetaient leurs chevaux.
2. Arrien, *Anabase*, VI, xiii, 4. Quinte Curce, IX, vi, sqq.
3. Quinte Curce, IX, vi, 23. Cf. Strabon, XV, i, page 686.
4. Quinte Curce, VI, iv, 22.
5. Quinte Curce, VIII, ix, 32; IX, i, 9, 25.
6. Cf. pages 123, 124.
7. Strabon, XV, pages 698, 699, 715, 701, etc.
8. Strabon, XV, page 694.
9. Quinte Curce, VIII, ix, 17, sur les éléphants. Cf. Strabon, XV, page

qu'il n'est guère possible d'hésiter sur leur origine. De ces deux faits il ressort, ainsi que nous le disions, que l'ouvrage d'Onésicrite renfermait des documents assez étendus sur l'Inde, et que ces documents ont été mis à contribution par Quinte Curce. Dans quelle mesure? on ne saurait le dire. Il est cependant incontestable que, si nous avions l'œuvre entière d'Onésicrite, il faudrait aux passages déjà signalés en ajouter d'autres, ne serait-ce que celui où il est question de Critobule de Cos [1]. Quel autre, en effet, qu'un citoyen de Cos, comme l'était Onésicrite, aurait relevé avec tant soin et mis si en relief le rôle assez peu important du médecin Critobule [2]?

La description de l'Inde par Quinte Curce n'est pas faite uniquement d'après les relations de Néarque ou d'Onésicrite, elle contient encore des documents tirés des Ἰνδικά de Mégasthène; il était permis d'ailleurs de le supposer, d'après le rapprochement que nous avions fait entre un fragment de cet écrivain et un passage de Quinte Curce [3]. C'est ainsi que le récit de l'expédition de Bacchus et de celle d'Hercule en Inde [4], les détails sur la manière dont les rois indiens rendent la justice [5] et sur la façon dont ils chassent [6], sur les ornements dont les Indiens aiment à se parer [7] et sur la division des philosophes en deux classes, ceux qui habitent la ville [8] et ceux qui habitent la campagne [9], doivent être mis au compte de l'ambassadeur du roi Séleucus. Quelques-uns de ces renseignements se trouvent, il est vrai, dans des auteurs antérieurs, mais ils sont donnés par eux

705. — Quinte Curce, VIII, ix, 18, sur certains fleuves qui roulent de l'or. Cf. Strabon, XV, page 726; toutefois Quinte Curce avait peut-être emprunté ce détail à Mégasthène; Cf. Strabon, XV, page 711. — Sur le mariage chez les Cathéens, Quinte Curce, IX, i, 26; Strabon, XV, page 699.

1. Quinte Curce, IX, v, 25.

2. Arrien, le seul auteur, en dehors de Quinte Curce, qui raconte cette anecdote, ne la cite pas d'après ses sources habituelles, comme l'indique la mention ἀνέγραψαν. (Arrien, *Anabase*, VI, xi, 1.) Il n'y a pas à s'arrêter sur ce fait qu'Arrien substitue le nom de Κριτόδημος à celui de Critobulos.

3. Cf. page 124.

4. Cf. Quinte Curce, VIII, x, 7, sqq.; xi, 2, sqq. — Strabon, XV, page 687. — Arrien, *Indica*, 5, 4 et 7.

5. Cf. Quinte Curce, VIII, ix, 27. — Strabon, XV, pages 709, 710.

6. Cf. Quinte Curce, VIII, ix, 28. — Strabon, XV, pages 709, 710.

7. Cf. Quinte Curce, VIII, ix, 21. — Strabon, XV, pages 709 et 719.

8. Cf. Quinte Curce, VIII, ix, 33. — Cf. Strabon, XV, page 711.

9. Cf. Quinte Curce, VIII, ix, 31. — Cf. Strabon, XV, page 711.

avec des variantes qui n'ont été admises ni par Mégasthène ni par Quinte Curce.

Clitarque, par exemple, parle bien de l'expédition de Bacchus [1], mais il confond — ce que se gardent bien de faire Mégasthène et Quinte Curce — la ville de Nysa avec une montagne.

Il n'y a donc pas à méconnaître l'influence de l'auteur des Ἰνδικά; elle a même été sans doute, comme celle d'Onésicrite, plus profonde que nous ne pouvons l'affirmer, et elle a dû se faire sentir, avec plus ou moins de force, dans tout ce qui touche à l'Inde.

Ératosthène et Artémidore, les derniers écrivains dont nous ayons à nous occuper, ne devaient qu'en de rares circonstances servir de guides à Quinte Curce. Leurs ouvrages, par leur nature même, ne pouvaient lui être utiles que dans les parties de son histoire où il s'occupait plus spécialement de géographie, et, là encore, ils ne lui servaient qu'à contrôler ou à compléter les travaux antérieurs qu'il utilisait. Les traces qu'ils ont laissées sont en conséquence assez peu reconnaissables.

En dehors du passage que nous avons cité [2], on ne peut signaler aucun indice positif de l'influence exercée par Artémidore, et l'on ne peut guère non plus trouver de preuves de celle d'Ératosthène.

C'est à ce dernier géographe [3] cependant qu'il faut rapporter l'origine des évaluations numériques relatives aux dimensions des murailles de Babylone; c'est à lui qu'il faut également attribuer quelques détails curieux donnés par Quinte Curce sur cette ville, notamment ceux qui ont trait à la traversée de Babylone par l'Euphrate [4], à l'emploi de l'asphalte dans la construction des maisons [5]. Ce détail est surtout intéressant; en effet, à part notre historien et Strabon, aucun auteur ancien ne le connaît, et Strabon déclare le tenir d'Ératosthène [6]. C'est Ératosthène enfin qui, donnant à la chaîne du Taurus une étendue exa-

1. Cf. Scholies d'Apollonius de Rhodes, II, page 404.
2. Cf. page 124.
3. Cf. pages 114, 115.
4. Cf. Quinte Curce, V, I, 28. — Strabon, XVI, page 738.
5. Quinte Curce, V, I, 25.
6. Strabon, XVI, page 743.

gérée [1], a trompé Quinte Curce, et, lui faisant confondre cette chaîne avec celle du Paropamise, l'a amené à écrire la description obscure que l'on sait [2]. L'influence du célèbre géographe alexandrin s'est probablement exercée sur bien d'autres points, mais il est impossible de la montrer avec une netteté suffisante. On ne saurait cependant douter que c'est à la lecture de son ouvrage, ou de celui d'un de ses imitateurs, qu'il faut attribuer la présence, dans l'histoire que nous étudions, d'un nombre assez considérable d'indications géographiques qui manquent dans les autres historiens d'Alexandre et se retrouvent dans la géographie de Strabon.

Nous nous contenterons de signaler les plus curieuses :

Quinte Curce.	Strabon.	
III, I, 11.	XII, page 567.	Absence de grandes villes en Phrygie.
— I, 11-13.	XII, page 534.	Notice sur l'étendue [3] de l'Asie entre la mer de Cilicie et le Pont-Euxin.
— IV, 6, 8.	XIV, page 608.	Division de la Cilicie en Cilicie de la plaine et Cilicie des montagnes.
IV, IV, 20.	XVI, pages 756-757.	Tremblement de terre, cause d'une émigration des Tyriens.
— IX, 16.	XI, page 529.	Etymologie du mot Tigris.
V, I, 6.	XVII, page 737.	Existence d'une source de naphte près de Babylone.
— I, 15.	XVI, page 746.	Etymologie du mot Mésopotamie.
— III, 1.	XV, page 729.	Sur les fleuves que franchit Alexandre.
— IV, 7.		
— VII, 9.		
VI, IV, 16.	XI, page 508.	Configuration de l'Hyrcanie.
VII, I, 1.	XVI, page 744.	Description de la Sittacène.
— III, 21.	XI, page 491.	Ligne de partage des eaux de l'Asie.
VIII, IX, 14.	XVI, page 779 [4].	Etymologie du nom de la mer Rouge.
X, I, 13.		

1. Cf. A. Forbiger, *Handbuch der Alten Geographie*..... Hambourg, 1877, t. II, page 45, n° 85.

2. Quinte Curce, VIII, III, 19. — Cf. A. Miller, *Op. cit.*, pages 40, 41.

3. Strabon, XIV, page 677, rectifie les erreurs qui couraient de son temps sur l'étendue de l'Asie en cet endroit.

4. Ces étymologies sont tout à fait caractéristiques de la manière de Strabon. Cf. Strabon, pages 737, 635, 699. — L'étymologie du nom de la mer Rouge avait été donnée aussi par Néarque (Cf. Arrien, *Indica*,

Quinte Curce.	Strabon.	
X, I, 6.	XV, page 698.	Notion identique sur la position topographique de Nicée et de Bucéphala.

III

A côté de ces indications géographiques, dont on peut déterminer l'origine avec plus ou moins d'exactitude et de vraisemblance, l'ouvrage de Quinte Curce renferme de nombreux passages qui n'ont d'équivalent dans aucun des écrits que l'antiquité nous a laissés sur Alexandre.

On trouve dans ces passages des noms géographiques qui ne sont pas autrement connus : par exemple des noms de peuples ou de pays, tels que Præsti [1], Simui [2], Belitæ [3], Gortuæ [4], Bubacene [5]; des noms de villes, Arvæ [6], Castabulum [7], Gazaba [8], Xenippa [9]; un nom de fleuve, Ridagnus [10].

On y trouve encore, et beaucoup plus fréquemment, des noms propres d'hommes, dont les autres historiens d'Alexandre ne disent mot, ou qu'ils ne mentionnent pas à propos des événements auxquels ils sont mêlés d'après Quinte Curce. C'est ainsi que nous connaissons les noms d'Amedines [11], d'Amissus [12], d'Andromachus [13], d'Aristogiton [14], d'Aspastes [15], d'Attinas [16],

XXXVII, 3), mais elle a peut-être été, comme les précédentes, empruntée directement au célèbre géographe. Cf. Strabon, XV, page 719, et Quinte Curce, VIII, IX, 37.

1. Quinte Curce, X, VIII, 11.
2. Ou Scenitæ, cf. Quinte Curce, IV, VII, 19.
3. Quinte Curce, IV, XII, 10.
4. Quinte Curce, IV, XII, 11.
5. Quinte Curce, VIII, V, 2.
6. Quinte Curce, VI, IV, 23.
7. Quinte Curce, III, VII, 5.
8. Quinte Curce, VIII, IV, 1.
9. Quinte Curce, VIII, II, 14.
10. Quinte Curce, VI, IV, 6.
11. Quinte Curce, VII, III, 4.
12. Quinte Curce, X, VIII, 15.
13. Quinte Curce, IV, V, 9, etc.
14. Quinte Curce, III, XIII, 15.
15. Quinte Curce, IX, X, 21.
16. Quinte Curce, VIII, I, 3.

de Biton [1], de Bolon [2], de Boxus [3], de Charus [4], de Cléon [5], de Démocratès [6], d'Elaptonius [7], d'Euctémon [8], d'Agathon [9], d'Hellanicus [10], d'Hégélochus [11], de Melon [12], de Mithracenès [13], de Mœris [14], d'Orsilos [15], de Pasas [16], de Perilaus [17], de Peucolaus [18], de Samaxus [19], de Théodote [20].

On y trouve enfin des appellations plus ou moins différentes de celles qu'emploient les autres auteurs pour désigner des villes ou des fleuves, et des personnages connus. Tels sont Beira [21], Arimaspi [22], Nora [23], Ecbolima [24], Onchæ [25], Sarbacæ [26], Hyarotis [27], Ziobetis [28], Dyardenes [29], Abistamenes [30], Aggrammes [31], Arsaces [32], Brochubelus [33], Cobares [34], Critobulus [35], Horratas [36],

1. Quinte Curce, IX, vii, 4.
2. Quinte Curce, VI, xi, 1.
3. Quinte Curce, IX, vii, 4.
4. Quinte Curce, VIII, xi, 10.
5. Quinte Curce, VIII, v, 8.
6. Quinte Curce, VI, v, 9.
7. Quinte Curce, VIII, ix, 19.
8. Quinte Curce, V, v, 9.
9. Quinte Curce, X, i, 1.
10. Quinte Curce, V, ii, 5.
11. Quinte Curce, VI, xi, 22.
12. Quinte Curce, V, xiii, 7.
13. Quinte Curce, V, xiii, 9.
14. Quinte Curce, IX, viii, 18.
15. Quinte Curce, V, xiii, 9.
16. Quinte Curce, X, viii, 15.
17. Quinte Curce, X, viii, 15.
18. Quinte Curce, VI, vii, 15, et un autre personnage du même nom, VII, x, 10.
19. Quinte Curce, VIII, xiii, 4.
20. Quinte Curce, V, ii, 5.
21. Quinte Curce, VIII, x, 22.
22. Quinte Curce, VII, iii, 1.
23. Quinte Curce, VIII, xi, 1.
24. Quinte Curce, VIII, xii, 1.
25. Quinte Curce, IV, i, 3.
26. Quinte Curce, IX, viii, 4.
27. Quinte Curce, IX, i, 13.
28. Quinte Curce, VI, iv, 4.
29. Quinte Curce, VIII, ix, 9.
30. Quinte Curce, III, iv, 1.
31. Quinte Curce, IX, ii, 3.
32. Quinte Curce, VIII, iii, 17.
33. Quinte Curce, V, xiii, 11.
34. Quinte Curce, VII, iv, 8.
35. Quinte Curce, IX, v, 27.
36. Quinte Curce, IX, vii, 17.

Omphis [1], Ozines [2], Phégée [3], Phradates [4], Phrataphernes [5], Sambus [6], Sisocostus [7], Terioltes [8].

Mais ce n'est pas tout : Quinte Curce ne nous apprend pas seulement l'existence de pays ou de personnages inconnus, il modifie ou même complète le récit des autres historiens d'Alexandre.

Il donne sur les événements que rapportent ces historiens des détails qui contredisent la tradition ou les traditions suivies par ses devanciers ou par ses successeurs. Ainsi il raconte, d'après une source inconnue aux autres historiens d'Alexandre, l'incendie des bagages de l'armée macédonienne [9], les causes du supplice d'Orsinès [10], la fin d'Ariobarzane [11], une mutinerie des Macédoniens [12], la translation du corps d'Alexandre de Babylone à Alexandrie [13].

Il ajoute au récit de faits connus des détails inédits et de nature très différente. C'est quelquefois simplement une anecdote : l'attendrissement d'Alexandre à la vue du fils de Darius [14], le récit d'un prodige [15]; c'est encore la mention d'un fait matériel : la construction d'un pont [16], l'érection d'autels sur les bords du Pinare après la bataille d'Issus [17], le moyen de défense imaginé par Darius [18], l'emploi fait par Alexandre d'un sceau différent suivant que ses lettres étaient à la destination de l'Europe ou à celle de l'Asie [19]; c'est ailleurs un détail de mœurs,

1. Quinte Curce, VIII, xii, 4.
2. Quinte Curce, IX, x, 19.
3. Quinte Curce, IX, i, 36.
4. Quinte Curce, IV, xii, 9, etc.
5. Quinte Curce, VIII, i, 8.
6. Quinte Curce, IX, viii, 13.
7. Quinte Curce, VIII, xi, 25.
8. Quinte Curce, IX, viii, 9.
9. Quinte Curce, VI, vi, 15. — Polyen (IV, iii, 3) confirme le récit de Quinte Curce.
10. Quinte Curce, X, i, 22.
11. Quinte Curce, V, iv, 34. — Cf. Arrien, *Anabase*, III, xviii, 9.
12. Quinte Curce, X, ii, 12.
13. Quinte Curce, X, x, 20.
14. Quinte Curce, III, xii, 26.
15. Quinte Curce, IV, ii, 13.
16. Quinte Curce, III, vii, 5.
17. Quinte Curce, III, xii, 27.
18. Quinte Curce, IV, xiii, 36; le détail rapporté par Quinte Curce est confirmé par Polyen, IV, iii, 17.
19. Quinte Curce, VI, vi, 6. Cf. encore *Description de la Mésopotamie*, V, i, 12-16.

comme l'approbation donnée par les Macédoniens au meurtre de Clitus [1].

En certains passages, ces détails prennent un intérêt particulier, ils nous font pénétrer plus avant dans la connaissance de l'histoire macédonienne. Ils nous renseignent sur quelques points de l'organisation militaire [2] ou civile [3], sur la conduite d'Alexandre envers les peuples vaincus [4], sur la manière dont étaient peuplées les villes fondées au cours de l'expédition [5].

Enfin Quinte Curce nous apprend des faits absolument inconnus aux historiens d'Alexandre ou tout au moins omis par eux. Grâce à lui, nous savons que les parlementaires envoyés à Tyr furent mis à mort [6], nous connaissons les difficultés qu'à une certaine époque Alexandre éprouva dans la levée des troupes macédoniennes [7], et aussi un des fléaux dont son armée fut frappée au retour de l'Inde [8]; nous connaissons en outre l'expédition contre Xénippa [9], l'appel de vaisseaux grecs fait par Alexandre en vertu d'un traité [10], et des expéditions importantes contre les Mardes [11] et les Samaritains [12], la présence d'une flotte perse dans l'Hellespont sous les ordres d'Aristomène [13], l'expédition d'Amphotéros en Crète [14], le séjour en Sittacène [15].

Où Quinte Curce a-t-il pris tous ces renseignements? C'est assurément dans un des nombreux ouvrages que le temps n'a pas laissés parvenir jusqu'à nous. Mais quel est l'auteur de cet

1. Quinte Curce, VIII, ii, 12. — Cf. Sainte-Croix, *Op. l.*, page 352.
2. Sur les Dimachæ, Quinte Curce, V, iii, 8.
3. Sur la manière de juger des Macédoniens, VI, viii, 25.
4. Par exemple envers les Egyptiens, IV, vii, 9.
5. Quinte Curce, VII, xi, 29. — Cf. encore *Marche dans l'intérieur de la Perse*, V, v, 12, 20; *Arrivée de nouvelles troupes*, V, vii, 12.
6. Quinte Curce, IV, ii, 15.
7. Quinte Curce, VII, i, 40.
8. Quinte Curce, IX, x, 1.
9. Quinte Curce, VIII, ii, 14.
10. Quinte Curce, III, i, 20.
11. Quinte Curce, V, vi, 12.
12. Quinte Curce, IV, viii, 9.
13. Quinte Curce, IV, i, 36.
14. Quinte Curce, IV, viii, 15.
15. Quinte Curce, V, ii, 1, sqq. On trouvera encore des détails plus ou moins importants dans les passages suivants, Quinte Curce, III, i, 8; IV, i, 34, ii, 13, v, 3, 9; V, ii, 16, iii, 6, iv, 20, v, 11, vii, 30; VII, iv, 32, vi, 12, ix, 18, 20; VIII, ii, 18, xiv, 33; IX, vii, 4, x, 21.

ouvrage? C'est là une question insoluble et dont la solution importe peu. Il suffit de constater ici que cet ouvrage, quel qu'il soit, a été largement mis à contribution par Quinte Curce [1].

Cette constatation faite, récapitulons les résultats que nous avons obtenus.

Partant de ce principe que la présence de certains faits déterminés dans l'œuvre de Quinte Curce établissait une filiation indiscutable entre cette œuvre et les ouvrages antérieurs qui les avaient fait connaître tout d'abord, nous sommes arrivé à réunir les noms d'un certain nombre d'écrivains.

Restait à savoir dans quelle mesure Quinte Curce s'était servi des ouvrages de ces écrivains.

Pour résoudre cette question, nous avons comparé avec l'œuvre de Quinte Curce les ouvrages de ces historiens ou, à leur défaut, les représentants de ces ouvrages, les fragments qui en survivaient, et nous nous sommes cru autorisé à considérer comme emprunté à tel ou tel historien tout fait qui, donné par cet historien seul, ou donné par lui avec des circonstances caractéristiques, ou enfin raconté dans les mêmes termes, se retrouvait dans Quinte Curce.

Nous avons pu ainsi constater un certain nombre de faits qui se résument de la façon suivante : 1° Les travaux de Clitarque, de Callisthène, d'Aristobule, de Ptolémée, de Trogue Pompée, de l'auteur anonyme forment, dans des proportions inégales, le fond de la narration de Quinte Curce. 2° Les relations des autres historiens ou des géographes ont fourni des détails accessoires ou rectificatifs.

Ces résultats ne satisferont pas à coup sûr toutes les curiosités; on voudrait savoir si quelqu'un de ces écrivains a exercé

1. Cet auteur anonyme a peut-être servi à Pline; on rencontre en effet dans l'*Histoire naturelle* certaines assertions qui se retrouvent dans l'*Histoire d'Alexandre*, et sont omises ou contredites par les historiens que nous connaissons. Cf. Quinte Curce, V, I, 24 : « condidit... *Belus cujus regia ostenditur.* » et Pline, VI, xxx, 4 : « *durat adhuc* ibi Jovis *Beli* templum. » Diodore, II, 7, dit le contraire. — Quinte Curce, V, VII, 1, sqq., incendie de Persépolis, et Pline, VI, xxix, 4 : « *Persepolim*, caput regni, *dirutum ab Alexandro.* » — Quinte Curce, VIII, x, 12 : « inde Græci... *Jovis femine* Liberum Patrem esse celatum, » et Pline, VI, xxi, 23 : « unde origo fabulæ, *Jovis femore editum* (Liberum). » — Quinte Curce, V, VII, 9, dit que l'Araxe baigne les murs de Persépolis; Pline, *Histoire naturelle*, VI, xxvi, commet la même inexactitude, etc.

une influence prépondérante sur Quinte Curce, et si, par exemple, c'est d'après Clitarque qu'ont été rapportés les faits donnés par tous les historiens.

Il est malheureusement plus facile de poser de telles questions que de les résoudre. On ne peut en effet songer ici à s'appuyer sur le caractère des ouvrages dont Quinte Curce a fait habituellement usage, le caractère de ces ouvrages ne nous étant connu que d'une manière très imparfaite et seulement par des intermédiaires. On ne saurait davantage arguer du nombre plus ou moins considérable de faits particuliers empruntés à telle ou telle relation; les tableaux que nous avons dressés ne montrent pas qu'aucun de ces ouvrages ait fourni à Quinte Curce un contingent de faits particuliers sensiblement supérieur à celui qu'ont fourni les autres. Dans ces conditions, on doit, quoi qu'on en ait, se contenter des résultats auxquels nous sommes parvenu, car c'est surtout en de pareils problèmes qu'il faut, suivant le mot de Malebranche, « tendre à la précision sans y « vouloir prétendre ».

II. Questions diverses sur Quinte Curce et les auteurs dont il s'est servi.

I. Hypothèse d'un recueil antique des historiens d'Alexandre. Hypothèse d'un remaniement de Clitarque. — II. Valeur des sources de Quinte Curce.

I

De tout ce que nous venons de dire, il ressort, semble-t-il, que Quinte Curce a utilisé des sources fort différentes; mais cette pluralité des sources ne serait-elle pas plus apparente que réelle, et ne serait-il pas possible d'expliquer autrement la présence dans un même ouvrage de documents d'origines si diverses? Plusieurs critiques allemands l'ont pensé.

Partant d'une théorie générale dont Nissen [1] et Gutschmid [2]

1. H. Nissen, *Kritische Untersuchungen über die Quellen der 4 und 5 Dekade des Livius*, Berlin, Weidmann, 1863.

2. *Philologus*, XI, page 149, sur la méthode des historiens latins de l'empire, et *Rhein. Mus.*, XXXVII, page 548, sqq., sur Timagène considéré comme source de Trogue Pompée.

sont les plus illustres défenseurs, ils admettent *a priori* que les historiens anciens — les historiens latins surtout — ne faisaient jamais usage de plusieurs sources à la fois. D'après eux, ces historiens se contentaient de transcrire l'ouvrage qu'ils avaient sous les yeux, sans s'inquiéter d'en vérifier les assertions par une comparaison quelconque avec d'autres documents ; ils consentaient tout au plus à échanger parfois leur guide ordinaire contre un autre guide, qu'à son tour ils abandonnaient bientôt, pour reprendre celui qu'ils avaient pour un moment laissé de côté. Ces critiques ont en un mot pris à la lettre l'axiome formulé par Nissen, et, pour eux comme pour lui, « la simple transcription « des sources, avant l'invention de l'imprimerie, a été la méthode « de composition ordinaire. Comparer plusieurs récits phrase « par phrase, et faire ensuite un choix a été, pour des raisons « techniques, une tâche interdite aux historiens de l'antiquité [1]. »

Cette théorie, vivement attaquée en Allemagne dans ces dernières années [2], a été diversement appliquée par les critiques qui se sont occupés des sources de Quinte Curce.

Ces critiques [3], s'inspirant d'idées émises par Nissen, ont imaginé des expédients de toute sorte pour ne pas être infidèles au principe qu'ils s'étaient imposé. Suivant eux, Quinte Curce a bien écrit d'après Clitarque, mais il a corrigé les erreurs de son guide d'après les sources d'Arrien ou avec l'aide d'un recueil de documents publiés postérieurement à Clitarque; ou encore, Quinte Curce n'a pas eu une connaissance directe de la

1. H. Nissen, *Op. l.*, page 78.

2. Elle a été combattue par C. Peter, *Zur Kritik der Quellen der älteren Römischen Geschichte*, Halle, 1879, page 8, sqq., et surtout par O. Bröcker, *Op. l.*

3. Plusieurs savants soutiennent d'autre part que l'histoire latine d'Alexandre est tout simplement une traduction ou un remaniement d'une histoire grecque, de celle de Clitarque. Malheureusement ils n'expliquent pas comment Clitarque a pu, à lui seul, fournir des documents si variés, et ils expliquent bien moins encore comment ce même Clitarque a pu connaître des détails géographiques qui sont dus à des écrivains postérieurs, à Mégasthène par exemple. Il n'y a donc pas lieu de s'arrêter plus longtemps à discuter cette assertion: elle n'a d'autre valeur que celle d'une opinion personnelle, dénuée de preuves. Cette opinion est d'ailleurs fort ancienne. — Pierre Daniel (préface du *Bernensis*, 451, cf. Appendice, page 318) : « Assero Clitarchum... stilo græco hunc librum conscripsisse atque opera Q. Curtii in latinam linguam subinde fuisse *translatum*. » — C. Müller (*Script. Rer. Alex.*, préface) semble être de cet avis, quand il dit : « Sub Claudio *Clitarchus toga romana donatur*. » — C. Raun, *Op. l.*, page 41, sqq.

biographie de Clitarque, il a traduit ou remanié l'œuvre d'un historien grec, contemporain d'Auguste, qui, tout en suivant, dans ses grandes lignes, l'ouvrage de Clitarque, avait pu utiliser des documents de date plus récente, pris dans des ouvrages postérieurs à celui de Clitarque [1].

Ces explications, que nous avons réduites à leur plus simple expression, sont ingénieuses, et souvent elles sont présentées avec un grand air de vraisemblance; mais, à les examiner de près, elles perdent beaucoup de leur vérité apparente, et parfois même elles sont en contradiction formelle, semble-t-il, avec le principe qu'elles avaient pour but de défendre.

Dire que Quinte Curce a corrigé la tradition de Clitarque avec l'aide des sources d'Arrien, c'est en effet exprimer une idée fausse sous une forme ambiguë; car, de deux choses l'une : ou bien par les « sources d'Arrien » on entend simplement Aristobule et Ptolémée, ou bien on entend aussi les nombreux écrivains de toute époque cités par l'auteur de l'*Anabase* sous les formules vagues que nous avons signalées à plusieurs reprises; dans la première alternative, on commet l'erreur des critiques qui ne tiennent aucun compte des documents empruntés par Quinte Curce aux écrivains postérieurs à Clitarque et, par là même, à Aristobule et à Ptolémée; dans la seconde alternative, on est infidèle au principe que l'on s'était posé et l'on admet implicitement cette pluralité des sources que l'on voulait combattre.

Prétendre d'autre part que ces passages gênants, ces documents d'origine diverse viennent de ce que notre auteur a utilisé un recueil de documents paru à une époque postérieure à Clitarque, c'est compliquer inutilement la question et remplacer une solution par un problème [2].

L'existence de ce recueil [3] n'est en effet rien moins qu'établie.

1. C. F. Laudien, *Op. l.*, page 38. — J. G. Droysen, *Op. l.*, t. I, page 749. — A. Schöne, *Op. l.*, page 54. — R. Köhler, *Op. l.*, pages 39, 46. — J. Kaerst, *Op. l.*, page 14. — Th. Vogel, *Op. l.*, préface, t. I, page 6. — A. Fränkel, *Op. l.*, page 461. Cf. *supra*, page 106.

2. A. Schöne, qui défend cette opinion, place la date de ce recueil entre 194 et 196 av. J.-Ch. Cf. *Op. l.*, page 56, et surtout page 42. Cf. J. Kaerst, *Loc. l.* L'existence de ce recueil a été combattue par A. Schefer, *Neue Jahbücher für Phil. und Päd.*, 1870, t. 101, n° 53, page 442, par Laudien, *Op. l.*, préf., III, et par Köhler, *Op. l.*, page 20.

3. R. Petersdorff (*Eine neue Hauptquelle...*, *Op. l.*, page 47, note), sans se prononcer affirmativement en faveur de l'existence de ce recueil, cons-

Non seulement elle n'est attestée par aucun écrivain ancien, — ce qui, à vrai dire, n'est pas un argument décisif, — mais de plus elle est invraisemblable et ne permet pas à ceux qui l'ont imaginée d'atteindre le but qu'ils s'étaient proposé.

Dans quelle intention ce recueil aurait-il été composé? quelle aurait été pour les anciens son utilité pratique? c'est ce que l'on ne dit pas et ce que l'on ne peut pas dire. Or, s'il en est ainsi, de quel droit supposer l'existence d'un ouvrage absolument inconnu? Cette hypothèse résout-elle du moins la question si complexe des sources de Quinte Curce? Point du tout. Sans doute, elle nous donne dans une certaine mesure la raison des ressemblances qu'offrent entre eux les récits des historiens d'Alexandre, mais ce n'est pas assez; en bonne logique, une hypothèse doit, pour être admise, expliquer seule le fait à cause duquel on l'a imaginée, elle doit de plus expliquer toutes les circonstances relatives à ce fait; or l'hypothèse de l'existence d'un recueil ne remplit aucune de ces conditions; elle n'explique pas seule les ressemblances que présentent entre eux les historiens d'Alexandre, ces ressemblances pouvant tout aussi naturellement s'expliquer par l'emploi direct des sources; enfin, elle ne rend pas compte des différences qui séparent nettement les divers récits de ces historiens, c'est peut-être même par là qu'elle pèche le plus.

Diodore, Quinte Curce, Justin représentent la même tradition, — la chose est admise, — ils doivent donc, sinon raconter toujours les mêmes faits, du moins ne jamais être en désaccord sur la manière de raconter tel ou tel événement. Il n'en est pas ainsi. Ces trois historiens se contredisent en plus d'un point et d'une manière indiscutable [1]. Dira-t-on pour expliquer ces contradictions que le recueil en question était assez étendu pour

tate que deux des formules vagues employées par Diodore (XVII, 65 : ὡς μὲν ἔνιοι γεγράφασι, 118, πολλοὺς συγγραφεῖς μὴ τολμᾶν γράψαι) correspondent à des formules analogues de Quinte Curce (V, II, 8; X, x, 14, 18). Cette coïncidence curieuse ne prouve rien, sinon que Diodore et Quinte Curce n'ont pas voulu choisir entre les opinions contradictoires que leurs sources leur fournissaient.

1. Sur Quinte Curce et Diodore, cf. page 134. Droysen, *Op. l.*, t. I, pages 480, 527. — A. Fræenkel, *Op. l.*, page 407, sqq. — R. Petersdorff, *Eine neue Hauptquelle*, *Op. l.*, page 37, sqq. — R. Köhler, *Op. l.*, page 48. Sur Justin, cf. H. Kallenberg, *Philologus*, t. XXXVI (1877), page 491, sqq. — R. Petersdorff, *Op. l.*, page 32, sqq.

fournir sur un même événement deux ou plusieurs versions différentes? alors tout est dit, ce n'est plus une discussion, c'est une simple logomachie, et nous ne voyons pas, nous l'avouons, quelle différence il peut y avoir entre un recueil de documents aussi complet et les ouvrages séparés des divers historiens d'Alexandre. Se servir de l'un ou des autres, c'est, à notre avis, faire également usage de sources multiples.

L'existence de ce recueil étant plus que problématique, il serait — semble-t-il — inutile de s'occuper des hypothèses émises sur son auteur; il est cependant nécessaire d'en examiner au moins une qui pourrait avoir quelque chance de s'accréditer.

Strabon avait écrit un ouvrage sur Alexandre, et il l'avait composé sous forme de notes ou de mémoires, si l'on en juge par le mot dont il se sert [1]. Partant de là et s'appuyant aussi sur certaines ressemblances qu'offrent entre eux, au point de vue géographique, l'histoire de Quinte Curce et le traité de Strabon, on en a conclu [2] que cet ouvrage historique, d'ailleurs complètement inconnu, était un recueil de documents relatifs à l'histoire d'Alexandre et qu'il avait été la source unique ou peu s'en faut de l'histoire de Quinte Curce. C'est aller bien vite en besogne.

Strabon composa son histoire avant sa géographie; c'est dire qu'il utilisa dans ce dernier ouvrage tous les documents dont il s'était servi pour le premier; c'est dire aussi que, si cette histoire de Strabon a réellement été la source unique où Quinte Curce a puisé, la géographie du même Strabon doit renfermer tous les détails géographiques ou ethnographiques contenus dans l'histoire de Quinte Curce. Or il n'en est pas ainsi; Strabon, pour ne citer que quelques exemples, ne connaît ni *Castabulum* [3], ni *Onchæ* [4], ni les perroquets dont Quinte Curce a pris soin de signaler la présence en Inde [5].

L'hypothèse d'un remaniement de Clitarque, utilisé par Quinte Curce, n'est pas plus justifiée. Elle est inutile, car les

1. Strabon, II, page 70.
2. Cf. J. Kaerst, *Op. l.*, page 29, sqq. — A. Frænkel (*Op. l.*, page 438, sqq.) combat l'opinion de Kaerst.
3. Quinte Curce, III, vii, 5.
4. Quinte Curce, IV, i, 3.
5. Quinte Curce, VIII, ix, 26. Sur les divergences que présentent l'ouvrage de Quinte Curce et celui de Strabon, cf. Frænkel, *L. l.*

divergences qui existent entre Quinte Curce et les autres représentants de la tradition de Clitarque peuvent aussi bien s'expliquer par un emploi direct des sources; de plus, elle est inconciliable avec un fait matériel et positif, la popularité de Clitarque au 1er siècle. Pourquoi en effet aurait-on remanié la biographie de Clitarque, alors que cette biographie elle-même était dans toutes les mains? pourquoi les anciens qui citent l'ouvrage de Clitarque ne font-ils pas même une allusion indirecte au remaniement de cet ouvrage? Pourquoi? c'est ce que l'on ne saurait dire. Il y a donc tout lieu de le croire, ce remaniement n'a jamais existé que dans certaines imaginations; en eût-il été autrement, que la question des sources serait déplacée, mais non pas résolue.

Rechercher les sources d'un ouvrage historique n'est pas, croyons-nous, un travail purement spéculatif, cette étude a un but immédiat, qui est de fournir les moyens d'apprécier avec plus d'exactitude l'historien, objet de notre examen. Il nous importe donc fort peu de savoir que Quinte Curce a fait usage d'un remaniement de Clitarque, si nous ne savons en même temps comment ce remaniement a été fait et à l'aide de quels documents, Clitarque a été rectifié, corrigé, complété. Mais, comme nous ne pouvons savoir tout cela, ce remaniement n'étant pas connu, et ne pouvant l'être en aucune façon, il n'y a qu'à rejeter cette hypothèse, qui ne repose sur rien, qui n'explique rien. Avec elle disparaît le dernier des artifices qu'on a imaginés pour éviter d'admettre que Quinte Curce a connu directement des ouvrages différents, et nous nous retrouvons en face de la question que nous nous posions au début de ce chapitre : Quinte Curce a-t-il utilisé directement les divers travaux dont on a cru retrouver la trace dans son histoire?

Nous ne voyons pas pour quelle raison on n'y répondrait pas affirmativement. En admettant cette mise en œuvre directe de plusieurs ouvrages différents, on résout toutes les difficultés; on rend compte de ces ressemblances entre Quinte Curce et Arrien, de ces différences entre Quinte Curce et Diodore, dont les critiques ont été si fort embarrassés; de plus, on n'a pas à lever d'objections bien sérieuses. Ce n'est pas que l'on n'ait à répondre à quelques-unes. Deux tout au moins se présentent immédiatement à l'esprit. Ne se pourrait-il pas en effet

que Quinte Curce ait connu par un intermédiaire certains faits que, d'après nous, il tenait directement de Ptolémée par exemple? Émettre cette hypothèse, vraisemblable d'ailleurs, c'est retomber dans un des systèmes précédemment réfutés et entasser conjecture sur conjecture sans raison plausible. Il n'y a donc pas lieu de s'y arrêter.

Une autre objection plus grave est celle des critiques qui considèrent comme impossible la mise en œuvre par Quinte Curce de documents si variés et d'époques si différentes. L'objection est spécieuse, examinons-la de près. Les auteurs dont nous avons constaté l'influence dans l'histoire de Quinte Curce sont au nombre d'une douzaine environ. Les uns, Clitarque, Callisthène, Aristobule, Ptolémée, Trogue Pompée l'auteur anonyme, ont eu une influence considérable; les autres, Néarque, Onésicrite, en ont eu une beaucoup moins grande; les derniers enfin, Timagène, Patrocle, Mégasthène, Ératosthène, Polyclite, et les autres géographes en ont eu peut-être une plus faible encore. Ces historiens, ces géographes étaient-ils si peu connus au Ier siècle de l'ère chrétienne que Quinte Curce n'ait pu savoir qu'ils existaient et n'ait pu faire usage de leurs ouvrages? Poser la question, c'est la résoudre. Clitarque au Ier et au IIe siècle de l'ère chrétienne était très populaire à Rome, il était lu par tous, même par les simples curieux; Timagène ne jouissait pas d'une moindre réputation; Onésicrite à la même époque était remis en honneur par l'œuvre de Juba [1]; les relations de Ptolémée, d'Aristobule, de Néarque, existaient encore au début du IIe siècle, puisqu'elles servaient de fondement à l'*Anabase* et aux *Indiques* d'Arrien. Les autres écrivains étaient aussi connus, et leurs ouvrages étaient facilement accessibles, aux lettrés tout au moins. Deux contemporains de Quinte Curce, Strabon et Pline l'Ancien, les citent, ils en font un usage continuel et ils les utilisent directement; la manière même dont ils font leurs citations le prouve. Un demi-siècle après Quinte Curce, deux historiens d'Alexandre, Plutarque et Arrien, connaissent encore et lisent dans l'original ces mêmes historiens et ces mêmes géographes; il suffit pour s'en convaincre de feuilleter les ouvrages de ces deux historiens. Cela étant, et Strabon, Pline,

1. Cf. R. Geier, *Op. l.*, page 81.

Plutarque, Arrien, ayant pu lire, consulter et citer les écrivains dont nous avons parlé [1], pourquoi Quinte Curce seul n'aurait-il pas pu en faire autant et aurait-il dû avoir recours à ce recueil de documents ou à ce remaniement de Clitarque? On ne le dit pas, et cela serait probablement difficile.

On doit donc conclure que Quinte Curce a pu, lui aussi, faire usage, et qu'il a fait usage de documents qui étaient à la portée de tous les lettrés. Cette conclusion est d'autant plus juste que plusieurs des erreurs commises par Quinte Curce s'expliquent précisément par l'emploi de sources multiples [2].

II

Les ouvrages dont Quinte Curce s'est servi sont de valeur très inégale, ils sont en général assez bien choisis; ils représentent les diverses traditions de l'histoire d'Alexandre et sont les uns aux autres un utile, parfois même un indispensable complément. Il n'y a pas à les examiner tous avec la même attention. Ainsi il n'est pas besoin de faire ressortir la profonde sincérité et l'exactitude d'Aristobule, les connaissances spéciales de Ptolémée [3], l'information précise de Néarque [4], la critique d'ordinaire très sûre d'Ératosthène [5]; il n'est pas besoin non plus de s'attarder à discuter le degré de confiance que méritent Patrocle, Polyclite, Timagène et les autres historiens ou géographes qui ont été incidemment consultés par notre historien; en revanche, il est de toute nécessité de se faire une opinion sur certains écrivains, plus ou moins largement mis à contribution par Quinte Curce, et dont la valeur historique est fort discutée.

1. Les écrivains romains consultaient d'ailleurs, tout comme les nôtres, de nombreux ouvrages. Les œuvres de Varron, de Cicéron, de Quintilien, témoignent d'une lecture considérable, et l'*Histoire naturelle* de Pline a été écrite d'après 2000 volumes. Cf. Pline, *Op. l.*, préface, 17.

2. Cf. page 188, sqq.

3. Cf. J.-G. Droysen, *Op. l.*, t. I, page 750, sqq. — Sainte-Croix, *Op. l.*, page 43, sqq.

4. Cf. W. Vincent, *Voyage de Néarque...*, trad. franç., Paris, an VIII, page 65, sqq. — Sainte-Croix, *Op. l.*, 749, sqq. — Vivien de Saint-Martin, *Histoire de la géographie*, Paris, Hachette, 1873, page 111, etc.

5. Cf. Sainte-Croix, *Op. l.*, page 51, sqq. — Vivien de Saint-Martin, *Op. l.*, page 131, sqq.

Onésicrite, « ce grand amiral des mensonges », n'a fait trop souvent [1] qu'entasser fables sur fables ; doit-il donc être absolument banni des bibliothèques sérieuses et rend-il suspects tous les écrivains qui se sont servis de lui? assurément non. Onésicrite avait visité l'Inde, il avait même été envoyé par Alexandre auprès des Gymnosophistes avec une mission spéciale; il a vu par conséquent de ses propres yeux bien des choses intéressantes, il a appris plus d'un détail curieux, et il n'a pas pu ne pas mettre dans sa relation le récit exact de ce qu'il avait vu ou de ce qu'il avait entendu. Cela est si vrai que Strabon, après l'avoir fort malmené, ajoute [2] : « Il lui arrive parfois de relater « des faits intéressants qui ont un air de vraisemblance et qu'à « cause de cela, quelque défiance qu'on ait, on ne saurait passer « sous silence. » Ainsi, Onésicrite pouvait à l'occasion être consulté et fournir d'utiles renseignements; il pouvait être un guide intéressant, mais qui devait être tenu en défiance.

Callisthène ne mérite pas sans doute toutes les critiques que les anciens lui ont adressées et sur lesquelles on serait aujourd'hui assez embarrassé pour se prononcer. Seul en effet de tous les historiens d'Alexandre, il nous a laissé des renseignements sur ce qui se passait au camp des Perses [3], ce qui n'est pas un mince mérite ; de plus, il a souvent donné des détails exacts sur les événements qu'il avait entrepris de raconter; Strabon, peu tendre pour lui, est forcé de l'avouer [4]. Au reste, si Callisthène avait été si ignorant des affaires militaires que le veut Polybe [5], si flatteur et si guindé que le disent Strabon [6] et Longin [7], il n'eût probablement pas été admis dans le canon dressé par les grammairiens alexandrins.

Cette raison toutefois, si nous n'avions donné que celle-là, pourrait ne pas paraître très convaincante; Clitarque lui aussi avait trouvé place sur cette liste, et l'on sait pourtant dans quelle médiocre estime il est tenu par les anciens et les mo-

1. Cf. page 87.
2. Strabon, XV, page 699.
3. Ce fait semble indiqué entre autres choses par le titre que Suidas donne à son ouvrage. Cf. Suidas, au mot Περσικά.
4. Strabon, XVII, I, page 813.
5. Polybe, XII, 17, sqq.
6. Strabon, *L. l.*
7. Longin, *du Sublime*, 3.

dernes. Chez les anciens, Cicéron [1], Quintilien [2], pour ne citer que les plus célèbres, ont suspecté sa bonne foi; chez les modernes, il n'est pas, croyons-nous, d'écrivain qui ait pris sérieusement la défense de Clitarque. Et cependant cet historien mérite mieux que la réputation qu'on lui a faite; il est ampoulé, amoureux des formules de rhétorique, trop crédule et doué d'un sens critique médiocre, nous l'accorderons volontiers, mais il a un mérite dont on ne lui a pas tenu compte et qui lui devrait attirer tout au moins l'indulgence des modernes, il représente une tradition différente de celle d'Arrien et raconte des faits omis, sciemment ou non, par les historiens qu'avait suivis l'auteur de l'*Anabase*.

C'est grâce à lui, et par l'intermédiaire de Diodore, son plus fidèle représentant, que nous connaissons les difficultés survenues à l'avènement d'Alexandre [3]; l'envoi d'armes fait aux Thébains par Démosthène [4]; l'ambassade des Spartiates auprès d'Alexandre [5]; le pillage de Persépolis [6]; les causes qui forcèrent Alexandre à revenir de l'Inde [7]; la défection des colons de Bactres à la mort du roi [8] et bon nombre d'autres détails intéressants.

A ce titre, l'ouvrage de Clitarque méritait l'attention; non seulement il ne pouvait être écarté, sans examen, comme suspect, mais encore il devait être consulté par quiconque entreprenait d'écrire l'histoire d'Alexandre.

Mégasthène, dont les *Indica*, au dire de Strabon [9], ne devaient être utilisés qu'avec une extrême prudence, n'en était pas moins un auteur précieux et mieux renseigné qu'on ne le croit trop souvent [10].

Si tous ces écrivains ont droit à plus de justice qu'on ne leur en accorde ordinairement, il en est un autre qui mérite, lui aussi, l'attention bienveillante des critiques, c'est l'historien anonyme dont nous avons retrouvé la trace très profondément

1. Cicéron, *Brutus*, XI, 42.
2. Quintilien, *de Institutione oratoria*, X, 1, 74.
3. Diodore, XVII, 5.
4. Diodore, XVII, 8.
5. Diodore, XVII, 73.
6. Diodore, XVII, 70.
7. Diodore, XVII, 94.
8. Diodore, XVII, 99. — Cf. C. Raun, *Op. l.*, page 48, sqq.
9. Strabon, II, page 70. Cf. *supra*, page 97.
10. Cf. page 97.

marquée dans l'ouvrage que nous étudions. Il a fourni à Quinte Curce un nombre, en somme, considérable [1] de faits, de renseignements nouveaux, intéressants et exacts, on peut l'affirmer, car le contrôle est parfois possible [2].

Ainsi l'existence des *dimachæ* [3] est attestée par J. Pollux, ce grammairien scrupuleux et bien renseigné; la prise de Samarie est certifiée par Eusèbe [4]. L'alliance avec les Athéniens et la demande de vaisseaux qu'Alexandre leur adresse en 333 sont confirmées par Plutarque [5] et par Démosthène [6]. Le chiffre des mercenaires grecs compris dans l'armée perse [7] s'appuie sur un passage de Pausanias [8]. La mention d'une précaution prise par Darius avant la bataille d'Arbèles [9] se retrouve dans Polyen [10]. Le chiffre des prisonniers faits à Damas [11] ne semble pas exagéré, quand on lit le fragment du rapport de Parménion qu'Athénée nous a conservé [12]; et la beauté de Sophitès [13] n'a pas été surfaite, si l'on en croit l'intéressante médaille que possède M. Cunningham [14]. Les noms propres que Quinte Curce donne sont souvent — quand la vérification est possible — plus correctement transcrits qu'ils ne le sont par les

1. Cf. page 156, sqq.
2. Parmi les faits que nous examinons ici, il en est qui ne se trouvent pas seulement dans Quinte Curce, mais, comme ils sont d'ordinaire ou contestés ou bien omis par les historiens proprement dits d'Alexandre, nous avons cru devoir les examiner ici.
3. J. Pollux, *Onomasticon*, X, v, 132. — Arrien (*Anab.*, III, xxi, 7) parle également de la formation de ce nouveau corps, mais il ne donne pas les mêmes chiffres que Quinte Curce et ne parait pas connaître le mot διμάχαι.
4. Eusèbe, *Chronique*, II, page 114, éd. Schöne. Cf. Josèphe, *Ant. Jud.*, XI, viii, 2, 7. — Th. Zolling, *Op. l.*, page 2. — J.-G. Droysen, *Op. l.*, t. I, page 500.
5. Plutarque, *Phocion*, 21.
6. Démosthène, *de Fœdere Alexandri*, 27.
7. Quinte Curce, V, xi, 5.
8. Pausanias, *Arcadiques*, VIII, lii, 5.
9. Quinte Curce, IV, xiii, 36.
10. Polyen, IV, iii, 17.
11. Quinte Curce, III, xiii, 16.
12. Athénée, XIII, page 667. Signalons encore un chiffre (Quinte Curce, V, iii, 23) confirmé par Polyen (IV, iii, 27). Sur l'exactitude de certains chiffres donnés par Quinte Curce, cf. Th. Zolling, *Op. l.*, pages 31, 88. — A. Cunningham, *Archæological Survey of India*, Simla, 1871, t. II, page 199.
13. Quinte Curce, IX, i, 28.
14. A. Cunningham, *The ancient geography of India*, Londres, 1871, t. I, page 158.

autres historiens. Ainsi il donne Hegesimachus [1], qui se retrouve sur une monnaie des Diadoques [2], Seuthès, que donne une inscription [3]. Il transcrit très exactement le mot sanscrit Xudraka par Sudracæ [4], alors qu'Arrien l'hellénise en Ὀξυδράκαι [5]; il cite le nom de Mœris, qui, suivant Lassen, serait une erreur de copiste pour Sœris et reproduirait assez bien le nom propre sanscrit Saurya [6].

La justification vient parfois d'un passage d'Arrien, d'un mot jeté au courant de la plume, mais qui suffit. La terreur des Macédoniens à la nouvelle de l'arrivée imprévue de Darius [7] n'est pas une invention de Quinte Curce, le début de la harangue mise par Arrien dans la bouche d'Alexandre suffit à le prouver [8].

Autant qu'on en peut juger, l'ouvrage de cet historien inconnu n'était donc pas indigne de figurer même à côté des relations sérieuses d'Aristobule et de Ptolémée, et Quinte Curce n'avait pas eu tort de l'utiliser. Que Quinte Curce ait d'ailleurs bien choisi ses sources, ce qui précède le prouve. Parmi ces sources, quelques-unes sont excellentes, elles peuvent être mises à contribution aveuglément; d'autres sont moins sûres, mais elles seront toujours utiles à quiconque saura les mettre en œuvre avec prudence : reste à savoir si cette prudence n'a pas manqué à notre historien.

1. Quinte Curce, VIII, xiii, 13. Les éditions, d'après certains manuscrits, donnent Symmachus, la vraie leçon est Hegesimachus fournie par Modius et les manuscrits de Buda-Pest et de Florence D. F. G. I. Sur les *Sobii*, cf. A. Cunningham, *Archæol. Survey...*, *Op. l.*, t. II, page 27; sur les *Præsti*, cf. A. Cunningham, *Ancient geography*, *Op. l.*, t. I, page 261. Il n'y a pas lieu d'admettre l'opinion de Lemaire (*Op. l.*, t. III, page 253), qui croit que ces noms sont de pure invention; il faut avec Zolling (*Op. l.*, page 53) et Köhler (*Op. l.*, page 34) les considérer comme empruntés par Quinte Curce à une source inconnue des autres historiens d'Alexandre.

2. Cf. Mueller, *Numismatique d'Alexandre*, Copenhague, 1855, XV, n° 1013.

3. C. I. A., I, 175, B.

4. Quinte Curce, IX, iv, 15.

5. Arrien, *Anabase*, V, xxii, 2, etc.

6. J. G. Droysen, *Op. l.*, t. I, page 593, n° 2. On pourrait citer d'autres exemples de cette exactitude. — Cf. Quinte Curce, III xii, 27, et Cicéron, *Ad famil.*, XV, 4. — Th. Zolling, *Op. l.*, pages 31, 59, 60.

7. Quinte Curce, III, viii, 20.

8. Arrien, *Anabase*, II, vii, 3. Cf. Droysen, *Op. l.*, t. I, page 254, et encore Quinte Curce, VII, iv, et Arrien, *Anabase*, IV, xxx, 4.

CHAPITRE IV

LA CRITIQUE DANS QUINTE CURCE

I. Les procédés.

I. Quinte Curce n'avance rien que sur des autorités. — II. Ses doutes, sa bonne foi. — III. Sa haine de l'erreur, ses critiques contre ses devanciers. — IV. Ses procédés de critique et de composition.

Parler de la critique de Quinte Curce autrement que pour la nier, c'est, semblera-t-il à la plupart de ceux qui s'occupent de ces questions, entreprendre de soutenir un paradoxe invraisemblable. Il s'en faut cependant que cette entreprise soit aussi téméraire qu'elle le paraît au premier abord; en tout cas, elle mérite d'être tentée, ne serait-ce que pour être définitivement jugée.

I. — Quinte Curce a eu sous les yeux des ouvrages en nombre relativement considérable, c'est ce que nous avons essayé de démontrer; il ne les a pas cités à propos de chaque événement, nous avons aussi tenté de donner les raisons de ce silence [1]. Mais nous avons aussi constaté que, s'il se taisait volontiers sur les auteurs qu'il suivait habituellement, il ne négligeait pas de signaler ceux qu'il avait consultés à l'occasion d'un événement qui, à tort ou à raison, lui paraissait contestable.

Il est surtout soigneux de donner ces indications à propos des renseignements géographiques qu'il multiplie, et dont, sans doute, il ne veut pas accepter la responsabilité. Au début de son cinquième livre en particulier, il emploie fréquemment des expres-

1. Cf. pages 109-110.

sions vagues qui, sans nous donner des renseignements positifs sur l'ouvrage dont il s'est servi, ne permettent pas de douter qu'il ne nous transmette certains détails d'après des autorités différentes de celles qu'il suit d'ordinaire. Ainsi, parlant du Tigre et de l'Euphrate, il dira : « L'endroit où ils s'écartent le plus « l'un de l'autre, au rapport de ceux qui l'ont mesuré [1], est de « deux mille cinq cents pas. » Et plus loin : « Là (près de Mennis) « se trouve une caverne d'où s'échappe à gros flots une source « de bitume; et l'on a pensé [2] que c'est de ce bitume que furent « enduits les murs de Babylone. » Plus bas encore : « Le mur « qui en forme l'enceinte, bâti de briques et enduit de bitume, « a 32 pieds d'épaisseur; des chars attelés de quatre chevaux « peuvent, dit-on [3], s'y rencontrer et y passer sans danger. » Notons enfin, dans le même chapitre, deux autres formules analogues, toujours à propos de Babylone : « L'enceinte entière « embrasse une étendue de 365 stades, et, s'il faut en croire la « tradition [4], chaque stade fut construit en un jour. » — « La « tradition [5] rapporte qu'un roi de Syrie, régnant à Baby- « lone, entreprit d'élever ce monument par tendresse pour son « épouse. »

Même abondance de témoignages au sujet de la mer Caspienne, sur laquelle les anciens étaient si peu d'accord : « Quel- « ques écrivains [6] — dit-il — l'appellent mer Hyrcanienne ; « d'autres aussi pensent que le Palus Méotide vient se jeter « dans cette mer, et ils en donnent comme preuve la douceur « de ses eaux, moins salées que celles des autres mers précisé- « ment parce qu'elles sont mélangées avec le Palus Méotide..... « Quelques géographes ont pensé que la mer Caspienne n'est « pas une mer, mais un golfe de la mer de l'Inde qui vient « baigner l'Hyrcanie, dont les hauteurs, comme nous le disions, « s'abaissent en une longue vallée. »

Il s'appuie aussi sur des autorités trop vaguement désignées par malheur, quand il donne certains détails historiques que

1. Quinte Curce, V, I, 13.
2. Quinte Curce, V, I, 16.
3. Quinte Curce, V, I, 25.
4. Quinte Curce, V, I, 26.
5. Quinte Curce, V, I, 35.
6. Quinte Curce, VI, IV, 18, sqq.

peut-être il n'osait pas affirmer d'une manière catégorique. Il nous dira par exemple : « On raconte qu'Alexandre [1] versa des « larmes sur la fortune de Darius et sur l'attachement qu'on « portait à ce prince. »

« On dit [2] que Darius, tirant son cimeterre, délibéra s'il n'évi- « terait pas la honte de la fuite par une mort honorable. » — « Darius, en laissant le pont debout derrière lui, dit — « assure-t-on [3] — qu'il aimait mieux ouvrir un passage à l'en- « nemi que de fermer la route à son armée en fuite. » — « Les Scythes, à ce qu'on raconte [4], ne sont pas étrangers à « la sagesse. »

II. — Ne vouloir rien avancer que sur des autorités, indiquer d'un mot les faits incertains ou purement légendaires [5], ce n'est pas là un mérite médiocre, ce n'est pas le seul de Quinte Curce. Il n'est pas satisfait d'avoir mis à l'abri sa réputation d'historien sincère; il est pris parfois de scrupules, et il ne croit pas devoir dissimuler les doutes qui s'élèvent dans son esprit.

Au moment de raconter un prodige arrivé pendant la bataille d'Arbèles, il hésite et il commence son récit par cette formule dubitative : « Au reste, soit illusion, soit réalité, ceux qui « environnaient Alexandre crurent voir un aigle planer d'un « vol paisible un peu au-dessus de sa tête [6]. » Même hésitation et même restriction à propos d'un heureux accident où les autres historiens d'Alexandre avaient cru reconnaître l'intervention divine [7]. « Alors, dit-il, soit hasard [8], soit bienfait « des dieux, des nuages s'amoncelèrent et vinrent cacher le « soleil..... »

Le chiffre du butin pris à Persépolis lui paraît incroyable, il n'oublie pas de le remarquer. « On fait monter — dit-il — à « une somme énorme, et qui dépasse presque toute croyance, « l'argent enlevé à Persépolis. Ou il faut douter de tout le reste,

1. Quinte Curce, III, xii, 6.
2. Quinte Curce, IV, xv, 30.
3. Quinte Curce, IV, xvi, 9.
4. Quinte Curce. VII, viii, 10. Plutarque (*Alexandre,* 33) raconte cette même anecdote sans manifester aucune hésitation.
5. Par exemple à propos du Marsyas, Quinte Curce, III, i, 4.
6. Quinte Curce, IV, xv, 26.
7. Diodore, XVII, xlix, 5. — Arrien, *Anabase*, III, iii, 4. — Plutarque, *Alexandre*, 27.
8. Quinte Curce, IV, vii, 13.

« ou il faut croire que dans le trésor de cette ville furent trouvés « cent vingt mille talents [1]. »

Au reste, Quinte Curce ne se contente pas d'indiquer ses doutes, il les exprime en termes formels, par exemple, à propos de l'empoisonnement d'Alexandre [2] que Justin ne croyait pas devoir révoquer en doute [3]. Il préfère, en effet, mettre toutes les pièces sous les yeux de ses lecteurs, leur laissant le soin de se prononcer entre les différentes traditions qu'il rapporte. Il a fait d'ailleurs à ce sujet une profession de foi très explicite et qui, sous sa forme naïve, est une règle de conduite fort prudente, peut-être même préférable aux affirmations d'historiens plus appréciés. « Quant à moi, dit-il, j'en écris plus que « je n'en crois; car je ne puis me résoudre ni à affirmer ce dont « je doute, ni à supprimer ce que j'ai entendu dire [4]. » C'est le procédé de Tite Live, et c'est un procédé qu'on hésite à blâmer; grâce à lui, nous pouvons aujourd'hui choisir et nous savons sur quels points notre critique doit s'exercer.

Ce n'est pas que Quinte Curce accepte de gaieté de cœur cette nécessité de rapporter toutes les invraisemblances de ses prédécesseurs; non, quelquefois il se fatigue de retrouver, à chaque page des auteurs qu'il feuillette, une erreur ou un mensonge, et il se laisse aller à maudire « l'indifférence ou, ce qui n'est « pas un moindre défaut, la crédulité de ceux qui ont rassemblé « les anciens monuments de l'histoire [5]. »

On a voulu voir, dans cette explosion d'indignation, un mouvement non pas même oratoire, un mouvement de rhétorique, et, qui pis est, un mouvement de rhétorique copié dans le modèle dont Quinte Curce s'était servi pour composer son histoire [6]. On trouve, en effet, dans Arrien, à propos du même événement [7], une réflexion à peu près analogue, mais cette coïncidence ne prouve rien, tout au moins elle ne prouve rien

1. Quinte Curce, V, vi, 9.
2. Quinte Curce, X, x, 18.
3. Justin, XII, 14.
4. Quinte Curce, IX, i, 34.
5. Quinte Curce, IX, v, 21.
6. R. Köhler, *Op. l.*, pages 39-40. — Schöne, *Op. l.*, page 46.
7. Arrien, *Anabase*, VI, xi, 8 : ταῦτα.... ἀναγεγράφθω μοι, ὡς μὴ ἀταλαίπωρον γίγνεσθαι τοῖς ἔπειτα ἀνθρώποις τὴν ὑπὲρ τῶν τηλικούτων ἔργων τε καὶ παθημάτων ἀφήγησιν.

contre Quinte Curce, qui vivait avant Arrien; elle ne prouve pas même que nos deux historiens aient puisé à une source unique; cette réflexion devait, étant données certaines erreurs grossières, se présenter tout naturellement sous la plume d'un historien consciencieux; Thucydide [1] n'a-t-il pas exprimé une idée analogue sous une forme presque identique à celle dont Arrien s'est servi?

III. — Si Quinte Curce s'était borné à signaler les faits peu croyables, ou même à manifester, dans quelques cas, son regret de trouver si peu de sûreté dans les informations de ses devanciers, il eût fait preuve de bonne foi, il n'eût guère montré de sens critique. Il en a cependant. Au besoin, il sait choisir entre plusieurs traditions. « Babylone, dit-il, avait été fondée par « Sémiramis et non pas, comme beaucoup d'écrivains l'ont « pensé [2], par Bélus, dont on voit encore le palais. » — « La « Scythie, dit-il encore, ne touche pas simplement, comme on « l'a cru [3], au territoire des Sarmates, elle en fait partie. »

Ce n'est d'ailleurs pas au hasard qu'il se décide pour telle ou telle tradition; il a vérifié les assertions de ses prédécesseurs et ne parle qu'en connaissance de cause. « On a cru [4], écrit-il, « qu'Alexandre avait réglé par son testament le partage des « provinces; mais nous nous sommes assuré que cette tradi- « tion, en dépit de quelques auteurs, est sans fondement. » On ne saurait être plus catégorique, aussi ne s'étonnera-t-on pas que, tout en choisissant, il laisse échapper un mot de mauvaise humeur et traite « d'ignorants ceux qui prétendent expli- « quer le nom de la mer Rouge par la couleur de ses eaux [5] ». Il s'abandonne assez rarement à des attaques directes, et, s'il nomme Timagène et Clitarque, c'est tout à fait par exception [6]; le plus souvent il se contente de se moquer de la fable ou de la fausse tradition admise par ses devanciers.

1. Thucydide, I, 20, *sub fin.* : Οὕτως ἀτελαίπωρος τοῖς πολλοῖς ἡ ζήτησις τῆς ἀληθείας, καὶ ἐπὶ τὰ ἑτοῖμα μᾶλλον τρέπονται.

2. Quinte Curce, V, I, 24.

3. Quinte Curce, VII, VII, 3. La petite digression que se permet ici notre auteur n'est malheureusement ni très exacte ni très claire, cf. A. Miller, *Op. l.*, page 37, note.

4. Quinte Curce, X, X, 5.

5. Quinte Curce, VIII, IX, 14. — Cf. Strabon, XVI, page 779.

6. Quinte Curce, IX, V, 21.

Ainsi, pour lui, « les jardins suspendus de Babylone sont une « merveille rendue célèbre par les récits fabuleux des Grecs [1] »; la tradition qui veut que « Lysimaque ait été exposé par Alexandre « à la fureur d'un lion » est une simple fable [2]; et l'analogie du mot *Méros* avec un mot grec a été « pour les Grecs une occa- « sion d'inventer la fable de Bacchus renfermé dans la cuisse « de Jupiter [3] ».

Ces railleries sont relativement rares, les critiques directes dont nous venons de parler sont rares aussi. Quinte Curce n'est pas un érudit, tout au moins il tient à cœur de ne pas le montrer. Il ne faudrait pas cependant trop s'en fier aux apparences, car on arriverait facilement à trouver en plus d'un passage la critique d'une tradition adoptée par un historien antérieur, historien dont le nom peut parfois même être deviné.

Justin, Trogue Pompée si l'on aime mieux, après avoir raconté l'arrivée d'Alexandre à Nysa, ajoute que, « sous le coup « d'une inspiration irréfléchie, les Macédoniens se mirent à « pousser des hurlements bachiques [4]. » Quinte Curce, avant de rapporter à peu près le même fait avec les mêmes détails, prend la peine d'avertir son lecteur et de le mettre en garde contre l'interprétation de Trogue Pompée, car, « à mon avis, « dit-il [5], ce ne fut pas une inspiration divine, mais plutôt un « emportement de gaieté qui entraîna les Macédoniens..... » Même critique dirigée contre Trogue Pompée et l'explication qu'il donne du maintien de la reine Cléophis sur son trône. « Cléophis, dit Trogue Pompée, racheta son royaume par « ses relations intimes avec Alexandre [6]; » Quinte Curce se borne à dire : « le titre de reine lui fut accordé, et l'on a cru « qu'elle dut cette faveur à sa beauté bien plus qu'à la pitié du « vainqueur [7]. » Peut-être enfin était-ce encore une critique de Trogue Pompée que faisait Quinte Curce, quand il rappelait en termes si vifs la tradition relative à Lysimaque, tradition que

1. Quinte Curce, V, I, 32.
2. Quinte Curce, VIII, I, 17.
3. Quinte Curce, VIII, X, 12. — Cf. III, I, 4 : « .... locum poetarum mendacio fecit. »
4. Justin, XII, VII, 8.
5. Quinte Curce, VIII, X, 15.
6 Justin, XII, VII, 9.
7. Quinte Curce, VIII, X, 36.

Trogue Pompée, après bien d'autres, avait cru devoir admettre[1].

C'est très probablement aussi une critique, mais une critique d'un écrivain à nous inconnu, que cette courte mention : « L'Inde nourrit des rhinocéros, mais ils n'y sont pas indigènes[2]. »

Quinte Curce est parfois même plus hardi qu'il ne le paraît; il nous l'a laissé soupçonner une seule fois par une phrase qui lui est échappée à la fin d'une description de l'Inde et dans laquelle il dit : « On raconte de ces peuples bien d'autres choses « encore; mais je n'ai pas jugé convenable d'interrompre, pour « les rapporter, le fil de ma narration[3]. » Ce n'est pas en cette circonstance seule qu'il s'est permis d'en user librement avec les ouvrages dont il se sert, il a plus d'une fois taillé dans le vif et rejeté certaines légendes qui lui paraissaient par trop invraisemblables[4].

En revanche, il n'a rien ajouté de son propre fond, il affirme « qu'on ne doit pas suspecter sa bonne foi; qu'il rapporte les « traditions quelles qu'elles soient, sans les altérer[5], » et nous devons l'en croire; ne prend-il pas la peine de nous avertir[6] quand les renseignements lui font défaut?

IV. — D'après tout ce qui précède, on peut assez bien se faire une idée des procédés critiques de Quinte Curce.

Notre historien a choisi pour ses guides habituels les auteurs qui lui ont paru le mieux renseignés; pour la partie historique, il a pris les témoins oculaires; pour la partie géographique, il s'en est fié aux voyageurs et aux géographes qui ont ou complété ou corrigé les relations antérieures. Il ne s'est pas inquiété de savoir si pour une raison ou pour une autre ces historiens ou ces géographes pouvaient être suspectés; s'ils n'étaient pas enclins à croire trop vite aux légendes, à préférer telle interprétation favorable à tel ou tel personnage historique; il ne com-

1. Justin, XV, 3. — Cf. Sénèque, *de la Clémence*, I, 25. — Pline, *Histoire naturelle*, VIII, xxi, 1. — Valère Maxime, IX, 3.

2. Quinte Curce, VIII, ix, 16. — Strabon ne parle pas du rhinocéros.

3. Quinte Curce, VIII, ix, 37.

4. Il a omis beaucoup de faits rapportés par Clitarque et Timagène. Cf. Strabon, XV, i, page 711, et *supra*, page 132, sqq.

5. Quinte Curce, VII, viii, 11. Cf. VII, iv, 13.

6. Quinte Curce, VI, xi, 12 : « Rex, Cratero arcessito, et sermone habito, cujus *summa non edita est*... » Il nous avertit aussi quand il ne cite pas textuellement; VI, iv, 8 : « .... litteras.... quarum *sententia* hæc erat. »

prend pas la nécessité de se poser ces questions et de les résoudre; les auteurs qu'il consulte ont vu les choses dont ils parlent, ils méritent d'être crus. Quinte Curce ne montre pas à l'égard des documents la même indifférence qu'à l'égard des auteurs qui les lui ont transmis. Sans doute il ne va pas contrôler tous les faits un à un, rapprochant l'un de l'autre les récits de tous les auteurs qu'il a sous la main, — cette méthode n'est pas très facile à suivre, elle lui est d'ailleurs inconnue, comme à la plupart des historiens anciens; — il use d'un procédé critique beaucoup plus grossier.

Quinte Curce ne connaît qu'un critérium, la vraisemblance. Il admet sans discussion tous les faits qui lui semblent avoir ce caractère, indispensable à ses yeux; il ne dénature jamais aucun des faits qui lui sont fournis par ses sources, il les transmet tels qu'il les a reçus, se contentant de leur donner une forme personnelle. Mais parfois il a des doutes, il craint que l'auteur dont il se sert ne soit incomplet, n'ait laissé de côté des détails importants, alors il prend un des autres écrivains choisis par lui et complète les deux récits l'un par l'autre. Parfois encore, il doute, non plus de l'étendue des renseignements qu'il recueille, mais de leur exactitude, et alors, ou bien il accompagne d'un correctif les faits sur lesquels il hésite, ou bien il les supprime purement et simplement.

Ce procédé de critique, à la fois naïf et arbitraire, doit amener forcément celui qui le pratique à commettre de nombreuses erreurs. En effet, il repose non sur des règles précises, mais sur une appréciation individuelle [1], par conséquent mobile et soumise à des influences de toute sorte. A ce titre, il ne saurait être accepté par la science moderne; il ne choque cependant pas trop chez un historien ancien, habitué, par l'exemple de ses prédécesseurs et de ses émules, à juger de l'exactitude des faits historiques plutôt par les règles du simple bon sens et de l'opinion commune que d'après les lois plus précises de la critique scientifique. Chez notre historien, ce procédé devient presque acceptable; Quinte Curce, en effet, grâce à son bon sens naturel éclairé par l'habitude, a rectifié sur plus d'un point le témoi-

1. La personnalité de Quinte Curce, son objectivité, si l'on aime mieux, apparait en maint passage; cf. IV, III, 23, XV, 11; V, I, 27; VII, VIII, 9; VIII, IV, 28, X, 36; IX, V, 11.

gnage d'écrivains considérés comme plus sérieux et plus sûrs. Pour ne rappeler qu'un exemple de cette pénétration et de ce sentiment de la vérité, n'a-t-il pas été plus clairvoyant qu'Arrien, à propos de cette source dont la découverte, dans la tente d'Alexandre, fut regardée par les autres historiens comme une preuve de la protection céleste? N'a-t-il pas du même coup, par une phrase sobre et nette, donné l'explication de ce prétendu prodige et montré qu'il avait entrevu le dessein conçu par Alexandre de créer une légende autour de sa personne [1]?

Les procédés de critique employés par Quinte Curce étant connus, il n'est pas difficile de se rendre compte de ses procédés de composition.

Quinte Curce a consulté un nombre d'écrivains assez considérable, et il les a consultés sans intermédiaire; il n'a pas toutefois aveuglément suivi les mêmes auteurs et il ne leur a pas accordé à tous la même importance. Il a en général adopté la tradition et la manière de disposer les faits d'un historien, tantôt Callisthène, tantôt Clitarque, tantôt un des géographes qui ont décrit l'Asie ou l'Inde; mais il s'est bien gardé de copier textuellement l'auteur qu'il avait pris pour guide; il a toujours eu sous la main, ouvert et prêt à être consulté, l'ouvrage d'un ou de plusieurs autres écrivains. Se sert-il de Callisthène par exemple? il ne croit pas que cet historien ait tout dit et n'ait pas omis quelque circonstance importante; il jette, à chaque instant, les yeux sur les relations d'Aristobule, de Ptolémée ou de quelque autre et leur emprunte d'utiles indications et des renseignements complémentaires. Il agit de même, quand à l'ouvrage de Callisthène il a substitué celui de Clitarque; le premier chapitre de son cinquième livre suffirait à le prouver.

Cette juxtaposition, cette combinaison d'éléments d'origines diverses, apparaissent à chaque page, dans le récit de la bataille d'Issus [2], de la prise de Tyr, de la conspiration d'Hermolaüs [3],

1. Cf. Quinte Curce, VII, x, 14 : « Cum in ipso tabernaculo regis conspectus est fons, quem, quia tarde notaverant, subito exstitisse finxerunt; *rexque ipse credi voluit donum dei id fuisse.* »

2. Cf. R. Petersdorff, *Diodorus Curtius, Op. l.*, page 15.

3. Ce récit est particulièrement probant. La première partie (Quinte Curce, VIII, vi, 1-24) est écrite d'après Aristobule (cf. Arrien, *Anabase*, IV, 13); la seconde, d'après une autre source, comme le prouve une indication de Quinte Curce (VIII, vi, 24 : *Quidam adjiciunt...*) qui correspond à une

dans la description de l'Inde, dans la plupart des passages où nous avons signalé des emprunts faits incontestablement à tel historien ou à tel géographe.

Ces procédés de critique et de composition n'ont rien de commun avec la rigueur scientifique des méthodes usitées aujourd'hui; ils témoignent cependant d'une bonne foi évidente, d'une honnêteté profonde, d'un amour de la vérité au-dessus de tout soupçon; ils doivent donc être jugés non pas avec sévérité, mais avec indulgence; ils seraient répréhensibles chez un historien moderne, ils ne le sont pas et ne peuvent l'être chez un historien ancien.

II. Les résultats.

I. Les détracteurs et les panégyristes de Quinte Curce. — II. Les erreurs de Quinte Curce en histoire, en géographie. — III. Exagération et injustice de certaines accusations formulées contre lui.

I. — Quinte Curce a l'honnêteté et la bonne foi, qualités à coup sûr estimables, indispensables même; il n'a pas cette rigueur d'esprit et de critique qui met l'historien à l'abri de l'erreur. Il s'est trompé ou il a été trompé plus d'une fois, et ceux qui l'ont étudié, suivant qu'ils ont tenu compte de ses qualités ou de ses défauts, se sont montrés ses admirateurs déterminés ou ses détracteurs acharnés.

La querelle qui s'est élevée au sujet de la valeur historique de son ouvrage ne date pas d'hier. Elle a commencé presque aussitôt que cet ouvrage a été lu. Elle n'est pas cependant arrivée d'un seul bond à la violence qu'elle a atteint plus tard.

Au XVIe siècle, l'admiration domine [1]; Erasme [2] et Juste Lipse [3] sont presque les seuls à émettre quelques doutes sur l'exactitude de Quinte Curce, et ils ne le font qu'avec beaucoup de réserve.

indication analogue d'Arrien (*Anabase*, IV, XIV, 2 : ἤδη δέ τινες καὶ τάδε ἀνέγραψαν). — R. Köhler (*Op. l.*, pages 9, 30, 38, 39) donne plusieurs exemples de ce procédé de composition. Cf. encore l'épisode du Cydnus, Quinte Curce, III, V.

1. Cf. B. Brisson, *de Reg. Pers.*, *Op.* et *L. l.* — Ant. Candidus, éd. de Quinte Curce, Lyon, 1591, préface. — F. Modius, éd. de Quinte Curce, Cologne, P. Horst, 1591, page 6 du commentaire.

2. Érasme, éd. de Quinte Curce, Strasbourg, 1518, lettre préliminaire.

3. J. Lipse, *Not. ad. Politic.*, l. I, ch. 9.

Au XVIIe siècle, Rapin [1] accentue les réserves d'Érasme, Gui Patin [2] est bien près d'admettre l'opinion professée par son régent et de considérer l'histoire de Quinte Curce comme un roman, mais l'opinion commune, représentée par J. F. Gronovius [3], Erycius Puteanus [4], La Motte Le Vayer [5], est encore de tous points favorable à l'auteur de l'*Histoire d'Alexandre*.

Au XVIIIe siècle, la lutte est beaucoup plus acharnée; les détracteurs et les défenseurs de Quinte Curce ne se bornent plus à opposer des affirmations à des négations, ils s'arment en guerre et livrent des batailles en règle. J. Leclerc et J. Perizonius sont les deux plus vaillants champions de cette querelle; ils en sont venus aux mains plus d'une fois, sans remporter ni l'un ni l'autre aucun avantage bien marqué.

J. Leclerc ouvrit le feu par un réquisitoire violent [6] dans lequel il accusait Quinte Curce : 1° d'ignorer l'astronomie et la géographie; 2° d'avoir puisé à des sources sans valeur; 3° d'avoir donné des descriptions inexactes et de s'être plus d'une fois contredit; 4° d'avoir rapporté des faits insignifiants et d'avoir omis des événements du plus haut intérêt; 5° de s'être ingénié à trouver dans les traditions hindoues l'origine des fables grecques; 6° de négliger toute chronologie; 7° d'écrire en déclamateur, et 8° d'être un panégyriste d'Alexandre. A ces accusations, J. Perizonius répondit d'abord incidemment, par une note insérée dans son Commentaire d'Elien [7], note à laquelle J. Leclerc riposta par la préface de son édition de Pedo Albinovanus [8]; trois ans plus tard, il écrivit en faveur de Quinte Curce [9] un plaidoyer complet, qui naturellement ne modifia pas l'opinion de son adversaire [10].

1. Rapin, *Réflexions sur l'histoire*, Paris, Muguet, 1684, page 238. — Cellarius, *Geog. Ant.*, t. II, page 3 : « De Curtio non laboramus sæpe in geographicis aberrante. »
2. Gui Patin, *L. l.*
3. J. F. Gronovius, *Observationum criticarum per saturam*, l. II, c. XIX.
4. Erycius Puteanus, éd. de Quinte Curce, préface.
5. La Motte Le Vayer, *Op. l.*
6. J. Clericus, *Ars critica*, P. III, S. III, c. I, sqq., page 419, sqq. Ed. secunda, Amsterdam, Gallet, 1700.
7. J. Perizonius, *Comment. ad Æliani varias historias*, Leyde, 1701, page 728.
8. Publiée à Amsterdam en 1703, sous le nom de Théodore Goralli.
9. Jac. Perizonii *Q. Curtius Rufus restitutus in integrum et vindicatus...*, Leyde, H. Teering, 1703.
10. J. Leclerc, *Bibliothèque choisie*, t. III, page 171, sqq.

Perizonius ni Leclerc n'avaient convaincu leurs contemporains; Rollin [1] trouvait Quinte Curce « recommandable », Sartorius [2] éprouvait le besoin de reprendre l'œuvre de Perizonius et de faire l'apologie de notre historien.

La tentative de Sartorius n'eut pas un meilleur succès que les tentatives du même genre. Elle a été la dernière. Depuis lors Quinte Curce n'a plus trouvé que des détracteurs. Sainte-Croix, qui le ménage encore un peu, dit que « ce n'est pas un histo- « rien aussi méprisable que quelques critiques ont cherché à le « persuader [3] ». La concession est mince et l'éloge est médiocre. Les successeurs de Sainte-Croix n'ont cependant pas même été aussi indulgents, et il n'en est pas un qui n'ait jeté sa pierre à l'historien d'Alexandre; l'un deux, qui les personnifie, a même adopté de tous points l'opinion du régent de Gui Patin, et de par lui Quinte Curce devrait dorénavant prendre place parmi les romanciers de l'antiquité [4]. Les historiens et les géographes les plus récents [5] le tiennent en médiocre estime.

Malgré ces attaques, Quinte Curce n'a pas cessé d'être mis à contribution par tous les historiens qui se sont occupés d'Alexandre. Ce fait ne laisse pas que d'être assez singulier, et cela tient peut-être à ce que son ouvrage n'est pas aussi mauvais qu'on veut bien le dire aujourd'hui.

II. — Quinte Curce avait sous la main des documents nombreux, exacts, précis, il les a connus et il en a profité; il connaissait aussi des ouvrages plus attrayants, mais moins sûrs, il les a utilisés; il ne s'est pas montré assez défiant, et, trompé par les auteurs qu'il lisait, il a commis plus d'une erreur soit géographique, soit historique.

1. Rollin, *Histoire ancienne*, Estienne, Paris, 1723, t. VI; avant-propos, pages 5-6.

2. Sartorius, *Curtius Rufus a quorumdam reprehensionibus defensus*, Erlangen, 1773.

3. Sainte-Croix, *Op. l.*, page 111. — Lemaire, dans son édition (t. III, page 235, sqq.), et J. Rooke (*Arrian's History of Alexander's expedition....*, Londres, 1814, t. I, préface) ont reproduit les critiques de Leclerc; Rooke a insisté (*Op. l.*, t. II, page 191, note 1) sur ce qu'il appelle « *l'aveuglement de Quinte Curce* ».

4. Chassang, *Op. l.*, page 313, sqq.

5. J. G. Droysen, *Op. l.*, à chaque page. — F. H. Bunbury, *A history of ancient geography.....* Londres, Murray, 1879, t. I, page 495. — J. Mützell, *Op. l.*, préface, page xliii, sqq., et Th. Vogel, *Op. l.*, sont plus équitables à son égard.

C'est évidemment pour avoir puisé à des sources peu sûres qu'il a commis des erreurs ou des inexactitudes à propos des faits suivants : l'entrée d'Alexandre en Paphlagonie [1], la dévastation de la Cilicie par Arsamès [2], la date du siège de Carthage [3], l'enlèvement d'une statue d'Apollon par les Carthaginois [4], la fondation de Tyr et de Sidon [5], le règne de Straton [6], les Amazones [7], la date de la défaite d'Agis [8], la suite des événements en Bactriane [9].

Il reproduit aussi parfois les opinions erronées qui avaient cours à son époque : il dit, comme Pline l'Ancien son contemporain, que le temple de Bélus existait encore au Ier siècle à Babylone [10], et que Persépolis fut détruite de fond en comble [11].

C'est à l'usage de sources suspectes ou de cartes mal dressées que l'on devra attribuer quelques erreurs très caractérisées sur la position géographique des peuples voisins de l'oasis d'Hammonium [12], sur celle des Cercètes, des Mosyniens et des Chalybes [13], sur celle de l'Arachosie [14].

C'est à la même cause qu'il faudra encore rapporter ses erreurs

1. Quinte Curce, III, I, 22. — Cf. J. G. Droysen, *Op. l.*, t. I, page 245, nº 3.
2. Quinte Curce, III, IV, 1. — Cf. Arrien, *Anabase*, I, XXIX, 9.
3. Quinte Curce (IV, III, 20) met en 331 le siège de Carthage qui eut lieu en 309. — Cf. Sainte-Croix, *Op. l.*, page 276.
4. Quinte Curce (IV, III, 22) dit à tort que les Carthaginois enlevèrent à Syracuse une statue d'Apollon. — Cf. Sainte-Croix, *Op. l.*, page 277.
5. Quinte Curce (IV, IV, 19) donne Agénor comme fondateur de Tyr et de Sidon. — Cf. Sainte-Croix, *Op. l.*, page 277.
6. Quinte Curce (IV, I, 15) mentionne à tort un Straton comme roi de Sidon. — Droysen, *Op. l.*, page 278, nº 1.
7. Quinte Curce, VI, V, 24, sqq.
8. Quinte Curce, VII, I, 21. — Cf. Grote, *Hist. Grec.*, *Op. l.*, t. XIX, page 12.
9. Quinte Curce (VII, VI, 10) intervertit l'ordre des événements et fait passer Alexandre du Tanaïs à Maracanda. — Sainte-Croix cite d'autres exemples d'erreur, *Op. l.*, pages 247, 469.
10. Quinte Curce, V, I, 24, et Pline, *Histoire naturelle*, VI, XXX, 4.
11. Quinte Curce, V, VII, 9, et Pline, *Histoire naturelle*, VI, XXIX, 4. Cf. *supra*, page 160, note 1.
12. Quinte Curce, IV, VII, 3, 18, sqq. — Cf. A. Miller, *Op. l.*, pages 18, 20. Il y a cependant, au milieu de ces erreurs, quelques données exactes. — Cf. Jomard, *Voyage à l'Oasis de Syouah...*, Paris, 1822, page 8. — F. Hornemann, *Voyage dans l'Afrique septentrionale...*, Paris, 1803, t. I, page 27, sqq.
13. Quinte Curce, VI, IV, 17.
14. Quinte Curce, VII, III, 4; IV, V, 5.

sur l'Araxe [1], le Taurus [2], l'étendue du territoire compris entre la Cilicie et le Pont [3], la mer Caspienne [4], le cours du Gange [5], l'Acésinès [6].

On ne saurait toujours rejeter sur les sources de Quinte Curce la responsabilité des défauts de l'*Histoire d'Alexandre*. C'est à la manière même dont notre auteur avait conçu le plan de son ouvrage qu'il faut attribuer l'indifférence qu'il manifeste pour la chronologie [7], c'est dans sa méthode de travail qu'on doit chercher la cause de tant d'erreurs de détail. Préoccupé qu'il était de laisser passer le moins possible de faits importants, ayant toujours les yeux sur l'auteur grec qu'il avait choisi pour modèle, et sur les ouvrages qui lui servaient à compléter, à corriger le récit de son guide, Quinte Curce devait être amené à commettre des erreurs involontaires, des *lapsus calami*. Ainsi il fait passer Darius par la Cilicie, au lieu de le faire passer par le défilé de l'Amanus [8]; il confond Cyrus le Jeune avec Cyrus l'Ancien [9], les Ciliciens de la Troade avec ceux de la Cilicie proprement dite [10]; il rapproche trop l'Hyrcanie du Thermodon [11]. Parlant des ouragans de sable [12], il fait souffler le vent de la mer du Pont, alors qu'en réalité il souffle de la mer Caspienne [13]; il

1. Quinte Curce (IV, iv, 7) dit que l'Araxe se jette dans le Médus et coule près de Persépolis (V, vii, 9). Cf. Strabon, XV, page 529.
2. Quinte Curce (VIII, iii, 19) confond le Taurus avec le Paropamisus, trompé par Eratosthène. Cf. page 155.
3. Quinte Curce (III, i, 12) donne une étendue trop petite à l'espace compris entre la mer de Cilicie et le Pont, trompé par Tite-Live (XXXVIII, xviii, 11).
4. Quinte Curce, VI, iv, 19. Cf. page 125.
5. Quinte Curce, IX, iv, 17.
6. Quinte Curce, VIII, ix, 8: IX, iv, 8.
7. Cf. page 221, et cependant, comme on l'a judicieusement fait remarquer : « Il faut qu'il n'ait pas entièrement négligé la chronologie, puisque « M. Leclerc, sans se servir d'aucun autre auteur, a rangé toute la suite « de cette histoire depuis la bataille d'Issus jusqu'à la défaite de Porus, « selon l'ordre des années et des saisons de chaque année. » *Mémoires pour l'histoire....*, à Trévoux, 1705, page 811.
8. Quinte Curce, III, vi, 12.
9. Quinte Curce, III, iv, 1.
10. Quinte Curce, III, iv, 10.
11. Quinte Curce, VI, v, 24. A moins qu'il n'y ait là une faute du copiste et qu'il ne faille lire (*L. l.*, 25) : omnibus inter Thermodonta atque Caucasum.
12. Quinte Curce, VII, ii, 4.
13. Quinte Curce, VII, iv, 27.

met le Styx en Macédoine [1]; il confond le Lycus avec le Marsyas, ou avec un autre affluent du même nom que reçoit le Méandre [2].

A toutes ces causes d'erreur, il en faut ajouter une autre : c'est la rapidité fâcheuse avec laquelle Quinte Curce semble avoir écrit son ouvrage. Aussi bien et mieux peut-être que Quintilien, il aurait pu au début de son histoire solliciter l'indulgence de ses lecteurs [3].

C'est qu'en effet il n'a pas seulement laissé échapper des *lapsus calami*, il a commis, en traduisant les historiens grecs, de véritables contresens. Quelques-uns ne sont pas graves, ce sont plutôt des traductions inexactes qui s'expliquent facilement [4]; c'est ainsi qu'il dit de la Bactriane qu'elle occupe le tiers de l'Asie [5], d'Arbèles que c'est un bourg [6], et qu'il met l'Araxe sur le même plan que le Tigre et l'Euphrate [7]. D'autres sont beaucoup moins excusables. C'est très probablement par suite d'un véritable contresens qu'il raconte [8] qu'Alexandre traversa en quatre jours le territoire compris entre le Tigre et l'Euphrate; qu'il fait deux personnages d'un seul [9]; qu'il confond Φόβος avec Φοῖβος et le traduit par *Sol* [10]; qu'il tire un nom

1. Quinte Curce, X, vii, 17.
2. Quinte Curce, III, i, 5.
3. Quintilien, *de Institutione oratoria, ad Tryphonem*, 1 : « *Efflagitasti cotidiano convicio ut libros... jam emittere inciperem : nam ipse eos nondum opinabar satis maturuisse, quibus componendis, ut scis, paulo plus quam biennium tot alioqui negotiis districtus impendi : quod tempus non tam stilo quam inquisitioni instituti operis prope infiniti et legendis auctoribus, qui sont innumerabiles, datum est.* »
4. Ce sont des hyperboles, cf. pages 230 et 285.
5. Quinte Curce, V, x, 3.
6. Quinte Curce, IV, ix, 9. — Arrien l'appelle (*Anabase*, III, viii, 7) πόλις et Strabon (XVI, page 737) κατοικία ἀξιόλογος.
7. Quinte Curce, IV, v, 4.
8. Quinte Curce, IV, ix, 14. — Cf. Th. Zolling, *Op. l.*, pages 12, 13. On ne saurait cependant être bien affirmatif: la distance qui sépare le Tigre de l'Euphrate étant, d'après Strabon (II, page 79), de 2 400 stades, Alexandre aurait parcouru 600 stades par jour; or, d'après deux passages de Strabon relatifs à l'Oasis d'Hammonium (I, page 49, et XVII, page 799), la moyenne d'une journée de marche serait précisément de 600 stades; par conséquent, l'inexactitude que nous avons signalée, si elle est réelle, ne doit probablement pas être imputée à Quinte Curce.
9. Quinte Curce, VIII, vii, 9 : *Nicostratum Antipatrum Asclepiodorumque.* Arrien, IV, xiii, 4 : ὑπὸ τούτων δὲ ἀναπεισθῆναι Ἀντίπατρόν τε τὸν Ἀσκληπιοδώρου.....
10. Quinte Curce, IV, xiii, 12. — Cf. Plutarque, *Alexandre*, 31.

propre d'un nom commun et lit *Cohortandus* au lieu de χορῷ τινί [1]; et c'est peut-être encore par un contresens qu'il a dit [2] « *Ozinem et Zariaspen nobiles Persas* », prenant le nom d'un peuple pour le nom d'un rebelle [3], qu'il a attribué aux cavaliers macédoniens une suprématie qu'ils n'avaient pas [4].

Cette rapidité excessive a eu bien d'autres résultats fâcheux.

Elle n'a pas peu contribué à rendre plus obscures certaines descriptions de batailles, de la bataille d'Issus, de celle d'Arbèles, ou de celle de l'Hydaspe par exemple. Les images, éveillées dans l'esprit de Quinte Curce par la lecture des historiens grecs, n'ont pas eu le temps de prendre un corps, de se préciser; elles sont demeurées à l'état vague, elles ont gardé quelque chose de flottant et d'insaisissable [5]; si parfois elles sont plus nettes, c'est seulement lorsqu'un épisode pittoresque ou dramatique a su arrêter l'attention de l'auteur.

Ce n'est pas tout. Quinte Curce se servait à la fois de plusieurs récits, qu'il combinait à sa guise. Mais ces récits ne donnaient pas tous les faits dans le même ordre, ni avec les mêmes circonstances. Suivant l'humeur ou l'information de l'écrivain, tel événement changeait de valeur. Pour l'un, il était de la plus haute importance et était mis en belle place; pour l'autre, il n'avait qu'une valeur toute secondaire et était à peine mentionné brièvement et sèchement; par suite, les conséquences en parais-

1. Quinte Curce, VIII, iv, 21. — Cf. Plutarque, 47. — Quinte Curce (X, i, 43) commet peut-être encore une erreur analogue et traduit ἀπὸ κοινοῦ par *a Cœno*, cf. J. G. Droysen, *Op. l.*, t. I, page 3, et J. Mützell, *Op. l.*, page 894.

2. Quinte Curce, IX, x, 19. — Quinte Curce n'est pas le seul historien qui fasse des contresens; G. Lumbroso (*Mélanges de l'Ecole.... française de Rome,* t. V, avril 1885, page 248, sqq.) signale un contresens de Trogue Pompée (Justin, XI, 10), qui aurait traduit στόλος par *classis*.

3. J. G. Droysen, *Op. l.*, t. I, page 595, n° 2.

4. Quinte Curce, VI, vi, 7 : amicos vero et *equites*, *hi namque principes militum*. L'original grec portait probablement ἑταῖροι ἱππεῖς, locution que Quinte Curce a traduit comme les mots ἑταῖροι καὶ ἱππεῖς.

5. Quinte Curce, IV, xiii. — Sur la bataille d'Arbèles, cf. Ch. Guischard, *Mémoires critiques et historiques*, Paris, Durand, 1774, t. IV, page 322, sqq. — Sainte-Croix, *Op. l.*, pages 302-305. — G. Genssler, *Die Schlacht bei Gaugamela.... Programm.* Pruem, 1873. — C. von Sonklar, *die Schlacht von Arbela..... Organ der milit-wissenschaft. Verein*, t. XVI (1878), page 161, sqq. — Th. Vogel, *Op. l.*, *L. l.* Le manque de netteté, aussi bien que l'uniformité des descriptions de bataille, est un défaut commun à la plupart des historiens romains. Cf. Teuffel, *Op. l.*, t. I, page 54.

saient toutes différentes. Quinte Curce ne s'est pas toujours aperçu que les documents qu'il mettait en œuvre ne s'accordaient pas suffisamment [1], qu'ils se contredisaient même de tous points; ou bien encore il a raconté deux fois le même fait, oubliant qu'il l'avait déjà mentionné.

Il dit par exemple que Ptolémée fut blessé dans un combat contre les Malles [2], il avait dit plus haut [3] que ce fait s'était passé chez les Oxydraques.

Il nous peint à deux reprises Alexandre s'abandonnant aux voluptés orientales [4]; il multiplie les ambassades entre Alexandre et Darius [5]; il fait annoncer deux fois la défaite des Lacédémoniens [6].

III. — Quinte Curce s'est trompé plus d'une fois — nous n'avons pas essayé de le dissimuler, nous n'avons pas non plus tenté de relever tous les passages qui pouvaient être controversés; il ne nous appartenait pas, et il ne nous convenait pas davantage de reprendre ici l'œuvre de Leclerc ou de Perizonius, — et cependant, quoique par bien des points vulnérable, il n'a pas paru l'être assez aux yeux de certains critiques. Ses erreurs réelles ne leur ont pas suffi; ils se sont efforcés d'en augmenter le nombre.

Clitarque, étant le plus décrié des historiens d'Alexandre, leur a semblé devoir leur être d'un secours indispensable. Ils se sont efforcés de rapprocher le plus possible du texte de l'historien grec le texte de l'historien latin. En établissant la parenté étroite de ces deux écrivains, ils ont espéré faire porter le discrédit du pre-

1. Cf. Sainte-Croix, *Op. l.*, page 469.
2. Quinte Curce, IX, v, 11.
3. Quinte Curce, IX, iv, 18. — Cf. Arrien, VI, 3, xi. Cf. VIII, ix, 16, et IX, i, 5; IX, ix, 22 et 23; VII, i, 5, et VIII, viii, 6. D'autres exemples de ces contradictions sont signalés par R. Petersdorff, *Diodorus Curtius, Op. l.*, page 15. — Sainte-Croix, *Op. l.*, page 285.
4. Quinte Curce, VI, ii, 1, sqq., et VI, vi, 1, sqq.
5. Quinte Curce, IV, xi, 1, sqq.
6. Quinte Curce, VI, i, 21, et VII, iv, 32. Ce second passage est d'ailleurs une contradiction du premier. — Le chiffre 30,000 donné par Quinte Curce (VIII, v, 1) doit être aussi une erreur provenant d'une confusion. Cf. J. G. Droysen, *Op. l.*, t. I, page 498, n. 2. — Certaines inexactitudes numériques semblent avoir la même cause; cf. Th. Zolling, *Op. l.*, page 6. — C'est encore à la même cause qu'il faut rapporter certaines erreurs topographiques; cf. A. Cunningham, *The ancient geography of India*, Londres, 1871, t. I, page 229, sqq. — Cf. R. Petersdorff, *Eine neue Hauptquelle*, *Op. l.*, page 25, sqq.

mier par le second. Ainsi Clitarque donne en parlant de l'étendue des murs de Babylone [1] le chiffre de 365 stades; les éditeurs et les critiques n'ont pas hésité à introduire ce chiffre dans le texte de Quinte Curce, quoique les manuscrits offrent des chiffres tout différents [2]. Dans le même paragraphe [3], et pour un but identique, le chiffre L donné par Clitarque a été substitué [4] au chiffre C que portent les manuscrits de Quinte Curce. On a été beaucoup plus loin, et l'on n'a pas hésité [5] à déclarer que Quinte Curce, après Clitarque, avait relaté l'ambassade des Romains à Alexandre.

Il n'y a pas à insister sur l'emploi de procédés de ce genre; les signaler, c'est en faire bonne justice.

Il convient de s'arrêter un peu plus longuement sur d'autres reproches, en apparence mieux fondés, que l'on a adressés à Quinte Curce.

Et tout d'abord ces anecdotes sur Bétis, Thaïs, Dioxippe, sur ces vétérans mutilés que rencontre Alexandre, ont-elles un fond historique ou sont-ce tout simplement des légendes écloses dans la fertile imagination d'un Clitarque? Sainte-Croix [6], Droysen [7] et bien d'autres avec eux, le pensent. Il ne serait peut-être pas trop téméraire de soutenir une opinion différente.

L'argument le plus fort qu'allèguent ceux qui refusent tout fondement sérieux à ces récits est qu'ils ne sont pas rapportés par les écrivains les plus exacts. Ainsi l'aventure de Bétis [8], racontée par Quinte Curce, n'est connue ni d'Arrien, ni de Diodore, ni de Justin.

En ce qui concerne ces deux derniers historiens, l'objection n'a pas grande valeur; l'un écrit une histoire universelle, l'autre un abrégé; c'est dire qu'ils sont tous les deux dans la nécessité d'élaguer les faits qui ne sont pas indispensables. En ce qui concerne Arrien, l'objection n'est pas beaucoup plus forte.

1. Quinte Curce, V, I, 26. — Cf. C. Mueller, *Script. Rer. Alex.*, page 77.
2. Le Palatinus, I, (914) a CCCLXIII et les autres CCCLXVIII.
3. Quinte Curce, V, I, 26.
4. Cf. C. Mueller, *Ctesias*, Frag. 9, page 21. A la suite de l'édition d'Hérodote. Paris, Didot, 1858.
5. Cf. page 132.
6. Sainte-Croix, *Op. l.*, pages 310-311.
7. J. G. Droysen, *Op. l.*, t. I, page 364, note 1.
8. Quinte Curce, IV, VI, 25-30. — Cf. page 130.

Arrien, on le sait [1], est très partial pour Alexandre et supprime de parti pris tout ce qui pourrait ternir la gloire de son héros. C'est pour cela aussi que, peut-être, il n'a pas voulu nous montrer Alexandre et Thaïs, au sortir d'une orgie, donnant le signal de l'incendie de Persépolis. Peut-être aussi n'avait-il pas trouvé cette anecdote dans l'ouvrage de Ptolémée, et, pour cela, n'avait-il pas cru devoir l'emprunter à une autre source. Il ne pouvait cependant s'attendre à lire, dans les mémoires de Ptolémée, une mention quelconque de Thaïs. Un roi, même écrivain, se croit obligé à une certaine retenue, et le roi d'Égypte eût sans doute été embarrassé de parler de celle qui fut sa maîtresse [2].

Le silence d'Arrien sur Dioxippe et la rencontre des vétérans s'explique par l'habitude qu'a cet historien de négliger tous les détails purement pittoresques, sans qu'il faille nécessairement en conclure à la fausseté de ces deux anecdotes rapportées par Quinte Curce [3].

Les reproches qui portent sur la valeur des notions géographiques paraissent plus justifiés.

Certains de ces reproches visent des erreurs formelles, et on ne peut qu'y acquiescer en plaidant les circonstances atténuantes, qui sont fortes ; d'autres tombent devant un examen impartial.

Quinte Curce désigne, à la fois, sous le nom de Tanaïs, le Don [4] qui se jette dans la mer d'Azow et l'Iaxarte [5] qui se jette dans la mer d'Aral. Il y a là une confusion évidente ; mais cette confusion avait été faite par ses prédécesseurs [6], il faut bien s'en souvenir, et de plus le mot *Tanaïs* semble avoir été un appellatif générique des fleuves septentrionaux [7].

1. Cf. Sainte-Croix, *Op. l.*, pages 100, 273, 292, 311, 420, 501, 502. Cf. Grote, *Op. l.*, t. XVIII, page 10.
2. Cf. Plutarque, *Alexandre*, XXXVIII, 1.
3. Il existait certainement un athlète du nom de Dioxippe dans l'armée d'Alexandre, et ceci au dire d'Aristobule. Cf. Athénée, VI, page 251. Nous n'insisterons pas davantage sur la valeur des renseignements historiques fournis par Quinte Curce; nous croyons avoir démontré (cf. en particulier page 171, sqq.) que notre historien avait été souvent fort exact.
4. Quinte Curce, VI, II, 13, 14.
5. Quinte Curce, IV, v, 5, etc.
6. Cf. Arrien, *Anabase*, III, xxx, 8.
7. Vivien de Saint-Martin, *Histoire de la Géographie*, Paris, Hachette, 1873, page 106.

Il en est de même du Caucase. Sous ce nom, Quinte Curce désigne : 1° la chaîne de montagnes qui sépare le Pont-Euxin de la mer Caspienne [1]; 2° la chaîne du Paropamise ou de l'Emodus (Hindoukousch) [2], et 3° une chaîne de montagnes traversant l'Asie et comprenant à la fois le Paropamise et le Taurus [3]. Ces données géographiques, quoiqu'elles aient été admises par Arrien [4] et par d'autres écrivains anciens [5], n'en sont pas moins inexactes; c'est pour les avoir confondues, et non pas pour se montrer bien informé, que Quinte Curce a placé en Inde le lieu de la légende de Prométhée [6].

Ailleurs les erreurs attribuées à Quinte Curce semblent être le fait du copiste et disparaissent par des corrections très légitimes [7].

Le plus souvent Quinte Curce a besoin de justice et non pas d'indulgence.

Leclerc [8] et Voltaire [9] lui ont reproché d'avoir représenté les Macédoniens comme pris, à la vue de la marée, d'un effroi qu'ils ne pouvaient ressentir [10]. Ils ont eu tort; les gens instruits connaissaient sans doute ce phénomène [11], le vulgaire était assurément peu familiarisé avec lui [12]. De plus, la marée à l'embouchure de l'Indus est très violente [13]; elle a pu effrayer même des gens habitués à un spectacle analogue.

Les critiques que l'on a faites de ses descriptions de la Sogdiane [14]

1. Quinte Curce, V, iv, 6; VI, v, 25.
2. Quinte Curce, IV, v, 5.
3. Quinte Curce, VII, iii, 19.
4. Arrien, *Anabase*, V, v, 2; *Indiques*, II, 2.
5. Cf. A. Miller, *Op. l.*, page 38, sqq.
6. Quinte Curce, VII, iii, 22. Le Caucase, comme le Tanaïs, doit être un appellatif général, choisi de préférence par Quinte Curce, qui recherche les termes les plus vagues; cf. *infra*, page 283, sqq.
7. Par exemple Quinte Curce, IV, xv, 2. Cf. G. Genssler : *Die Schlacht bei Gaugamela...*, *Op. l.*, page 8. — Quinte Curce, VIII, viii, 6. Cf. A. Eussner, *Specimen criticum...*, Wirceburg, 1868, page 12, 13. — Quinte Curce, V, i. Cf. Sainte-Croix, *Op. l.*, page 863. — Quinte Curce, VIII, xiv, 2.
8. J. Clericus, *Ars critica, Op. l.*
9. Voltaire, *Charles XII*, préface.
10. Quinte Curce, IX, ix, 9.
11. Strabon, I, page 5.
12. Quinte Curce, *L. l.*, dit : *vulgo ignota*. Cf. Sainte-Croix, *Op. l.*, page 412.
13. Vincent, *Périple de Néarque, Op. l.*, traduction, t. I, page 324.
14. Quinte Curce, VII, v, 3.

et du Paropamise [1] ne sont pas plus justifiées. Ces descriptions sont parfaitement exactes si on les considère comme s'appliquant seulement à l'époque où Alexandre traversait ces pays. Les récits des voyageurs modernes l'attestent [2].

Ces récits réhabilitent sur bien d'autres points Quinte Curce ou les auteurs dont il s'est servi. En les lisant, on constate que ces renseignements étaient infiniment plus précis et plus vrais qu'on ne l'avait cru pendant longtemps. Pas n'est besoin pour s'en convaincre de reprendre un à un tous les détails de cette histoire ; il suffira de rapprocher des relations modernes quelques récits ou quelques descriptions de Quinte Curce : il faut citer avant tout le naufrage des Macédoniens à l'embouchure de l'Indus [3], la topographie d'Arbèles [4], la marche d'Alexandre après la bataille d'Arbèles [5], certaines particularités relatives à la mer Caspienne [6], la fraîcheur des eaux de l'Indus [7], la marche vers la Bactriane [8], Mennis et les sources de bitume [9].

La justification ne saurait toujours être aussi complète, et sou-

1. Quinte Curce, VII, III, 6, sqq.

2. Cf., pour la Sogdiane, Quinte Curce, VII, v, 3, sqq., et G. de Meyendorff, *Voyage d'Orenbourg à Boukhara...*, Paris, 1826, page 106. — N. Mouraviev, *Voyage en Turcomanie...*, Paris, 1823, page 252. — Burnes, *Travels into Bokhara...*, Londres, 1834, t. I, pages 246, 247, 248, 251, 252; t. II, page 16. — Cf., pour le Paropamise, Quinte Curce, VII, III, 6, sqq., et Baber, *Mémoires*, traduits par A. Pavet de Courteille, Paris, Maisonneuve, 1871, t. I, page 281, sqq.

3. Quinte Curce, IX, IX, 9, sqq. — Cf. Burnes, *Travels, Op. l.*, t. III, pages 12, 13, 241.

4. Quinte Curce, IV, IX, 10. — Cf. J. Kinneir, *Journey through Asia Minor....*, Londres, 1818, page 461. — J. Rich, *Narrative of a residence in Koordistan*, Londres, 1836, t. II, page 25. — Th. Zolling, *Op. l.*, p. 21, sqq.

5. Quinte Curce, V, I, 10, sqq. — Cf. Olivier, *Voyage dans l'empire ottoman*, Paris, an IX (1801), t. II, pages 690, 91. — J. Rich, *Memoir on the ruines of Babylon*, Lond., 1839, page 45. — Ker Porter, *Travels in Georgia...*, Londres, 1822, t. II, pages 258, 403, sqq.

6. Quinte Curce, VI, IV, 18. — Cf. Truilhier, *Mémoire descriptif...* (Bulletin de la Société de Géographie, t. II, sér. IX, Paris, 1838), page 112.

7. Quinte Curce, VIII, IX, 4. — Cf. Burnes, *Travels..., Op. l.*, t. I, pages 74, 77, 79.

8. Quinte Curce, VIII, II, 33, sqq. — Cf. Baber, *Mémoires, Op. l.*, t. I, page 175, sqq.

9. Quinte Curce, V, I, 16. — Cf. H. Petermann (*Reisen im Orient*, Leipzig, 1860). Cf. encore Quinte Curce, VIII, XII, 15, et A. Cunningham, *Archæological Survey of India*, Simla, 1871, t. II, pages 6 et 7. — J. Mützell, Raven (*Op. l., passim*) et Lemaire (*Op. l.*, t. III, page 291, sqq.) ont établi l'exactitude de Quinte Curce par des rapprochements trop nombreux pour que nous puissions les reproduire ici.

vent, pour admettre ou rejeter tel ou tel fait avancé par Quinte Curce, les critiques en sont réduits à s'appuyer sur des raisons purement subjectives. D'ordinaire ils se montrent fort sévères, et c'est avec regret qu'ils se décident à compléter [1] le récit un peu sec d'Arrien à l'aide de documents empruntés à Quinte Curce, cet écrivain si décrié et pourtant si utile.

Cette sévérité ne s'explique guère. Quinte Curce n'est pas une exception parmi les historiens anciens, et il n'est pas le seul qui ait si malencontreusement uni la vérité et l'erreur. Artémidore croyait que la mer Caspienne était voisine de l'Océan et que les Caspiens étaient limitrophes de la Perse [2]. P. Méla raconte [3] que Métellus Celer avait vu des Indiens qui prétendaient être venus en Germanie par l'océan Indien; Posidonius [4], Ammien Marcellin [5], Arnobe [6], Tertullien [7] ont cru à l'existence de l'Atlantide; Tacite [8], Pline l'Ancien [9], Tite-Live [10], Arrien lui-même [11] ont commis plus d'une erreur grave.

S'est-on cru autorisé par ces défaillances à refuser à ces écrivains toute autorité, à leur emprunter arbitrairement certains faits et à en négliger d'autres, sans raison déterminante, comme on l'a fait pour Quinte Curce [12]? Non. Pourquoi donc ne pas en user de même avec lui et ne pas admettre « que pour des « événements reculés il n'y a pas de démonstrations géométri- « ques, qu'à défaut de certitude l'historien doit se contenter de « vraisemblances, et tenir un événement pour vrai quand il « n'est pas absurde et que le témoin a pu en être informé [13]? »

1. Cf. Th. Zolling, *Op. l.*, pages 54, 59, 60, et J. G. Droysen, *Op. l.*, t. I, page 258, n° 1, page 272, n° 3, page 326.
2. Schol. d'Apollonius, III, v. 858.
3. P. Méla, III, 45.
4. Strabon, II, page 102.
5. Ammien Marcellin, XVII, vii, 13.
6. Arnobe, *Contre les Païens*, 1.
7. Tertullien, *Apologie*, 10.
8. Tacite, *Agricola*, 12; *Germanie*, 45.
9. Vincent, *Périple de Néarque*, trad., t. I, page 141. — Cf. encore les erreurs de Pline, *Histoire naturelle*, V, i, 5; II, 89; de saint Jérôme, *Lettres*, 124, 6; de Plutarque, *de Defens. orat.*, 18, page 419, F.
10. H. Taine, *Essai sur Tite-Live*, *Op. l.*, page 70.
11. J. G. Droysen, *Op. l.*, t. I, page 167, n° 4.
12. J. G. Droysen, *Op. l.*, t. I, pages 107, n° 1; 229, n° 2; 339, n° 4; et surtout page 449, n° 3.
13. H. Taine, *Essai sur Tite-Live*, *Op. l.*, page 106.

Si l'on veut bien se soumettre à cette règle, fort juste à notre avis, et si l'on tient compte des résultats auxquels nous ont conduit nos études précédentes, on arrivera à se faire sur la valeur historique de l'ouvrage de Quinte Curce une opinion quelque peu différente de celle qui a généralement cours.

Parmi les erreurs graves que Quinte Curce a commises, beaucoup étaient inévitables, elles tenaient à des causes générales et dont tous les historiens anciens ont subi les effets; elles tenaient à l'insuffisance des connaissances géographiques, à l'imperfection de la critique historique, à l'abondance et à la variété des documents de l'histoire d'Alexandre. A ces erreurs fort excusables, Quinte Curce en a ajouté d'autres dont il doit seul porter la responsabilité; il s'est trompé pour avoir travaillé avec trop de rapidité, pour avoir voulu être trop complet, pour n'avoir pas bien compris les textes qu'il lisait, pour ne s'être pas imposé une méthode rigoureuse. Malgré tout, il n'a guère plus commis d'erreurs que Cornélius Népos, Tite-Live, Plutarque, Xénophon même, — l'*Anabase* mise à part; — en revanche, il a, en utilisant des sources suspectes, fait preuve de pénétration et de bon sens; et, s'il a été trompé, il n'a jamais du moins sciemment essayé d'égarer ses lecteurs; il s'est au contraire toujours efforcé de les mettre en garde contre lui-même, il a dénoncé ses doutes, ses incertitudes avec une bonne foi dont on doit lui tenir compte; enfin il s'est souvent servi de documents excellents, il les a copiés d'ordinaire avec exactitude et nous a ainsi transmis maint détail intéressant que sans lui nous ignorerions.

Il y a dans cette histoire du meilleur et du pire: entre l'un et l'autre Quinte Curce n'a pas su ou n'a pas voulu choisir [1]: les critiques doivent donc, en faisant un départ indispensable, suppléer à cette impuissance ou à cette négligence volontaire, ils n'ont pas le droit de condamner sans examen et sans appel l'*Histoire d'Alexandre* et son auteur.

1. Les historiens romains ou grecs avouent souvent leur impuissance à démêler la vérité; ils ne s'abstiennent pas cependant de rapporter les renseignements dont ils ne sont pas sûrs. — Cf. Suétone, *Claude*, I, 15. — Tacite, *Annales*, IV, x, 1; II, L, 3. — Hérodote, III, IX. — Élien, *de Hist. Anim.*, XVII, 14. — Pausanias, VI. — Dion Cassius, LIV. — Quintilien, *de Institutione oratoria*, X, I, 131.

TROISIÈME PARTIE

CARACTÈRES DU TALENT DE QUINTE CURCE

CHAPITRE I

QUINTE CURCE PEINTRE

I. Les portraits, préférence donnée à l'individualité morale au détriment de l'individualité physique; la figure d'Alexandre. — II. Les portraits de peuples. Le détail pittoresque. — III. Les tableaux. Les paysages.

L'historien ancien n'est jamais exclusivement un érudit; il ne se complaît pas uniquement dans la constatation des faits historiques, sans autre dessein que de les mettre en pleine lumière, de les présenter dans leur exacte vérité; il les considère soit comme des éléments isolés qu'il s'agit de grouper avec art, auxquels il faut communiquer la vie; soit comme des arguments et des preuves. Il leur donne place dans un tableau, un plaidoyer, une thèse philosophique. Il est peintre, orateur ou philosophe.

Il ne suffit donc pas de connaître quels sont les documents dont un historien s'est servi, ni de savoir comment il s'en est servi; il est encore indispensable de reconnaître s'il a les aptitudes d'un peintre, d'un orateur ou d'un philosophe, s'il a l'une d'elles seulement ou bien s'il les a toutes à la fois et dans quelle mesure il les a; il faut enfin déterminer la manière dont ces aptitudes si diverses se mélangent en lui, se combattent ou se complètent.

Ces analyses partielles sont surtout nécessaires quand on étudie un historien du Ier siècle. Alors en effet, semble-t-il, les esprits sont plus frappés qu'ils ne l'étaient autrefois, par le con-

tour des choses, par leur côté extérieur et plastique; alors l'éloquence envahit tous les genres, la philosophie est à la mode, le goût de la morale se répand.

Ce n'est pas tout; il restera, après ces analyses successives, à découvrir les autres influences auxquelles notre historien aura pu être soumis, à voir comment son génie s'est développé sous ces influences, comment son style a traduit les impressions de son esprit.

I. — Savoir découvrir dans les êtres animés ou inanimés le trait qui les caractérise, trouver l'expression qui rappelle ce trait à l'esprit du lecteur, est une qualité qu'on rencontre sans doute à toutes les époques chez quelques écrivains, prosateurs ou poètes. Mais il est, dans l'histoire des lettres, certaines périodes où l'on s'intéresse plus particulièrement à la vie extérieure des choses, aux aspects sous lesquels elles se présentent à nos yeux; dans ces périodes aussi, par une conséquence naturelle, ceux qui n'ont, même qu'à un degré très faible, ce don de voir les objets et de les rendre visibles, se laissent entraîner au courant de la mode.

Jusqu'à la fin de la république, les écrivains romains — quelques exceptions mises à part [1] — se sont abstenus de toute description; une image, un mot leur a presque toujours suffi. Au Ier siècle de l'empire, tout change : les affaires politiques ne retiennent plus personne; les Romains voyagent, non plus pour aller en Grèce, achever leur éducation, dans une province, pour en prendre le gouvernement; ils voyagent par curiosité [2], et, chemin faisant, sans y songer, ils apprennent à voir, à s'intéresser non plus exclusivement aux faits, aux sentiments, aux passions, mais encore au cadre dans lequel les faits se passent, aux êtres dans lesquels ces sentiments naissent, ces passions se livrent combat. D'autre part, les genres littéraires sont à peu près tous épuisés; l'art d'écrire est arrivé à sa perfection; il faut rajeunir les uns, renouveler l'autre; les écrivains y parviennent

1. Cf. E. Gebhart, *Histoire du sentiment poétique de la nature dans l'antiquité grecque et romaine*, Paris, Durand, 1860, pages 111, 119.

2. L. Friedlænder, *Mœurs romaines du règne d'Auguste...*, traduction de Ch. Vogel, Paris, C. Reinwald, 1867, t. II, page 452, sqq., et t. IV, appendice, page 68.

en satisfaisant ce goût si nouveau de leurs lecteurs pour le monde tangible [1]. Ils dépassent même parfois la mesure, ils font de la description un lieu commun qu'Hermogène [2] réduira bientôt en formules, ils s'attirent les justes railleries d'Horace [3], de Sénèque [4] et de Juvénal [5]. Quinte Curce n'a pu se soustraire à une obligation qui s'imposait à tous ses contemporains.

Le peintre est d'ordinaire un spécialiste; il choisit entre le portrait, la grande peinture, le paysage. L'historien est moins libre; il est obligé, par la nature de son œuvre, d'aborder tour à tour chacun de ces trois genres; il ne voit pas toujours ses efforts couronnés de succès. Le peintre ne peut guère reproduire sur sa toile que les contours matériels de son modèle; il pourra donner à son tableau les nuances, le relief, la vie; il pourra, s'il a du génie, traduire les sentiments, les sensations actuelles du personnage qu'il peindra, il n'arrivera qu'à grand'peine à faire naître en nous une idée un peu exacte de l'être moral de ce personnage. L'écrivain a un champ plus étendu; le physique et le moral lui appartiennent également; d'un mot bien choisi il saura, comme Tacite ou Saint-Simon, noter le trait caractéristique d'un visage, exprimer les mouvements les plus rapides de la physionomie, montrer une attitude; en même temps, il mettra l'âme à nu, avec ses pensées les plus secrètes, il dévoilera les idées de derrière la tête, celles qui ne laissent aucune trace sur les masques les plus mobiles.

Cette double aptitude à peindre la personne physique et la

1. E. Secrétan, *Du sentiment de la nature dans l'antiquité romaine*. Paris, Durand, et Lausanne, G. Bridel, 1866. — Sur le sentiment de la nature chez les historiens, cf. A. Biese, *Die Entwickelung des Naturgefühls bei den Griechen und Römern*, Kiel, Lipsius und Tischer, 1884. — Pline (*Épitres*, II, v, 5) dit en parlant des descriptions : « Sunt... quædam adolescentium auribus danda, præsertim si materia non refragetur : nam *descriptiones locorum*, quæ in hoc libro frequentiores erunt, non historice tantum sed prope poetice prosequi fas est. » Cf. Sénèque, *Rhetorum...*, *Op. l.*, page 26.

2. Cf. E. Gebhart, *Op. l.*, page 164.

3. Horace, *Art poétique*, 15, sqq.

4. Sénèque (*Apocolocyntosis*, 2), après avoir cité des vers descriptifs, ajoute : « Puto magis intelligi si dixero, mensis erat October, dies tertius idus Octobris. Horam non possum tibi certam dicere, — facilius inter philosophos quam inter horologia conveniet, — tamen inter sextam et septimam erat. Nimis rustice acquiescis. Nunc omnes poetæ, non contenti ortus et occasus describere, ut etiam medium diem inquietent..... »

5. Juvénal, *Satires*, I, 7.

personne morale se trouve rarement à un degré égal chez un même écrivain; Quinte Curce s'inquiète surtout de la vérité intérieure et psychologique, il s'intéresse beaucoup moins au côté extérieur et matériel de la vie humaine.

La beauté singulière de Statira n'arrête que médiocrement l'attention de notre historien. « Parmi les prisonnières, — dit-il, « — la femme de Darius attirait tous les regards par sa beauté, « que l'infortune même n'avait pas altérée [1]. » L'esquisse est bien incertaine, et, si elle n'était connue d'autre part, Statira ne se distinguerait pas de cette Roxane, « qui, à une beauté merveilleuse, « unissait une grâce d'attitude rare chez les Barbares [2], » ou de « cette Cléophis, dont la beauté sauva la couronne [3] ».

Un mot vagué, et dit en passant, voilà tout ce que Quinte Curce a trouvé pour caractériser ces trois personnages féminins qui ne laissent pas que de jouer un certain rôle dans l'histoire d'Alexandre. C'est déjà beaucoup ; Thalestris, la reine légendaire des Amazones, Barsine, la mère du jeune Hercule, dont Néarque voulut faire le successeur d'Alexandre, Thaïs, l'instigatrice de l'incendie de Persépolis, ne sont pas aussi bien partagées; leur nom est jeté au courant de la plume, sans qu'une épithète plus ou moins expressive nous renseigne sur leur personnalité physique ou morale.

Darius, quelque place qu'il occupe dans l'histoire, n'a pas davantage tenté le pinceau de l'historien. Etait-il de haute ou de petite stature? était-il faible ou robuste? Quinte Curce ne le dit pas; il ne nous parle pas de sa beauté, attestée par d'autres historiens; il nous peint même son caractère avec des couleurs assez ternes et dans des termes qui ne varient guère, semblables à ces épithètes homériques immuablement attachées aux mêmes personnages. « Darius, dit-il, était de son naturel un « esprit doux et modéré, mais la fortune gâte tout [4]; » plus loin : « Darius était équitable et doux [5]; » plus loin encore : « Darius « était simple et doux [6]. » La caractéristique est juste, elle con-

1. Quinte Curce, III, xi, 24.
2. Quinte Curce, VIII, iv, 24.
3. Quinte Curce, VIII, x, 36.
4. Quinte Curce, III, ii, 17.
5. Quinte Curce, III, viii, 5.
6. Quinte Curce, V, x, 14.

vient bien au roi qui aimait mieux « ouvrir la route à ses ennemis « que la fermer à ses sujets [1] », elle a le tort de ne montrer qu'un côté du personnage.

Les autres personnages d'hommes ne sont pas dessinés avec plus de précision. Certes les caractères ne manquaient pas dans l'entourage d'Alexandre, non plus que les figures fortement accusées ou les physionomies curieuses. Philippe, Critobule, ces médecins qui jouent leur vie contre celle de leur roi; Charidème, ce Grec trop franc pour la cour de Darius; Clitus, ce soudard bravache et brave; Parménion, ce vieux et fidèle courtisan; Ptolémée, ce général avisé et courageux; ce jeune fou d'Hermolaüs; Callisthène, à la fois historien, philosophe et courtisan; les rois de l'Inde, les Taxile, les Porus; Eumène, dont Cornélius Népos et Plutarque ont fait ressortir les hautes qualités, bien d'autres encore méritaient d'être au moins crayonnés. Quinte Curce n'a pas même ébauché leur portrait physique. Il se contente le plus souvent d'indiquer rapidement le trait distinctif de leur caractère. Charidème est un « général expérimenté [2] »; Thymodès, « un jeune homme actif [3] »; Méléagre, inconstant, sans foi, est toujours prêt à « nouer des intrigues, à provoquer des séditions [4] »; Porus a « un air de dignité [5] »; le frère de Darius, Oxathrès, « n'est « pas moins célèbre par sa parenté que par ses nobles qualités [6] »; un autre membre de la famille royale, Médatès, n'était pas un « opportuniste [7] », — on nous pardonnera cet anachronisme de traduction; — d'autres enfin n'ont pas même ce simple qualificatif, tel Amyntas, le hardi condottiere, qui essaya de se tailler un royaume en Egypte, et pour lequel l'auteur n'a rien trouvé de mieux que cette mention bien sèche : « Il avait été d'abord « au service d'Alexandre, c'était alors un transfuge [8]. »

Si Quinte Curce est parfois plus prolixe, il ne s'attache pas pour cela à nous faire pénétrer plus avant dans la familiarité de ses personnages. Au lieu d'un portrait intime, il nous donne

1. Quinte Curce, IV, xvi, 9.
2. Quinte Curce, III, ii, 10.
3. Quinte Curce, III, iii, 1.
4. Quinte Curce, X, ix, 7.
5. Quinte Curce, VIII, xii, 13.
6. Quinte Curte, VI, ii, 9.
7. Quinte Curce, V, iii, 4 : « haud sane temporum homo. »
8. Quinte Curce, III, xi, 18.

une notice biographique qui aurait aisément sa place dans le carnet d'un administrateur. Il ne prend même pas la peine de varier sa manière; qu'il parle de Sisénès, du médecin Philippe, ou de tout autre, il procède toujours de la même façon.

« Parmi les médecins les plus fameux se trouvait Philippe, « Acarnanien de naissance, qui était venu de Macédoine avec le « roi et lui était très dévoué. Attaché à Alexandre dès son enfance « et chargé du soin de sa santé, il ne l'aimait pas seulement « comme son roi, mais il lui portait comme à son nourrisson la « plus vive tendresse [1]. »

« Dans l'armée d'Alexandre se trouvait un Perse nommé « Sisénès; jadis député au roi Philippe par le gouverneur « d'Égypte, il en avait été comblé de présents et d'honneurs; « plus tard, ayant suivi Alexandre en Asie, il était compté parmi « ses confidents les plus dévoués [2]. »

La méthode est sensiblement la même dans les portraits des deux personnalités les plus marquantes de l'entourage d'Alexandre.

« Parménion fut le plus fidèle des courtisans [3]. Également « illustre dans la guerre et dans la paix, il avait obtenu de nom- « breux succès sans le roi, et, sans lui, le roi n'avait rien fait de « grand. Ayant pour maître un prince toujours heureux, et qui « voulait que tout fût à la hauteur de sa fortune, il sut toujours « le satisfaire. A l'âge de soixante-dix ans, il remplissait les « fonctions d'un jeune capitaine, et souvent celles d'un simple « soldat : prompt à se décider, hardi dans l'exécution, il fut aimé « des chefs et plus encore des soldats [4]. »

« Élevé jadis avec le roi, Héphestion, de tous ses amis, était « le plus cher; c'était le confident de tous ses secrets; nul autre « n'avait le droit de lui parler avec la même liberté, et il usait de « ce droit de manière qu'il parût une concession du roi plutôt « qu'un privilège qu'il s'était arrogé. Son âge était le même que « celui d'Alexandre, sa taille était beaucoup plus haute [5]. »

Dans tous ces portraits, hormis le dernier, les détails physi-

1. Quinte Curce, III, vi, 1, sqq.
2. Quinte Curce, III, vii, 11. — Cf. VIII, ii, 35; vi, 8; VII, i, 5, 6; VI, xi, 1.
3. Quinte Curce, III, vi, 4.
4. Quinte Curce, VII, ii, 33.
5. Quinte Curce, III, xii, 16.

ques font absolument défaut; Quinte Curce est, en effet, fort sobre en renseignements de ce genre; quand il s'avise de l'être moins, il ne nous satisfait pas beaucoup plus, ayant l'habitude de ne se servir que des termes les plus généraux. Ainsi il nous dira qu'Oxathrès « se distinguait entre tous par l'éclat de ses « armes, sa vigueur corporelle, son courage et sa piété [1] », et que l'Hindou qui de barbier devint roi « n'était pas d'un exté- « rieur désagréable [2] ». Il approche plus de la réalité, quand il nous montre ce malheureux Alexandre Lynceste sortant de prison et qui, « sommé de prononcer sa défense, qu'il avait « méditée pendant trois ans, hésite, se trouble, bégaye quelques « mots et à la fin perd la mémoire et la raison [3]; » il semble y atteindre tout à fait dans les lignes qu'il consacre à Dioxippe: « Athlète fameux, connu et aimé du roi à cause de sa force « extraordinaire, et que des envieux accusaient, moitié sérieuse- « ment, moitié par plaisanterie, de suivre l'armée comme un « animal inutile surchargé de graisse, et d'avoir pour unique « souci, pendant la bataille, de se frotter d'huile et de préparer « son estomac à la bonne chère [4]. »

Mais ces tentatives pour mettre en relief l'individualité physique ou morale d'un personnage sont relativement très rares dans l'œuvre de Quinte Curce.

Nous n'avons encore, il est vrai, parlé que des comparses, et peut-être Quinte Curce ne les a-t-il un peu laissés dans l'ombre que pour mieux faire ressortir le protagoniste du drame, Alexandre. Ce n'est pas bien sûr. Notre historien s'est arrêté avec complaisance au portrait de son héros; il ne lui a pas cependant donné un éclat extraordinaire; surtout il n'a pas changé de manière. Il ne s'intéresse guère plus à la personne physique d'Alexandre qu'il ne s'est intéressé à la personne physique de Parménion. Il ne nous peint pas Alexandre « les mem- « bres bien proportionnés, le corps robuste et ramassé, et, à « cause de sa taille médiocre, paraissant plus fort et plus vigou- « reux qu'il n'était en réalité: » il ne nous parle pas de « la blan- « cheur de sa peau, ni de la coloration rosée de ses joues »; il ne

1. Quinte Curce, III, xi, 8.
2. Quinte Curce, IX, ii, 6.
3. Quinte Curce, VII, i, 8.
4. Quinte Curce, IX, vii, 16.

« nous dit pas qu'il avait « les cheveux blonds et légèrement « frisés, le nez aquilin, la tête un peu penchée » ; il ne songe pas davantage à nous apprendre que « son œil gauche était bleu, « tandis que le droit était noir [1] ». Il s'inquiète médiocrement de tout cela, et s'il en parle, ce sera seulement en passant ; il se servira, comme pour les comparses, des termes les plus généraux et constatera simplement qu'il « possédait certains avan- « tages, dont on fait d'ordinaire peu de cas, qui néanmoins ont « un merveilleux pouvoir pour gagner le cœur des soldats ; « il savait prendre part à leurs exercices physiques, se vêtir et « vivre à peu près comme un particulier ; il leur donnait l'exem- « ple de la vigueur guerrière [2]. » Il n'insistera pas autrement, et, tout son ouvrage nous en est garant, il ne s'est pas préoccupé, dans les deux livres aujourd'hui perdus, de nous mettre sous les yeux la physionomie du roi de Macédoine. Ce qui le touche, c'est la personne morale. C'est elle qu'il étudie, dont il cherche à découvrir et à démêler les éléments, les transformations. Cette tâche qu'il s'est imposée lui semble lourde, il craint de ne pas l'accomplir à son gré. De là des hésitations, des tâtonnements, des retouches continuelles. Quinte Curce n'a pas vu d'un seul coup d'œil cette personne morale, du moins il a peur de ne pas l'avoir vue assez nettement et d'en donner par conséquent une image imparfaite. Aussi il procède par notes, par constatations, par esquisses successives, par ébauche, et c'est seulement aux dernières pages de son livre que, réunissant ces différentes épreuves, il s'est essayé à nous tracer une image définitive de son héros.

A chaque action louable ou blâmable d'Alexandre, un mot, un trait, une réflexion nous arrêtent ; à leur défaut, le récit fait naître en nous l'impression que l'auteur a voulu produire. C'est ainsi que tour à tour nous apprenons à connaître la modération [3], la continence [4], la bonté [5], la clémence [6], la

1. Cf. H. Heydemann, *Op. l.*, page 14. — Rader, *Op. l.*, *prolusiones*, c. xiii. — A. Baumeister, *Denkmäler des klassischen Alterthums*, Munich et Leipzig, 1 fasc., 1884. — Sainte-Croix, *Op. l.*, page 506.
2. Quinte Curce, III, vi, 19.
3. Quinte Curce, III, xii, 18.
4. Quinte Curce, III, xii, 21.
5. Quinte Curce, III, xii, 21.
6. Quinte Curce, V, vii, 1.

loyauté [1] d'Alexandre, son activité [2], son exactitude à remplir ses devoirs de général [3], son intrépidité calme et inébranlable [4], son amour de la gloire [5], et aussi l'irascibilité de son caractère [6], son orgueil [7], son ivrognerie [8], sa débauche [9]. Nous assistons à la lutte que ses qualités et ses défauts se livrent sans interruption; nous voyons ses vices naître [10], grandir, se donner ouvertement carrière [11] et ne plus connaître de frein [12].

C'est seulement après ces essais, après ces tâtonnements que Quinte Curce se hasarde à peindre en entier un personnage si complexe et si grand.

« Si l'on veut — dit-il [13] — juger sainement Alexandre, on « trouvera que ses bonnes qualités lui venaient de la nature et « ses vices de l'âge ou de la fortune. Il avait une force d'esprit « incroyable, une aptitude presque excessive à supporter les fati- « gues, un courage supérieur à celui de tous les rois, de ceux « même qui n'ont eu que cette vertu. Il était si libéral qu'il « donnait souvent plus qu'on eût osé demander aux dieux. Sa « clémence envers les vaincus était extrême, elle allait jusqu'à « rendre leur royaume aux rois qu'il avait vaincus, ou à le leur « donner en pure largesse. Il méprisait en toutes circonstances « la mort, qui fait frémir le reste des hommes. Il aimait la « gloire et la louange avec une passion excessive, mais pardon- « nable chez un jeune prince qui faisait de si grandes choses. « Faut-il parler de sa piété filiale? Il avait résolu de mettre « Olympias au nombre des déesses; il avait vengé la mort de « Philippe. Il fut bienveillant presque pour tous ses amis, et « bon pour ses soldats. Sa prudence égalait son courage, et son « habileté était supérieure à son âge. Il sut modérer ses pas-

1. Quinte Curce, V, vii, 1.
2. Quinte Curce, V, xii, 3; vii, 1.
3. Quinte Curce, V, vii, 16.
4. Quinte Curce, IV, xiii, 25; V, vii, 1.
5. Quinte Curce, VIII, xiv, 46.
6. Quinte Curce, IV, ii, 5.
7. Quinte Curce, VI, vi, 1; VIII, v, 5.
8. Quinte Curce, VI, ii, 5; V, vii, 1.
9. Quinte Curce, VI, vi, 1; X, i, 25; VI, ii, 5.
10. Quinte Curce, III, xii, 20.
11. Quinte Curce, VI, vi, 1.
12. Quinte Curce, X, i, 39.
13. Quinte Curce, X, v, 26, sqq.

« sions les plus violentes, il ne connut que l'amour et les plaisirs « permis; c'étaient là sans doute de bien grandes qualités. Voici « maintenant l'œuvre de la fortune : elle le poussa à vouloir « s'égaler aux dieux, à exiger les honneurs divins, à écouter « les oracles qui l'engageaient à les réclamer, à s'emporter « contre ceux qui refusaient de l'adorer, à s'habiller à la mode « des étrangers, à prendre les mœurs des peuples vaincus, qu'il « avait méprisées avant la victoire. Quant à son irascibilité et « à son amour du vin, c'étaient là des défauts que la jeunesse « avait surexcités, mais que l'âge aurait pu calmer. »

Les esquisses et le portrait ne se ressemblent pas de tous points. Le portrait est plus flatté, il n'est pas moins incomplet. Quinte Curce, dans les unes comme dans l'autre, n'a voulu étudier que la personnalité morale d'Alexandre; il ne l'a pas même étudiée complètement; il est loin d'avoir mis en lumière tout ce qu'elle a d'original; il ne l'a peut-être pas découvert. Il n'a vu que l'homme tour à tour bon ou mauvais et subissant l'influence de son entourage, de ses passions avivées, grandies par la facilité qu'elles avaient de se donner carrière, par l'approbation basse ou le lâche silence des courtisans; il n'a vu que le jeune monarque enivré par ses victoires, et il n'a reconnu dans cet enivrement que la volonté d'un destin aveugle. Il n'a pas su démêler le motif secret de tous les actes qu'il loue ou qu'il blâme. Il n'a pas deviné le plan profondément habile que son héros avait conçu et auquel il obéissait en mainte circonstance. Il n'a pas compris cette grande pensée qu'avait eue Alexandre de fonder un empire universel avec Babylone pour capitale, d'unir en un tout harmonieux les deux civilisations de l'Occident et de l'Orient.

Le portrait d'Alexandre, plus travaillé que les autres, ne leur est pas très supérieur. Cette infériorité tient à l'idée même que Quinte Curce s'était faite de l'histoire, à la manière dont il avait voulu l'écrire [1].

II. — Les peuplades si variées et si caractérisées que Quinte Curce se trouve obligé de mettre en scène ne sont pas peintes avec des couleurs plus vives.

Il les énumère les unes après les autres avec une sécheresse

1. Cf. page 300, sqq.

voulue. Les longs dénombrements qu'il fait de l'armée de Darius[1] sont à peine coupés par quelques détails sur l'armement de certaines peuplades. Ces dénombrements finissent même par l'ennuyer, et il les interrompt brusquement par ces formules commodes : « Il y avait encore d'autres nations inconnues[2]. » — « Après « eux venaient d'autres peuples que leurs alliés eux-mêmes con- « naissaient mal [3]. » D'ailleurs les caractéristiques qu'il donne — quand il en donne — sont parfois aussi peu précises que possible. « Après eux, dit-il, venaient les Indiens et les autres « peuples voisins de la mer Rouge; ils apportaient leurs noms « plus que leur secours [4]. » Les Grecs sont pour Quinte Curce « des esprits mobiles [5] », et les Égyptiens, « un peuple léger plus « propre à jeter le trouble dans les affaires qu'à les conduire régu- « lièrement[6]. » Les Bactriens « sont belliqueux, mais sauvages[7] ». Les Scythes Abiens « sont les plus justes des barbares [8] ».

Le côté pittoresque de ces peuples, l'élément extérieur qui les distinguait des autres nations, est trop rarement mis en valeur. Quinte Curce ne daigne pas s'arrêter à ces détails; ce n'est pas qu'il les ignore; il s'oublie parfois en effet à les noter; mais c'est tout à fait par exception qu'il nous montrera « les « Bactriens avec leurs barbes hérissées, leurs longs cheveux, et « leur stature colossale [9] », ou qu'il s'arrêtera à nous peindre les Mardes. « Alexandre, dit-il, vint ensuite chez les Mardes, « nation belliqueuse et dont le genre de vie diffère beaucoup « de celui des autres Perses. Ils creusent des cavernes dans les « montagnes et s'y cachent avec leurs femmes et leurs enfants. « Ils vivent de la chair de leurs troupeaux ou de celle des bêtes « sauvages. Les femmes, contrairement au naturel de leur sexe, « n'y sont pas moins farouches que les hommes; elles ont les « cheveux hérissés, leur robe ne va qu'au genou et leur front « est ceint d'une fronde qui leur sert à la fois d'arme et de pa-

1. Cf. Quinte Curce, III, ii, 3, sqq.; IV, xii, 6, sqq.
2. Quinte Curce, III, ii, 8.
3. Quinte Curce, IV, xii, 9.
4. Quinte Curce, IV, xii, 9 : « Nomina verius quam auxilia. » — Le latin est bien plus énergique.
5. Quinte Curce IV, v, 11.
6. Quinte Curce, IV, i, 30.
7. Quinte Curce, IV, vi, 3.
8. Quinte Curce, VII, vi, 11.
9. Quinte Curce, IV, xiii, 5. — Cf. Quinte Curce, III, ii, 7; IX, vii, 12.

« rure [1]. » L'esquisse qu'il nous trace des Indiens Ichthyophages est aussi poussée assez loin. « Ils habitent, dit-il, un immense « pays désert, et ils n'ont aucune relation avec leurs voisins. La « solitude où ils vivent achève de rendre sauvage leur esprit na- « turellement farouche. Ils laissent croître leurs ongles et leurs « cheveux, sans jamais les couper ; ils habitent des cabanes « faites de coquillages et de détritus rejetés par la mer. Ils s'ha- « billent de peaux de bêtes sauvages ; ils se nourrissent de pois- « sons séchés au soleil et de la chair des grands animaux marins « que les flots ont poussés sur leurs côtes [2]. »

Mais Quinte Curce est trop avare de pareilles esquisses. Il a cependant une palette riche en couleurs variées, il a le sens plastique, et lorsque son attention, moins violemment sollicitée par le spectacle de l'être moral, des états de l'âme, des éléments psychologiques, consent à s'arrêter au monde extérieur et sensible, il trace de véritables peintures.

Si indifférent qu'il soit d'ordinaire à l'extérieur de ses personnages, il saura décrire avec art les costumes qui lui paraîtront dignes d'arrêter son attention :

« La parure de Darius effaçait tout le reste en magnificence : « sa tunique de pourpre était, dans le milieu, relevée par une bro- « derie blanche ; son manteau, où l'or étincelait, était orné de « deux éperviers de même métal, qui semblaient fondre l'un sur « l'autre à coups de bec ; enfin de sa ceinture d'or, semblable à « celle d'une femme, pendait un cimeterre dont le fourreau était « tout entier de pierres précieuses. Le diadème des rois s'appelle, « chez les Perses, cidaris : celui de Darius était un bandeau de cou- « leur bleue mêlée de blanc [3]. »

« Sopithès portait une robe chamarrée d'or et de pourpre, « qui lui descendait jusqu'au bas des jambes ; ses sandales d'or « étaient semées de pierreries ; une parure de perles entourait « aussi ses poignets et ses bras ; de ses oreilles pendaient des dia- « mants d'un éclat et d'une grosseur extraordinaires ; son sceptre « d'or était orné de béryls [4]. »

Le détail pittoresque et précis ne lui échappe pas. Les envoyés

1. Quinte Curce, V, vi, 17, sqq.
2. Quinte Curce, IX, x, 8, sqq.
3. Quinte Curce, III, iii, 17, sqq.
4. Quinte Curce, IX, i, 28, sqq.

d'Alexandre trouvent Abdalonyme « occupé à sarcler les mau-« vaises herbes de son jardin [1] », et après l'avoir salué du nom de roi « ils l'engagent à aller au bain [2] ». Polystrate, mourant de soif, puise « avec son casque » l'eau de la source auprès de laquelle Darius expire [3]; Cœnus vient « tête nue » présenter au roi les doléances de l'armée [4]; Alexandre, à la bataille d'Issus, marche au premier rang, « retenant d'un geste ses soldats afin « qu'ils ne s'essoufflent pas [5] »; à la prise de la ville des Oxydraques, il nous apparaît seul, dans une place ennemie, « adossé à « un arbre, se couvrant de son bouclier, puis bientôt, las, le « casque brisé d'un coup de pierre, tombant à genoux, luttant « toujours et d'une vigoureuse épée repoussant les assaillants « enhardis [6]. » Dans les assemblées, les soldats frappent « de leurs « piques leurs boucliers » pour marquer leur désapprobation [7], et, dans la revue solennelle qui eut lieu après la mort d'Alexandre, l'auteur n'oublie pas de nous faire remarquer qu'on avait consulté « les entrailles d'une chienne [8] ».

III. — Les peintres et les poètes anciens ont souvent traité les mêmes sujets, et ils l'ont fait presque de la même façon. Est-ce à dire que les uns aient servi de modèle aux autres? Lessing, à propos du Laocoon [9], et M. Boissier, à propos des peintures de Pompéi, ne le croient pas [10]. Ils pensent tous les deux que peintres et poètes, s'ils ont puisé leur inspiration à la même source, sont toutefois indépendants les uns des autres; peut-être ont-ils raison dans le cas particulier qu'ils ont étudié, peut-être se tromperait-on si l'on voulait généraliser l'explication qu'ils ont proposée. Plus d'un fait prouverait que la peinture et la poésie se sont souvent prêté un concours réciproque : le dénouement de l'Antiope d'Euripide semble bien, sans conteste, avoir fourni le

1. Quinte Curce, IV, i, 22.
2. Quinte Curce, IX, i, 28, sqq.
3. Quinte Curce, V, xiii, 24.
4. Quinte Curce, IX, iii, 3.
5. Quinte Curce, III, x, 3.
6. Quinte Curce, IX, v, 3, sqq.
7. Quinte Curce, X, vi, 11.
8. Quinte Curce, X, ix, 12.
9. Lessing, *Laoocon*, traduction française, Hachette, 1877, ch. v, page 44, sqq.
10. G. Boissier, *Promenades archéologiques*, Paris, Hachette, 1880, page 345, sqq.

sujet du taureau Farnèse; en revanche, Cicéron, dans son *de Consulatu*, s'est inspiré d'un groupe de bronze que l'on voit encore à Rome au Capitole [1]; Horace, en nous peignant les Gaulois et les Parthes [2], a dû se souvenir d'un bas-relief triomphal, et Ovide songeait à coup sûr à la Vénus de Médicis quand il écrivait ce distique si harmonieusement, si exactement descriptif :

Ipsa Venus pubem, quoties velamina ponit,
Protegitur læva semireducta manu [3].

Quinte Curce paraît aussi, dans certaines descriptions, s'être inspiré des chefs-d'œuvre de la peinture ou de la sculpture.

Un épisode de la bataille d'Issus [4] rappelle, à s'y méprendre, l'admirable mosaïque de la maison du Faune; Agis mourant [5] fait involontairement songer au Gladiateur du Louvre, et les éléphants que l'historien nous peint saisissant les Macédoniens pour les jeter aux mains des cornacs [6] éveillent le souvenir d'un camée bien connu [7].

Ailleurs Quinte Curce a groupé ses personnages avec un art si consommé, il a tracé des tableaux d'un dessin si ferme qu'un sculpteur ou un peintre n'aurait qu'à suivre le texte de notre historien :

« Statira entourait de ses bras son fils, qui n'avait point « encore accompli sa sixième année et qu'elle avait mis au jour « dans l'espoir de cette haute fortune que son père venait de per- « dre. Sur le sein de la vieille reine étaient penchées les deux « filles de Darius, déjà sorties de l'enfance et accablées de la dou- « leur de leur aïeule autant que de la leur; autour d'elles se « tenaient une foule de femmes de distinction, les cheveux épars, « les vêtements déchirés, insoucieuses de leur ancien rang [8]. »

1. Patin, *Études sur la poésie latine*, Paris, Hachette, 1875, t. II, page 436.
2. Horace, *Satires*, II, i, 13-15 :

Neque enim quivis horrentia pilis
Agmina, nec fracta pereuntes cuspide Gallos,
Aut labentis equo describat vulnera Parthi.

3. Ovide, *Ars am.*, II, 613, 614.
4. Quinte Curce, III, xi, 7, 11.
5. Quinte Curce, VI, i, 14.
6. Quinte Curce, VIII, xiv, 27.
7. Camée du Cabinet de France, n° 1911 du catalogue Chabouillet, *Op. l.*
8. Quinte Curce, III, xi, 24, sqq.

« Alexandre sentit sa douleur se renouveler en voyant la mal-
« heureuse reine gisante sur la terre; ramenée par sa dernière
« infortune au souvenir de ses malheurs passés, elle tenait ap-
« puyées sur son sein les jeunes princesses, bien faites pour la
« consoler d'une douleur qui leur était commune, mais aux-
« quelles elle devait elle-même ses consolations. Devant elle
« était son petit-fils, jeune enfant d'autant plus à plaindre qu'il
« ne sentait pas encore un malheur dont la plus triste part
« était pour lui. On eût dit qu'Alexandre pleurait au milieu de
« ses parents [1]... »

Il y a là quelques réflexions qui font longueur, — les réflexions sont un peu le défaut de Quinte Curce, — elles manquent heureusement en d'autres esquisses. Il y en a de tout genre. En voici une qui est charmante : « Alexandre prit entre ses bras le
« fils de Darius. L'enfant, sans éprouver de frayeur à la vue d'un
« étranger, lui passa son bras autour du cou [2]. » N'est-ce pas tout à fait le sujet de cette gravure qui a popularisé l'entrevue de Pierre le Grand et du jeune Louis XV? Le duel d'Horratas et de Dioxippe, d'une note toute différente, est vif et précis [3]; celui de Satibarzane et d'Erigyius n'est pas moins vivant, mais il est peint avec plus de sobriété : « Le transfuge Satibarzane com-
« mandait ces barbares; voyant que, par la force égale des deux
« armées, l'action languissait, il poussa son cheval aux pre-
« miers rangs, et, ôtant son casque, en même temps qu'il arrê-
« tait ceux qui lançaient leurs traits, il offrit le combat à qui
« voudrait se mesurer avec lui. Cette arrogance du barbare
« enflamma le courroux du général macédonien, Erigyius, déjà
« vieux, mais égal aux plus jeunes pour la vigueur de l'âme et
« du corps. Désarmant sa tête et découvrant ses cheveux blancs :
« Le jour est venu, dit-il, où je montrerai, en sachant vaincre ou
« mourir avec gloire, ce que sont les amis et les soldats d'Alexan-
« dre. » Et, sans en dire davantage, il poussa son cheval contre
« l'ennemi. On eût dit que l'ordre avait été donné aux deux
« armées de suspendre leurs coups; du moins reculèrent-elles
« pour laisser le champ libre aux combattants, uniquement
« occupées de ce que le sort allait décider d'elles. Le barbare

1. Quinte Curce, IV, x, 19, sqq.
2. Quinte Curce, III, xii, 26.
3. Quinte Curce, IX, vii, 19, sqq.

« lança le premier son javelot, qu'Erigyius évita par un léger « mouvement de tête. Pressant à son tour les flancs de son « cheval, celui-ci enfonça sa lance dans la gorge du barbare avec « tant de force qu'elle en sortit par la nuque. Renversé de son « cheval, Satibarzane se défendait encore; mais Erigyius, reti- « rant sa lance de la blessure, la dirige de nouveau contre le « visage de son adversaire, qui saisit l'arme de sa main et, pour « hâter sa mort, seconde le bras qui le frappe [1]. »

Dans ces tableaux, de dimensions en général assez médiocres, Quinte Curce, si la distinction n'est pas trop subtile, se montre plus dessinateur que coloriste [2]. Il sait cependant à l'occasion étendre sur des toiles plus vastes de brillantes couleurs; la description de l'armée de Darius [3], de la marche triomphale d'Alexandre à travers la Caramanie [4], du naufrage de la flotte macédonienne à l'embouchure de l'Indus [5], du pillage de Persépolis [6]; la peinture de la désolation générale à la mort d'Alexandre [7], sont, à des degrés divers, des tableaux remarquables.

Ces qualités de coloriste sont plus visibles encore peut-être dans les peintures des souffrances endurées par les Macédoniens à certains jours de leur conquête. Le récit de la marche sur Gazaba — qui d'ailleurs est rigoureusement exact [8] — cause une impression d'horreur infinie.

« La première journée, la marche fut tranquille; la suivante, « sans être encore orageuse ni pénible, fut cependant plus sombre « que celle qui avait précédé et laissa pressentir un temps plus « rigoureux. Le troisième jour, les éclairs commencèrent à briller « dans toutes les parties de l'horizon, et leur lueur, tour à tour « perçant les ténèbres et s'y cachant, éblouissait les yeux des « soldats, frappait les esprits d'épouvante. Le ciel retentissait « d'un grondement presque continuel; de tous côtés la foudre

1. Quinte Curce, VII, iv, 33, sqq.
2. Cependant Quinte Curce méconnaît les lois de la perspective, quand, par exemple, il dit que Porus paraissait plus grand parce qu'il était sur un éléphant. Cf. VIII, xiv, 13.
3. Quinte Curce, III, iii, 8, sqq.
4. Quinte Curce, IX, x, 2¼, sqq.
5. Quinte Curce, IX, ix, 9, sqq.
6. Quinte Curce, V, vi, 4, sqq.
7. Quinte Curce, X, v, 15, sqq.
8. Cf. Jurien de La Gravière, *Les campagnes d'Alexandre*, Paris, Plon, 1883, t. III, page 335.

« tombant s'offrait aux regards, et les soldats, les oreilles assour-
« dies, le cœur glacé d'effroi, n'osaient ni avancer ni s'arrêter.
« Un instant après, des torrents de pluie mêlée de grêle inondè-
« rent la terre; ils s'en garantirent d'abord, à couvert qu'ils
« étaient sous leurs armes; mais bientôt leurs mains glissantes
« et engourdies devinrent hors d'état de les tenir; ils ne savaient
« même plus dans quelle direction se tourner, trouvant de chaque
« côté la tempête plus violente à mesure qu'ils s'efforçaient de
« l'éviter.

« Alors on les vit rompre leurs rangs et se répandre en dé-
« sordre dans toute la forêt; plusieurs, abattus par la crainte
« plus que par la fatigue, se couchaient sur la terre, quoique
« l'excès du froid eût transformé la pluie en une couche de
« glace. D'autres s'appuyaient contre des troncs d'arbres : ce fut
« là le soutien et l'abri du plus grand nombre. Ils n'ignoraient
« pas qu'ils ne faisaient que choisir une place pour y mourir,
« et que, dans leur immobilité, la chaleur vitale allait les aban-
« donner; mais l'inaction plaisait à leurs corps épuisés de lassi-
« tude et une mort certaine ne les effrayait point, pourvu qu'ils
« se reposassent; car le fléau qui les frappait n'était pas seule-
« ment terrible, il était opiniâtre, et la lumière, cette consola-
« tion naturelle de l'homme, déjà voilée par une tempête aussi
« sombre que la nuit, achevait de disparaître dans l'ombre de la
« forêt. »

Les tableaux de bataille sont inférieurs, le plan en est confusément tracé et les épisodes font le plus souvent tort à l'action principale [1]. Les escarmouches sont seules décrites avec beaucoup de vivacité et de netteté; le récit de l'échec d'Alexandre au passage des Pyles Susiennes [2] est un modèle.

Quinte Curce prend sa revanche, quand il est soutenu par le sentiment de la nature qui a si heureusement inspiré ses contemporains et dont on a pu reconnaître l'influence dans le récit de la marche sur Gazaba.

L'aptitude particulière qu'il a de voir et de rendre visible le côté pittoresque, le détail précis, se manifeste surtout dans ces tableaux qui rappellent ceux de nos paysagistes ou de nos pein-

1. Quinte Curce, VIII, iv, 2, sqq. Cf. la marche dans le désert, IV, vii, 7, et en Sogdiane, VII, v, 2.
2. Quinte Curce, V, iii, 18.

tres de scènes militaires. Il nous fait voir les chemins coupés par des ravins qu'ont creusés les torrents [1] ou fermés par des arbres dont les rameaux entrelacés forment une haie naturelle et impénétrable [2]; la poussière soulevée par le galop furieux des chevaux [3]; la fumée qui, seule au milieu du brouillard, trahit la présence des habitations [4]. Il note soigneusement les alternatives de lumière et d'ombre, les brouillards qui dérobent la vue de l'armée, le rayon de soleil qui les dissipe [5]; il arrête notre attention, avant la bataille, sur les chevaux et sur les cavaliers dont les armes étincellent aux feux du soleil; il nous fait entendre le frémissement des soldats, le hennissement des chevaux [6]. Il n'oublie pas le cadre du combat. « Le pays — dit-il à propos d'Arbèles — était fait pour qu'une armée s'y déployât facilement; « c'était une plaine vaste et bonne pour la cavalerie; pas un « arbrisseau, pas un buisson n'y embarrassent le sol; la vue y « est libre et immense. Darius voulut encore que l'on rasât les « moindres hauteurs qui pourraient s'y rencontrer, et que la « surface en fût nivelée dans toute son étendue [7]. »

Il se plaît surtout à peindre les paysages qu'égaye le cours

1. Quinte Curce, III, iv, 12; V, iv, 23; VI, iv, 20. Il est à remarquer que, suivant Pline (*Histoire naturelle*, XXXV, 8, 9), les premiers peintres paysagistes sont contemporains d'Auguste et de Virgile. — Quelques-uns de ces épisodes sont traités avec beaucoup d'art. Le tableau de la déroute des Perses après la bataille d'Arbèles (IV, xvi, 10, sqq.) est fort pittoresque: on ne peut guère y critiquer que quelques détails un peu trop fortement soulignés.

2. Quinte Curce, V, iv, 24, sqq. Le passage est curieux et mérite d'être cité en entier : « A l'endroit où la pente de la montagne s'abaisse insen- « siblement, un ravin profond, que des torrents avaient creusé en y amas- « sant leurs eaux, coupait le chemin. Avec cela les branches des arbres, « entrelacées les unes dans les autres, et serrées étroitement, formaient « comme une haie sans fin. Un vif désespoir saisit alors les cœurs des « soldats qui pouvaient à peine se défendre de verser des larmes. L'obscu- « rité surtout les épouvantait; la lumière intermittente des étoiles leur « était dérobée par la masse épaisse du feuillage; ils n'entendaient même « plus; le vent ébranlait les forêts, et les branches, en s'entrechoquant, « faisaient plus de bruit que son souffle n'avait de violence. Enfin le jour « si attendu vint diminuer les objets que la nuit avait rendus plus ef- « frayants ; la fondrière pouvait être tournée par un léger circuit, et « chacun désormais pouvait marcher sans guide. »

3. Quinte Curce, V, xiii, 12; IV, xv, 32.

4. Quinte Curce, VII, iii, 15.

5. Quinte Curce, IV, xii, 14, 20, 23.

6. Quinte Curce, IV, xiii, 1, sqq.

7. Quinte Curce, IV, ix, 10.

d'un fleuve, et l'imagination de l'artiste n'égare pas l'historien autant qu'on pourrait le croire [1]. « Nul fleuve plus que le Médus « ne favorise la pousse du gazon ; il revêt de fleurs toutes les terres « qu'il arrose. Des platanes et des peupliers couvrent aussi ses « rives ; et les forêts qui le bordent, quand on les voit de loin, « paraissent continuer celles qui couvrent les montagnes voi- « sines. Le Médus, en effet, coule dans un lit profondément en- « caissé, et, par-dessus les arbres qui l'ombragent, s'élèvent encore « des collines, couronnées elles-mêmes d'une riche verdure, « qu'elles doivent à l'humidité qui pénètre leurs racines [2]. »

Il en a décrit bien d'autres : c'est le Marsyas, descendant d'une montagne, qui tombe avec grand fracas sur un roc et de là court arroser les campagnes environnantes, toujours pur, n'ayant aucun affluent et roulant des flots dont la couleur rappelle ceux d'une mer calme [3]; c'est le Cydnus, « qui coule limpide sur un « lit de gravier [4] ; » le Tigre, entraînant dans sa course violente des rochers et les eaux de mille torrents [5]; le Pasitigris, qui, prenant sa source dans les montagnes, se fraye une route à travers les forêts au milieu des précipices et des rochers, puis d'un cours plus tranquille baigne la plaine et devient navigable [6]; c'est le Ziobétis [7] et le Polytimète [8], avec leur cours souterrain ; ce sont enfin les fleuves de l'Inde, le Gange [9], l'Indus, luttant contre les rochers, emportant avec lui les arbres arrachés de ses rives [10], d'autres encore moins connus et moins exactement décrits [11].

Quinte Curce s'est essayé à peindre les paysages les plus divers. Il nous a tour à tour montré les forêts de l'Inde « immenses, « plantées d'arbres touffus, d'une hauteur démesurée, dont les « branches, grosses comme les troncs auxquels elles tiennent, se

1. Jurien de La Gravière, *Op. l.*, t. II, page 93.
2. Quinte Curce, V, iv, 7.
3. Quinte Curce, III, i, 3.
4. Quinte Curce, III, iv, 8.
5. Quinte Curce, IV, ix, 16.
6. Quinte Curce, V, iii, 1, sqq.
7. Quinte Curce, VI, iv, 4, sqq.
8. Quinte Curce, VII, x, 2.
9. Quinte Curce, VIII, ix, 4.
10. Quinte Curce, VIII, ix. 6.
11. Quinte Curce, VIII, ix, 7, sqq. L'amour des fleuves est un des caractères distinctifs que prend chez les Romains l'amour de la campagne ; cf. Lucrèce, II, 30. — Virgile, *passim*.

« replient jusqu'à terre pour remonter vers le ciel, arbres nou-« veaux sortant de nouvelles racines [1]; » les déserts stériles qui entourent l'oasis d'Hammon, ces sables échauffés par le soleil, brûlant les pieds des voyageurs, s'y attachant avec ténacité, se dérobant sous les pas [2], puis par contraste l'oasis, avec ses forêts impénétrables aux rayons du soleil, avec ses sources d'eau vive, avec son éternel printemps [3].

Il sème parfois ces paysages de figures humaines; il en fait le cadre de scènes pleines de couleur et de vie. Sur ce mont Mérou, couvert de vignes et de lierre, arrosé de mille sources, où poussent les arbres fruitiers, les plantes salutaires, où le blé naît sans culture, où le laurier et le baccar grandissent, où les rochers disparaissent sous les forêts, il nous a montré les soldats d'Alexandre, couronnés de pampres et de lierre, errant à travers les bois, faisant retentir les forêts et la montagne de leurs invocations à Bacchus, ou mollement étendus sur l'herbe et le feuillage qu'ils viennent de couper [4].

L'art de traduire les dehors sensibles et expressifs des choses ne manque pas à Quinte Curce; les citations, que nous venons de faire et que l'on pourrait multiplier, suffisent à le démontrer; il ne tient pas dans l'*Histoire d'Alexandre* une place prépondérante. Tacite a toujours l'attention en éveil, il veut tout voir et tout mettre en relief; Quinte Curce ferme souvent les yeux; l'un est né peintre, l'autre l'est devenu.

1. Quinte Curce, IX, I, 9, sqq.
2. Quinte Curce, IV, VII, 6, 7.
3. Quinte Curce, IV, VII, 16.
4. Quinte Curce, VIII, X, 14, sqq.

CHAPITRE II

QUINTE CURCE ORATEUR

I. Influence des habitudes oratoires sur la composition de l'*Histoire d'Alexandre*. — II. L'orateur dans la narration. — III. L'orateur dans les discours. — IV. Quinte Curce et les exercices des rhéteurs.

I

Dès le xe siècle, les discours de Quinte Curce attirent l'attention des lecteurs [1], ils sont soigneusement notés dans les manuscrits, ils prennent place dans les *Conciones* [2] à côté de ceux de Salluste, de Tite-Live et de Tacite; presque aussitôt après l'apparition de l'imprimerie, ils sont publiés séparément [3]; plus tard, ils sont analysés, mis en relief dans les éditions [4], ils sont étudiés au point de vue de l'art oratoire dans un ouvrage qui eut un certain succès [5], ils font parfois même l'objet d'une dissertation académique [6]. La critique a de très bonne heure mêlé sa voix à ces témoignages d'admiration.

1. Cf. Appendice I, page 317.
2. Cf. Appendice II, pages 329, 330, 338, 348, 349.
3. Quinti Curtii *Elegantissime orationes et epistole...*, Paris, 1508, cf. G. W. Panzer, *Annales typographici...*, Nuremberg, 1799, t. VII, page 527, nº 230.
4. Dans une édition publiée à Venise (*ex officina Brigoncia*, 1666), les discours sont classés par genres dans une table spéciale.
5. Valentini Thilonis *Curtius orator sive orationes Curtianæ brevi analysi et pleniori locorum communium evolutione illustratæ*, Amstelodami, apud J. Janssonium, 1664, 2e édition. La première a été publiée à Leipzig, en 1567, apud I. S. Fickium et J. B. Seuboldum.
6. *Oratio Legati Persici..... pro materia disputationis academicæ..... scripta et proposita ab* Ernesto Heusio, Argentorati, J. Schütz, 1673. —

« Justin, dit Vasquez de Lucènes, tient le train et la voie du « dict Quinte Curse et ne diffère d'icelui que on stile; car Justin « racompte en brief les choses faittes, Quinte Curse les choses, les « lieux et les affections. L'un met la somme des sermons, l'autre « les con(di)tions tout au long, tous deux véritables, tous deux « excellents orateurs, mais Quinte Curse trop plus [1]. »

Depuis, à différentes époques, les critiques, Leclerc [2], Sainte-Croix [3], ont répété l'opinion de Vasquez de Lucènes, en lui donnant un sens péjoratif.

Que l'*Histoire d'Alexandre* par Quinte Curce ait un caractère oratoire, c'est là un fait des plus vraisemblables *a priori*. Quinte Curce est Romain et il écrit pour des Romains.

Romain, il a ce don naturel de l'éloquence qu'ont en général ses compatriotes; il a vécu et il a été élevé à une époque où l'éloquence, si elle n'était plus indispensable pour arriver au pouvoir [4], était du moins le but auquel tendaient tous les efforts; à une époque où l'étude de l'art oratoire, commencée dès le plus jeune âge, se poursuivait jusque dans la vieillesse et ne finissait guère qu'avec la vie [5].

Quinte Curce écrit pour des Romains, et il doit, à ce titre, se souvenir de la définition de l'histoire donnée par Cicéron, le maître un moment contesté, écouté malgré tout; il sait que l'histoire est œuvre d'éloquence [6], il s'en souvient trop.

Sans doute il ne revendique pas tous les privilèges qu'une théorie trop complaisante accordait à l'histoire [7] comme à la

E. B. Kreuchel, *Ad Curtium*, III, x, *Enarratio oratoria Alexandri magni ad milites*, Argentorati, 1671. — S. Schalesius, *Enarratio orationis a Charidemo Atheniensi ad regem Persarum Darium habitæ*, Argentorati, 1669.

1. P. Paris, *Les manuscrits français de la bibliothèque du roi....*, Paris, Techner, 1836, t. I, page 50.

2. Clericus, *Ars crit.*, *Op. l.*, t. II, page 509, sqq.

3. Sainte-Croix, *Op. l.*, page 107.

4. Tacite, *Dialogue des orateurs*, 37.

5. Un pareil système pédagogique ne pouvait rester sans influence, il agissait sur les esprits les plus réfractaires, il introduisait jusque dans la poésie les habitudes de l'art oratoire, et Quintilien pouvait dire avec raison que la lecture du poème de Lucain convenait mieux aux orateurs qu'aux poètes : Quintilien, *de Institutione oratoria*, X, I, 90.

6. Cicéron, *de Legibus*, I, II, 5; *de Oratore*, II, xv, 62.

7. Sur le peu de respect des historiens anciens pour la vérité, cf. Sénèque, *Quæst. Natur.*, IV, 3; VII, 16. — Cicéron, *Brutus*, X, 42. Cicéron combat ailleurs cette théorie, *de Oratore*, II, xv, 63.

poésie [1] et à l'éloquence [2]; il n'altère jamais sciemment les faits [3]; il ne laisse pas que d'en user un peu librement avec eux.

Il ne les admet pas tous indistinctement; il ne raconte et ne développe volontiers que les événements dans lesquels Alexandre joue un rôle personnel; de parti pris, il résume les autres, ou se contente de les mentionner : « car, dit-il, tous ces différends « étaient sans importance, un seul combat, d'où dépendaient les « autres, attirait les regards de la fortune [4] ».

La mort de Darius, qui décapita la résistance perse, est racontée dans une manière sobre qui tranche singulièrement avec l'abondance de détails dont Quinte Curce se plaît d'ordinaire à orner son récit : « Bessus et ses complices, ayant rejoint le chariot de « Darius, le pressent de monter à cheval et de se dérober à « l'ennemi par la fuite. Darius proteste que ce sont les dieux « vengeurs qui viennent à son aide; et, implorant la loyauté « d'Alexandre, il se refuse à suivre des parricides. Enflammés « alors de colère, ils accablent le roi de leurs traits et le lais- « sent percé de coups. Ils couvrent aussi de blessures les chevaux « qui le traînaient, pour les empêcher d'avancer davantage, et « mettent à mort deux esclaves qui l'accompagnaient [5]. » L'expédition si importante de Perdiccas et d'Héphestion contre les riverains du Cophès est loin de tenir la place qu'elle mérite [6]. Le récit de la marche de Cratère poursuivant Haustanès et Caténès n'a pas plus de deux lignes : « Cratère fut envoyé à la poursuite « de Caténès et d'Haustanès, qui avaient fait défection; Haustanès « fut pris, Caténès fut tué dans le combat [7]. » La lutte d'Anti-

1. Aristote, *Poétique*, 24, Δεδίδαχε δὲ μάλιστα Ὅμηρος καὶ τοὺς ἄλλους ψευδῆ λέγειν ὡς δεῖ. — Plaute, *Pseudolus*, I, iv, 8, sqq. :

.... poeta....
Facit illud verisimile quod mendacium 'st.

Horace, *Art poétique*, 151, 152 :

Ita mentitur, sic veris falsa remiscet
Primo ne medium, medio ne discrepet imum.

2. Quintilien, *de Institutione oratoria*, II, xv, 32; III, viii, 13; IV, ii, 88; VI, ii, 5; XII, i, 33, sqq. — Aristote, *Rhétorique*, I, 1 et 15. — Cicéron, *de Oratore*, II, lix, 241, etc.
3. Cf. page 173, sqq.
4. Quinte Curce, IV, i, 30, cf. IV, vii, 32.
5. Quinte Curce, V, xiii, 16, sqq.
6. Quinte Curce, VIII, x, 2, sqq.
7. Quinte Curce, VIII, v, 2.

gone contre les généraux perses en Lydie[1], le siège d'Artacoana par Cratère[2], et bien d'autres événements[3] sont racontés avec la même concision.

Parfois Quinte Curce va plus loin et ne tient aucun compte des dates; il l'avoue du reste sans détour : « Si je voulais raconter, « à leur ordre chronologique, les faits qui eurent lieu en Grèce, en « Illyrie et en Thrace sous les auspices et d'après les instructions « d'Alexandre, je devrais interrompre ici le récit des affaires « d'Asie. Il me semble plus à propos de donner un exposé com- « plet des faits qui se passèrent jusqu'à la fuite et la mort de « Darius, afin que le lien qui unit ces événements apparaisse « aussi dans l'histoire[4]. »

Cette mise en relief d'un personnage au détriment des autres, ce développement marqué de certains épisodes, ce déplacement intentionnel de certains faits sont des procédés absolument oratoires. L'œuvre de Quinte Curce a moins gagné que perdu à leur emploi.

Une autre habitude qu'a l'orateur, c'est de rechercher le terme le plus intelligible, l'expression que tout le monde comprend sans effort. Et cela est naturel; l'orateur s'adresse, non pas à une élite de gens cultivés, il parle à une foule dans laquelle l'ignorant coudoie le lettré; il veut se mettre à la portée de son auditoire tout entier; le terme précis n'a d'ailleurs pour lui aucune importance; l'orateur ne veut pas, comme le savant, donner une idée minutieusement exacte d'un fait ou d'un objet parfaitement déterminé, il se contente de faire naître une impression.

Quinte Curce a, semble-t-il, obéi à cette préoccupation de l'orateur, et cette préoccupation se traduit par une horreur singulière du mot technique, par une prédilection fâcheuse pour le terme général[5]. Il doit en outre à cette habitude oratoire d'avoir mérité un reproche dont on n'a pu le disculper. Leclerc[6], Sainte-

1. Quinte Curce, IV, i, 34, sqq.
2. Quinte Curce, VI, vi, 33.
3. Quinte Curce, III, xii, 27; V, i, 40; vii, 12; viii, 1; VI, iv, 23; VII, x, 10; VIII, iii, 16; v, 2; x, 2, 20. Cf. J. G. Droysen, *Op. l.*, page 392. note 2.
4. Quinte Curce, V, i, 1; cf. Quinte Curce, V, xiii, 1, et S. Dosson, édition de Quinte Curce, Paris, Hachette, 1884, *Loc. l.* — Quinte Curce, X, i, 45, et J. G. Droysen, *Op. l.*, t. I, page 392. note 2. Cf. cependant IV, vii, 32 : « Sed hæc suo quæque tempori reserventur; nunc cetera exsequi pergam. »
5. Cf. page 283, sqq.
6. Clericus, *Ars Critica*, *Op. l*, t. II, page 487, sqq.

Croix [1] l'ont blâmé d'avoir négligé, d'une manière presque absolue, les données chronologiques; Zolling [2] avoue qu'il en a rarement fourni d'utiles. Ils n'ont pas tort; quiconque se placera au vrai point de vue historique partagera leur opinion. Quinte Curce, en effet, ne donne jamais une date précise par année [3]; il compte par hivers et par étés, il dit combien de jours a duré telle marche, telle expédition, tel campement; il ne relie pas ces renseignements les uns aux autres, et cette précision dans le détail laisse subsister le vague de l'ensemble. Ces données mêmes sont assez peu nettes, sous leur apparente exactitude [4]; elles sont parfois tout à fait inexactes [5].

Sans doute la chronologie des historiens anciens est médiocrement rigoureuse, et il ne serait pas difficile de plaider les circonstances atténuantes en faveur de Quinte Curce; on pourrait rappeler que, dans l'ouvrage d'Hérodote, la date des faits accomplis pendant la guerre de Xerxès ne peut s'établir que grâce à des détails accessoires échappés à la plume de l'historien [6], que les renseignements donnés par Arrien [7] sont rares, en somme, et ceux que Diodore fournit, assez peu exacts [8], que Salluste fixe les dates d'une manière assez vague; mais cela est parfaitement inutile; l'explication est plus simple. Quinte Curce parlait de choses grecques, il racontait des événements dont les Grecs avaient été les héros et les historiens; s'il eût voulu les dater avec précision, il lui eût fallu ou bien convertir les dates qui lui étaient transmises par ses prédécesseurs, — c'était un travail peu facile et, à son point de vue, peu profitable, — ou bien transcrire simplement ces dates, c'est-à-dire contrevenir à cette habitude d'orateur qui paraît lui avoir été si chère. Quinte Curce n'a pas hésité, il a supprimé la chronologie.

1. Sainte-Croix, *Op. l.*, pages 620-621.
2. Th. Zolling, *Op. l.*, page 71.
3. Celle qu'il donne (IX, vi, 21) est fausse. — Cf. Droysen, *Op. l.*, t. I, app. VI, page 797.
4. Quinte Curce, V, vi, 12.
5. Cf. Quinte Curce, III, v, 1, et Arrien, II, xi, 14. — Quinte Curce, VII, vi, 1. Cf. Mützell, *Op. l.*, page 674.
6. Cf. *Académie des Inscriptions*, XXIX, 2e part. mém., page 84.
7. Cf. Th. Zolling, *Op. l.*, page 71.
8. J. G. Droysen, *Op. l.*, t. I, app. VII, page 805. — Sainte-Croix, *Op. l.*, page 587. Sur la chronologie chez les historiens anciens, cf. Matter, *Histoire de l'École d'Alexandrie....*, *Op. l.*, t. II, page 75, sqq. Cf. Pline, *Histoire naturelle*, VI, xxvi, 1.

II

Ce sont là des observations générales et qui portent sur l'ensemble de l'ouvrage. Pénétrons plus avant, et voyons par où l'orateur se trahit dans la narration proprement dite, dans ces petits récits qui abondent dans l'histoire d'Alexandre par Quinte Curce.

Prenons par exemple l'aventure plus ou moins problématique de Tarse, la conduite d'Alexandre si vantée par Rousseau [1]. Le cadre est tracé avec autant de précision que de sobriété : « Le Cydnus traverse la ville. On était en été, et nulle part cette « saison n'a des feux plus dévorants que sur la côte de Cilicie : « l'heure du jour la plus chaude avait commencé. Le roi, couvert « de poussière et de sueur, se laissa entraîner par la limpidité des « eaux à y baigner ses membres encore tout échauffés. Déposant « donc ses vêtements, à la vue de toute l'armée, il descendit « dans le fleuve. » Tout est pittoresque et vrai; le psychologue apparaît dans la réflexion qui suit : « Alexandre croyait que « ce dédain de toute recherche ne serait pas d'un mauvais effet « sur les esprits des soldats. » La narration reprend ses droits, et quelques traits rapides achèvent le tableau : « A peine fut-il « entré dans le fleuve que ses membres, saisis d'un tremblement « soudain, commencèrent à se raidir : bientôt la pâleur se répandit « sur tout son corps et la chaleur de la vie sembla l'avoir totale- « ment abandonné. C'est dans cet état, voisin de la mort, que ses « serviteurs le reçoivent dans leurs bras et le portent dans sa « tente, privé de sentiment. »

Le psychologue réapparaît à plusieurs reprises, dans l'analyse des sentiments qui agitent le cœur des Macédoniens, des regrets, des incertitudes d'Alexandre. L'orateur, qui jusqu'à présent était resté invisible, se montre dans le discours inutile que Quinte Curce prête au royal malade; il ne s'y montre pas d'ailleurs à son avantage. Alexandre est bien subtil et bien raffiné quand il s'écrie : « Ainsi donc Darius, lorsqu'il m'écrivait une « lettre si fière, était d'intelligence avec ma fortune! ce sera en

1. J.-J. Rousseau, *Émile*, l. II.

« vain, si je puis être soigné au gré de mes désirs..... Je cherche « un remède, non pas qui m'empêche de mourir, mais qui me « permette de combattre. » Philippe eût également mieux fait de se taire que de parler et de parler d'un style aussi alambiqué : « Roi, dit-il, ma vie a toujours dépendu de toi; mais « aujourd'hui c'est vraiment par ta bouche sacrée et vénérable « que je respire. » Plutarque était à coup sûr mieux inspiré, en se bornant à retracer en quelques lignes l'attitude des deux personnages : « Si fut chose esmerveillable, dit Amyot d'après « Plutarque, et qu'il faisoit bon voir, que l'un d'un costé lisant « la lettre, et l'autre beuvant le breuvage en mesme temps, et « de considérer comme ils jetterent tous deux ensemble les yeux « l'un sur l'autre, mais non pas avec une mesme chere, ains « Alexandre avec un visage riant et ouvert, tesmoignant la con- « fiance qu'il avoit en son médecin Philippus, et l'amitié qu'il « luy portoit; et l'autre avec contenance d'homme qui se pas- « sionnoit et se tourmentoit pour cette faulse calumnie que lon « luy avait mise sus : car tantost il tendoit les mains vers le ciel, « appelant et invoquant les dieux à tesmoings de son innocence, « et tantost il s'approchoit du lict et prioit Alexandre d'avoir « bon courage et de faire asseurement ce qu'il luy diroit [1]. »

Ailleurs, tandis qu'Arrien [2] se borne, d'après Néarque, à dire en deux lignes que les généraux macédoniens reprochaient à Alexandre de s'exposer comme un simple soldat, Quinte Curce fait longuement développer par Cratère les raisons pour lesquelles Alexandre doit ménager sa vie [3]. Ailleurs encore Arrien raconte brièvement la prise d'un fort [4], Quinte Curce s'attarde à nous peindre les moindres détails de l'escarmouche [5], et se croit obligé de nous rapporter l'allocution adressée par Alexandre au détachement qui monte à l'assaut.

Dans les trois exemples précédents, le procédé est trop visible pour qu'il faille y insister. Il n'en est pas toujours ainsi, et les

1. Plutarque, *Alexandre*, 19.
2. Arrien, *Anabase*, VI, xiii, 4.
3. Quinte Curce, IX, vi, 3, sqq.
4. Arrien, *Anabase*, IV, xix, 2, sqq.
5. Quinte Curce, VII, xi, 1, sqq. — Kaerst, *Op. l.*, page 22, sqq., donne plusieurs exemples de développements analogues, exemples qui ne sont pas tous également bien choisis. — Cf. Sainte-Croix, *Op. l.*, pages 304, 305, 306.

discours ne se substituent pas inévitablement au récit, excepté dans quelques épisodes comme la conspiration de Dymnus [1] et celle d'Hermolaüs [2]. Alors, en effet, l'historien n'expose plus seulement les faits, il ne cherche plus uniquement à être pittoresque, vrai, exact et fidèle; il ne se contente plus de poser ses personnages dans l'attitude qui leur convient, il les met en scène, il les fait parler; à la narration succède un dialogue grave, étudié, développé, et qui rappelle d'assez près les conversations de nos tragédies classiques. Alexandre accuse Philotas, qui présente sa défense et qui succombe enfin sous les véhémentes accusations de Bolon [3]. Au discours hardi d'Hermolaüs [4] correspond un discours non moins vif d'Alexandre [5], et le même dénouement, la mort, termine cette nouvelle conspiration.

Le tempérament oratoire de Quinte Curce se trahit souvent par des expressions fortes, vigoureuses, éloquentes [6], par des mouvements qui semblent mieux convenir au discours qu'à l'histoire. Qu'on lise les quelques lignes que Quinte Curce consacre à Statira : « Alexandre continuait sa route, — dit-il; — « arrive un des eunuques, compagnons de la reine, qui annonce « qu'elle se mourait et n'avait déjà plus que le souffle. Accablée « par les chagrins et les fatigues d'une marche ininterrompue, « elle était tombée entre les bras de sa belle-mère et de ses « filles, puis elle s'était éteinte, c'est ce que vint presque aus- « sitôt annoncer un nouveau messager [7]. » N'est-ce pas sous une forme, assurément moins vive, le mot si célèbre de Bossuet : « Madame se meurt, Madame est morte. »

C'est encore Bossuet que Quinte Curce nous rappelle quand il fait dire à Philotas [8] : « Et toi tu vas perdre par la main du bourreau une vie que la *nature allait te redemander;* » quand il nous montre Alexandre *fatiguant la nature* [9].

1. Quinte Curce, VI, vii, sqq.
2. Quinte Curce, VIII, vi, sqq.
3. Quinte Curce, VI, xi.
4. Quinte Curce, VIII, vii.
5. Quinte Curce, VIII, viii.
6. Quinte Curce, III, xi, 9 : « tum vero similis ruinæ strages erat. » — VIII, ii, 13 : « ad confirmandum pudorem. » — X, v, 3 : « omni vitæ debito liberatus. »
7. Quinte Curce, IV, x, 18, 19.
8. Quinte Curce, VI, x, 33.
9. Quinte Curce, VII, xi, 4 : « cupido incessit animo naturam quoque

La composition même des récits dénote chez l'historien une grande habitude des exercices oratoires. Quinte Curce se plaît d'ordinaire à débuter par des considérations générales dont les événements sembleront n'être qu'un commentaire justificatif. Avant de raconter l'incendie de Persépolis, il énumère les qualités d'Alexandre, qualités malheureusement gâtées par un fâcheux penchant pour les excès de table [1]. C'est par une maxime générale que débute l'exposé des regrets d'Alexandre après le meurtre de Clitus [2], et c'est encore par une maxime générale que commence une description fort intéressante des coutumes hindoues [3].

Si Quinte Curce a des phrases qui sont des exordes, il en a aussi qui sont des péroraisons. Après avoir longuement raconté la bataille d'Issus, supputé les pertes des deux armées, il termine par une phrase courte qui résume et fixe l'impression produite : « C'est par une perte si minime que fut achetée une « si grande victoire [4]. » La fin du long récit consacré à la

fatigandi. Cf. Bossuet (Oraison funèbre du prince de Condé), afin que nous ayons, avec tout l'art, *toute la nature à combattre*. — Ce n'est d'ailleurs pas le seul passage de Quinte Curce qui nous fasse ressouvenir de nos grands classiques. L'Achille de Racine parle comme Alexandre (cf. Racine, *Iphigénie*, I, II, et Quinte Curce, IX, V, 19), quand il s'écrie :

> Je puis choisir, dit-on, ou beaucoup d'ans sans gloire,
> Ou peu de jours suivis d'une longue mémoire.
> Mais puisqu'il faut enfin que j'arrive au tombeau,
> Voudrais-je, de la terre inutile fardeau,
> Trop avare d'un sang reçu d'une déesse,
> Attendre chez mon père une obscure vieillesse,
> Et toujours de la gloire évitant le sentier,
> Ne laisser aucun nom et mourir tout entier?

Il se souvient (cf. Racine, *Iphigénie*, et Quinte Curce, VIII, VIII, 9) aussi d'une maxime qu'il formule en ce beau vers :

> Un bienfait reproché tient toujours lieu d'offense.

Une maxime de Callisthène (VIII, V, 15) semble encore avoir inspiré à un autre poète ce vers devenu proverbe :

> Le temps n'épargne pas ce qu'on a fait sans lui.

Nous ne parlons pas des imitations directes que présente l'*Alexandre* de Racine, nous renvoyons au commentaire de l'édition de P. Mesnard, Hachette, 1865.

1. Quinte Curce, V, VII, 1.
2. Quinte Curce, VIII, II, 1 : « Male humanis ingeniis natura consuluit, quod plerumque non futura, sed transacta perpendimus. »
3. Quinte Curce, VIII, IX, 20. Cf. IX, IV, 22.
4. Quinte Curce, III, IX, 27.

bataille d'Arbèles a aussi une allure oratoire : « Si l'on veut « porter sur les Macédoniens de cette époque un jugement équi- « table, il faudra reconnaître que le roi était digne de com- « mander à de tels hommes, et ceux-ci d'obéir à un si grand « monarque [1]. » L'ouvrage lui-même s'arrête sur une période où est condensée l'impression définitive que doit laisser l'histoire d'Alexandre : « Le corps du roi fut transporté par ordre de « Ptolémée à Memphis, puis à Alexandrie, où l'on rend encore « toute espèce d'honneurs à la mémoire et à la gloire d'Alexan- « dre [2]. »

III

Les discours — cela n'est pas fait pour surprendre — permettent mieux encore de déterminer ce qu'il y a d'oratoire dans le talent de Quinte Curce.

Les harangues sont un des éléments caractéristiques de l'histoire chez les anciens. Comment s'y sont-elles introduites? comment s'y sont-elles maintenues, malgré les critiques et les protestations des Timée, des Polybe, des Diodore et des Trogue Pompée? Ce sont là des questions qui ont été trop magistralement traitées pour qu'il soit besoin de les reprendre ici [3].

Il ne sera guère plus nécessaire d'insister sur l'utilité que ces harangues pouvaient avoir dans l'histoire telle que la comprenaient les anciens; de démontrer combien leur usage était conforme à l'esprit de cette histoire [4].

Une seule chose est faite pour nous intéresser ici, c'est la manière dont Quinte Curce a traité cette partie si importante de son œuvre.

Les historiens anciens étaient avant tout des artistes, et avant tout ils se préoccupaient de l'unité de leurs œuvres. Ils n'en traitaient pas les diverses parties isolément; ils entendaient au contraire que chacune d'elles concourût à l'impression géné-

1. Quinte Curce, IV, xvi, 33.
2. Quinte Curce, X, x, 20.
3. É. Egger, *Examen critique des historiens anciens de la vie et du règne d'Auguste*, Dezobry, Paris, 1844, app. I, page 341, sqq.
4. Cf. Patin, *De l'emploi des harangues chez les historiens*. Paris, 1814.

rale; ils veillaient à ce qu'aucun détail ne vînt par un ton trop cru, une teinte trop éclatante, compromettre l'effet de l'ensemble, rompre l'harmonie. Aussi ne se faisaient-ils aucun scrupule de traduire en langage académique les allocutions du genre de celle que Mérimée attribue à Masséna [1].

Quinte Curce ne déroge pas aux habitudes adoptées de son temps. Il n'invente pas néanmoins de toutes pièces les nombreux discours qu'il a introduits dans son histoire. Il les compose d'après une méthode qu'il nous est permis de deviner. « Le « roi — dit-il — manda Cratère, et, après une conversation dont « on ignore le sujet, il se retira dans la partie la plus reculée de « son logement [2]. » Ainsi, il travaille sur un canevas qui lui a été fourni par les ouvrages dont il use d'ordinaire; sur ce canevas, il brode des dessins plus ou moins variés, plus ou moins ingénieux; il ne s'écarte jamais du thème primitif. Parfois il pousse sa prétention jusqu'à soutenir qu'il nous a transmis, dans sa pureté, le texte original. « L'histoire — dira-t-il — a conservé « jusqu'à nous le discours que les Scythes tinrent à Alexandre. « On trouvera peut-être leur éloquence bien étrangère à nos « mœurs, à nos esprits plus civilisés; mais, si leur discours mérite « le dédain, il n'en est pas de même de notre sincérité; nous ne « changerons rien au texte traditionnel [3]. » Il ne faut pas trop l'en croire sur parole, — Tacite aussi, qui se piquait d'exactitude, a singulièrement transformé les discours auxquels il assurait n'avoir rien changé [4], — mais en somme il faut lui accorder qu'il s'est borné à développer les thèmes de ses prédécesseurs. Pour n'alléguer que deux preuves, le discours d'Hermolaüs est, dans son ensemble, confirmé par Arrien [5], et celui de Cratère est de tous points conforme à une donnée de Néarque [6].

1. P. Mérimée, *Préface des œuvres de Stendhal*, citée par H. Taine, *Op. l.*, page 291.

2. Quinte Curce, VI, xi, 12 : « Rex, Cratero accersito, et sermone habito cujus *summa* non edita est, in intimam deversorii partem secessit. »

3. Quinte Curce, VII, viii, 11.

4. Tacite, *Annales*, IV, 34, 39; VI, 6; XV, 67. — Cf. surtout Tacite, *Annales*, XI, 23-25, et les fragments du discours de Claude trouvés à Lyon en 1524; cf. édition Orelli-Baiter, t. I, pages 341-343. Tacite est loin d'avoir été aussi exact que l'a été Thucydide en reproduisant un traité conclu entre les Argiens et les Athéniens; cf. S. Reinach, *Traité d'épigraphie*, *L. l.*

5. Quinte Curce, VIII, vii; Arrien, *Anabase*, IV, xiv, 2.

6. Quinte Curce, IX, vi, 3; Arrien, *Anabase*, VI, xiii, 4. — Cf. en général

Les discours que Quinte Curce prête à ses personnages ne sont pas des hors-d'œuvre, le fond en est d'une exactitude historique suffisante; comment l'orateur, qui se trouve en notre historien, a-t-il su tirer parti des matériaux qu'il avait sous la main, des situations qui lui étaient fournies?

La tâche qu'il s'était imposée de faire parler des personnages si différents, dans des circonstances si diverses, n'était pas facile à mener à bien. Les modèles vivants manquaient; le forum ne retentissait plus de ces procès gigantesques dans lesquels un Cicéron accusait un Verrès ou un Catilina; le barreau lui-même était délaissé; l'éloquence était pacifiée comme tout le reste; elle n'osait plus sortir de ces salles de déclamation qui semblaient la contenir tout entière et hors desquelles un Porcius Latro, malgré son talent, restait immobile et muet [1]. L'orateur, n'ayant plus de causes véritables à traiter sérieusement devant un auditoire qui s'intéressât à sa victoire ou à sa défaite, visait moins à l'utilité qu'à la parade [2]; il cherchait moins à mettre en lumière les arguments les plus topiques qu'à faire montre de son talent [3]; il s'efforçait moins de convaincre que de plaire [4]. Le sujet n'étant plus qu'un prétexte pour lui, il s'attachait de préférence à flatter le goût de son public, à étaler son habileté, à vaincre les difficultés, à trouver des expressions heureuses, des mots lumineux [5], des pensées ingénieuses, de ces formules sentencieuses, graves [6] ou mignardes, de ces pointes jetées à la fin d'un développement, comme la flèche du Parthe [7], de ces mièvreries auxquelles se pâmaient ses contemporains désabusés et blasés [8].

Quinte Curce ne pouvait guère se soustraire à l'influence si puissante du milieu dans lequel il vivait.

La première difficulté à laquelle vient se heurter un orateur

Grote, *Histoire grecque*, trad. franç., t. XVIII, page 245, n. 2. — J. G. Droysen, *Op. l.*, t. I, page 491, appendice I, page 760, sqq. — Burnes, *Travels into Bokhara*, *Op. l.*, t. II, page 211. — Morier, *Second journey in Persia*. *Op. l.*, page 282.

1. Quintilien, *de Institutione oratoria*, X, v, 18.
2. Quintilien, *de Institutione oratoria*, IV, ii, 122.
3. Quintilien, *de Institutione oratoria*. IV, iii, 2.
4. Quintilien, *de Institutione oratoria*, V, xii, 18.
5. Quintilien, *de Institutione oratoria*, VIII, v, 34.
6. Quintilien, *de Institutione oratoria*, I, viii, 9; VIII, iv, 29, v, 25.
7. Quintilien, *de Institutione oratoria*, VIII, v, 3.
8. Quintilien, *de Institutione oratoria*, XII, x, 73.

qui ne s'est jamais adressé à un véritable auditoire, qui n'a jamais entendu parler à une foule vivante, agitée de mille émotions différentes, prenant aux paroles qu'elle entend un autre intérêt que celui d'écouter des périodes bien construites, des phrases ingénieusement balancées, des mots heureusement combinés, c'est de trouver les arguments topiques, les raisonnements qui convainquent, l'émotion qui se communique, le mot parti du cœur et allant au cœur. Cet orateur en chambre — qu'on nous pardonne l'expression — ignore et ignorera toujours cet art naturel de l'éloquence qui donne un air de vérité à toutes les paroles. Parlant en son nom, il paraîtra froid et sceptique, l'émotion qu'il ressent ne se communiquera pas, quelque effort qu'il fasse; il sera toujours soupçonné de soutenir une thèse à laquelle il ne croit pas. Égaré dans l'histoire, cet orateur ne sera pas plus heureux; il ne saura pas individualiser les personnages historiques, donner à leur langage l'accent particulier, le caractère spécifique, le ton qui les distingueraient de tous les autres. Les discours qu'il leur prêtera manqueront d'arguments spéciaux; ils paraîtront toujours avoir pu être prononcés par un personnage quelconque se trouvant dans une situation identique; ils seront le chef-d'œuvre du lieu commun. Parfois même ils n'auront pas ce mince mérite, ils ne conviendront pas plus à celui qui les tient qu'aux circonstances dans lesquelles ils seront prononcés; parfois encore ils montreront à plein l'auteur. Les héros de l'histoire ne seront plus que des personnages conventionnels dont les paroles nous causent une sourde irritation : c'est l'effet que produisent sur le lecteur certains discours de Quinte Curce.

Avant la bataille d'Issus, Alexandre harangue ses soldats, il les appelle les libérateurs de l'univers [1]; il leur promet les dépouilles de l'Orient, à eux qui jusqu'alors ont vécu au milieu des rochers et des précipices de l'Illyrie ou de la Thrace [2]. L'Annibal de Tite Live ne dit guère autre chose à ses soldats après le passage de l'Èbre [3], mais il a soin de ne pas ajouter que ces libérateurs du monde l'asserviront ensuite [4]. Quand des désordres

1. Quinte Curce, III, x, 5.
2. Quinte Curce, III, x, 6.
3. Tite-Live, XXX, 30, 43.
4. Quinte Curce, III, x, 4.

éclatent à Hécatompylos, Alexandre ne tient pas à ses soldats un langage mieux approprié à son caractère; il leur parle en orateur qui connaît toutes les ressources de la rhétorique et qui en use; la prétérition, l'énumération n'ont pas de secrets pour lui. « Je ne parlerai pas, dit-il, des Illyriens, des Triballes, de la Béotie, « de Sparte, des Achéens, du Péloponnèse que j'ai soumis par mes « armes ou par celles de mes généraux, mais rappelez-vous que, « partis des bords de l'Hellespont, nous avons arraché à l'esclavage d'une barbarie tyrannique les Ioniens et l'Éolide, que nous « avons soumis la Carie, la Lydie, la Cappadoce, la Phrygie, la « Paphlagonie, la Pamphylie, la Pisidie, la Cilicie, la Syrie, la « Phénicie, l'Arménie, la Perse, la Médie, la Parthie [1]. » Cet Alexandre a, comme on le voit, une bonne mémoire et connaît à fond sa géographie; il a aussi des réminiscences heureuses, il s'inspire de Cicéron disant de Pompée « qu'il avait conquis plus « de provinces que les autres n'avaient souhaité d'en gouver- « ner [2] », il se souvient aussi de Tite-Live [3]. Il abuse du lieu commun et des banalités. Veut-il faire comprendre à ses soldats la nécessité de rester en Asie? il leur parlera des moissons qui ne mûrissent qu'à une époque déterminée [4]; il leur dira que les Perses sont des bêtes fauves que le temps seul peut dompter [5], il ajoutera une comparaison banale tirée de l'art médical [6] et continuera par des aphorismes d'une sagesse un peu vulgaire : « Une petite étincelle qu'on néglige allume souvent un grand in- « cendie. Il n'y a jamais sûreté à mépriser un ennemi; le dédai- « gner, c'est le rendre plus fort par votre incurie [7]. » Il abuse de l'hyperbole [8] et termine en rappelant aux Macédoniens — ce qui devait assez peu les toucher — « que leur plus beau titre de « gloire aux yeux de la postérité sera d'avoir puni les assassins « de Darius, de n'avoir laissé échapper aucun des sacrilèges; « que par cet acte de haute justice ils auront rendu les Perses

1. Quinte Curce, VI, III, 1, sqq.
2. Cf. Quinte Curce, VI, III, 4, et Cicéron, *Pro lege Manilia*, X, 28.
3. Cf. Quinte Curce, VI, III, 10, et Tite-Live, XXVIII, 42. — Quinte Curce, VI, III, 17, et Tite-Live, XXI, 30.
4. Quinte Curce, VI, III, 7.
5. Quinte Curce, VI, III, 8.
6. Quinte Curce, VI, III, 11. — Cf. Quinte Curce, V, IX, 3. — Cicéron, *Ad familiares*, IV, V; *Pro Cluentio*, XXI, 67.
7. Quinte Curce, VI, III, 11.
8. Quinte Curce, VI, III, 16 : « quadridui nobis iter superest. »

« plus souples, car, après le châtiment de Bessus, ils compren-
« dront que les Macédoniens ont entrepris une guerre pieuse et
« qu'ils n'en veulent pas à la nationalité perse [1]. »

Les maximes générales et les comparaisons poétiques ne manquent pas non plus dans le discours qu'Alexandre adresse à ses soldats pour vaincre leurs hésitations : « Jamais, dit-il, la « renommée ne reste pure de tout mélange; il n'est rien qu'elle « n'exagère [2]. » — « Gardez-vous d'imiter le laboureur pares-« seux, qui, par indolence, laisse échapper de ses mains des « fruits que la saison a mûris [3]. » Dans ce même discours, Alexandre parle tour à tour comme l'Annibal de Tite-Live [4] et le Cérialis de Tacite [5] ; c'est qu'il a peur de n'être pas assez persuasif, et qu'il emploie, sans compter, tous les arguments mis par l'ingéniosité des professeurs de rhétorique à la disposition du général que ses troupes veulent abandonner.

Les autres personnages ne sont pas non plus toujours dans leur rôle. Darius parle, à plusieurs reprises, de liberté, d'indépendance nationale, comme s'il était un Galgacus [6]. Il développe un thème qui servira de péroraison à une allocution d'Alexandre [7]. Il parle constamment d'un ton irrité [8], quoique, d'après Quinte Curce lui-même [9], il ait été d'un caractère fort doux. Le jeune Sidonien qui vient annoncer à Abdalonyme son élévation au trône a un ton pédantesque qui ne convient ni à son âge, ni à la mission dont il est chargé. Abdalonyme semblait rêver, nous dit Quinte Curce; c'était peut-être d'entendre un jeune étourdi lui conseiller « quand il serait sur le trône, maître de la vie et « de la mort de tous ses concitoyens, de se souvenir de la situa-« tion où il était quand il avait reçu la couronne, et à cause de « laquelle il l'avait reçue [10]. »

1. Quinte Curce, VI, III, 17, 18.
2. Quinte Curce, IX, II, 14.
3. Quinte Curce, IX, II, 27.
4. Quinte Curce, IX, II, 28 : « Oro quæsoque ne..... alumnum commilitonemque vestrum, ne dicam regem, deseratis. » — Tite-Live, XXI, 44 : « Alumnum prius omnium vestrum quam imperator. »
5. Quinte Curce, IX, II, 34. — Tacite, *Histoires*, IV, 77.
6. Quinte Curce, IV, XIV, 9; V, VIII, 13.
7. Cf. Quinte Curce, V, VIII, 12, sqq. ; IX, II, 34.
8. Cf. anecdote de Charidème (Quinte Curce, III, II, 17), de Nabarzane (Quinte Curce, V, IX, 10).
9. Cf. page 200.
10. Quinte Curce, IV, I, 22.

Les discours dans lesquels Quinte Curce a cherché à faire de la couleur locale — ce dont il nous avertit soigneusement [1] — ne sont pas de tous points parfaits. Cobarès, ce mage égaré à la table de Bessus, n'est guère autre chose qu'un Sancho Pansa oriental enfilant des proverbes [2], sachant d'ailleurs ne pas attendre les conséquences fâcheuses de son trop franc parler [3]. Mais c'est un Sancho Pansa instruit à bonne école, qui manie agréablement l'antithèse [4] et sait, comme il convient, terminer sa petite allocution par un trait fort piquant [5].

La harangue des Scythes si fort attaquée par les détracteurs attitrés de Quinte Curce [6], si vaillamment défendue par Sainte-Croix [7] et si vivement admirée malgré tout [8], ne laisse pas d'avoir, elle aussi, ce caractère d'impersonnalité que nous avons dû constater à plusieurs reprises. Sans doute elle ne manque ni de métaphores, ni d'images pittoresques, ni de figures outrées, mais elle n'a rien qui permette de la mettre plutôt dans la bouche d'un Scythe que dans celle d'un Breton. Cela est si vrai qu'on peut très facilement rapprocher d'un des plus beaux mouvements de cette harangue un passage éloquent du discours de Galgacus [9]. En réalité, les Scythes ne font qu'opposer à une civilisation corrompue la vie d'un peuple simple et libre. Comme Cobarès, d'ailleurs, les Scythes ont fréquenté avec les rhéteurs. Ils ont des réminiscences de Cicéron [10]; ils connaissent les proverbes qui courent en Grèce sur leur compte [11]; ils savent le

1. Quinte Curce, VII, iv, 13.
2. Quinte Curce, VII, iv, 13.
3. Quinte Curce, VII, iv, 19.
4. Quinte Curce, VII, iv, 15.
5. Quinte Curce, VII, iv, 18. La maxime morale qui termine le discours de Cobarès est une de celles qui sont le plus souvent citées dans les recueils de maximes du moyen âge; cf. page 352.
6. Mascardi, *Dell' arte istorica*, t. II, c. iii. — J. Rooke, *Arrian's History of Alexander's expedition...*, Londres, 1814, t. I, page 220, note. — J. Clericus, *Ars critica...*, *Op. l.*, t. II, page 526. — Voltaire, *Essai sur les mœurs*, page 65, éd. Beuchot.
7. Sainte-Croix, *Op. l.*, pages 107, 324, sqq.
8. En particulier par Saint-Évremond, dans sa *Dissertation sur la tragédie de Racine intitulée Alexandre le Grand.*
9. Cf. Quinte Curce, VII, viii, 20. — Tacite, *Agricola*, 30, 32. Salluste a développé à deux reprises un thème analogue; cf. discours de Catilina, *Catilina*, 58, lettre de Mithridate, *Fragm. hist.*, IV, 20.
10. Cf. Quinte Curce, VII, viii, 19, et Cicéron, *de Republica*, 3.
11. Quinte Curce, VII, viii, 23.

prix d'une ingénieuse allitération [1], d'une antithèse savante [2]; ils ont sondé les profondeurs les plus intimes du cœur humain [3], ils se plaisent à exprimer des sentiments subtils en un langage qui ne l'est pas moins [4]. Leur style, quoi qu'en dise Quinte Curce [5], n'est pas si indigne d'une époque et d'esprits cultivés. Sénèque les eût à coup sûr applaudis; Quintilien les aurait critiqués d'un air indulgent.

Ailleurs, les personnages ne sont plus que les porte-parole de l'auteur. Philotas et Amyntas, dans la plaidoirie qu'ils prononcent devant Alexandre, ne sont pas deux accusés luttant de toutes leurs forces contre les inculpations dont on les poursuit, incertains, anxieux du sort qui les attend. Ce sont des avocats tout à fait indifférents à l'issue du procès dont ils sont cependant les parties les plus intéressées; pour mieux dire, ils sont fixés d'avance sur ce qui va arriver, l'auteur les a prévenus; Philotas sait bien qu'il sera condamné, son attitude le proclame, et les mots par lesquels il réplique à une interpellation d'un des assistants le démontrent mieux encore. « Je m'arrête, dit-il, « puisque mes paroles vous offensent, » et il se tait [6]. Amyntas y met moins de façons; il arrive d'un air délibéré et demande d'abord avec assurance d'être débarrassé de ses chaînes [7], puis il plaide sa cause, il réfute chaque article de l'accusation portée contre lui, mais il ne prend pas la peine de conclure. A quoi bon? ne se sait-il pas absous d'avance et n'est-il pas là simplement pour contraster, par son attitude et son langage, avec l'attitude et le langage de son prétendu complice?

Tous les personnages de l'histoire d'Alexandre ou presque tous ont passé à l'école des rhéteurs. Ils ont subi plus ou moins l'influence de leur enseignement, et plus ou moins ils se plaisent à ces défauts charmants que Quintilien blâme dans Sénèque [8]. Ils ne sont presque jamais entièrement eux-mêmes, et trop souvent un mot, une réflexion trahit la présence dans la coulisse

1. Quinte Curce, VII, viii, 12.
2. Quinte Curce, VII, viii, 16.
3. Quinte Curce, VII, viii, 28.
4. Quinte Curce, VII, viii, 29.
5. Quinte Curce, VII, viii, 11.
6. Quinte Curce, VI, x, 37.
7. Quinte Curce, VII, i, 18.
8. Quintilien, *de Institutione oratoria*, X, i, 130.

de l'auteur qui les souffle. C'est à Quinte Curce qu'appartiennent cette réflexion philosophique qui termine l'allocution de Charidème [1], ces maximes qui coupent le discours d'Alexandre à ses soldats hésitants [2], celui de Nabarzane [3], celui de Cratère [4]; c'est à lui encore qu'il faut attribuer certaines subtilités d'expression ou de sentiment [5], la recherche du terme rare, les alliances de mots inattendues [6], les mouvements ironiques si fréquents dans les discours [7], les pointes qui les terminent [8], les péroraisons sentencieuses [9], les réflexions d'une banalité désespérante [10]. C'est à lui enfin que revient le douteux honneur d'avoir semé à pleines mains l'hyperbole [11] et l'antithèse [12], les traits d'esprit qui manquent d'à propos et de goût [13].

Cette recherche continuelle de l'effet, ce souci de la forme, cette ingéniosité constamment en éveil, ces petits bonheurs d'expression qui nous font à chaque instant nous écrier :

> Ah! qu'en termes galants ces choses-là sont dites,

cet amour de tout ce qui est neuf, imprévu, surprenant, a singulièrement nui à Quinte Curce. Sa réputation d'historien, d'écrivain en a souffert; on pourrait presque dire qu'elle en a été diffamée. La critique, choquée de ces faiblesses inévitables à cette

1. Quinte Curce, III, II, 18.
2. Quinte Curce, IX. II, 12.
3. Quinte Curce, V, IX. 6, 7.
4. Quinte Curce, VI, VIII, 7.
5. Quinte Curce, V, IX, 7; IX, VI, 13; IV, XIV, 15; III, XI, 13; VII, V, 37.
6. Quinte Curce, VI, IX, 20: X, III, 13.
7. Quinte Curce, V, VIII, 12.
8. Quinte Curce, VI, X, 25.
9. Quinte Curce, IX, VI, 14.
10. Les réflexions banales, les considérations vagues et vulgaires sont innombrables, soit dans les discours, soit dans le récit; nous en citons seulement quelques-unes : Quinte Curce, IV. XIV, 17 : Gravior in paucitate jactura est; 19 : nihil potest esse diuturnum, cui non subest ratio; III. VIII, 24 : omni ratione potentior fortuna. — Cf. IV. III, 24; V, XI, 10; V, IV, 31 : ignaviam quoque necessitas acuit et sæpe desperatio spei causa est; la même idée se retrouve souvent. Cf. IV, I, 29; XIV, 22; VIII, IV, 11 : IV, III, 24; VIII, VI, 18 : adeo pertinax spes est; IV, I, 20 : causa ei paupertatis, sicut plerisque, probitas erat. Cf. III, X, 2, XI, 2, 17, 20.
11. Quinte Curce, IV, V, 8; VI, III, 16; IX, II, 26; IX, VI, 11.
12. Quinte Curce, IV, I, 25; VIII, IV, 17.
13. Quinte Curce, IV, XIV, 14 : quos locavit aversos terga jam præbent. Cf. page 307.

époque, n'a pas tenu compte de tout ce que ces discours contenaient d'exact, d'intéressant, de nouveau, elle n'a pas vu qu'à côté de discours sans caractère, dans lesquels le rhéteur se substituait à l'historien, il y en avait de parfaitement appropriés au personnage qui les prononçait; elle n'a pas reconnu tout ce que l'écrivain, dans son effort constant, avait trouvé de pensées ingénieuses, finement exprimées, d'alliances de mots heureuses, d'expressions fortes, de maximes dignes de devenir proverbiales.

Bolon parle tout à fait en vieux troupier, en soldat sorti du rang et que les hasards de la guerre ont élevé au grade d'officier; on sent chez lui un dédain haineux fort naturel, quand il parle de ses collègues d'origine et de goûts aristocratiques, habitués à se faire suivre d'un nombreux domestique, et qui, s'ils ne boudent pas sur le champ de bataille, craignent, pendant leur sommeil, jusqu'au silence de l'armée [1].

Les quelques mots mis par l'auteur dans la bouche de Cléon sont en situation: ils conviennent à ce flatteur sceptique, indifférent à tout, hors à l'approbation du maître [2]. Patron [3] est énergique et dévoué, Parménion concis [4].

Le début de la défense d'Hermolaüs est d'une sobriété hardie, d'une vivacité juvénile qui ne laisse guère de place qu'à l'éloge. « Eh bien, — dit-il, — puisque tu feins de l'ignorer, et que tu le « demandes, ce qui nous a armés contre tes jours, c'est que tu « ne nous gouvernes plus comme des hommes libres, mais que « tu nous commandes comme à des esclaves. » Sur ce, tumulte; Sopolis essaye d'arrêter son fils, mais, sur l'ordre d'Alexandre, Hermolaüs reprend : « Je profite de ta générosité et je vais te « dire ce que m'ont appris nos malheurs. Combien reste-t-il de « Macédoniens échappés à ta cruauté? combien en reste-t-il, sinon « du sang le plus vulgaire? Attale, Philotas, Parménion, Alexan- « dre Lynceste, Clitus, si l'on ne demandait compte de leurs jours « qu'à l'ennemi, vivraient encore; ils seraient au premier rang te « protégeant de leurs boucliers, recevant des blessures pour « assurer ton renom et ta victoire; mais de quel prix les as-tu

1. Quinte Curce, VI, xi, 2. sqq.
2. Quinte Curce, VIII, v, 11.
3. Quinte Curce, V, ii, 5.
4. Quinte Curce, IV, xvi, 5.

« payés? L'un a arrosé de son sang la table d'un banquet; l'autre « n'est même pas mort d'un seul coup; il a fallu que tes géné- « raux, attachés au chevalet, fussent donnés en spectacle aux « Perses qu'ils avaient vaincus. Parménion, sans avoir pu se « disculper, a été assassiné, lui qui avait été l'assassin d'Attale; « car tu fais tour à tour de ces malheureux autant de bourreaux « pour frapper tes victimes; et ceux qui viennent d'être les ins- « truments de tes vengeances sont bientôt mis à mort par d'au- « tres [1]. »

La suite est moins belle, — Hermolaüs s'amuse à des antithèses [2], il prend à la fin le ton d'un stoïcien faisant la leçon au tyran et souhaitant que ses remontrances ne soient pas inutiles [3], — mais il y a encore de belles choses, fort justes, ne serait-ce que ce mouvement ironique dans lequel le jeune page rappelle au roi le souvenir de Callisthène condamné d'avance par le plus juste et le plus patient des souverains [4].

La réponse de Callisthène à Cléon est fort modérée. Le philosophe parle en habile politique [5], en homme d'esprit [6], en patriote perspicace [7].

Le discours de Cratère contre Philotas a quelque chose de l'habile perfidie des délateurs romains. L'orateur y exploite surtout fort adroitement la jalousie qu'Alexandre ne pouvait s'empêcher de ressentir contre Parménion [8]. « Mais alors même, « dit-il, que, vaincu par le repentir ou par ton bienfait, il voudrait « se tenir désormais en repos, Parménion, son père, qui com- « mande à une armée si puissante, Parménion, dont la voix est « depuis si longtemps respectée de tes soldats, et dont la gran- « deur atteint presque à la tienne, ne se trouvera-t-il pas humilié « de te devoir la grâce de son fils? Il est des bienfaits qui nous « sont odieux; on a honte d'avouer qu'on a mérité la mort. »

Tous ces discours sont dans le ton; les personnages sont dans

1. Quinte Curce, VIII, vii, 1, sqq.
2. Quinte Curce, VIII, vii, 11, 12.
3. Quinte Curce, VIII, vii, 15.
4. Quinte Curce, VIII, vii, 10.
5. Quinte Curce, VIII, v, 15, 16.
6. Quinte Curce, VIII, v, 17 : « Credisne illos unius convivii decreto deos factos? »
7. Quinte Curce, VIII, v, 19 : « Quos equidem victores esse confiteor, si ab illis leges, quis vivamus, accipimus. »
8. Quinte Curce, VI, viii, 7, sqq.

leur rôle; ils obéissent à leur nature, à l'empire des circonstances qui les obligent à parler. Ce ne sont pas les seuls. Celui de Clitus est injurieux à souhait, comme il convenait au discours d'un général dont le franc parler se donne libre carrière à la fin d'un banquet. Le sauveur d'Alexandre au Granique rappelle à son roi tout ce qui pouvait le blesser au vif : le mot d'Alexandre d'Épire [1], la fuite du roi qu'il avait protégée [2], et il termine par un mot aussi naturel qu'insultant, se vantant « d'avoir mieux dit « à Alexandre ses vérités que ne les lui avait dites son père Jupi- « ter [3] ». Alexandre tient souvent aussi un langage digne de lui. Dans sa réponse à Hermolaüs il fait preuve d'un grand sens politique, alors qu'il expose les motifs de sa bienveillance pour les Perses et fait l'apologie de sa conduite au sujet de l'adoption de Jupiter. « Mais, me dit-on, les Perses que nous avons vaincus « sont en grand honneur auprès de moi! N'est-ce pas là une « preuve de modération que de traiter des vaincus sans hauteur? « Je suis venu en Asie non pas pour exterminer les peuples qui « l'habitent et faire un désert de la moitié de la terre, mais pour y « régner de telle sorte que les vaincus ne regrettassent pas ma « victoire. Aussi vous voyez combattre avec vous, et répandre « leur sang pour assurer votre pouvoir, ces mêmes hommes « qui se fussent soulevés sous une domination orgueilleuse. Un « pouvoir qui n'est dû qu'à l'épée ne dure pas longtemps; le « souvenir d'un bienfait est au contraire impérissable. Si nous « voulons posséder l'Asie, non la traverser, il faut traiter ses « habitants avec clémence; leur attachement rendra notre empire « stable et éternel. Et assurément nous avons plus que nous ne « pouvons embrasser : il n'y a qu'une avidité insatiable qui « veuille remplir encore un vase qui déborde de toutes parts.

« Je suis, dit-on, coupable de faire adopter aux Macédoniens « les mœurs des vaincus! mais c'est que je vois chez plus d'un « peuple bien des choses qu'il n'y a pour nous nulle honte à « imiter, et d'ailleurs des nations aussi nombreuses ne peuvent « être bien gouvernées sans que nous leur imposions quelques- « uns de nos usages, et que nous leur en empruntions quelques « autres. C'était une chose risible d'entendre Hermolaüs me

1. Quinte Curce, VIII, I, 37.
2. Quinte Curce, VIII, I, 41.
3. Quinte Curce, VIII, I, 42.

« demander de renier Jupiter, dont l'oracle me reconnaît pour « fils. Suis-je donc maître aussi des réponses des dieux? Jupiter « m'a honoré du nom de son fils; en l'acceptant, je n'ai pas nui, « ce me semble, à l'œuvre même où nous sommes engagés. Plût « au ciel que les Indiens me regardassent aussi comme un dieu! « car à la guerre la renommée fait tout, et souvent une croyance « erronée n'a pas moins de force que la vérité.

« Pensez-vous que ce soit par goût pour le luxe que j'ai enrichi « vos armes d'or et d'argent? Non, j'ai seulement voulu montrer, « à des peuples pour lesquels il n'y a rien de plus commun que « ces métaux, que les Macédoniens, invincibles en tout, ne se « laissaient pas vaincre en ce point. Je veux dès l'abord sur- « prendre leurs yeux préparés à ne voir que des objets vulgaires « et misérables, et je leur apprendrai que nous ne venons pas « chercher de l'or et de l'argent, mais conquérir le monde [1]. »

Dans ce discours, — à part quelques phrases sentencieuses et alambiquées, — la forme est en harmonie avec le fond; Alexandre pouvait penser et parler ainsi.

En plus d'une autre circonstance, Quinte Curce a prêté à son héros un langage, des idées qui s'accordent avec l'opinion qu'on se fait du conquérant de l'Asie. La réponse d'Alexandre à la troisième demande de paix formulée par Darius [2] est d'une hauteur ironique vraiment royale; l'allocution qu'il adresse à sa garde perse [3] est irréprochable, ou peu s'en faut; ses répliques dans les conseils de guerre qu'il tient avec ses généraux sont bien conformes à ce qu'on attend de lui [4]; on les voudrait peut-être un peu plus brèves et plus vigoureuses.

Enfin, même dans les discours qui portent le plus la marque de la rhétorique, il y a des mouvements d'une véritable éloquence. Les Macédoniens écoutent Alexandre dans un morne silence. « Rompez enfin — s'écrie le roi — ce silence obstiné; « où sont ces cris, témoignages accoutumés de votre allégresse? « Est-ce là le visage d'ordinaire si joyeux de mes Macédoniens? « Je ne vous reconnais plus, soldats; et l'on croirait vraiment « que je suis aussi un inconnu pour vous. Depuis longtemps je

1. Quinte Curce, VIII, viii, 10, sqq.
2. Quinte Curce, IV, xi, 16, sqq.
3. Quinte Curce, X, iii, 7.
4. Quinte Curce, IV, xi, 12, sqq.; xiii, 4, 23; VII, vii, 15.

« ne parle plus qu'à de sourdes oreilles, et je me consume en « efforts pour ranimer des esprits mécontents et abattus..... Je « ne sais de quel tort je me suis, sans le vouloir, rendu coupable « envers vous, pour que vous ne daigniez pas même me regarder. « Il me semble être seul au milieu d'un désert. Personne qui me « réponde; personne qui me fasse même entendre un refus. A « qui parlé-je donc et que demandé-je [1]? »

Le mépris, l'indignation éclatent en plus d'un passage de l'allocution d'Alexandre à ses soldats, lors de leur dernière révolte [2]; l'ironie y revêt la forme la plus dure. La péroraison est d'une énergie rare; elle reproduit heureusement, et non sans préméditation [3] de la part de Quinte Curce, un mot prononcé par César dans des circonstances identiques à celles où se trouvait Alexandre. « A Rome, dit Suétone, les soldats « de la dixième légion demandaient avec force menaces leur « congé et des récompenses..... César, malgré les conseils de « ses amis, n'hésita pas à se présenter aux révoltés et à les « licencier. Mais il lui suffit de les appeler *citoyens* (Quirites) « au lieu de *soldats* pour changer leurs dispositions et calmer « leur effervescence [4]. »

« Allons, — dit Alexandre d'après Quinte Curce, — fuyez, et « que les chemins s'ouvrent librement devant vous : partez au « plus vite. Moi-même, avec les Perses, je protégerai votre « retraite. Je ne retiens personne : délivrez mes yeux de votre « présence, *citoyens* ingrats [5]. »

Darius, avant de donner le signal du combat, a un mouvement à la Henri IV. « Pour mieux me montrer, dit-il à ses soldats, je « serai sur un char, suivez-moi à l'honneur ou à la honte, c'est « tout ce que je vous demande [6]. » Le latin a plus d'énergie peut-être; la traduction permet cependant de deviner le geste, l'ori-

1. Quinte Curce, IX, II, 30, sqq. Cf. Tite-Live, IX, VII, 3.
2. Quinte Curce, X, II, 15, sqq.
3. Cf. page 305.
4. Suétone, *César*, 70. Cf. Lucain, *Pharsale*, V, 357, 358.

... Discedite castris,
Tradite nostra viris, ignavi, signa, *Quirites*.

5. Quinte Curce, X, II, 27.
6. Quinte Curce, IV, XIV, 26 : « Ipse non patrio more solum, sed etiam ut conspici possim, curru vehor, nec recuso quominus imitemini me, sive fortitudinis exemplum sive ignaviæ fuero! »

ginalité de cet appel, de même que la paraphrase de Voltaire rappelle le mot du héros de *La Henriade* [1].

Parfois même l'hyperbole, les antithèses qui ont tant nui à la réputation de notre historien, produisent d'heureux effets. « Regarde, dit Cœnus à Alexandre, regarde nos corps exsan-« gues, percés de mille coups, couverts de cicatrices. Nos lances « sont émoussées, les armes nous manquent. Nous avons dû « revêtir des vêtements perses, ne pouvant en faire venir de « Macédoine. Nous avons l'air d'étrangers. Qui de nous possède « encore un cheval ou une cuirasse? Qui de nous a encore des « esclaves ou sa part de butin? Vainqueurs de tous, nous man-« quons de tout [2]. » — « L'armée perse, dit Alexandre, a plus « d'hommes, la nôtre a plus de soldats [3]. »

A côté de passages que déparent l'enflure, l'affectation, on trouve des métaphores énergiques, nous dirions presque des expressions de génie. Alexandre veut faire comprendre à ses soldats la faiblesse de l'armée perse, il la leur représente comme « une troupe que la peur fait chanceler et que la pointe de « leurs boucliers suffira à mettre en fuite [4] ». Veut-il donner une idée de la résistance qu'offriront les barbares? il les montre « raidissant la tête sous le joug [5] ». Ailleurs il reprochera aux Macédoniens « de s'arrêter sur le seuil de la victoire [6] ». Il y a probablement dans cette image une réminiscence de Tite-Live [7], mais l'expression n'en est pas moins belle. Darius, pour mieux marquer son isolement, s'écrie « qu'il sera exilé dans son propre royaume [8] », et il termine une de ses allocutions par une phrase imagée [9] que, si l'on veut bien nous le permettre, nous traduirons à merveille par le mot célèbre d'un contemporain : « J'irai

1. Voltaire, *La Henriade :*

> Ne perdez pas de vue, au fort de la tempête,
> Ce panache éclatant qui flotte sur ma tête,
> Vous le verrez toujours au chemin de l'honneur

2. Quinte Curce, IX, III, 10, sqq.
3. Quinte Curce, IV, XIV, 5, cf. 15.
4. Quinte Curce, III, X, 6.
5. Quinte Curce, VI, III, 6.
6. Quinte Curce, VII, III, 17.
7. Tite-Live, XXI, 30.
8. Quinte Curce, V, VIII, 11 : « in regno exulabo. »
9. Quinte-Curce, III, VIII, 11 : « in illo specu, in quem pavidi recessissent, oppressurum esse cunctantes. »

les chercher jusque dans leurs repaires. » Souvent même Quinte Curce a des trouvailles que la traduction ne saurait rendre ; le discours de Philotas [1], l'analyse des murmures de l'armée macédonienne [2] en offrent plus d'un exemple. Il sait, quand la situation l'inspire, faire dignement parler ses héros; alors qu'il est inférieur à sa tâche, il a des traits admirables.

IV

Le tempérament et les habitudes oratoires de Quinte Curce se montrent dans le choix des faits et dans leur arrangement arbitraire, dans le développement de certains épisodes, dans la manière dont les faits sont présentés, dans les discours que tiennent les divers personnages et jusque dans l'infini détail de la phrase. Il n'y a rien là qui fasse de Quinte Curce une exception parmi les historiens de l'empire. L'un d'eux, qui par beaucoup de côtés ressemble à notre historien, qui fut presque son contemporain, et qui nous est presque aussi inconnu, Florus, ne concevait pas et n'écrivait pas autrement l'histoire. Il groupait arbitrairement les faits [3], les présentait sous une forme oratoire [4] et terminait son opuscule par une péroraison [5] qui rappelle d'assez près la dernière phrase de Quinte Curce; s'il abuse moins du discours proprement dit, c'est que le cadre même de son œuvre l'en empêche. Tous les deux ils subissaient, après bien d'autres, et plus que tous peut-être, l'influence de leur époque; Quinte Curce a conservé de cette influence des marques particulières qu'il nous faut noter.

Quelques-uns de ses personnages ont un caractère purement conventionnel et semblent plutôt appartenir au théâtre qu'à l'histoire; tel est, par exemple, le vieil Atharrias toujours prêt à remonter le courage des recrues [6], tel est parfois Alexandre lui-même.

1. Quinte Curce, VI, x, 14 : « conscientia obstrepente. »
2. Quinte Curce, IV, x, 3 : « abdicari patrem. »
3. Florus, préface.
4. Cf. G. Bizos, *Flori historici de..... scriptis*. Paris, 1877.
5. Florus, IV, xii, 66.
6. Quinte Curce, V, ii, 5; VI, viii, 19; VIII, i, 36. — Cf. J. G. Droysen, *Op. l.*, t. I, page 215, note.

Dans son réquisitoire contre Philotas, le roi de Macédoine s'exprime comme un de ces tyrans de théâtre dont parle Cicéron[1] et que Sénèque n'a eu garde d'oublier dans ses tragédies[2].

La mise en scène est elle-même théâtrale. Alexandre entre dans l'assemblée, le visage assombri, puis, après un silence accablé, il laisse échapper quelques mots vagues sur le crime dont la Providence l'a sauvé[3]; gémissements et larmes de l'auditoire. Le roi accuse directement Philotas, qu'il n'avait pas encore nommé; puis il se tait; des frémissements d'indignation courent dans l'assemblée; les prétendus complices du conspirateur, Nicomaque, Métron, Cébalinus, comparaissent et font leur déposition; nul d'entre eux n'accuse Philotas; l'indignation se calme, on attend des preuves plus fortes. Alexandre reprend la parole; avec une habileté haineuse, il met en parallèle la conduite de Philotas avec celle de Cébalinus et de Métron[4], puis, dans un mouvement ironique, dont le seul défaut est d'être déplacé dans sa bouche, il s'écrie : « O le grand cœur d'homme! « mais, si Philotas avait été touché du péril de son roi, sa phy- « sionomie ne l'eût-elle pas montré? Eût-il écouté sans inquié- « tude la dénonciation d'un si grand crime? Son silence prouve « sa culpabilité; son désir impétueux du trône l'a poussé au der- « nier forfait. Son père commande en Médie; lui-même, grâce « à mon amitié, il a une influence considérable sur la plupart « de mes généraux; il a une ambition au-dessus de ses forces. « Mon isolement — je n'ai pas d'enfants, vous le savez — me « fait mépriser par lui. Mais il se trompe, vous êtes, vous, mes « parents, mes enfants, mes alliés; vous vivants, je ne puis être « seul[5]. » Il lit alors une lettre insignifiante de Parménion à son fils et fait de cette lettre un nouveau thème d'accusation. Il voit dans le vague même des expressions une preuve de culpabilité; il tire un autre argument du silence de Dymnus; « ce silence, « dit-il, prouve le pouvoir de Philotas et non son innocence; ses

1. Cicéron, *Pro Rabirio*, 11.
2. Cf. G. Boissier, *L'Opposition sous les Césars*, Paris, Hachette, 1875, page 89, sqq.
3. Quinte Curce, VI, ix, 1, sqq.
4. Quinte Curce, VI, ix, 9.
5. Quinte Curce, VI, ix, 10, sqq.

« complices ont de lui une telle terreur que, même en se dé-
« nonçant, ils n'osent le trahir[1]. » Il reprend en entier la vie de Philotas; il rappelle la franchise avec laquelle il lui a répondu autrefois et y trouve des circonstances aggravantes, des indices de son crime futur[2]. Ce n'est pas Alexandre qui parle, c'est un délateur qui ne saurait laisser échapper une victime. La péroraison dans laquelle Alexandre s'en remet de son salut aux soins de son armée est plus digne; elle a le défaut de n'être pas en situation[3]. Germanicus et Scipion parlaient ainsi à leurs soldats révoltés[4], Alexandre s'adresse aux Macédoniens érigés en juges. Le mot par lequel le roi relève la demande que fait Philotas de ne pas se servir du dialecte macédonien[5] achève de caractériser ce discours. Ce n'est pas Alexandre qui l'a prononcé, c'est un tyran anonyme.

Quinte Curce a emprunté ces personnages de convention aux fournisseurs habituels des salles de déclamation; l'a-t-il fait inconsciemment, entraîné par le courant de la mode et de l'éducation? c'est probable.

Il semble parfois au contraire être volontairement entré en lutte avec les célébrités contemporaines et avoir repris quelques-uns des thèmes préférés des rhéteurs latins. Les occasions de se mesurer avec eux ne lui manquaient pas[6].

1. Quinte Curce, VI, ix, 16.
2. Quinte Curce, VI, ix, 17, sqq.
3. Quinte Curce, VI, iv, 23, sqq.
4. Cf. Tacite, *Annales*, I, 42. — Tite-Live, XXVIII, 27-29.
5. Quinte Curce, VI, ix, 36.
6. Les rhéteurs empruntaient assez souvent à l'histoire les sujets de leurs déclamations. Cf. Plutarque, *Périclès*, 35; *Cléomène*, 30; *Philopémen*, 2. — Sainte-Croix (*Op. l.*, page 51, note 2, cf. Egger, *Mémoires de litt. anc.*, page 392) donne la liste des rhéteurs grecs qui ont pris dans la biographie d'Alexandre des thèmes de déclamation; et voici la liste à peu près complète des sujets tirés de la vie d'Alexandre et traités par les rhéteurs latins :

Quintilien, *de Institutione Oratoria*, III, viii, 16 : De hoc quæritur... an Alexander terras ultra Oceanum sit inventurus. — V, x, 111 : Sit exempli gratia proposita controversia, quæ communes minime cum aliis quæstiones habet : « cum Thebas evertisset Alexander, invenit tabulas, quibus centum talenta mutua Thessalis dedisse Thebanos continebatur. Has, quia erat usus commilitio Thessalorum, donavit his ultro : postea restituti a Cassandro Thebani reposcunt Thessalos. » — VIII, v, 24 : Alia vana ut suadentis purpuratis ut Alexandrum Babylonis incendio sepeliant.

Aulu Gelle, *Nuits attiques*, VI (= VII), 8 : Apion, græcus homo...., cum de Alexandri laudibus scriberet : « Victi, inquit, hostis uxorem inclitam mulierem, vetuit in conspectum suum deduci : ut eam ne oculis suis quidem

Les hésitations d'Alexandre, les craintes de ses soldats en face de l'Océan étaient, à ce qu'il semble, un des sujets favoris des rhéteurs romains; la première déclamation du recueil de Sénèque, déclamation malheureusement incomplète, traite ce sujet, et c'est le même sans doute que Quintilien signale plus tard [1]. Quinte Curce a repris ce thème à son tour, sous trois formes différentes, dans un monologue d'Alexandre [2], dans un discours de Cœnus [3], dans l'analyse des sentiments de l'armée macédonienne [4]. A-t-il voulu faire oublier la déclamation, célèbre encore [5] au moment où il écrivait? on serait tenté de le croire; en tout cas, il a certainement connu cette déclamation, et il en a gardé un souvenir persistant; il suffit, pour s'en convaincre, de rapprocher de la déclamation de Sénèque les passages de Quinte Curce que nous venons de signaler [6]; les arguments sont identiques, ils sont parfois présentés presque sous la même forme [7].

L'épisode [8] des Grecs mutilés montre aussi jusqu'à quel point Quinte Curce a subi l'influence de l'école. C'était un sujet bizarre qui devait plaire aux nombreux amateurs des exercices de rhétorique; il s'agissait de savoir si les Grecs mutilés par les Perses

contingeret. » Lepida igitur quæstio agitari potest, utrum videri continentiorem par sit, Publiumne Africanum superiorem....., an Alexandrum...

A ces déclamations dont nous ne connaissons que le sujet, il faut ajouter : 1° celle qui nous a été conservée dans le recueil qui porte le nom de Quintilien (Cf. Quintilien. Déclamation 323, t. VI, page 307, sqq., de l'édition Lemaire) et dont le sujet est *La dédicace d'un temple par Alexandre :* 2° la 1re déclamation et la 4e du recueil de Sénèque (Sénèque, *Oratorum et rhetorum sententiæ...*, éd. A. Kiessling, Leipzig, Teubner, 1872; *Suasoria* I, page 1, sqq.; *Suasoria* IV, page 28, sqq.) : la première de ces déclamations, à laquelle Quintilien (III, viii, 16) fait peut-être allusion, a pour sujet l'hésitation d'Alexandre devant l'Océan; dans la seconde, Alexandre se demande si, malgré la réponse de l'augure, il entrera ou non à Babylone (Cf. Sénèque. *Op. l., Controversia*, VII, vii, 19, page 360).

1. Quintilien, *de Institutione oratoria*, III, viii, 16.
2. Quinte Curce, IX, ii, 8, sqq.
3. Quinte Curce, IX, iii, 1, sqq.
4. Quinte Curce, IX, iv, 18, sqq.
5. Le recueil de Sénèque a dû paraître après l'année 37.
6. Il faut rapprocher surtout de la 1re *Suasoria* de Sénèque les passages suivants, Quinte Curce, IX, ii, 8-11; iii, 1-15; iv, 16-20.
7. On pourrait même retrouver dans d'autres passages de Quinte Curce des réminiscences de cette même déclamation. Cf. Sénèque, *Suasoria* I, 2 : caligo premit fluctus; Quinte Curce, VII, iii, 11 : umbra..... premit terram; Sénèque, *Suasoria* I, 5 : orbis illum suus non capit; Quinte Curce, VII, viii, 12 : orbis te non caperet.
8. Quinte Curce, V, v, 5, sqq.

devaient, comme le leur offrait Alexandre, retourner dans leur patrie, près de leurs femmes et de leurs enfants légitimes, ou s'ils devaient au contraire ne pas abandonner la famille qu'ils s'étaient faite en esclavage. Diodore et Justin ont passé rapidement sur cet épisode; Arrien ne l'a même pas mentionné; Quinte Curce s'est complu à le développer. On ne peut, comme précédemment, comparer ce développement avec le texte d'une déclamation contemporaine, on est cependant fort porté à croire que si Quinte Curce a donné à cet épisode une étendue aussi considérable, s'il l'a traité avec tant de soin, c'est qu'il y était poussé par le succès de quelqu'un de ses contemporains, peut-être par un de ceux que Pétrone malmène si fort, précisément pour avoir traité un sujet analogue, et dont il dit [1] :

« Ne sont-ils pas travaillés d'une frénésie du même genre « les déclamateurs qui s'écrient : « Ces blessures, c'est pour « votre liberté à tous que je les ai reçues; cet œil, c'est pour « vous que je l'ai perdu. Donnez-moi un guide qui me ramène à « mes enfants, car mes jarrets mutilés ne me soutiennent plus. »

Le discours d'Euctémon de Cyme à ses compagnons d'infortune suffira à donner une idée de la manière dont Quinte Curce avait compris en cette circonstance son rôle d'historien.

« Ainsi donc, s'écrie Euctémon, nous qui rougissions de sortir « des ténèbres de notre prison pour demander secours, nous « irions, maintenant, étaler aux yeux de la Grèce comme un « joyeux spectacle ces supplices, sujet de honte pour nous plus « encore peut-être que de douleur? Et pourtant le meilleur « moyen de supporter la misère est de la cacher; il n'est pas « de patrie qui convienne mieux à des infortunés que la solitude « et l'oubli de leur condition première; mettre son espoir dans « la pitié de ses proches, c'est ignorer avec quelle rapidité se « sèchent les larmes. On n'aime pas longtemps l'être en qui l'on « trouve un objet de répulsion; le malheur est plaintif et le « bonheur dédaigneux. Tout homme en songeant au sort d'au- « trui pense au sien propre, et, si nous n'étions tous également « misérables, depuis longtemps nous n'aurions que dégoût les « uns des autres. Est-il étonnant qu'un homme heureux cherche « quelqu'un qui le soit comme lui? Je vous en supplie, ô vous

1. Pétrone, *Satyricon*, 1.

« qui êtes depuis longtemps retranchés du nombre des vivants, « cherchons un pays où nous puissions ensevelir ces membres « mutilés, où l'exil cache à jamais nos horribles cicatrices.

« Ah! certes, notre retour sera bien agréable pour nos femmes « que nous avons épousées jeunes encore! Nos enfants, brillants « de jeunesse et de prospérité, s'empresseront de nous recon- « naître! Nos frères reconnaîtront leurs frères dans ces hommes « usés par les cachots! Et, qu'importe d'ailleurs! Combien d'entre « nous sont capables de parcourir tant de contrées? Loin de « l'Europe, relégués au fond de l'Orient, vieux, faibles, mutilés, « supporterons-nous ce qui a fatigué des soldats victorieux? « et ces femmes que la fatale nécessité nous a données comme « compagnes; ces enfants encore en bas âge, faudra-t-il les « traîner avec nous ou les laisser ici? Mais, si nous arrivons avec « eux, personne ne voudra nous reconnaître; abandonnerons- « nous donc ces chers gages de notre amour, alors que nous « ne sommes pas sûrs de trouver ceux que nous irions cher- « cher? Non, il faut nous cacher parmi ceux qui ne nous ont « connus que malheureux[1]. »

C'est bien là l'éloquence de l'école, et le discours d'Euctémon achève de nous éclairer; si le talent de l'orateur consiste à savoir développer une idée, à manier les passions, Quinte Curce est à coup sûr un orateur, on en a vu assez de preuves; si le talent du rhéteur se borne à accumuler des lieux communs, à se contenter des arguments généraux, à exagérer l'expression des sentiments de toute nature, à suppléer à l'insuffisance du fond par la richesse de la forme, Quinte Curce est aussi un rhéteur. Disons mieux, il est orateur comme on pouvait l'être à son époque. L'orateur vrai et le rhéteur se livrent en lui une lutte incessante, avec des succès divers; toutefois le rhéteur l'emporte, semble-t-il, et Quinte Curce est plus orateur que peintre, plus rhéteur qu'orateur.

1. Quinte Curce, V, v, 10, sqq.

CHAPITRE III

QUINTE CURCE MORALISTE

I. Progrès de la philosophie à Rome au premier siècle; le goût de la morale. Quinte Curce psychologue; ses réflexions morales. — II. Le stoïcisme sous l'empire. Les opinions philosophiques de Quinte Curce.

I

Si l'art oratoire eut à Rome de nombreux adhérents au premier siècle de notre ère, la philosophie n'en manqua pas.

Les représentants des divers systèmes philosophiques accouraient de tous les points du monde civilisé, de Tarse et d'Alexandrie en particulier [1]; des maîtres distingués, les Sextius [2], Nicolas de Damas [3], Sotion [4], Attale [5], Papirius Fabianus [6], professaient avec éclat. Les empereurs ne songeaient pas encore à s'inquiéter du développement que prenaient ces études tout d'abord assez délaissées; ils eurent même, jusqu'à Vespasien, une certaine complaisance pour elles et pour ceux qui les cultivaient. Auguste les encouragea systématiquement [7]; il pardon-

1. Strabon, XIV, page 674.
2. E. Zeller, *Die Philosophie der Griechen...*, Leipzig, 1865, t. III, p. I, page 599, sqq.
3. F. Ueberweg, *Grundriss der Geschichte der Philosophie*, Berlin, 1871, page 195.
4. Sénèque, *Lettres*, XLIX. 2; CVIII, 17.
5. F. Ueberweg, *Op. l.*, page 205.
6. Sénèque, *Oratorum et rhetorum...., Op. l., Controvers.*, II, proœm. 1.
7. Julien, *Les Césars*. Déjà César avait voulu faire un sénateur de Sextius le père (Sénèque, *Lettres*, XCVIII, 13). Cf. G. A. Saalfeld, *Der Hellenismus in Latium....*, Wolfenbüttel, 1883, page 214, sqq.

nait aux Alexandrins au nom de son ancien professeur Aréus[1], il se plaisait à rechercher et à transcrire les préceptes de morale que les écrivains romains ou grecs avaient semés dans leurs ouvrages[2]; il ne dédaignait pas d'écrire des *Hortationes ad philosophiam*[3]. Caligula voulut enrichir le cynique Démétrius[4]; Néron prit plaisir à réunir à sa table des philosophes de toutes les sectes; il le faisait, il est vrai, s'il faut en croire Tacite, dans la secrète espérance de les entendre se déchirer entre eux en termes peu académiques[5].

Malgré les vieux préjugés romains toujours persistants, les philosophes étaient à la mode[6]; ils avaient pris place dans l'intimité des plus nobles familles, soit comme précepteurs, soit comme directeurs de conscience. Alexandre d'Ægée fut le professeur de Néron[7]; tous « les honnêtes gens », Drusus[8], Thraséas[9], avaient « leurs philosophes »; Musonius Rufus et Céranus soutenaient de leurs encouragements Rubellius Plautus près de mourir[10], et un philosophe dont le nom n'est pas arrivé jusqu'à nous accompagnait jusqu'au lieu du supplice Julius Canus[11].

Les femmes mettaient une certaine coquetterie à ne pas rester étrangères à la science à la mode[12]; Cornélie, la femme de Pompée, avait, non sans profit, écouté les leçons des philosophes[13]; Cærellia devenait, par amour de la philosophie, l'amie de Cicéron[14]; Octavie, la sœur d'Auguste, acceptait la dédicace d'un traité de philosophie[15]; Livie cherchait et trouvait auprès d'Aréus une consolation à la mort de Drusus[16]; les plus riches ne dédaignaient

1. Suétone, *Auguste*, 89. — Julien, *Ep.* 53. — Dion Cassius, 51.
2. Suétone, *Auguste*, 89.
3. Suétone, *Auguste*, 85.
4. Sénèque, *de Beneficiis*, VII, 11.
5. Tacite, *Annales*, XIV, xvi.
6. Tacite, *Histoires*, IV, v. — Vitruve (I, i, 7) affirme alors que sans la philosophie un architecte n'est pas complet : « Philosophia perficit architectum. »
7. F. Ueberweg, *Op. l.*, page 195.
8. Sénèque, *Consolatio ad Marc.*, 4.
9. Tacite, *Annales*, XVI, 34.
10. Tacite, *Annales*, XIV, 59.
11. Sénèque, *de Tranquillitate animi*, 14.
12. Cf. en général Friedlænder, *Op. l.*, t. I, page 392; t. IV, page 378, sqq.
13. Plutarque, *Pompée*, 55.
14. Cicéron, *Lettres*, *ad Atticum*, XIII, 21.
15. Plutarque, *Publ.*, 17.
16. Sénèque, *Consolatio ad Marc.*, 4.

pas d'épouser des philosophes [1]; le peuple lui-même n'ignorait pas les philosophes, puisqu'il se moquait d'eux [2].

Avec la philosophie, le goût de la morale s'était répandu; il s'était glissé jusque dans les esprits qui paraissaient le moins faits pour le ressentir [3]. Ce Trimalcion, qui ordonne de graver sur son tombeau qu'il « n'assista jamais aux leçons des philosophes » [4], admet l'égalité du citoyen et de l'esclave [5], il fait apporter, dans la salle à manger où il trône, un squelette pour rappeler à ses invités la fragilité humaine [6]; il moralise à propos de tout, à propos de l'instabilité de la fortune [7], du luxe contemporain [8], du vin qu'il boit [9].

Les leçons des philosophes suivies avec tant d'ardeur [10], leurs écrits si nombreux [11] ne pouvaient rester sans influence sur la littérature. Virgile [12], Horace, L. Varius, Ovide avaient reçu une forte éducation philosophique dont la trace se retrouve dans leurs ouvrages; Asinius Pollion, Tite-Live avaient composé des ouvrages philosophiques [13]; Properce se promettait de se consacrer quelque jour tout entier à la philosophie [14]; Lucain, Manilius, Perse portent profondément empreinte la marque de l'influence des philosophes. Ceux même qui ne se laissèrent pas entraîner par ce mouvement qui emportait tout le monde cédèrent à la mode en un point; ils s'abandonnèrent au plaisir d'orner leurs œuvres de maximes de morale, et, s'il faut en croire Quintilien [15], d'accord en cela avec Pétrone, ils s'y aban-

1. Pline, *Ép.*, III, xi, 5.
2. Sénèque, *Apocolocynthosis*, II, 3.
3. Ce goût est déjà signalé par Horace (*Art poétique*, 319, sqq.).
4. Pétrone, *Satyricon*, 71.
5. Pétrone, *Satyricon*, 71.
6. Pétrone, *Satyricon*, 34.
7. Pétrone, *Satyricon*, 55.
8. Pétrone, *Satyricon*, 55.
9. Pétrone, *Satyricon*, 34. — Cf. encore (Pétrone, *Satyricon*, 115) les réflexions sur la mort de Lycas qui font penser à celles de Sénèque sur la mort de Cornélius Sénécion (Sénèque, *Lettres*, 101).
10. Cf. C. Aubertin, *de Sapientiæ doctoribus qui a Ciceronis morte ad Neronis principatum Romæ viguere*, Paris, 1857, pages 58, sqq., et 111, sqq.
11. C. Aubertin, *Op. l.*, page 31, sqq.
12. Au dire de Macrobe (*Saturn.*, I, xxiv, 11), Virgile se proposait de ne plus s'occuper que de philosophie.
13. Sénèque, *Lettres*, 100.
14. Properce, IV (III), v, 23, 46.
15. Quintilien, *de Institutione oratoria*, VIII, v, 2.

donnèrent beaucoup trop[1]. Les rhéteurs enfin, ces adversaires naturels des philosophes, succombèrent à l'entraînement général; ils ne firent pas tous comme ce Crassitius, précepteur des fils de Marc-Antoine, qui, fermant son école, se mit à suivre les leçons de Q. Sextius [2], mais ils en vinrent à traiter des sujets philosophiques; Sénèque le père nous a conservé quelques-unes de ces déclamations d'un genre si nouveau [3].

En lisant l'*Histoire d'Alexandre*, on s'aperçoit sans peine que, consciemment ou non, Quinte Curce obéit lui aussi aux préoccupations de son temps.

Sans doute il ne cherche pas à expliquer les faits, à découvrir la direction générale des événements, les lois auxquelles ils sont soumis [4], — la philosophie de l'histoire n'était pas créée et ne devait pas l'être par lui, — mais il s'efforce de nous faire connaître les mobiles qui ont déterminé les personnages qu'il met en scène à agir de telle ou telle façon, de nous révéler leurs sentiments les plus intimes, de mettre leur âme à nu devant nous. Cela ne lui suffit pas, il s'attache — et c'est un trait bien caractéristique — à trouver dans tous les événements, dans tous les actes bons ou mauvais qu'il rapporte, une ample matière à réflexions morales [5].

Pour nous faire connaître les mobiles et les motifs des actions de ses personnages, il a recours à deux procédés différents : ou bien il fait parler ces personnages, ou bien il s'essaye à des analyses psychologiques. Le premier de ces procédés est connu, — il lui est commun avec presque tous les historiens anciens, —

1. Pétrone, *Satyricon*, 118.
2. Suétone, éd. Reifferscheid, *Op. l.*, page 114.
3. Cf. C. Aubertin, *Op. l.*, page 38, sqq.
4. Il n'essaye même pas d'expliquer les mœurs par les climats, excepté pourtant dans deux phrases (VIII, IX, 20; IX, X, 9) bien insignifiantes.
5. Ce caractère philosophico-moral de l'ouvrage de Quinte Curce a été constaté dès le moyen âge : l'*Histoire d'Alexandre* a été mise à contribution par les écrivains qui faisaient des recueils de maximes de morale, et elle semble avoir été lue plutôt par des moralistes de profession que par des historiens (cf. appendice, pages 352, 369, 373, 374). Plus tard, les critiques ont mis en relief ce caractère philosophique (cf. en particulier *Dissertationem politicam in Q. Curtii Ruffi... Abdolonymum... exponit...* J. G. Gav..., Wittenbergæ, J. Haken. 1662); les éditeurs ont souvent aussi donné, sous le titre de *Gnomologia Curtiana*, une liste des maximes de morale formulées par Quinte Curce (cf. édition de Lyon, 1591; édition de Pontanus, Jansson, Amsterdam, 1633, etc.).

et il n'est pas besoin d'insister sur ces harangues en style indirect dans lesquelles, par exemple, les Perses traduisent leurs sentiments [1] et les Macédoniens leurs terreurs [2].

Les analyses psychologiques sont de beaucoup plus intéressantes. Les mobiles qui dirigent les actions des divers personnages historiques sont démêlés avec finesse; on va le voir par quelques citations :

« Antipater n'ignorait pas combien, en le félicitant, leurs « cœurs démentaient leurs visages; mais il voulait terminer la « guerre et avait besoin de se laisser tromper. Quoique d'ailleurs « il s'applaudît de ses succès, l'envie lui faisait peur : car il avait « plus fait que ne le comportait la condition d'un lieutenant [3]. » — « Quand Philotas fut mort, la haine des soldats se changea « en pitié, l'objet de leur inimitié n'existant plus [4]. » — Les soldats de la compagnie de discipline se montrèrent très courageux : « leur vaillance était excitée par le désir de laver leur « honte, et par ce fait que la bravoure personnelle pouvait plus « facilement être distinguée dans une troupe si peu nom- « breuse [5]. » — Bessus et Nabarzane se décident à assassiner Darius, mais ils ont réfléchi mûrement à leur forfait : « tant « que Darius vivrait, ils savaient qu'ils ne pouvaient prétendre « à une si haute fortune. Chez les Perses, en effet, la majesté « des rois est sacrée; le nom seul du roi suffit à rallier les bar- « bares, et les respects qu'on rendait au monarque dans sa pros- « périté le suivent dans l'infortune. Ce qui donnait de l'audace « aux deux traîtres, c'était le pays qu'ils commandaient, pays « aussi riche en armes et en soldats, aussi puissant en étendue « qu'aucune des contrées de l'empire des Perses; il forme le « tiers de l'Asie, et la jeunesse qu'il renfermait égalait en nombre « les armées que Darius avait perdues. Aussi Bessus et Nabar- « zane méprisaient-ils, à l'égal de ce prince, Alexandre lui- « même; s'ils étaient une fois maîtres du pays, ils y trouveraient « de quoi réparer les forces de l'empire [6]. » — Perdiccas vou-

1. Quinte Curce, IV, xiii, 11, sqq.
2. Quinte Curce, IX, iv, 17, sqq.
3. Quinte Curce, VI, i, 17, sqq.
4. Quinte Curce, VII, i, 1, cf. VI, xi, 40.
5. Quinte Curce, VII, ii, 38.
6. Quinte Curce, V, x, 1, sqq.

drait bien être roi, « mais il hésite, timide à la fois et plein « de convoitise, croyant qu'on insisterait d'autant plus à lui « offrir le trône qu'il paraîtrait moins le désirer [1]. »

Les différents états de l'âme d'Alexandre sont surtout notés avec soin. Quinte Curce nous montre le roi bourrelé de remords, à la suite de l'assassinat de Clitus, et, s'il nous le représente essayant de se suicider, se roulant sur le sol, faisant retentir le camp de ses pleurs et de ses gémissements, se déchirant le visage et priant ses officiers de ne pas le laisser survivre à une telle honte, il n'oublie pas de nous le peindre cherchant des excuses à son crime, y voulant voir un châtiment de Bacchus outragé, craignant de ne plus avoir un ami en qui se confier, d'en être réduit à vivre en bête fauve [2]. Nous assistons au spectacle de ses incertitudes et de son inquiétude, après son entretien avec Porus : « L'ennemi et ses éléphants ne l'inquiétaient guère; il « redoutait les difficultés du pays et la grandeur des fleuves. « Il lui semblait difficile de poursuivre des peuples relégués « presque aux extrémités du monde, et de les arracher à leurs « retraites. D'un autre côté, son avidité pour la gloire et son in- « satiable désir de renommée ne lui permettaient de reconnaître « de barrières ni de distances impossibles à franchir. Puis il lui « arrivait de se demander si les Macédoniens, après avoir par- « couru de si vastes espaces, après avoir vieilli sur les champs de « bataille et dans les champs, voudraient le suivre à travers tant « de fleuves jetés sur son passage, à travers tant d'obstacles « élevés par la nature. Riches et chargés de butin, ils aimaient « mieux jouir de ce qu'ils possédaient que de se fatiguer à ac- « quérir encore. Ses soldats n'étaient pas dans les mêmes dispo- « sitions que lui. Pour lui, qui embrassait dans sa pensée l'em- « pire du monde, il ne se voyait encore qu'au début de sa car- « rière; mais eux, fatigués de leurs travaux, ne demandaient « qu'à en recueillir au plus tôt le prix et à se voir au terme de « leurs périls. La passion toutefois l'emporta sur la raison [3]. »

1. Quinte Curce, X, vi, 18. — Il faut signaler encore les scrupules que Sisygambis éprouve à se charger auprès d'Alexandre d'un rôle de protectrice peu convenable pour une captive (V, iii, 13); une observation très fine sur les femmes (III, xi, 21) : « ad feminas..... quibus quo cariora ornamenta sunt violentius detrahebantur. »

2. Quinte Curce, VIII, ii, 4, sqq.

3. Quinte Curce, IX, ii, 8, sqq.

Nous voyons ailleurs Alexandre blessé, « accusant les dieux, « se plaignant de rester inactif, lui dont personne n'aurait pu « autrefois égaler la promptitude; craignant que ses soldats ne « le soupçonnent de feindre une maladie [1]. »

Le psychologue apparaît aussi dans ces réflexions présentées sous forme générale, dans ces incidents qui caractérisent, expliquent une situation. A propos des déserts de la Sogdiane et de leur aridité, Quinte Curce nous dit que « le manque d'eau fait « souffrir non pas tant parce qu'on a besoin de boire que parce « qu'on se sait dans l'impossibilité de satisfaire ce besoin [2] ». L'idée est subtile, l'expression antithétique, au fond l'observation est vraie. Quelle concision et quelle justesse dans cette phrase qui sert de conclusion au long récit du meurtre de Clitus et dont aucune traduction ne pourrait rendre l'énergie : « Post « Cliti cædem, libertate sublata, vultu, *qui maxime servit*, « assentiebantur [3]. » L'attitude de Nabarzane et de ses complices, se prosternant devant le roi qu'ils allaient assassiner, avait déjà suggéré à Quinte Curce une réflexion analogue, mais moins énergiquement exprimée, sur « la dissimulation qui est naturelle à l'homme [4] ». Souvent l'observation est aussi délicate que l'expression est heureuse : « La nécessité les forçait à tout hasarder, « car, lorsque la fortune a trahi nos premières espérances, l'avenir semble toujours préférable au présent [5]. » — « Quand la « peur est entrée dans les esprits, on ne sait plus craindre que ce « qui a tout d'abord effrayé [6]. » — « Quand la fortune a conduit « les hommes à ne plus croire qu'en elle, elle les rend avides « de gloire plutôt que capables de la supporter [7]. » — « C'est par « une triste faiblesse de la nature humaine que nous réfléchissons quand il est trop tard [8]. » — « C'était un des traits du « génie d'Alexandre, de savoir lutter contre tous les obstacles; « mais il trouvait ici autant de difficulté à avancer que de péril « à reculer, et son esprit roulait mille pensées diverses, que la

1. Quinte Curce, VII, vii, 7.
2. Quinte Curce, VII, v, 2.
3. Quinte Curce, VIII, iv, 30.
4. Quinte Curce, V, x, 13.
5. Quinte Curce, IV, i, 29.
6. Quinte Curce, IV, xvi, 17.
7. Quinte Curce, IV, vii, 29.
8. Quinte Curce, VIII, ii, 1.

« réflexion lui suggérait l'une après l'autre, comme il arrive « lorsque nos idées nous déplaisent à mesure qu'elles nous « viennent[1]. »

Cette préoccupation des analyses psychologiques ne rend pas Quinte Curce impassible; il prend sa part des malheurs qui lui semblent immérités; il admire la fidélité inébranlable des sujets et des mercenaires de Darius; il s'enthousiasme au récit qu'il fait des actions courageuses; il triomphe des victoires remportées par ses héros, il compatit à leurs défaites.

Le moraliste a sans doute peu de chose à voir dans cette intervention passionnée de l'auteur, en revanche il se montre sans détour en mainte autre circonstance, quand il flétrit la basse flatterie des courtisans[2], témoigne d'une horreur profonde pour les passions, les condamne impitoyablement[3], exprime sa croyance à la vengeance divine[4], ou stigmatise avec énergie la dépravation des Macédoniens[5]. C'est encore le moraliste qui, non sans faire tort à l'historien, a soigneusement supprimé tous les détails qui auraient pu choquer les oreilles chastes[6], ou s'est timidement excusé, si parfois il a dû écrire un mot inconvenant, toucher à un sujet un peu léger[7]; c'est le moraliste enfin qui, dans le récit de la mort de Clitus[8], a probablement décidé l'historien à s'écarter de la tradition commune. Tous les historiens racontent qu'Alexandre assassina Clitus au milieu du festin et donnent ainsi au meurtre l'excuse de l'emportement. Quinte Curce met quelque intervalle entre les deux actes du drame; commis de sang-froid, le crime inspirera plus d'horreur, lui semble-t-il, et fera mieux comprendre la profonde corruption de l'âme d'Alexandre. Dans tous les exemples que l'on vient de citer, l'intention morale est on ne peut plus évidente; l'analyse

1. Quinte Curce, VI, vi, 27. — Cf. Quinte Curce, VI, ii, 15; VIII, xiv, 20, 24; xiii, 15.
2. Quinte Curce. VIII, v, 5.
3. Quinte Curce. IX, x, 30; V, i, 38.
4. Quinte Curce, III, xii, 7.
5. Quinte Curce, V, i, 36, sqq.
6. Ainsi Quinte Curce ne fait pas remarquer la chasteté relative d'Alexandre, chasteté telle que Parménion, après la prise de Damas, fut presque obligé de le jeter dans les bras de Barsine; il ne parle pas d'Héphestion.
7. Quinte Curce, V, i, 38. Pour mettre l'ouvrage de Quinte Curce entre les mains des enfants, il n'est besoin de faire que de très rares coupures.
8. Quinte Curce, VIII, i, 20, sqq.

psychologique ne perd pas ses droits pour cela; c'est sur elle que s'appuient souvent les réflexions de Quinte Curce, et, si le mot n'était pas trop ambitieux, on pourrait dire que la morale et la psychologie de l'historien se prêtent un mutuel secours.

Ce caractère nous paraît surtout manifeste dans le soin avec lequel Quinte Curce note les divers moments de la vie morale d'Alexandre.

La vie d'Alexandre se divise pour Quinte Curce en deux grandes périodes : dans la première, le vainqueur courageux marche « traînant tous les cœurs après soi » ; dans la seconde, le conquérant de l'Asie, lassé, blasé, gâté par le pouvoir, fait trop souvent oublier le maître généreux de Statira. Jusqu'à l'incendie de Persépolis, l'influence délétère du milieu où vit Alexandre ne se manifeste que par des symptômes fugitifs que Quinte Curce note avec soin [1]; mais à partir du moment où, à l'instigation de Thaïs, la capitale des Perses est devenue la proie des flammes, les progrès de la corruption dans l'âme, naturellement si belle, du héros macédonien, vont toujours grandissant. Quinte Curce les relève au fur et à mesure, il les signale d'un mot, il les met sous nos yeux et les accompagne de réflexions attristées. Il rappelle en gémissant « ces nobles qualités du cœur, cet heureux naturel « qui plaçait Alexandre au-dessus de tous les rois, cette constance « au milieu des dangers, cette promptitude à entreprendre et à « exécuter, cette bonne foi envers ceux qui se soumettaient, cette « clémence envers les prisonniers, cette modération jusque dans « les plaisirs permis et autorisés par l'usage, toutes ces vertus « enfin que souillait une passion inexcusable pour le vin [2]. » Il les explique avec une pénétration singulière et il montre avec quelle impatience les Macédoniens supportaient les mœurs nouvelles. « Dès que son esprit fut affranchi des soins pressants qui « l'occupaient, ce prince, mieux fait pour les fatigues de la guerre « que pour le repos et l'oisiveté, se laissa aller aux plaisirs; invin- « cible aux armes des Perses, il fut vaincu par leurs vices. Ce « n'étaient plus que festins aux heures les moins permises, « qu'excès d'ivresse et de veilles, qu'amusements en compagnie

1. Quinte Curce, IV, vi, 29.
2. Quinte Curce, V, vii, 1.

« des courtisanes. Les mœurs étrangères avaient en tout pré-
« valu; en les adoptant comme préférables à celles de son pays,
« il choqua si fort les yeux et les esprits des Macédoniens, que la
« plupart de ses amis voyaient en lui un ennemi. En effet, des
« hommes fidèles à leur éducation et accoutumés à satisfaire
« simplement et à peu de frais les besoins de la nature étaient
« entraînés par son exemple à prendre les vices étrangers, à
« s'habituer aux corruptions des nations vaincues. De là ces
« complots fréquents contre sa vie, les mutineries des soldats, la
« liberté des conversations où leur ressentiment se donnait un
« libre cours; de là aussi sa colère, les soupçons que faisait naître
« en lui une crainte sans motif, et d'autres faiblesses semblables
« dont nous aurons à parler plus loin [1]. »

L'œuvre de corruption n'est pas encore entièrement accomplie, elle le sera bientôt, et Quinte Curce, après le récit plus ou moins légendaire de l'arrivée de Thalestris au camp macédonien, nous peindra Alexandre « donnant ouvertement carrière
« à ses passions, faisant succéder l'orgueil et la débauche à la
« continence et à la modération [2]. » Il nous le montrera humiliant ses fidèles sujets sous le vêtement des Perses [3], ne leur laissant même pas le profit de leurs combats héroïques [4], et, dans sa marche triomphale à travers la Caramanie, s'efforçant, pris d'un accès d'orgueil surhumain, de rivaliser avec Bacchus [5]. Le tableau de cette marche triomphale, gâté vers la fin par quelques touches maladroites, est d'un coloris merveilleux, avec des traits d'une vigueur tragique; il symbolise l'influence néfaste du roi sur son peuple, de la débauche sur le caractère. Ces Macédoniens que l'on a vus jusque-là sobres, attachés aux coutumes de leur patrie, ont oublié leurs antiques vertus : « En tête du cortège
« allaient les hétæres couronnés de fleurs de diverses cou-
« leurs; ils marchaient au son de la flûte, aux accords de la lyre.
« Puis venaient les soldats en débauche, sur des chariots, ornés
« suivant les moyens de chacun, et d'où pendaient les plus riches
« armures. Le roi, avec ses convives, était monté sur un char

1. Quinte Curce, VI, II, I, sqq.
2. Quinte Curce, VI, VI, 1.
3. Quinte Curce, VI, VI, 8.
4. Quinte Curce, VI, VI, 9.
5. Quinte Curce, IX, X, 24.

« tout rempli de cratères et de coupes d'or. L'armée s'avança de « cette manière pendant sept jours, dans une continuelle orgie..... « Mais derrière marchait le bourreau, et Aspastès, dont nous par- « lions tout à l'heure, fut condamné à périr. Tant il est vrai que « la cruauté n'a rien d'incompatible avec la débauche, et la dé- « bauche avec la cruauté [1]. » Cette dernière phrase n'est pas une simple antithèse, — Tacite lui aussi constatera cette alliance du crime et de la débauche [2]; — ce n'est pas non plus la seule réflexion qui soit venue à l'esprit de Quinte Curce, il avait dit plus haut : « La fortune qui donne aux choses leur prix et « leur renom fit encore une gloire pour les armes d'Alexandre de « ce qui est d'ordinaire une honte [3]. » Si les personnages du tableau de Couture s'animaient, ce n'est pas autrement que parleraient ces philosophes que l'on voit, le front plissé, assister à l'orgie romaine.

Il ne faudrait pas croire cependant que Quinte Curce prêche ou disserte; il sait que les leçons purement dogmatiques ont chance d'ennuyer sans instruire, il sait qu'un simple fait en dit plus long que toutes les définitions et tous les raisonnements :

> Segnius irritant animos demissa per aures
> Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus [4].....

Aussi il assaisonne son œuvre d'anecdotes dans lesquelles Alexandre joue d'ordinaire le rôle principal, et qui, nous montrant ses qualités et ses défauts, nous apprennent ce que nous devons faire et ce que nous devons éviter.

L'aventure du Cydnus nous montre la fermeté d'âme d'Alexandre et l'amour qu'il avait su inspirer à ses soldats. « On « ne saurait dépeindre, dit Quinte Curce, l'admiration et l'af- « fection des Macédoniens pour le roi. Il leur paraissait ne rien « entreprendre sans une assistance divine, car, la fortune lui « venant toujours en aide, sa témérité tournait à sa gloire, etc. [5]. » Cette admiration affectueuse, Quinte Curce la justifiera par

1. Quinte Curce, IX, x, 25, sqq.
2. Tacite, *Annales*, XV, xxxv.
3. Quinte Curce, IX, x, 28.
4. Horace, *Art poétique*, 180, 181.
5. Quinte Curce, III, vi, 17, sqq.

d'autres traits, par la bonté d'Alexandre envers le soldat qui s'assit sur le siège royal [1], par sa bienveillance pour le soldat mourant de soif dans les déserts de la Sogdiane [2], et il nous en donnera une preuve dans le récit de cette lutte où fantassins et cavaliers se disputent l'honneur de porter leur souverain blessé [3]. Il nous le montrera plein de respect pour la mère de Darius, et il s'écriera : « S'il eût jusqu'à la fin de sa vie agi avec la « même modération, je l'eusse trouvé plus heureux que quand, « vainqueur de tous les peuples compris entre l'Hellespont et « l'Océan, il imitait le triomphe de Bacchus; il eût dompté son « orgueil et sa colère, ces vices indomptables; il se fût abstenu « de souiller ses festins du meurtre de ses amis, de mettre à « mort, sans entendre leur défense, ces illustres guerriers qui « lui avaient aidé à vaincre le monde. Mais la fortune ne l'avait « pas encore dévoyé [4]. » Et ce ne sera pas la seule fois qu'Alexandre donnera un témoignage de sa déférence pour la faiblesse et pour l'infortune [5], il nous apparaîtra encore respectueux du vaincu [6], sachant honorer le courage [7], modérer ses passions [8], et avoir pitié du malheur [9]; il sera enfin juge impartial et sévère d'un crime qui cependant lui profite [10].

Les défauts, les crimes du conquérant de l'Asie ne seront pas moins vivement mis en lumière et ne serviront pas moins à l'instruction des lecteurs de Quinte Curce. Nous verrons Alexandre cruel envers Clitus [11], séduit tour à tour par Thalestris [12], Roxane [13] et Cléophis [14], oublieux du respect dû au courage malheureux [15], injuste envers les Branchides [16], envers Dioxippe [17], et

1. Quinte Curce, VII, iv, 15.
2. Quinte Curce, VII, v, 10.
3. Quinte Curce, VII, vi, 8.
4. Quinte Curce, III, xii, 18, sqq.
5. Quinte Curce, V, iii, 14; V, ii, 17.
6. Quinte Curce, V, ii, 13, sqq.
7. Quinte Curce, VIII, xii, 17; VII, x, 4, sqq.
8. Quinte Curce, VI, ii, 6.
9. Quinte Curce, V, v, 5.
10. Quinte Curce, VIII, iii, 2, sqq.
11. Quinte Curce, VIII, i, 19, sqq.
12. Quinte Curce, VI, v, 24.
13. Quinte Curce, VIII, iv, 23.
14. Quinte Curce, VIII, x, 23.
15. Quinte Curce, IV, vi, 7, sqq.
16. Quinte Curce, VII, v, 28.
17. Quinte Curce, IX, vii, 1, sqq.

Orsines [1]; et presque toujours, comme la légende que les artistes mettent au bas de leurs dessins pour en expliquer le sens, un mot, une réflexion nous indiquera la leçon morale qu'il faut tirer du fait que l'historien nous raconte.

II

Quinte Curce est moraliste, — ce que nous venons de dire suffit à le prouver, — mais on n'est pas moraliste sans adopter certaines idées morales de préférence à d'autres, sans incliner vers une doctrine philosophique.

Deux systèmes philosophiques, l'épicurisme et le stoïcisme, se disputèrent, dès leur apparition, les convictions des Romains. L'épicurisme, par la nature de ses doctrines, se dérobait aux regards, — l'histoire de son développement ne nous est donc qu'imparfaitement connue; — il semble cependant avoir eu un nombre assez considérable d'adhérents à Rome pendant l'empire [2]. Il n'attira guère l'attention; ses partisans se tinrent à l'écart des fonctions publiques, et ils n'essayèrent pas de faire prévaloir leur système dans la littérature; ils pensaient sans doute que leurs prédécesseurs avaient assez fait. Le stoïcisme fut beaucoup plus en vue; il s'adaptait, sans contredit, infiniment mieux que l'épicurisme au caractère national des Romains; il convenait particulièrement à une époque où chacun, suivant la belle expression de Lucrèce, « cherchait à tâtons le chemin de la vie, » où chacun avait besoin d'un guide, pour le soutenir dans ses épreuves, pour le raffermir contre les coups imprévus du sort, pour lui apprendre à mourir. Aussi non seulement les œuvres philosophiques du Ier siècle sont presque exclusivement stoïciennes, mais encore les hommes les plus recommandables par leur naissance, leur position sociale, leurs vertus [3], les écrivains de tout genre, Lucain [4], Manilius [5],

1. Quinte Curce, X, 1, 22.
2. Cf. E. Zeller, *Op. l.*, t. III, p. 1, page 353. Sur les causes de la décadence de l'épicurisme au commencement de l'empire, cf. G. Boissier : *La religion romaine...*, Paris, Hachette, 1884, t. I, page 281.
3. Julius Cassius, Pætus Thrasèas, Helvidius Priscus, martyrs du stoïcisme.
4. J. M. Orhand, *de Doctrina stoicorum in opere Pharsalico*. Lorient, 1873.
5. Ferraz, *de Stoica disciplina apud poetas latinos*. Paris, 1862.

Perse [1], Sénèque, Juvénal, Tacite sont imbus des doctrines du Portique, et leurs ouvrages témoignent de leurs croyances philosophiques.

Cette fois encore Quinte Curce ne semble pas avoir pensé autrement que ses contemporains ; on retrouve dans son ouvrage certaines théories particulières aux stoïciens, et aussi leurs idées sur la morale en général, leur éthique [2].

Philotas, dans sa défense, s'approprie les idées stoïciennes sur la dignité personnelle, sur le respect de la vie humaine. « La défense d'un captif chargé de chaînes est — dit-il — superflue sans doute, elle est peut-être même dangereuse, car elle a « l'air plutôt d'une accusation que d'une défense : quoi qu'il en « soit, je ne m'abandonnerai pas moi-même et je ne ferai pas que « je sois condamné de mon propre aveu [3]. » C'est un pareil langage que Thraséas, accusé et sûr de sa perte, aurait tenu à Néron si, comme ses amis le lui conseillaient, il était venu faire « entendre au sénat un discours surhumain [4] ».

La réplique de Philotas à Cratère est très belle aussi et tout empreinte de cette fermeté d'âme qui a mérité d'être encore aujourd'hui appelée stoïcienne : « Allons, Cratère, dicte-moi ma « réponse [5]. » On reconnaît de même l'influence stoïcienne dans cette péroraison où Hermolaüs considère la mort comme une émancipation et fait la leçon à Alexandre : « Tu t'étonnes que « des hommes libres ne puissent supporter ton orgueil ! Qu'avions-« nous à espérer de toi, je te le demande, nous dont le sort était « de mourir innocents, ou, ce qui est pis que la mort, de vivre en « esclavage ? Que si jamais tu peux te corriger, tu me devras beau-« coup : car tu as commencé à apprendre de ma bouche ce que « des hommes de sang libre ne peuvent souffrir [6]. »

A côté de ce souci, tout stoïcien, comme on le sait, de la

1. Damaris *von L. Giesebrecht und Ed. Böhme*, vol. IV (1864), page 265, sqq. C. Martha, *Les moralistes sous l'empire romain*, Paris, Hachette, 1872, page 101, sqq., et sur l'influence en général du stoïcisme sur la littérature, page 95. — Cf. D. Nisard, *Études..... sur les poètes latins*, Paris, Hachette, 1849, t. I, pages 67, sqq., 226, sqq.

2. Sainte-Croix, *Op. l.*, page 107, affirme que Quinte Curce est stoïcien, mais il n'en donne aucune preuve.

3. Quinte Curce, VI, x, 4.

4. Tacite, *Annales*, XVI, xiv.

5. Quinte Curce, VI, x, 4.

6. Quinte Curce, VIII, vii, 4.

dignité humaine, il faut placer ce grand principe de la solidarité entre tous les hommes, qui, selon l'expression d'Epictète [1], ont tous Dieu pour père et par conséquent sont frères. C'est peut-être ce principe qui a inspiré à Quinte Curce la touchante anecdote d'Alexandre offrant son siège à un soldat mourant de froid et de fatigue [2]; c'est tout au moins ce principe qui la lui a fait conserver.

Une autre idée souvent exprimée par les stoïciens et que l'on rencontre, par exemple, sous mille formes diverses, dans Epictète, c'est que la bonne et la mauvaise fortune doivent être indifférentes au sage; mais c'est dans la bonne que la sagesse risque le plus. C'est là une idée que Quinte Curce n'a pas manqué d'exprimer. « La prospérité — dit-il — a le triste effet de corrompre « chez les hommes la nature, et rarement nous savons être assez « en garde contre notre bonne fortune [3]. » Sénèque dira plus brièvement : « C'est le propre d'un esprit faible de ne pas savoir « supporter sa fortune [4]. »

Il est des passages plus topiques et qui permettent, dans une certaine mesure, de parler de l'éthique stoïcienne de Quinte Curce.

L'idée maîtresse de la morale pratique chez les stoïciens, c'est que la vertu se suffit à elle-même. Les stoïciens pensaient en effet que c'est la raison qui introduit la convenance et l'accord, qui fait régner l'ordre et l'harmonie entre toutes les parties de notre nature. C'est par une série d'opérations convenables ou fonctions (καθήκοντα, officia) que l'homme maintient sa constitu-

1. E. Zeller, *Op. l.*, t. III, 1re partie, page 278. — Cf. Sénèque : « homo res sacra homini » (*Ep.* XCV, 33). — Cicéron (*de Officiis*, III, 6 : « hoc natura præscribit ut homo homini, quicumque sit, ob eam causam quod is homo sit, consultum velit. » — Sur le principe d'égalité entre les hommes et sur le principe de solidarité, cf. Friedlænder, *Op. l.*. t. IV, pages 439, 440.

2. Quinte Curce, VIII, iv, 15, sqq.

3. Quinte Curce (X, i, 40) : « res secundæ valent commutare naturam et raro quisquam erga bona sua satis cautus est. »

4. Sénèque (*Epistolæ* V, 6) : « infirmi animi est pati non posse divitias. » Si l'on en croyait une assertion de M. F. Robiou (*de l'Influence du stoïcisme à l'époque des Flaviens et des Antonins*, Rennes, 1852, pages 13 et 44), on pourrait peut-être aussi voir un souvenir de l'idée toute particulière que les Stoïciens se faisaient de la chasteté dans cette phrase bizarre où Quinte Curce loue l'ami d'Héphestion « de n'avoir accordé à ses sens rien « au delà de ce que réclame la nature, et de s'être toujours borné aux « plaisirs permis. » Quinte Curce, X, v, 32.

tion. Il est bon de remplir ces fonctions; il est mieux d'apercevoir en elles l'ordre qui résulte de l'agencement des parties les unes avec les autres, l'harmonie qu'elles produisent, et par conséquent la beauté. Aussi les fonctions naturelles deviennent-elles parfaites et constituent-elles le bien quand elles sont accomplies par raison en vue de la beauté : les καθήκοντα se changent en κατορθώματα, actes de droite raison ou de vertu. Ainsi, de même que dans la métaphysique stoïcienne la raison pénètre toutes les choses, de même en morale elle devient la règle universelle. Il suit de là une conséquence très importante pour la pratique : c'est que, la raison étant la même chez tous les hommes, l'éthique et toutes ses lois s'appliquent à tous les hommes sans distinction. C'est donc dans les pures théories métaphysiques de Zénon qu'il faut voir le germe de ce noble caractère de fraternité que la morale stoïcienne a pris chez les Romains.

Si la raison est la même chez tous les hommes, tout homme peut arriver à la vertu : et, s'il peut y arriver, c'est qu'il a en lui un principe d'activité intérieure qui le soustrait aux coups du sort et aux injustices des hommes. Ce principe, c'est l'effort, le pouvoir sur soi-même, la volonté qui lutte ; ainsi l'ordre est maintenu dans les fonctions de la vie, grâce à la raison qui conçoit et à la volonté qui réalise cet ordre, à la raison et à la volonté, qui ne sont qu'une seule et même faculté, désignée sous deux noms parce qu'elle a deux usages. Cette identification est un des caractères essentiels du stoïcisme. Elle a donné naissance aux *paradoxes* sur le sage, qui, étant absolument vertueux, possède toutes les vertus, toutes les sciences, tous les arts parce qu'il a la raison et, avec elle et par elle, la raison de toutes choses.

En général d'ailleurs, la raison est le fond de tout. N'a-t-on pas signalé bien des fois la nature panthéistique de la doctrine stoïcienne? Mais alors le Destin, loin d'être une force aveugle et brutale, est la cause et la raison de tout, et le monde est gouverné par une Providence. En effet, toute action est un mouvement et tout mouvement a une raison. et ainsi la chaîne des causes s'allonge à l'infini ; or, cause étant identique à raison, les phénomènes et les êtres, liés les uns aux autres, présentent un accord admirable. Aussi les Stoïciens, ne voyant rien de supérieur à la raison droite, pensèrent que, puisque l'homme pos-

sède la raison, il peut en établir en lui, par la tension de sa volonté, la perfection; mais, ce faisant, l'homme se conformera simplement à l'ordre éternel des choses, il ne fera que vouloir ce que veulent les dieux. Qu'on se rappelle les vers de Cléanthe par lesquels se termine le manuel d'Épictète : « Emmène-moi, « Jupiter, et toi, Destinée, là où vous avez arrêté que je dois aller. « Je vous suivrai sans hésiter, et, quand j'aurais la folie de ne pas « le vouloir, je ne vous en suivrai pas moins [1]. »

Cette grande théorie de l'identité du bien et de la raison, cette idée du destin qui règle invariablement la vie des hommes, ces conséquences si importantes de haute morale pratique sur l'unité du genre humain, sur l'égalité des hommes devant la loi morale, tout cela a dû être compris par Quinte Curce, car ce sont des pensées que l'on retrouve dans son ouvrage. Philotas invoque, et en termes exprès, le droit des gens [2]. On pourrait croire à une simple rencontre d'expression, mais cela n'est guère admissible, étant données les paroles de Philotas. Quinte Curce lui fait d'abord invoquer les Dieux, la Providence; car la Providence, c'est la loi, c'est la disposition éternelle des choses; le droit naturel, qui fait partie de l'ordre établi par la Providence, vient après. Il importe de rapprocher de ce passage cet autre où Quinte Curce rappelle les droits de l'humanité [3], à propos d'un sacrifice humain que voulaient faire les Tyriens. Ici encore, l'expression est très remarquable et paraît attester, en même temps qu'une conception nette de la doctrine stoïcienne, le progrès des idées morales, réalisé sous l'influence de cette doctrine.

Enfin Quinte Curce croit que le Destin règle invariablement la vie humaine, et il le répète en maint endroit [4]. Cette croyance à la fatalité est sans doute générale dans l'antiquité ; Lucrèce, un épicurien déterminé, invoque la *Fortuna Gubernans* [5] ; Tite-Live [6] et Trogue Pompée [7], pour ne citer que des historiens, sont fatalistes ; mais cette croyance prend dans certains passages de

1. Epictète, 53.
2. Quinte Curce, VI, xi, 15.
3. Quinte Curce, IV, xiii, 27.
4. Quinte Curce, III, vi, 18; xiii, 11; IV, vi, 17; ix, 22; xvi, 5; VI, vi, 27; VIII, iii, 1; x, 18; IX, v, 3; x, 28; X, v, 35.
5. Lucrèce, I, 108.
6. Tite-Live, I, xlii, 2; V, xxxvii, 1; VIII, xxiv, 4; VII, 8, etc.
7. Justin, XLII, iv, 16.

Quinte Curce un caractère tout à fait stoïcien, surtout dans celui où l'historien, s'arrêtant après avoir raconté le récit du refus que fait Darius de l'offre de Patron, s'écrie : « Qu'ils raillent s'ils « le veulent ces gens qui croient que le monde va à l'aventure « et ne veulent pas admettre que tout suit un ordre immuable « réglé depuis longtemps par un enchaînement de causes ca- « chées, moi j'y crois [1]. » Sénèque et Tacite se serviront presque des mêmes termes pour exprimer la même idée. Les mots *serie nexuque causarum* ne semblent-ils pas absolument conformes à la *physique* stoïcienne ?

C'est encore un passage non moins clair, et qu'il faut particulièrement remarquer, que celui où Quinte Curce exprime cette idée que la vie d'Alexandre tout entière a été dirigée par le Destin [2] ; Marc-Aurèle ne dit-il pas la même chose à propos de sa vie ?

L'influence stoïcienne se manifeste donc dans l'œuvre de Quinte Curce par une doctrine morale générale et par quelques théories particulières.

Elle se reconnaît encore, non plus dans les idées, mais aussi dans la forme, — ce n'est là d'ailleurs qu'un détail, — dans la prédilection que les personnages de Quinte Curce ont pour certains modes d'argumentation affectionnés par Chrysippe et les stoïciens, pour le dilemme en particulier [3], pour les questions insidieuses [4].

1. Quinte Curce (V, xi, 10) : « Eludant me licet, quibus forte temere humana negotia volvi agique persuasum est, nec *serie nexuque causarum* latentium et multo ante destinatarum suum quemque ordinem immutabili lege percurrere. » Les passages IV, vi, 17; X, i, 30, sont non moins intéressants. Cf. Sénèque (*de Beneficiis*, IV, vii) : « cum fatum nihil aliud *sit quam series implexa causarum.* » — Id. (*Epist.* 19) : « qualem dicimus *esse seriem causarum ex quibus nectitur fatum.* » — Tacite (*Annales*, VI, xxvi) : « fatum congruere rebus putant, sed non e vagis stellis, verum apud principia et *nexus* naturalium causarum. » — Au lieu de « *persuasum est nec serie nexuque* », les manuscrits donnent simplement « *persuasum est nexuque* », texte inacceptable que les anciens éditeurs avaient encore gâté, en y ajoutant les mots « *æterna constitutione* », mots que des commentateurs prenaient pour une affirmation des croyances chrétiennes de Quinte Curce. Le texte que nous donnons est celui de notre édition; il reproduit fidèlement la leçon des manuscrits, aussi a-t-il été adopté par M. Th. Vogel, le commentateur le plus autorisé de Quinte Curce. Cf. Th. Vogel, 3e édition de Quinte Curce, Leipzig, Teubner, 1885, t. I, *L. l.*, et page 229.

2. Quinte Curce, X, v, 35.

3. Quinte Curce, III, vi, 6; VI, x, 12, 25, 35.

4. Quinte Curce (VI, x, 8, sqq.). — Cf. Sénèque (*Ep.* 82) : « interrogatiun-

Il ne faudrait pas conclure de tout ce qui précède que Quinte Curce soit un stoïcien rigoureux; ce serait méconnaître absolument le caractère romain. A Rome, les esprits étaient éminemment pratiques et ils cherchaient volontiers avant tout le profit moral, comme dans un tout autre ordre de choses ils cherchaient le profit matériel. Aussi philosophes et moralistes — ces derniers surtout — ne se faisaient aucun scrupule de passer d'une école à une autre; ils le déclaraient du reste hautement [1]. Et cela s'explique — on l'a fait remarquer avec justesse [2] — par ce fait que la morale, s'efforçant avant tout d'être pratique, c'est-à-dire de s'appliquer aux circonstances, change aisément avec elles. Sénèque, qui aimait à se couvrir de l'étiquette stoïcienne, a emprunté aux épicuriens ses plus belles pensées sur l'amour de la vertu, sur le mépris de la souffrance et de la mort, sur la fuite des plaisirs.

Quinte Curce, qui nous est jusqu'à présent apparu comme un stoïcien, a néanmoins plus d'une théorie morale en contradiction avec les doctrines du Portique. Il semble admettre — contrairement à l'opinion stoïcienne — que l'âme et le corps sont de nature différente. « Puisqu'il ne nous reste d'Alexandre, dit « Perdiccas, que ce qui ne saurait avoir de part à l'immortalité, « acquittons-nous au plus tôt de ce que nous devons à son corps « et à sa mémoire [3]. » Les stoïciens avaient une foi aveugle dans la divination [4]; Quinte Curce n'y croit pas et ne laisse échapper aucune occasion d'en montrer la vanité, de s'emporter contre cette superstition [5]. Il n'admet pas davantage la théorie carac-

culas nectis; » et sur l'abus de la dialectique chez les stoïciens, Friedlænder, *Op. l.*, t. IV, page 401, sqq.

1. Horace, *Epîtres*, I, i, 14 : nullius addictus jurare in verba magistri. — Sénèque (*Ep.* II, 5) : soleo enim et in aliena castra transire, etc. — Cf. C. Martha, *les Moralistes*, *Op. l.*, page 42.

2. G. Boissier, *la Religion romaine*, *Op. l.*, t. II, page 64, et sur l'éclectisme des Romains en général, t. II, page 91.

3. Quinte Curce, X, vi, 7. — Cf. G. Boissier, *la Religion romaine*, *Op. l.*, t. II, page 67, sqq.

4. A Bouché-Leclercq, *Histoire de la divination....*, Paris, Leroux, 1879, t. I, page 58.

5. Quinte Curce, IV, vi, 12; x, 7, xv, 26; V, iv, 1; VII, vii, 8, 21; iv, 18, etc. Il faut remarquer cependant que certains stoïciens, Panétius par exemple, ne croyaient pas à la divination. Cf. E. Zeller, *Op. l.*, t. III, 1re partie, page 317. — Sénèque avait écrit contre la superstition, cf. G. Bernhardy, *Op. l.*, page 300.

téristique du suicide [1], que Sénèque loue si fort [2]. Il a eu des idées très larges en matière philosophique; il s'est laissé entraîner à ses souvenirs, il a subi l'influence de toutes les doctrines qu'on professait autour de lui; il les a même dépassées; n'a-t-il pas été soupçonné de christianisme et n'a-t-on pas rapproché une de ses maximes d'une parole de saint Paul [3]? Par cette liberté d'allures, Quinte Curce est bien de son temps; il est éclectique comme l'avait été Horace, comme l'était Sénèque [4].

Quinte Curce est moraliste et philosophe éclectique, et cependant, en lisant ces innombrables maximes qui n'appartiennent proprement [5] ni à la philosophie, ni à la rhétorique, mais qui participent un peu de toutes les deux, en songeant à ces réflexions d'une banalité vulgaire sur « l'audace heureuse qui ne sait s'arrêter [6] »; sur « la flatterie, ce malheur éternel des rois [7] »; « sur la gloire que souvent on doit plus au hasard qu'au cou- « rage [8] »; sur « la peur qui exagère tout [9] »; « sur les caresses « de la fortune dont l'homme ne sait pas assez se défendre [10] », on en vient à se demander si c'est bien à un moraliste et non pas à un rhéteur que l'on a eu affaire; on hésite, on ne tarde pas cependant à le reconnaître, Quinte Curce est bien moraliste, mais c'est un moraliste qui, comme Crassitius [11], a passé par l'école du rhéteur avant de suivre les leçons des philosophes.

1. Quinte Curce (V, xii, 11) : « Forsitan mireris quod vitam non finiam : alieno scelere quam meo mori malo. »
2. Sénèque, *Lettres*, 12.
3. Quinte Curce, VII, i, 23. — Saint Paul, *Eph.*, V, 19. — Cf. page 47, et page 48, note 6.
4. Plutarque a la même indépendance d'esprit, Cf. Gréard, *la Morale de Plutarque*, Paris, Hachette, 1866, page 74.
5. Cf. page 234.
6. Quinte Curce, VIII, viii, 15.
7. Quinte Curce, VIII, v, 6.
8. Quinte Curce, VIII, x, 18.
9. Quinte Curce, IV, x, 10.
10. Quinte Curce, VIII, iv, 24. — La même idée est exprimée X, i, 40.
11. Cf. Suétone, éd. Reifferscheid, *Op. l.*, page 114.

CHAPITRE IV

QUINTE CURCE ÉCRIVAIN

I. La langue.

I. L'évolution de la langue latine au Ier siècle de l'ère chrétienne : ses causes. — II. Traces de cette évolution dans le vocabulaire de Quinte Curce : dans sa syntaxe.

I

Les langues, disait Varron, sont dans un perpétuel mouvement [1]; il avait raison; elles vivent et elles meurent :

.... Verborum vetus interit ætas,
Et, juvenum ritu, florent modo nata vigentque [2].

Vivantes, elles se transforment selon des règles auxquelles aucune langue ne saurait se soustraire [3]; elles subissent aussi le contre-coup des modifications qui, dans l'ordre politique ou social, se produisent chez les peuples qui les parlent; c'est le résultat de ces contre-coups qu'il importe surtout de noter ici.

Au Ier siècle, l'influence romaine est considérable [4]; le latin est devenu presque la langue universelle [5]; il a supplanté le

1. Varron (*de Lingua latina*, IX, XVII) : « consuetudo dicendi est in motu. »
2. Horace, *Art poëtique*, 60, sqq. Sur la décadence de la langue latine, cf. S. Reinach, *Grammaire latine*, Paris, 1886, page 330, sqq.
3. Par exemple les altérations phoniques; l'effacement du sens primitif des mots par l'usage.
4. Plutarque, *Quæst. mor.*, t. V, page 112, éd. Wyttenbach.
5. Pline, *Histoire naturelle*, III, 5, 6, 42. Cependant les Romains n'ont pas imposé leur langue, ils ont permis par faveur de parler latin. — Tite-Live,

samnite en Lucanie et dans le Bruttium [1], l'osque en Campanie [2]; il s'est introduit victorieusement en Gaule [3], en Espagne [4], en Belgique [5], en Bretagne [6], en Germanie [7], en Rhétie [8], en Asie Mineure [9]; l'Afrique est aussi romaine que l'Italie et lui envoie des avocats [10].

Ces provinciaux, ces Romains de fraîche date, surchargeaient de mots nouveaux [11], de tournures empruntées à leur idiome maternel, cette langue qu'ils n'avaient pas appris à parler dès l'enfance; ils l'altéraient inconsciemment, ne comprenant pas bien le sens des termes qu'ils employaient, ignorant les délicatesses d'une syntaxe si nouvelle pour eux. En venant à Rome, ces étrangers, hommes de lettres, agents d'affaires, touristes, chevaliers d'industrie [12], affranchis ou esclaves [13], apportaient et propageaient, avec leurs coutumes nationales, leurs maladresses de langage [14]. Cicéron se plaignait déjà des effets désastreux que produisait l'affluence des étrangers à Rome [15]; au premier siècle,

XL, 42 : « Cumanis eo anno potentibus permissum ut publice latine loqueretur et præconibus latine vendendi jus esset. Sur la diffusion de la langue latine, cf. A. Budinszky, *die Ausbreitung der lateinischen Sprache*..... Berlin, Hertz, 1881.

1. Strabon, VI, page 254.

2. Strabon, V, page 232. — Cf. Th. Mommsen, *die Unteritalischen Dialekte*, Leipzig, 1850, page 115. — Quintilien (I, v, 6) dit : « Liceat omnia italica pro Romanis habeamus. » — Sur la Gaule Cisalpine, cf. Diodore, V, 1, 10.

3. Cicéron, *pro Fonteio*, 1. — Strabon, IV, page 185.

4. Strabon, III, pages 151, 167.

5. Strabon, III, pages 151, 167.

6. Tacite, *Agricola*, 21.

7. Tacite, *Annales*, XI, 10, 13. — Velleius Paterculus (XI, 110) : « In omnibus Pannoniis non disciplinæ tantum sed linguæ quoque notitia romanæ. »

8. A. Budinszky, *Op. l.*, page 157, sqq.

9. Strabon, XVII, page 565.

10. Juvénal (*Satires*, VII, 148) : « Nutricula causidicorum Africa. »

11. Quintilien, *de Institutione oratoria*, I, v, 8 : (Barbarismus), unum gente quale est, si quis afrum vel hispanum latinæ orationi nomen inserat.

12. Tacite (*Annales*, XV, 44) : « (Roma) quo cuncta atrocia aut pudenda, confluunt. »

13. Quintilien, *de Institutione oratoria* (I, xii, 9) : « Novitiis per quot annos sermo latinus repugnat. »

14. Quintilien, *de Institutione oratoria* (I, v, 55) : « Peregrina (verba), ex omnibus prope dixerim gentibus, ut homines, ut instituta etiam multa venerunt. »

15. Cicéron, *Brutus*, LXXIV, 258. — Cf. *Epist. ad Familiares*, IX, xv, 2. Sur les transformations de la langue latine, cf. O. Riemann, *Études de la langue*..... *de Tite-Live*, Paris, Thorin, 1885, page 7, sqq.

la plainte eût été plus juste ; l'invasion s'étant accrue, le mal s'était aggravé.

Il fallait alors, bien moins encore qu'à l'époque de Cicéron, songer à l'*urbanitas*, à cette perfection du langage que Quintilien définit : « une manière de parler dans laquelle on ne peut « découvrir rien d'inconvenant, rien de grossier, rien de négligé, « rien d'étranger ni pour le sens, ni pour les mots, ni pour la pro- « nonciation, ni pour le geste [1]. » Les grandes familles, ces gardiennes du bon usage [2], avaient disparu dans l'ouragan des guerres civiles [3], emportant avec elles les saines traditions du latin. Les nouvelles institutions, en supprimant l'éloquence politique, avaient rompu le lien qui unissait les lettrés au peuple, elles avaient fait du latin une langue artificielle.

Auguste [4] et Tibère [5] avaient beau tenter de mettre un obstacle à l'envahissement des mots exotiques, d'arrêter la désorganisation de la langue; tout contribuait à rendre leurs efforts inutiles. Les jeunes patriciens avaient, dès leur premier âge, été mis entre les mains de gouvernantes grecques [6]; plus tard ils avaient eu des Grecs pour précepteurs; ils avaient achevé leur éducation à Athènes [7] et, chemin faisant, avaient appris à dédaigner le langage maternel [8]. L'éducation purement romaine ne préservait pas ceux qui la recevaient de toute influence mauvaise. « La grammaire, dit Quintilien, se divise sommai-

1. Quintilien, *de Institutione oratoria*, VI, III, 107. Cf. Cicéron, *Brutus*, XLVI, 170, sqq. La langue littéraire avait été corrompue à la fois par les illettrés (introduction du *Sermo plebeius*, Tacite, *Dialogus* 32) et par les stylistes (Sénèque, *Lettres*, 114).

2. Cicéron, *Brutus*, LVII, 210, sqq.

3. Cf. P. Willems, *le Sénat de la république romaine*, t. I, page 618, sqq. L. Friedlænder, *Op. l.*, t. I, page 192, sqq. Duruy, *Histoire romaine*, t. II, p. 316.

4. Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, X, XXIV.

5. Dion Cassius, LVII, 17. — Suétone, *Tibère*, 71.

6. M. W. Heffter, *die Geschichte der lateinischen Sprache*, Brandenburg, J. Wiesike, 1852, appendice, page 36.

7. Aulu-Gelle, I, II. — Les empereurs, après Tibère, furent grécomanes aussi. — Cf. Aulu-Gelle, XV, VII, 3. — Suétone, *Néron*, 12, 33, 38, 44; *Vespasien*, 23; *Othon*, 7: *Domitien*, 4, 10, 12, 18. Et en général Juvénal, *Satires*, III, 60, 73, sqq.

8. On enseignait souvent aux jeunes Romains le grec avant le latin; cela ne laissait pas que d'avoir de graves inconvénients; Quintilien le dit nettement, *de Institutione oratoria*, I, I, 12, sqq. — Sur l'hellénisme à Rome, cf. Quintilien, IX, III, 17; H. Goelzer, *Étude de la latinité de saint Jérôme*, Paris, Hachette, 1884, page 221, sqq., et A. Saalfeld, *Op. l.*

« rement en deux parties : l'art de parler correctement et l'ex-« plication des poètes [1]. » Or, on le sait, l'enseignement de la grammaire à Rome avait une toute autre étendue que chez nous : il formait, avec l'enseignement de quelques sciences accessoires, ce que les Grecs appelaient « ἐγκύκλιος παιδεία [2] »; il occupait les enfants jusqu'au moment où ils passaient sous la direction des rhéteurs, c'est-à-dire jusqu'à l'adolescence.

Ainsi, pendant un laps de temps correspondant à celui que nous consacrons à l'enseignement secondaire, les jeunes Romains lisaient, commentaient, apprenaient par cœur les œuvres des poètes. Homère était mis dans leurs mains,

> Romæ nutriri mihi contigit, atque doceri,
> Iratus Græcis quantum nocuisset Achilles,

dit Horace [3]. Les poètes latins avaient aussi dans les écoles une large place. Nævius, Ennius, Lucilius [4], Livius Andronicus [5] furent d'abord en honneur; Horace [6] et Virgile [7] les supplantèrent plus tard.

Un pareil système d'éducation ne pouvait rester sans conséquences; on ne vit pas impunément avec les poètes dans un commerce aussi intime et aussi prolongé. On prend, au contact de leurs œuvres, un goût plus prononcé pour les images fortes, les tropes hardis, les couleurs éclatantes. On ne se contente plus d'exprimer simplement sa pensée; on veut lui donner quelque chose de pittoresque et d'inattendu. On perd même le sens du rythme de la prose; on se laisse inconsciemment entraîner à reproduire cette musique de vers qui, depuis si longtemps, chante dans la tête, et des expressions, des tournures, des constructions empruntées aux poètes viennent sous la plume, dépaysées dans la prose. Cette invasion de la poésie dans la prose date de la fin de la république; Cicéron sentait son Ennius, à ce que prétendait Sénèque [8], et Tite-Live, sans y prendre

1. Quintilien, *de Institutione oratoria*, I, iv, 2.
2. Quintilien, *de Institutione oratoria*, I, x, 1.
3. Horace, *Épitres*, II, ii, 41.
4. Suétone, éd. Reifferscheid, *Op. l.*, page 101.
5. Horace, *Épitres*, II, i, 69.
6. Horace, *Satires*, I, x, 74; *Epitres*, XIX, 40.
7. Suétone, éd. Reifferscheid, *Op. l.*, page 113.
8. Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, XII, ii.

garde, avait emprunté au vieil auteur des *Annales* son éternel « *hæc ubi dicta dedit* [1] ».

Depuis Auguste, cette invasion, favorisée par la manie de versifier alors très répandue [2], avait fait des progrès considérables. De nombreux ouvrages avaient vulgarisé le style poétique, et, par une espèce de choc en retour, le goût public en était venu, par exemple, à ne plus apprécier les discours d'un orateur que s'ils avaient une saveur virgilienne [3], s'ils étaient embellis par quelques ressouvenirs des poètes, ou s'ils avaient tout au moins une couleur poétique [4].

D'autres éléments de désorganisation s'ajoutaient à ceux-là; les grammairiens, par la raideur de leurs règles, la subtilité de leurs distinctions, appauvrissaient une langue déjà peu riche et méritaient qu'on remarquât plaisamment que « parler gram-« maticalement ou parler latin étaient deux choses très diffé-« rentes [5] ». Les philosophes apportaient des idées nouvelles, ils introduisaient tout au moins de nouvelles manières de concevoir et d'exprimer les idées; ils habituaient les Romains aux abstractions dont ils s'étaient toujours gardés, ils multipliaient les substantifs abstraits que la langue avait jusque-là si soigneusement évités [6]. Les rhéteurs continuaient l'œuvre des grammairiens, ils affaiblissaient la langue par leur affectation de subtilité [7]; ils l'énervaient, en enseignant à pétrir de jolies périodes emmiellées [8]; ils la déformaient, en habituant leurs

1. L. Mueller, *Quintus Ennius....*, Saint-Pétersbourg, C. Richter, 1884. page 126. Cf. Tite-Live, XXII, 4, 10, et *infra*, page 291, sqq.

2. Horace (*Épitres*, II, I, 117) :

Scribimus indocti doctique poemata passim.

Pline le Jeune écrivait une tragédie à quatorze ans (*Ep.*, VIII, 4).

3. Sénèque, *Oratorum...*, *Op. l.*, *Suas.* III, page 26. — Servius, *in Virg. Æn.*, X, 18.

4. Tacite, *Dialogue des orateurs*, 20. — Quintilien, *de Institutione oratoria*, VIII, proœm., 25; III, 60; VI, 17.

5. Quintilien (*de Institutione oratoria*, I, VI, 27) : « Quare mihi non inveniuste dici videtur, aliud esse latine, aliud grammatice loqui. »

6. Sur l'influence philosophique, cf. M. W. Heffter, *Op. l.*, page 188. — Sur les abstraits en latin, cf. H. Goelzer, *Etude de la latinité de saint Jérôme, Op. l.*, pages 16, 17.

7. Quintilien, *de Institutione oratoria*, I, proœm., 24. — Cf. III, XI, 21.

8. Pétrone (*Satyricon*, 1) : Ideo ego adolescentulos existimo in scholis rhetorum stultissimos fieri, quia nihil ex iis quæ in usu habemus aut audiunt aut vident... *sed mellitos verborum globulos....*

élèves à de puérils cliquetis de mots, à des jeux de phrase artificiels, à l'enflure, à l'hyperbole [1].

Une dernière cause, bien inattendue, contribuait non moins fortement à la désorganisation de la langue.

Depuis l'avènement d'Auguste, beaucoup d'hommes de talent, à qui la guerre et la politique étaient désormais à peu près interdites, avaient consacré toutes leurs forces, toute leur activité à la littérature [2]. Ces écrivains de circonstance, n'ayant à traiter aucun sujet sérieux, abandonnaient délibérément tout souci du fond pour ne songer qu'à la forme ; la véritable originalité des idées n'ayant plus pour eux tout son prix, ils n'étaient sensibles qu'au délicat, au maniéré ; ils ne voyaient dans l'art d'écrire que le métier et n'appréciaient que le métier : s'adressant à des gens fatigués, désabusés, lassés, gâtés par trop de littérature, ils s'efforçaient, par tous les moyens, de raviver l'attention, de piquer la curiosité. « Maintenant — dit Tacite — que dans tout audi- « toire il n'est personne qui n'ait, non pas une teinture, mais bien « une profonde connaissance des lettres, il faut des procédés « nouveaux pour ne pas ennuyer [3]. » Ces procédés nouveaux, ces moyens de plaire, on les demandait à l'archaïsme [4] ou bien à ce que Quintilien appelle « les grâces efféminées du langage mo- « derne [5] ». Dans l'un et dans l'autre cas la langue en souffrait.

Les écrivains anciens ne s'y sont pas trompés ; ils ont, à plusieurs reprises, constaté cette décadence du latin [6] ; ils ont cherché à l'expliquer [7], ils ont tenté, sans trop y réussir, de réagir contre elle [8] ; ils ont noté quelques-uns de ses effets ; ils ne les ont

1. Pétrone, *Satyricon*, 2. Cf. *infra*, page 285.

2. Sénèque dit (*Lettres*, 106, *in fin.*) : « quemadmodum omnium rerum, sic litterarum quoque intemperantia laboramus : non vitæ, sed scholæ discimus. »

3. Tacite. *Dialogue des orateurs*, 19.

4. Quintilien, *de Institutione oratoria*, II, v, 21 ; VIII, III, 26. — Sénèque. *Lettres*, 114. — L'archaïsme n'était pas un moyen infaillible de plaire : Aulu-Gelle (*Nuits attiques*, XI, VII) raconte plaisamment la mésaventure d'un orateur qui avait trop compté sur ce moyen de succès.

5. Quintilien, *de Institutione oratoria*, II, v, 12.

6. Quintilien, *de Institutione oratoria*, II, v, 24 ; VIII, III, 26. — Sénèque. *Lettres*, 39.

7. Sénèque, *Lettres*, 114. Sénèque l'attribue à la corruption des mœurs.

8. Quintilien, *de Institutione oratoria*, X, I, 125. — Changements de sens : Aulu-Gelle (*Nuits attiques*, XIII, 29) ; Quintilien, IX, III, 1 ; Sénèque, *Lettres*, 39, 1. Impropriété dans l'emploi des termes : Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, XVI, 5.

pas signalés tous, et encore ne l'ont-ils fait qu'incidemment et sans méthode.

Si donc nous entreprenons d'accomplir la tâche qu'ils n'ont pas songé à s'imposer, nous constaterons que l'influence des causes diverses, énumérées plus haut, s'exerce à la fois sur la langue et sur le style.

II

Dans la langue, les archaïsmes, les néologismes, les formes et les mots grecs s'introduisent à côté des expressions ou poétiques ou rarement employées par les prosateurs de l'âge précédent; les délicates nuances des synonymes s'effacent, le sens des mots s'affaiblit ou se transforme, la valeur primitive en étant oubliée. Les substantifs abstraits se multiplient de jour en jour, ils sont souvent employés au pluriel; les substantifs concrets au contraire sont mis au singulier, pour exprimer une idée collective; les adjectifs, les participes se substituent de plus en plus aux substantifs pour rendre certaines délicatesses de pensées ou de sensations, jusque-là inconnues; les adjectifs au neutre singulier tendent de plus en plus à remplir le rôle d'adverbes; des constructions nouvelles transforment la syntaxe.

Quinte Curce n'écrit pas dans une langue différente de celle dont se servent ses contemporains; il n'a pu se soustraire à l'influence du milieu, à l'influence de l'usage dont Quintilien a reconnu le pouvoir [1]. Son ouvrage offre, plus ou moins marquées, les traces de l'évolution qui s'accomplissait.

Le vocabulaire de Quinte Curce n'est pas très riche; il contient seulement 3,850 mots, un savant allemand, M. Th. Vogel, l'affirme [2], et, on l'avouera, ce chiffre est peu élevé eu égard à l'étendue de l'*Histoire d'Alexandre*.

Dans ce vocabulaire restreint, les néologismes sont rares; on y trouve trois mots absolument inconnus avant et après Quinte Curce, cinq que l'on rencontre dans les auteurs contemporains de Claude et de Néron, et treize qui appartiennent à la langue des écrivains postérieurs au règne d'Auguste [3]. Les archaïsmes

1. Quintilien, *de Institutione oratoria*, I, vi, 43.
2. Th. Vogel, éd. de Quinte Curce, *Op. l.*, t. I, page 10.
3. Cf. S. Dosson, éd. de Quinte Curce, Paris, Hachette, 1884, page 416. Sur

y sont peu nombreux, il n'y en a guère plus de six, et les mots transcrits du grec ne dépassent pas la douzaine [1].

Le seul trait véritablement caractéristique de ce vocabulaire, c'est la présence des mots poétiques; ils sont assez nombreux [2], ils n'arrivent pas cependant à la proportion considérable qu'ils atteindront dans les ouvrages des écrivains que vit naître le dernier tiers du premier siècle. Les limites entre la prose et la poésie ne sont pas encore effacées; il n'y a que des empiétements partiels; ces empiétements sont souvent autorisés par l'exemple de Salluste, de Tite-Live, parfois aussi de Cicéron.

Le vocabulaire de Quinte Curce ne diffère donc pas beaucoup de celui des classiques, extérieurement du moins; à y regarder de près, il en diffère en plus d'un point.

Des mots rares se substituent aux termes usuels; des mots très usités prennent par extension ou par localisation un sens qu'ils n'avaient pas à l'époque classique [3], — la signification des particules conjonctives s'est surtout démesurément étendue [4]; — d'autres mots enfin ont, comme des monnaies, perdu, en circulant, leur empreinte et leur relief, ils n'ont plus leur valeur originale et précise, ils ne sont plus que l'expression vague d'une idée; des termes expressifs n'ont plus qu'une signification banale, les verbes composés d'une préposition ne diffèrent plus, par exemple, des verbes simples [5].

La flexion n'offre qu'un trait caractéristique : la prédominance des formes grecques dans les noms propres, surtout dans les moins connus. L'usage primitif des Romains était de donner aux mots grecs une terminaison latine; cet usage — Quintilien le constate [6] — s'était modifié sous l'empire, et les désinences grecques prévalaient; Quinte Curce s'est, en partie, conformé aux habitudes de son époque [7].

toute cette question, cf. Funccius, *de Imminenti....*, *Op. l.*, page 519, sqq. — Th. Vogel, *Op. l.*, t. I, page 10, sqq. — J. Muetzell, éd. de Quinte Curce, *Op. l.*, *Index*, page 935, sqq. — E. Krah, *Beiträge zur Syntax des Curtius*, Insterburg, P. I, 1886.

1. S. Dosson, édition de Quinte Curce, *Op. l.*, page 416.
2. *Ibidem*, page 417.
3. *Ibidem*, pages 418, 419.
4. *Ibidem*, page 440.
5. *Ibidem*, page 418.
6. Quintilien, *de Institutione oratoria*, l. v, 63.
7. Cf. S. Dosson, *Op. l.*, pages 413, 414. Nous ne parlons pas des hellé-

La syntaxe a subi parallèlement des modifications analogues [1].

Certains emplois de mots, assez rares au siècle précédent, ont pris une extension particulière; le singulier des substantifs concrets dans un sens collectif est devenu plus fréquent; plus fréquent aussi a été l'emploi du pluriel de ces mêmes substantifs pour remplacer le singulier [2]. Les abstraits, dont la proportion s'est accrue, sont souvent dotés d'un pluriel qui leur avait manqué jusque-là [3]. Ce dernier trait est curieux à noter, car il permet de constater une certaine analogie entre l'évolution qui s'accomplissait alors et celle que trahit la langue de plusieurs écrivains contemporains [4].

Des adjectifs usurpent, dans l'ouvrage de Quinte Curce, une fonction qui ne leur avait pas encore appartenu; ils se transforment en véritables substantifs, se construisant à tous les cas, régissant eux-mêmes un substantif [5]; ils se substituent à des adverbes, se reliant par l'accord soit avec le sujet, soit avec le régime [6].

Les participes entrent dans nombre de constructions qui sont rares chez les prosateurs classiques, ou même qui ne s'y rencontrent pas [7].

Les cas, le datif surtout, se construisent avec plus de liberté que ne le comportait la syntaxe des classiques [8]; les prépositions expriment des rapports nouveaux [9].

nismes qui auraient pu se glisser dans la syntaxe; il n'est pas démontré qu'une syntaxe ait sur une autre une influence quelconque.

1. Cf. S. Dosson, *Op. l.*, page 421. — Quintilien (*de Institutione oratoria*, IX, III, 1) constate que la syntaxe s'est modifiée de son temps.

2. Cf. S. Dosson, *Op. l.*, page 422.

3. On trouvera une liste assez considérable d'exemples de pluriels abstraits, empruntés surtout aux romanciers contemporains, dans une brochure récente de Th. Haas, *die Plurale der Abstracta im Französischen....*, Göttingue, A. Hutt, 1884, page 61, sqq.; cf. S. Reinach, *Op. l.*, page 343, n. 5.

4. Cf. S. Dosson, *Op. l.*, page 422.

5. Cf. S. Dosson, *Op. l.*, page 423, sqq.

6. Cf. S. Dosson, *Op. l.*, page 424.

7. Cf. S. Dosson, *Op. l.*, page 435. — F. Kupfer, *Ueber den Gebrauch des Participiums bei Curtius*. Coslin, 1876.

8. Cf. S. Dosson, *Op. l.*, page 429, sqq. — W. Ignatius, *de Verborum cum præpositionibus compositorum apud..... Curtium cum dativo structura*. Berlin, 1877.

9. Cf. S. Dosson, *Op. l.*, page 441, sqq. — R. Grundler, *Ueber den Gebrauch einiger Präpositionen bei Curtius*. Tarnowitz, 1874. — *Philologus*,

Les modes semblent avoir, dans certains cas, changé de valeur : le subjonctif se substitue à l'indicatif après quelques conjonctions [1] ; l'indicatif en revanche remplace le subjonctif en d'autres circonstances [2] ; l'infinitif se construit librement avec des adjectifs ou des verbes qui n'admettaient après eux que le subjonctif précédé d'une conjonction [3].

Le rapport des temps entre eux varie aussi. A l'époque classique, le parfait sert le plus souvent de corrélatif au présent historique ; dans l'ouvrage de Quinte Curce, c'est le contraire [4].

Somme toute, pour le vocabulaire et la syntaxe, Quinte Curce, comme Tite-Live [5], se rattache encore aux prosateurs de l'époque

XXXVII, pages 524, 544. — *Neue Jarbücher f. Phil.*, t. CXVII, page 393, sqq. ; t. CXXIII, page 138. STEINOFF. *de usu nominum urbium.... Curtiano*, 1884.

1. Cf. S. DOSSON, *Op. l.*, page 438.

2. Cf. S. DOSSON, *Op. l.*, page 438.

3. Cf. S. DOSSON, *Op. l.*, page 434.

4. E. HOFFMANN, *Studien auf dem Gebiete der Lateinischen Syntax*. Wien, C. Konegen. 1884, page 19, n° 1.

5. On a souvent affirmé que Quinte Curce avait imité Tite-Live, et l'avait imité de très près ; cette opinion a été soutenue par Rader (*Op. l.*, IV, III, 6), par Snakenburg (*Op. l.*, *Prolégomènes*, ch. II), par Cunze (*Op. l.*, préface, page L, sqq.), par Niebuhr (*Kleine Schriften*, *Op. l.*, pages 318, 319, 327), par Baumstark (*Op. l.*, *Notitia lit.*, page XLIV), par Funck (*De lectione auctorum classicorum*. Lemgoviæ, 1730, pages 34, 46, sqq.), par Lemaire (*Op. l.*, t. III, page 322, sqq.), par Kohler (*Qua ratione T. Livii annalibus usi sint historici...*, Göttingue, 1860, pages 5, 82, sqq.), par J. Muetzell (*Op. l.*, préface, page XXXVI), par Th. Vogel (*Op. l.*, t. I, page 8, note 1), par Raven et Heitland (*Op. l.*, introduction, page 13), etc. E. KRAH (*Curtius als Schullektüre*, Insterburg, 1870, 1871, pages 4 et 5 de la 1re partie), seul de son avis, ou à peu près, croit qu'on a exagéré l'influence exercée par Tite-Live sur Quinte Curce, et que, d'autre part, l'*Histoire d'Alexandre* est au moins aussi classique que l'œuvre de Tite-Live. M. Krah a-t-il raison ? Certes Tite-Live a exercé sur Quinte Curce une influence considérable, il l'a peut-être même exercée directement et personnellement ; la date de la mort de Tite-Live (17 ap. J.-C.) et la date de la composition de l'*Histoire d'Alexandre* (cf. page 45) ne s'opposent pas à cette hypothèse, qui devient vraisemblable, si l'on songe que Tite-Live a pu avoir des disciples, comme Tacite en a eu (PLINE, *Lettres*, IV, XIII, 10) : n'en a-t-il pas eu d'ailleurs en la personne de Claude (SUÉTONE, *Claude*, 41) ? Mais, de quelque façon qu'elle se soit exercée, cette influence n'a pas été celle que feraient supposer les termes dont se servent la plupart des critiques. Quinte Curce n'a pas été un copiste servile de Tite-Live, il n'a pas voulu, par un fastidieux travail de marqueterie, s'appliquer à réunir les expressions, les tournures de son prédécesseur pour en revêtir ses propres idées ; il a lu souvent l'histoire de Tite-Live, comme il a lu celle de Salluste (Cf. *Philologus*, XXXI, page 756, sqq.), et, par un phénomène des plus naturels, en s'assimilant leurs idées, il s'est assimilé leur style ; il a voulu exprimer les mêmes idées, les mêmes sentiments, les mêmes sensa-

antérieure[1]. La langue qu'il parle porte les traces de l'évolution qui s'accomplissait autour de lui, mais elle garde, quoique un peu effacés, les caractères de la langue des prosateurs classiques. Elle diffère en plus d'un point de la langue de Cicéron; elle ne lui est pas tout à fait étrangère; entre elles deux, on le sent, le dernier lien de parenté n'a pas été rompu.

I. Le style.

I. Les mots. Les images, les procédés oratoires et descriptifs, emploi des termes généraux, les réminiscences poétiques. — II. La phrase. Le rythme des vers et celui de la prose; construction de la période; répétition des mêmes effets.

I

Les traits qui caractérisent la langue et le style d'un écrivain ne sont pas nécessairement de tous points identiques. En effet, si la langue peut, dans une certaine mesure, être modifiée par celui qui la parle, elle ne saurait l'être que conformément aux lois de son évolution logique, conformément au génie du peuple dont elle traduit les idées. Le style appartient davantage à l'écrivain; c'est, comme Buffon l'a dit après Platon[2] et Sénèque[3],

tions qu'eux, il l'a fait inconsciemment dans les mêmes termes. Une comparaison rapide de certains passages de l'*Histoire d'Alexandre* convaincra facilement de l'exactitude de cette assertion. Il faut toutefois remarquer que Quinte Curce, tout en empruntant à Tite-Live une idée, un mouvement oratoire, reste toujours original; voici un exemple curieux d'imitation libre qui, s'il n'est pas très heureux, est au moins très caractéristique : Tite-Live (IX, XVIII, 8) avait dit d'Alexandre : quantalibet magnitudo hominis concipiatur animo, *unius tamen ea magnitudo hominis est;* Quinte Curce (IV, XIV, 18) dira : quantuscumque ignavis et timidis videri potest, *unum animal est.* Pour les rapprochements entre Tite-Live et Quinte Curce, cf. *supra*, pages 229, 230, 231, 239, 240; *Philologus*, t. XXXI, pages 342, sqq., 551, sqq.; cf. encore TITE-LIVE, XXI, 58, et QUINTE CURCE, VIII, IV, 2, sqq. — TITE-LIVE, XXI, 45, et QUINTE CURCE, V, V, 22. — TITE-LIVE, XL, 14, 15, et QUINTE CURCE, VI, X, 12. — TITE-LIVE, XXVI, 30, et QUINTE CURCE, V, VIII, etc. Enfin la division même de la vie d'Alexandre en deux périodes (cf. page 255) a peut-être été inspirée à Quinte Curce par un mot de Tite-Live (IX, XVIII, 1 : Et loquimur de Alexandro nondum merso secundis rebus).

1. TH. VOGEL (*Op. l.*, t. I, page 13) constate fort justement que Pomponius Méla, Sénèque, les deux Pline, Quintilien sont moins classiques que notre auteur.

2. PLATON, *de Republica*, III, page 400 D.

3. SÉNÈQUE, *Lettres*, 114 : talis hominibus fuit oratio, qualis vita. — *Ibidem*,

« l'homme même [1] ». Il portera donc plus profondément empreinte la marque originale de l'écrivain, la marque de son caractère, de son tempérament, de son intelligence transformés par l'éducation, l'étude, le milieu.

L'influence de chacun de ces éléments si divers ne peut pas toujours être déterminée avec une précision mathématique, elle apparaît cependant parfois avec une netteté indiscutable, et, dans les pages qui vont suivre, nous la reconnaîtrons plus d'une fois sans peine, en examinant les deux parties constitutives du style : le choix des expressions et la construction [2] de la phrase.

Un des traits qui attirent avant tout l'attention quand on lit l'*Histoire d'Alexandre*, c'est l'abondance des images, la prédominance de ce que la rhétorique appelle des figures [3].

Quinte Curce nous montre l'éléphant saisissant avec sa trompe, comme avec une main, armes et soldats [4]; il fait se dérouler à nos yeux, semblables à d'innombrables troupeaux, les parents d'Oxathrès [5], les esclaves des soldats macédoniens [6], les nobles compagnes de Cléophis servant d'échansons aux vainqueurs [7].

Dans les descriptions de combats, les soldats ne courent pas, ils volent [8], ils ne poursuivent pas l'ennemi, ils s'attachent à lui [9].

Un athlète est un animal qui s'engraisse sans profit pour personne [10], et c'est sous la même image qu'Alexandre nous apparaît pendant son séjour à Babylone [11].

Les objets inanimés prennent figure humaine; la montagne

115 : Oratio cultus animi est : si circumtonsa est et fucata, et manu facta, ostendit illum quoque non esse sincerum, et habere aliquid fracti.

1. Buffon, *Discours sur le style; Variante*, de l'homme même.

2. Sénèque (*Lettres*, 100) avait remarqué que l'on ne plaçait plus les mots dans le même ordre qu'à l'époque précédente : nec hujus sæculi more contra naturam suam posita (verba) et inversa.

3. Cf. en général J. Muetzell, *de Translationum quæ vocantur apud Curtium usu Commentatio*. Berlin, Duncker, 1842.

4. Quinte Curce, VIII, xiv, 27.

5. Quinte Curce, VIII, ii, 31.

6. Quinte Curce, VIII, viii, 9.

7. Quinte Curce, VIII, x, 34.

8. Quinte Curce, VIII, ii, 4; V, xii, 15.

9. Quinte Curce, III, viii, 16.

10. Quinte Curce, IX, vii, 16.

11. Quinte Curce, V, i, 39.

a un dos [1], des bras [2], la terre un sein [3], les défilés une gorge [4], les cavernes une bouche [5]. Ils semblent vivre et prendre les mêmes attitudes que l'homme, ils agissent comme lui, ils éprouvent les mêmes sensations. La montagne se dresse [6], la plaine s'abat [7], la vallée s'assied [8], le feuillage sert de vêtements au tronc des arbres [9]. Un pays regarde au loin le couchant [10]; la terre sue l'humidité [11]. La mer se courbe sur le rivage [12], elle vomit des flots de sable [13]. Le vent balaye les campagnes [14] ou fait se briser la mer contre un obstacle [15]. Le feu meurt [16], la terre dépérit [17]. Le jour s'incline vers le soir [18], il est triste [19], la nuit se couche sur la mer [20].

Aussi faut-il entrer en lutte avec eux. Il faut livrer bataille au terrain aussi bien qu'à l'ennemi [21], et combattre le sable [22] ou le fleuve [23] qui arrêtent la marche des envahisseurs.

Les idées abstraites se sont naturellement personnifiées; ce sont dans le récit de Quinte Curce des êtres réels qui prennent part à tous les événements. La nature [24], la fortune [25], le destin [26], la nécessité [27], l'antiquité [28] jouent un rôle actif.

1. Quinte Curce, III, iv, 12.
2. Quinte Curce, VI, iv, 16.
3. Quinte Curce, III, ix, 12.
4. Quinte Curce, V, iii, 22.
5. Quinte Curce, VII, xi, 3.
6. Quinte Curce, VII, iii, 20.
7. Quinte Curce, V, iv, 6.
8. Quinte Curce, IX, ix, 19.
9. Quinte Curce, VI, v, 15.
10. Quinte Curce, VI. iv, 17.
11. Quinte Curce, VII, x, 3.
12. Quinte Curce, VI, iv, 19.
13. Quinte Curce, IV, vi, 8.
14. Quinte Curce, VII, iv, 27.
15. Quinte Curce, IV, iii, 6.
16. Quinte Curce, VI, vi, 31.
17. Quinte Curce, IV, vii, 10; IX, iv, 18.
18. Quinte Curce, IV, vii, 22.
19. Quinte Curce, VIII, iv, 2.
20. Quinte Curce, IX, iv, 18.
21. Quinte Curce, V, iii, 8.
22. Quinte Curce, IV, vii, 7.
23. Quinte Curce, IV, viii, 8.
24. Quinte Curce, VIII, ii, 1.
25. Quinte Curce, III, v, 11; viii, 2; xiii, 12, etc.
26. Quinte Curce, X, i, 30.
27. Quinte Curce, VII, v, 19; VIII, x, 20.
28. Quinte Curce, III, iv, 10.

Les passions, les sentiments, les facultés intellectuelles sont autant d'entités agissantes et pensantes [1], il en est de même des défauts ou des qualités. L'auteur nous montre la légèreté portée au crime [2], ou la cruauté et la licence se donnant carrière sans respect de l'âge ou du rang [3].

En revanche, l'écrivain met la nature inanimée à contribution pour peindre l'homme ou ses actes.

Alexandre devient un soleil [4]; la flotte et l'armée perse s'étendent sur l'Europe comme une inondation [5]. Tous les verbes qui expriment l'idée de brûler servent successivement à peindre l'excès des passions chez l'homme [6].

Ces mêmes verbes marquent d'un trait profond ou pittoresque certaines descriptions. Ils nous peignent tour à tour des rivages [7], des déserts de sable [8], brûlés par les feux du soleil, ou des soldats dont les entrailles et la bouche [9] se dessèchent sous l'influence de la chaleur. Ils prennent parfois place dans des alliances de mots plus hardies, et caractérisent l'effet de la neige et du froid [10], ou du vent [11], du venin sur le fer [12].

L'image s'accentue encore en d'autres passages : « Ne brisez « pas dans mes mains — dit Alexandre — cette *palme* qui me « fait l'égal de Bacchus et d'Hercule [13]. » — « Eh quoi! — s'écrie « Philotas, — moi qui ai aspiré au trône de Macédoine, je me « cacherais sous l'*ombre* [14] de cet homme. » Alexandre ne se laisse pas écraser par les soucis [15]; il renfonce sa colère au fond

1. Cette personnification d'idées abstraites est parfois très hardie, et l'on ne peut en donner un équivalent français : IX, IX, 2, anceps et cæca æstimatio augurabatur. — Cf. IX, II, 17, vanitas; VI, XI, 21, anceps conjectura; VI, XI, 40, quæstio.
2. Quinte Curce, V, XII, 4.
3. Quinte Curce, III, XI, 22.
4. Quinte Curce, IX, VI, 8.
5. Quinte Curce, V, VII, 8.
6. Quinte Curce, VIII, VI, 8, amore ardens; VII, IV, 19, exardescere; VIII, III, 2, amore flagrabat; IV, VI, 24, ira accensus.
7. Quinte Curce, III, V, 1, calor oram... accendit.
8. Quinte Curce, VII, V, 3, arenas... accendit.
9. Quinte Curce, IV, VII, 3, adusta erant ora.
10. Quinte Curce, VII, III, 13, rigor nivis adussit pedes.
11. Quinte Curce, VIII, IX, 12, aquilones deurunt.
12. Quinte Curce, X, X, 16, ferrum exurat.
13. Quinte Curce, IX, II, 29.
14. Quinte Curce, VI, X, 22.
15. Quinte Curce, IX, IX, 23.

de son cœur [1]. Bessus et Nabarzane se gonflent d'orgueil [2], la douleur se dresse [3], elle s'alourdit [4]; les événements malheureux enfoncent dans l'âme les soucis [5], la crainte [6], l'épouvante [7]; la nécessité aiguise la lâcheté [8]; la flatterie corrompt la gloire [9]; les flots fouettent la digue élevée devant Tyr [10]; Alexandre se représente jouant un rôle sur le théâtre de l'univers [11].

Les alliances de mots sont surtout caractéristiques. L'extérieur d'un char devient une parure [12], le lit d'un fleuve est doux [13], la campagne est opulente [14], et la terre se meurt [15]; la vigueur de l'homme devient de la verdeur [16]; le mot qui exprime l'idée d'une joie prématurée fait songer à ces fruits trop précoces qui trompent les espérances des cultivateurs [17]. Les éclairs tombent [18], une armée se dissout [19], un vêtement descend [20], et ce n'est plus l'étoffe que l'auteur nous montre, ce sont les plis de cette étoffe [21]. Sous la plume de Quinte Curce on voit la fatigue détendre les membres [22], les coups de fouet entrer violemment dans la chair de Philotas [23], les Macédoniens traîner leur vie, l'allonger, en dévorant leurs chevaux [24]. Les bords d'un fleuve

1. Quinte Curce, VI, vii, 33, iram suppresserit.
2. Quinte Curce, V, x, 3.
3. Quinte Curce, IX, iii, 2, dolor erigitur. — Cf. X, v, 2, mœror eminebat.
4. Quinte Curce, VIII, x, 29, aggravaret dolorem.
5. Quinte Curce, III, vi, 4, sollicitudinem incuterent.
6. Quinte Curce, III, viii, 25.
7. Quinte Curce, IV, x, 2.
8. Quinte Curce, V, iv, 31, ignaviam necessitas acuit.
9. Quinte Curce, IV, vii, 30, rerum famam... corrupit.
10. Quinte Curce, IV, iii, 6, fluctibus... verberatæ.
11. Quinte Curce, IX, vi, 21.
12. Quinte Curce, III, i, 14, cultu haud sane a vilioribus... abhorrens.
13. Quinte Curce, V, iii, 2, clementiore alveo præterit.
14. Quinte Curce, VIII, v, 3, dites campi.
15. Quinte Curce, IV, vii, 10, emoriens terra.
16. Quinte Curce, X, v, 10, viridis homo.
17. Quinte Curce, IV, xv, 11, præcox gaudium.
18. Quinte Curce, VIII, iv, 4, cadentium fulminum species.
19. Quinte Curce, VI, i, 6, fluens acies.
20. Quinte Curce, VI, v, 27, infra genua descendit.
21. Quinte Curce, VI, v, 27, sinus vestis.
22. Quinte Curce, VI, viii, 21, fatigatione resolutum somnus oppresserat. Cf. IV, xvi, 13.
23. Quinte Curce, VI, xi, 17, ictus nudis ossibus incussos.
24. Quinte Curce, VII, iv, 25, horum carne... traxere vitam.

deviennent une margelle [1], les corps des vétérans tombent en décomposition [2], les blessures sont béantes [3].

Ces images, pour la plupart, nous sont familières et nous frappent assez peu; plusieurs sont devenues banales et l'étaient déjà à la fin du premier siècle de l'ère chrétienne; d'autres enfin avaient été, avant Quinte Curce, utilisées par les poètes classiques, par Tite-Live, voire par Cicéron. Elles n'étaient pas, tant s'en faut, sans avoir pour les contemporains de Quinte Curce un certain air de nouveauté. La langue, a dit Jean-Paul, est un recueil de métaphores fanées; au temps de Quinte Curce, les métaphores que nous avons signalées étaient encore toutes verdoyantes de jeunesse; celles même qui avaient été mises en circulation par les écrivains de l'époque antérieure n'avaient pas perdu toute leur fraîcheur. Elles rajeunissaient au contraire dans l'*Histoire d'Alexandre* par la manière dont elles étaient présentées. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, cette image par laquelle Alexandre se représente comme jouant un rôle sur le théâtre de l'univers [4], cette image est empruntée à Cicéron; elle a tout au moins été inspirée par un passage de la cinquième *Verrine*, mais là elle n'est présentée qu'avec timidité, qu'accompagnée d'un correctif [5]; dans Quinte Curce, elle s'étale hardiment, le correctif a disparu.

Quinte Curce ne s'est pas contenté de rajeunir les images que lui offraient les œuvres de ses contemporains ou de ses prédécesseurs, il en a créé, lui aussi, de fort originales et dont aucune traduction ne saurait rendre la concision ni l'énergie expressives : « *stupens vulnus* [6]; *Dioxippus arietavit in terram* [7]; *novum alveum intendit* [8]. »

Faut-il voir dans cette prédominance du style imagé une

1. Quinte Curce, VII, ix, 5, in primo ripæ margine.
2. Quinte Curce, IX, iii, 10, tot cicatricibus putria.
3. Quinte Curce, IV, vi, 19, stupens vulnus. Le latin est, on le voit, plus énergique. — Tous les manuscrits donnent *stupens*, qu'il faut rétablir dans le texte à la place de *tepens*, que la plupart des éditeurs ont adopté d'après Acidalius.
4. Quinte Curce, IX, vi, 21.
5. Cicéron, *In Verrem*, V, xiv, 35 : ut me quæsturam meam *quasi in aliquo* orbis terrarum theatro versari existimarem.
6. Quinte Curce, IV, vi, 19.
7. Quinte Curce, IX, vii, 22.
8. Quinte Curce, VI, iv, 5.

conséquence du goût de l'époque pour les figures, goût constaté par Quintilien [1]? Faut-il au contraire y reconnaître une habitude de poète ou un procédé de peintre? On aurait tort d'essayer d'en décider; le tempérament, l'éducation et la mode ont simultanément, et dans des proportions qu'on ne saurait déterminer, concouru à développer dans Quinte Curce ce goût pour l'art de peindre par les mots [2].

On n'en sera pas toujours réduit à l'incertitude. Ainsi l'emploi de l'imparfait dans la narration est bien un procédé de peintre; l'imparfait sert à prolonger l'action exprimée par le verbe, il l'immobilise sous les yeux du lecteur : « *itaque, ut quæ nec prohibere possent nec admittere auderent, nullo responso dato, tacitæ* opperiebantur *victoris arbitrium* [3]. » Le parfait serait ici simplement narratif, l'imparfait est pittoresque; il nous fait voir les parentes de Darius immobiles et muettes jusqu'à l'arrivée de leur nouveau maître [4].

Le plus souvent, c'est l'influence de l'orateur qui se fait sentir.

Voltaire disait : « On ne peint pas des ânes à la bataille d'Arbèles; » cela signifie qu'il est certains détails que l'on doit négliger parce qu'ils semblent trop bas et pourraient nuire à l'harmonie de l'ensemble. Vraie ou fausse, fausse plutôt, cette théorie de l'art historique était celle de beaucoup d'historiens anciens, elle a été aussi celle de Quinte Curce; son style le prouverait à lui seul. Polybe [5], quand il veut nous faire connaître les pays des Gaulois, nous donne des renseignements précis sur le blé, sur le prix du vin et de l'orge, il nous parle de l'exportation des porcs. Xénophon [6] veut-il nous peindre l'Arabie Déserte et ses bêtes sauvages, il énumérera tous ses animaux, les outardes, les autruches, les chevreuils, les onagres. Mais pour tracer ces petits tableaux, dans lesquels le dessin est plus marqué que la couleur, il faut

1. Quintilien, *de Institutione oratoria*, IX, III, 1 : itaque si antiquum sermonem nostro comparemus, pæne jam quicquid loquimur figura est.

2. La personnification des objets inanimés (cf. page 279) tient peut-être cependant à un sentiment plus vif de la nature. Cf. A. Biese, *Op. t.*, pages 115 et 149.

3. Quinte Curce, III, XII, 9.

4. Autres imparfaits descriptifs : III, III, 8, dabatur; IV, I, 1, fugiebat; IV, V, 9, dedebant; IV, II, 2, adferebant, etc.

5. Polybe, II, 15.

6. Xénophon, *Anabase*.

employer le mot propre, le terme technique. Quinte Curce ne l'ose pas. Sans doute il se hasardera parfois à s'en permettre quelques-uns, il le fera toujours avec une réserve extrême et choisira les plus intelligibles [1] : il usera rarement du mot grec, il fera plutôt un anachronisme de mœurs, en attribuant aux compagnons d'Alexandre certaines coutumes purement romaines [2] ; c'est tout à fait par exception qu'il nous parlera du *céleuste* donnant le signal de la manœuvre [3]. Si d'aventure il introduit un mot étranger dans son récit, il l'explique avec une affectation quelque peu pédantesque [4], ou se livre à une réflexion qui va parfois jusqu'à la niaiserie [5] ; il commente même un mot latin qui lui semble peu clair, il est vrai que c'est dans un discours [6].

D'ordinaire il n'emploie que les expressions les plus générales, disons mieux, les plus vagues; il appelle les perroquets « *des oiseaux auxquels on apprend à imiter la voix humaine* [7] ». Parle-t-il du passage de l'Acésinès, dont il n'a pas encore fait mention, il dira simplement : « *amne superato* [8] » ; du meurtrier d'Harpale, Thibron [9], il dit sans plus de détails : « *a quodam amicorum interemptum per insidias* [10] » ; des Agalasses ou des Sodres mentionnés par Diodore [11], il se servira du terme indéfini de « *Alia gens* [12] ». Il désigne un homme tantôt par « *animus* [13] », tantôt par « *animal* [14] », tantôt par « *corpus* [15] ».

1. Quinte Curce, deturbare, III, vii, 7; specus, IV, vi, 7.
2. Quinte Curce, congiarium, VI, ii, 10 ; silentiarii, VI, xi, 3 ; capite velato, VI, viii, 22; cubabant, VIII, i, 29; vadem, IX, ii, 25; per salutem jurare, VI, xi, 18, cf. page 47.
3. Quinte Curce, hortantium, IX, viii, 6.
4. Quinte Curce, VIII, xiv, 29; IV, xiii, 26; xv, 13; V, i, 15; III, xiii, 5, 7; V, xiii, 8: VI, ix, 12.
5. Quinte Curce, IX, i, 4 : Ceterum hoc nomen (rhinoceros) beluis inditum a græcis : sermonis ejus ignari, aliud sua lingua usurpant.
6. Quinte Curce, VI, ix, 11.
7. Quinte Curce, VIII, ix, 16.
8. Quinte Curce, IX, i, 8.
9. Cf. Diodore, XVIII, 108.
10. Quinte Curce, X, ii, 3.
11. Diodore, XVII, 96 et 102.
12. Quinte Curce, IX, iv, 5, et IX, viii, 8. — Cf. Diodore, XVII, 30 : ἐπιλαβόμενος τῆς τοῦ Χαριδήμου ζώνης.... παρέδωκε; Quinte Curce, III, ii, 17, dit simplement : abstrahi jussit.
13. Quinte Curce, IV, xi, 4.
14. Quinte Curce, IV, iv, 18.
15. Quinte Curce, IV, xi, 6; V, xiii, 4; X, i, 2.

Le mot « *agmen* » signifie pour lui infanterie [1], et « *opes* », trône [2].

Parle-t-il d'un passage d'Euripide, Quinte Curce ne dira pas, comme le fera Plutarque [3], que ce passage est tiré de l'*Andromaque;* l'expression vague « *carmen Euripidis* [4] » lui suffira.

Cette attention à ne nommer les choses les plus précises que par les termes les plus généraux est un procédé d'orateur; on l'a précédemment remarqué [5]. C'est à une habitude d'orateur qu'il faut encore rapporter ces hyperboles [6] qui exagèrent la grandeur des objets et des idées, ces pléonasmes qui ne donnent malheureusement pas toujours plus de force à la pensée [7], ces antithèses dont le retour incessant fatigue l'esprit, à force de le tenir en éveil [8].

C'est également à une habitude d'orateur, et à une des plus fâcheuses, qu'il faut demander compte d'un des traits caractéristiques de la langue de notre auteur.

Un tisserand sait, avec quelques traits fort simples, créer les figures, les dessins les plus compliqués; Quinte Curce, de même, supplée à la pauvreté de son vocabulaire par l'habileté qu'il met à varier les rapports des mots entre eux.

1. Quinte Curce, IV, xvi, 3.
2. Quinte Curce, V, x, 1.
3. Plutarque, *Alexandre*, 51.
4. Quinte Curce, VIII, i, 28. Des mots très précis (*Cohors*, IV, vii, 17; *Legio*, IX, ii, 24; *Manipulus*, X, iv, 3) n'ont plus qu'une signification très vague.
5. Cf. page 220, sqq.
6. Quinte Curce. V, x, 3; IV, v, 4, ix, 9; cf. IX, iii, 8, iv, 18; IV, xi, 20; V, i, 38; VI, iii, 16, vi, 29; VII, iv, 39; IX, ii, 26; VIII, xiii, 9; xiv, 32. — J. G. Droysen. *Op. l.*, t. I, pages 434 et 287. — Clericus, *Op. l.*, t. II, page 511, sqq.
7. Quinte Curce, III, vi, 14; IV, iv, 2. — Cf. V, ii, 1, iii, 17, ix, 7; VIII, xiv, 29; III, xi, 13; IV, v, 8, xi, 32; VII, iii, 13; IX, ii, 27, iv, 7, viii, 26.
8. Quinte Curce, IV, xiv, 3, 4, 15; xvi, 4... Il ne faut pas oublier cependant que le goût de l'époque a bien contribué à développer ce penchant de l'orateur. — Perse (*Sat.*, I, 82, 83) raille ce goût de ses contemporains :

> Crimina rasis
> Librat in antithetis; doctas posuisse figuras
> Laudatur : bellum hoc!

Cf. IX, v, 15; III, vi, 11, x, 5, xi, 17; IV, i, 26; IX, iv, 33; VI, i, 13, x, 3; IV, xiv, 15; IX, iii, 11; X, vii, 12. — Elles sont parfois singulièrement banales (cf. V, ii, 12) ou même choquantes; Alexandre s'amuse à rassurer par une antithèse le soldat mourant de froid, qui, au bivouac, s'était assis sur le siège royal : illis..... capital foret, tibi saluti fuit, VIII, iv, 17.

Ces images si nombreuses, si variées, que nous avons notées, sont le plus souvent composées de deux termes, dont un seul leur appartient en propre, l'autre leur étant commun avec un groupe d'images toutes différentes.

On a vu précédemment quelles multiples alliances de mots formaient les verbes exprimant l'idée de brûler [1]; que l'on en prenne un seul, et l'on constatera qu'il entre dans des combinaisons très diverses. Ainsi, « *accendere* » est successivement accouplé à « *alacritas* [2] », « *amor* [3] », « *fiducia* [4] », « *ira* [5] », « *desiderium* [6] », « *sitis* [7] », « *prœlium* [8] »; et, dans un rapport grammatical différent, à « *clamor* [9] », « *cupido* [10] », « *supplicium* [11] ».

« *Effundere* » devient de même l'élément commun d'images d'ordre très différent; Quinte Curce dit à la fois : « *imber* [12] », « *amnis effunditur* [13] » et « *currus effudit* [14] »; il dira encore « *effusis habenis* [15] », « *cursus effusus* [16] » et « *effusa licentia* [17] », « *effusa lætitia* [18] », « *fuga effusa* [19] »; il dira même « *effusum esse in vinum* [20] », « *in amorem* [21] ».

Cette habileté n'exclut pas toujours la monotonie. Des locutions toutes faites, pour ainsi dire stéréotypées, reviennent à chaque instant. Le mot « *solitudo* » ne va guère sans être accompagné de l'épithète « *vasta* [22] ». La locution *per ludum jocum-*

1. Cf. page 280.
2. Quinte Curce, IV, II, 20.
3. Quinte Curce, VIII, III, 6.
4. Quinte Curce, IV, II, 10.
5. Quinte Curce, VII, VI, 21.
6. Quinte Curce, VII, V, 7.
7. Quinte Curce, VII, V, 2.
8. Quinte Curce, IV, XV, 19.
9. Quinte Curce, VI, I, 10.
10. Quinte Curce, VI, V, 25.
11. Quinte Curce, X, III, 4.
12. Quinte Curce, VIII, IV, 5.
13. Quinte Curce, VI, XIV, 4.
14. Quinte Curce, IV, XV, 3.
15. Quinte Curce, VII, VII, 35.
16. Quinte Curce, V, XIII, 12.
17. Quinte Curce, X, II, 14.
18. Quinte Curce, VII, X, 5.
19. Quinte Curce, IV, XV, 4.
20. Quinte Curce, V, I, 37.
21. Quinte Curce, VIII, IV, 25. Cf. VIII, XIV, 34 : rege... effuso.
22. Quinte Curce, III, V, 6; IV, VII, 10, 15; VI, XI, 20; VII, V, 34; VII, 4; X, 1; IX, II, 2; X, V, 7.

« *que* » est fréquente [1]; à peine est-elle parfois légèrement modifiée [2]; fréquentes aussi sont les locutions formées avec « *ignis* » et « *ferrum* [3] », avec « *obruere* » et « *telum* [4] ».

Les mêmes mots semblent être tout particulièrement affectionnés par Quinte Curce; « *anceps* [5] », « *ingens* [6] », « *capere* [7] » (au figuré), « *moliri* [8] », « *facies* [9] », « *fastigium* [10] », « *habitus* [11] », « *species* [12] » se rencontrent presque à chaque page sous sa plume; ils se retrouvent parfois répétés à quelques lignes de distance; « *territus* [13] » n'est pas moins de quatre fois en douze lignes; « *tantus* » revient quatre fois aussi dans un seul paragraphe [14]; « *vehebantur* » et « *sequebantur* » sont répétés jusqu'à la fatigue dans la longue description du cortège de Darius [15].

Cette monotonie est la conséquence inévitable de l'éducation et des habitudes oratoires.

Quand l'inspiration lui manque, quand les raisons topiques lui font défaut, quand l'effet à produire le préoccupe trop, Quinte Curce fait comme l'orateur, il accepte sans distinction tous les mots que sa mémoire lui fournit; on vient de voir que ce n'est pas sans quelque dommage.

La mode n'a pas été un facteur moins important. La langue de

1. Quinte Curce, VI, viii, 12.
2. Quinte Curce, III, vii, 3; IX, vii, 16.
3. Quinte Curce, III, iv, 3, x, 5; IV, i, 18.
4. Quinte Curce, III, viii, 4; VII, vii, 37; VIII, x, 10, xiii, 15, xiv, 40; IX, iv, 32. — Cf. encore « *majore fama quam gloria* », VIII, i, 1; IX, v, 1, iv, 24; « *equi virique* », VIII, xiii, 10.
5. Quinte Curce, III, vii, 9, viii, 3; VII, vii, 7, i, 33; VIII, ii, 16; xiv, 7, 28, etc.
6. Quinte Curce, III, v, 14, viii, 18, xi, 14, etc.
7. Quinte Curce, III, ii, 2, vii, 9, iv, 12, etc.
8. Quinte Curce, IX, ix, 13, v, 19, vi, 23, x, 19, etc.
9. Quinte Curce, III, iii, 26; IV, xii, 20, etc.
10. Quinte Curce, VI, vi, 2, 22, 23, 29, etc.
11. Quinte Curce, III, iii, 3, 4, 5, xii, 14, 16, etc.
12. Quinte Curce, III, i, 13, xiii, 8; ii, 3; viii, 17, etc.
13. Quinte Curce, IV, xv, 16-19.
14. Quinte Curce, VI, xi, 32.
15. Quinte Curce, III, iii, 20, sqq. On pourrait multiplier les exemples de ces locutions toutes faites, de ces mots répétés à satiété : Cf. deos ultores, VII, v, 25; V, xiii, 16; III, xiii, 17; nec plura elocutus, VI, viii, 22; VII, iv, 35; VI, x, 11, vii, 35. Supervenit, IX, v, 15, est répété trois fois dans le même paragraphe. « Quippe, subire » sont très souvent employés aussi. — Cf. J. Muetzell, éd. de Quinte Curce, *Op. l.*, pages 52, 208, 215, 216, 248, 432, 469, 655, 887 et E. Krah, *Beiträge*, *op. l.*, page 7.

Quinte Curce lui doit cette accumulation de synonymes, d'équivalents poétiques, destinés à rendre l'image plus visible ou à éviter la répétition des mêmes termes à des intervalles trop rapprochés : « *et argumentum afferant aquam, quod dulcior sit* « *quam cetera maria, infuso paludis humore mitescere* [1]. » — « *Cæli fulgor, tempore æstivo, ardenti similis, internitens ignis* « *præbuit speciem* [2]. » Elle lui doit sans doute aussi ces ellipses hardies [3], ces zeugma [4], ces allitérations, rares d'ailleurs [5], qui étonnent quand elles ne se trouvent pas chez un primitif ou chez un poète.

Ces dilettantes [6], dont le goût appréciait surtout dans un ouvrage la saveur poétique du style, trouvaient, on le voit, de quoi se satisfaire dans l'*Histoire d'Alexandre;* ils y trouvaient aussi — on ne s'en étonnera guère — ces réminiscences de Virgile qui leur plaisaient si fort [7]. Ces réminiscences ne sont pas des citations; Quinte Curce ne reproduit pas textuellement un ou plusieurs vers en entier, il intercale simplement dans sa phrase deux ou trois mots qu'un amoureux de Virgile — ils ne manquaient pas alors — reconnaissait et saluait au passage. Le souvenir porte parfois cependant sur un passage tout entier, l'imitation est plus frappante; on ne saurait méconnaître par exemple, dans une phrase du discours d'Amyntas [8], une réminiscence de l'*Énéide*.

1. Quinte Curce, VI, iv, 18.
2. Quinte Curce, IV, xii, 14.
3. La suppression du verbe substantif est caractéristique. — Cf. S. Dosson, *Op. l.*, page 446, et H. Plew, *de Ellipsi verbi copulativi* « esse » *apud poetas latinos*. Tilsitt, 1877.
4. S. Dosson, *Op. l.*, page 446, et surtout III, v, 13; IX, v, 15.
5. Quinte Curce, VI, ii, 1, vitio vicerunt; VIII, iii, 9, somno sopitum esse sensit uxor. Cf. IX, vii, 16. — L'allitération chez les écrivains latins est plus fréquente qu'on ne le croit ordinairement. Cf. C. Bötticher, *de Alliterationis... vi et usu*. Berlin, 1884. — J. Bintz (*Philologus*, t. XLIV, page 262, sqq.) a recueilli un certain nombre d'exemples d'allitération empruntés à Quinte Curce.
6. Cf. page 333.
7. Quinte Curce, IX, v, 28. Moribundus extendi. — Virgile, *Énéide*, V, 374. Moribundum extendit. — Quinte Curce, IX, iv, 18. Trahi extra sidera et solem. — Virgile, *Enéide*, VI, 799. Extra sidera. — Quinte Curce, VII, vii, 35. Locorum fraude. — Virgile, *Énéide*, IX, 596. — Q. Curce, V, iv, 31. Sæpe desperatio spei causa est. — Virgile, *Énéide*, II, 354. Una salus victis nullam sperare salutem. — Q. Curce, VIII, xiv, 34. — Virgile, *Enéide*, X, 574.
8. Quinte Curce, VI, ix, 28 : Velut truncum corpus, dempto capite, sine

L'épisode de Charus et d'Alexandre au siège d'Aornis [1] fait également songer au célèbre épisode de Nisus et d'Euryale [2]. Certains détails de la description de la marche à travers le Paropamise rappellent, quoique d'un peu loin, la peinture que Virgile fait de l'hiver en Scythie [3]. Le duel d'Erigyius et de Satibarzane [4] semble inspiré par celui de Darès et d'Entelle [5]; enfin, le mot d'Alexandre à Clitus [6] pourrait bien n'être qu'une réminiscence de celui d'Énée à Néoptolème [7].

Au reste, Quinte Curce n'est pas exclusif, il connaît d'autres poètes que Virgile. Ne retrouve-t-on pas un souvenir de Lucrèce [8], dans ce tableau si vivant des soldats mourant de soif, et n'y a-t-il pas une réminiscence de Térence dans la peinture si fine de Bessus [9] remportant des victoires après boire?

L'influence de la mode, du goût prédominant ne s'est pas bornée à cela; elle a donné à l'expression des idées un tour particulier, affecté, précieux, aussi éloigné du naturel que de la simplicité; Darius s'écrie : « Arrachez mes entrailles à leurs chaînes [10]; » la Félicité personnifiée nous apparaît « surprise et hésitante [11] »; les peuplades que le roi des Perses traîne à sa suite sont « plutôt des noms que des auxiliaires [12] »; Philotas craint « non pas le bruit, mais le silence des soldats [13] »; les Indiens

spiritu, sine nomine, aliena terra, ludibrium hostis futuros. — VIRGILE, *Énéide*, II, 557 :

.... Jacet ingens littore truncus,
Avulsumque humeris caput et sine nomine corpus.

1. QUINTE CURCE, VIII, XI, 14, sqq.
2. VIRGILE, *Énéide*, IX, 176, sqq.
3. QUINTE CURCE, VII, III, 11, sqq. — VIRGILE, *Géorgiques*, III, 349, sqq.
4. QUINTE CURCE, VII, IV, 36.
5. VIRGILE, *Énéide*, V, 437.
6. QUINTE CURCE, VIII, I, 52.
7. VIRGILE, *Énéide*, II, 547. Cf. QUINTE CURCE, IV, VI, 28; VIRGILE, *Énéide*, IV, 369. — QUINTE CURCE, IV, VII, 15; VIRGILE, *Énéide*, VI, 198. — QUINTE CURCE, V, IV, 31; VIRGILE, *Énéide*, II, 353. — QUINTE CURCE, V, VII, 8; VIRGILE, *Énéide*, II, 355, sqq.
8. QUINTE CURCE, IV, XVI, 13; LUCRÈCE, VI, 1262, sqq., multa siti.
9. QUINTE CURCE, VII, IV, 7; TÉRENCE, *Heautontimorumenos*, II, I, 8.
10. QUINTE CURCE, IV, XIV, 22.
11. QUINTE CURCE, V, III, 22.
12. QUINTE CURCE, IV, XII, 9.
13. QUINTE CURCE, VI, XI, 3.

n'ont pas « d'arme meilleure que leur audace [1] »; « la hardiesse du langage en vient aux armes [2] ».

Il y a là bien de l'affectation, et cependant le style de Quinte Curce ne serait pas aussi vivement critiqué, si Voltaire n'avait eu entre les mains un texte interpolé de l'*Histoire d'Alexandre*, et n'avait, dans un rapprochement piquant [3], comparé le langage d'Alexandre [4] avec celui de don Japhet d'Arménie [5]. L'interpolation a disparu aujourd'hui, l'impression produite par les railleries de Voltaire subsiste encore. Ce n'est pas, malheureusement, dans cette seule circonstance qu'une falsification de texte a faussé le jugement de la postérité sur Quinte Curce.

Enfin, c'est encore sous l'influence de la mode, venant en aide à l'éducation, que le style de Quinte Curce a pris un dernier caractère, qui n'est pas pour nous le moins visible.

Les écrivains se plaisaient, au Ier siècle de l'empire, à réduire en axiomes des vérités ou des demi-vérités banales, ou, au contraire, à exprimer sous la forme la plus concise possible des aperçus ingénieux, des sensations, des sentiments d'une ténuité extrême, à pailleter leur style de ce qu'on appelait alors « *sententiæ* », d'un mot qui n'a pas d'équivalent exact en français. Ils conservaient, en dépit de Pétrone [6] et de Sénèque [7], une habitude qu'ils avaient contractée à l'école des rhéteurs, et tous, plus ou moins, ils ressemblaient au maître de Sénèque le père, à ce Marullus qui consacrait des journées entières à préparer uniquement des maximes générales sur la fortune, la cruauté, le temps présent, les richesses, « pour meubler son discours, » disait-il [8].

1. Quinte Curce, VIII, xiii, 14.
2. Quinte Curce, VII, v, 2. Cf. IV, x, 21; III, v, 12, xi, 12; V, ix, 3. Cette recherche donne parfois d'heureux résultats, cf. V, v, 13, ergastuli detrimenta.
3. Voltaire, *Mélanges*, t. XLIV, page 406, éd. Beuchot.
4. Snakenburg, *Op. l.*, page 255 (IV, xi, 22), donne le texte interpolé qui commence ainsi : ceterum nec mundus duobus solibus potest regi, nec..... Ce texte est tiré de Justin, XI, xii.
5. Scarron, *Don Japhet d'Arménie*, I, ii.

> .... Deux soleils, en un lieu trop étroit,
> Rendaient trop excessif le contraire du froid.

6. Pétrone, *Satyricon*, 118.
7. Sénèque, *Lettres*, 100. — Quintilien (*de Institutione oratoria*, VIII, v, 1, sqq.) essayera lui aussi de réagir contre cette habitude.
8. Sénèque, *Oratorum et Rhetorum...., Op. l., Controv.* I, *Proœm.*, 23, page 66 : Solebat (Marullus)..... aliquo die nihil præter has translaticias,

Quinte Curce, lui aussi, a usé de ce procédé de style, on a pu 'en convaincre; il en a peut-être même abusé [1]. Comme tous es contemporains, il a emprunté aux rhéteurs cette manière ententieuse de formuler ses idées, on serait parfois tenté de roire qu'il leur a emprunté davantage [2].

II

L'arrangement des mots dans la phrase nous fournira aussi uelques observations qui ne seront pas sans intérêt.

La poésie a un rythme particulier, la prose aussi. Ces rythmes e mêlent parfois l'un à l'autre. Boileau signalait en plaisantant Patru le titre d'un de ses discours, comme faisant un vers, Onzième plaidoyer pour un jeune Allemand ». On retrouve en bondance des vers isolés dans la prose italienne, surtout dans *Décaméron;* dans la prose française, dans le *Télémaque*, dans ertaines comédies de Molière [3]. Ces vers isolés ne dénaturent as absolument la prose française, le vers n'existant pas chez ous sans la rime, ils tranchent bien plus vivement dans la rose latine et grecque, le vers ayant, en grec et en latin, une xistence indépendante. Aussi tous les théoriciens anciens se ont-ils élevés avec beaucoup de force contre ce procédé ou ette négligence de style; Aristote [4], Cicéron [5] ont combattu à

ias proprie sententias dicimus, quæ..... satis apte et alio transferuntur, nquam quæ de fortuna, de crudelitate, de sæculo, de divitiis dicuntur : oc genus sententiarum *supellectilem* vocabat.

1. Cf. page 234.

2. Cf. Quinte Curce, VI, x, 9 : maligna est calamitas, et, fere noxius, cum io supplicio crucietur, adquiescit alieno. — Sénèque, *Oratorum et Rhe-rum....*, *Op. l., Excerp. Controv.*, IX, vi, page 457 : naturali quodam deplo-ıtæ mentis affectu morientibus gratissimum est commori.

3. Rappelons les vers bien connus d'A. de Musset à Sainte-Beuve, à propos 'un article paru dans la *Revue des Deux-Mondes :*

« Il existe, en un mot, chez les trois quarts des hommes,
« Un poète mort jeune à qui l'homme survit. »
Tu l'as bien dit, ami, mais tu l'as trop bien dit.
Tu ne prenais pas garde, en traçant ta pensée,
Que ta plume en faisait un vers harmonieux.

4. Aristote, *Rhétorique*, III, 8.

5. Cicéron, *de Oratore*, III, xliv, 175. — *Orator*, LI, 170; LVI, 190; LVII, 94. — *Part. orat.*, XXI, 72.

plusieurs reprises cette confusion des deux rythmes [1]; Quintilien dit que « laisser passer un vers entier dans la prose est « une faute honteuse, et qu'en laisser passer une partie seule- « ment n'est pas une faute beaucoup moins grave [2]. »

Les prosateurs latins ne se sont pas, en dépit d'Aristote, de Cicéron et de Quintilien, toujours tenus assez rigoureusement sur leurs gardes. Quintilien lui-même a laissé échapper quelques fins de vers hexamètres dans sa prose [3]; — et c'est pourtant, d'après lui, le vers hexamètre qui devait être le plus soigneusement écarté [4]. Les œuvres de Cicéron, discours [5], traités de philosophie [6] ou de rhétorique [7], offrent aussi plus d'un exemple de cette négligence; mais ce sont les ouvrages historiques qui montrent le plus évidemment ce phénomène curieux de l'influence que peut avoir une recherche peu éclairée de l'harmonie de la phrase. On comprend presque, en les lisant, la définition de l'histoire donnée par Quintilien : « (*historia*) *proxima poetis et* « *quodammodo carmen solutum est* [8]. » Et, de fait, il n'est pas un seul historien latin qui ne puisse nous fournir un nombre plus ou moins considérable de vers hexamètres. Salluste [9], César [10], Cornélius Népos [11], Tite-Live [12], Tacite [13], le fait est depuis longtemps connu, ont mêlé des vers à leur prose, Quinte Curce aussi; les vers entiers sont toutefois assez rares, voici les seuls que l'on ait découverts [14] :

1. Sur le rythme de la prose latine, cf. Riemann, *Études sur la langue.... de Tite-Live*, Paris, Thorin, 1885, page 11, et Quintilien, *de Institutione oratoria*, IX, iv, 116. — Cicéron, *de Oratore*, III, li, 197, sqq.
2. Quintilien, *de Institutione oratoria*, IX, iv, 72, sqq.
3. Quintilien, VI, i, 2; XI, i, 51.
4. Quintilien, *de Institutione oratoria*, IV, iv, 72, sqq., et les notes de l'édition Spalding.
5. Cicéron, *Pro Archia*, I, 1; *ad Quirites post reditum*, 6; *Pro Planco*, 36.
6. Cicéron, *Académiques*, I, iv; *Tusculanes*, IV, 14; *de Nat. deor.*, II, ix, 25.
7. Cicéron, *de Oratore*, III, v, 20. Cf. J. N. Madvig, éd. du *de Finibus*, Copenhague, 1876, page 485, et F. Ellendt, éd. du *de Oratore*, Königsberg, 1840, t. II, page 359.
8. Quintilien, *de Institutione oratoria*, X, i, 31.
9. Salluste, *Catilina*, 20, 61; *Jugurtha*, 59.
10. César, *de Bello Gallico*, VI, 2; VI, 34; VI, 44; VII, 26; VII, 28; VII, 42.
11. Cornélius Népos, *Alcib.*, VII, 1: *Tim.*, II, 3.
12. Cf. Tite-Live, éd. Moritz Müller, Leipzig, Teubner, 1875, l. I, page 6.
13. C. C. Taciti..... *Poesis paradoxa a* J. Bambamio, Hambourg, page 18. — Cf. Tacite, éd. Ruperti, t. I, page 3, et *Zeitschrift f. d. Gymnas.*, Xe année (1856), page 791.
14. C. Funk a publié sur cette question une dissertation aujourd'hui

Currus et propugnatores præcipitare [1].
Extimuisset, victori aut fœde fugiendum [2].
Ablato rex introduci jussit Amyntam [3].
Incessendi cura esset. Tormenta saluti [4].
Incertum ob quam causam lymphatis similes ad [5].

Les fins de vers ne sont pas plus nombreuses, on en peut compter cinq ou six : « *ex fœdere naves* [6] », « *tela micabant* [7] », et encore, dans ce nombre, quelques-unes, comme « *arma virique* [8] », sont des locutions toutes faites dont la présence n'a pas d'importance significative.

Notre historien ne s'est donc pas écarté de ce rythme de la prose dont nous parlions tout à l'heure; il semble au contraire avoir cherché à éviter tout ce qui aurait pu le briser; c'est ainsi que, dans plus d'une locution poétique formant une fin d'hexamètre dactylique, il a interverti l'ordre des mots pour modifier la succession des pieds [9].

L'ordre des mots dans la phrase de Quinte Curce ne laisse pas que de présenter certaines particularités fort caractéristiques.

Les adjectifs [10], les pronoms possessifs [11], sont mis avant le substantif qu'ils modifient, et cela sans qu'il y ait toujours une raison apparente. Par contre, certains mots qui doivent surtout être mis en valeur sont placés avant les conjonctions, les prépositions, les propositions même dans lesquelles ils auraient dû être englobés [12].

introuvable (*Versus apud Curtium observati*, programm, Magdebourg, 1826). Les citations que nous donnons sont dues à une communication obligeante de M. Dittmar, directeur du gymnase de Magdebourg.

1. Quinte Curce, IV, xv, 15.
2. Quinte Curce, IV, xvi, 30.
3. Quinte Curce, VII, i, 10.
4. Quinte Curce, VII, ix, 7.
5. Quinte Curce, IX, vii, 8.
6. Quinte Curce, III, i, 20.
7. Quinte Curce, VIII, ii, 26, et encore cet exemple peut être supprimé, le manuscrit de Paris donnant la leçon *emicabant*.
8. Quinte Curce, VIII, xiv, 1, 27; IX, vi, 7.
9. Quinte Curce, rapto vivere, IV, vi, 3. — Virgile, *Enéide*, VI, 3, vivere rapto.
10. Quinte Curce, III, iv, 7 : Asperi tres aditus et perangusti sunt. — Cf. J. Muetzell, éd. de Quinte Curce, *Op. l.*, page 58.
11. Quinte Curce, VIII, xiii, 2, et J. Muetzell, *Op. l.*, page 795.
12. Quinte Curce : frustra pace, IV, xi, 1; gradus subinde quis insisterent, VII, xi, 15. — Cf. J. Muetzell, *Op. l.*, pages 242, 307, 714.

Les propositions relatives, attributives, causales [1], autrefois intercalées dans le corps de la phrase, en sont détachées et sont rejetées à la fin. Dans certains cas, cette disposition semble avoir été adoptée en vue d'un effet à produire, le plus souvent elle n'est que la marque de l'effort tenté par l'auteur pour écrire autrement que ses prédécesseurs ; parfois même elle n'est qu'une preuve d'inhabileté; en effet, on ne sait déjà plus, au Ier siècle de l'époque impériale, manier cette période cicéronienne, si ample, si large, si harmonieuse, si artistement construite.

La phrase est courte le plus souvent, la période hachée [2]; c'est la marque de l'époque, et c'est le défaut le plus vivement reproché à Sénèque par Quintilien [3]; elle n'est pas toujours harmonieuse [4] et se termine parfois sur une cacophonie [5].

La forme qu'elle affecte trahit les habitudes de l'écrivain. C'est par exemple un procédé de peintre, un moyen de faire circuler l'air dans le tableau que cette suppression si fréquente de toute conjonction : « *Parmenio, peritissimus inter duces ar-* « *tium belli, furto, non prœlio opus esse censebat : intempesta* « *nocte opprimi posse hostes : discordes moribus, linguis, ad hoc* « *somno et improviso periculo territos, quando in nocturna tre-* « *pidatione coituros* [6] ? »

L'accumulation des conjonctions [7] pour insister davantage sur l'idée, pour mettre chaque mot en relief, est au contraire une habitude d'orateur ; ce n'est pas la seule.

Quinte Curce, comme Tite-Live [8], et pour la même raison, use fréquemment des tournures exclamatives [9]; comme Quintilien, il fait un usage immodéré de l'anacoluthe [10]; il passe d'un sujet à

1. Surtout les ablatifs absolus : Quinte Curce, finito bello, III, i, 9. — Cf. J. Muetzell, *Op. l.*, page 14. Sur toute cette question, cf. Th. Vogel, *Op. l.*, 3e éd., t. I, page 52, sqq.
2. Quinte Curce, V, xiii, 8, 9.
3. Quintilien, *de Institutione oratoria*, X, i, 130.
4. Quinte Curce, *et ob id*, IV, xvi, 7, 23.
5. Quinte Curce, IV, ii, 16; V, ix, 12; VIII, v, 21.
6. Quinte Curce, IV, xiii, 4; III, vii, 7; IV, iv, 10; VII, vii, 33; IX, vii, 19, etc. Cf. Th. Vogel, *Op. l.*, 3e éd., t. I, page 52.
7. Cf. Th. Vogel, *Op. l.*, 3e éd., t. I, pages 50, 52.
8. Cf. H. Taine, *Tite-Live*, *Op. l.*, page 306, sqq.
9. Quinte Curce, III, xi, 12; IV, iv, 5; V, xiii, 22; incredibile dictu, IV, vii, 16; V, xiii, 22; VIII, ii, 36; X, v, 3.
10. Quinte Curce, V, x, 6. Cf. Vogel, *Op. l.*, 3e éd., t. I, page 54.

un autre [1] avec une liberté que seule l'improvisation pourrait excuser. Il prodigue, jusqu'à l'excès, les parenthèses [2], moyen commode dont Cicéron [3] et Tite-Live avaient su tirer parti avec plus de mesure.

Enfin, la période, comme l'expression, est trop souvent monotone; Quinte Curce semble, trop souvent, avoir coulé ses phrases dans le même moule [4]; il reproduit même des phrases ou des membres de phrases avec des modifications insignifiantes [5]; ailleurs, il ne se répète plus, il s'imite. Pour bien faire sentir le procédé, il est ici indispensable de rapprocher les textes : « *multa cedro ædificata erat regia, quæ, celeriter igne* « *concepto, late fudit incendium* [6], » dit Quinte Curce en parlant de l'incendie de Persépolis; à propos d'un autre incendie, il dira : « *vetusta cedro erant facta conceptumque ignem late fudere* [7]. »

Cette monotonie de la période est due, comme la monotonie de l'expression, à une habitude oratoire, à la manière de construire le paragraphe.

En effet, si Quinte Curce a des procédés pour construire la phrase, il en a aussi pour construire le paragraphe. Le plus fréquent consiste à terminer un long développement soit par une phrase courte, sèche, qui résume, entre dans l'esprit et y reste profondément attachée [8], soit par un trait brillant qui réveille l'attention du lecteur [9]. Mais pendant que l'écrivain songe à trouver, à formuler cette phrase ou ce trait,

1. Quinte Curce, VII, xi, 27.
2. Quinte Curce, VI, vii, 17; VIII, i, 4; xiv, 1; IV, vi, 28, xii, 18. Cf. Th. Vogel, *Op. l.*, 3e éd., t. I, page 52.
3. Cf. A. Roschatt, *Ueber den Gebrauch der Parenthesen in Ciceros Reden...*, Erlangen, 1883, page 20, sqq.
4. Quinte Curce, IV, vi, 14; VII, ii, 20; VIII, x, 10; — exordes identiques : IV, xiii, 22; VIII, v, 17; IX, vi, 6, credisne; IX, ii, 16, creditisne; — formules semblables : crederes, IV, x, 23; VI, ii, 16; VII, iv, 37; v, 34; VIII, iv, 12; IX, iv, 14; ix, 16; X, ii, 18, v, 21; quis credat, VIII, ix, 31; quis crederet, X, iii, 1.
5. Cf. Quinte Curce, IV, vii, 14, et IV, xvi, 12; — IV, ix, 11, et IV, iii, 20; — III, ii, 13, et III, iii, 26; — III, xi, 19, et IV, i, 2; — III, xi, 24, et IV, x, 21.
6. Quinte Curce, V, vii, 5.
7. Quinte Curce, VIII, x, 8.
8. Quinte Curce, IV, xiii, 10, xi, 22, xvi, 25; V, iv, 34, vii, 12; iii, 23; xi, 12; VI, v, 22, 32; VII, iv, 31, vii, 23; VIII, viii, 23; IX, v, 30.
9. Quinte Curce, VIII, x, 16 : hæc (oppida) omnia sita sunt in editis collibus, tum velut freni domitarum gentium, nunc originis suæ oblita serviunt, quibus imperaverunt.

Obtutuque hæret defixus in uno [1],

sa mémoire, qu'il oublie de surveiller, lui joue ce mauvais tour de lui suggérer des formules dont il n'a que trop abusé.

Un autre procédé, moins fréquent, est plus curieux. Quinte Curce veut-il mettre en scène un personnage nouveau, il nous donnera d'abord son nom, puis il le caractérisera rapidement au moyen de quelques traits empruntés à son état social ou bien à sa condition présente; enfin, dans une période courte, il notera un détail qui servira de transition au récit qui suivra. Le temps même des verbes ne variera guère; celui des premières propositions sera à l'imparfait, celui de la dernière au parfait : « Oxydatès était un noble Perse; condamné par Darius « à la peine capitale, il se trouvait alors dans les fers; après sa « délivrance, il fut nommé satrape de Médie [2]. » — « Il y avait « parmi les médecins célèbres un certain Philippe; compagnon « du roi et chargé de veiller sur sa santé dès l'enfance, il « aimait Alexandre non seulement comme un roi, mais comme « un pupille [3]. »

Si maintenant nous réunissons les résultats de cette analyse, nous constatons que le style de l'*Histoire d'Alexandre* renferme les éléments constitutifs du talent de Quinte Curce et qu'il porte la marque de l'époque.

Quinte Curce cherche à peindre par les mots, à donner la vie à tout ce qu'il touche, mais les procédés qu'il emploie appartiennent moins au prosateur qu'au poète, les images qu'il prodigue, tout ingénieuses qu'elles soient, deviennent fatigantes à force d'être répétées. Il est éloquent, il est aussi déclamatoire, il ne sait pas toujours éviter l'enflure, le vague, la monotonie. Il vise à l'élégance et à l'originalité; mais cette élégance n'est pas entièrement exempte d'affectation ou de recherche, cette originalité ne laisse pas que de sentir parfois l'effort; il semble trop souvent que Quinte Curce se soit dit : « Je voudrais finir par « quelque chose de brillant, de scintillant qui eût l'air d'une « pensée [4]. »

1. Virgile, *Énéide*, I, 499.
2. Quinte Curce, VI, II, 11.
3. Quinte Curce, III, VI, 1. Cf. VII, I, 5, 6; VIII, II, 35, VI, 8.
4. Beaumarchais, *Barbier de Séville*, I, II.

Ce n'est pas tout, le style de Quinte Curce a un dernier caractère que l'analyse précédente nous a laissé soupçonner, il est inégal : dans les passages les plus travaillés, les mieux écrits de l'*Histoire d'Alexandre*, il y a des impropriétés de langage, des négligences, des faiblesses de tout genre.

Cette inégalité explique les jugements des critiques, jugements si divers [1] que leurs auteurs semblent les avoir formulés à la manière de cette demoiselle de Briais qui croyait avoir vu quelque chose de la conversion de saint Augustin dans la fin de Quinte Curce [2]. Mais, si cette inégalité explique les jugements des critiques, elle n'en reste pas moins inexplicable, même après

1. Lemaire (*Op. l.*, t. III, page 322, sqq.) a réuni, après Snakenburg et Pitiscus, la plupart des jugements portés sur Quinte Curce. Nous croyons devoir en citer quelques-uns qui sont importants ou peu connus. — La Motte Le Vayer, *des Anciens et principaux historiens...*, Paris, 1646, page 267. — « Tant y a qu'entre les historiens Latins il n'y en a point qui soit plus « dans l'approbation générale que Quinte Curce. Les uns sont pour le « style de Tite-Live, les autres pour celui de Tacite, mais tous convien- « nent que Quinte Curce a très agréablement et très bien escrit. » — Du Perron, *Perroniana*, au mot Stiles, page 307 : « Une page de Quinte Curce « vaut mieux que trente de Tacite,... Quinte Curce est le premier de la « latiuité, si poli, si terse, et est admirable qu'en ses subtilitez il est « facile, clair et intelligible..... M. de Tyron qui était un grand homme « pour juger des stiles mettoit Quinte Curce au premier rang. » — Érasme, bien avant La Motte Le Vayer, faisait des réserves (*Ciceronianus*) et constatait que Quinte Curce avait des locutions inconnues à Cicéron. Les auteurs de la *Méthode latine de Port-Royal* préface) soutiennent qu'il ne peut former le style, « si l'on n'en excepte quelques phrases élégantes et « pleines de grâce, dont le choix est d'autant plus difficile qu'il suppose « une grande connoissance de la véritable pureté de la langue. » De nos jours, Bernhardy (*Op. l.*, pages 730 et 733) prétend que, par l'art de construire la phrase, il se rapproche de Cicéron, mais qu'il emploie certains mots d'une manière qui n'est pas naturelle; il le trouve d'ailleurs spirituel et piquant; Teuffel (*Op. l.*, § 299) compare son style à celui de Sénèque, il en signale le tour concis et antithétique, la couleur poétique et déclamatoire; il affirme néanmoins que son vocabulaire porte la marque de l'époque classique. — La Harpe (*Lycée*, t. I, page 330, éd. du Panthéon) : « Le style de Quinte Curce est très orné et très fleuri, mais il « convient à son sujet. » — Schoell (*Histoire de la littérature romaine*, t. II, page 384) : « Sa diction est pure et éloquente..... son style est trop orné « et quelquefois déclamatoire. » — On nous permettra de rapprocher de ces appréciations les jugements suivants, qui sont peut-être un peu sommaires : R. Frary, *La question du latin*, Paris, Cerf, 1885, page 152 : « Quinte Curce n'est qu'un historien de pacotille; quoiqu'on le lise en classe, il n'a rien de classique. » — *Handbuch der klassischen Alterthumswissenschaft*, herausg. von I. Mueller, Nördlingen, 1885, t. II, page 401 : « Quinte Curce est aussi emphatique et aussi outré que possible. »

2. Sévigné, *Lettres*, éd. Hachette, t. VI, page 441. — Cf. t. IV, page 280.

ce que nous avons dit dans les pages précédentes. On ne saurait l'attribuer uniquement à l'influence du milieu, d'une éducation telle que « quand on l'a reçue, comme dit Pétrone, on n'est « pas plus capable d'avoir du goût, qu'il n'est possible de « sentir bon quand on fréquente trop la cuisine [1]. »

On ne saurait même l'expliquer d'une manière satisfaisante, en considérant l'*Histoire d'Alexandre* comme l'œuvre d'un homme qui, n'étant pas du métier [2], écrit avec recherche ou négligence, suivant que son attention est plus ou moins tendue. A un caractère aussi général, aussi profondément marqué, il faut chercher une cause générale et puissante; nous la trouverons sans doute en résolvant un dernier problème, en déterminant le genre d'ouvrages auquel appartient l'*Histoire d'Alexandre*, le but que Quinte Curce se proposait en l'écrivant.

1. Pétrone, *Satyricon*, 2 : qui inter hæc nutriuntur, non magis sapere possunt, quam bene olere, qui in culina habitant.

2. Cette explication aurait une valeur assez considérable si l'on admettait avec nous (cf. page 49, sqq.) que notre historien est le même personnage que le consul Curtius Rufus.

CHAPITRE V

NATURE DE L'OUVRAGE — CONCLUSION

I. Nature de l'ouvrage de Quinte Curce. Prédominance de l'idée morale. L'*Histoire d'Alexandre* a été lue dans les salles de récitation; les allusions. — II. Appréciation définitive de Quinte Curce.

I

En écrivant l'*Histoire d'Alexandre*, Quinte Curce a-t-il, volontairement ou non, fait de cette histoire un panégyrique ou un roman? Ce sont là deux questions intéressantes, délicates et souvent discutées.

La première ne nous arrêtera guère, car, depuis Sainte-Croix [1], on ne discute plus l'opinion de Leclerc [2] et de W. Vincent [3]; on ne saurait en effet prendre pour un panégyriste [4] l'écrivain qui a marqué de traits si vigoureux la corruption d'Alexandre [5].

La deuxième question ne saurait être écartée sans débat. L'opinion des critiques qui font de Quinte Curce un romancier est ancienne [6], elle a eu des partisans à toutes les époques,

1. Sainte-Croix, *Op. l.*
2. Clericus, *Ars critic.*, *Op. l.*, t. II, page 531, sqq.
3. W. Vincent, *Op. l.*, t. I, page 7.
4. Les modèles de panégyrique ne manquaient pas cependant à Quinte Curce (cf. Diogene Laerce, VI, 84), et ces modèles furent connus à Rome bien après lui, puisqu'Alexandre Sévère se les faisait lire, ou tout au moins se faisait lire des ouvrages analogues (cf. Lampride, *Alexandre Sévère*, 35).
5. Cf. Quinte Curce, VI, II, 1; VI, 1, etc.
6. Après la longue bibliographie que nous avons donnée précédemment (page 18, sqq.), il nous semble inutile d'énumérer les noms de tous les

elle a repris faveur en ces derniers temps, et, en France, elle est presque considérée comme indiscutable. Elle n'est cependant pas justifiée.

Deux savants allemands fort distingués, MM. Vogel[1] et Eussner[2], ont, il y a une quinzaine d'années, protesté avec énergie contre cette qualification de romancier infligée à Quinte Curce. On ne saurait, disent-ils, compter parmi les romanciers un écrivain qui consulte des documents nombreux et sérieux, donne des chiffres abondants et exacts, trace des descriptions dont la vérité est confirmée par les récits des voyageurs modernes.

Ils ont raison; on voudrait qu'ils eussent réfuté chacun des arguments du critique qui a le plus contribué à populariser cette opinion erronée, et qu'ils eussent un peu plus insisté sur l'inexactitude du mot roman appliqué à l'*Histoire d'Alexandre*. Ce n'était pas là une entreprise qui dût les effrayer; en effet,

critiques qui ont résolu cette question affirmativement ou négativement; nous citons seulement les opinions peu connues ou particulièrement intéressantes :

Sévigné, *Op. l.*, t. XI, page 105 : « Je n'ai jamais aimé l'histoire toute « sèche; mais quand elle est ornée de jolis traits, de faits *un peu fabuleux*, « dans le goût, par exemple, de Quinte Curce, oh! alors, je la lis avec « grand plaisir. »

L'opinion de Mme de Sévigné était encore généralement admise au XVIIIe siècle ; on trouve une preuve de ce fait dans l'anecdote rapportée par l'auteur anonyme d'un voyage en Grèce : cf. C. D. S. M., *Nouveau Voyage de Grèce, d'Égypte, de Palestine....*, La Haye, 1724, page 89.

De nos jours, elle a été reprise par Sainte-Croix (*Op. l.*), par Raun (*Op. l.*, page 46), par Bernhardy (*Op. l.*, pages 730,733, avec quelques réserves), surtout par M Chassang (*Op. l.*, page 313, sqq.), et enfin par M. Egger (*Mémoires de littérature ancienne*, Paris, Durand, 1862, page 470-471), qui s'exprime ainsi : « Un auteur qui paraît avoir écrit sous Tibère, « et qui nous a bercés, dans les écoles, de son éloquence un peu empha- « tique, Quinte Curce, est le plus ancien aujourd'hui de ces écrivains, par « qui le roman se substitue peu à peu à l'histoire. » Et il ajoute : « Il « nous fournira l'occasion naturelle d'observer, dès ses commencements, « ce travail qui s'accomplit déjà dans l'imagination païenne, et qui pré- « pare aux chanteurs de l'Occident chrétien les éléments poétiques d'in- « nombrables légendes. » Il est fort regrettable que M. Egger n'ait pas tenu sa promesse, ou du moins n'ait pas publié le résultat de ses travaux sur ce point.

1. Th. Vogel, *Op. l.*, t. I, page 7.

2. A. Eussner, *Philologus*, t. XXXII, page 559; l'imitation évidente de Tite-Live par Quinte Curce, ajoute M. Eussner, montre bien que notre auteur avait eu l'intention d'écrire une histoire et non un roman. — Th. Zolling (*Op. l.*, pages 17, 18, note 14) partage l'opinion de Vogel et d'Eussner.

parmi les arguments allégués par le critique dont nous parlons, les uns reposent sur une erreur d'information [1] ou même de fait [2], et par conséquent doivent être écartés sans discussion; les autres, qui paraissent au premier abord plus probants, après examen, ne prouvent rien. Faut-il en effet le rappeler? l'anecdote de Thaïs et celle des Amazones, les nombreux récits de prodiges, l'ambassade des Carthaginois, l'épisode d'Abdalonyme ne suffisent pas à justifier l'appréciation qu'on a émise sur l'ouvrage de Quinte Curce. L'ambassade des Carthaginois [3] et l'épisode d'Abdalonyme [4] ont probablement un fondement réel; l'anecdote de Thaïs et celle des Amazones ont été rapportées par d'autres historiens [5], les récits de prodiges sont nombreux dans Hérodote, dans Tite-Live, dans Arrien lui-même [6], et cependant aucun de ces historiens n'a reçu le nom de romancier que l'on donne si volontiers à Quinte Curce [7].

Admettons-le cependant, tous les arguments qu'on a entassés reposent sur un fondement réel, et l'on n'a pas jugé Quinte Curce d'après les règles particulières d'une loi d'exception, il n'en restera pas moins vrai que le nom de roman ne convient pas à l'*Histoire d'Alexandre*. Le roman n'est plus sans doute, comme le définissait Huet, « une fiction d'aventures amou-« reuses, écrite en prose avec art pour le plaisir et l'instruc-« tion des lecteurs, » il a de bien autres visées; il ne se prive ni de chiffres abondants, ni de descriptions exactes, ni de renseignements pris à des sources scientifiques et sérieuses, mais il a un caractère distinctif : il relie tous ces documents par une intrigue de pure imagination. Ce caractère spécifique manque à l'œuvre de Quinte Curce; dans l'*Histoire d'Alexandre*, il n'y a

1. M. Chassang croit à tort que les chiffres de Quinte Curce sont tous exagérés, cf. page 171, et Droysen, *Op. l.*, t. I, page 266.
2. Cf. *supra*, page 133.
3. Cf. Droysen, *Op. l.*, page 283, n. 2.
4. Cf. Droysen, *Op. l.*, page 279.
5. Cf. *supra*, page 116, etc.
6. Quinte Curce est relativement aux prodiges plus sévère qu'Arrien, cf. page 181.
7. M. Chassang ajoute en outre que Quinte Curce est hyperbolique; soit, mais hyperbolique n'est pas synonyme de romanesque. Il signale en outre comme romanesques l'anecdote de Spitamène, celle des barbares et de Bucéphale; mais la présence de ces deux anecdotes, insignifiantes d'ailleurs, peut être expliquée tout autrement qu'elle ne l'a été par M. Chassang.

pas trace de ce que l'on pourrait appeler une intrigue inventée; le fond, les détails sont vrais; si parfois cependant ils ne le sont pas, Quinte Curce ne peut en être rendu responsable, ayant lui-même mis ses lecteurs en garde, ou ayant cru, avec beaucoup d'autres historiens, à l'exactitude des documents dont il se servait.

Si l'œuvre de Quinte Curce n'est pas un roman, est-ce une histoire au sens strict du mot? Les jugements si divers que l'on en a portés viennent peut-être de ce que l'on n'a voulu choisir qu'entre ces deux alternatives, sans consentir à examiner s'il n'y avait pas place pour une troisième.

Une lecture ininterrompue de l'ouvrage de Quinte Curce produit un effet singulier, on éprouve un sentiment inexpliqué et désagréable; on est choqué de la disproportion qu'il y a entre les diverses parties. Nous avons plus haut signalé ce fait et nous avons essayé de l'expliquer; notre explication n'est peut-être pas suffisante, et nous serions tenté de croire que cette disproportion est voulue ou même inévitable. Quinte Curce a cherché à faire de l'histoire une école de morale pratique [1]; il s'est fait de l'histoire une opinion particulière qu'il partage avec Xénophon [2], Cicéron [3], Sénèque [4], Tacite [5]; il aurait pu, avec Plutarque, dire dans sa préface : « C'est en vue d'autrui que « j'ai entrepris d'écrire la biographie des hommes illustres, et « j'y ai pris goût pour moi-même. Leur histoire est comme un « miroir où je m'efforce de régler ma conduite tant mal que « bien sur l'image de leurs vertus. Il me semble que j'entre en « communion de vie avec chacun d'eux quand, leur donnant « tour à tour l'hospitalité de mon foyer, je contemple la gran- « deur et la beauté de leur âme à travers leurs actions [6]. »

1. Ce n'était pas une entreprise qui dût paraître bien étrange aux contemporains de Quinte Curce, on a pu s'en convaincre (cf. page 247, sqq.), et c'est une entreprise qui avait été tentée par d'autres que par le biographe d'Alexandre; la morale s'était déjà introduite dans l'histoire avec Valère Maxime, peut-être même avec Tite-Live, s'il en faut croire Sénèque. Cf. Sénèque, *Lettres*, 100 : Nomina adhuc Livium, scripsit enim et dialogos quos non magis philosophiæ annumerare possis quam historiæ.

2. Xénophon, *Éloge d'Agésilas*, 6. — Cf. Isocrate, *Discours à Nicoclès*.

3. Cicéron, *Pro Archia*, VI, 11. — Cf. *de Oratore*, II, ix, 35, sqq.

4. Sénèque, *Lettres*, 64. — Cf. 25, 20, 102; *des Loisirs du sage*, 28.

5. Tacite, *Agricola*, 46; *Ann.*, IV, xxxii-xxxiii.

6. Plutarque, *Paul-Émile*, 1.

On se convaincra sans peine de l'exactitude de ce fait. Il y a en effet, à côté des maximes de morale, des analyses psychologiques, un nombre considérable d'anecdotes qui toutes sont pour Quinte Curce des occasions à leçons de morale, soit qu'elles aient Alexandre pour héros [1], soit qu'elles mettent en scène les comparses du drame, Darius, Charidème [2], Patron [3], Ménédème, Hypsicrate [4], ou même des personnages tout à fait secondaires, les pages Alexandre et Charus [5].

En associant la morale à l'histoire, Quinte Curce, on n'en saurait guère douter, a dû prendre quelque chose de cette ardeur de prosélytisme qui entraînait tous les moralistes, ses contemporains [6]; s'il n'a pas été un Papirius Fabianus, saisissant toutes les occasions de tonner contre son siècle [7], il a tout au moins cédé facilement au plaisir ou au devoir de le rappeler à la vertu, en lui montrant, dans le lointain de l'histoire, les conséquences des actes bons ou mauvais, et il a dû s'empresser de saisir tous les moyens de donner plus de retentissement à ses leçons.

Il n'a pas dû négliger celui que lui fournissaient les lectures publiques. Elles brillaient alors du plus vif éclat : elles offraient à l'historien, aussi bien qu'à l'orateur ou au poète, le moyen de faire connaître et applaudir ses œuvres [8]; elles permettaient au moraliste de s'adresser directement à un auditoire attentif et choisi, qui ne pouvait se soustraire aux leçons qu'on voulait lui faire entendre.

Quinte Curce n'a pas manqué de profiter des avantages que les lectures publiques mettaient à sa disposition.

On en a le sentiment à la lecture de certaines anecdotes [9], d'épisodes longuement développés [10], de descriptions travaillées

1. Cf. page 257, sqq.
2. Quinte Curce, III, ii, 10, sqq.
3. Quinte Curce, V, xi, 1, sqq.
4. Quinte Curce, VII, vii, 34.
5. Quinte Curce, VIII, xi, 10, sqq.
6. Cf. C. Martha, *Les moralistes...*, *Op. l.*, pages 103, 104.
7. Sénèque, *Oratorum et rhetorum...*, *Op. l.*, *Controvers.* II, préf. 2.
8. Sénèque, *Oratorum et rhetorum...*, *Op. l.*, *Controvers.* X, préf. 8. Titus Labiénus lisait des fragments de son histoire, comme Claude devait le faire un peu plus tard, avec moins de danger et moins de succès aussi. Cf. Suétone, *Claude*, 41; *Auguste*, 89.
9. Cf. page 244, et Quinte Curce, IV, vi, 7; III, xiii, 1.
10. La conspiration de Dymnus (VI, vii-xi), le complot d'Hermolaüs (VIII, vi-viii).

avec amour [1]; on en a la preuve en y regardant d'un peu près. Ces récits qui commencent par de véritables exordes et se terminent par des péroraisons bien caractérisées [2], le ton oratoire de tout l'ouvrage, ces tours de phrase, échappés à l'écrivain et qui se retrouvent textuellement dans des déclamations [3], démontrent clairement que l'*Histoire d'Alexandre* a eu la fortune, bonne ou mauvaise, d'être lue dans les salles de récitation [4]; mais ce qui achève de rendre cette hypothèse plus vraisemblable, c'est, il nous semble, le nombre relativement considérable d'allusions que l'on relève dans l'œuvre de notre historien.

Sous l'empire, les Romains ne jouissant pas de ce bonheur, si apprécié par Tacite [5], « de penser librement et de pouvoir dire « librement ce qu'ils pensaient », avaient, pour échapper à la contrainte qui pesait sur eux, contracté l'habitude de comprendre à demi-mot. Louangeuse ou satirique, ils ne laissaient jamais passer une seule allusion; ils en voyaient même où nul n'avait songé à en mettre.

C'était au théâtre surtout que les faiseurs et les amateurs d'allusions se donnaient carrière; le peuple tout entier se tournait vers César quand Labérius prononçait ce vers bien connu :

Necesse est multos timeat quem multi timent [6];

il applaudissait Auguste, en entendant parler d'un « maître juste et bon [7] » et souriait à un vers qui pouvait paraître blâmer la mollesse du fondateur de l'empire [8]. Ce jeu n'était pas sans danger, tout au moins pour le poète et pour les acteurs; les empereurs, y voyant une forme d'opposition à leur gouvernement, une critique inconvenante de leurs actes, se montraient inflexiblement cruels. Sous prétexte d'attaques personnelles de

1. Cf. page 212, sqq.
2. Cf. page 225, sqq.
3. Cf. Quinte Curce, V, I, 38, honos auribus habitus sit, et Quintilien, *Déclamations*, III, I.
4. Plusieurs épisodes de l'*Histoire d'Alexandre* avaient été pris par les rhéteurs pour sujets de leurs déclamations (cf. page 241, sqq.), il y a là un argument en faveur de notre hypothèse.
5. Tacite, *Histoires*, I, I.
6. Macrobe, *Saturnales*, II, VII, 4, 5.
7. Suétone, *Auguste*, 53.
8. Suétone, *Auguste*, 43.

ce genre, Tibère condamna à mort Scaurus, l'auteur d'une tragédie d'Astrée [1], Caligula fit brûler un malheureux auteur d'atellanes [2], Néron bannit l'acteur Datus [3], et Domitien l'écrivain Helvidius Priscus [4]. Ces dangers cependant n'arrêtaient personne; spectateurs et acteurs rivalisaient d'ingéniosité, les uns pour découvrir les allusions que l'auteur avait glissées dans son œuvre, les autres pour les souligner d'un geste, d'une inflexion de voix.

A l'exemple des auteurs dramatiques, les écrivains de cette époque prirent l'habitude de faire des allusions à ce qui se passait autour d'eux, et, naturellement, ceux qui ambitionnaient l'honneur de lire en public leurs productions littéraires et de les faire applaudir par les habitués des salles de récitation, recherchaient surtout ce moyen sûr et facile de conquérir le succès [5].

Quinte Curce n'a pas manqué de s'en servir.

Les allusions que l'on relève dans son ouvrage sont de genres très différents. Les unes sont tout à fait inoffensives et ont trait à des faits passés [6] ou présents, mais qui ne visent en aucune façon l'empereur régnant; d'autres au contraire sont des malices, des attaques dont l'empereur est incontestablement l'objet.

Le mot bien connu de César, appelant « citoyens » ses soldats révoltés [7], n'a pas été prêté sans intention à Alexandre [8]; l'aventure de Cléophis et d'Alexandre devait rappeler celle de César et de Cléopâtre [9], de même que la marche triomphale d'Alexandre faisait songer à Antoine, qui voulut, comme Alexandre, imiter Bacchus [10]; toutefois ces allusions à des faits déjà anciens

1. Tacite, *Dialogue des orateurs*, 2.
2. Suétone, *Caligula*, 27.
3. Suétone, *Néron*, 39.
4. Suétone, *Domitien*, 10.
5. Sur la littérature d'allusions, cf. G. Boissier, *l'Opposition sous les Césars*. Paris, Hachette, 1875.
6. Il est incontestable que certaines allusions ont trait à des faits relativement éloignés. — Cf. Sénèque, *Thyeste*, 247; Suétone, *Tibère*, 61, et surtout Boissier, *l'Opposition sous les Césars*, *Op. l.*, pages 89, 90.
7. Suétone, *César*, 70.
8. Quinte Curce, X, II, 27.
9. Quinte Curce, VIII, X, 33. Cette hypothèse est de A. Von Gutschmid. Cf. Kaerst, *Op. l.*, page 47.
10. Sénèque, *Oratorum et rhetorum....*, *Op. l.*, *Suasoria* I, 6, page 5 : « .... Antonius vellet se Liberum patrem dici, etc., habitu quoque et comitatu Liberum imitaretur..... »

pouvaient avoir été imaginées par un des prédécesseurs de Quinte Curce, Timagène, par exemple, et notre historien n'avait peut-être eu que la peine de les prendre dans le Περὶ βασιλέων [1].

Le procès d'Amyntas [2], compromis à cause de son intimité avec Philotas, ramenait le souvenir vers un fait beaucoup plus récent, le procès de Térentius, compromis à cause de son amitié pour Séjan; Amyntas devait d'autant plus faire songer à Térentius que l'ami de Philotas se défendait avec les mêmes arguments dont s'était servi l'ami de Séjan, si toutefois les discours que Tacite [3] et Dion Cassius [4] nous ont transmis reproduisent le fond de la plaidoirie prononcée devant Tibère.

L'anecdote de l'athlète Dioxippe [5], qu'Horratas, soutenu par d'autres Macédoniens, injurie en le traitant de brute inutile, et qu'Alexandre finit par regretter, pourrait bien être un plaidoyer en faveur de la gymnastique grecque, que le vieux parti romain attaquait alors, dont Sénèque un peu plus tard allait parler avec tant de mépris [6] et contre laquelle allaient s'insurger Pline l'Ancien [7] et Tacite [8].

Les rapprochements fréquents entre la situation des Parthes à l'époque macédonienne [9] et à l'époque romaine [10], les constatations fréquentes du respect dont Alexandre est entouré [11], sont dus évidemment au sentiment, conscient ou non, des préoccupations qui hantaient alors les esprits.

Toutes ces allusions intéressaient à coup sûr les auditeurs de Quinte Curce, elles donnaient à cette *Histoire d'Alexandre* un certain caractère d'actualité qui n'était pas sans charme, mais elles ne suffisaient pas pour réveiller complètement et captiver l'attention; elles manquaient de piquant. Celles-là seules qui

1. C'est une hypothèse de Kaerst, *L. l.*, mais seulement pour l'anecdote de Cléophis.
2. Quinte Curce, VII, I, 10, sqq.
3. Tacite, *Annales*, VI, 8. — Cf. surtout Quinte Curce, VII, I, 26, sqq., et Tacite, VIII, IX, 30, et *supra*, page 34, sqq.
4. Dion Cassius, LVIII, XIX, 1.
5. Quinte Curce, IX, VII, 16, sqq.
6. Sénèque, *Lettres*, LXXXVIII, 18; XV.
7. Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 26; XXXIV, 168.
8. Tacite, *Annales*, XIV, 20.
9. Quinte Curce, V, VII, 9; VIII, 1; VI, II, 12.
10. Suétone, *Caligula*, 19; Dion Cassius, LIX, page 653.
11. Quinte Curce, IV, X, 23; X, X, 20.

touchaient à l'empereur étaient capables de soulever des applaudissements frénétiques, moins destinés, il est vrai, à prouver l'enthousiasme des spectateurs pour l'écrivain qu'à manifester leur haine pour le tyran dont il n'était guère permis de tirer une autre vengeance.

Quinte Curce n'a pas négligé cet élément de succès ; s'applique-t-il à montrer la funeste influence que la débauche eut sur le caractère, naturellement bon, d'Alexandre [1], il critique par là même Caligula, qui avait tout d'abord excité tant d'espérances [2] et dont l'abus des plaisirs, au dire de Philon [3], avait fait le monstre que l'on sait. Il le critique encore, éveillant le souvenir de faits inouïs, rapportés par Suétone [4], quand il s'élève avec tant de force contre l'alliance de la corruption et de la cruauté chez Alexandre [5].

Le discours de Callisthène contre la prétention affichée par Alexandre de se faire adorer [6] atteint directement Caligula, qui, de son vivant, se fit décerner les honneurs divins [7]. Le récit de cette revue solennelle, où la cavalerie de Perdiccas écrase l'infanterie de Méléagre [8], a dû rappeler une tentative du même genre que Caligula avait risquée en Gaule [9]. Enfin la phrase, sur laquelle on a tant discuté, « *lucem caliganti reddidit mundo* [10] », paraît bien être à la fois une flatterie à l'adresse de Claude, une méchanceté contre Caligula et un de ces jeux de mots que Quinte Curce [11] se permet parfois.

Ainsi donc, si nous ne nous laissons pas aveugler par cette

1. Quinte Curce, V, vii, 1, sqq.
2. Suétone, *Caligula*, 7. — Suétone, avec un peu plus d'exagération dans la forme, divise, comme Quinte Curce l'avait fait pour Alexandre, la vie de Caligula en deux parties bien distinctes. Cf. Suétone, *Caligula*, 22.
3. Philon, *Leg. ad Caium*, page 1034, trad. Bellier, cité par Duruy, *Histoire des Romains*, t. IV, 1882, page 374.
4. Suétone, *Caligula*, 32.
5. Quinte Curce, IX, x, 29.
6. Quinte Curce, VIII, v, 15.
7. Suétone, *Caligula*, 22. — Dion Cassius, LIX, 29. — Philon, *Leg. ad Caium*, page 542. — Il y avait peut-être aussi un éloge indirect à l'adresse de Claude, qui avait défendu qu'on l'adorât comme son prédécesseur. — Dion Cassius, LX, 5.
8. Quinte Curce, X, ix, 16.
9. Suétone, *Caligula*, 48.
10. Quinte Curce, X, ix, 4. — Cf. page 42.
11. Cf. Quinte Curce, VII, v, 15 : « qui intemperantius *hauserant... exstincti sunt;* » IV, xiv, 14 : « quos locavit *aversos* jam *terga præbent.* »

prévention naturelle [1] que chaque homme a pour ses propres idées, si nous ne nous abusons pas sur le résultat de nos recherches, Quinte Curce a écrit une œuvre d'un caractère tout particulier. Il a considéré les faits historiques comme des thèmes de développements moraux et oratoires, il les a exposés de manière à produire le plus grand effet possible sur un public d'auditeurs amoureux de beau langage. Enfin il n'a pas écrit son histoire d'un seul jet; les épisodes destinés à être lus en public ont été composés séparément, peut-être à de longs intervalles, et reliés plus tard les uns aux autres, et sans grand souci de la forme ou de l'importance historique de ces faits [2].

II

Dans cette longue étude, où nous avons moins cherché à prouver qu'à connaître et à expliquer, nous avons procédé par constatations, par analyses aussi exactes que possible, puis nous avons sommairement indiqué les conséquences des faits constatés, les résultats de nos analyses successives.

Rapprochés les uns des autres, ces résultats et ces conséquences éclairent plus d'un point resté obscur jusque-là.

Quinte Curce nous apparaît désormais comme un Romain du Ier siècle, qui, avec des qualités personnelles d'observateur, de peintre et d'orateur gâtées par l'éducation, le milieu, compose pour le public tout spécial des salles de récitation des lectures historiques et morales.

Voulant faire de l'histoire une école de morale, Quinte Curce a été amené à examiner de préférence, à dessiner fortement la personnalité morale d'Alexandre, dût-il par là même négliger les faits à propos desquels cette personnalité n'était pas en jeu.

Cette préoccupation de ne voir toujours que le côté moral des événements a rendu souvent Quinte Curce indifférent aux détails techniques, aux descriptions minutieuses des manœuvres

1. On nous permettra de rappeler ici l'observation suivante que Quinte Curce met dans la bouche de Cobarès (VII, IV, 11) : « Obstat..... naturalis eorum quæ excogitaveris amor..... Expertus es unumquemque, quod ipse reppererit, aut solum aut optimum ducere. »

2. Cf. page 219, sqq.

sur les champs de bataille, elle l'a peut-être empêché d'attacher autant d'importance qu'il aurait fallu au choix et à la critique des documents historiques.

Enfin cette préoccupation s'est traduite dans la composition, par des retours inutiles sur les événements déjà racontés, dans le style, par ces maximes, ces réflexions dont l'expression parfois compassée et froide contraste désagréablement avec la vivacité du contexte.

Sorti des écoles des rhéteurs, habitué par conséquent à ne voir dans les questions les plus complexes qu'un seul élément, celui qui prêtait le plus aux artifices oratoires, Quinte Curce n'a indiqué qu'en passant, et en termes peu explicites, cette lutte solennelle qui mettait aux prises la civilisation et la barbarie [1]; il n'a pas compris les talents politiques de son héros, il n'a pas deviné la grande idée qu'avait eue Alexandre de fonder un empire universel avec Babylone pour capitale, il n'a vu dans l'adoption des mœurs et du luxe des Perses que l'erreur d'un esprit enivré d'orgueil [2], il a pris pour des accès inconscients de bonté les procédés généreux dont Alexandre usait envers les vaincus; il n'a pas rendu justice à ses talents militaires, et ici le Romain, jaloux de tant de gloire, s'est uni au rhéteur et au philosophe pour expliquer par le hasard une si prodigieuse fortune [3].

L'influence des lectures publiques ne lui a guère été moins préjudiciable. Elle a entretenu et développé les habitudes, les défauts qu'il tenait de l'éducation et du milieu où il vivait.

Ce ton oratoire, dont la continuité nous choque, était le seul qui convînt au lieu où Quinte Curce lisait son œuvre; ces sentences, ces pointes, toutes ces recherches de style qu'on a tant critiquées, étaient commandées par le goût des auditeurs; quelque penchant que Quinte Curce ressentît pour les classiques, quelque admiration qu'il eût pour Tite Live, son modèle et peut-être son maître [4], il lui fallait bien accorder quelque chose à la jeune école, à ces novateurs qui voulaient tout ignorer du passé

1. Quinte Curce, III, x, 8; V, vi, 1, etc.
2. Cf. page 255, sqq.
3. Cf. page 263, note 4.
4. Cf. page 276, n. 5.

et ne consentaient à lire de Cicéron que les discours dont Cestius avait écrit la réfutation [1].

Ce désir de leur plaire avait bien ses inconvénients. Tandis que, l'esprit toujours tendu, Quinte Curce s'appliquait à balancer harmonieusement ses antithèses, à finir ses développements sur une pointe inattendue, à revêtir une idée commune, voire banale, d'une enveloppe brillante, et, par une alliance imprévue, à donner du prix aux termes les plus vulgaires, il ne s'apercevait pas qu'il répétait des mots et presque des phrases entières, qu'il laissait échapper des négligences, qui, indifférentes à un auditeur, affectent désagréablement l'esprit d'un lecteur cultivé.

Cette influence des lectures publiques a été plus néfaste encore; elle s'est exercée sur le plan même de l'ouvrage, elle a aggravé un défaut que nous avons signalé et a fait que les parties destinées à être lues ont été démesurément développées, que les autres ont été rédigées avec une négligence hâtive, que les unes et les autres présentent des inégalités choquantes.

Après la critique, l'éloge doit avoir sa part.

Cet historien, dont on a dit tant de mal, a consulté de nombreux ouvrages, sans les citer il est vrai [2]; il n'a jamais altéré les faits qu'il a empruntés à ses devanciers; il les a le plus souvent reproduits avec toutes leurs circonstances, tous leurs détails, se contentant de leur prêter l'éclat de son langage.

Sa crédulité n'est pas seulement, comme celle d'Hérodote, l'excès d'une qualité précieuse, l'absence de parti pris, elle est

1. Sénèque, *Oratorum et rhetorum....*, *Op. l.*, *Controvers.* III, *proœm.* 15, page 246.

2. On a précédemment expliqué (cf. page 103, sqq.) que les historiens anciens citaient rarement les auteurs dont ils se servaient; aux raisons générales qu'on a données il convient d'en ajouter de particulières, tirées du caractère moral de l'histoire de Quinte Curce. Ces raisons, M. Martha, sans songer à notre historien, les a exprimées dans un passage que nous lui demandons la permission de reproduire :

« A de telles études ne convient pas l'appareil de l'érudition. On ne peint pas les âmes avec des gloses. Sans doute un auteur, en ce sujet comme en tout autre, doit observer les règles d'une sévère critique et s'appuyer sur des textes; mais il n'est pas tenu de verser toutes ses notes devant le lecteur. C'est à l'écrivain de mériter du crédit par la clarté de son exposition, la vraisemblance de ses tableaux, la sincérité manifeste de son style. » C. Martha, *Études morales sur l'antiquité*, Paris, Hachette, 1883, avant-propos, page vi.

la manifestation d'un esprit sceptique et raffiné qui pense que le seul moyen de dire la vérité est peut-être de rapporter même les faits dont on n'est pas bien sûr; elle ne provient pas, en tout cas, d'un manque absolu de sens critique : on ne s'expliquerait pas, en effet, comment Quinte Curce, tout en puisant parfois à des sources suspectes, a su, presque toujours, éviter de se laisser prendre à ces légendes grossières dont ne se sont pas assez défiés des écrivains de meilleur renom.

Écrivain ingénieux, habile à rajeunir les idées par l'expression, il a de l'imagination, de la chaleur, de l'élévation ; il est éloquent et pathétique. Aux Romains, si amoureux d'éloquence par éducation et par tempérament, il a, par la bouche de Philotas, d'Hermolaüs, d'Alexandre, fait entendre ces harangues passionnées, entraînantes ou sagement politiques, que le nouveau régime avait bannies du sénat et du forum ; il leur a donné l'illusion de la liberté perdue; comme son contemporain, l'historien Servilius Nonianus, il a dû plus d'une fois soulever les clameurs admiratives de ses auditeurs [1], pleins de cet enthousiasme qu'après tant de siècles ressentirent Charles le Téméraire [2], Turenne [3] et Charles XII [4].

Il excelle dans l'observation morale, il a tenté d'exprimer les sentiments les plus subtils, les mouvements psychologiques les plus délicats ; il y a réussi.

Il a le sens du pittoresque, il trace en traits rapides, mais nets, le cadre des scènes qu'il veut peindre ; il aurait pu être un maître dans l'art de la description, les poétiques paysages qu'il a semés dans son ouvrage le prouvent assez. Il sait grouper les faits de manière à les mettre dans leur meilleur jour, à leur faire produire l'effet le plus saisissant; il sait, mieux que personne, dramatiser les événements, et, de tous ceux qui ont

1. Pline, *Lettres*, I, xiii, 3.

2. Suivant une tradition genevoise, les Suisses auraient, après la bataille de Granson, trouvé, dans les bagages du duc de Bourgogne, la traduction de Vasquez de Lucènes, qui aurait été le livre de chevet de Charles le Téméraire. Senebier (*Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Berne*, page 342) conteste l'exactitude de cette tradition.

3. Turenne, encore enfant, voulut se battre contre un ancien officier qui lui soutenait que l'histoire d'Alexandre écrite par Quinte Curce n'était qu'un conte fait à plaisir. — Cf. trad. de Quinte Curce, par Mignot, Paris, Le Clerc et Le Gras, 1781, t. I, préface.

4. Voltaire, *Histoire de Charles XII*, liv. I.

essayé de rivaliser sur ce point avec lui, aucun, pas même Racine, ne l'a surpassé.

Avec ses qualités et ses défauts, Quinte Curce est bien l'homme de son temps; il a des affinités singulières avec plus d'un de ses contemporains, et si, pour le définir, on voulait se servir d'une de ces formules dont la précision n'est pas toujours de l'exactitude, on pourrait dire peut-être, en rappelant la définition qu'on a donnée de Tite-Live [1], que Quinte Curce est le Lucain de l'histoire.

Somme toute, Quinte Curce historien ne sera jamais apprécié que par les esprits assez cultivés et assez forts pour n'avoir pas à craindre de se laisser égarer par lui; il sera toujours tenu en suspicion par les autres; il est inquiétant. Écrivain, il ne nous procurera jamais un plaisir sans mélange; il est inégal. C'est dans ce double fait qu'il convient peut-être de chercher la cause des fluctuations qu'a subies sa renommée, des jugements si divers qu'on a portés sur lui. Aux époques où les esprits s'appliquent volontiers à découvrir les faiblesses des écrivains, sa gloire diminue; elle grandit au contraire quand, selon le mot de Chateaubriand, on quitte la critique mesquine des défauts pour la critique féconde des beautés. Et c'est ainsi que l'avenir recommencera sans doute pour Quinte Curce le passé et que le reflux de l'opinion lui rendra la gloire que le flux lui avait enlevée.

1. On a dit que Tite-Live était le Virgile de l'histoire, cf. A. Biese, *Op. l.*, page 136.

APPENDICES

APPENDICE I

INVENTAIRE DES MANUSCRITS DE QUINTE CURCE [1]

I. — Manuscrits actuellement connus.

NEUVIÈME SIÈCLE

Codex Florentinus [2]. *Plut. LXIV*, cod. 35 (= *Flor.* A). Manuscrit en parchemin de la Bibliothèque Laurentienne à Florence, très bel in-quarto, à deux colonnes de quarante-huit lignes, écriture lombarde du IXe siècle [3]. Il a actuellement 124 feuillets, mais il paraît primitivement en avoir eu 132, car le premier quaternion manque et le texte commence seulement III, x, 6, *vix gladio futurum opus*. Les dernières lignes du Xe livre sont devenues illisibles, à part la souscription : Q. CURTI RUFI HISTORIARUM ALEXANDRI MAGNI MACEDONIS LIBER DECIMUS FELICITER, AMEN. Les livres V et VI sont réunis, mais il y a la

1. Le titre de cet appendice indique le but que nous nous sommes proposé. Nous n'avons pas eu l'intention de donner un nouveau classement des manuscrits, — c'est un travail qui ne nous semble pas pouvoir être actuellement recommencé d'une manière utile, — nous avons plutôt voulu contribuer à l'histoire du texte qu'à sa constitution, et c'est pour cela que nous avons cru devoir dresser ici un catalogue chronologique. Nous avons dû, à notre grand regret, le laisser incomplet en bien des points; ainsi il nous a fallu, pour les manuscrits espagnols, nous borner à transcrire les indications trop sommaires et trop peu sûres d'Hænel, nos efforts pour les compléter et les vérifier étant restés infructueux. Nous n'en sommes que plus obligé envers les personnes qui ont bien voulu recueillir pour nous des renseignements et nous les transmettre; aussi l'on nous permettra de remercier ici publiquement MM. P. Meyer, membre de l'Institut; A. Thomas, professeur à la faculté de Toulouse; Beaurain, à Rouen; Maignien, à Grenoble; C. Ruelens, à Bruxelles; du Rieu, à Leyde; A. Piccolomini, à Céséna; F. Novati, à Milan; Ernesto et Alfredo Monaci, à Rome; C. Cipolla, à Turin; M. Mangeri, à Catane; F. Corradini, à Padoue; F. Rozanski, à l'Escurial; Von Heinemann, à Wolfenbüttel; Nitz, à Darmstadt; A. Adamkiewicz, à Cracovie.

2. A. M. BANDINI, *Catalogus cod. latin. Bib. Laurentianæ*, Florence, 1774-1775, t. II, page 724. — E. HEDICKE, *De codicum Curtii fide atque auctoritate*, Bernburg, L. Reiter, 1870, page 7, sqq.

3. Ce manuscrit a été attribué parfois au XIe siècle; mais M. Chatelain, maître de conférences à la Sorbonne, qui l'a vu, nous affirme qu'on doit lui assigner pour date le Xe siècle ou plutôt le IXe.

place de quelques lettres entre *semivivi*, le dernier mot du Ve livre actuel, et *pugnæ*, le premier du VIe; de plus, on lit en marge *hic deest*. La souscription du VIe livre est d'ailleurs exacte : EXPLICIT LIBER SEXTUS Q. CURTI RUFI HISTORIARUM VII INCIPIT. Entre les feuillets 116 et 117 [1], à la place de la lacune qu'offrent d'ailleurs tous les manuscrits (X, III, 15 à IV), une main ancienne a transcrit un fragment d'épopée française sur Alexandre, commençant par ces mots : *Dit Salomon al primier pas Quant de son libre mot lo clas. Est vanitatum vanitas* [2], etc.

Ce manuscrit porte des notes marginales d'une main ancienne et des corrections postérieures; il est connu depuis longtemps, il a été cité par Wagenseil [3] et collationné par Nicolas Heinsius [4], par Ant. Fr. Gorio [5], par Fr. de Furia. Il a été utilisé par Zumpt, Mützell, Hedicke [6].

* *Codex Parisinus* [7] 5716 (*Colbertinus* 4099, *Regius* 5244). Manuscrit en parchemin de la Bibliothèque nationale de Paris; in-quarto oblong, de 125 feuillets [8], contenant 30 lignes à la page; écriture du IXe siècle [9], reliure maroquin rouge aux armes de Colbert. Ce manuscrit a été écrit en minuscules par un certain moine Haimus, qui semble avoir fort peu compris ce qu'il lisait. Le feuillet 1 recto porte en lettres onciales la mention suivante : *Haimus monachus hoc volumen historiarum Alexandri magni in libris VIII domno Chuinrado* [10], *illustrissimo comiti, dedit, ut ipse accommodare ei dignetur expositionem Hrabani in librum ecclesiasticum ad transcribendum, cujus exordium est : « omnis sapientia ad* (lire ab) *nostro deo est »*.

Au-dessous est transcrit par un personnage du XIIIe siècle ou du XIVe

1. Entre les feuillets 115 et 116, dit BANDINI, *Op. l.*, page 724.

2. Ce fragment a été publié en entier par P. HEYSE, *Romanische inedita auf italiBibli.*, Berlin, 1836, page 3, sqq.

3. WAGENSEIL, *Pera Librorum juvenilium*, t. IV, page 578. Holstenius connaissait ce manuscrit, cf. *Mémoires de Trévoux....*, *Op. l.*, 1705. page 810.

4. Anno 1635, editio veneta in-12, ad quam varias codicis Fl. lectiones annotavit N. Heinsius (SNAKENBURG, *Op. l.*, *prol.* III). — Unius (florentini) excerpta perpetua optimi et antiquissimi sibi contigisse beneficio Ampliss. Nic. Heinsii prædicat Gronovius (*Observat.* II, 8), nec dubitamus, quin iidem sint, quos manu ipsius nobiliss. Heinsii notatos beneficio Cl. P. Burmanni in hac editione subjunximus (SNAKENBURG, *L. l.*). Cf. *Mémoires de Trévoux....*, *Op. l.*, 1705, page 810.

5. Pour d'Orville, en 1730; elle est actuellement à Oxford, à la Bodléienne. — Cf. *Codices manuscripti et impressi cum notis manuscriptis olim d'Orvilliani qui in Bibliotheca Bodleiana apud Oxonienses adservantur*. Oxford, 1806.

6. C.-TH. ZUMPT (éd. de Quinte Curce, Brunswick, Wieweg, 1849) le désigne par l'abréviation *Flor.* A.; J. MÜTZELL (*Op. l.*), par *Flor.*; E. HEDICKE (éd. de Quinte Curce, Berlin, Weidmann, 1867), par F.

7. Nous avons vu nous-même les manuscrits qui sont précédés d'un astérisque.

8. La numérotation des feuillets est d'une main moderne.

9. Cf. E. HEDICKE, *De codicum*, *Op. l.*, page 12, sqq. Ce manuscrit est attribué au XIIe siècle par le *Catalogue des manuscrits de la Bib. Nat.* (*Catalogus cod. manus. Bib. reg.*, Paris, 1744), t. IV, page 151. M. DELISLE croit qu'il faut lui donner la date que nous lui assignons. — C'est à ce manuscrit que MONTFAUCON fait probablement allusion dans la préface (p. II) de sa *Palæographia Græca*.

10. M. L. DELISLE se demande si ce Conrad n'est pas un des deux comtes de ce nom qui ont possédé le comté d'Auxerre au IXe siècle. — Cf. *Histoire générale de Paris*. Le *Cabinet des Manuscrits....* Paris, 1874, t. II, page 358.

un passage de Solin, p. 39, 12 M, depuis *legimus* jusqu'à *afflixit*. A la marge supérieure du feuillet 104 verso se trouve en caractères du XIVe ou du XVe siècle le nom d'un des possesseurs du manuscrit : *Henricus Lorus*.

Le texte traditionnel de Quinte Curce commence au feuillet 1 verso, sans suscription; on lit à la fin du IIIe livre : Q. CURTI RUFI HISTORIARUM LIBER III EXPLICIT, INCIPIT LIBER QUARTUS. Entre les livres V et VI, il y a la lacune habituelle; la fin du feuillet 51 verso et le commencement du feuillet 52 recto sont en blanc. Le copiste n'a pas confondu ces deux livres, et l'*explicit* du livre VI porte la numérotation traditionnelle. Ce manuscrit est malheureusement mutilé; il présente, outre les lacunes ordinaires, une lacune considérable due à la disparition de deux feuillets et qui commence au feuillet 120 verso, X, II, 10, *totis castris*, pour finir au feuillet 121 recto, X, V, 8, *vestibulum regiæ*. De plus, les derniers feuillets ont disparu et le texte se termine X, VIII, 14, à *armisque ponendis;* quelques mots sont omis aussi, VII, I, 23; X, I, 13.

Ce manuscrit, longtemps inconnu et considéré par Zumpt comme sans valeur [1], a été utilisé par Hedicke [2] et récemment collationné avec plus d'exactitude par Kinch [3].

Codex Einsiedlensis. Feuille de parchemin in-8°, faisant aujourd'hui partie du manuscrit 365 de la bibliothèque d'Einsiedeln. L'écriture en est bonne et paraît être de la fin du Xe ou du commencement du XIe siècle. Au milieu, l'encre a un peu blanchi; mais un lecteur, à l'aide de procédés chimiques, a rendu à quelques lettres leur couleur primitive, non sans quelque dommage pour le manuscrit lui-même.

Ce manuscrit contient un fragment du discours d'Amyntas et du récit des résultats qu'il eut. La ligne supérieure commence par *cere*, finale du mot *abducere* (Quinte Curce, VII, I, 36), et la dernière se termine par *mea sen* (Quinte Curce, VII, II, 8). Ce manuscrit a été signalé par O. Jahn [4], collationné par O. Kœchly [5] et décrit soigneusement par A. Hug [6].

Codex Rheinaugiensis. Manuscrit in-8°, en parchemin, provenant de l'abbaye de Rheinau; il appartient actuellement à la Bibliothèque cantonale de Zurich, où il est catalogué sous le n° XCV. Il contient, outre des ouvrages ou des extraits d'ouvrages ecclésiastiques, un Publius Syrus et deux fragments de Quinte Curce. Ces fragments commencent au feuillet 185 et contiennent : 1° le discours des Scythes à partir de *igitur unum* (VII, VIII, 12) jusqu'à *considera* (VII, VIII, 30);

1. C.-TH. ZUMPT, *Op. l.*, préface, X.
2. E. HEDICKE, édition de Quinte Curce, *Op. l.* Il le désigne par la lettre P.
3. C.-F. KINCH, *Quæstiones Curtianæ Criticæ*, Copenhague, 1883. — Cf. A. EUSSNER, *Specimen criticum ad scriptores quosdam latinos*, Wirceburgi, Stuber, 1868, page I, sqq.
4. O. JAHN, *Jahrb. für Philol.*, 1838, page 1052. — Cf. E. HEDICKE, *De codicum*, *Op. l.*, page 31.
5. Au dire de A. HUG. *Reinisches Museum*, XX, page 117, note.
6. *Philologus*, XXXI, page 334, — Cf. *Philologus*, XXXII, pages 169-170. — Sur la bibliothèque d'Einsiedeln, cf. *Serapeum*, t. I (1840), pages 358-359.

2° le discours d'Hermolaüs, la réplique d'Alexandre, et le début de la description de l'Inde, depuis *utor* (VIII, VII, 3) jusqu'à *ducibus usurus* (VIII, X, 2). Ce manuscrit a été découvert par le professeur Bursian; A. Hug en a publié une collation complète [1].

DIXIÈME SIÈCLE

Codex Bernensis [2] 451. Manuscrit en parchemin de la Bibliothèque de Berne; in-4°, de 147 feuillets; il comprend de 1 à 8 quelques lettres sur certains droits des évêques; de 9 à 144, le texte de Quinte Curce; de 144 verso à la fin, trois fragments intitulés l'un (a) ADNOTATIO PROVINCIARŪ ATQ. URBIŪ GALLICANARUM CŪ PRIVILEGIIS SUIS, l'autre (b) NOMINA OMNIŪ PROVINCIARŪ, le troisième (c) NOTITIA LOCORUM URBIS ROME. La partie du manuscrit contenant le texte de Quinte Curce est en bon état; elle a été écrite au Xe siècle, en minuscules françaises très lisibles, sur deux colonnes et par la même main; chaque colonne contient 23 lignes. Le titre du premier livre est d'une main postérieure (XIIIe ou XVe s.) et est ainsi libellé : QUINTI CURTII RUFI DE GESTIS ALEXANDRI MAGNI REGIS MACEDONUM LIBER II INCIPIT. Mais la numérotation des autres livres est conforme à celle que l'on suit ordinairement, et les *explicit* sont de la main qui a écrit le texte. Le Ve livre et le VIe sont réunis; il y a un blanc d'une demi-ligue après *semivivi;* les lacunes, communes à tous les manuscrits, sont indiquées par des blancs. Ce manuscrit a appartenu successivement à Pierre Daniel d'Orléans, puis à Jacques Bongars et enfin à la Bibliothèque de Berne. On lit sur la couverture la curieuse préface qui suit :

Ex vetere codice Claudii Fauchet, regii consiliarii. Hanc præfationem Robertus abbas huic libro jussit præponi et notulas, quæ, in diversis locis minio conclusæ, sunt appositæ. Quanquam dubitatum sit a nonnullis quis hujus libri, tam luculento sermone compositi, auctor exstiterit, ego tamen non sine causa opinor et assero Clitarchum, virum eloquentem et in litteris græcis eruditum, stilo græco hunc librum conscripsisse, atque opera Quinti Curtii in latinam linguam subinde fuisse translatum. Habet nimirum quam asserimus opinionem probationis quæ merito debeat approbari ingens fulcimentum, cum in nono libro semel et iterum, facta Clitarchi mentione, auctor esse referatur actorum quæ referuntur. Potest et illud nihilominus ad rectæ opinionis accedere testimonium quod Tullius Cicero in secundo libro epistolarum suarum scribit, dicens quia Clitarchus narraverit Darium ab Alexandro superatum; hujusmodi enim de Clitarcho assertiones valuerunt efficere ut Clitarchum confitear in actione tanti operis desudasse. Præterea dum perpendo et conjicio ex nonullorum historiographorum opusculis quam plurima bella Alexander

1. *Rheinisches Museum*, XX, page 117, sqq. — Cf. E. HEDICKE, *Op. l.*, page 32. — *Philologus*, XXXII, page 169. — A. HUG, *Quæstionum Curtianarum Pars prima*. Zürich, Fürrer, 1870.

2. H. HAGEN, *Catalogus codicum Bern.*, Berne, Haller, 1875, page 394. — DE SINNER, *Catal. cod. Mss. Bib. Bernensis*, Berne, 1760, t. I, page 359.

commiserit, antequam ad urbem Cælenas exercitum admoveret, duos libros (primos) in hoc deesse volumine audeo indubitanter affirmare. Primo forsitan libro explicantur modus nativitatis et actus infantiæ Alexandri. Secundus quoque continet qualiter Alexander in Pamphiliam transierit, ut illam subegerit, composueritque subactam. Tercius, ut in hoc volumine liquido apparet, initium sumit ab historia subsequenti.

C'est sans doute de ce manuscrit que Bongars avait envoyé une collation à Gruter [1]; il a été utilisé par Freinsheim, Zumpt, Mützell [2], Hedicke, et collationné par Orelli [3], O. Jahn [4] et Hug [5].

Codex Vossianus [6] Q. 20. Manuscrit en parchemin in-4°, qui a appartenu autrefois à la bibliothèque d'Isaac Vossius; il fait aujourd'hui partie de la Bibliothèque de Leyde.

Il se compose de trois parties réunies dès le XIVe siècle, ainsi qu'il ressort d'une note écrite au bas de la page 4 par une main du XIVe siècle : « *In hoc libello continentur liber de regibus Assiriorum et* « *captivitate Troie et inicio Romanorum. Hystoria Curti Rufi plures* « *continens libros quorum tertius est primus. Liber Esopi cujusdam* « *Greci fabulatoris de ortu et actu et fine Alexandri magni Macedonis.* « *Opuscula de libro hystoriarum Horosii excerpta et in unum breviarium* « *collecta.* » La première partie, écrite au XIIe siècle, se compose de 8 feuillets écrits sur deux colonnes à 26 lignes l'une. Le feuillet I recto contient les « CAPITULA CHRONICI HIERONYMI », aujourd'hui illisibles, à part l'inscription et quelques mots. Sur le feuillet I verso est le « LIBER DE REGIBUS ASSIRIORUM ET CAPTIVITATE TROIE ET INICIO ROMANORUM »; sur le feuillet II verso, l' « HISTORIA DARETIS FRIGII DE ORIGINE FRANCORUM. » A la fin du feuillet VIII verso, il y a une lacune après les mots « *Theoderico velociter* ». Du feuillet IX jusqu'au feuillet CI verso se lit l'*Histoire d'Alexandre :* CURTI RUFI HISTORIARUM LIBRI, en caractères du Xe siècle. La dernière partie du volume, plus récente, se compose de XLII feuillets et comprend : feuil. CII, LIBER ESOPI CUJUSDAM GRECI FABULATORIS PROSAICO ÆDITUS STILO DE ORTU ACTUVE AC FINE ALEXANDRI MAGNI MACEDONIS [7]; — feuil. CXVI, ALEXANDRI REGIS MACEDONUM ET DINDIMI REGIS BRAGMANORŪ DE PHYLOSOPHYA PER LITTERAS FACTA COLLACIO; — feuil. CXXI verso, ÆPISTOLA ALEXANDRI MAGNI AD ARISTOTELEM MAGISTRUM SUUM DE ITINERE VEL SITU INDIE; — feuil. CXXIX verso, OPUSCULA DE LIBRO HISTORIARUM OROSII EXCERPTA ET IN UNUM BREVIARIUM COLLECTA; — feuil. CXLI, CHRONICA ISIDORI DE ANTIQT̄. Les feuillets CXLII et CXLIV sont en très mauvais état.

1. *Lettre à Lingelsheim*, 14 février 1604 (Mss. de Paris, 7128, n° 226). Cf. H. HAGEN, *Zur Geschichte der Philologie*, Berlin, Calvary, 1879, page 109, n° 152.
2. Freinsheim le désigne par les lettres D ou Dan; Hedicke, par B.
3. J.-G. ORELLI, *Seebod. u. Jahn Jahrbuch. f. Phil.*, 1831 (t. IV), page 44, sqq.
4. Cf. T.-TH. ZUMPT, *Op. l.*, préface, page IX.
5. A. HUG, *Beiträge zur Kritik lateinischer Prosaiker*, Bâle et Genève, H. Georg., 1864, page 1, sqq. Cf. E. HEDICKE, *De codicum, Op. l.*, page 5, sqq.
6. Cf. E. HEDICKE, *Quæstionum curtianarum specimen....*, Berlin, G. Schade, 1862, page 33, sqq. — E. HEDICKE, *De codicum fide, Op. l.*, page 3, n. 3.
7. C'est l'épitome de Julius Valerius. Cf. *Pseudocallisthènes*, édition de Zacher, Halle, 1867, préf., page 5, et éd. Müller, préf., page VIII, sqq.

La partie qui nous intéresse spécialement, l'*Histoire de Quinte Curce*, a été écrite au xe siècle par un seul copiste, quoiqu'on constate, rarement d'ailleurs, quelques lignes de mains différentes. Elle se composait à l'origine de xciv feuillets, mais le dernier a disparu et le manuscrit finit sur les mots « *adtrectare eum* », X, x, 13. Il y a une lacune après les mots « *qui sub eodem rege victuri sunt* », X, iii, 14. La plus grande partie du feuillet xxviii et la moitié du feuillet x ont disparu. Jusqu'au feuillet xlii verso, les pages ont 33 lignes; à partir de là jusqu'à la fin, elles en ont 32 seulement. Le copiste était ignorant, il a réuni ou séparé des mots qui ne devaient pas l'être. Un correcteur du xe siècle a réparé un certain nombre d'erreurs ou d'omissions, d'après des manuscrits plus anciens. Enfin un savant du xve siècle a introduit des signes de ponctuation — le copiste ne connaissait que le point ou le point d'interrogation — et quelques explications de mots rares.

Les livres V et VI sont réunis, il n'y a pas de blanc après « *semivivi* », mais le correcteur a mis en marge : « *hinc deest* ». Il n'y a cependant aucune erreur de numérotation, car on lit à la fin du livre VI : Curti Rufi historiar̄. lib̄. vi explicit. incipit liber septimus.

Snakenburg a le premier collationné ce manuscrit; E. Hedicke l'a collationné à nouveau, en automne 1862, et s'est servi de sa collation dans son édition critique.

Codex Leidensis, n° 137. Manuscrit en parchemin de la bibliothèque de Leyde; in-4°, du xe siècle. Il a été écrit par 4 copistes; 8 autres ont aussi écrit quelques lignes; il a été revu par un correcteur de la même époque. Au xive siècle ou au xve, un inconnu l'a raturé et a introduit quelques corrections. Ce manuscrit, qui contient cxxxii feuillets à 29 lignes par page, excepté les feuillets lv et lvi, qui n'en ont que 28, est incomplet et se termine aux mots *dumtaxat patientem*, X, x, 16. Il a été collationné pour la première fois par Snakenburg, puis par E. Hedicke (pendant l'été 1864), qui l'a utilisé dans son édition [1].

Codex Vindobonensis [2] 492 (*Hist. prof.* 622). Manuscrit en parchemin conservé à la Bibliothèque de Vienne. Bel exemplaire in-4° de 20 lignes à la page. Écriture du xe siècle.

Les trois premiers feuillets contiennent la fin de l'ouvrage de Quinte Curce, depuis *id impetratum est*, X, viii, 22, jusqu'à *honos habetur*, X, x, 20, que suit la souscription : Q. Curti Rufi Hystoriarum magni Macedonis Alexandri liber X, explicit.

Au feuillet 3 verso commence *prophetiæ methodi* de la même main.

1. E. Hedicke, *De codicum*, *Op. l.*, page 5, n. 4. Il y a une description tout à fait insuffisante de ce manuscrit dans le *Catalogus librorum..... bibliothecæ..... Lugduno Batavæ*, Leyde, 1716, page 378.

2. Cf. *Tabulæ cod. manuscript..... in biblioth. palatina Vindobonensi asservatorum.....* Vienne, 1864, t. I, page 81. — E. Hedicke, *De codicum*, *Op. l.*, pages 31, 32, n. 29. — *Philologus*, t. XXXII, page 169.

Il faut remarquer les deux notes marginales suivantes, toutes deux du xve s.

F. III r°. *Supra in fine X^i libri habes alia de morte Alex^dri et alia habes ibidem que non habentur in sequentibus libris.*

F. VII v°, au bas. *Liber monasterii sancte Dorothee in Wienna.*

Ce manuscrit a été utilisé par E. Hedicke dans son édition, il le désigne par la lettre S.

Codex Herbipolitanus. Fragment sur parchemin qui se trouve à la Bibliothèque de Würzburg et qui a été successivement étudié par Reuss [1] et par Eussner [2]. Il est du xe siècle; il est très court. Le recto a treize lignes et contient un fragment du VIIIe liv., ch. I, fin du § 3 jusque vers le milieu du § 6, *oppressi sunt, quorum,* — les 3 dernières lignes sont peu lisibles; — le verso a treize lignes aussi et contient un fragment du même livre et du même chapitre, à partir du § 10, *quæ appellatur Bazaira,* jusqu'au milieu du § 14, *repulso et abire.*

Codex Darmstadiensis [3]. Manuscrit en parchemin de la Bibliothèque ducale de Darmstadt. C'est une simple feuille de 225 millimètres de haut sur 163 millimètres de large qui a servi autrefois de couverture et qui aujourd'hui est cataloguée sous le n° 3265. L'écriture est du xe siècle. Le manuscrit commence à *territoque rege* (IV, II, 14) et se termine à *fere interficiunt* (IV, II, 24).

DOUZIÈME SIÈCLE

* *Codex Parisinus* 5717 (ancien 5243). Manuscrit en parchemin de la Bibliothèque nationale, relié en parchemin; in-4° de 91 feuillets à 32 lignes la page; écriture du XIIe siècle. Initiale coloriée. Ce manuscrit a pour titre : QUINTI CURTII RUFI DE GESTIS ALEXANDRI MAGNI REGIS MACEDONUM LIBER SECUNDUS INCIPIT; *et pour souscription finale :* QUINTI CURTII RUFI HISTORIARUM ALEXANDRI MAGNI REGIS MACEDONUM LIBER NONUS EXPLICIT. Il n'y a pas de séparation matérielle entre le livre V (numéroté IV) et le livre VI; un correcteur a simplement ajouté en marge, en face de « *semivivi* », les mots « *hic desunt plura* ». Ce manuscrit porte un certain nombre d'additions marginales, entre autres au feuillet 33, en face du passage « *quibus dirutis* », V, V, 4; on y lit : *nota unde Plutarchus Alexandrum Julio Cæsari comparandum duxit.*

Ce manuscrit a appartenu à Claudius Puteanus, comme l'indique une note mise au bas du feuillet 1 recto.

* *Codex Regius* [4] 971. Manuscrit en parchemin de la Bibliothèque du

1. *Philologus*, t. V (1850), page 377. W. Schneidewin signale ce manuscrit et suppose (page 378) qu'il a pu être consulté et utilisé par F. MODIUS (éd. de Col., 1579); Modius séjourna en effet à Würzburg.

2. A. EUSSNER, *Specimen criticum...*, *Op. l.*, page 5. — Cf. KÖHLER, *Rhein. Mus.*, t. XIX, page 194.

3. *Philologus*, t. XXXII, page 169.

4. MONTFAUCON (*Bib. bib. mss.*, 1799, Paris, Briasson, page 29) mentionne sans autre indication trois manuscrits de Quinte Curce faisant partie de la Bibliothèque de

Vatican; in-4° de 88 feuillets, écrit sur deux colonnes à 36 lignes l'une. Ecriture française du XIIe siècle.

Ce manuscrit n'a pas de titre, il porte l'inscription suivante qui est d'une époque postérieure : CONT. INFRA HISTORIARUM MACEDONICI ALEXANDRI MAGNI QUINTI CURTI RUFI LIB. III, USQUE AD DECIMUM. » Puis suit une ligne effacée. Initiales coloriées.

Ce manuscrit offre les indications numériques ordinaires; la lacune constante entre les livres V et VI est indiquée. La moitié inférieure des feuillets 70 et 81 a été coupée. Au bas des feuillets 85 recto et 87 verso, on voit des caricatures grossières de guerriers à cheval, qui semblent l'œuvre d'écoliers.

La souscription finale est ainsi rédigée : Q̄. CURTI RUFI HISTORIARUM MACEDONIS LIBER X EXPLICIT FELICITER. AMEN. ORTUS VITA ET OBITUS ALEXANDRI MAGNI REGIS.

Puis viennent les 12 vers suivants :

Armipotentis Alexandri hic conscripta tenentur
Ortus et occasus, nec non et prælia sæva
Per mare, per terras quæ quondam gesserat ipse,
Ipse manu valida, quæ nulli parcere novit,
Omnia quin potius igni ferroque peremit,
Ac pœne per totum bellorum incendia mundum
Miscuit atque omnes excelsas subruit urbes,
Qui mare, qui terras quique aera terruit ipsum
Classibus et promptis jaculis pariterque sagittis.
Vis quoque ferri hominumve potentia nunquam
Vincere prævaluit, vino pariterque veneno
Victus et extinctus Herebi penetralia scandit.

Ce manuscrit, qui fait partie du fonds de la reine de Suède (n° 287), a été très probablement collationné avec le manuscrit de Paris (5716); c'est ce que fait supposer, outre certaines ressemblances, une note marginale du feuillet 82 verso où l'on peut lire : *Et fuit Parisiis anno domini MCCCCXVIII* (?) *mense junii*. M. Kinch s'est efforcé d'assimiler ce manuscrit avec celui dont Bongars avait noté les leçons en marge de l'édition d'Alde et qui sont indiquées dans l'édition de Freinsheim par les signes B[1], b [1].

* *Codex Vaticanus* [2] 1869. Manuscrit en parchemin de la Bibliothèque du Vatican, in-4° de 211 feuillets à 2 colonnes de 37 lignes l'une. Ecriture française du XIIe siècle. Initiales coloriées. Ce manuscrit comprend des fragments divers. 1° Feuil. 1 recto, 1re col. QUINTI CURCII RUFI HYSTORIARUM ALEXANDRI MAGNI MACEDONIS LIBER PRIMUS HIC EX TOTO DEEST. EXTREMA PARS LIBRI SECUNDI. *Defuncto itaque Phylippo.....* feuil. 4 verso, 2e col. EXPLICIT LIBER SECUNDUS. TERCIUM ET RELIQUOS

la reine de Suède sous les n°s 281, 282, 283; pour ce dernier, il ajoute *Quinti Curtii historia cum supplemento. Item notitia provinciarum Galliæ.*

1. Cf. C. F. KINCH, *Quæstiones Curtianæ criticæ*, *Op. l.*, page 100, sqq.

2. Cf. *Revue critique*, 26 juillet 1880, page 75, un article intéressant de A. THOMAS.

QUI SEQUUNTUR QUERE INFERIUS POST HYSTORIAM FRECULFI. — 2° Feuil. 5. HISTORIA FRECULPHI. — 3° Feuil. 90. *Ex libro Julii Africani qui primus latinorum post* $\overset{+}{\bar{x}}$ *adventum scripsit de temporibus atque ætatibus sæculi.* Viennent ensuite des extraits divers, puis des vers de Fortunat. — 4° Feuil. 103 recto, 2e col. QUINTI CURCII RUFI HISTORIARUM ALEXANDRI MAGNI MACEDONIS INCIPIT LIBER TERCIUS FELICITER. La souscription, feuil. 177 verso, 1re col., est ainsi conçue : QUINTI CURCII RUFI HISTORIARUM ALEXANDRI MAGNI MACEDONIS LIBER DECIMUS EXPLICIT FELICITER. — 5° Feuil. 177 verso, 2 col. INCIPIT ORTUS EJUSDEM ALEXANDRI ET QUOMMODO OCCIDIT NECTANEBUM ET PHILYPPUM PATREM SUUM. — 6° Feuil. 187. Lettre d'Alexandre à Aristote. — 7° Feuil. 190. Lettre d'Alexandre à Dindyme. — 8° Feuil. 209 et 210. EXCERPTA EX GESTIS ALEXANDRI.

Les fragments 1 et 8 ne sont pas de Quinte Curce. Le fond est le récit de Justin allongé à l'aide d'emprunts faits aux auteurs les plus divers. Le fragment 4 contient le texte traditionnel, mais présentant une interpolation destinée à combler la longue lacune qui commence après *trucidaret*, feuil. 172, X, IV, 3. Seulement ce supplément n'est pas à sa place, le premier scribe ne s'était pas aperçu de la lacune entre *trucidaret* et *intuentibus*; aussi le correcteur a-t-il entre ces mots mis une † et en marge cette note : « *hic aliquantulum deest ante ea que apposita sunt in scedula.* » Cette interpolation est, comme les fragments 1 et 8, d'une main un peu postérieure; elle est faite d'après le même procédé que ces fragments. Ces fragments semblent avoir été fabriqués en vue d'un supplément de Quinte Curce ou plutôt, suivant M. Thomas [1], avoir appartenu à une histoire complète d'Alexandre faite surtout à l'aide de Justin, de Valère Maxime, de Quinte Curce et des parties les moins fabuleuses de l'abrégé de Julius Valérius. Ce supplément est la source de la plus grande partie du supplément français mis par Vasquez de Lucènes en tête de sa traduction de Quinte Curce. Vasquez de Lucènes a traduit presque en entier le fragment 1 et l'interpolation du fragment 4.

Ce manuscrit avait déjà été décrit sommairement par Arevalo [2].

Codex Oxoniensis, C.C.C. LXXXII. Manuscrit en parchemin [3], conservé dans la Bibliothèque du Collegium Christi Corporis à Oxford. C'est un in-folio de 186 feuillets à 2 colonnes de 48 lignes l'une; l'écriture est de la deuxième moitié du XIIe siècle; les initiales sont alternativement rouges et bleues; beaucoup de corrections ou grattages, rubriques en certains endroits du texte de Quinte Curce; des sommaires en manchettes ont été mis par une main contemporaine. Reliure du XVe siècle à fers.

Au bas du 1er feuillet on lit l'inscription suivante : *orate pro aio*

1. *Revue critique, art. cité*, page 77, note.

2. Dans ses ISIDORIANA, par. IV, c. XCVI, nos 27-33, en tête de son édition d'Isidore de Séville, Rome, 1796.

3. Cf. H. COXE, *Catalogus cod. mss. qui in collegiis aulisque oxoniensibus hodie asservantur*, Oxford, 1852, t. II, page 28. La notice que nous donnons sur ce manuscrit nous vient d'une obligeante communication de M. P. MEYER, qui a bien voulu nous laisser user le plus largement des notes qu'il a prises lui-même à Oxford.

Reverendi in Christo patris ac dom̄ Ricii Fox olim Vintōr ēp Collegii Corporis Christi fundatoris qui hunc librum dedit eidem.

Les deux premiers feuillets du manuscrit sont occupés par des morceaux de Quinte Curce, omis dans la partie qui suit. Ces morceaux, qui appartiennent aux livres III, IV, V, IX, X, sont précédés d'une rubrique qui explique en ces termes leur insertion :

« *In hujus libri textu et serie plura desunt, quoniam libri diversi fuerunt ad quorum exemplar hic... scriptus postquam correptus est* (sic) *et quoniam que desunt suis interserere locis nequivimus, nec in margine, glosarum more* [1] *superscribere voluimus, signatis locis ubi interseri haberent, quicquid defectuum precipere potuimus, ante libri inicium prescripsimus, signa enim sunt littere abecedarii ordinatim posite quotquot fuerint... necessarie.* »

Feuil. 3. Incipit historia magni Alexandri. *Alexander vesanus juvenis.....* C'est le morceau coté I, II, dans l'article de M. Thomas [2]. Dans le *Vaticanus*, ce morceau est divisé en deux parties qui se trouvent à une grande distance l'une de l'autre.

Cette sorte de supplément destiné à remplacer tant bien que mal les deux premiers livres de Quinte Curce va jusqu'au feuil. 6, col. 2, et se raccorde ainsi qu'il suit au texte de l'auteur : « *At Alexander « macedones instanter ne impune sinerent hostes abire rogabat, ipse « vero fugientium terga premebat; resistentium adversos vultus ferie- « bat. Jamque non pugna sed sedes erat, cum rex misericordia motus, « Macedonibus ut a cedibus abstinerent edixit. Persarum igitur in hoc « prelio magna cedes fuit, reliqui vel capti sunt vel fugati. De exercitu « vero Alexandri novem pedites et centum XX^ti equites cecidere. Quos rex « impense, quod maximus honor est apud Macedones, humatos stratis « equitibus donavit, eorumque cognatis immunitates concessit. Post « hanc victoriam major pars Asie ad Alexandrum defecit.* »

Le *Vaticanus* 1869 s'arrête ici, et la rubrique explicit liber suit immédiatement. Le manuscrit d'Oxford continue par un abrégé du texte du chapitre I de Quinte Curce, dont le vrai texte figure à la page 1 ; ce n'est qu'au chapitre II que recommence le texte traditionnel, qui se continue jusqu'à la page 126 recto et s'arrête à *sub eodem*, X, III, 14. Le reste de la page et la page 127 sont en blanc ; à la page 128 vient le texte coté III, IV par M. Thomas [3]. Ce morceau, qui sert dans le manuscrit *Oxoniensis C.C.C.* et dans le *Vaticanus* à combler la lacune après X, IV, 3 de Quinte Curce, est identique dans les deux textes, sauf quelques variantes et la transposition de quelques phrases, sauf aussi une légère addition dans l'*Oxoniensis C.C.C.* La dernière phrase du *Vaticanus* est imitée de Justin (XII, 15, *tacentibus*), puis le texte de Quinte Curce reprend, X, V, 1, *intuentibus ;* mais dans le manuscrit d'Oxford le supplément a 25 lignes en plus empruntées en partie à Justin (XII, 15), en partie à Quinte Curce (VI, IV, 13). En

1. M. P. Meyer constate que l'excuse est mauvaise, les marges étant très larges.
2. *Revue critique. art. c.*, page 76-77. Cf. pages 322, 323.
3. *Revue critique, L. l.*, page 77.

outre, même dans ce vrai texte, il y a des interpolations. Le dernier chapitre (X, x) manque, le texte finit page 136 verso à *occiditur* (X, IX, 21); il est suivi de lambeaux de phrase empruntés à Justin (XIII, 4).

Codex Duacensis 882 (838). Manuscrit de la Bibliothèque municipale de Douai [1]. Petit in-folio vélin de la fin du XIIe siècle, de 143 feuillets à deux colonnes de 30 à 40 lignes d'écritures différentes; initiales et majuscules en couleur; reliure en bois et en peau, autrefois garnie de fermoirs. Ce manuscrit contient différents extraits, entre autres un qui est intitulé *quomodo Gaza ab eodem rege* (Alexandro) *capta sit*. Ce manuscrit provient de l'abbaye de Marchiennes.

Codex Argentoratensis. Manuscrit en parchemin, in-folio avec figures. Ecriture de la fin du XIIe siècle. A la fin, *Q. Curtius : de rebus gestis Alexandri magni script. per dom. Vitum, jussu And. Matth. Aquæviti Ruis de Aragonia* [2]. Il faisait partie de la bibliothèque de Strasbourg et a été brûlé pendant l'incendie.

TREIZIÈME SIÈCLE

* *Codex Parisinus* 5718 (*Colbertinus* 1636, *Regius* 4926). Manuscrit en parchemin de la Bibliothèque nationale, gr. in-folio de 53 feuillets à 2 colonnes de 50 lignes l'une. Reliure en parchemin. Ecriture du XIIIe s.

Le 1er feuillet recto porte la suscription : Q. CURTII RUFI HISTORIARUM ALEXANDRI MACEDONIS LIBRI; et plus bas : *Jac. Aug. Thuani* [3]; puis au-dessous : *P. Pithou;* ce dernier nom est répété en haut de la page.

Au verso on lit : QUINTI CURTII RUFI HYSTORIARUM ALEXANDRI MAGNI MACEDONIS LIBER TERCIUS INCIPIT FELICITER; puis au-dessous, probablement de la main de Pithou : *Curtii Rufi meminit Tacit, lib. XI, ann. 140.*

La souscription finale est : QUINTI CURCII RUFI HISTORIARUM ALEXANDRI MAGNI MACEDONIS LIBER IX EXPLICIT FELICITER.

Ce manuscrit a les lacunes ordinaires du VIe livre et du Xe. Seulement il y a une erreur de numérotation, les livres V et VI ne comptant que pour un. Il contient en outre deux opuscules : 1° DEFINITIONES PHILOSOPHORUM DE OMNIBUS REBUS CONTRA QUERULOS SERMOCINANDI; 2° MIRACULUM DE LEONE QUOD SANCTI HIERONYMI TEMPORIBUS CONTIGISSE FERTUR.

Codex Bruxellensis [4] n° 10161. Manuscrit en parchemin de la Bibliothèque royale de Bruxelles; à deux colonnes (h. 25^c). Initiales dorées et coloriées. Il a été écrit dans la 2e moitié du XIIIe siècle. Il est relié en veau aux armes de Nicolas-Joseph Fourcault, qui a fait coller

1. *Catalogue des Bibliothèques de Département*, t. VI (1878), page 639, mss. n° 882, pages 110 du mss. à 113. — DUTHILLŒUL, *Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la Bibliothèque de Douai*, Douai, Carpentier, 1848, page 327, n° 838.

2. Cf. G. HÆNEL, *Catalogus librorum manuscriptorum....*, Leipzig, Hinrichs, 1830, page 472. — Cf. J. RATHGEBER, *die Handschriftlichen Schätze der früheren Strasburger Stadtbibliothek*, Gütersloh, Vertelsmann, 1876, page 34.

3. C'est celui qui est mentionné dans le *Catalogus Bib. Thuanæ a... Petro et Jac. Puteanis... distributus*, Paris, 1679, 2e vol., page 428.

4. Cf. Indications très sommaires dans le *Catalogue des manuscrits des ducs de Bourgogne* par MARCHAL, C. Muquardt, Bruxelles et Leipzig, 1842, t. II, page 206.

sur la garde une vignette portant son nom : *Ex bibliotheca Nicolai Joseph Fourcault comitis consistoriani* (?) [1]. Il porte aussi l'écusson de la ville de Liège accosté de ceux des deux bourgmestres élus en 1734: Melchior de Bailly et J. J. de Fussin.

La suscription est ainsi libellée : QUINTI CURTII RUFI HISTORIARUM LIBER SECUNDUS EXPLICIT, INCIPIT LIBER TERTIUS.

La souscription est : *Nos Thomas episcopus* [2] *Lexoviensis hoc volumen emimus donavimusque bibliothecæ ejusdem ecclesiæ nostræ Lexoviensi, anno Domini 1489.* Au verso du dernier feuillet on lit deux recettes médicales, l'épitaphe de P. Comestor et quelques lignes, à peu près effacées, d'une écriture qui paraît être celle de l'évêque de Lisieux.

Le texte est, semble-t-il, le texte traditionnel : il offre les lacunes ordinaires; toutefois, entre les livres V et VI, un copiste a écrit en marge l'explication suivante, qui a passé dans le texte des manuscrits interpolés : « *Interim dum talia fierent ab Alexandro, bellum ortum est inter Macedonas et Lacedemonios. Antipater Lacedemoniæ profectus nihil bello contra regem Lacedemoniorum obtinuit, sicut hic exponitur.* » Puis au-dessous : *hic desunt plura.*

Ce manuscrit n'a jamais été étudié. Avant d'appartenir à la Bibliothèque de Bruxelles, il a successivement été la possession de Nicolas Fourcault, de l'église de Lisieux, de la Bibliothèque publique de Liège (érigée en 1732), d'où il fut en 1794 transporté à Paris; rendu à la Belgique en 1815, il fut alors déposé à la Bibliothèque royale de Bruxelles [3].

QUATORZIÈME SIÈCLE

* *Codex Ottobonianus* 2055. Manuscrit en parchemin de la Bibliothèque du Vatican, fonds Ottoboni. In-octavo de 110 feuillets, écrit sur deux colonnes à 46 lignes l'une; relié en bois et cuir avec couronne ducale et armes des d'Altaemps. Ecriture française de la fin du XIIIe siècle ou du commencement du XIVe.

Le titre mis au dos est *Justini hist. Epitome.* En réalité, quoique le nom de Quinte Curce ne se trouve nulle part, ce manuscrit contient le texte de Quinte Curce du feuillet 1 au feuillet 54, puis le texte de Justin. Le texte de Quinte Curce est le texte traditionnel, mais les divisions ne sont indiquées que par quelques initiales coloriées.

1. FOURCAULT fut conseiller au parlement de Paris, intendant de Montauban, membre de l'*Acad. des Ins. et B.-L.* (cf. t. V, page 395). Il avait une riche bibliothèque qui fut dispersée à sa mort en 1720.

2. Cet évêque est THOMAS BASIN, dont la vie est racontée dans la *Gallia christiana*, t. XI, page 795. C'est pendant son séjour à Utrecht qu'il acheta ce manuscrit

3. Mentionnons ici plusieurs manuscrits de la Bibliothèque ducale de Wolfenbüttel, F. A. EBERT (*Bibliothecæ Guelferbytanæ codices græci et latini classici.* Leipzig, 1827, page 16) croit que tous ces manuscrits sont des copies plus ou moins littérales de l'œuvre de Julius Valerius. JEEP (JEEP, *Neue Jahrbücher f. Phil. u. Päd.*, t. LXVI (1852), page 52) au contraire voit dans le manuscrit coté sous le numéro 25 un fragment du Xe livre de Quinte Curce et signale un certain nombre des leçons que l'on retrouve dans de bons manuscrits. Il est probable qu'il y a là un nouvel exemple de ces abrégés et de ces interpolations dont on trouve d'autres exemples à cette époque. Cf. page 322, sqq.

Il offre les lacunes habituelles, mais sans qu'elles soient indiquées par un blanc; seulement entre les livres V et VI le scribe a ajouté en marge : *hic desunt plura*. On lit sur le 1er feuillet : *quicũque alienãverit hunc librum de domo frm pdicator de Cantabriggs anathema sit.*

M. Rühl [1] croit que ce manuscrit a été utilisé par Bongars; si cette hypothèse est exacte, ce ne peut être que pour le texte de Justin; les éditeurs de Quinte Curce ne paraissent pas avoir connu ce manuscrit.

Codex Florentinus 391 (= *Flor.* B). Olim conventus patrum Dominicanorum vulgo dicti Sanctæ Mariæ Novellæ. Nuper in biblioth. Laurentianam translatus. sæc. XIV, in-fol. membran. verbis perquam compendiosis exaratus [2].

* *Codex Parisinus* 5719 (*Colbert.* 1967, *Regius* 926). Manuscrit en parchemin de la Bibliothèque nationale, in-folio de 49 feuillets à deux colonnes de 43 lignes l'une, relié en maroquin rouge aux armes de Colbert. Le texte de Quinte Curce s'étend du feuillet 1 recto au feuillet 42 verso. Le début manque, le texte commence seulement IV, v, 4 : « *inter angustias posse deprehendi.* » Les livres sont numérotés d'une façon particulière, le livre IV est numéroté III et ainsi de suite, la lacune du Ve livre est indiquée par un blanc et en marge par *hic deficiunt plura*. Ce manuscrit a les lacunes ordinaires et n'a pas trace d'interpolation. Les marges présentent de nombreuses rubriques explicatives. A la fin du texte on lit : *finito libro sit laus et gloria Christo.....?? Hic liber est scriptus qui scripsit sit benedictus.*

* *Codex Parisinus* 5720 (= *Colb.* 4923. *Reg.* 337). Manuscrit en parchemin de la Bibliothèque nationale. Grand in-4° de 86 feuillets à 2 colonnes de 40 lignes l'une, relié en cuir aux armes de France. Initiales coloriées, 1er feuillet demi-encadrement. Écriture du XIVe siècle. Titre : LIBER Q. CURTII DE REBUS ALEXANDRI MACEDONIS. Ce manuscrit n'a aucune numérotation, les livres sont cependant divisés comme dans les éditions, sauf le Xe, qui est divisé en deux. Avant *intuentibus* (X, v, 1), on lit : « *hic deficit finis decimi et principium undecimi.* » Pas de souscription.

Ce manuscrit présente les lacunes habituelles des Ve, VIe et Xe livres; le copiste a seulement tenté de compléter le commencement du VIe livre de la manière suivante : *interim dum talia fierent ab Alexandro bellum ortum est inter Macedones et Lacedemonios. Antipater Macedoniæ præfectus in hoc bello contra regem Lacedemoniorum optinuit sicut hic exponitur pugno discrimen* [3]....

A la lacune habituelle du Ve livre le copiste a mis en marge : *deest multum, vide Just. XI ad finem.*

Codex Rothomagensis [4] X 188 (anc. V 57; $\frac{96}{77}$). Manuscrit en par-

1. Cf. F. RÜHL, *Die Textesquellen des Justinus*. Leipzig, Teubner, 1872, page 67. M. Rühl ne mentionne pas le texte de Quinte Curce.
2. Cf. ZUMPT, *Op. l.*, préface, page XIII.
3. Cf. page 326.
4. Cf. HÆNEL, *Op. l.*, page 432, qui donne une simple indication, et MONTFAUCON, *Bibl. Bib.*, 1240 A, qui ajoute cette mention : *Q. Curtii Rufi de gestis Alexandri magni liber II.*

chemin de la Bibliothèque municipale de Rouen; petit in-fol. (h. 292m, l. 204m), de 88 feuillets non numérotés à 34 lignes par page; écriture minuscule gothique de la fin du XIIIe siècle ou du commencement du XIVe siècle; initiales coloriées en rouge et en vert; au 1er feuillet encadrement élégant; reliure en parchemin; sur le plat : *Gesta Alexandri regis Macedonum* en minuscules gothiques.

Suscription : QUINTI CURCII RUFI DE GESTIS ALEXANDRI MAGNI REGIS MACEDONUM LIBER SECUNDUS INCIPIT.

Cette numérotation se continue jusqu'à la fin; le livre IX et dernier correspond à notre Xe. Le texte est le texte traditionnel, avec les lacunes ordinaires et sans l'interpolation des mauvais manuscrits entre le Ve livre et le VIe. Une main postérieure (XVe s.) a indiqué en marge les sommaires du Ier livre.

Au verso du dernier feuillet, on lit en écriture du XVe siècle : *iste unus librorum est monasterii Beate Marie de Lira ordinis sancti Benidicti, Ebroicensis diocesis.* Et au-dessous la signature *Alecis.* Cet Alexis, que d'autres manuscrits de même provenance désignent sous le nom de *Guillermus Alecis*, a dû être un des dignitaires de l'abbaye de Lyre; toutefois son nom ne se trouve pas dans la *Neustria Pia.*

Les feuillets de garde de ce manuscrit sont couverts de griffonnages, de maximes en latin et en français. On y trouve douze pensées extraites de Quinte Curce, et les vers suivants :

Jeunes enfants qui voulez prouffiter,
Ne veuillez pas vos anciens irriter.
Quant femme veult, elle veut un empire;
Quant elle veult, un monde n'est rien pire.
C'est bien diné quand on rechappe
Sans débourser un seul denier,
Et dire adieu au tavernier,
En mouchant son nez à la nappe [1].

Ce manuscrit a successivement appartenu à l'abbaye de Lyre, à celle de Saint-Ouen, d'où il a passé à la Bibliothèque municipale de Rouen. Il n'a été jusqu'à présent l'objet d'aucune étude spéciale.

Codex Matritensis [2]. Rayon X, no 163. Manuscrit en parchemin de la bibliothèque royale de Madrid; in-folio du XIVe siècle.

Codex Toletanus [3]. Rayon 49, no 7. Manuscrit en parchemin de la bibliothèque de Tolède; in-4o du XIVe siècle.

Codex Toletanus [4]. Rayon 49, no 8. Manuscrit en parchemin de la bibliothèque de Tolède; in-4o du XIVe siècle.

Codex Toletanus [5]. Rayon 49, no 9. Manuscrit en parchemin de la bibliothèque de Tolède; in-4o du XIVe siècle.

1. Ces quatre derniers vers appartiennent à une pièce attribuée à Villon, cf. éd. P. Jannet, page 209.
2. HÆNEL, *Op. l.*, p. 973.
3. Cf. HÆNEL, *Op. l.*, page 993.
4. Cf. HÆNEL, *Op. l.*, page 993.
5. Cf. HÆNEL, *Ibid.*

QUINZIÈME SIÈCLE

Codex Monacensis [1] 15739 (= Salisburgensis 39). Manuscrit en parchemin de la Bibliothèque de Munich. In-quarto de 142 feuillets à deux colonnes de 30 lignes. Ecriture élégante du xve siècle. Initiales dorées et coloriées.

Ce manuscrit a été quelque temps à Paris, il porte le cachet de la Bibliothèque nationale, il fut au commencement du siècle rapporté en Bavière par F. Thiersch. C'est un manuscrit d'origine italienne. On voit sur la marge gauche du 2e feuillet un ange tenant un étendard avec l'inscription S. P. Q. R., au-dessus de l'ange vole un papillon; la marge droite est ornée d'un paon; à la marge inférieure, on voit un lion doré entouré d'une couronne de laurier. Suivant M. H. Föringer, directeur de la Bibliothèque, ce seraient là les armes des Ricasoli.

On lit sur le premier feuillet : « *Q. Curtius historicorum prope limatissimus Alexandri magni gesta dubium elegantius an verius perscripsit. Hic cum diu sicut et plures cæteri latuisset; in Gallia tandem haud multis annis ita deminutus repertus est. Nam et in principio aliquot libri* (en marge de la même main « tres ») *desunt, et septimo ac octavo partim fines, partim initia mutilata sunt. In ipso etiam textu plurimis in locis fenestræ inveniuntur complures.* » La souscription manque, ainsi que le titre; le manuscrit est mutilé à la fin et se termine à *utcumque*, X, x, 18.

Codex Monacensis [2] 14226 (= cod. Rat. Em. 226). Manuscrit de la Bibliothèque de Munich; in folio de 328 feuillets, écriture du xvie s.

Ce manuscrit est une espèce de *Conciones*, il contient :

1° Fol. 1. *Conciones ex Livio sumptæ.*

2° F. 178. *Sallustianæ conciones cum epistolis aliquot ex historiis Catilinæ.*

3° F. 196. *Conciones atque epistola ex Curtii libris excerptæ.*

4° F. 246. *Sallustii liber de Bello Catilinario.*

5° F. 277. *De B. Jugurthino.*

La fin du manuscrit est mutilée.

Codex Berolinensis [3] 99. Manuscrit en parchemin de la Bibliothèque de Berlin. Petit in-folio de 220 feuillets, à reliure moderne. La première page est entourée d'un encadrement dans le genre italien; en bas, un écusson dont les armes ont été effacées; à droite M, à gauche A. Ecriture italienne de la fin du xve siècle.

En haut, on lit : *monasterii Straboviensis catal. inscriptus.*

Ce manuscrit est un *Conciones*, comme le titre l'indique : ORATIONES EX HISTORIA TITI LIVII AB URBE CONDITA INCIPIUNT. *Oratio Meltii Sufectii ad Tullum Hostilium primo incipit.*

1. A. LINSMAYER, *de Q. Curtii Rufi codice latino monacensi...* Munich, Straub. 1875.
2. *Catalogus cod., mss. Bibliothecæ regiæ monacensis*, Munich, 1876, t. II, p. II, page 146.
3. Ces renseignements sont dus à l'obligeance amicale de M. A. Thomas.

Du feuillet 1 au feuil. 137 v°, 175 discours de Tite-Live; — du feuillet 176 au feuillet 203, discours empruntés à Quinte Curce; *que sequentur ex Q. Curtio. Verba Sisigambis.....* — Du feuil. 204 au feuil. 220, discours extraits de Salluste. Table des discours à la fin, puis le mot τέλος.

Codex Dresdensis [1] D^c 174. Q. Curtius Ruffus, cod. memb. 113 foliorum, in-fol. min. sæc. xv in Italia elegantissime scriptus, litteris pictis et auratis ornatus. Goetze, anno 1747, e bibliotheca procuratoris Sagredo Venetiis emit.

Codex Dresdensis D^c 175. Q. C. Ruffus, Cod. chart. 93 foliorum, in-fol. min. sæc. xv exeunte in Italia, ut videtur, exaratus, litteris initialibus pictis et auratis. Mutilus est in fine, ultima enim verba hæc sunt : « CCC *duces spectantes virtute bellica elegerunt. At in* IX, II, 6. » Emptus est a. 1769 e Bib. Chrn. Gli. Schwarzii (vid. ejus cat. t. II, p. 4, n° 9). pretio 5 florenorum.

Codex Dresdensis D^c 175*a*. Q. Curtius Rufus Cod. memb. 181, foliorum in-4°, sæc. xv, scriptus. Folio 181 hoc legitur : « *Silvester Pisanus nobili genere Palmierorum natus hunc Q. Curtium.... feliciter scripsit. Vendidit. A. 1832. Director Krug.* »

Codex Vindobonensis [2] 129 (= *hist. prof.* 598). Manuscrit en parchemin de 152 feuillets, écrit au xve siècle; du feuillet 1 au feuillet 150, ce manuscrit contient le texte traditionnel (?) de Quinte Curce.

Codex Wittenbergensis [3]. Manuscrit en parchemin de la Bibliothèque de l'Université de Wittenberg. In-8° de 90 feuillets de 30 lignes à la page. Ecriture élégante du xve siècle; arabesques, initiales et titres coloriés.

1er feuillet. A la marge perpendiculairement *liber manuscriptus H. huyss* (Huss?) *emptus Pragæ. a. 1702.* Plusieurs grattages.

Ce manuscrit est un recueil de discours; il contient : 1° fol. 1-32 recto, discours de Salluste; — 2° fol. 32 v° à 42 r°, M. T. Ciceronis in Crispum Sallustium Responsio seu invectiva; — 3° fol. 43 à 89 v° (le feuillet 90 est en blanc), discours de Quinte Curce.

Codex Harleianus 2727. Manuscrit en parchemin du fonds Harléien au British Museum; in-4° de 182 feuillets à 24 lignes par page. Ecriture du xve siècle, majuscules coloriées au commencement de chaque livre. Reliure en veau brun; écussons sur les plats.

Sur le verso de la garde, au commencement du manuscrit, on lit : *Alexander Bouteroue, emptus* (?) *sol : Junio mense 1606.*

Suscription : INCIPIT LIBER QUINTI CURTII DE GESTIS ALEXANDRI REGIS MACEDONUM. La numérotation est la même que celle des éditions;

1. Nous avons dû, pour les manuscrits de Dresde, transcrire purement et simplement le catalogue. — *Katalog der Handsch. der König. off. Bibl. zu Dresden* F. Schnorr von Carolsfeld. Leipsig, Teubner, 1882, 1 vol., page 331.

2. *Catal. cod. phil. lat. Bibl. Palat. Vindobonensis*, Steph. Endlicher. Vienne, 1836, page 149. — Cf. *Tabulæ codicum mss. præter græcos et orientales in Bibliotheca Palatina Vindobonensi asservatorum*, Vienne, 1874, t. I, page 18.

3. WENSCH, *Zeitschrift für d. Alterthumswissenchaft*, t. V (1838), Darmstadt, page 1115, sqq. — Cf. *Op. l.*, t. VIII, page 64.

toutefois le Xe livre est divisé en deux; le XIe commence à *intuentibus* (X, v, 1) [1].

Les lacunes sont les lacunes traditionnelles, mais entre les livres V et VI il y a l'interpolation des mauvais manuscrits.

Codex Harleianus 2737. Manuscrit en parchemin du fonds Harléien au British Museum. Grand in-8° de 180 feuillets à 30 lignes par page. Écriture du xve s. Majuscules coloriées au commencement de chaque livre. Reliure en maroquin rouge.

La numérotation manque au début de chaque livre; le Xe est divisé en deux et le XIe commence à *intuentibus* (X, v, 1) [2].

Ce manuscrit présente les lacunes traditionnelles et entre les livres V et VI l'interpolation des mauvais manuscrits [3].

Codex Harleianus [4] 4842. Manuscrit en parchemin du fonds Harléien au British Museum. In-folio de 87 feuillets à 39 lignes par page. Belle écriture du xve s. Majuscules coloriées au commencement de chaque livre; au bas du 1er feuillet un écusson. Reliure en veau.

Numérotation traditionnelle; lacunes ordinaires, toutefois, au début du livre IV, il y a une lacune depuis *pleraque* (IV, I, 6, fol. 9 verso) jusqu'à *perpulit* (IV, I, 32; 33e ligne du fol. 10 verso); entre les livres V et VI, interpolation des mauvais manuscrits [5].

Souscription : *Per me Franciscum Caballum, Montefortinatem, vigesima octava novembris luce hic liber Romæ feliciter est expletus 1464.*

Codex Londiniensis 9950. Manuscrit en parchemin du British Museum [6]. Grand in-8° de 148 feuillets à 33 lignes par page. Ecriture italienne du xve s.; majuscules coloriées au commencement de chaque livre [7]. Reliure en maroquin rouge, tranches dorées. Pas de suscription.

Souscription : f. 147, Τέλος finis; f. 148. QUINTI CURTII RUFI HISTORIARUM MAGNI ALEXANDRI DUODECIMUS ET ULTIMUS LIBER EXPLICIT MILLESIMO QUADRINGENTESIMO SEXAGESIMO, DIE VIGESIMO TERTIO AUGUSTI. Puis au-dessous : LAUS DEO EJUSQUE MATRIS ET TOTIUS CURIÆ CŒLESTIS TRIUMPHANTIS. Il a été acquis par le British Museum en 1836.

Codex Londiniensis 22 819. Manuscrit en parchemin du British Museum. Petit in-folio de 161 feuillets à 29 lignes par page. Ecriture italienne du xve s. Initiales coloriées. Reliure en cuir de Russie brun.

Ce manuscrit a une numérotation particulière, il compte les livres de I à VIII, en conservant les divisions ordinaires du texte. Il a les lacunes habituelles et l'interpolation [8] des mauvais manuscrits entre les livres V et VI.

1. Ceci ressort des renseignements qui nous ont été fournis : toutefois dans le *Catalogue of the Harleian manuscripts in the British Museum*, 1812, vol. II, pag 709, on lit : « *Q. Curtii de rebus gestis Alexandri magni libri XII.* »
2. Le catalogue Harléien, *Op. l.*, t. II, page 710, dit : « *Quinti Curtii de rebus gestis Alexandri magni libri X.* »
3. Cf. pages 326, 327.
4. Cf. *Catal.*, *Op. l.*, t. III, page 211.
5. Cf. pages 326, 327.
6. *List of additions to the manuscripts in the Britisch Museum*, 1843.
7. Il n'y en a pas au IVe.
8. Cf. pages 326, 327.

Ce qu'il a de plus intéressant est peut-être sa provenance; on lit en effet sur une feuille blanche : *Purch^d at M. Libri's sale 2. apr. 1859.*

Codex Londiniensis 6794. Manuscrit en papier du British Museum. In-4° de 105 feuillets de 31 à 34 lignes par page. Écriture du XVe s. Les majuscules initiales sont laissées en blanc. Reliure en veau rouge.

Suscription : QUINTI CURCII RUFFI HISTORIÆ ALEXANDRI REGIS INCLITI X LIBER INCIPIT.

Malgré cette suscription, le texte est celui du livre III des éditions. Le livre X correspond aux livres III et IV du texte traditionnel; le livre XI correspond aux livres V et VI; le livre XII correspond au livre VII; puis, sous le même titre de livre XII et avec un nouvel *explicit*, on trouve successivement les livres VIII, IX et X actuels. Le manuscrit présente les lacunes habituelles. La souscription est ainsi conçue : QUINTI CURTII RUFFI HISTORIARUM, ALEXANDRI REGIS INCLITI XII^S ET ULTIMUS LIBER EXPLICIT FELICITER; ACCOPIATUR PER ME ETIAM BAVARITES(?) SIBEN, 1469, DIE XXVI JAN. QUO FUIT TERRE MOTUS MAGNUS SIBENICI. DEO GRATIAS AMEN.

Codex Burneianus 168. Manuscrit en parchemin du fonds Burnéien au British Museum. In-8° de 179 feuillets à 30 lignes par page. Écriture du XVe s. Initiales coloriées et ornées. Sur le 1er feuillet, écusson de la famille Albergotti. Reliure en veau brun.

Suscription : Q. CURTII RUFI HISTORICI ELOQUENTISSIMI ALEXANDRI MAGNI HISTORIA INCIPIT : CUJUS HIC LIBER EST TERTIUS. PRIMUS ET SECUNDUS NON EXTANT.

La numérotation est la numérotation traditionnelle. Les lacunes sont les lacunes ordinaires, excepté pour le Xe livre, car avant *intuentibus* (X, v, 2) on lit : *hic deest finis X libri et XI^s totus et principium XII^i, sicque in cunctis aliis reperitur;* toutefois entre les livres V et VI le copiste, en transcrivant l'interpolation des mauvais manuscrits, a ajouté : *hic deest finis quinti libri et principium sexti, sicque in ceteris exemplaribus reperitur.*

Souscription : Q. CURTII RUFI HISTORICI ELOQUENTISSIMI ALEXANDRI MAGNI HISTORIE LIBER DUODECIMUS ET ULTIMUS EXPLICIT.

Codex Canonicianus 136. Manuscrit en parchemin [1], petit in-folio de 174 feuillets, belle écriture du XVe siècle.

Il porte les armes de la famille Forteguerra et renferme le texte traditionnel (?) à partir du IIIe livre jusqu'au Xe. Ce manuscrit est à la Bodléienne à Oxford, il provient de la Bibliothèque de l'abbé M. L. Canonici de Venise.

Codex Canonicianus [2] 306. Manuscrit en parchemin, in-folio de 144 feuillets Ecriture du XVe s. il renferme le texte traditionnel (?) à partir du IIIe livre jusqu'au Xe. On lit à la fin : « DUBIUM EST AN SIT FINIS DECIMI AN UNDECIMI, » et : « DE NUREMBERGO NATUS VALENS SCRIPSIT

1. COXE, *Catalogi codicum manuscriptorum bibliothecæ Bodleianæ*, pars III, Oxford. 1874, page 168.
2. COXE, *Op. l.*, page 243.

HOC OPUS, ANNO DOMINI MILLESIMO CCCC°, XXV° DIE VERO NONA MENSIS NOVEMBRIS, HORA TERCIARUM VEL QUASI.

Codex Cottonianus [1], *Titus* D. XX. Manuscrit moitié parchemin, moitié papier du fonds Cottonian au British Museum; suivant le catalogue, il contient un abrégé (?) de Quinte Curce sous le titre de : GESTORUM ALEXANDRI EX QUINTO CURTIO EPITOME. C'est un in-8° daté de 1495.

Codex Hunterianus [2]. Q., 1, 2. Manuscrit en parchemin, in-4° du xve s. au Hunterian Museum à Glascow.

Codex Janckowichianus [3] 139. Manuscrit en parchemin de la Bibliothèque du National Museum à Buda-Pesth. Petit in-folio d'une écriture élégante du xve siècle. Relié aux armes de Milan.

Le 1er feuillet est orné d'un élégant encadrement, dans lequel des plantes, des oiseaux, sont peints en or et en couleurs éclatantes. Au bas sont les armes du possesseur, avec la légende *Sic satis est;* à droite de l'écusson on lit les lettres J. O et à gauche la lettre M en caractères gothiques. Le titre est : Q. CURTII RUFFI HISTORICI DE GESTIS ALEXANDRI MAGNI LIBER TERTIUS.

Il est daté de Milan 1444.

Le *Janckowichianus* est ainsi appelé du nom d'un de ses possesseurs, Nicolas Janckowich. Sous le 1er empire, ce manuscrit a passé dans les bibliothèques de Venise et de Vienne, puis de là en Hongrie.

Une partie de ce manuscrit a été publiée à Offen en 1826 sous ce titre : *Angeli Decembris de condicionibus pacis inter Alexandrum M. et Darium reges* [4], *ut apud Q. Curtium legitur, disputatio, ex mss. codd. Janckowichianis nunc primum edita.* M. Ring en a fait une collation [5].

Codex Budensis 157. Manuscrit en parchemin de la Bibliothèque du National Museum de Buda-Pesth. In-quarto relié aux armes de Hongrie et de la famille d'Hunyad. Écriture du xve siècle. Initiales coloriées, titre en rouge. Le 1er feuillet a les mêmes armes que la couverture. Ce manuscrit offre quelques particularités de numérotation; la suscription du premier livre est ainsi libellée : Q. CURTII RUFFI HISTORIARUM ALEXANDRI MAGNI LIBER SECUNDUS INCIPIT, LEGE FŒLICITER. Ce livre II correspond au livre III des éditions, mais le livre V correspond au livre V traditionnel; il n'y a pas, il est vrai, d'*explicit*,

1. *A Catalogue of the mss. in the Cottonian library deposited in the British Museum*, 1802, page 566. Sur ce fonds, cf. *Selecta ex Bibliotheca nobilissimi viri, D. Joannis Cottoni baroneti, qui inter celeberrimos ævi sui computatus est, scriptore* Th. Smith, Oxford, 1696. La Bibliothèque de Cotton fut d'abord déposée à Oxford.

2. HENEL, *Op. l.*, page 786.

3. Cf. M. RING. *Bericht über die Curtius Handschriften des Ungarischen Nationalmuseums*, Budapest, L. Aigner, 1873, page 3. sqq.

4. Sous ce titre étaient compris : 1° une biographie d'A. Decembrio; 2° une description du Janckowinchianus; un extrait de l'ouvrage d'Angelo Decembrio, intitulé *de Politia litteraria* (ouvrage publié à Augsbourg, 1540). La Bibliothèque municipale de Caen possédait ce même extrait dans un manuscrit en parchemin du xvie s. Ce manuscrit (coté 483) a disparu on ne sait comment. — Cf. G. Lavalley, *Catalogue des manuscrits de la Bibl. mun. de Caen...*, Caen, Leblanc-Hardel, 1880.

5. M. RING, *Op. l.*

mais simplement un v minuscule; à partir de là, le manuscrit et les éditions sont d'accord; cependant on lit en marge de « *intuentibus* », X, v, 1 : « *Hic videtur deesse finis X et totus XI ac principium XII libri.* » A la fin : « Finis, sit laus Deo. Q. Curtii Ruffi de gestis Alexandri liber XII et ultimus explicit. Scripsit florentiæ petrus ceninnius anno dni 1467, VII idus aprilis. »

Ce manuscrit a les lacunes traditionnelles; on lit en marge de celle du livre V : *hic deficit finis quinti libri et principium sexti.* Il manque un feuillet du livre IV (depuis IV, v, 2, *accipere*, jusqu'à IV, v, 16, *non tam suis*) et il en manque six du livre VII (depuis VII, vii, 1, *cervicibus*, jusqu'à VII, x, 5, [*ocu*] *los haberent*).

Il a été écrit pour Mathias Corvin, qui s'en servait habituellement, il a ensuite appartenu à Nicolas Jankowich. M. M. Ring en a donné une collation [1].

Codex Cracoviensis [2] 521. Manuscrit en papier de la bibliothèque de Cracovie, écriture du xve siècle; titre : Q. Curcii Ruffi liber III de gestis Alexandri macedonis incipit feliciter.

Codex Cracoviensis 1641. Manuscrit de la bibliothèque de Cracovie. Fragmentum Q. Curtii Rufi. Liber III, 1 à 13.

Codex Escorialensis [3] Plut. III. arm. E. n° 19. Manuscrit en parchemin de la Bibliothèque de l'Escurial. Ecriture du xve s. In-4° de 174 feuillets. Numérotation et texte traditionnels.

Codex Escorialensis Plut. III, arm. O. 13. Manuscrit en parchemin de la bibliothèque de l'Escurial, in-4° de 161 f. Écriture du xve siècle. Il est divisé en IX livres et a une courte lacune au début, il commence seulement à *Venetos* (III, i, 22).

Codex Escorialensis [4] Plut. III. arm. M. 15. Manuscrit en parchemin de la bibliothèque de l'Escurial, in-folio de 125 feuillets. Écriture du xive siècle (?). Exemplaire très élégant. Numérotation et texte traditionnels.

Codex Matritensis [5]. Manuscrit de la bibliothèque de S. Isidoro, daté de 1488. Ce doit être la traduction de P. C. Decembrio.

* *Codex Parisinus* 5721 (= *Colb.* 2463, *Reg.* 5213). Manuscrit en parchemin de la Bibliothèque nationale. In-4° de 80 feuillets, d'écritures et de formats différents. Ecriture du commencement du xve siècle; reliure aux armes de Colbert.

C'est un manuscrit peu soigné. Il contient : 1° folio 1 blanc; 2° fol. 2 table des Décrétales; 3° fol. 5 à 50 v° l'histoire de Q. Curce écrite sur deux colonnes à 55 lignes, sous ce titre : Quinti Curtii Rufi de gestis Alexandri magni regis Macedonum liber secundus incipit. Ce manuscrit offre une numérotation spéciale; nos livres III et IV sont réunis

1. *Op. l.*, p. 7, sqq.
2. Dr Wislocki, Katal. Bib. Jagell.
3. Hænel, *Op. l.*, page 936. *Codex Escorialensis.* Plut. III, arm. M. n° 3, manuscrit in-4° en parchemin, daté de 1438. Hænel (*Op. l.*, page 953) a tort de le citer comme un manuscrit de Quinte Curce, ce n'est probablement qu'une traduction italienne.
4. Cf. Hænel, *Op. l.*, p. 953.
5. Cf. Hænel, *Op. l.*, page 975.

sous le chiffre II, les livres V et VI sous le chiffre III; cependant à la fin du livre VI l'*explicit* est ainsi conçu : EXPLICIT LIBER QUINTUS INCIPIT LIBER VI. A la fin de notre livre X on lit : QUINTI CURTII RUFI HISTORIARUM ALEXANDRI MAGNI REGIS MACEDONUM LIBER NONUS EXPLICIT.

Ce manuscrit présente la lacune traditionnelle entre les livres V et VI : le scribe a écrit en marge *hic deficiunt plura* et a ajouté une citation empruntée au livre XI de Justin.

Il contient en outre, fol. 51 à 80 recto, des discours de Cicéron.

* *Codex Parisinus* 5722. Manuscrit en parchemin de la Bibliothèque nationale; in-4° de 180 feuillets à 26 lignes; écriture du XVe siècle; reliure en cuir aux armes de Henri II; sur la couverture, à droite et à gauche de l'écusson, les lettres HHI; les fermoirs ont été enlevés; sur la face intérieure de la couverture on lit : *Iste liber est mei Simoneti de Cam (?) ep*s. Titre : Q. CURTII DE GESTIS ALEXANDRI MACEDONIS LIBER PRIMUS INCIPIT. Ce manuscrit présente les lacunes traditionnelles; entre les livres V et VI, la lacune est signalée en marge : « *hic deficit multum.* » Le livre X est coupé en deux; au mot *intuentibus*, X, v, 1, on lit : « *hic deficit finis X et principium XI.* » Ce manuscrit a une numérotation spéciale; les livres III, IV, V, VI, VII sont numérotés [1] I, II, III, IV, V, mais à partir du chiffre VIII la numérotation habituelle reparaît; il n'y a plus de différence qu'au Xe livre divisé en deux, comme on l'a dit. Souscription : QUINTI CURTII RUFI HYSTORIARUM ALEXANDRI MACEDONIS LIBER XI EXPLICIT FELICITER. ANTONIUS MARII FILIUS FLORENTINUS CIVIS ATQUE NOTARIUS TRANSCRIPSIT FLORENTIE III KAL. NOVEMB. MCCCCXLVIII, LABORANTE PESTE QUASI PER UNIVERSUM ORBEM [2]. VALEAS FELICITER O LECTOR.

* *Codex Parisinus* 5723. Manuscrit en papier de la Bibliothèque nationale. In-4° de 82 feuillets à 35 lignes, relié en cuir aux armes de France. Ecriture du XVe siècle; au bas du 1er feuillet, la signature de Cl. Puteanus; sur la 1re garde recto : *hic liber est filior*, puis quelques mots grattés; plus bas, de la même main : *Quintus Curtius;* sur le verso de la 2e garde dans la partie supérieure, et d'une autre main, un ex libris curieux en italien; on y lit d'abord une date (?), 1491, puis au-dessous : *questo libro e di maestro Girolamo di* [*maestr*] *o Lo* [*renz*] *o medicho fiorentino, il quale ebbi im pagamento di mie fatiche da Raffaello Caffari* (?), *insieme con volumine V altri al q*to *mio* (ici qq. abréviations indéchiffrables, puis :) *intitolato Quinto Curtio istorigrapho ; n° 3.*

Sur le 1er feuillet comme titre : Q. CURTII RUFI HISTORIARUM ALEXANDRI LIBER SECUNDUS INCIPIT, tout en haut de la marge droite; puis plus d'indications jusqu'à la lacune du Ve livre, indiquée par ces mots : *hic deficit finis quinti libri et principium sexti.* A partir du VIIe livre la numérotation est à la marge. A la lacune avant *intuentibus*, X, v, on lit : *hic videtur deficere finis X et totus XI et principium XII libri.* Le copiste n'a pas résolu la question, car il finit tout simplement par

1. Toutefois une main postérieure a rétabli le chiffre régulier III.
2. Ce scribe est connu par d'autres manuscrits. — Cf. L. DELISLE, *Le Cabinet des Mss. de la Bib. Nat., Op. l.*, t. I, pages 220-221. — Cf. aussi *Serapeum*, t. XI, page 339.

QUINTI CURTII LIBER DE GESTIS PER ALEXANDRUM EXPLICIT FELICITER. DEO GRATIAS.

En marge un certain nombre de variantes.

* *Codex Parisinus* 6075 (= Colb. 4511, Reg. 5964). Manuscrit en papier de la Bibliothèque nationale. Demi-reliure maroquin rouge moderne. In-8° de 255 feuillets à 25 lignes. Écriture du xve siècle. 1er feuillet : *Quinti Curtii Ruffi historici de gestis Alexandri magni liber tertius sequitur. Secundum Arrianum græcum scriptorem primus m̄ (?) liber deficere videtur.* La numérotation et les lacunes sont conformes à la tradition ; il n'y a qu'à signaler deux gloses marginales. 1° Au Ve livre : *deficit quinti libri finis ut putatur sextique principium* ; et dans le texte une interpolation d'une autre écriture : *deficit de supremo exitu Darii. Apud Plutarchum et Arrianum græcos scriptores habetur, sequebaturque de pugna inter Macedones et Athenienses* (sic) *habita.* 2° En face d'*intuentibus*, X, v, 1 : *deficit undecimi, ut putatur, libri in quo contineri videbatur Alexandrum sive suorum militum puerorumve facinore an Antipatri dolo, porrecto veneno, laborare.*

A la fin : FINIS. LAUS DEO ET VIRGINI. A. 1430 IDIBUS AUGUSTIS. PAPIÆ.

Puis une signature en caractères grecs : Δε Σαητ Μαρτ.

* *Codex Parisinus* 6076 (= anc. 5964). Manuscrit en papier de la Bibliothèque nationale, il a fait partie antérieurement de la Bibliothèque de Mazarin. Reliure en maroquin rouge aux armes de France. In-8° de 168 feuillets de 28 lignes à la page. Ecriture du xve siècle. Le 1er feuillet de ce manuscrit est en parchemin. On n'y trouve aucune numérotation. Il a une longue lacune au commencement du IVe livre depuis *maritimam in oram*, IV, I, 6, jusqu'à *et victoriæ fiducia*, IV, I, 32. Il a de plus les lacunes habituelles. En marge de la lacune finale du Ve livre on lit : « *hic deficit mors Darii,* » puis, dans le texte, une note qui commence ainsi : *Hic* [1] *ut adnuit lictera* (sic), puis un blanc et : *seq̄s continebatur quoddam prœlium inter Antipatrum præfectum Alexandri in Macedonia et Lacedemonenses. Et hoc in bello Antipater optinuit et Lacedemonenses superati sunt, etc.* (sic) *pugne discrimen.* Au feuillet 94 r°, indication d'une lacune par un blanc, et en marge *hic desit* entre *periculum et poculum.* Cette lacune correspond dans le texte à l'anecdote de Cobarès, VII, IV, 9.

Notes marginales sans importance ; séparations des livres indiquées par des blancs. Le nom de Quinte Curce n'est pas mentionné une seule fois. A la fin, le seul mot FINIS.

* *Codex Parisinus*, 9677 (anc. suppl. lat. 1165). Manuscrit en parchemin de la Bibliothèque nationale. Reliure ancienne en cuir plein. In-4° de 173 feuillets de 31 lignes à la page. Majuscule illustrée au commencement de tous les livres. Belle écriture du xve siècle.

Ce manuscrit porte à l'intérieur de la couverture l'inscription suivante : *Est Bartolomei Bellievre notarii, civis Lugdunensis.* Le 1er feuillet a un encadrement avec miniatures. Au bas se trouve la signature

1. Cf. pages 326, 327, 331.

de Bellièvre [1]. Il porte comme titre : QUINTI CURTII HISTORICI CLARISSIMI A FRAGMENTIS INITIUM DE REBUS GESTIS ALEXANDRI MAGNI MACEDONIS LIBER TERTIUS INCIPIT FELICITER. A la lacune traditionnelle entre les livres V et VI il n'y a pas de blanc, mais en marge on lit : « *hic non coheret lrā nec sensus historiæ.* » A partir du livre VII, la numérotation diffère de celle des éditions, les livres V et VI n'ayant été comptés que pour un. Le livre IX du manuscrit (= X des éditions) offre certaines particularités : après *ne Grecia quidem*, X, I, 45, il y a un blanc; mais on lit en marge : *hic nihil deficit*, écrit de la même main. Il y a une lacune depuis *quærantur*, X, II, 18, jusqu'à [*de*] *nuntiantes*, X, III, 5. Puis les lacunes ordinaires : avant *quousque*, X, IV, 1, et en marge : *deficit non invenitur;* avant *intuentibus*, X, V, 1, et en marge : *deficit finis noni libri et principium decimi.*

A la fin du manuscrit : FINIS. SECRETA SCRIPSIT ANNO 1465.

Ce manuscrit offre en outre un certain nombre de notes marginales servant de sommaires. Il avait successivement appartenu à Bellièvre, à la famille de Harlay, à Chauvelin et au monastère de Saint-Germain des Prés [2].

* *Codex Parisinus* 9678 (anc. suppl. lat. 1063). Manuscrit en parchemin de la Bibliothèque nationale. Reliure moderne demi-maroquin rouge. In-4° de 156 feuillets à 31 lignes la page. Écriture du XVe siècle. Initiale illustrée au commencement de chaque livre.

1er feuillet, titre : QUINTI CURCII RUFI HISTORIARUM ALEXANDRI MAGNI LIBER TERTIUS INCIPIT. Au bas, un écusson porté par deux anges. Ce manuscrit présente les lacunes ordinaires : entre les livres V et VI on lit : Q. C. RUFI HISTORIARUM ALEXANDRI EJUS QUOD REPERITUR EX V LIBRO EXPLICIT, SEQUITUR QUOD REPERITUR EX SEXTO LIBRO. *Interim dum talia fierent ab Alexandro bellum ortum est inter Macedones et Lacedemonios, Antipater Macedoniæ præfectus in hoc bello contra regem Lacedemoniorum obtinuit* [3], puis le texte habituel.

En marge de *victuri sunt*, X, III, 14 : « *ibi desunt plura.* » Avant *intuentibus*, X, V, 1 : « *Deficit finis X libri et principium undecimi.* » Cet exemplaire est mutilé et s'arrête à : *emanat hoc per Cassa.* X, X, 17. Au bas comme réclame *drum.* Il doit manquer quelques feuillets. Ce manuscrit a fait partie de la Bibliothèque de Saint-Germain des Prés [4].

Codex Parisinus 14629 (anc. 462). Manuscrit en parchemin de la Bibliothèque nationale, relié en papier vert aux armes de la Bibliothèque de Saint-Victor. In-4° de 122 feuillets à 33 lignes la page. Ecriture du XVe siècle. Majuscules coloriées.

1. Il y a sur la garde verso la note suivante : « Il paraît par M. S. de Bulliond, page 63, que ce fut Claude de Bellièvre qui en 1460 (chiffre barré) fit copier le traitté *de Bellis et induciis*, manuscript qu'il avait tiré des archives de l'abbaye d'Aisney et dont la datte remonte à l'année 1260. (Voyez le père Ménétrier. — Généalog. de Bellièvre, vid. la 163 pièce du 16 vol. de Guichenon. — Celle de Sève, *id.* 8 vol.) »

2. Cf. L. DELISLE, *Le cabinet des manuscrits de la Bib. nat.*, *Op. l.*, t. II, page 100, sqq.

3. Cf. pages 326, 327, 331, 336.

4. L. DELISLE, *Inventaire des Mss. latins conservés à la Bib. nation.*, sous les n°s 8823 à 18613. Paris, Durand, 1863-1871.

Les feuillets 1 à 116 sont en parchemin; de 117 à la fin ils sont en papier, et l'écriture de ces derniers feuillets est une cursive d'époque un peu postérieure.

1er feuillet. Au bas : *Ex Bibliotheca mssa Sti Victoris parisiensis.* En haut : *Ex dono domini Le Clert præsidis monetalis*, et un peu au-dessous « *optimæ notæ* », puis : QUINTI CURTII RUFFI DE GESTIS ALEXANDRI MAGNI REGIS MACEDONUM LIBER I INCIPIT. Suit alors un supplément ancien [1] qui se retrouve dans le *Vaticanus* 1869 et l'*Oxoniensis* C. C. C. LXXXII, et qui commence par *Alexandri vesanus juvenis*, fol. 1 recto, et se termine fol. 9 verso par *ad Alexandrum defecit.*

Sous le titre de livre II, commence le livre III des éditions. Les livres IV et V correspondent aux livres IV et V des éditions, mais les livres V, VI étant confondus, la numérotation du manuscrit ne correspond plus à celle des éditions, V = VI, etc.

Ce manuscrit a les lacunes habituelles; entre les livres V et VI, la lacune est indiquée par un blanc; dans le livre X, après X, III, 2, *graviora quam cetera*, se trouve l'indication d'une lacune qui n'est signalée nulle part et qu'on ne s'explique pas, le manuscrit ne donnant pas un texte différent des autres. Fol. 122 : FINIS NOVEM LIBRORUM HISTORIARUM ALEXANDRI MAGNI, QUINTO CURTIO AUCTORE.

* *Codex Parisinus* 5742 (= *Colb.* 1448, *Reg.* 3257). Manuscrit en papier de la Bibliothèque nationale. Petit in-folio de 140 feuillets à 30 lignes la page. Écriture du xve siècle.

C'est un recueil de discours; il contient : 1° du feuillet 1 au feuillet 120, discours de Tite-Live; 2° du feuillet 120 recto ad fin., discours extraits de Quinte Curce.

* *Codex Parisinus* 6082 (= *Colb.* 5095, *Reg.* 5257). Manuscrit en parchemin de la Bibliothèque nationale. In-8 de 232 feuillets, relié aux armes de Colbert. Ecriture du xve siècle. C'est un recueil du discours, il contient : 1° du feuil. 1 au feuil. 6, une table des discours; — 2° du feuil. 176 v° jusqu'au fol. 210 v°, des discours de Quinte Curce.

Il contient, en outre, des discours de Tite-Live et de Salluste.

* *Codex Brodæus* [2] 1092 (= n° 69 d'Hænel). Manuscrit en parchemin de la Bibliothèque de l'Arsenal à Paris. Petit in-folio de 165 feuillets de 31 lignes à la page, reliure cuir ornementée, fermoirs enlevés. Écriture du xve siècle. Initiales coloriées.

Sur la garde recto : *à Victor Brodeau, dum crescit decrescit. Ce*

1. Ce supplément a été faussement attribué à Pétrarque par Scaliger, *Scaligeriana*, Hagæ Comitum, Ulacq, 1669, pages 84 et 85; il a été imprimé dans l'édition de Lyon 1615, in-12, par P. Frellon. Cf. Colomiès, *Bibliothèque choisie*, La Rochelle, chez P. Savouret, 1682, pages 184-185. — Peut-être est-ce le manuscrit dont parle Vassan, let. 31 à Goldast (1688) : « Est in manibus Pap. Massonii liber ille I Quinti Curtii hactenus desideratus, quem, ubi primum publicaverit, tibi exhibebo; » c'est tout au moins un exemplaire analogue au *Vaticanus* 1869 et à l'*Oxoniensis* C.C.C. LXXXII, cf. page 322, sqq. Wolfgang Lazius prétendait avoir vu à Vienne un manuscrit complet de Quinte Curce; il avait probablement vu un manuscrit contenant le supplément dont on vient de parler.

2. Cf. HÆNEL, *Op. l.*, page 318.

manuscrit a été donné à Monseigneur le prince de Soubise par le Sr de Candé Maugusi (?) de Châtres.

Sur la garde verso signature : *A. Brodeau, Sr de la Chastière.*

1er feuillet, encadrement; en haut IHC, en bas écusson, à droite H, à gauche O, titre : Q. Curtii Ruffi historici de gestis Alexandri magni liber tertius sequitur. Texte traditionnel. Notes marginales à l'encre rouge servant de sommaires.

Feuil. 66, vo, dans le texte : *Nec finis hujus quinti libri, nec principium sexti sequuntur.* En marge : *In hoc sequenti libro propositum videbatur prœlium inter Antipatrum præfectum Alexandri in Macedonia et Agidem regem Spartanorum. In quo Agis strenue dimicans occidit.* Pas d'interpolation.

Feuil. 156 vo, après *victuri sunt : deficit oratio auctoris.*

Feuil. 157 ro, en marge, en face d'*intuentibus*, X, v, 1 : *hic quoque deficere videtur decimi libri finis sequentisque principium.*

Souscription : Q. Curtii Ruf. de gestis Al. mag. Volumen Ex.

Codex Arcusianus [1] 354. Manuscrit en parchemin de la Bibliothèque de Grenoble. Petit in-folio de 190 feuillets. Écriture italienne du xve siècle. Encadrement élégant, écusson au 1er feuillet.

Suscription : Q. Curtii historici clarissimi a fragmentis inicium de rebus gestis Alexandri magni Macedonis.

Le texte commence comme le texte traditionnel, mais le Xe livre est incomplet, il se termine sur les mots : *sanguinem esse funden* (X, v, 13).

Codex Vossianus 46 (= Vossianus 2). Manuscrit [2] en parchemin de la Bibliothèque de Leyde, in-4o (h. 25, l. 16). Écriture du xve s. Il ne porte ni suscription ni souscription. Il contient le texte traditionnel de Quinte Curce.

Il a été acheté par les États de Hollande à la famille d'Isaac Vossius, qui l'avait lui-même acheté pour la reine Christine de Suède. Il provient de la bibliothèque de Melchis. Thévenot et, comme la plupart des manuscrits de Thévenot, est relié sans armoiries.

Codex Leidensis XVIII 136 E. Manuscrit [3] en papier de coton appartenant à la Bibliothèque de Leyde. In-4o (h. 20, l. 14) de 144 feuillets. Reliure mi-parchemin, sans ornements. Élégante écriture italienne du xve siècle.

Ce manuscrit contient le texte traditionnel de Quinte Curce; il a pour suscription : Q. Curtii Ruffi Historici de gestis Alexandri magni liber tertius sequitur. Et en marge : *secundum Arrianum græcum scriptorem primus tamen liber deficere videtur.*

La souscription finale est ainsi formulée : Finis. Finit septimo idus apriles 1470 hora XXI. Le reste est gratté.

1. Hænel, *Op. l.*, page 166.
2. Cf. *Catalogus librorum....* 1716, *Op. l.*, page 380.
3. *Catalogus libr. mss. qui inde ab anno* 1741, *Bib. Lug. Bat. accesserunt*, page 120, n° 412, J. Geel, Leyde, 1852. — Sur la bibliothèque de Pétau, cf. P. Paris, *les Mss. de la Bib. roy.*, *Op. l.*, t. IV, page 55.

Il a été acheté à la vente de la Bibliothèque Roveri ; il a appartenu à Paul Pétau, dont la devise οἷς ἀτυχῶ λίαν εὐτυχῶ se trouve en haut de la 1re page sous une ligne entièrement effacée, et qui probablement donnait le nom du possesseur antérieur. On trouve sur le 1er feuillet la signature de Pétau. Ce manuscrit aurait aussi appartenu à S. Hulsius.

Fol. 57, à la lacune du liv. V : « *Deficit de supremo exitu Darii. Apud Plutarchum et Arrianum Græcos scriptores habetur sequebaturque de pugna inter Macedones et Athenienses habita.* » Et en marge : « *Deficit quinti libri finis ut putatur sextique principium.* »

Fol. 134 v° (= X, I, 45), en marge de *cognita clade :* « *deficit* » de *ne Græcia quidem quam* « *deficit* ».

F. 137 (X, III, 14), avant quousque : *hic etiam deest finis hujus orationis et quomodo Alexander ira perseverans suos trucidat.*

Id. Après *offerre se corpora* (X, IV, 3) : *Deficit undecimi (ut putatur) libri principium, in quo contineri videbatur Alexandrum sive suorum militum puerorumve facinore an Antipatri dolo, porrecto veneno, laborare.*

Codex Malatestinus. Manuscrit [1] en parchemin de la Bibliothèque Malatestiana à Céséna ; in-folio (h. 36 c., l. 24 c.) de 201 feuillets. Écriture du XVe s. Reliure ancienne en bois ouvragé.

1er feuillet : dans un cercle d'or l'écusson de la famille des Novello, accosté à droite d'un M (Malatesta), à gauche d'un N (Novello) ; encadrement élégant.

Suscription : QUINTI CURTII RUFFI DE GESTIS ALEXANDRI MACEDONIS LIBER FELICITER INCIPIT ; et en marge : *Primi duo libri non habentur.*

Souscription : FINIS QUINTI CURTII DE GESTIS ALEXANDRI..... 1460.

Codex Danielensis [2] 78. Manuscrit de la bibliothèque de San Daniele del Friuli.

Codex Fæsulanus [3]. Manuscrit de la Bibliothèque des chanoines de Fiesole.

Codex Fæsulanus [4]. Manuscrit de la Bibliothèque du monastère de San Bartolomeo à Fiesole.

Codex Florentinus [5]. *Plut. LII, cod.* 27. Manuscrit en papier de la Laurentienne à Florence. Grand in-8° de 129 feuillets. Écriture du

1. J. M. MUCCIOLO, *Catalogus cod. mss. Malatestinæ Cæsenatis Bibliothecæ*, Cæsenæ, 1784, t. II, page 127. — MONTFAUCON, *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptarum nova*, 1739, page 433, Selecta ex bibl. cod. mss. fratrum minorum Cesenæ quæ olim fuit Malatestarum, cujus catalogum accepi ; et page 434, B, *Quintus Curtius de gestis Alexandri.*

2. *Bibliotheca libr. mss. italica in supplementum itineris italici congessit* F. BLUME. Göttingue, Dietrich, pages 232-233, et *Iter italicum.* I, pages 118-119. Blume ne donne aucune autre indication ; on ne trouve rien non plus dans l'opuscule suivant : *Della Bibliotheca di San Daniele [discorso] tenuto il di 16 juglio 1846 nella inaugurazione della effigie di Monsignore Carlo Fontanini. Vescovo di Concordia, dall' ab. Jacopo Pirona....* San Daniele del Friuli, Biasutti, 1846.

3. MONTFAUCON, *Op. l.*, page 419, A, *Quinti Curtii Codex.* — MONTFAUCON, *Diarium italicum.....* Paris, Anisson, 1702, page 393, dit simplement *Quinti Curtii Codex.*

4. MONTFAUCON, *Bib. Bib.*, page 430, E. Manuscrit copié par lui en mars 1701.

5. BANDINI, *Catalogus, Op. l.*, t. II, page 567.

xve siècle; sommaires à la marge. Ce manuscrit contient, outre plusieurs opuscules que Bandini énumère [1], un texte de Quinte Curce commençant au feuillet 57 verso jusqu'à la fin, sous ce titre : Q. Curti Rufi de rebus Alexandri regis Macedonum fragmentorum quæ supersunt. Ce texte est conforme à celui des éditions. Montfaucon le qualifie à tort de *Compendium extractum de Alexandri magni gestis* [2].

Codex Florentinus [3]. *Plut. LXIV, cod.* 28 (= *Flor.* I). Manuscrit en parchemin de la Laurentienne. In-4° de 164 feuillets. Ecriture du xve siècle. Initiales coloriées. 1er feuillet : Miniature représentant Alexandre et d'autres personnages. Titre : Quinti Curti Rufi V. C. historiarum Alexandri magni Macedonis libri VIII.

Texte traditionnel. Numérotation des éditions; toutefois on lit à la fin : *dubium est an sit finis decimi vel undecimi.* Mention de la lacune ordinaire entre les livres V et VI. *Deficit finis quinti et mors Darii et principium sexti libri.*

Codex Florentinus [4]. *Plut. LXIV, cod.* 29 (= *Flor.* II). Manuscrit en parchemin de la Laurentienne. In-4° de 166 feuillets. Initiales élégamment peintes. Sommaires en rouge à la marge. Écriture du xve siècle.

1er feuillet : un écusson. Titre : Fragmentum libri secundi. Ce livre II est le même que le livre III des éditions. Les livres V et VI sont réunis en un seul; il y a pourtant, pour marquer la lacune, un intervalle d'une ligne et la mention *hic deficit;* mais l'interpolation traditionnelle s'y retrouve [5]. Montfaucon [6] dit que ce manuscrit est divisé en XI livres.

Codex Florentinus [7]. *Plut. LXIV, cod.* 30 (= *Flor.* G). Manuscrit en parchemin de la Laurentienne. In-4° de 183 feuillets. Initiales coloriées. Sommaires à la marge. Écriture du xve siècle.

1er feuillet : encadrement élégant, écusson de la famille Saxetta. Numérotation traditionnelle; toutefois la souscription finale est ainsi conçue : Quinti Curti Rufi Historiarum Alexandri liber duodecimus finit. A la lacune ordinaire entre le Ve livre et le VIe : *hic deficit finis quinti et principium VI.*

Codex Florentinus [8]. *Plut. LXIV, cod.* 31 (= *Flor.* F). Manuscrit en parchemin de la Laurentienne. In-4° de 149 feuillets. Initiales coloriées. Écriture du xve s.

1er feuillet : peinture élégante, pas de titre. Les livres IV et V sont réunis en un seul. Lacune traditionnelle entre les livres V et VI. On

1. Bandini, *Op. l.*, t. II, pages 566, 567.
2. Montfaucon, *Bib. Bib.*, *Op. l.*, page 338. E.
3. Bandini, *Op. l.*, t. II, pages 721, 722. — Montfaucon, *Op. l.*, page 367, *D. Quinti Curtii Rufi V. C. historiarum Alexandri magni macedonis libri.*
4. Bandini, *Op. l.*, t. II, page 722.
5. Cf. pages 326, 327, 331, 336, 337.
6. Montfaucon. *Op. l.*, page 308, A.
7. Bandini, *Op. l.*, t. II, page 722. — Montfaucon, *Op. l.*, page 368, A, *Q. Curtii Rufi viri Ro. de gestis Alexandri magni.*
8. Bandini, *Op. l.*, page 722. — Montfaucon, *Loc. l.*

lit à la fin du manuscrit : FINIS Q. CURTII RUFI DE GESTIS ALEXANDRI MACEDONIS. DEO GRATIAS. AMEN. LIBER PETRI DE MEDICIS COS. FIL.

Codex Florentinus [1]. *Plut. LXIV, cod.* 32 (= *Flor.* E). Manuscrit en parchemin de la Laurentienne. In-4° de 135 feuillets. Initiales coloriées. Sommaires et corrections à la marge. Écriture du xve s.

1er feuillet : encadrement élégant, écusson des Médicis et miniature représentant Alexandre à la lettre initiale; portrait d'un littérateur distingué, C. Marsuppini, et à côté : *Marsupp. Flor.*

Numérotation traditionnelle. Lacune entre les livres V et VI, avec la mention « *hic deficit* » et l'interpolation [2] des mauvais manuscrits. A la fin : NICOLAUS RICCIUS SPENOSUS [3] (ou Spinosus) VOCATUS FELICITER SCRIPSIT; puis : LIBER LAURENTII AC JOANNIS PETRI FRANCISCI DE MEDICIS NUM 18.

Codex Florentinus [4]. *Plut. LXIV, cod.* 33 (= *Flor.* D). Manuscrit en papier de la Laurentienne. Grand in-4° de 104 feuillets. Corrections marginales. Écriture du xve siècle.

Pas de titre. A la lacune du livre VI : *Deficit finis quinti libri, mors Darii et principium sexti. Semivivi* est joint avec le fragment du VIe livre, comme dans le Flor. LXIV, 31.

Codex Florentinus [5]. *Plut. LXIV, cod.* 34 (= *Flor.* C). Manuscrit en parchemin de la Laurentienne. In-4° de 171 feuillets. Initiales coloriées. Écriture du xve siècle.

1er feuillet. Titre en lettres d'or. Encadrement élégant, écusson effacé. Numérotation habituelle. A la lacune du livre V, la mention *credo deficere*, et, en face du commencement du livre VI, le mot *Vacat*.

Codex Florentinus [6]. *Pl. LXXXIX, cod.* 54. Manuscrit en parchemin; petit in-folio à deux colonnes de 59 feuillets, avec initiales en rouge. Il contient des extraits de différents auteurs et entre autres de Quinte Curce.

Il est daté : FINITO ADI X D'AGOSTO MCCCCLVI.

Codex Neapolitanus 148. Manuscrit en parchemin [7] de la Bibliothèque du musée Bourbon, à Naples; in-folio. Belle écriture du xve siècle. Initiales coloriées. Il contient 1° : un texte de Quinte Curce; 2° PLINI SECUNDI VERONENSIS DE VIRIS ILLUSTRIBUS LIBER INCIPIT FELICITER [8]. 1er feuillet : encadrement. Titre : QUINTI CURTII RUFFI RERUM GESTARUM MAGNI ALEXANDRI REGIS MACEDONUM LIBER TERTIUS INCIPIT FELICITER. Texte traditionnel. Les titres de chaque livre manquent. Lacune ordinaire du livre V et la mention : *deficit quinti libri finis et sexti principium*. Notes marginales rares.

Sur la garde : *Ex libris Inici Davali magni Camerarii viri illustris,*

1. BANDINI, *Op. l.*, page 723. — MONTFAUCON, *Op. l.*, page 368, B.
2. Cf. pages 326, 327, 331, 336, 337, 339. — MONTFAUCON, *L. l.*
3. On connaît de lui un Pline l'Ancien et un Salluste, cf. *Serapeum*, t. XI, page 351.
4. BANDINI, *Op. l.*, page 723. — MONTFAUCON, *L. l.*
5. BANDINI, *Op. l.*, t. II, page 723. — MONTFAUCON, *L. l.*
6. BANDINI, *Op. l.*, t. V, page 348.
7. Cf. IANELLI, *Catalogus Bib. Latinæ veteris et Classicæ, mss.... in regio Neapol. Museo Borbonico*, Naples, 1827, pages 105, 106.
8. Cf. *Ottobonianus*, 1741, page 344.

postea Antonii[1] *Feltri mei patris oss : mi, nunc vero Horatii Feltri* 1600.

Puis : *Collegii Neapolitani Societatis Jesu pro Bibliotheca secreta* 1707.

Codex Neapolitanus[2] 149. Manuscrit en parchemin de la Bibliothèque du Musée Bourbon, à Naples. In-4° élégant du xve s. Initiales coloriées. 1er feuil. : Q. Curtii Ruffi de gestis Alexandri magni Macedonis liber (un blanc) incipit. Rares notes marginales. Texte traditionnel (?).

Sur la garde v°, *Iani Parrhasii et amicorum, tribus aureis emptus Mediolani.*

A la fin : Antoni Seripandi ex Iani Parrhasii testamento.

Codex Neapolitanus[3] 147. Manuscrit en parchemin du Musée Bourbon, à Naples. Écriture du xve s. Initiales coloriées.

Texte traditionnel (?). Les livres ne se distinguent que par la lettre initiale et le blanc destiné à recevoir le titre. Au bas du 1er feuillet : *Antonii Seripandi et amicorum.*

A la fin : Per me Timotheum Lucensem Romæ.

Codex Patavinus[4]. B. 45, R. 2. Manuscrit en papier de la bibliothèque capitulaire de Padoue. Titre : Q. Curtii Rufi de gestis Alexandri magni, in-folio ; il commence par le mot *admovit*, III, I, 2.

* *Codex Ottobonianus* 1282. Manuscrit en parchemin de la bibliothèque du Vatican. In-folio de 120 feuillets. Écriture italienne du xve siècle. Initiales coloriées au commencement des livres et des paragraphes. Reliure aux armes du cardinal Zelada. Sur la garde : *ex bibliotheca ducum ab Altaemps.*

1er feuillet richement encadré et orné de miniatures ; l'une d'elles a été coupée. Au bas, l'inscription *Helf mi er Got* ; il n'y a ni *incipit* ni *explicit.* Ce manuscrit semble avoir été copié sur l'un de ceux qui admettaient la division en XI livres, car on lit en marge d'*intuentibus*, X, v, 1 : « *Hic deficit finis decimi et principium undecimi.* »

* *Codex Ottobonianus* 1678 (= Ott. 1656 = N. Pet. 265). Manuscrit en parchemin de la Bibliothèque du Vatican. In-4° de 168 feuillets. Reliure aux armes de Pie IX. Ecriture italienne du xve siècle. Initiales coloriées en tête de chaque livre.

1^ee feuillet : encadrement élégant avec miniature. Au bas, un écusson.

Titre : Quinti Curcii de rebus Alexandri Macedonis liber Primus incipit. Ce livre I n'est que le livre III. On ne trouve en dehors de ce chiffre aucune espèce de numérotation ; mais en marge de *intuentibus*, X, v, 1, on lit : *deficit finis X et princip. XI.*

* *Codex Ottobonianus* 1741. Manuscrit en parchemin de la biblio-

1. Cf. Valentinelli, *Op. l.*, IV, page 2.

2. Ianelli, *Op. l.*, page 106. Montfaucon, *Diarium*, *Op. l.*, page 312, *Quinti Curtii codex recens*, et *Bib. Bib.*, page 233, A. Q. C. codex recens.

3. Cf. Ianelli, *Op. l.*, page 105.

4. Montfaucon, *Bib. Bib.*, *Op. l.*, page 185, B. In Bib. Cathedralis Patav., *Q. C. de gestis Alexandri magni.* Cf. *Bibliothecæ Patavinæ manusc... studio et opera* Jac. Phil. Tomasini, Utini. Nic. Schiratti, 1639, page 86. Le manuscrit de la Bibliothèque de S. Giovanni in Virîdario dont parle Tomasini (*Op. l.*, page 19, *Quinti Curtii de Alexandro* lib. VII, Primus qui alias est tertius, C. 79 (?) *Inter hæc Alexander*) doit se trouver à Venise, où la bibliothèque de ce monastère fut transportée il y a deux siècles.

thèque du Vatican. Grand in-8° de 189 feuillets. Reliure avec armoiries. Écriture italienne du xve siècle. Initiales coloriées.

Sur la garde on lit : *ex codicibus Joannis Angeli ducis ab Altaemps.*

1er feuillet : titre en majuscules or, bleu, rouge : Q. Curtii historiæ fragmentum de rebus gestis Alexandri magni. Aucune numérotation dans tout ce manuscrit; au bas du 1er feuillet, un écusson et à droite la lettre L, à gauche la lettre P. Jusqu'au feuillet 159 c'est le texte traditionnel de Quinte Curce; du feuillet 161 au feuillet 181 se trouve un opuscule sous le titre de C. Plinii secundi de viris illustribus, opuscule qui est en réalité l'œuvre d'Aurélius Victor. Les feuillets 160, 182-189 sont restés en blanc.

* *Codex Ottobonianus* 2009 (anc. 1199 ex Bib. reg. Sueciæ). Manuscrit en parchemin de la Bibliothèque du Vatican. In-8° de 126 feuillets. Ecriture italienne du xve siècle. Quelques initiales illustrées. Au 1er feuillet on lit en haut les indications suivantes : 1656, *memb.* 266, *n. Pet.*, et en bas : *vol.* CCLXVI *no Peta.* Titre : Quinti Curcii Ruffi historiarum Alexandri Macedonis regis liber VI incipit. Ce livre est tout simplement le livre III. Toute autre numérotation fait défaut. Il y a seulement à noter que les livres III et IV des éditions ne font qu'un dans le manuscrit; il en est de même des livres V et VI.

La souscription est : Quinti Curcii Ruffi historiarum Alexandri macedonis regis duodecimus et ultimus liber explicit feliciter.

* *Codex Ottobonianus* 2053. Manuscrit en parchemin de la Bibliothèque du Vatican. Petit in-folio de 119 f. Écriture italienne du xve siècle. Initiales coloriées au commencement des livres.

Feuil. 1 : encadrement colorié. Au bas, un écusson. Titre : Quinti Curtii Ruffi de gestis Alexandri magni regis Macedonum liber primus incipit feliciter. Puis l'interpolation qui commence par *Alexander vesanus juvenis* et se termine à *ad Alexandrum defecit.* C'est l'interpolation déjà signalée dans le *Parisinus* 14629, le *Vaticanus* 1869, l'*Oxoniensis* C. C. C. LXXXII. Elle correspond à celle que M. Thomas [1] a coté I, II. L'*Ottobonianus* n'a pas l'interpolation cotée III, IV, V [2], qui manque aussi dans le *Parisinus*. Beaucoup de mots ont été omis.

Feuil. 11. Q. Curtii historici clarissimi a fragmentis initiis (sic) de rebus gestis Alexandri magni Macedonis. Suit le texte traditionnel. Il y a çà et là beaucoup de blancs, le copiste n'ayant pu lire certains mots et le manuscrit n'ayant sans doute pas été revu. Aucune numérotation; les livres sont indiqués par des initiales coloriées. Entre les livres V et VI, l'interpolation des mauvais manuscrits : *interim dum talia fierent ab Alexandro bellum ortum est inter Macedonas et Lacedemonios. Antipater Macedoniæ præfectus in hoc bello contra regem Lacedemoniorum obtinuit. Sic hic exponitur pugne* [3]....

Ce manuscrit a fait partie de la Bibliothèque des ducs d'Altaemps.

* *Codex Palatinus* 914. Manuscrit en parchemin de la Bibliothèque

1. *Rev. c., Art. c.*, page 322.
2. Cf. page 323.
3. Cf. pages 326, 327, 331, 336, 337, 339, 342.

du Vatican. In-4° de 80 feuillets. Écriture du xve siècle. Initiale coloriée. Reliure aux armes du pape Barberini.

1er feuillet, pas de titre; le manuscrit ne donne aucune numérotation, excepté à la souscription finale : « Q. Curti Ruffi historiarum Alexandri duodecimus et ultimus liber explicit. In illo quadringentesimo quinquagesimo nono. Die decimo mensis Julii. » Les livres sont indiqués par des initiales coloriées; les livres III et IV, V et VI sont réunis; entre ces deux derniers l'interpolation des mauvais manuscrits [1]. Quelques sommaires en marge du livre III. Après la souscription, un erratum réparant des omissions du copiste. Ce manuscrit a, comme les deux suivants, appartenu à la Bibliothèque d'Heidelberg [2].

* *Codex Palatinus* 916 (= Palatinus I, d'après une note écrite sur la garde). Manuscrit en parchemin de la Bibliothèque du Vatican. In-4° de 152 feuillets. Écriture du xve siècle. Initiales coloriées. Reliure aux armes du pape Barberini.

1° feuillet : encadrement élégant. Titre : Quinti Curti Rufi historiarum Alexandri magni Macedonis fragmentum primi libri incipit. Ce Ier livre correspond au livre III des éditions, le livre II correspond au livre IV et présente en face de IV, I, 8 des éditions [3] *hic deficit*. Entre le livre III = V et le livre VI pas d'interpolation, mais en marge : *hic deficit finis quinti libri et principium sexti*. Le livre VII est bien numéroté. Les derniers ne le sont pas du tout. La souscription manque; on lit seulement à la fin : Laus Deo amen. Ce manuscrit offre cette particularité que les chapitres y sont indiqués par une numérotation.

* *Codex Palatinus* 915. Manuscrit en parchemin de la Bibliothèque du Vatican. In-4° de 129 feuillets. Écriture du xve siècle. Initiales coloriées. Reliure aux armes du pape Barberini.

1er feuillet : au bas, écusson; en haut IHS, et au-dessous : liber Quinti Curcii de rebus Alexandri Macedonis incipit feliciter. La numérotation de l'*explicit* des livres III et IV est la numérotation traditionnelle; le livre VII est numéroté VI, et l'erreur se continue pour les livres suivants; cependant on lit à la lacune d'*intuentibus*, X, v, 1 : *Deficit finis libri X et principium XI*. A la fin : explicit deo gracias, puis au-dessous Ja de Hollandia [4]. Lacunes ordinaires; interpolation entre les livres V et VI [5], mais en marge : « *isti tres versus non sunt de textu sed ejus quod deficit explanatio.* » Quelques notes; une entre autres, en face du passage *regis mortem occumbere*, IV, xv, 24 : *a juxta illud Virgilii pulchrumque mori succurrit in armis.*

* *Codex Regius* 885. Manuscrit en parchemin de la Bibliothèque du Vatican, in-8°, 138 feuillets de 32 lignes à la page. Reliure aux armes

1. Cf. pages 326, 327, 331, 336, 337, 339, 342, 344.
2. M. Rader (ed. de *Quinte Curce*, *Op. l.*, prolus., ch. III) en donne une description exacte.
3. Cf. *Parisinus* 6076, page 356.
4. Ja = J. A. Il a écrit un manuscrit de Suétone daté de 1444. Cf. *Serapeum*, LXI, page 315.
5. Cf. *supra*, note 1.

du cardinal Pitra. Écriture du XVe siècle. Initiales coloriées en tête des livres actuels.

Sur la garde ro : *Ex Biblioth. Cath. Eccleæ. Olvn.* Sur le verso dans un cercle colorié : *in hoc codice continentur Quinti Curtii historici de gestis Alexandri regis Macedoni* (sic). 1er feuillet : encadrement illustré. En haut 1656, 5264 N. P.; en bas, un écusson et « *volum. CCLIV non Petavii.* » Titre : QUINTI CURTII RUFFI DE GESTIS ALEXANDRI REGIS MACEDONI (sic) FELICITER INCIPIT. Pas de numérotation de livres. Pas d'interpolation entre les livres V et VI. Entre les feuillets 87 et 88 est intercalé un petit feuillet contenant un fragment de lettre (?). Avant *intuentibus*, X, v, 1 : *hic videtur deficere finis X et totus XI et principium XII libri.*

Souscription : QUINTI CURTII LIBER DE GESTIS PER ALEXANDRUM EXPLICIT FELICITER. Il provient de la Bibliothèque de la reine Christine de Suède. Quelques notes marginales servent de sommaires.

* *Codex Regius* 1929. Manuscrit en papier de la Bibliothèque du Vatican. Petit in-folio de 96 feuillets de 36 lignes à la page. Ecriture du XVe siècle.

Titre : QUINTI CURTI RUFI HISTORIARUM LIBER INCIPIT. Texte traditionnel. Pas d'indications numériques. Pas de souscription. Notes marginales servant de sommaires.

Ce manuscrit a appartenu à la Bibliothèque de Saint-Sylvestre et à celle de la reine Christine de Suède.

* *Codex Urbinas* 427. Manuscrit en parchemin de la Bibliothèque du Vatican. In-folio de 184 feuillets à 30 lignes la page, plus quelques feuillets blancs. Exemplaire très luxueux. Écriture du XVe siècle. Initiales coloriées.

Sur la garde verso, dans un triple cercle de fleurs artistement entrelacées, on lit l'inscription suivante à l'encre d'or : « IN HOC CODICE CONTINENTUR LIBRI VII ELEGANTISSIMI HISTORICI QUINTI CURTII DE GESTIS ALEXANDRI MAGNI. »

1er feuillet : encadrement et miniatures d'une extrême élégance. Au bas, un écusson et cette légende : *feder dux.* Titre : CLARISSIMI ET ELEGANTISSIMI HYSTORICI QUINTI CURTII DE GESTIS ALEXANDRI MAGNI FELICITER INCIPIT. Pas de numérotation de livres. La séparation est indiquée par une initiale coloriée. Entre les livres V et VI, un blanc; le VIe livre n'a pas d'initiale, ce qui explique l'erreur de chiffre que l'on peut constater sur la garde et à la souscription. A la place de cette lacune se trouve l'interpolation déjà signalée [1]. Souscription finale : QUINTI CURTII RUFFI HISTORIARUM ALEXANDRI MAGNI REGIS MACEDONUM LIBER NONUS EXPLICIT, et plus bas : MANU MATTHÆI [2] DE CONTUGIIS DE ULTERIIS (?).

* *Codex Urbinas* 664 (= anc. 891). Manuscrit en parchemin de la Bibliothèque du Vatican. In-4o de 173 feuillets. Initiales coloriées. Écriture du XVe siècle.

1er feuillet : encadrement colorié; au bas, écusson. Titre : QUINTI

1. Cf. pages 326, 327, 331, 336, 337, 339, 342, 344, 345.

2. De Volterra. Il a écrit la *Divine Comédie* de Dante; il vivait à la fin du XVe s. — Cf. *Serapeum*, t. XII, page 280.

Curtii de gestis Alexandri magni regis Macedonum liber feliciter incipit. Pas de numérotation; les livres sont indiqués par des initiales coloriées. Interpolation déjà signalée ailleurs [1] entre les livres V et VI. A la lacune X, v, 1, *intuentibus*, en marge : *deficit finis X et principium undecimi.*

* *Codex Vaticanus* 1865. Manuscrit in-4° en parchemin de la Bibliothèque du Vatican. Reliure aux armes des Borghesi. Écriture du xve siècle. Initiales coloriées.

Ce manuscrit numérote les livres de II à X; il ne contient pas le livre IV et ne présente pas d'interpolation entre les livres V et VI.

Souscription finale : Q. Curti Rufi historiarum Alex. liber X explicit feliciter Hunc librum scripsit Antonius Marius civis et notarius Florentinus, XVIII KL Januarii. Florentiæ MCCCCXVIII [2]. Valeas qui leges.

* *Codex Vaticanus* 1866 (anc. 909, anc. 2126). Manuscrit in-4° en parchemin de la Bibliothèque du Vatican. Initiales illustrées. Écriture du xve siècle. Reliure aux armes des Borghesi.

1er feuil. : initiale et encadrement très élégants. Au bas un écusson vide soutenu par deux anges. Titre : Quinti Curtii historiographi excellentissimi de gestis Alexandri regis macedoni (sic) incipit feliciter. Pas de numérotation. Interpolation déjà signalée ailleurs entre les livres V et VI [3].

* *Codex Vaticanus* 1867. Manuscrit in-folio en parchemin de la Bibliothèque du Vatican. Écriture du xve s. Ce manuscrit admet la division en XI livres, et par une note en marge il fait commencer ce livre à *intuentibus*, X, v, 1. Interpolation connue [4] entre les livres V et VI. Nombreuses notes marginales, sommaires, indication des discours, variantes, explications d'abréviations.

* *Codex Vaticanus* 1868. Manuscrit en papier de la bibliothèque du Vatican. In-folio de 157 feuillets.

Titre : Quinti Curtii Ruffi de gestis Alexandri Macedonis liber secundus incipit feliciter. Ce livre II correspond au livre III des éditions, et l'erreur continue, le livre III = IV, etc.; il n'y a aucune lacune indiquée entre les livres V et VI, elle est remplacée par l'interpolation plusieurs fois signalée [5]. De plus, le Ve livre du manuscrit (= VI des éditions) commence à *Patron desperata*, V, vi, 12, des éditions.

La souscription finale est : Q. Curtii Ruffi de gestis Alexandri Macedonis liber IX explicit feliciter, et en marge cette note : *non erat ultra in exemplo*, puis au bas : *finitum opus 1458 die 7 juni.*

* *Codex Vaticanus* 1870. Manuscrit en parchemin de la bibliothèque du Vatican. Petit in-4° de 124 feuillets. Initiales coloriées. Écriture du xve siècle. Reliure aux armes du cardinal Tosti.

1. C'est le père de celui qui écrivit le *Parisinus* 5722. Cf. page 335.
2. Cf. page 346, note 1.
3. Cf. page 346, note 1.
4. Cf. page 346, note 1.
5. Cf. page 346, note 1.

Ce manuscrit n'a ni *incipit* ni *explicit*. Une initiale coloriée indique la séparation des différents livres. Il n'y en a pas au commencement du livre IV ni du livre VI, il n'y a pas de blanc entre le livre V et le livre VI; il n'y a pas non plus d'interpolation. Il y a un feuillet blanc pour indiquer les divisions de livres marquées par des initiales.

* *Codex Vaticanus* 4597. Manuscrit en parchemin de la bibliothèque du Vatican. In-folio de 147 feuillets. Écriture du xve s. Les initiales, qui devaient être coloriées, n'ont pas été faites. Reliure aux armes du cardinal Lambruschini.

Au 1er feuillet on lit l'introduction suivante, qui est probablement de Decembrio, comme l'indiquent les mots *Angelus December* écrits perpendiculairement en marge : Q. Curti Ruffi historici eloquentissimi de gestis Alexandri magni Macedonum regis fragmentum.

Quidam hujus auctoris eximii lacerique defectionem cum indagarent, duos anteriores libros deficere putaverunt. Justini scilicet Plutarcique historias considerantes, in quibus de Alexandri vita et gestis plurima et accurate et eleganter continentur. Nam Alexandrum ferunt una cum rege Philippo patre, vixdum ineunte adolescentia, in Atheniensi et Thebano bello militasse. Mortuo demum Philippo, cum Alexander regnum bellumque Thebanum rursus excepisset, id ingenti animo militumque labore perfecit. Captis itaque Thebis perdomitisque Atheniensibus, contra regis Darii exercitus profectus est qui tum Lyciam Pamphiliamque Græciæ partes (sic) *occupabat. Iis quoque superatis et provinciis in ditionem acceptis, in Ciciliam, interioris regni Darii munimentum, bellum intulit. Utrum igitur hic historicus tam longe historiam repetierit, ab Alexandrique pueritia exordium sumpserit, an propius, incertum est. Alii aut Arrianum, græcum historicum, advertentes qui de Alexandrinis gestis,* itidem antea scripserat, *et cujus auctoris ordinem hunc Curtium imitatum creditur, primum dumtaxat librum deficere autumant. Id certe constat Alexandrum jam apud Granicum amnem regis Darii copias fudisse quum ad urbem Celenas exercitum admoveret, cujus rei eventus nunc insequitur.* »

Suivent : 1° le titre : Liber secundus sive tertius incipit; 2° le texte traditionnel. La forme dubitative se retrouve à tous les *incipit* et les *explicit*.

Ce manuscrit présente de nombreuses notes marginales servant de têtes de chapitres; les discours sont surtout soigneusement notés. La note placée en marge du chapitre IX du liv. X est surtout curieuse, elle contredit l'introduction d'Angelo Decembrio, puisque l'auteur de cette note croit qu'*Auguste* est l'empereur visé par l'allusion de Quinte Curce; à la fin, signature d'*Andreas episcopus chrothoniensis* (?).

* *Codex Vaticanus* 5114. Manuscrit en parchemin de la Bibliothèque du Vatican. Petit in-8° de 118 feuillets. Écriture du xve siècle (?).

Ce manuscrit contient sous le titre de *Flores* des extraits d'auteurs les plus divers, Sénèque, Cicéron, Boèce, Valère-Maxime, saint Jérôme, Quinte Curce, etc.; à partir du feuillet 110, sous le titre de : Ex Curtio Rufo, il renferme :

1° Anecdote et discours de Cobares, VII, IV, 8;
2° Discours des Scythes, VII, VIII;
3° Discours de Callisthène, VIII, V, 14;
4° Discours d'Hermolaüs, VIII, VII, 1 : *stupentibus ceteris*, et en marge de ce discours : *hoc non ē signatum.*

* *Codex Vaticanus* 5221. Manuscrit en papier de la Bibliothèque du Vatican. Petit in-4° de 159 feuillets. Ecriture du XVe s.

Ce manuscrit contient à partir du feuillet 134 quelques discours extraits de Quinte Curce sous le titre général de QUINTUS CURTIUS DE GESTIS ALEXANDRI. Chaque discours a un sous-titre particulier.

* *Codex Vaticanus* 5293. Manuscrit en papier de la Bibliothèque du Vatican; in-4° de 184 feuillets. Écriture du XVe siècle. Initiales coloriées en tête de chaque livre et de chaque chapitre. Notes marginales. Reliure aux armes du cardinal Zelada.

Numérotation traditionnelle jusqu'à la lacune *intuentibus* (X, V, 1), où le copiste fait commencer un XIe livre.

Codex Barberinianus [1] IX, 30 (anc. 857). Manuscrit en papier de la bibliothèque Barberini. In-folio (h. 34^c, l. 23) de 137 feuillets numérotés [2] à 34 lignes par page. Écriture italienne de la seconde moitié du XVe siècle ou de la première moitié du XVIe. Reliure en cuir.

Suscription : FRAGMENTUM LIBRI TERTII; les livres V et VI n'en font qu'un, de sorte qu'il y a une erreur de numérotation à partir de là, et que les livres VII, VIII, IX et X sont cotés VI, VII, VIII et IX. Le IXe (= X^e) est divisé en deux. On lit après *trucidaret* (X, IV, 3) : *hic deficit finis noni libri et principium decimi.*

Lacunes traditionnelles, plus un certain nombre de blancs qui n'ont pas été remplis. Entre les livres V et VI, interpolation des mauvais manuscrits [3].

Codex Barberinianus VIII, 95 (anc. 858). Manuscrit en parchemin de la Bibliothèque Barberini. In-4° (h. 25^c, l. 17) de 145 feuillets non numérotés à 32 lignes la page. Belle écriture de la 2e moitié du XVe siècle. Initiales coloriées au commencement des six premiers livres. Reliure en bois recouvert de cuir. 1er feuillet : élégant encadrement; au bas, dans une couronne, un écusson au-dessous duquel on lit : « *Dorlando Marischotti* », en caractères du XVIe siècle; sur ce même feuillet on lit aussi un nom propre, *Cittad^ei* (?).

Le texte est le texte traditionnel; mais le livre III du manuscrit correspond à nos livres III et IV, et le suivant aux livres V et VI; le dernier est intitulé *nonus liber.*

Lacunes traditionnelles; pas d'interpolation. Souscription : Hos

1. Ce manuscrit et les suivants sont signalés avec leurs anciens numéros par F. BLUME, *Bibliotheca lib. mss. italica in supplementum Itineris italici congessit.* Dietrich, Göttingue, 1834, page 184. Les numéros entre parenthèses sont ceux de M. Blume, qui ne donne aucune espèce de renseignements sur ces manuscrits.

2. Il y a eu une erreur dans la numérotation, le scribe a sauté du feuillet 131 au feuillet 133.

3. Cf. pages 323, 327, 331, 335, 337, 339, 342, 344, 345, 346.

NOVEM Q. CURTII LIBROS DE REBUS GESTIS ALEXANDRI MAGNI REGIS MACEDONUM QUAM ACCURATISSIME RECOGNITOS.... Le reste manque.

Codex Barberinianus VIII, 96 (anc. 859). Manuscrit en parchemin de la bibliothèque Barberini. In-4° (h. 25c, l. 18c) de 179 f. non numérotés de 27 lignes à la page. Initiales coloriées. Écriture du XVe siècle. Reliure en bois recouvert de cuir.

Numérotation spéciale; les livres III et IV des éditions portent les numéros I et II; le livre III comprend nos livres V et VI; le livre IV, les livres VII et VIII; le livre V, les livres IX et X. Toutefois, si l'on tient compte des blancs, le manuscrit est, comme nos éditions, divisé en VIII livres. Notes marginales nombreuses indiquant surtout les discours.

Lacunes traditionnelles; interpolation des mauvais manuscrits[1] entre les livres V et VI des éditions.

Sur le feuillet de garde, au commencement du manuscrit, on lit en caractères allemands : *Kauft für 10 reichesthaler die 11 maii Budæ.....* MELBAB... et à la fin du texte : *liber Q. Curtii de b. Alexandri magni domini Jordani de Ursinis.*

Codex Barberinianus VIII, 107 (anc. 1958). Manuscrit en parchemin de la Bibliothèque Barberini. In-folio, composé de 180 feuillets à 31 lignes la page; les 10 derniers feuillets sont en blanc. Écriture du XVe siècle. Lettres initiales coloriées en rouge. Reliure en bois recouvert de cuir.

Les livres ne sont pas numérotés; il semble cependant que jusqu'au livre VII ils sont, comme dans le manuscrit précédent, réunis deux par deux.

Lacunes traditionnelles; notes marginales servant de sommaires.

Codex Barberinianus VIII, 110 (anc. 1959). Manuscrit en parchemin de la Bibliothèque Barberini. In-4° de 189 feuillets non numérotés à 25 lignes par page. Écriture de la fin du XVe siècle ou du commencement du XVIe. Reliure en carton.

Numérotation et lacunes ordinaires. Nombreuses notes marginales.

Codex Chigianus[2] H. VII, 228. Manuscrit en parchemin de la Bibliothèque Chigi. In-folio (h. 30c, l. 19) de 149 feuillets non numérotés de 27 lignes à la page. Écriture élégante du XVe siècle. Initiales richement coloriées; encadrement avec miniatures au commencement de chaque livre. Reliure en bois recouvert de cuir.

Numérotation traditionnelle, excepté pour les livres III et IV, qui sont réunis sous le chiffre II.

Lacunes ordinaires : pas d'interpolation; notes marginales servant de sommaires et en écriture du XVIe siècle.

Souscription en capitales violet et or : Q. CURTII RUFFI HISTORICI DISERTISSIMI DE GESTIS ALEXANDRI MAGNI VOLUMEN EXPLICIT. DEO GRATIAS.

Codex Chigianus H. VII, 243. Manuscrit en papier de la Bibliothèque

1. Cf. page 349, note 3.
2. BLUME, *Op. l.*, page 173, signale les manuscrits de cette bibliothèque par ces simples mots : « Codices varii. »

Chigi. In-folio (h. 29c, l. 22) de 170 feuillets numérotés de 29 lignes à la page. Ecriture de la 2e moitié du xve siècle. Reliure en cuir.

Pas de numérotation, mais les blancs qui ont été laissés semblent indiquer que le copiste aurait adopté la division actuelle ; de plus, on lit en marge du livre V, à la fin : *hic deficit mors Darii et principium sexti libri non reperitur*; puis au-dessous : *hic (deficit ?) qualiter ortum sit in Græcia prælium inter Macedones duces, Antipatro præfecto Alexandri, et Aicidem* (sic) *Lacœdemoniorum regem, et, ut ex sequentibus apparet, ejus prælii victoria penes Macedones fuit.*

Sur le 1er feuillet de garde une petite feuille de papier a été collée et on y lit : *adnotata quædam manu Francisci Picolomini qui obiit anno 1503, Pius tertius Pontifex maximus.*

Codex Chigianus H, VII, 227. Manuscrit en papier de la bibliothèque Chigi. In-folio (h. 29, l. 21) de 130 feuillets numérotés, plus 6 non numérotés, à 30 lignes par page. Écriture de la 2e partie du xve siècle. Reliure en cuir et bois. 1er feuillet élégamment encadré; initiales coloriées.

Pas de numérotation; les divisions sont cependant celles de nos éditions. Lacunes traditionnelles. Interpolation des mauvais manuscrits entre les livres V et VI [1]. Sur le 1er feuillet de garde, en écriture du xvie siècle : *A Patritii Episcopi Pentini.*

Codex Taurinensis K, V, 27 (MLVIII l. II, 12 de Pasinus [2]). Manuscrit en parchemin de la Bibliothèque nationale universitaire de Turin. In-4° (h. 23c, l. 15c) de 151 feuillets numérotés. Écriture du xve siècle; initiales coloriées au commencement des livres et des chapitres; au bas du 1er feuillet, un écusson soutenu par deux anges.

Aucune numérotation; toutefois la division est celle des éditions, et une note marginale prouve que la numérotation aurait été celle qui a cours aujourd'hui; on lit en effet à la fin du Ve livre : *hic desunt plura, scilicet finis quinti libri et principium sexti.*

Lacunes ordinaires; pas d'interpolation.

Sur le feuillet 151 v° : *Plutharcus Trajano salutem. Modestiam tuam noveram — non pergis auctore Plutharco.* Sur la garde à la fin, en caractères du xviie siècle : *Gio Batta. Manzasca Savona.* Et sur le verso : *Quintus Curtius de vita Alexandri magni;* cette mention est répétée au-dessous par une main différente.

Venetianus [3] 64 (= L. x, civ). Manuscrit en parchemin de la bibliothèque de Saint-Marc à Venise (h. 259, l. 144), il a 109 feuillets. Ecriture du xve siècle. Ce manuscrit provient de la Bibliothèque de Jac. Nani, qui l'avait léguée à la Bibliothèque de Saint-Marc [4] en 1797.

1. Cf. page 349, note 3.

2. Pasinus, *Codices manuscripti Bib. reg. Taurinensis Athenæi*, Turin, 1749, t. II, page 358, signale un manuscrit de Quinte Curce, et Montfaucon, *Bib. Bib.*, p. 1396. B. (*Quinti Curtii vitæ et gestorum Alex. M. libri IV*, in-4°) en signale un autre. Est-ce le même que celui dont nous donnons la description et qui existe seul à Turin?

3. J. Valentinelli, *Bibliotheca manuscripta ad S. Marci Venetiarum*, Venise, 1868, 1873, t. VI, pages 37-38.

4. Valentinelli, *Op. l.*, t. I, page 115, sqq.

Manuscrit élégant, initiales coloriées. 1er feuillet : lettre initiale très ornée; écusson aigle noir sur fond d'or avec les lettres S. A. et dans une couronne de laurier *Petrus F. Latini F.*

Titre : Q. Curtii de gestis Alexandri magni liber tertius incipit. A la fin du manuscrit on lit : *Miserabiliter Genuensi republica fluctuante, cum sine ullo rectore armis obsiderentur omnia, cædibus ac rapinis ubique grassaretur; civibus omnibus, omnisque generis varia et miseranda fuga dispersis, non mari, non agro, non parte ulla civitatis pacata, magisque in deterius quotidie recasuram rem esse quam tantorum fidem malorum sperare possemus, hunc librum Q. Curtii Rufi ante annum jam inceptum, Antonius Gallus Christopheri filius perfeci, anno Yesu Dei nostri nativitate MCCCC sexagesimo secundo. Tertio nonas junias* [1].

Venetianus 65 [2] (= L. X, LXXXVI). Manuscrit en parchemin de la bibliothèque de Saint-Marc à Venise (h. 268, l. 190), il a 173 feuillets; élégante écriture du xve siècle. Initiales coloriées.

1er feuillet : miniatures. Titre : Q. Curtii de rebus gestis Alexandri magni libri qui supersunt, tertius usque decimum. Ce manuscrit provient de la bibliothèque d'Amédée Svajer, consul allemand à Venise; il fut acheté en 1794 [3].

Codex Venetianus 66 (= Z. L. CCCLXXXVI). Manuscrit en parchemin de la Bibliothèque de Saint-Marc à Venise (h. 284, l. 192), 233 feuillets.

Initiales coloriées. Sur le 1er feuillet les armes du cardinal Bessarion, à la Bibliothèque duquel il a appartenu [4]. Suscription : Q. Curtii de gestis Alexandri Macedonis libri III-X.

Codex Venetianus [5] 242 (= L, II, XL). Manuscrit en parchemin de 20 feuillets (h. 263, l. 187), contenant du feuillet 1 au feuillet 19 des extraits moraux de Sénèque, de Sidoine Apollinaire, d'Ennodius, de Quinte Curce.

En voici deux exemples : *in re qualibet consilio non impetu opus est* (Quinte Curce, VII, IV, 13); *nobilis equus umbra virgæ regitur, ignavus vix calcaribus concitatur* (Quinte Curce, VIII, IV, 18).

Codex Veronensis [6] CL, 138. Manuscrit en parchemin de la Bibliothèque Capitulaire de Vérone. In-4° (h. 24c, l. 16) de 140 f. Écriture du xve s. Initiales coloriées. Reliure en bois et en cuir brun.

La division en livres ne semble pas toujours avoir été observée, et c'est une main du xviie s. qui a mis des indications numériques, identiques d'ailleurs à celles des éditions. Toutefois la souscription donne un chiffre différent : Finis. Quinti Curcii Ruffi Historiarum Alex. duodecimus et ultimus L. explicit.

1. Sur la valeur de ce manuscrit, qui paraît assez grande, et sur ce copiste, cf. Valentinelli, *Loc. l.*, t. VI, page 37.
2. Valentinelli, *Loc. l.*, page 38.
3. Valentinelli, *Op. l.*, t. I, page 104, sqq.
4. Valentinelli, *Op. l.*, t. I, page 14, sqq. On sait que Bessarion donna en 1468 tous ses manuscrits à la Bibliothèque de Saint-Marc.
5. Valentinelli, *Op. l.*, t. IV, page 183.
6. C'est probablement celui qui est signalé par Snakenburg, *Op. l.*, prol. III.

Codex Basilensis. Manuscrit [1] en papier de la Bibliothèque de Bâle; in-folio de la fin du xve siècle. Il a l'inscription suivante : *R. Feschii I. C. A. S. M. IOC. LIV, emptus a Remigio bibliopego assibus* VI. A 1654.

Le texte de ce manuscrit se rapproche beaucoup de celui de l'édition de Merula (Venise, 1502).

Codex Bernensis [2] 282. Manuscrit en parchemin de la Bibliothèque de Berne. In-4° de 156 feuillets. Écriture du xve s. Initiales coloriées. Ce manuscrit porte les indications suivantes : *Jacobi Bongarsii Bodrai,* 1576, et au-dessous : *Carolus de Francia, Normanniæ Dux.* Ces inscriptions ont fait commettre à Scioppius une curieuse erreur reproduite par Snakenburg et relevée par Orelli [3].

Codex Bernensis 576. Manuscrit en papier de la Bibliothèque de Berne. Écriture du xve s. (il fut peut-être écrit en 1477 [4], cf. feuillets 77 v°, 107 v°). In-8° de 387 feuillets. Il a appartenu à Bongars.

Ce manuscrit contient des extraits de toute sorte, et entre autres des extraits attribués à Quinte Curce, du feuillet 193 r° au feuillet 198 v°, sous ce titre :

Excerpta ex Quinto Curtio. *Ex L. Q. Curtii Alexandri Ma. dominator orbis filius Olimpie.... ut merito totius orbis tenuerit principatum. Finis historie Alexandri magni.*

Cet extrait ne semble avoir rien de commun avec le vrai texte de Quinte Curce.

Autre extrait f. 187 v°, 110 r°; il semble n'y avoir là rien de bien intéressant.

II. Table alphabétique des manuscrits connus.

	Pages.
A	
Arcusianus	339
Argentoratensis	325
B	
Barberinianus 30	349
— 95	349
— 96	350
— 107	350
— 110	350
Basilensis	353
Bernensis 282	353
— 451	318
— 576	353
Berolinensis	329
Brodæus	338
Bruxellensis 10161	325
Budensis 157	333
Burneianus 168	332
C	
Canonicianus 136	332
— 306	332
Chigianus 227	351
— 228	350
— 243	350
Cottonianus	333
Cracoviensis 521	334
— 1641	334
D	
Danielensis	340
Darmstadiensis	321
Dresdensis 174	330
— 175	330

1. Orelli, *Neue Jahrbücher...*, 1831, t. II, page 49.
2. Hagen, *Op. l.*, page 307. — Sinner, *Op. l.*, t. I, page 360.
3. Snakenburg, *Op. l.*, Proleg., III. Manuscriptum... Bodræ (*sic*) e Caroli de Francia, Normandiæ ducis, cf. Orelli, *L. l.*
4. Hagen, *Op. l.*, page 462, sqq.

Pages.

Dresdensis 175 α 330
Duacensis 325

E

Einsiedlensis 317
Escorialensis 13 334
— 15 334

F

Fæsulanus 340
— 340
Florentinus LII, 27 340
— LXIV, 28 (*Flor.* I) 341
— LXIV, 29 (*Flor.* H) 341
— LXIV, 30 (*Flor.* G) 341
— LXIV, 31 (*Flor.* F) 341
— LXIV, 32 (*Flor.* E) 342
— LXIV, 33 (*Flor.* D) 342
— LXIV, 34 (*Flor.* C) 342
— LXIV, 35 (*Flor.* A) 315
— LXXIX, 54 342
— 391 (*Flor.* B) 327

G

Guelferbytanus 326

H

Harleianus 2727 330
— 2757 331
— 4842 331
Herbipolitanus 321
Hunterianus 333

J

Janckowichianus 333

L

Leidensis 136 339
— 137 320
Londiniensis 6794 332
— 9950 331
— 22819 331

M

Malatestinus 340
Matritensis 163 328
— 334
Monacensis 14226 320
— 15739 320

N

Neapolitanus 147 343
— 148 342
— 149 343

O

Ottobonianus 1282 343
— 1678 343
— 1741 343
— 2009 344
— 2053 344

Pages.

Ottobonianus 2055 326
Oxoniensis C. C. C. 82 323

P

Palatinus 914 344
— 915 345
— 916 345
Parisinus 5716 316
— 5717 321
— 5718 325
— 5719 327
— 5720 327
— 5721 334
— 5722 335
— 5723 335
— 5742 338
— 6075 336
— 6076 336
— 6082 338
— 9677 336
— 9678 337
— 14629 337
Patavinus 343

R

Regius 971 321
— 885 345
— 1929 346
Rheinaugiensis 317
Rothomagensis 327

T

Taurinensis 351
Toletanus 7 328
— 8 328
— 9 328

U

Urbinas 427 346
— 664 346

V

Vaticanus 1865 347
— 1866 347
— 1867 347
— 1868 347
— 1869 322
— 1870 347
— 4597 348
— 5114 348
— 5221 349
— 5293 349
Venetianus 64 351
— 65 352
— 66 352
— 242 352
Veronensis 352
Vindobonensis 129 330
— 492 320
Vossianus Q. 20 319
— 46 339

W

Wittenbergensis 330

III. Manuscrits perdus ou dont la trace n'a pu être retrouvée.

Codex Augustanus S. Udalrici, manuscrit de saint Ulrich d'Augsbourg, cité par Rader [1].

Codex Constantiensis, manuscrit que Rader décrit [2] ainsi : « Ego..... nactus sum e Constantiensi patrum Canonicorum bibliotheca unum in charta perscriptum, sed ab rudi manu sine epigraphe cœptum : in fine tamen tertii, qui cum vulgaribus consentit, hæc annexa sunt verba : Q. Curti Rufi Historiarum liber III explicit incipit liber IV. *Darius tanti*, et quæ etiam in vulgatis ordine sequuntur. Sed in codice hoc Constantiensi totus decimus deest cum fine noni. Ultima verba sunt : *Barbari quod temeritas erat, fiduciam esse*..... (IX, x, 28). »

Codices Colonienses, trois manuscrits utilisés par Modius [3].

Codex Menarsianus [4]. Manuscrit de la Bibliothèque de Ménars signalé par Fabricius en ces termes : « alius codex antiquus Curtii membranaceus fuit in Bibliotheca Menarsiana. »

Codex Schoonovianus [5]. Manuscrit ancien utilisé par Had. Junius, qui l'avait lu à Bruges.

Codex Sigbergensis [6]. Manuscrit provenant de l'abbaye bénédictine de Siegburg, près de Cologne; il a été utilisé par Modius.

Codex Spirensis [7]. Manuscrit de l'abbaye de Spire, utilisé par Modius, à qui il avait été communiqué par Utenhovius et qu'il cite (VIII, xi, 24) sous le nom de *Brugensis*. Rader semble aussi s'en être servi [8].

Codex Theocrenianus [9]. Manuscrit ayant appartenu à Théocrène, savant mort en 1535, et qui fut précepteur des fils de François Ier.

1. M. Rader, éd. de Quinte Curce, *Op. l.*, page 266. On ne le trouve pas coté dans la *Notitia..... de codicibus..... ad SS. Uldaricum et Afram Augustæ extantibus* de P. Braun, *Augusta Vindelicorum*, 1791.

2. M. Rader, *Op. l.*, prolegom., ch. III.

3. Nous n'avons pu découvrir aucune trace de ces manuscrits dans les bibliothèques de Cologne. Voici ce que F. Modius en dit (éd. de Quinte Curce, *Op. l.*, préface du commentaire, page 3) : ..... contuleram, et postea ad alteras membranas summi hujus urbis (Cologne) templi ..... ita Colonienses membranæ bonitate, quæ tota fere in antiquitate est, longe illis præstitisse non invitus profiteor. — *Id. Novantiquæ lectiones*..... dans le *Lampas* de J. Gruter, Francfort, 1607, t. V, page 109-110 : præter nuper lustratas Coloniæ Agrippinæ cum in urbe ipsa eis, quæ sunt Metropolitanæ ecclesiæ abbatiæ S. Pantaleonis, collegii Laurentiani et Minoritarum. Ex his omnibus tamen nulla æque conatus nostros adjuvit atque ea, quæ est in Metropolitana Coloniensium ecclesia, non tam librorum copia, qua Bertiniensis eadem fortasse (sint licet hi Colonienses codices ex potiori parte Caroli magni et primo aut certe altero ab illo seculo exarati) ipsi æquum nacta judicem, non sit inferiori, sed quod illa potissimum volumina in Agrippina bibliotheca exstarent, quæ maxime faverent studiis meis.

4. Fabricius, *Bibliotheca latina*, *Op. l.*, t. II, page 345.

5. Cf. Snakenburg, *Op. l.*, proleg., ch. III. C'est d'après ce manuscrit que Junius a constitué le texte de l'édition in-8° qu'il publia à Anvers, en 1546.

6. F. Modius, éd. de Quinte Curce, *L. l.* : unum tandem Sigebergensis abbatiæ misit ad me Carolus Utenhovius..... Cf. *Novantiquæ lectiones*, *L. l.*

7. F. Modius, éd. de Quinte Curce, *Op. l.*, *L. l.*, et page 154 du commentaire.

8. Cf. Snakenburg, *L. l.*

9. Cf. Zumpt, éd. de Quinte Curce, 1849, *préf.*, page X.

Ce manuscrit nous est connu par l'édition des Gryphes [1], édition qui nous fournit les renseignements suivants :

Page 34 : Collatus est hic liber cum vetusto codice manuscripto Benedicti Theocreni, qui olim fuit Spinularum Genuensium.

Page 436. In Theocreni codice subscripti sunt hi versus :

Est labor in tuto, restat jam sola voluptas,
Frigida vel torrens dextra peregit opus.
Plena subit ventis portum mea cymba secundis,
Jam religat fessam celsa crepido ratem

Finis Quinti Curtii Andreæ Spinulæ.

Ce manuscrit admettait à *intuentibus* (X, v, 1) le commencement d'un XIe livre.

Codex Thosanus [2]. Manuscrit utilisé par Modius.

Signalons encore un manuscrit du Xe livre [3]; un manuscrit complet indiqué par le catalogue de Nicolas de Trèves [4]; un prétendu manuscrit utilisé par Merula [5]; un autre utilisé par Asulanus [6]; quatre manuscrits qui auraient existé l'un dans une bibliothèque de Milan [7], deux autres dans la bibliothèque du baron Lumley [8], un quatrième à Catane [9]; enfin un manuscrit que Wasse appelle *Petrensis* [10].

1. Cf. Curtii Rufi, de rebus gestis Alex. M. Macedonum regis historia..... Lugduni, ap. Ant. Gryphium, MDLXXXVIII, in-12.

2. Modius, *Op. l.*, préface du commentaire, page 2 : et si non indiligenter eum scriptorem olim cum manu exarato codice quem abbatiæ Thosanæ aliquando fuisse liquet, contuleram.

3. *Acta eruditorum Lipsiensium*, 1726, page 438.

4. G. Voigt, *Die Wiederlebung des classisches Alterthums...*, Berlin, 1881, t. I, page 259.

5. Cf. B. Merula, édition de Quinte Curce, réimpression à Tubingue, apud Th. A. Badensem, Julio mense 1513, in-folio, lettre préliminaire.

6. Asulanus (éd. de Quinte Curce, Venetiis, ædibus Aldi et Andreæ soceri, mense Julio 1520) donne les leçons de ce Mss. fol. 169-170.

7. Snakenburg, *L. l.* — M. F. Novati, directeur du *Giornale Storico della Letteratura Italiana*, a bien voulu parcourir, à notre intention, les bibliothèques de Milan, et il nous assure qu'il n'y existe actuellement aucun manuscrit de Quinte Curce.

8. Snakenburg, *Op. l.*, prol. III.

9. F. Fleyschbein, *Op. l.*, page 9 : Optarem... illam scripturam Curtii meis oculis unquam usurpasse, quam se inspexisse ait Ferdinandus Albertus, dux Brunsv. et Luneb. in libello cui tit. *des wunderlichen Lebens-und Reisen-Beschreibungen* ubi pag. 160, § 238, legas licet seqq. *Zu Catanea, in Sicilien in Don Pedro amico Biblioteck hat der Wunderliche gesehen eine Handschrift des Curtii. von den Thaten des Alexandri M.*

10. J. Wasse, éd. de Salluste, Cambridge, 1710, *ad bell. Jug.*, c. 30, 47, etc. — Rader en cite encore d'autres, cf. *Op. l.*, page 452 : alii plerique codices antiquiores.... Erasmianus, Argentinensis, Lugdunensis Gryphianus, et Florellianus; il parle un peu plus loin d'un Antuerpiensis.

APPENDICE II

QUINTE CURCE DANS L'ANTIQUITÉ ET AU MOYEN AGE

I. — Influence anonyme.

Jusqu'au IXe siècle de notre ère, l'*Histoire d'Alexandre* et son auteur semblent avoir été complètement inconnus, ou du moins n'avoir pas paru dignes même d'une simple mention. Cet oubli — qu'il faut peut-être mettre sur le compte du hasard — et ce mépris extraordinaire sont plus apparents que réels. Si l'on examine de près quelques-uns des nombreux ouvrages publiés pendant cette longue période, on y découvrira, non pas le nom de Quinte Curce, mais des traces plus ou moins visibles de l'influence exercée par l'*Histoire d'Alexandre*.

Sénèque avait lu cette histoire et lui a emprunté une anecdote significative [1]; il paraît aussi avoir emporté de cette lecture quelques autres souvenirs un peu insaisissables [2].

Les souvenirs de Lucain paraissent plus précis; un détail du siège, le combat naval livré devant Marseille [3], rappelle d'assez près un épi-

1. Cf. page 31.

2. Cf. page 33. Cf. encore QUINTE CURCE, VII, VIII, 19, et SÉNÈQUE, *de Beneficiis*, I, XIII, 3; QUINTE CURCE, X, VI, 3, et SÉNÈQUE, *Consolatio ad Polybium*, XII, I, 5. Sur Sénèque et Quinte Curce, cf. *Philologus*, XXX, page 247, sqq., XXXI, 766, sqq. — J. MUETZELL, *Op. l.*, page LXXV. On a signalé encore (WIEDEMANN, *Philologus*, XXX, page 244) une ressemblance singulière entre deux données géographiques de Quinte Curce et de Tacite; le premier dit en effet (X, III, 1) : ibi namque *columnas Herculis esse fama vulgaverat*, et le second (*Germ.*, XXXIV, 3) : et superesse ad hoc *Herculis columnas fama vulgaverat*. Nous ne croyons pas qu'on puisse tirer aucune conclusion de cette ressemblance ni de quelques autres signalées par WIEDMANN (*Phil.*, XXXI, pages 342, sqq., 551, sqq.). Ce sont des expressions qui n'ont rien de caractéristique; elles appartiennent en commun à tous les écrivains d'une même époque. Les rapprochements que l'on pourrait faire entre la description que QUINTE CURCE donne d'un naufrage (IX, IX, 10, sqq.) et celle de TACITE (*An.*, II, XXIII, 5) ne peuvent pas non plus être pris comme arguments. Les expressions peu ordinaires qu'on y rencontre sont déjà dans TITE-LIVE ou dans d'autres écrivains antérieurs; ces traits communs de la description sont dus, probablement, à l'influence des écoles. Un naufrage dans l'Océan devait être un des thèmes fréquemment proposés à leurs élèves par les professeurs de rhétorique.

3. LUCAIN, III, 564.

sode du siège de Tyr [1]; les plaintes dont les soldats poursuivent César [2] font songer au discours que Cratère tient à Alexandre [3], et les paroles que Caton adresse à un soldat [4] ressemblent singulièrement au langage qu'Alexandre tient dans une circonstance analogue [5].

Quintilien a peut-être aussi pris à Quinte Curce une observation morale; l'hypothèse de cet emprunt repose uniquement sur la presque similitude d'expression; Quintilien dit en effet [6] : « *nec sine causa, dictum est, nihil facilius, quam lacrimas inarescere,* » et Quinte Curce [7] : *ignorant quam celeriter lacrimæ inarescant.* Cicéron, il est vrai, avait, lui aussi, cité cette observation, devenue proverbiale, mais il l'avait formulée un peu autrement que Quinte Curce et Quintilien [8].

L'ouvrage de Quinte Curce semble être rapidement tombé dans l'oubli [9]. Sénèque, Lucain l'avaient lu, parce que c'était une nouveauté; ceux qui vinrent après eux préférèrent à l'histoire écrite par Quinte Curce les récits de Plutarque, d'Arrien ou des autres historiens d'Alexandre. Toutefois, suivant un savant allemand, M. Bernays [10], notre historien aurait été en faveur à la fin du IVe siècle. Sulpice Sévère l'aurait lu avec soin et son style s'en serait ressenti. Le fait, s'il était prouvé, serait curieux; malheureusement M. Bernays n'apporte à l'appui de son affirmation, si l'on peut appeler cela une affirmation, qu'une seule citation [11], et cette citation ne prouve rien. La locution dont se sont servis Quinte Curce et Sulpice Sévère n'est pas tellement particulière qu'elle ne se retrouve chez aucun autre écrivain et qu'elle soit à elle seule un argument irréfutable. Aussi un autre savant allemand, M. Fürtuer [12], a-t-il facilement démontré que

1. Quinte Curce, IV, IV, 7.
2. Lucain, V, 682, sqq.
3. Quinte Curce, IX, VI, 6, sqq.
4. Lucain, IX, 506, sqq.
5. Quinte Curce, VII, V, 12. On peut encore rapprocher un vers de Lucain sur Alexandre (X, 39) d'un passage de Quinte Curce (VII, VIII, 12).
6. Quintilien, *de Institutione Oratoria*, VI, I, 27.
7. Quinte Curce, V, V, 11.
8. Cicéron, *Part. or.*, 57 : lacrima arescit.
9. Nous serions assez disposé à croire que l'histoire d'Alexandre, dont l'empereur Alexandre Sévère faisait sa lecture habituelle (Lampride, *Alexandre Sévère*, 30), était l'œuvre de Quinte Curce; il semble en effet ressortir du texte de Lampride que l'ouvrage lu par Alexandre Sévère était écrit en latin; s'il en est ainsi, cet ouvrage ne pouvait être que celui de notre auteur, aucun autre historien n'ayant, que nous sachions, écrit en latin la biographie d'Alexandre. Voici d'ailleurs le passage (*L. l.*) : lectioni *græcæ* operam majorem dabat... *latina* cum legeret non alia magis legebat quam de Officiis..... Legit et vitam Alexandri quem præcipue imitatus est, etsi in eo condemnabat ebrietatem et crudelitatem in amicos, quamvis utrumque defendatur a bonis scriptoribus, quibus sæpius ille credebat.
10. J. Bernays, *Ueber die Chronik des Sulpicius Severus. Ein Beitrag zur Geschichte der Klassischen und Biblischen Studien*, Berlin, Hertz, 1881, note 35.
11. Il rapproche *ne simplici quidem morte* (Sulpice Sévère, *Chronica*, I, 54, 4) de « *ne simplici quidem morbo* » (Quinte Curce, VIII, VII, 5). Il ne connaissait pas la locution identique de Salluste (*Historiarum Fragmenta*, III, 29). C'est bien plutôt à Salluste que Sulpice Sévère a fait cet emprunt. Cf. H. Gœlzer, *Grammaticæ in Sulpicium Severum observationes...*, Paris, Hachette, 1883, page VII, sqq.
12. *Blätter für d. Bai. Gymn.*, t. XVII, p. 97.

ces formules : « *ne simplici quidem morte, ne simplici quidem morbo* », avaient été employées avant Quinte Curce et Sulpice Sévère.

Ce n'est pas toutefois que ces deux écrivains n'emploient assez souvent des locutions, des mots identiques ou analogues, ne donnent à certains termes une acception particulière [1]. Mais il est impossible de tirer de ces ressemblances une conclusion catégorique : les unes peuvent provenir de l'imitation commune d'ouvrages antérieurs; les autres peuvent être purement fortuites et seraient sans doute très aisément explicables si nous connaissions tous les ouvrages de l'antiquité romaine. D'ailleurs la langue en général et la couleur du style sont trop différentes chez ces deux historiens pour qu'il soit permis de tenir un grand compte de ces ressemblances trop rares et trop peu caractéristiques.

Il y a là néanmoins une présomption en faveur de Quinte Curce. Son ouvrage était, on a le droit de le conjecturer sans témérité, connu de quelques lettrés, de Sulpice Sévère, si l'on veut, et de cet anonyme du VIe siècle qui écrivait un opuscule sur les monstres [2]; on le croirait du moins en lisant les deux passages suivants :

De belluis, VI, page 233 : Pardus est fera..... qui ab Alexandro et Macedonibus cum cæteris nocuerunt bestiis, paulo postquam *Aornon* (mss. ormen) *petram* expugnavit in India, a quo prius *Hercules terræ motu fugatus* recessit.	Quinte Curce, VIII, xi, 2 : Multa ignobilia oppida, deserta a suis, venere in regis potestatem. Quorum incolæ armati *petram Aornon* nomine occupaverunt; hanc ab *Hercule* frustra obsessam esse *terræque* motu coactum absistere fama vulgaverat.

La parenté n'est pas évidente, elle est cependant vraisemblable, car, seul de tous les écrivains latins, Quinte Curce donne à la fois le nom du rocher, l'expression caractéristique *petra* et le renseignement plus ou moins historique sur l'échec d'Hercule, renseignement tout à fait inutile dans un ouvrage tel que le *de Belluis*.

Un dernier fait paraîtra peut-être plus convaincant. Les *Conciones*

1. Quinte Curce : Nihil conterritus, III, xii, 26.	Sulpice Sévère, *Chronica* dans le *Corp. Script. Ecclesiast.* Éd. Halm. Vienne, 1876, t. I. Nihil territus, *Chr.*, II, xi, 5.
Babylonia = Babylon, IV, vi, 2; IX, 2; xvi, 7.	Babylonia = Babylon, *Chr.*, II, xi, 1.
Denique = breviter, VII, i, 36.	Denique = breviter, *Chr.*, I, xxi, 3
Movere *pris absolument*, IV, i, 30, etc.	Promovere *pris absolument*, *Chr.*, I, xxi, 4.
Iter pronuntiat, IV, viii, 16; VII, iii, 1.	Iter pronuntiat, *Chr.*, I, xxii, 3.
Defunctus = mortuus, IV, x, 20.	Defunctus = mortuus, *Chr.*, I, xxvi, 1, etc.
Humanis rebus eripi, X, v, 10.	Humanis rebus eximi, *Vie de saint Martin*, VII, 2.

2. *De monstris et belluis*, trouvé à la suite des *Fables* de Phèdre, dans un manuscrit du xe siècle ayant appartenu à P. Pithou et publié par J. Berger de Xivrey, *Traditions tératologiques*. Paris, Imp. royale, 1836.

que le Moyen Age nous a transmis ne sont vraisemblablement qu'une reproduction servile des *Conciones* de l'antiquité [1]. S'il en est ainsi, le fait de la présence des discours de Quinte Curce à côté de ceux de Tite-Live et de Salluste prouverait que la popularité de l'*historien d'Alexandre* a commencé de fort bonne heure.

L'ouvrage de Quinte Curce ne semble donc pas avoir exercé une influence bien profonde ni bien durable. Après avoir, au moment de sa publication, joui d'une popularité qu'attestent, jusqu'à un certain point, les emprunts de Sénèque et de Lucain, il a été négligé par les hellénisants au profit des biographies grecques, il a été supplanté dans la faveur du gros public par les œuvres de Justin, de Julius Valérius, de l'auteur anonyme de l'*Itinéraire;* c'est à la fin du IVe siècle et au commencement du Ve, c'est au temps de Boëce seulement qu'il a reparu ; c'est qu'en effet, à ces deux époques, les grammairiens, les grands seigneurs même s'éprirent d'un goût particulier pour les textes classiques [2], c'est qu'alors il y eut une sorte de renaissance, ou tout au moins une période d'activité intellectuelle assez vive. Ces alternatives d'éclipse et de pleine lumière sont un des traits caractéristiques de l'histoire de l'ouvrage de Quinte Curce; on aura, à plus d'une reprise, l'occasion de le constater.

II. — Réapparition du nom de Quinte Curce et diffusion de son ouvrage.

Au VIIe siècle et au VIIIe, les témoignages de l'influence exercée par notre historien font complètement défaut, autant du moins qu'on puisse le savoir [3]. Sans doute, à cette époque, les clercs pas plus que les laïques ne partageaient tous l'opinion de ce Saint-Ouen qui traitait Homère et Virgile de scélérats [4]; ils ne croyaient même pas tous avec Isidore de Séville qu'il fallût se défier des œuvres païennes [5]; les esprits larges et cultivés ne manquaient pas [6]. Sous Charlemagne, on faisait des vers, on s'adonnait à la peinture, on élevait des monuments, on étudiait et on transcrivait laborieusement en beaux

1. Les *Conciones* datent de Domitien. Cf. Egger, *Examen des historiens....*, *Op. l.*, pages 353, 354.

2. Sur les plus anciens manuscrits d'Horace, on lit le nom du consulaire Vettius Agorius Mavortius, qui nous dit « avoir corrigé comme il a pu cet exemplaire avec « l'aide de maître Félix, professeur d'éloquence à Rome. »

3. Nous n'avons en général donné dans cette esquisse que les résultats positifs de nos recherches. Il nous eût fallu singulièrement l'allonger, et sans grand profit, pour mentionner tous les écrivains qui n'ont pas connu ou n'ont pas utilisé Quinte Curce. Nous ne prétendons pas d'ailleurs avoir énuméré tous les écrivains qui ont connu et cité notre historien, nous espérons cependant en avoir cité la majeure partie.

4. D'Achery, *Spicilegium*, t. II, page 77. Éd. de la Barre. Paris, 1723.

5. Isidore de Séville, *Regula monastica*, 8.

6. F. Gregorovius, *Storia della città di Roma nel medio Evo dal secolo* V *al* XVI. Trad. dell' avv. Renat. Manzato, Venezia, Antonelli, 1872, t. III, page 602.

caractères les œuvres antiques, le goût toutefois ne s'était pas encore affiné, et l'on s'intéressait moins à la forme qu'au fond même d'un ouvrage. Les annales et les chroniques qui se multiplient alors sont d'une sécheresse fatigante [1], et les abrégés sont plus que jamais en honneur. Aussi Alcuin [2] ne semble pas soupçonner l'existence d'un auteur du nom de Quinte Curce; l'annaliste Saxon [3], Hraban Maur [4] laissent de côté l'*Histoire d'Alexandre*, mais le savant Loup de Ferrières en a des copies entre les mains et en envoie à Rome [5], Éghinard l'imite souvent de très près [6].

Cette influence n'a rien d'étonnant; au IXe siècle, il y avait encore des trésors littéraires dont, par malheur, nous ne possédons qu'une bien faible portion. L'abbaye de Saint-Riquier se glorifiait de posséder 265 manuscrits, Loup de Ferrières, en 855, priait Benoît III de lui prêter, pour les copier, le *de Oratore*, Quintilien, le commentaire de Donat sur Térence [7]. Quinte Curce devait avoir sa place dans les bibliothèques; on a vu qu'il ne manquait pas à celle de Loup de Ferrières; il faisait aussi partie de la Bibliothèque du monastère de Saint-Gall [8], — une indication du catalogue permet de le supposer; — il existait aussi dans d'autres bibliothèques, les manuscrits de Florence et de Paris en font foi [9]; même, s'il faut en croire un renseignement fourni par le manuscrit de Paris et une conjecture ingénieuse de M. Delisle, Quinte Curce aurait déjà fait partie des livres de chevet d'un homme de guerre, de Conrad, comte d'Auxerre [10].

Il avait enfin sa place dans les écoles. Les discours extraits de son histoire étaient compris dans ces *conciones* dont l'origine remonte au règne de Domitien [11] et dont le IXe siècle nous offre deux spécimens intéressants, les fragments de Rheinau et d'Einsiedeln [12].

Au Xe siècle, Quinte Curce semble subir une de ces éclipses dont

1. Ampère, *Histoire littéraire de la France avant le* XIIe *siècle*, Paris, Hachette, 1839-1840, t. II, p. 10, 11.

2. Alcuin ne mentionne pas Quinte Curce dans son poème *de Pontificibus et Sanctis Ecclesiæ Eboracensis*, où il donne une longue liste d'auteurs anciens.

3. G. Pertz, *Monumenta Germaniæ historica.....*, Hanovre, 1820-80, t. VI, page 587 : on ne sait pas très bien à quelle époque précise vécut ce personnage. — Les renseignements que nous donnons sur les auteurs romans de la légende d'Alexandre sont, pour la plupart, tirés d'un ouvrage de M. P. Meyer, ouvrage qui n'a pas paru au moment où nous écrivons. M. P. Meyer, avec une obligeance dont nous ne saurions trop le remercier, a bien voulu nous communiquer les épreuves de son livre que la librairie Vieweg doit publier sous le titre d'*Histoire de la légende d'Alexandre dans les pays romans.*

4. Cf. Pertz, *Op. l.*, t. III, page 1130.

5. Chateaubriand, *Études historiques*, édition Garnier, t. X, page 38.

6. Max Manitius, *Neu Archiv der Gessel, f. ält. deut. Geschicht, zur Beförd, ein Ges. der Quellenschriften deut. Gesch. des Mittelalters*, t. VII, page 527.

7. Gregorovius, *Op. l.*, t. III, pages 177-178. Cf. Loup de Ferrières, *Lettre* 103.

8. Cf. Pertz, *Op. l.*, t. II, page 170. C'est l'opinion de M. Manitius, *L. l.*, note 7, page 546, sqq.

9. Cf. pages 315, 316.

10. Cf. page 316.

11. Suétone, *Domitien*, 10. — Dion Cassius, LVII, 12. — Cf. Egger, *Examen critique des Hist., Op. l.*, pages 253-254.

12. Cf. page 317 et *Rheinisches Museum*, t. XX, page 117.

nous avons parlé. Son œuvre était copiée encore par habitude [1]; elle se trouvait probablement dans la Bibliothèque du monastère de Bobbio [2], elle était connue des écoliers par des extraits publiés sous forme de *narrationes* ou de *conciones* [3], — les notes marginales du manuscrit de Berne ne permettent guère d'en douter [4], — mais elle n'a laissé aucune trace chez les écrivains de cette époque. Le IXe siècle en effet avait continué le mouvement littéraire commencé sous le règne de Charlemagne, « cet éclair entre deux nuits »; mais le Xe avait vu le démembrement de l'empire carlovingien, l'affaiblissement du sentiment artistique et littéraire, la réapparition du culte de la matière [5], et les délicatesses du style ne touchaient plus guère les hommes de ce siècle de fer et de plomb [6].

A la fin du XIe siècle, les études anciennes sont de nouveau en honneur [7]; les documents sur Quinte Curce sont néanmoins fort rares. Il semble que dans ce siècle les esprits ne fussent pas assez débarrassés de ces brouillards dont parle Baronius pour goûter suffisamment le charme du style de Quinte Curce; et, de fait, l'œuvre de Quinte Curce n'a pas, que nous sachions, laissé une trace plus profonde qu'au siècle précédent. Aucun manuscrit n'atteste qu'elle fût copiée et lue; elle l'était cependant. C'est bien l'histoire de Quinte Curce que mentionne le catalogue de Pomposa [8] écrit en 1093; le chiffre du nombre des livres dont se composait l'ouvrage mentionné ne permet guère d'en douter, et c'est bien elle qui a exercé son influence sur l'historien du Danemark, Grammaticus Saxo. Il est impossible de le nier; en effet, ce savant, grand imitateur de Justin et de Valère Maxime, a reproduit fréquemment des locutions, des réflexions et des tournures empruntées à Quinte Curce [9].

1. Cf. page 318, sqq.
2. Cf. Muratori *Ant. ital.*, t. III, page 818. Milan, 1738-1843.
3. Cf. les manuscrits de Darmstadt et de Wurzburg, page 321.
4. Cf. *Rheinisches Museum*, t. XX, page 117.
5. Gregorovius, *Op. l.*, t. III, pages 602, 802-899.
6. *Plombeus, ferreus, obscurus*, dit Baronius, cité par Mabillon, *Ann. Bened.*, t. III, préf.
7. Cf. *Hist. Litt. de la France*, t VII, pages 106-316. — Gregorovius, *Op. l.*, t. VI, page 351, sqq. Grégoire VII (1078) fait rétablir auprès de chaque église une école pour les clercs. — Ampère, *Op. l.*, t. III, pages 144, sqq., 457, sqq.
8. Montfaucon, *Diarium..... Op. l.*, page 85 : *Historia Alexandri magni libri* XV.
9. *Saxonis grammatici historiæ danicæ libri XVI.* Ed. Stephanus Johannis Stephanius. Jac. Mollken, Hauniæ, 1644.

Quinte Curce, III, v, 9, inter hæc liberius meare spiritus cœperat.	Saxo, VIII, page 141, l. 36, spiritusque liberius meare cœperat.
III, xi, 9, circa currum Darii jacebant nobilissimi duces.	VII, page 147, l. 4, jacebant circa currum regis innumera exstinctorum corpora.
III, viii, 22, dis præsidibus loci.	VIII, page 161, l. 9, a divis loci præsidibus.
IV, xi, 8, periculosum est prægrave imperium; difficile est enim continere quod capere non possis.	IX, page 178, l. 44, adeo difficile prægrandia continentur imperia.
VIII, i, 1, eum propter vagum hostem spargendæ manus essent.	V, page 84, l. 42, regum deinde manum spargere hortatur.
VII, v, 41, adeo certo ictu destinata feriebat, etc.	X, page 191, l. 10, adeo certo ictu destinata feriebat.

Au XIIe siècle, la renaissance des lettres, commencée sous Charlemagne, interrompue au Xe siècle, reprise au XIe, atteint son plus haut période.

La connaissance de l'antiquité n'était alors cependant ni bien profonde, ni également répandue; on sait qu'un grammairien de cette époque, Pierre Élie [1], traduisait *militia* par *caserne* et croyait retrouver deux mots dans le *quianam* de Virgile. Cependant le latin était écrit assez purement [2]; alors de nouvelles écoles s'élevaient partout, les anciennes reflorissaient et des copistes nombreux recueillaient sans relâche tous les ouvrages de l'antiquité [3].

Dans ces écoles, au contact des chefs-d'œuvre antiques, l'esprit s'était aiguisé, affiné; on s'intéressait moins à ces récits fabuleux écrits en style plus ou moins barbare; on prenait du goût aux réflexions morales habilement enchâssées dans le cours d'un récit; on se souciait non seulement du fait brutal, mais encore de la forme sous laquelle il était exprimé. Au XIIe siècle se manifeste un goût tout nouveau pour ce que l'on pourrait appeler la morale laïque.

Le souvenir d'Alexandre hantait à cette époque toutes les imaginations; il inspire des romans [4] et des œuvres à prétentions historiques [5]; il fournit des motifs aux artistes qui décorent les églises gothiques [6] ou les palais royaux [7].

L'ouvrage de Quinte Curce redevenait de nouveau populaire. Il était copié [8], il était même complété à l'aide d'un supplément assez curieux, en fort bon latin [9]; il avait sa place dans les écoles, un manuscrit du Vatican [10] ne permet guère d'en douter, et il reparaissait sous forme de *narrationes* dans le manuscrit de Douai [11], enfin il était cité par les savants. Jean de Salisbury engage à lire les historiens anciens au point de vue de l'enseignement moral [12], et il n'oublie pas

1. Sur les erreurs des écrivains du moyen âge, cf. A. Graff, *Roma nella memoria...*, *Op. l.*, t. II, page 178.
2. *Hist. litt.*, t. IX, page 146.
3. Il y avait à Cluny un célèbre atelier de copistes, *France litt.*, t. IX, p. 200.
4. Cf. page 364.
5. Compilation anonyme attribuée soit à Radulphus de Saint-Alban, soit à Galfridus de Hemlington et qui a pour titre : « *Incipit historia regis Macedonum filiique ejus Alexandri magni, excerpta de libris Pompeii Trogi* (= Justin), *Orosii, Josephi, Jeronimi, Solini, Augustini, Bede et Ysidori.* » — Cf. P. Meyer, *Op. l.*, pages 52, 63. — Silvester Gyraldus cite aussi une Alexandrides (?), *Hist. litt.*, XV, page 122. — Citons aussi un petit poème qui se trouve à la fin du *Regius* 971, cf. page 322.
6. *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literatüren*. Heraus. v. L. Herrig. Braunschweig. 1882 (t. LXVIII), pages 177, 190.
7. Cf. Warton, *The history of English poetry...*, Londres, 1840, t. I, page 132, note 1.
8. Cf. page 321, sqq.
9. *Oxoniensis C.C.C.*, LXXXII, cf. page 323, sqq. — *Vaticanus* 1869, cf. page 322.
10. Le *Regius* 971, cf. page 322.
11. Page 325.
12. J. de Salisbury, *Policraticus sive de nugis curialium et vestigiis Philosophorum*, Leyde, Maire, 1639. — L. VIII, 18, page 640 : Hæc quidem possunt et apud alios historicos inveniri diffusius qui tyrannorum atrocitates seu exitus miseros plenius scribunt. Quæ si quis diligentius recenseri voluerit, legat ea quæ T. Pompeius, Josephus, Hegesippus, Suetonius, *Quintus Curtius*, Cornelius Tacitus, T. Livius, Serenus et Tranquillus et alii historici quos enumerare longum est.....

de mentionner Quinte Curce. L'a-t-il réellement connu? M. Saarchmidt [1] a prétendu que non. Jean de Salisbury, dit-il, voulait en accumulant les noms d'historiens faire simplement preuve d'érudition, mais c'était une érudition toute de surface, et il n'avait jamais lu peut-être la plupart des auteurs qu'il cite. Une preuve à l'appui de cette assertion, c'est que Jean de Salisbury attribue à Quinte Curce un passage [2] qui manque dans l'œuvre de l'historien romain telle que nous la possédons. Cette preuve, la plus forte que M. Saarchmidt puisse mettre en avant, n'a aucune valeur; Jean de Salisbury parle plus d'une fois d'Alexandre, et il le fait évidemment d'après des ouvrages autres que l'histoire de Quinte Curce. Il a pu parfaitement, dans le cas particulier dont nous nous occupons, attribuer à Quinte Curce ce qui appartenait à Justin, à Julius Valerius ou à Frontin [3]; ou, ce qui est infiniment plus vraisemblable, il a eu entre les mains un de ces exemplaires interpolés dont les manuscrits du XIIe siècle [4] et du XVe nous [5] offrent des spécimens, et dont nous retrouverons la trace dans un ouvrage du XIIIe siècle [6]. Comment d'ailleurs ce Jean de Salisbury, que Pierre de Blois appelle son seigneur et son maître [7], aurait-il ignoré un ouvrage que son disciple connaissait fort bien? Or Pierre de Blois a connu Quinte Curce, le fait est indiscutable. Il le cite expressément dans une de ses lettres, et il déclare que la lecture de cet écrivain lui a été d'un grand profit moral [8]. Les termes dont il se sert semblent toutefois indiquer que l'*Histoire d'Alexandre* par Quinte Curce était peu goûtée du vulgaire ou des faiseurs d'histoires universelles : c'était un régal de savants ou de délicats; l'un d'eux, Gautier de Châtillon, a pris dans cette histoire les éléments d'un poème qui eut un succès étonnant au moyen âge [9]. La parenté entre l'ouvrage de l'historien et celui du poète est des plus curieuses [10]; nous n'essayerons pas de la montrer, on l'a fait suffisamment, soit en France, soit à l'étranger; rappelons seulement que la date de la publication du poème de Gautier suffit à démontrer l'inanité de l'opi-

1. *Reinisches Museum*, t. XIV, page 205.
2. J. DE SALISBURY, *Op. l.*, IV, II.
3. Cf. par exemple POLICRATICUS, V, VII, page 276, et FRONTIN, IV, VI, 3.
4. *Vaticanus* 1869, cf. page 322. — *Oxoniensis C. C. C.*, LXXXII, cf. page 323.
5. *Parisinus* 14629. — Cf. page 337.
6. Cf. *infr.*, page 369.
7. PIERRE DE BLOIS, *Lett.* 22.
8. PIERRE DE BLOIS, *Lett.* 101 : Præter ceteros etiam libros qui celebres sunt in scholis, profuit mihi frequenter inspicere Trogum Pompeium, Josephum, Hegesippum, *Quintum Curtium*, Corn. Tacitum, T. Livium qui omnes in historiis quas referunt multa ad morum ædificationem et ad profectum scientiæ liberalis interserunt.
9. Cf. *infra*, page 367, sqq.
10. Cf. GAUTIER, IX, 197; QUINTE CURCE, IX, V, 9. — GAUTIER, VIII, 178; QUINTE CURCE, VII, VIII, 24. — GAUTIER, VI; QUINTE CURCE, V, VI, 4. — GAUTIER, QUINTE CURCE, III, IV. — GAUTIER, QUINTE CURCE, IX, 10. — GAUTIER, VI, 312-339; QUINTE CURCE, V, VIII. — Cf. J. MUETZELL, éd. de Quinte Curce, *Op. l.*, préf., page XXIX, sqq. — GINGUENÉ, *Hist. litt. de la France*, t. XV, page 109, sqq. — BELLANGER, *de Gualtherio ab insulis, dicto de Castellione*. Thèse, Paris, 1877.

nion formulée par Fleyschbein [1], l'*Alexandreis* n'ayant pas été publiée [2] avant 1177, et la lettre de Pierre de Blois dont nous avons parlé étant de 1175 au plus tard [3].

Si Quinte Curce a inspiré Gautier de Châtillon, il a eu une influence infiniment plus faible sur les auteurs des romans d'Alexandre en langue vulgaire. « Les deux versions du Pseudo Callisthène — dit « M. P. Meyer [4] — et quelques données empruntées aux historiens de « l'antiquité constituent le fonds de tout ce qui a été écrit en langue « vulgaire, au moyen âge, sur Alexandre. » En France, Albéric de Briançon [5] s'est servi de Justin ou d'Orose et du Pseudo Callisthène [6], et non pas du *de Prœliis*, comme on l'a dit [7]. « Le livre de l'archiprêtre « Leo n'a été mis à profit par aucun des poètes qui ont écrit en fran- « çais le roman d'Alexandre. C'est seulement au XIIIe siècle et proba- « blement vers la fin que cette histoire a été introduite dans notre « littérature par une simple traduction en vers [8]. »

Lambert li Tors [9], Pierre de Saint-Cloud [10], Simon le Clerc (= Simon de Boulogne) [11] ne connaissent pas Quinte Curce. La *Vengeance d'Alexandre* par Gui de Cambrai est une œuvre de pure imagination [12]. Eustache [13] et Alexandre de Bernay ou de Paris [14] ont connu Quinte Curce et lui ont fait quelques emprunts. Ces emprunts appartiennent à la fin de la première branche du roman et à la seconde. Dans la première branche, le récit du siège de Tyr porte des traces non équivoques de l'influence de Quinte Curce. L'épisode de la couronne d'or apportée par les Tyriens à Alexandre [15], des difficultés causées par le

1. Cf. page 3.
2. Cf. *Hist. litt.*, t. XV, page 100.
3. Cf. *Hist. litt.*, t. XV, page 343.
4. P. Meyer, *Op. l.*, page 69; cf. page 18: l'abrégé de J. Valérius servit de base à la plupart des compositions du moyen âge relatives à Alexandre.
5. Gervinus (*Geschichte der poetischen national Literatur der Deutschen*, Leipzig, 1840, t. I, pages 272-274) l'appelle Alberic von Vicenza; mais il avoue ne l'avoir pas lu. — Cf. Eussner, *Philol.*, t. XXXII, page 164. — P. Meyer, *Op. l.*, page 93, a conjecturé Briançon, au lieu du traditionnel Besançon.
6. P. Meyer, *Op. l.*, pages 93-101.
7. Gervinus, *Op. l.*; Eussner, *Loc. l.*
8. P. Meyer, *Op. l.*, page 39.
9. Et non *li cors*. Cf. P. Meyer, *Bib. de l'Ec. des Chartes*, Ve S., t. III, page 69. — Eussner, *L. l.*, croit qu'il s'est servi du *de Prœliis*. Ce n'est pas l'avis de P. Paris. *Manuscrits français de la Bib.*, *Op. l.*, t. III, pages 91 et 199. Cf. P. Meyer, pages 161-203, 214.
10. Cf. P. Paris, *Op. l.*, t. III, pages 102 et 200. — Legrand d'Aussy, *Extraits des manuscrits*, t. V, page 119. — P. Meyer, *Op. l.*, pages 208-210 et 232.
11. Cité par Fauchet, *Origines de la poésie française*, page 65, inconnu à Legrand d'Aussy, *Extraits des manuscrits*, t. V, page 105. — Cf. *Hist. litt. de la France*, t. VII, page LXXIX, t. XV, page 501, t. XIX, page 674. — P. Meyer, *Op. l.*, pages 102-132.
12. Cf. P. Paris, *Op. l.*, t. III, page 200. Ce poème fut composé avant 1190. Cf. P. Meyer. *Op. l.*, pages 255-261.
13. Cf. P. Paris, *Op. l.*, t. III, page 87. *Notices et extraits des manuscrits*, t. V, pages 101-105.
14. P. Meyer, *Op. l.*, page 228.
15. Cf. Michelant, *Li Romans d'Alixandre par Lambert li Tors et Alexandre de Bernay nach Handschriften der Königl. Buchersammlung in Paris*. Stuttgart, 1846, page 76, vers. 1-15, et Quinte Curce, IV, II, 3-4. — Cf. P. Meyer, *Op. l.*, page 152 sqq.

vent pendant la construction de la digue [1], l'image des rames fouettant la mer [2], l'apparition du monstre marin [3] sont évidemment des emprunts faits à notre historien, mais ils n'ont fourni, outre l'idée générale du siège de Tyr, qu'un bien petit nombre de pages, et, dans le roman, l'épisode entier comprend 4000 vers. Dans la deuxième branche, l'auteur du roman emprunte à Quinte Curce le nom de Bétis et l'idée première de l'expédition des fourrageurs [4], il lui emprunte encore la scène entre Alexandre et Perdiccas au sujet des propositions de Darius [5], l'épisode des chars armés de faux [6], la prise par Alexandre de la mère et de la femme de Darius [7]. Puis les ressemblances cessent pour un moment, le roman confond la bataille d'Issus avec celle d'Arbèles; mais « immédiatement après la bataille des prés de Pale « (Arbèles?) le roman se rattache de nouveau à Quinte Curce. C'est « évidemment d'après cet auteur qu'il nous montre Alexandre entou- « rant de respects et de soins la famille de Darius et manifestant une « vive douleur à la mort de la reine des Perses. Darius, apprenant les « pertes qu'il vient de faire, attribue la mort de sa femme aux vio- « lences d'Alexandre; mais il est bientôt détrompé par un prisonnier « perse échappé de l'armée grecque et manifeste hautement son « admiration pour la générosité de son vainqueur. Ces divers faits, « dont il n'y a pas de trace dans Valérius, sont groupés ensemble « dans le roman, où ils n'occupent guère qu'une page [8]; ils se trou- « vent avec quelques différences dans les détails, en divers endroits de « Quinte Curce, [9] mais c'est incontestablement de cet auteur qu'ils ont « été tirés, puisqu'il n'y a rien de pareil dans le Pseudo Callisthène; il « en est de même de la prise de Suse [10]. »

En Allemagne, Lamprecht n'a pas non plus connu Quinte Curce [11], il n'a pas lu non plus Albéric de Briançon, quoiqu'il le cite [12]; il a dû mettre à contribution Julius Valerius ou le *de Prœliis* de l'archiprêtre Leo [13]; on ne saurait cependant être trop affirmatif, quelques passages

1. Michelant, *Op. l.*, page 76, v. 23-31. — Quinte Curce, IV, ii, 7-9. Cf. P. Meyer, *Loc. l.*

2. Michelant, pages 76-77, v. 30-31, 38-39. — Quinte Curce, IV, iii, 18. Cf. P. Meyer, *Loc. l.*

3. Michelant, *Op. l.*, pages 76-77, v. 32-37. — Quinte Curce, IV, iv, 3-5. — Cf. P. Meyer, *Loc. l.* — Sur Alexandre de Bernay, cf. les opinions d'Eussner, *Philol.*, *L. l.*, et de P. Paris, *Op. l.*, t. III, pages 97 et 199.

4. Cf. P. Meyer, *Op. l.*, pages 154, 157. — Cf. Michelant, *Op. l.*, page 93, et Quinte Curce, IV, ii, 24.

5. Cf. P. Meyer, *Op. l.*, pages 157-161. — Michelant, *Op. l.*, page 237. — Quinte Curce, IV, xi, 1-5 Dans Quinte Curce, c'est Parménion et non Perdiccas qui est l'interlocuteur d'Alexandre.

6. Cf. Michelant, *Op. l.*, page 239. — Quinte Curce, IV, xiii, 33.

7. Cf. Michelant, *Op. l.*, page 245. — Quinte Curce, III, xi, 24.

8. Michelant, *Op. l.*, pages 246-247.

9. Quinte Curce, III, xii, *s. fin.*; IV, x.

10. Cf. Michelant, *Op. l.*, pages 247-248, et Quinte Curce, V, ii, 17. — Cf. P. Meyer, *Op. l.*, page 159, auquel nous empruntons tout ce passage.

11. Cf. P. Meyer, *Op. l.*, pages 102-132.

12. Cf. P. Meyer, *Op. l.*, page 274.

13. Gervinus, *Op. l.*, t. I, pages 271-272. — Eussner, *Loc. l.*

laissent même supposer qu'il n'a pas autant ignoré l'ouvrage de l'historien latin qu'on l'a cru longtemps [1].

Au XIIIe siècle, Quinte Curce ne fut guère plus connu; à tous ses rivaux dans la faveur des romanciers et des écoliers, Gautier de Châtillon s'était ajouté et la copie faisait oublier le modèle. Dès la fin du XIIe siècle, l'*Alexandreis* avait eu un énorme succès. Alain de Lille faisait à Gautier l'honneur de le critiquer [2]; Menkon [3], un commentateur d'Ovide [4] le citaient, et un poète latin dont le nom est inconnu le mettait sur le même pied qu'Homère et Lucain [5]. L'*Alexandreis* avait pris place dans les écoles; ce fait ressort de la simple inspection des manuscrits de notre Bibliothèque nationale, tous surchargés de gloses marginales et de synonymes interlinéaires [6]; il est de plus confirmé pour le XIIIe siècle par le témoignage de Henri de Gand [7], pour le XIVe par un curieux témoignage d'un statut de l'université de Toulouse [8], et pour le XVe par Thomas Rodburn [9].

L'*Alexandreis* eut à son tour aussi l'honneur de servir de modèle aux poètes qui chantaient en langue vulgaire les exploits d'Alexandre. Le départ des ouvrages dont ces poètes se sont inspirés n'est pas encore fait avec une précision absolue, et nous ne pouvions songer à entreprendre de le faire ici; les résultats obtenus jusqu'à ce jour permettront toutefois d'émettre sur ce sujet une opinion suffisamment autorisée. Le Flamand J. de Maerlant [10], l'Islandais Brandur Johnssen [11], l'Allemand Ulrich d'Eschenbach [12] et l'Espagnol Segura [13] suivent de plus ou moins près le poème de Gautier.

1. Cf. H. Christensen, *Beiträge zur Alexandersage*. Hamburg, Meissner, 1883. Cf. *Zeitschr. für deutsche Philol.*, t. X, page 11.

2. (Alanus de Insulis) dans son *Anticlaudien* (I, 5) : Cf. *Hist. litt. de la France*, t. XVI, page 408.

Mævius in cœlos audens os ponere mutum,
Gesta ducis macedum, tenebrosi carminis umbra,
Pingere dum tentat, in primo limine fessus
Hæret, et ignavam queritur torpescere musam.

3. Menkon, *Chronique*. Cf. Pertz, *Op. l.*, t. XXIII, pages 530, 115.

4. Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXIX, page 583.

5. Warton, *Op. l.*, t. I, page CXXXII.

6. P. Paris, *Op. l.*, t. III, page 91. — Legrand d'Aussy, *Extrait des manuscrits*, t. V, page 104.

7. Cf. Cas. Oudin : *de Scriptoribus Ecclesiæ antiquis*, Leipzig, 1722, page 1666. Le poème de Nicolas de Braye en l'honneur de Louis VIII est plus ou moins inspiré de celui de Gautier. Cf. *Gesta alia Ludovici octavi..... auctore Nicolao de Braia*, page 290, sqq., du t. V des *Historiæ Francorum Scriptores.....* de F. Duchesne. Paris, S. Cramoisy, 1649.

8. Cf. Ducange, *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, qui cite au mot *metrificatura* le statut suivant (an. 1328) : Habeant dicti magistri in grammatica, tempore hiemali, in nonis, legere de Ebrardo, de Historiis Alexandri.

9. Warton, *Op. l.*, t. I, page CXXXII : Alexandreis in scholis grammaticorum tantæ dignitatis est hodie ut præ ipsa veterum poetarum lectio negligatur.

10. Gervinus, *Op. l.*, t. II, page 66. — Graesse, *Lehrbuch einer Literärgeschichte der berühmten Völker der Mittelalters*, Dresde, 1842, t. III, page 451. — Eussner, *Loc. l.* Cf. *Deutsche Lit. Zeit.*, n° 4, 26 janvier 1884.

11. Graesse, *Op. l.*, t. III, page 455. — Eussner, *L. l.*

12. Gervinus, *Op. l.*, t. II, page 61. — Cf. surtout Toischer, *Ueber die Alexandreis Ulrichs von Eschenbach*. Wien. 1881. — Eussner, *L. l.* — *Sérapeum*, t. IX, page 337.

13. Gervinus, *Op. l.* — Eussner, *L. l.* — Morel Fatio, *Romania*, 1876, page 7, sqq.

Les autres sources de l'histoire romanesque d'Alexandre étaient préférées par Quilichinus [1], Eustache de Kent [2], Jean le Nevelais [3], et par les historiens ou prétendus tels, Ekkehard d'Aurach, Burchard d'Ursperg, Conrad de Lichtenau, par l'auteur anonyme d'un roman en prose [4].

Quinte Curce n'était pas cependant tout à fait laissé à l'écart; Rodolphe d'Ems ou de Monfort semble l'avoir parfois utilisé [5].

Un poète du XIIIe siècle, Guillaume le Breton, dans un des passages de sa Philippide, semble aussi s'être inspiré de Quinte Curce bien plus que de Gautier de Châtillon. Les termes ne sont pas et ne peuvent évidemment pas être rapprochés ; un poète n'écrit pas comme un prosateur, mais le discours de Mauvoisin à Philippe n'en rappelle pas moins d'assez près celui de Cratère à Alexandre; c'est le même thème traité différemment, et dont le développement se termine par une péroraison identique, une prière dans laquelle l'orateur supplie le roi de ne pas épargner ses soldats, mais de veiller sur ses jours [6].

Deux écrivains bien différents de cette époque, Vincent de Beauvais et J. de Cessoles, connaissent à fond l'*Histoire d'Alexandre*, mais ils la citent rarement avec exactitude.

Vincent de Beauvais [7] se sert des mots mêmes de Quinte Curce, mais s'il s'agit d'un discours, par exemple, il le fera tenir par un autre personnage, ou bien il abrégera singulièrement le texte [8]. Ainsi il met le discours des Scythes dans la bouche d'un Macédonien [9] et les paroles d'Antipater dans celle d'Alexandre [10]; il prête à

1. Quilichinus (Wilkino d'Arezzo ou de Spolète). Cf. G. Favre, *Mélanges d'histoire littéraire....*, Genève, Ramboz et Schuchardt, 1856, t. II, page 77, et *Bibliothèque universelle de Genève*, 1818, page 220, sqq. — Graesse, *Op. l.*, t. III, page 454. — *Extraits des manuscrits*, t. XIII, pages 191 et 208. — P. Meyer, *Op. l.*, page 40.

2. Eustache de Kent s'est servi du roman français et des sources latines, sauf Quinte Curce. — Cf. Meyer, *Op. l.*, pages 273-274. — *Hist. litt. de la France*, t. XIV et XXII. — *Extraits des manuscrits*, t. XIII, page 196; t. V, page 121.

3. P. Meyer, *Op. l.*, pages 261-267. — Eussner, *L. l.* — Gervinus, *Op. l.*

4. P. Paris, *Op. l.*, t. III, page 318, sqq.

5. Ad. Ausfeld, *Ueber die Quellen zu Rudolfs von Ems Alexander*. 1883. — Cf. *Lit. Centralblatt* (nº 38), 18 septembre 1883, page 1347.

6. Guillelmi Britonis *Historia de vita et gestis Philippi Augusti*, V, 379, sqq.

> « Vel potius tu solus abi, nec te pudor ullus
> Detineat, dum nos pugnando resistimus hosti,
> Funeris ut nostri facilis jactura, sed in te
> Totius posita est spes et gloria regni. »

Quinte Curce, IX, VI, 13 : « Patere nos quæso, alio modo esse viles tibi. Quocumque jusseris, ibimus. Obscura pericula et ignobiles pugnas nobis deposcimus; temet ipsum ad ea serva quæ magnitudinem tuam capiunt. » — Cf. au contraire Gautier, *Alexandreis*. Ed. Müldener, IX, 512, sqq.

7. *Bibliotheca mundi, seu speculi majoris* Vincentii Bellovacensis *tomus quartus qui speculum historiale inscribitur*. Duaci, B. Beller, 1624. — Ces deux écrivains ne sont pas tout à fait contemporains, Vincent de Beauvais est de 50 ans environ antérieur à J. de Cessoles.

8. Cf. Quinte Curce, VII, IV, 8; Vincent de Beauvais, IV, 62.

9. Cf. Quinte Curce, VII, VIII, 12; Vincent de Beauvais, IV, 61.

10. Quinte Curce, VI, I, 18; Vincent de Beauvais, IV, 38.

Alexandre un mot que Quinte Curce attribue à Darius [1]. Ailleurs ses souvenirs sont plus vagues [2], ailleurs enfin le texte de Vincent de Beauvais n'a presque rien de commun [3], parfois même n'a rien de commun avec le texte actuel de Quinte Curce [4]. Est-ce que Vincent de Beauvais a dans ces passages confondu Quinte Curce avec un autre historien? Est-ce qu'il a eu en main un de ces manuscrits interpolés dont nous avons déjà parlé [5]? La question n'est pas résolue; mais la dernière hypothèse semble la plus vraisemblable; J. de Cessoles cite lui aussi comme de Quinte Curce des faits qui n'appartiennent pas à l'ouvrage de l'historien latin, or Jacques de Cessoles (Jacobus de Cessolis, de Casulis?) est contemporain de Vincent de Beauvais, il vécut vers 1290 et écrivit « *Une moralité des nobles hommes faite sur le jeu des échecs* » suivant la traduction de Jean de Vignay [6], ou suivant le titre de l'édition de Milan : « *Incipit liber quem composuit frater Jacobus de Cessolis ordinis fratrum predicatorum qui intitulatur liber de moribus hominum et officiis nobilium super ludo Scachorrum* [7] ». Dans ce petit livre extrêmement curieux, Jacques de Cessoles parle fréquemment d'Alexandre et mentionne à tout propos Valère Maxime, Sénèque, Ovide, Cicéron, Gautier de Châtillon, Quinte Curce; mais, du moins en ce qui concerne notre historien, il est encore plus inexact que Vincent de Beauvais: ainsi il attribue à Julius Valérius le discours des Scythes [8] qu'il donne évidemment d'après Quinte Curce. Il donne, comme étant tiré du premier livre de notre auteur, une maxime qui en réalité appartient au septième [9]. Seulement ce qui est remarquable, c'est que les deux passages auxquels nous renvoyons se trouvent précisément dans Vincent de Beauvais, et que le discours des Scythes est mis par de Cessoles, comme par l'auteur du *Speculum historiale*, dans la bouche d'un des Macédoniens. Cette précision dans l'inexactitude tient probablement à ce que Jacques de Cessoles et Vincent de Beauvais ont cité de mémoire ou plutôt d'après un de ces recueils de discours [10], ou l'un de ces extraits de maximes morales que nous avons signalés [11]; à moins toutefois que de Cessoles n'ait pris ses citations à Vincent de Beauvais, bénédictin comme lui.

Michel Scott, dans sa *Mensa philosophica*, cite Quinte Curce avec aussi peu d'exactitude que Jacques de Cessoles [12]; Jacques de Vitry le

1. Quinte Curce, V, II, 5; Vincent de Blois, IV, 44.
2. Vincent de Beauvais, IV, 30, 34, 36.
3. Vincent de Beauvais, IV, 64.
4. Vincent de Beauvais, IV, 5, 23.
5. *Vaticanus*, 1869, cf. page 322.
6. Entre 1318 et 1350. — Cf. P. Paris, *Op. l.*, t. V, p. 13, sqq.
7. Nous le citons d'après l'édition de Milan, 1479, en caractères gothiques. Il y en a deux manuscrits à la Vaticane sous les nos 855 et 961 du fonds Palatin.
8. Cf. J. de Cessoles, ch. III, page 3, col. I. Cf. Quinte Curce, VII, VIII, 12.
9. Cf. J. de Cessoles, page 18, col. I, et Quinte Curce, VII, II, 10.
10. Cf. pages 317, 329, 330, 338, 348, 349.
11. Cf. page 352.
12. *Mensa Philosophica* (in-4o, goth., n° 1074 de la Bib. nat.), feuillet 83, de Armigeris, Quintus Curcius in historia Alexandri, cum Alexander bello cum Dario insisteret,

connaît aussi et fait allusion, en citant le nom de Quinte Curce [1], à une éclipse de lune qui effraya fort les Macédoniens [2].

Somme toute, à cette époque, l'histoire de Quinte Curce est encore peu connue; on la copie rarement [3], et si elle est encore citée, utilisée même par quelque compilateur pour compléter les autres traditions latines sur Alexandre [4], elle a peut-être perdu de la popularité relative dont elle jouissait au XIIe siècle. Gautier de Châtillon et son *Alexandreis* n'ont pas peu contribué à ce résultat; on le sait, d'ailleurs, les études littéraires furent en médiocre honneur au XIIIe siècle, seules les études juridiques attiraient l'attention des esprits studieux [5].

Au XIVe siècle au contraire, c'est à la littérature que l'on s'adonne plus particulièrement. Toutefois l'influence de Quinte Curce ne semble pas s'être exercée sur les écrivains en langue vulgaire; Brisebarre [6], Jean de la Mote [7], Jacques de Longuyon [8] ne connaissent pas son *Histoire d'Alexandre;* Dante, l'auteur du *King Alisaunder* [9], Davie [10], Gower [11], Chaucer, les auteurs de l'*Alexandreis galloise* citée par Grässe [12] et du poème anonyme mentionné par Warton [13], l'ignorent également.

Les auteurs de cette époque qui écrivent en latin n'ont pas non plus mis souvent Quinte Curce à contribution. L'auteur de la compilation du manuscrit Douce [14] qui cite Gautier de Châtillon, Trogue Pompée, Solin, Josèphe, Orose, Isidore, etc. [15], néglige complètement de mentionner Quinte Curce; Pétrarque l'oublie aussi dans cette lettre

unus ex Persis indutus arma macedonica, a tergo Alexandrum ferit, sed ictus propter fortitudinem galeæ frustratus desiliit (?). Comprehensus ille regi offertur, requisitus causam facti ait se pactum cum Dario fecisse quo partem regni cum filia acciperet si eum interficere potuisset. Alexander promissum et audaciam laudatum, ad suos redire incolumem concessit.

1. Cf. *Gesta dei per Francos*, éd. de Bongars. Hanau, 1611. *Historia orientalis* de *Jean de Vitry*, page 1122 : « Legitur autem in *Q. Curtio* quod cum Alexander Macedo, totius malleus orbis, contra Darium et Porum de Græcia profectus esset in Asiam, et acies hominum subsisterent ordinatæ, facta est eclipsis lunæ quam Alexander pro Græcis interpretatus, suos animavit et, pugnans contra Darium, vicit eum. »

2. Quinte Curce, IV, x, 2.

3. Cf. page 325, sqq.

4. Cf. page 326, note 3.

5. Gregorovius, *Op. l.*, t. VI, page 771, sqq. — Roquefort, *De l'état de la poésie française dans le XIIe et le XIIIe siècle*, Paris, 1821, page 252.

6. P. Meyer, *Op. l.*, page 269. — P. Paris, *Op. l.*, t. III, page 200.

7. P. Meyer, *Op. l.*, page 270.

8. P. Paris, *Op. l.*, t. III, page 102, et t. VI, page 214. — P. Meyer, *Op. l.*, page 269. — L'auteur anonyme du roman en prose l'ignore aussi. — Cf. P. Paris, *Op. l.*, t. IV, pages 340 et 349.

9. Cet auteur s'est servi du poème de Gautier de Châtillon. Cf. P. Meyer, *Op. l.*, page 294.

10. Warton, *Op. l.*, t. II, page 6, sqq. — Graesse, *Op. l.*, t. III, page 452.

11. Warton, *Op. l.*, t. II, page 230.

12. Graesse, *Op. l.*, t. III, page 452.

13. Warton, *Op. l.*, t. II, page 103.

14. P. Meyer, *Op. l.*, page 63.

15. P. Meyer, *Op. l.*, pages 65-66.

où il donne une longue énumération des écrivains romains [1]. Il l'a mentionné cependant [2]; il le cite dans son « *de Remediis utriusque fortunæ* [3] »; il l'utilise ailleurs sans le citer expressément [4], enfin Robert Holkoth cite [5] Quinte Curce, Boccace [6] semble l'avoir connu et Coluccio Salutato [7] demande à un de ses amis s'il a un exemplaire complet de l'*Histoire d'Alexandre*.

Quinte Curce, au XIVe siècle, n'était donc guère plus connu qu'au siècle précédent; son histoire continuait cependant à être copiée, et l'Espagne [8], la France [9], l'Italie [10] possèdent encore des manuscrits de cette époque. S'il fallait en croire Blume [11], la popularité de l'*Histoire d'Alexandre* aurait été plus grande que le peu de renseignements recueillis jusqu'ici ne le ferait supposer; une traduction italienne en aurait été faite et serait encore conservée à Naples dans la Bibliothèque de Saint-Philippe de Néri. Malheureusement, les indications données par Blume sont des plus sommaires, et nous n'avons pu en contrôler l'exactitude, *a priori* fort douteuse.

La rareté fâcheuse de renseignements sur Q. Curce, la médiocre influence qu'il a exercée et par intermittence s'expliquent facilement. Elles tiennent à des causes générales et à des causes particulières; il n'est pas besoin d'insister sur les premières [12], de faire ressortir ce fait qu'avant le XVe siècle les manuscrits de tous les auteurs anciens étaient relativement en petit nombre, que beaucoup d'entre eux ne nous sont pas parvenus, détruits par le temps, les accidents de toute nature; il n'est pas inutile en revanche d'exposer au moins sommairement les causes spéciales qui ont nui à la diffusion de l'ouvrage de Quinte Curce au moyen âge.

L'*Histoire d'Alexandre* pouvait intéresser deux catégories de lec-

1. Pétrarque, *Œuvres latines*. Edition de Bâle. Amberbach, 1496. *Epist. de Reb. Fam.*, III, XLIV.

2. Cf. Voigt, *Op. l.*, t. I, page 209.

3. Pétrarque, *De Rem. ut. fort.*, l. II, dial. IX, H. Legisti, reor, apud Quintum Curtium historicum, ut Abdolominus (sic) quidam, Alexandri jussu, ex hortulano inopi Sidonis rex et contemptu regni major est habitus quam regno.

4. Epist. ad Jac. Columnæ Lambericensem præsulem. — *De Reb. fam.*, I, *Lett.*, V. B. = Quinte Curce, IV, VI, 5, 6. — Cf. encore *de Reb. mem.*, l. III, tr. II, ch. 27. — Quinte Curce, VIII, X, 27.

5. *Novum insigneque opusculum pro christi verbum evangelizantibus..... delz.....* Roberti Olchot... (sic) Paris, 1510 (petit in-16 gothique de la Bibliothèque nationale, n° 61974), feuillet 17 recto, col. 2. ch. XX : Quintus Curtius, fragilitatis humanæ nimis in prosperis rebus oblivio est (IV. XIV, 20).

6. Joannis Bocatii περὶ γενεαλογίας *Deorum*, l. XV, et *de Montium* l. I. Bâle, ap. J. Hervagium, 1532.

7. L. Mehus, *Ambrosii Traversarii.... vita....* Florence, 1759, p. CCXCVI : Si Trogum Pompeium vidisti, vel habes, aut unquam ubi sit percepisti, et an *totum* repereris *Q. Curtium* de Gestis Alexandri Macedonis.

8. Cf. page 328.

9. Cf. page 327.

10. Cf. page 326.

11. Cf. Blume, *Op. l.*, page 219.

12. La cherté des manuscrits. — Cf. L. Delisle, *Acad. inscr. et belles-lettres*, t. XXIV, page 306. *Id.*, Bib. de l'Ec. des Chartes, S. III, t. I, page 225.

teurs : les faiseurs de chroniques, les auteurs de romans et leur clientèle.

Les auteurs des chroniques universelles [1], si nombreuses au moyen âge, tous ceux qui ne s'inquiétaient ni de l'éclat du style, ni des réflexions morales, — et le nombre en alla toujours croissant dès le IIe siècle après J.-C., — abandonnèrent sans peine l'ouvrage de Quinte Curce. Ils devaient trouver que son auteur avait trop développé certaines parties, donné trop peu de relief à certaines autres; qu'il avait noyé, pour ainsi dire, les faits dans une phraséologie brillante, mais qui empêchait de les dégager rapidement et nettement; ils devaient préférer ces compilations bourrées de faits, ces abrégés écrits en style clair et précis, comme celui de Justin [2], ces espèces d'histoires universelles comme celles d'Orose ou de Solin [3].

Pour les poètes et les auteurs de romans en prose, l'*Histoire d'Alexandre* est, comme celle de Charlemagne, un thème à développements, un sujet particulièrement approprié à l'expression des sentiments chevaleresques. Les poètes ne s'inquiètent pas de l'exactitude historique, ils attribuent à leur héros les qualités que de leur temps on prise le plus dans un chevalier : au XIIe siècle, ils font d'Alexandre le type du souverain à la main libérale; au XIIIe et au XIVe, alors que les sentiments chevaleresques s'affaiblissent, ils introduisent, pour piquer la curiosité, les événements les plus monstrueux dans la légende du conquérant macédonien. Ils considèrent les textes de l'antiquité classique comme un recueil de renseignements où ils puisent à volonté [4], et, parmi ces textes, ils choisissent les plus fabuleux ; l'abrégé de Julius Valerius sert de base à la plupart des compositions du moyen âge relatives à Alexandre [5], et le *de Prœliis* se répand surtout à partir du XIIIe siècle.

Les simples curieux choisissent naturellement les ouvrages qui se rapprochent le plus de leurs idées, ceux qui sont le mieux appropriés à leur intelligence et à leur imagination toujours avide de merveilleux; ils ne se décident pas pour Quinte Curce, est-il besoin de le dire? ils ont du reste tant d'ouvrages en langue vulgaire qui sollicitent leur attention! Les écoles elles-mêmes subissent l'influence générale; Quinte Curce finit par n'y tenir qu'une bien petite place; Gautier de

1. En français elles sont très nombreuses. — Cf. P. Paris, *Op. l.*, t. I, pages 58, 73, t. II, pages 274, 318, etc.

2. On sait combien les abrégés de tout genre furent appréciés de l'antiquité et du moyen âge et combien d'œuvres précieuses ils ont empêché d'arriver jusqu'à nous. Ainsi on abrégea les histoires de Fannius, de Cœlius Antipater (Cic., *ad Att.*, XIII, 8, XII, 25), de Salluste, de Tite-Live, de Valère Maxime, et même les *Lettres* de Cicéron. — Cf. Wiese, *De vitarum scriptoribus romanis*, Berlin, 1840, p. 29.

3. Julius Valerius était aussi mis à contribution par les savants, par P. Comestor Godefroy de Viterbe, Vincent de Beauvais (cf. P. Meyer, *Op. l.*, page 18); saint Antonin, archevêque de Florence. Cf. A. Mai, éd. de Julius Valérius, préf., page 100, sqq.

4. P. Meyer, *Op. l.*, page 69.

5. P. Meyer, *Op. l.*, page 18.

Châtillon [1] ou quelque auteur de roman s'est substitué à lui, et Jean Regnier au xve siècle [2] dit encore :

> En mon temps j'ai leu, pour apprendre,
> Trestout le livre d'Alexandre
> Et puys celui de Troye la grande.

Le xve siècle devait cependant rendre à Quinte Curce une justice éclatante : alors un enthousiasme ardent pour l'antiquité enflammait tous les esprits, on copiait et on traduisait avec ardeur tout ce qui survivait encore [3], Nicolas V établissait au Vatican une véritable officine de libraire et se faisait escorter de copistes pendant ses voyages [4]. Aussi quoique les derniers représentants de la légende d'Alexandre s'obstinent à laisser de côté l'ouvrage de Quinte Curce, quoique Hartlieb traduise en allemand le *de Prœliis* [5], que Seyfried suive la tradition de Valerius [6], que Jean Wauquelin [7], que les auteurs anonymes de romans en prose ou en vers [8] s'en tiennent aux légendes fabuleuses, l'ouvrage de Quinte Curce se répand partout. On peut l'affirmer, il n'est guère, en ce siècle, de contrée de l'Europe qui ne possède quelques exemplaires de son ouvrage, savants, historiens, grammairiens le citent ou l'imitent.

Jacobus Magnus lui emprunte des anecdotes ou des maximes de morale [9]. Raphael de Volaterra [10] le cite : Tortelli d'Arezzo, bibliothécaire du Vatican et grammairien, s'appuie plusieurs fois sur son autorité [11].

1. Cf. page 367.
2. Cité par Legrand d'Aussy, *Extr. des Mss.*, t. V, page 102.
3. Gregorovius, *Op. l.*, t. VII, page 607, sqq.
4. Gregorovius, *Op. l.*, t. VII, page 710.
5. P. Meyer, *Op. l.*, page 35. — Cf. Gervinus, *Op. l.*, t. II, page 250, et en général Graesse, *Op. l.*, t. III, page 453, sqq.
6. Graesse, *Op. l.*, t. I, page 271.
7. Ou Fauquelin, cf. *Hist. litt.*, t. XV, page 163.
8. Cf. P. Paris, *Op. l.*, t. VI, page 407.
9. Jacobus Magnus, *Sophologium*, Paris, 1475, l. II, ch. iv, et surtout l. II, ch. vii. Quintus Curcius fortium virorum est magis mortem contemnere quam vitam odisse. = Quinte Curce, V, ix, 6.
10. Raphaelis Volaterrani *Commentariorum urbanorum octo et triginta libri...* Lyon, ap. Sebast. Gryphium, 1552. *Anthropologia*, l. XIV, page 444 : Q. Curtius historicus scripsit de gestis Alexandri magni cujus liber haud integer ad nos pervenit.
11. Joannis Tortelli Aretini *commentariorum grammaticorum de orthographia dictionum e græcis tractatorum liber primus incipit ad Nicolaum Quintum Pontificem Maximum de numero et figura atque inventione litterarum tam græcarum quam latinarum* 1471. — J. Tortelli dictionum græcarum quæ incipiunt a B. littera : Bactriani..... quos *Curtius* dixit bellicosos plurimum et assuetos vivere rapto, quare Persarum lusus (*sic*) abominantes, semper versabantur in armis. Quinte Curce, IV, vi, 3. — *Id.*, *Ibid.*, *de Syllabis desinentibus in L :* atqui ipse apud Curtium ait : Ego ipse Orthoxatris Persæ filiam mecum matrimonio junxi : non dedignatus ex captiva liberos tollere. Quinte Curce, X, iii, 11. — *Id.*, *Ibid.*, *de Syllabis desinentibus in N :* « *Curtius :* unam unum « (= anum) et duas puellas itinerum agminumque impedimenta triginta milibus talentum « auri permutes » = Quinte Curce, IV, xi, 12. — *Id.*, *Ibid.* : « Magno consilio jacturam « sarcinarum impedimentorumque contempsit. » = Quinte Curce, IV, xvi, 28. — *Id.*, *Ibid.* : « Sarcinas et impedimenta ibi cum præsidio reliquit. » = Quinte Curce, VII,

L. Valla [1], Nicolas Perotti considèrent aussi Quinte Curce comme un écrivain classique [2]. Skelton, dans son livre de *Colin-Clout*, où il fait une longue énumération des auteurs célèbres, n'oublie pas Quinte Curce [3]. Angelo Decembrio en parle à plusieurs reprises [4]. Donat Acciaioli emprunte à l'*Histoire d'Alexandre* une réflexion philosophique, et, considérant sans doute Quinte Curce comme un auteur très célèbre, il se contente de le désigner par le simple démonstratif « ille » [5].

Quinte Curce était non seulement connu, mais il était devenu un modèle qu'on imitait de fort près. Un historien italien, Alexandre Benedetti [6], auteur d'un récit de la guerre entre Venise et Charles VIII, copie presque textuellement des passages entiers. Nous rapprocherons seulement les deux suivants du texte de l'historien latin :

v, 1. — *Id.*, *Ibid*, à propos du mot *Alexandria :* « Aliam (i. e. Alexandriam) struxit « idem Alexander in Asia : aliam in Scythia super Tanaim : ut testes sunt *Curtius* et « Justinus ». Cf. Quinte Curce, VII, vi, 25.

1. L. Vallæ *De linguæ latinæ elegantia libri VI.* Paris, ap. J. L. Tiletanum, 1544. L. I, ch. I : « Et *Curtius* de matre et uxore Darii dominis non dominabus dixit. » — L. I, ch. v : « Curriculum..... nonnunquam etiam pro curru ut *Curtius* lib. VIII. » — L. I, ch. xvii : « Ut *Curtius*, majorem quam pro magnitudinem silvæ reddebant sonum. » — L. II, ch. ix : « *Curtius :* Pauci hostium tenus exacti penetravere ad portum. » — L. II, ch. xi : « Ut apud *Curtium*, procul urbem. » — L. II, ch. xxxiii. « Ut *Curtius*, qui nuper ab Alexandro missi erant ». — L. III, ch. lxxxviii : « Q. Curtius tamen libro quinto, igitur rex, arci Babyloniæ, Agaticem in præsidem esse jussit ». — L. V, ch. xxviii : « Aliquando sine auctione fit licitatio, ut apud *Curtium* de Dario, qui pollicebatur pretium pro capite Alexandri, si quis eum dolo occidisset, ita inquit, et cum habeatis arma, ita licitamini mihi hostium capita ». — L. V, ch. lviii : « *Curtius*, postulabat autem magis quam petebat. » — Cf. Rader, *Op. l.*, Prolég., ch. iii, mentionne une citation inexacte de Valla.

2. Nicolai Peroti *Grammatica latini sermonis peritissimi recentissime castigata cum arte metrica ejusdem diversa metrorum genera complectente.....* Impressa Rothomagi opera Laurentii Hostingue impressoris juxta ecclesiam sancti Viviani moram trahentis. — En caractères gothiques, sans date. — De superlativo, page XLVII : « Nam quod « legitur apud *Quinti* (sic) *Curtium*; — Bessum quoque Bactrianorum ducem perquam « maxime posset exercitu coacto descendere ad se jubet, — error potius librarii dicendus « est cum alia quoque plora apud eumdem auctorem corrupta sint. » De componendis epistolis, page LXIII : « Curriculum....., nonnumquam etiam pro curru ut *Curtius* ». Etc.

3. Cf. Warton, *Op. l.*, t. II, page 502.

4. A. Decembrio, *De politia litteraria.....* Basileæ. per Joannem Hervagium, 1562, p. 119 : cujus orationis speciem *Curtius* inter historicos sane elegantissimus de Dario explicare non dubitat ut ille, remotis arbitris, aliud atque aliud consilium animo volutabat.

Id., p. 36 : De Q. Curtio eadem prope querela est cujus laceratum opus legitur : quanquam Græcorum et Arriani constat historia ex quorum fontibus hic scriptor vel interpres miræ dulcedinis regiæque profecto magnificentiæ par ab Alexandro non degenerans, opus suum excudit, cujus summæ sunt dignitatis et historiæ suavitatis orationes.

Id., p. 486 à 500. Longue discussion sur la valeur historique de Quinte Curce sous ce titre : Quibus in locis Q. Curtius Alexandriæ historiæ transcriptor, aberrasse visus est rerum ordine, vel certe contraria, dixisse præter humanum usum.

5. D. Acciaioli, *Vie de Scipion :* « Calamitas hæc nos admonere debet fragilitatis « humanæ, cujus nimia, ut *ille* inquit, in prosperis rebus oblivio est ». = Quinte Curce. IV, xiv, 20.

6. Alexander Benedictus Veronensis, Physicus, Augustino Baradico, illustrissimo Venetorum principi S. perpetuam dicit. *Diarium de Tarensi pugna.* — Ce journal fut publié pour la première fois à Venise en 1496 chez les Aldes ; nous le citons d'après l'appendix du *Rerum Venetarum historia*, Argentorati, Lazare Tezner, 1611, in-fol.

Quinte Curce, III, xi, 20, sqq. : Sed jam illa quoque victor intraverat, *omni quidem opulentia ditia. Ingens auri argentique pondus*, non belli sed luxuriæ apparatum, diripuerant milites : *cumque plus raperent,.... passim strata erant itinera vilioribus sarcinis, quas, in comparatione meliorum, avaritia contempserat...* Tunc vero impotentis *Fortunæ* species conspici potuit, cum ii, qui cum Dario *tabernaculum* exornaverant, *omni luxu et opulentia instructum*, eadem illa Alexandro, quasi veteri domino, reservabant.

Alex. Bened., I, page 83 : Avaritia item ad prædam Græcorum militum procurrentium pugnandi suspicionem attulerat. In ea pugna Gallorum impedimenta, *omni opulentia ditia*, amissa sunt, in quibus *auri argenti pondus ingens* repertum est.....

In hunc enim diem totius anni discrimina *Fortuna* accumulavit, *cumque plures raperent, passim strata erant loca vilioribus sarcinis quas in comparatione meliorum* priorum militum *avaritia* calonibus lixis rusticisque *contemnendo* reliquerat, et *tabernaculum* regis *omni luxu et opulentia instructum* ad vilissimos milites pervenit.

Les honneurs de la traduction ne manquaient pas à notre historien. Pier Candido Decembrio traduisait en 1438 l'ouvrage de Quinte Curce pour Filippo Maria Visconti, duc de Milan, et cette traduction, élégamment illustrée, faisait partie de la Bibliothèque des courtisans du duc, de l'un de ses amis intimes, un Espagnol, Inigo d'Avalos [1]. Cette traduction était faite sur un exemplaire non interpolé, mais que C. Decembrio a complété [2]; cet exemplaire mettait le commencement du VIe livre au commencement traditionnel, mais admettait une lacune après le récit de la mort d'Agis [3]. Elle admettait la division en XII livres, c'est-à-dire qu'elle divisait le Xe en trois parties [4]. Decembrio avait composé aussi un parallèle entre J. César et Alexandre [5].

Vingt ans après, Vasquez de Lucènes, « Portugalais », traduisait Quinte Curce en français, et le faisait avec une grâce charmante que ses contemporains admiraient. « Or, dit Olivier de la Marche, que je « n'ay, par don de grâce, la clergie, la mémoire ou l'entendement de « ce vertueux escuyer Vas de Lusane portugalois, à présent échanson « de madame Marguerite d'Angleterre, duchesse douairière de Bour-

1. Cf. *Manuscrit d'Avalos* (1438), notes écrites par M. le marquis d'Azeglio..... sur ce manuscrit qui lui appartient... Silvy. Londres, 1861. — L'exemplaire étudié par M. d'Azeglio a été écrit par Tommaso Garimberti, qui l'a signé. Il porte sur le 1er feuillet : *Quinti Curcii Rufi liber est mei unici Davalos.* La souscription est ainsi rédigée : *al nome de dio omnipotente, finisse el duodecimo libro de l'ystoria d'Alexandro magno; figlio de Philippo, re di Macedonia. Scripta da Quinto Curzio Ruffo eruditissimo e facundissimo auctore e traducta in vulgare al Serenissimo Principe Filippo Maria tercio ducha de Milano, de Pavia, d'Angiera conte e di Genova signore per P. Candido Decembre suo servo;* 1438 *a die* 21 *del mese d'aprili in Milano.* — Cette traduction fut imprimée pour la première fois à Florence, 1478, apud sanctum Jacobum de Ripoli. I. d'Avalos possédait aussi le texte latin, cf. page 342.

2. Cf. éd. de Florence, Giunta, 1519, f. 86 v°.

3. Cf. *Op. l.*, f. 88 v°.

4. Cf. *Op. l.*, f. 203 r°.

5. Cf. *Op. l.*, f. 213 v°.

« gongne (lequel a fait tant d'œuvres, translations et autres biens, « dignes de mémoire, qu'il fait aujourd'huy a estimer entre les sa- « chans, les expérimentés et les recommandés de notre temps [1])..... »

Cette traduction fut terminée au château de Nieppe en 1459 [2]; elle est dédiée à Charles le Téméraire, duc de Bourgogne. Elle n'a pas le mérite d'une exactitude absolue; non seulement Vasquez de Lucènes a comblé les lacunes du texte, et traduit en partie les fragments du Supplément ancien dont nous avons déjà parlé [3], mais encore il a cru pouvoir introduire certaines modifications qui ne laissent pas d'être assez curieuses [4]. Il le dit lui-même avec beaucoup de bonhomie : « J'emprunte de Justin et d'Orose le fin de ce quart livre [5], depuis le « lieu où il dist le roy Daire dedans une charette perciez de plusieurs « plaies jusques à la fin de cellui livre. Pareillement ie prens des dis « acteurs le comancement du Ve livre.... Si ne l'ay pas seulement « translaté, mais oultre plus amplie affin que ce se coustumast à « l'autre histoire; vers la moitié de ce Ve livre, je convertis en jeune « fille le personnaige de Nycomaque qu'il estoit ung jeune fils selon « la vérité de l'histoire, ainsi que ie transcrips de jeuvencel en jeune « fille le personnaige de Vactre vers la moitié de ce livre et vers le « commencement du IVe. Si l'ay fais non pas pour chancher l'ordre « de l'histoire, mais pour éviter mauvais exemples ».

Quelle qu'elle fût, cette traduction, malgré la prétendue « imperfection et rudesse de langaige françois [6] », se popularisa rapidement. Les bibliothèques en conservent un nombre d'exemplaires assez considérable et en général fort luxueux. Notre Bibliothèque nationale en possède six exemplaires [7]; les bibliothèques de Sainte-Geneviève, de l'Arsenal [8], en ont un très bel exemplaire; Genève [9], Berne [10], Bruxelles [11], Florence [12], Londres [13], Vienne [14],

1. Olivier de la Marche, *Mémoires....*, Bruxelles, Hubert Antoine, 1616, Introduction, page 5.

2. Cf. Manuscrit de Berne, A, 25, *Catal. des Mss.* de Sinner, *Op. l.*, t. II, page 360. Cf. Hagen, *L. l.* Cette date n'est pas adoptée par tous les critiques, cf. P. Paris, *Op. l.*, t. I, page 49. — O. Richter, *die Französiche Litteratur am Hofe der Herzöge von Burgund*, Halle, 1882, page 44. — G. Brunet, *La France... au* XVe s. Paris, 1865, p. 61.

3. Cf. page 322, sqq., et Thomas, *art. cité*, page 78.

4. On peut en conclure qu'il avait entre les mains un de ces manuscrits qui avaient une numérotation spéciale. Cf. page 350, etc.

5. Cf. Prologue du manuscrit de Berne, A, 25. Cf. Hagen, *Op. l.*, page 19; De Sinner, *Cat. cod. mss. Bib. Bern.*, t. I, page 300.

6. Prologue cité.

7. Nos 6727, 6728, 6729, 6899, 6899 [2], 7143, 7144, 7145, 7146. Ces 4 derniers numéros ne représentent qu'un seul exemplaire, maladroitement divisé par le relieur en 4 tomes.

8. N° 3687 actuel; dans Hænel, *Op. l.*, page 359, il est porté sous le n° 97.

9. Cf. J. Senebier, *Catalogue raisonné des manuscrits de Genève*, Genève, 1779, *Op. l.*, n° 76, des manuscrits, page 341.

10. Cf. Hagen, *Op. l.*

11. Hænel, *Op. l.*, n° 38, page 767.

12. Cf. Bandini, *Op. l.*, n. CLV, t. III, page 390.

13. Cf. P. Paris, *Op. l.*, t. II, page 282. — Warton, *Op. l.*, vol. II, page 319. Au British museum, mss. Reg. 17, F. I.

14. N° 2566, Cf. *Cat.*, *Op. l.*, t. II, page 99.

Rome [1], Iéna [2], Gotha [3], Catane [4], en ont aussi chacune au moins un.

Elle était, à ce qu'il semble, fort goûtée par les grands seigneurs; elle avait été faite sur les instances de l'un d'eux, Jean de Créqui [5] elle prit place dans la Bibliothèque de Philippe de Clèves [6], « de « noble Claude Bergier escuier de l'escuierie du roy de France ores « reignant et de mon très redouté seigneur feust Louis de Sa- « voye.... [7] », de Diane de Poitiers, « duchesse de Valentinois et maî- « tresse de Henri II, à qui ledit seigneur la donna [8] ». On sait enfin que, selon une tradition pieusement conservée, l'exemplaire de la Bibliothèque de Genève aurait été trouvé dans les bagages du duc de Bourgogne après la bataille de Granson [9].

Cette traduction, éditée pour la première fois en 1490 [10], fut depuis réimprimée plusieurs fois sans nom d'auteur [11].

L'Espagne, elle aussi, vit paraître une traduction de Quinte Curce; elle était l'œuvre de Luis de Fenollet, et elle fut imprimée pour la première fois [12] en 1481. C'est un in-folio gothique non numéroté de 34 lignes à la page; il porte sur la première page la suscription suivante : « En nom de nostre senyor Deu. Aço es la taula o registre del « present libre apellat la historia de Alexandre scritta de Quinto « Curcio Ruffo. En lo qual libre es estat oiustat una part del Plutarcho « e aço per supplir lo defecte dels primers libres de dita historia se « partex en doce libres. Los quales libres per haver pus facilment « noticia dels partes de dita ora son stats divisies en capitoles nom- « brats. Los quales capitoles en la presente taula sont mostrates ab « lurs nombres a quantes cartes sien. Eprimerament aquelles de dita « part del Plutarcho. » — A la fin on lit : « La present elegantissima « e molt ornada obra de la historia de Alexandre per Quinto Curcio

1. Au Vatican, Bib. Reg. Suec. nº 136. = Anc. 688. — Cf. Montfaucon, *Op. l.*, page 29, A.

2. Cf. Fr. Jacobs, *Beiträge zur ältern Literatur*, Leipzig, 1835, t. I, page 374; et Struve, *Introductio in notitiam rei litterariæ et usum Bibliothecarum*, Francfort, 1729, page 182.

3. Cf. Jacobs, *Op. l.*, t. I, page 375, et *Cat. cod. mss. Bib. Gothanæ*, par E. Sal. Cyprianus. Leipzig, 1714, page 22.

4. Cf. F. Strano, *Catalogo... della Biblioteca Vintimilliana*. Catania, 1830, page 570. Le texte de Quinte Curce, dont parle Fleyschbein (*Op. l.*, page 9), d'après un récit de voyage, n'existe plus actuellement à Catane. Cf. page 356.

5. P. Paris, *Op. l.*, t. I, page 49.

6. Cyprianus, *Cat. de Gotha*, *Op. l.*, page 22, nº 77.

7. Cf. Hagen, *Catalogue*, *L. l.*

8. C'est le manuscrit 7143 de la Bibliothèque nationale.

9. Senebier, *Op. l.*, page 342, nie que cet exemplaire ait appa tenu au duc de Bourgogne, ni même à sa maison.

10. Chez Ant. Vérard, cf. Brunet, *Manuel du libraire*, 5e édition, t. II, p. 451.

11. Chez Jacques le Messier. Paris, 1534, cf. Brunet, *L. l.*

12. Mendez, *Typographia Española...*, Madrid, 1796, t. I, page 97. — Brunet (*Manuel du libraire*, t. II, page 452) et J. G. Th. Graesse (*Trésor des livres rares...* R. Kuntze, 1861, t. II, page 312) citent d'après Mendez, *Op. l.*, et d'après R. D. Caballero, *de Prima typographiæ Hispanicæ ætate...*, Rome, 1793, page 13, une autre traduction de Quinte Curce qui aurait été imprimée en 1496 à Séville, chez Meinard Ungut et Stanislas Polonus; nous n'avons trouvé aucune trace de cette traduction ni dans Caballero, ni dans Mendez.

« Ruffo historial lon de grec en lati, e per Petro Candido de lati en « tosca, e *per Luis de Fenollet* en la present lengua Valenciana trans- « ferida, e ara ab lo dit lati tosca e en cara castella e altres lengues « diligentment corregida emprenptada en la noble ciutat de Barce- « lona per nos altres Pere Posa Prevere catala, e Pere Bru Sauoyench « companyons a setze del mes de Juliol del any mil quatre cents « Vytanta hu feelment, deo gratias amen ».

Quinte Curce au xve siècle est devenu très populaire; il a repris sa place dans les écoles; on l'abrège [1], on en fait des extraits [2], ses principaux discours réapparaissent dans les *Conciones* [3] que nous avons signalés précédemment [4]; les lettrés le lisent, témoin ce médecin qui accepta comme honoraires un exemplaire de Quinte Curce [5]; témoin les noms des possesseurs des manuscrits de Quinte Curce [6]; un personnage assez connu, Gallus [7], le copie; les grands seigneurs en font leur lecture habituelle : Jean, duc de Calabre, regrettait que l'*Histoire d'Alexandre* fût incomplète [8]; Alphonse, roi de Naples et d'Aragon, prétendait qu'elle l'avait guérie [9]; Matthias Corvin l'avait fait copier et en avait presque toujours un exemplaire à son chevet [10]; le malheureux duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, l'appréciait fort aussi [11].

Presque dès l'apparition de l'imprimerie, l'ouvrage de Quinte Curce avait été publié; en 1470, Vindelin de Spire en donna la 1re édition. Elle fut suivie de beaucoup d'autres et à des intervalles très rapprochés; nous n'en indiquerons que les trois plus célèbres.

* Édition de Quinte Curce, par Vindelin de Spire; in-4° de 153 feuillets, de 33 lignes à la page; sans titre, ni réclames, ni numérotation, ni pagination. Les livres sont indiqués par des initiales illustrées qui n'ont pas été toutes faites. Les livres V et VI ne font qu'un, la lacune habituelle est indiquée par un blanc, et cependant, à la suite de ce blanc, on lit l'interpolation qui se trouve dans certains manuscrits [12]. Le Xe livre a les lacunes ordinaires.

A la fin on lit : *Quinti Curcii Ruffi historiarum Alexandri magni regis Macedonum liber nonus explicit. Loquitur lector ad Vindelinum Spirensem artificem qui Q. C. reddit in lucem :*

1. Cf. page 352, etc.
2. Cf. pages 329, 352, etc.
3. Cf. page 338, etc.
4. Cf. page 360.
5. Cf. page 335. C'était se faire payer assez cher; nous savons pour la même époque le prix d'un manuscrit de Quinte Curce, cf. pages 350, 343, et Serapeum, t. III (1847), page 378, sqq.
6. Cf. pages 341, 342, 343.
7. Cf. page 352, et Valentinelli, *Op. l.*, t. VI, page 37.
8. Cf. J. Senebier, *Op. l.*, page 341.
9. A. M. Graziani (Gratianus), *De casibus virorum illustrium*, Paris, 1680, page 20. — Cf. Tiraboschi, *Hist. de la lett. ital.*, Florence, Molina, 1807, t. VI, 1re partie, page 14. — Eneas Silvio Piccolomini, *Œuv.*, éd. de Bâle, page 456.
10. Phil. Bergomas, *Supp. Chronic. Mundi.* Cf. Ring.. *Op. l.*, page 7.
11. Cf. Manuscrits de la traduction de Vasquez de Lucènes, et pages 376, 377.
12. Cf. page 351, note 1.

Vindeline mee (sic), *prius hic redditurus in auras*
Spiritus et corpus linquet inane meum,
Quam tua nobilitas virtus atque inclita fama
Pectore labatur, candide amice, meo.

* Edition de Quinte Curce par Zarotus; in-4°, 124 f., pas de pagination. Titre : *Q. Curtii de rebus gestis Alexandri magni regis macedonum liber tertius.* Souscription : *hos novem Q. Curtii libros de rebus gestis Alexandri magni regis Macedonum quam accuratissime recognitos impressit Mediolani Antonius Zarotus opera et impendio Joannis Legnani. Anno Domini MCCCCLXXXI die XXVI martii.* — Jusqu'au livre V, cette édition a la numérotation et le texte traditionnels. Entre les livres V et VI qui n'en font qu'un, la lacune ordinaire est comblée par l'interpolation qu'offrent plusieurs manuscrits [1]. Les livres, à partir du VIIe, sont en retard d'un chiffre sur la numérotation habituelle.

Cette édition n'a pas la valeur qu'on lui attribue d'ordinaire; la présence de l'interpolation des livres V et VI prouve suffisamment qu'elle a été faite d'après des manuscrits de la dernière classe.

* Édition de Quinte Curce, par Pomponius; in-4° de 149 feuil. à 32 lignes la page, ni numérotation ni pagination. Entre les livres V et VI la lacune ordinaire est indiquée par un blanc, il n'y a pas d'interpolation. Le Xe livre a les lacunes traditionnelles. Cette édition a été imprimée à Rome vers 1470 et peut-être est-elle antérieure à celle de Vindelin de Spire. Elle commence par les mots traditionnels et finit par cette souscription :

Finis gestorum Alexandri magni que Q. Curtius Rufus vir romanus litteris mādavit et Pōponius n̄ro tēpore correxit ac Georgius Lauer impressit.

L'histoire de l'ouvrage de Quinte Curce ne peut plus se faire après la fin du xve siècle, elle comprendrait les noms de tous ceux qui se sont occupés de l'antiquité romaine. On pourrait remarquer cependant que depuis lors cet ouvrage a eu à peu près la même destinée qu'au moyen âge. A partir du ive siècle, toutes les fois qu'il y a eu une renaissance des lettres latines, Quinte Curce a reparu et a été goûté; quand l'étude de l'antiquité a subi une éclipse passagère, il a toujours été un des premiers à tomber dans l'oubli; il n'a jamais exercé une influence bien profonde sur les écrivains, quels qu'ils fussent, de l'histoire d'Alexandre. Il en a été de même depuis le xvie siècle jusqu'à nos jours; l'*Histoire d'Alexandre* a eu des éditions nombreuses, elle a été traduite, elle a été discutée, mais à des intervalles inégaux; elle a toujours eu sa place dans les écoles, mais elle semble y être restée par tradition, et n'a pas laissé un grand souvenir dans la mémoire des écoliers; elle a été la lecture de prédilection de Charles XII, elle a tenu compagnie à Richelieu pendant le siège de la Rochelle s'il faut en croire la légende, elle a été fort goûtée des

1. Cf. page 351, note 1.

batailleurs du XVIe siècle; au XVIIe, elle a été populaire [1] et vigoureusement admirée par Turenne [2]; au XVIIIe, elle compte encore parmi les ouvrages mis entre les mains du roi [3]; le gros public ne la connaît guère aujourd'hui que de nom. L'histoire de Quinte Curce a rarement servi de modèle aux nombreux poètes qui depuis Jacques de la Taille jusqu'à Viennet ont mis Alexandre sur la scène, elle leur a fourni parfois des indications générales, des traits isolés, elle n'a jamais été un canevas dont ils n'ont pas osé s'écarter; ce fait n'étonne pas trop quand on a pénétré un peu avant dans la connaissance du talent de notre historien.

1. Ménage soutient que le nom de Quinte Curce est assez populaire pour qu'on le prononce à la française, *Kinte Curce* et non *Qu-inte Curce*.

2. Cf. Quinte Curce, traduction de Mignot, Paris, Le Clerc et Le Gras, 1781, t. I, préface; cf. *supra*, page 311, note 3.

3. « L'Alexandre de Quinte Curce était sur la table de Louis XV, mais si peu regardé « que le sinet resta six mois à la même page. » J. Michelet, *Histoire de France*, Paris, Lacroix, 1877, t. XVIII, page 24.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

Questions préliminaires sur Quinte Curce et son œuvre.

CHAPITRE I. — Authenticité de l'Histoire d'Alexandre.

I. Les critiques et leurs doutes. — II. L'histoire littéraire chez les modernes et chez les Romains. Les monographies et les encyclopédies biographiques. — III. Le silence des écrivains anciens sur Quinte Curce..... 1

CHAPITRE II. — Problèmes biographiques.

§ 1. — *De l'époque où vécut Quinte Curce*..... 18
I. Opinions des divers savants. Méthode à suivre pour arriver à la solution du problème; son application. — II. Claude et l'allusion du Xe livre de Quinte Curce.

§ 2. — *Quinte Curce et ses homonymes*..... 46
Les hypothèses des critiques. — Le Curtius de Suétone; celui de Tacite et de Pline.

CHAPITRE III. — Alexandre et les Romains. Circonstances qui favorisèrent au premier siècle la publication d'une histoire d'Alexandre.

La littérature. — Les expéditions en Orient. — Les œuvres d'art. — L'influence alexandrine. — La politique..... 55

DEUXIÈME PARTIE

Quinte Curce historien.

CHAPITRE I. — L'Histoire d'Alexandre et les documents sur sa vie antérieurs a Quinte Curce.

§ 1. — *Documents officiels et privés*..... 77
Les inscriptions. — Les archives. — Les rapports des gouverneurs, des généraux, des explorateurs, des ingénieurs. — Le Bulletin royal. — Les lettres.

§ 2. — *Les œuvres littéraires*..... 85
I. Récits des témoins oculaires et des contemporains. — II. L'his-

toire d'Alexandre depuis Ptolémée Soter jusqu'à l'empereur Claude. — III. Les ouvrages de géographie.

CHAPITRE II. — Les sources de Quinte Curce.

§ 1. — *Historique de la question*..... 101
Résultats des premières recherches. — Leur diversité, cause de cette diversité.

§ 2. — *Méthode à suivre. — Son application*..... 110
I. Examen des faits caractéristiques; chiffres, particularités historiques, détails géographiques. — II. Examen des faits que Quinte Curce accompagne d'une indication vague.

CHAPITRE III. — Les sources de Quinte Curce (suite).

§ 1. — *Part qui revient à chaque écrivain dans l'histoire de Quinte Curce.* 128
I. Les écrivains dont les ouvrages nous sont connus par des remaniements : Clitarque, Aristobule, Ptolémée, Trogue Pompée. — II. Les écrivains dont les ouvrages ne nous sont connus que par des fragments : Callisthène, Néarque, Onésicrite, Mégasthène, Ératosthène, Artémidore. — III. L'auteur anonyme.

§ 2. — *Questions diverses sur Quinte Curce et les auteurs dont il s'est servi*..... 161
I. Hypothèse d'un recueil antique des historiens d'Alexandre. Hypothèse d'un remaniement de Clitarque. — II. Valeur des sources de Quinte Curce.

CHAPITRE IV. — La critique dans Quinte Curce.

§ 1. — *Les procédés*..... 173
I. Quinte Curce n'avance rien que sur des autorités. — II. Ses doutes, sa bonne foi. — III. Sa haine de l'erreur, ses critiques contre ses devanciers. — IV. Ses procédés de critique et de composition.

§ 2. — *Les résultats*..... 182
I. — Les détracteurs et les panégyristes de Quinte Curce. — II. Les erreurs de Quinte Curce en histoire, en géographie. — III. Exagération et injustice de certaines accusations formulées contre lui.

TROISIÈME PARTIE

Caractères du talent de Quinte Curce.

CHAPITRE I. — Quinte Curce peintre.

Les portraits, préférence donnée à l'individualité morale au détriment de l'individualité physique ; la figure d'Alexandre. — II. Les portraits du peuple. Le détail pittoresque. — III. Les tableaux. Les paysages..... 197

CHAPITRE II. — Quinte Curce orateur.

I. Influence des habitudes oratoires sur la composition de l'*Histoire d'Alexandre*. — II. L'orateur dans la narration. — III. L'orateur

dans les discours. — IV. Quinte Curce et les exercices des rhéteurs 217

CHAPITRE III. — QUINTE CURCE MORALISTE.

I. Progrès de la philosophie à Rome au premier siècle; le goût de la morale. Quinte Curce psychologue; ses réflexions morales. — II. Le stoïcisme sous l'empire. Les opinions philosophiques de Quinte Curce 247

CHAPITRE IV. — QUINTE CURCE ÉCRIVAIN.

§ 1. — *La langue* 267
I. L'évolution de la langue latine au premier siècle de l'ère chrétienne : ses causes. — II. Traces de cette évolution dans le vocabulaire de Quinte Curce; dans sa syntaxe.

§ 2. — *Le style* 277
I. Les mots. Les images, les procédés oratoires et descriptifs, emploi des termes généraux, les réminiscences poétiques. — II. La phrase. Le rythme des vers et celui de la prose; construction de la période; répétition des mêmes effets.

CHAPITRE V. — NATURE DE L'OUVRAGE. — CONCLUSION.

I. Nature de l'ouvrage de Quinte Curce. Prédominance de l'idée morale. L'*Histoire d'Alexandre* a été lue dans les salles de récitation; les allusions. — II. Appréciation définitive de Quinte Curce.. 299

APPENDICE I

Inventaire des manuscrits de Quinte Curce.

I. — Manuscrits actuellement connus 315
Neuvième siècle 315
Dixième siècle 318
Douzième siècle 321
Treizième siècle 325
Quatorzième siècle 326
Quinzième siècle 329
II. — Table alphabétique des manuscrits connus 353
III. — Manuscrits perdus ou dont la trace n'a pu être retrouvée... 355

APPENDICE II

Quinte Curce dans l'antiquité et au moyen âge.

I. — Influence anonyme 357
II. — Réapparition du nom de Quinte Curce et diffusion de son ouvrage 360

COULOMMIERS. — Typog. P. BRODARD et GALLOIS.

3
4407 4

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

27-11-85
03 DEC '85
DEC 15 2003
OCT 25 2003
JUN JUIN 3 2009
MAI 15 2009

a39003 002599487b

CE PA 6378
.D65 1887
COC DOSSON, SIMO ETUDE SUR
ACC# 1453128